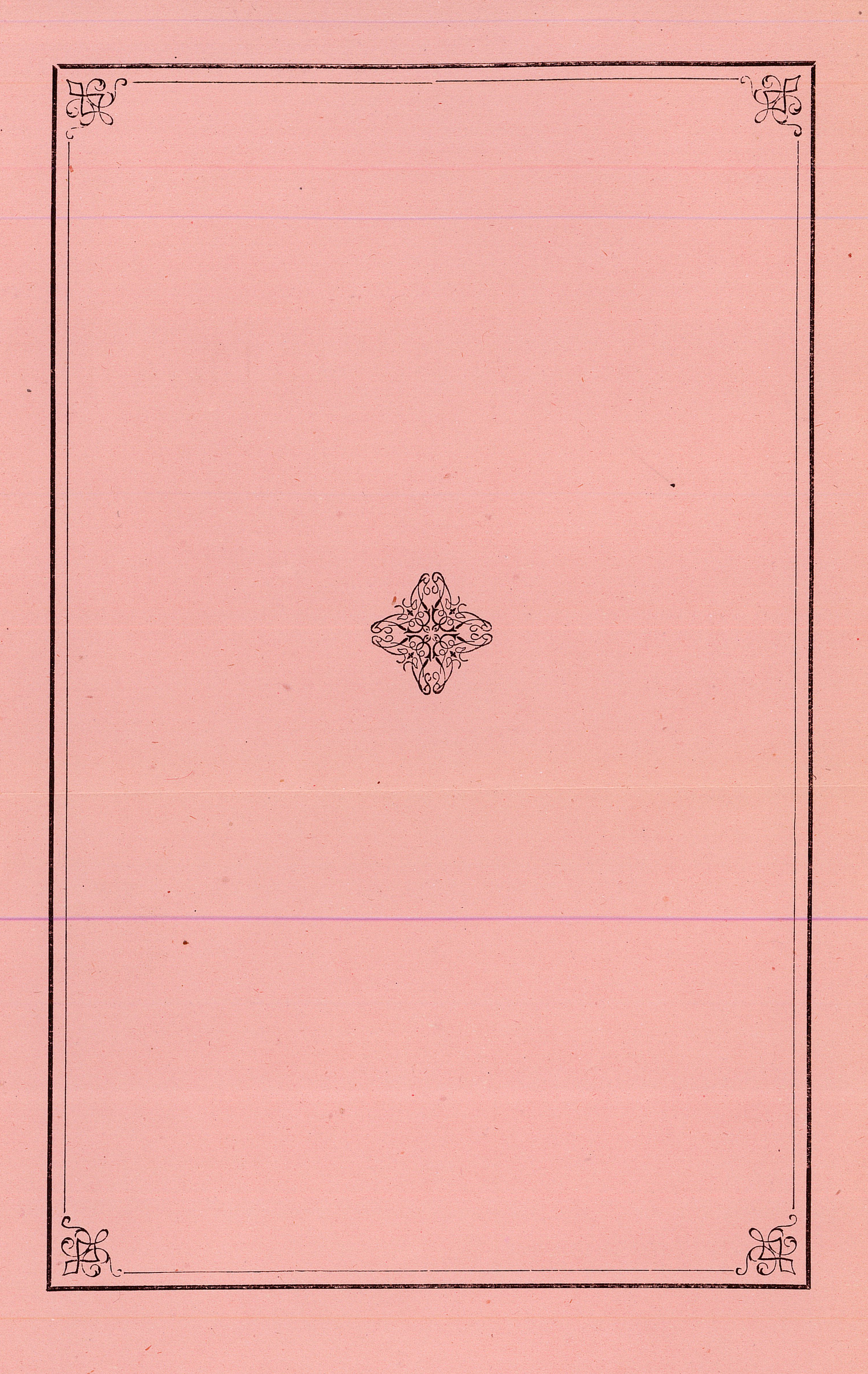
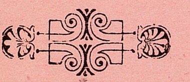
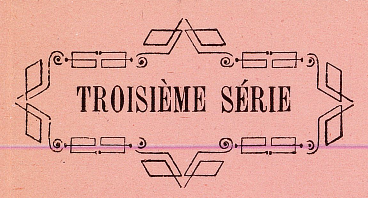


SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE
DE
GÉOGRAPHIE

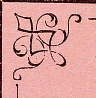


BULLETIN



LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

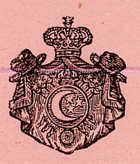
GÉOGRAPHIE

RÉDIGÉ PAR

LE Dr FRÉDÉRIC BONOLA BEY

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

TROISIÈME SÉRIE



LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE

1893

IIIe Série. — Numéro 1.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

SOMMAIRE:

LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE

1888

Un Supplément au N° 12 de la IIe Série, contenant la Table et les Comptes rendus, est sous presse.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE DE GÉOGRAPHIE

DU CAIRE



DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

Série ou Tome IIIe. — N° 1. — Mai 1888

LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE

1888

MON DERNIER VOYAGE A TRAVERS L'AFRIQUE (*)

1885-1887

PAR LE

Dr OSCAR LENZ (**)

Voici le récit de mon voyage dans les régions entre l'embouchure du Congo et celle du Zambèse, ou de la traversée de l'Afrique tropicale de l'Ouest à l'Est. Qu'il me soit permis, cependant, avant de passer aux détails, de dire quelques mots concernant mes compagnons de voyage. J'ai toujours été de l'opinion qu'un grand nombre d'européens participant à une expédition de ce genre, constitue plutôt un élément de faiblesse qu'un avantage, et j'ai toujours préconisé les expéditions dans le genre de celles de Barth, Livingstone, Rohlfs, Nachtigal, Schweinfurth, Cameron, etc., accomplies par eux seuls, ou tout au plus en compagnie d'un seul européen, de même que j'étais le seul blanc, lors de mon expédition à Timbouktou, circonstance à laquelle j'attribue en grande partie mon succès. Ainsi je ne pus me décider à voyager qu'avec un seul européen, et mon choix se fixa sur la personne de M. Baumann, de Vienne (Autriche). J'ai déjà eu l'occasion de faire ses louanges dans des lettres publiées par moi autrefois, dans lesquelles j'appréciais son exactitude et sa persévérance à dresser les cartes. Mes regrets furent très grands lorsque M. Baumann tomba gravement malade de

(*) Traduction d'un manuscrit envoyé à la Société par l'illustre voyageur.

(**) Voir Compte-rendu des Séances du 23 décembre 1887 et du 27 janvier 1888.

la dyssenterie aux Cataractes de Stanley (Stanley Falls). Pour donner une idée de son activité incessante, il me suffira de mentionner que M. Baumann, à peine un peu remis, à son arrivée à la côte, fit des recherches couronnées de succès, sur l'île de Fernando Po; malheureusement ses travaux furent interrompus par de violents accès de fièvre.

Aussitôt arrivé à Stanley Pool, j'y rencontrai le Gouverneur, Sir Francis de Winton, lequel, pour me donner une preuve de sa bienveillance pour notre expédition, mit à ma disposition un employé de l'Etat du Congo pour la durée du voyage, en la personne de M. Bohndorf, qui avait passé bien des années dans les hauts pays du Nil, tantôt au service de Gordon Pacha, tantôt voyageant seul, et en dernier lieu en compagnie du Dr Junker. Familier avec le pays et connaissant à fond les populations et les idiomes des pays que je me proposais de parcourir, M. Bohndorf m'était d'un précieux concours pour atteindre mon but. Plus tard, lorsque je me vis obligé de modifier mes dispositions premières et que M. Baumann dut me quitter, M. Bohndorf resta seul avec moi jusqu'à la fin du voyage, bien qu'à moitié route il fut atteint d'une grave maladie dont il ne guérit qu'à notre arrivée à l'Océan Indien.

Sur les côtes Ouest de l'Afrique, il n'est guère possible d'engager un nombre quelque peu élevé de porteurs pour une expédition de la durée d'un an, comme cela peut se faire sur la côte orientale. J'ai dû me borner à engager un nombre restreint de serviteurs, parmi les jeunes gens de Why. Cette tribu a fondé une petite colonie dans le voisinage de Monrovia ; plusieurs se déclarèrent disposés à m'accompagner, mais quelques-uns devinrent les victimes d'une épidémie de petite vérole entre le Congo et le Tanganyka : le reste arriva sain et sauf avec moi à la côte orientale, d'où je les emmenai en Egypte, et de là je les envoyai, *via* Trieste-Vienne, à Hambourg, d'où ils rentrèrent en bonne santé à Libéria, ainsi que je l'appris par des lettres arrivées de leur

pays. Espérons que leurs compatriotes auront pour eux quelques considérations en raison de leurs aventures. C'est la première fois que des nègres de cette partie de l'Afrique ont entrepris de tels voyages, et il importe que les indigènes apprennent à se fier à la parole du blanc ; tous mes efforts tendaient donc à leur laisser un bon souvenir de leur maître et des sentiments de vrai dévouement et de respect pour l'européen en général.

Les hommes de Why sont des serviteurs intrépides et honnêtes, et j'espère qu'ils rendront encore souvent beaucoup de services à de futures expéditions venant de l'Afrique occidentale. Ils se servent d'une écriture spéciale et inconnue aux autres tribus de nègres. Toujours mes serviteurs tenaient un journal de voyage et ils envoyèrent même des lettres à chaque occasion dans leur patrie. Leur dernière correspondance fut acheminée par moi de Zanzibar, via Capetown et Madeira, au Consul d'Allemagne à Monrovia, en le priant de la remettre au chef des Why, le roi John. A mon retour à Vienne, je trouvai des lettres de Monrovia, et en même temps des réponses des parents de ces nègres, enchantés par cette communication rapide. De telles choses contribuent à cimenter la confiance de ces noirs envers les européens ; tout éloignés qu'ils soient de leur pays, ils savent que les leurs ont conservé pour eux le meilleur souvenir, et le maître européen peut être sûr d'avoir à son service des gens dévoués.

Un bateau à vapeur nous amena de Hambourg, après une traversée agréable, au Congo, en mi-août. Nous restâmes peu de temps dans la factorerie d'une grande maison hollandaise, qui me fournissait la quantité de marchandises diverses ayant cours dans l'intérieur, en guise de monnaies ; ces marchandises furent divisées en charges de 65 à 70 livres et transportées sur un petit vapeur jusqu'à la factorerie hollandaise d'Ango-Ango ; cette station nous était recommandée comme point de départ pour notre voyage de terre jusqu'à Stanley Pool. Le Bas Congo n'est

navigable que jusqu'à ce point, ou plutôt jusqu'à la station de Vivi, située un peu plus en amont; ce trajet se fait ordinairement par des petits vapeurs en une journée.

Là commence la grande région des rapides et des cataractes s'étendant jusqu'à Stanley Pool, qui causent beaucoup d'obstacles à la navigation. Un de ces obstacles se rencontre entre les anciennes stations d'Isanghila et Matanga, et force le voyageur à se servir de grandes pirogues.

Nous réussîmes, avec beaucoup de peine, à embaucher des porteurs à Vivi. Le gouverneur de cette station n'était pas en mesure de nous en procurer, car il en manquait lui-même pour le transport des grandes quantités de marchandises dont il avait le dépôt; les missionnaires anglais n'étaient pas non plus en état de nous aider, et il ne me resta que l'alternative d'envoyer M. Baumann, accompagné de peu d'hommes, à l'intérieur, pour y engager quelques indigènes. Après avoir surmonté beaucoup de difficultés, il y réussit enfin, avec l'aide d'un grand marchand influent du pays, Makitou, qui nous procura près de quatre-vingts hommes pour transporter la marchandise à environ mi-chemin de Stanley Pool. Pourtant deux mois se passèrent avant que nous ayons pu nous mettre en route.

Les premières journées du voyage étaient fatigantes; les contrées de Mpalla Mpalla, Congodialemba, Bangamateke, etc., sont montagneuses; des coupures profondes et raides séparent les hauteurs, composées principalement de quarzites et d'ardoises cristallines; les sentiers, étroits, sont couverts de fragments aigus de quartz d'une blancheur éblouissante; rarement quelques arbres offrent leur ombrage aux porteurs, haletant sous leur charge, et la légère couche de terre végétale ne produit qu'une herbe haute et dure entre les massifs nus des rochers. De loin en loin on rencontre de petits villages, souvent perchés pittoresquement sur des plateaux rocheux et entourés de bananiers; leurs habitants, adonnés à un affreux fétichisme, veillent d'un œil

jaloux afin que l'européen ne s'approche pas trop de certains lieux, qui sont pour eux d'une grande sainteté.

Plus loin le terrain était d'un aspect plus riant, formé de plaines assez vastes, coupées par des chaînes de collines donnant au paysage l'aspect d'un grand parc traversé par de nombreux petits ruisseaux; la végétation devient plus luxuriante.

Le 9 novembre, nous atteignîmes la station Loukounga, de l'Etat du Congo; le fleuve du même nom parcourt une vallée fertile et large; ce fut le premier endroit, depuis mon départ d'Ango Ango, où les plantations sur une grande échelle sont possibles, ainsi que nous le prouvèrent les parterres du chef de la station.

Une marche de trois jours nous amena à la station de la Mission anglaise de Ngombé, où, à peu de distance, on trouve le village du grand marchand d'ivoire Makitou. Nos porteurs étaient engagés jusque là, mais nous n'éprouvâmes aucune difficulté à nous procurer des hommes nouveaux jusqu'à Stanley Pool; en effet, peu de jours après, nous avions déjà réuni une caravane de plus de quatre vingt-dix indigènes, ce qui nous permit de continuer le voyage le 17 novembre. Six jours plus tard, nous arrivâmes sans beaucoup de fatigue à la vaste nappe de Stanley Pool. Plus on pénètre dans l'intérieur, plus la terre est fertile; les forêts deviennent plus fréquentes et plus épaisses et l'on devine qu'on est arrivé à un des points les plus importants de tout l'Etat du Congo. Les montagnes reculent de plus en plus; on a devant soi des plaines couvertes d'une végétation plus riche, dans une atmosphère chaude et humide; les rapides disparaissent et la nappe de Stanley Pool se déroule dans toute son imposante grandeur. Le coup d'œil est vraiment d'une beauté surprenante, d'autant plus que la vallée du Congo ne possède que bien peu de paysages pittoresques.

Jusqu'à présent, cette partie de notre voyage, c'est-à-dire la région traversée depuis Vivi ou Ango-Ango jusqu'à Stanley

Pool, a présenté le plus de difficultés pour le développement du commerce et des plantations. Il nous a fallu trois semaines pour arriver au Pool. Il est vrai que les noirs chargés de porter des lettres n'emploient que la moitié de ce temps ; mais les transports de marchandises par la voie de terre à dos d'indigènes reviennent trop cher et pour les produits du pays et pour les marchandises importées ; en outre, la régularité des communications laisse trop à désirer parce qu'on ne peut compter sur l'exactitude et l'activité des porteurs. Les transports du gouvernement peuvent abréger la route en suivant la rive Nord du fleuve de Vivi à Isanghila, et de là en naviguant sur le Congo et continuant par la route du Sud depuis Loukounga ; mais on ne doit pas compter sur cet itinéraire à cause des fréquents changements de porteurs. C'est pourquoi des personnes compétentes ont depuis longtemps discuté le projet d'une ligne ferrée, et cette question a soulevé bon nombre de polémiques plus ou moins modérées.

Certes, je ne méconnais pas les grands obstacles qui s'opposent à cette construction, et je suis convaincu que dans les premiers temps, ce chemin de fer ne rapportera que fort peu ; il sera très-onéreux et coûtera la vie à beaucoup d'hommes; mais on a résolu ailleurs des problèmes techniques autrement importants.

Les communications entre Vivi et Stanley Pool forment l'un des principaux éléments indispensables à la prospérité de l'Etat du Congo. Le grand entrepôt de marchandises actuellement établi à Banana sera transféré à Stanley Pool, où les factoreries pourront profiter de l'étendue de plus de 1000 kilomètres navigables du Congo, pour leurs bateaux à vapeur, sans compter les grands affluents du côté Sud de ce grand fleuve. Sans doute les habitants des immenses forêts vierges des deux rives du fleuve et de ses affluents pourront encore longtemps fournir assez de produits. Plus tard, l'ivoire deviendra moins abondant; même il n'y en aura plus du tout, mais les nègres auront alors appris à procurer

aux européens d'autres articles (caoutchouc, huile de palmier, noisettes de terre et autres). Il parait qu'on a déjà des données quant au coût de cette voie ferrée qui développera les inépuisables ressources de ce vaste pays, quoique les résultats ne puissent être que maigres pendant assez longtemps. Mais tout l'Etat du Congo est un pays d'avenir, puisqu'on ne le connaît que depuis dix ans, et nous ne devons pas nous attendre trop tôt à en tirer tous les trésors qu'il recèle dans son sein.

Au Stanley Pool est située la grande station de Léopoldville, et à peu de distance celle de Kinchassa, dans de fort beaux sites ; en outre, il y a deux établissements de mission de Baptistes dont chacun possède un petit bateau à vapeur. L'Etat du Congo est aussi propriétaire d'un certain nombre de vapeurs, et peu avant notre arrivée on avait achevé le nouveau bateau *Stanley*, sur lequel nous devions nous embarquer.

Les stations sus-mentionnées occupent la rive Sud-Est de Stanley Pool, tandis que la rive Nord et Nord-Ouest appartiennent à la France avec la station Brazzaville, et non loin de celle-ci une mission catholique. Le Stanley Pool forme un élargissement du Congo de l'aspect d'un grand lac de peu de profondeur, habité par de grandes quantités de poissons, de crocodiles et d'hippopotames. Sur les îles plates couvertes de palmiers Borassus, vit une grande variété d'oiseaux aquatiques. Des tribus assez puissantes, jadis très-belliqueuses, peuplent les rivages boisés ; de mon temps elles étaient dans les meilleurs termes avec les européens et pourvoyaient largement les stations de vivres. Les nègres, sur les bords du Pool, font les courtiers ou les agents dans le commerce avec les tribus plus à l'intérieur où l'ivoire existe encore, mais ce produit doit passer par de nombreuses entremises avant de parvenir dans les factoreries des européens, ce qui en augmente considérablement le prix. Aucun autre commerce ne s'est encore formé; d'autres produits supportent encore moins bien le transport coûteux par voie de terre que les dents d'éléphants.

Le bateau *Stanley* n'était pas encore prêt à notre arrivée pour le voyage aux Cataractes de Stanley. Force nous fut donc d'attendre jusqu'à la fin de décembre ; pendant ce temps nous jouissions de l'hospitalité des fonctionnaires de l'Etat du Congo. Durant notre séjour plusieurs européens tombèrent gravement malades ; le climat du bassin inférieur du Congo ainsi que de toute l'Afrique Equatoriale est très-insalubre ; l'européen ne le supporte que pendant quelques années et doit alors se rendre en Europe pour le rétablissement de sa santé. Les européens que leur position dispense d'un travail manuel fatigant pourront seuls y vivre. Ces pays ne vaudront jamais rien pour des cultivateurs et colons sans moyens, obligés de travailler la terre de leurs propres mains. Tous les gros travaux devront être faits par les nègres sur les plantations des européens, et à ceux-ci incombera la tâche d'accoutumer les noirs à un travail régulier et continu. Tout voyageur sait que c'est difficile, et beaucoup de pessimistes prédisent que cela ne sera jamais possible. Pour moi, je n'ai pas l'opinion la plus favorable du nègre africain ; cependant on ne niera guère que les relations suivies et plus intimes entre le nègre et l'européen auront pour conséquence des besoins plus multiples pour le premier, et il ne pourra les satisfaire que par le travail. Pendant quelque temps encore le nègre pourra se procurer les objets européens, qui lui sont devenus chers et nécessaires, par l'échange des marchandises, mais plus tard, il se verra obligé de les acquérir par l'agriculture, car l'avenir de l'Afrique Tropicale ne repose pas sur le commerce d'échange, mais sur les plantations à une grande échelle.

Le 29 décembre 1885, le *Stanley* fut enfin en état d'entreprendre son premier voyage aux Cataractes de Stanley, surchargé de monde et de marchandises ; la station si importante des Cataractes, restée pendant bien des mois sans vivres et marchandises, devait être complètement pourvue de tout le nécessaire ; le nouveau chef de la station avec son subalterne s'était rendu à bord

ainsi qu'un fort détachement de soldats Haussa, et en dernière ligne, notre expédition avec tous les bagages et les serviteurs, et plusieurs fonctionnaires de l'Etat du Congo pour d'autres stations.

La traversée sur le Stanley Pool est des plus belles ; la grandiose nappe, encadrée par des montagnes boisées, les longues îles couvertes de palmiers, par-ci par-là quelques villages de nègres sur les plages plus unies, de temps à autre une pirogue portant un chargement d'indigènes manœuvrant leurs pagaies debout et accompagnant leur travail de chants monotones, le tout, sous le beau soleil des tropiques, présente le coup d'œil le plus intéressant de ces contrées africaines, contrastant vivement avec les bateaux à vapeur modernes et européens. Ces bateaux ne naviguent que pendant le jour ; le soir ils mettent en panne devant un endroit convenable pour abattre du bois de chauffage. Dans ces conditions on ne voyage guère rapidement, et il nous a fallu quarante-huit jours pour arriver de Stanley Pool aux Cataractes de Stanley. Nous subîmes, il est vrai, une perte de temps considérable causée par des arrêts à diverses stations et par suite d'hostilités entre les indigènes sur le fleuve Aronwimi.

Le jour du nouvel an 1886, nous atteignîmes une petite station à l'embouchure du fleuve Kiva, au point de rencontre des deux grandes rivières méridionales, le Kassaï et le Kouango, qui se jettent dans le Congo. Le 4 janvier nous nous arrêtâmes à la station maintenant déserte de Bolobo ; plus en amont le Congo s'élargit considérablement. Des centaines d'îles étroites, d'une grande longueur parsèment le cours du fleuve jusqu'aux Cataractes de Stanley. La largeur atteint parfois celle du Stanley Pool, et l'œil ne saurait en embrasser l'étendue ; par contre, les chenaux entre les îles très-boisées sont souvent très-étroits. Nous arrivâmes le 13 janvier à la station de l'Equateur, qu'on devait bientôt abandonner, d'après ce que nous entendîmes dire. Le passage à travers ces solitudes et ces forêts vierges est mo-

notone et triste; ce qui frappe surtout c'est le petit nombre de villages, presque tous situés à l'écart et plus dans l'intérieur, de manière qu'on s'imagine traverser des contrées complètement inhabitées.

En place de l'argent monnayé, on se sert ici, pour le commerce avec les indigènes, de forts fils de laiton longs de 56 centimètres, appelés mitakos, ou de mouchoirs de coton bariolés; à quelques journées plus loin que cette station, les tribus prennent volontiers des coquillages (Kaouri) et chez les Bangalas on aime, en dehors des articles ci-dessus, de grandes bouteilles en verre, vides, surtout en couleurs. Le 20 janvier, nous arrivâmes à la station importante d'Iboko dans le pays des Bangalas, terme de notre voyage. Cette tribu est très-brave et belliqueuse et on la croit encore cannibale, ce qui est probable.

Le nouveau chef de la station Stanley-Falls essaya, ici, d'engager des Bangalas comme laboureurs et il réussit, en effet, à embaucher une quarantaine d'hommes qui firent le voyage avec lui. Plus loin commence une série de villages bien fortifiés par des palissades et habités par des tribus sauvages et belliqueuses. Celles des bords du fleuve Arouwimi, principalement, se distinguent par leur férocité, et c'est ici que Stanley eut maints engagements à main armée avec ces peuples. Le nouveau chef de la station de Stanley-Falls, qui faisait route avec nous, était chargé par son gouvernement de châtier le peuple d'Arouwimi et il s'acquitta de cette mission d'une manière efficace avec l'aide des soldats Haussa et des Bangalas.

Le 14 février, nous arrivâmes enfin à la station de Stanley-Falls, où nous fîmes la connaissance de deux européens, un suédois et un anglais; un autre suédois avait peu de temps auparavant quitté la station pour se rendre en Europe par la voie de Zanzibar.

La station des Falls occupe un site pittoresque sur un terrain uni, planté de jardins et situé un peu au-dessus du niveau le plus

élevé du fleuve; quelques habitations, assez modestes d'ailleurs, abritent le personnel. Le fleuve avec les cataractes et ses environs forme un très-beau paysage, animé par les nombreux arabes et zanzibariens de la suite du grand marchand Tippo-Tip; vêtus de longues robes blanches, ils forment un contraste agréable et très marqué avec la grande population de nègres, d'un type assez laid.

Cette station de Stanley-falls, détruite depuis, comme on sait, par suite de querelles entre les gens de Tippo-Tip et les européens, était située en aval des cascades sur la rive droite du Congo, tandis que les arabes se sont fixés sur quelques îles et sur la rive gauche, en amont des cataractes. Le personnage le plus marquant parmi ces gens est incontestablement le célèbre Tippo-Tip, de son propre nom véritable Mohamed ben Mohamed.

Heureusement il se trouvait présent à mon arrivée; c'est un fort bel homme d'environ 50 ans, de couleur assez foncée et de sang arabe mêlé avec un élément africain, sans type nègre prononcé. Ses manières sont sympathiques et empreintes d'une certaine fierté et de la connaissance de sa propre valeur; mais ce qui surprend c'est un certain état nerveux, et, dans la conversation, ses fréquents écarts d'un sujet à un autre. Son idiome favori est le Kisouahéli (langue de Zanzibar); quoique sachant l'arabe, il préférait se servir de l'intermédiaire de son interprète, individu rusé et avide, avec lequel il faut traiter avec toutes les précautions possibles.

Dès le premier jour de ma visite Tippo-Tip se rendit à la station pour inspecter le nouveau vapeur et je profitai de l'occasion pour lui soumettre mon projet d'un voyage vers le Nord.

La perspective était tout autre que favorable.

On ne réussit guère à emmener les nègres de ces tribus pour une expédition lointaine dans des contrées dont les habitants sont redoutés. Ayant reçu l'injonction du Sultan de Zanzibar

de regagner bientôt la côte orientale, Tippo-Tip n'était pas en position de me procurer un nombre suffisant de porteurs et de soldats. Il prétendait même avoir envoyé depuis quelque temps un fort détachement de ses gens au Nord pour tenter de pénétrer dans ces pays, si convoités par lui et beaucoup d'autres, de Bilad-Mounza, c'est-à-dire, les régions de Monbouttou.

D'après son dire il n'avait pas reçu de leurs nouvelles depuis dix mois. Il ajouta que sans une très forte escorte il ne fallait pas songer à continuer l'expédition, et qu'en dehors de ses propres gens on n'en trouverait point d'autres, de sorte que j'aurais, ou à renoncer à mon voyage, ou à attendre son retour de Zanzibar dans le délai d'environ dix-huit mois. Le chef de la station de Stanley-Falls m'offrit même ses 30 à 40 Bangalas pour me permettre d'entreprendre une tournée moins longue au Nord; mais tout intrépides que soient ces gens-là, il ne voulaient pas me suivre dans cette direction. Pour gagner du temps, je résolus de pousser en avant jusqu'à Nyangwé et Kasongo; ce sont les centres arabes les plus importants sur le Congo-Loualaba, où Tippo-Tip a aussi son quartier général.

Par conséquent je me transportai de la station de Stanley-Falls sur l'ile de Tippo-Tip, après m'être séparé de mon compagnon de voyage M. Baumann. Ce dernier était tellement affaibli par un terrible accès de dyssenterie, qu'il n'eût pu supporter la navigation sur le Congo pendant la saison des pluies où nous nous trouvions.

Il fallut encore quelque temps pour me procurer les pirogues et les rameurs, que Tippo-Tip me céda cependant pour presque rien, pour une traversée de plus de quarante jours; car les cadeaux que je pus lui faire n'étaient rien auprès des sommes qu'il a reçues de Stanley, Wissmann et d'autres explorateurs.

Les cascades de Stanley se précipitent sur des blocs de rochers énormes de grès rouge très dur, et présentent un aspect des plus pittoresques et des plus curieux. Au milieu des colonnes

d'eau écumante, les indigènes ont érigé des échafaudages de bois sur lesquels ils fixent leurs grands paniers pour prendre le poisson. La pêche est leur principale occupation; ils pratiquent une espèce de commerce d'échange de poissons secs avec les peuplades de l'intérieur, et leur nourriture se compose en grande partie de poisson, principalement d'une espèce de grand silure d'un très-bon goût. Les arabes, par contre, cultivent partout sur leurs terres le riz, qui constitue, avec les poules, la viande et le poisson, leur principale nourriture. Ils tirent le café, le thé et les épices de Zanzibar, ainsi que la plupart des cotonnades et étoffes avec lesquelles ils achètent l'ivoire.

Le chef de la station de Stanley-Falls avait l'ordre d'empêcher les arabes de descendre plus loin en aval du Congo et croyait pouvoir y arriver en plaçant quelques canons à plusieurs endroits, et avec l'aide d'environ quarante soldats Haussa.

Tant que je me trouvais à la station des cascades, il n'éclata point d'hostilités, malgré quelques petites querelles qui eurent lieu de temps à autre. Tippo-Tip déclara qu'il voulait vivre en paix avec les européens.

Peu de temps après mon départ, Tippo-Tip quitta son île, et longtemps après, à mon arrivée à Zanzibar, j'appris que la guerre avait éclaté entre arabes et européens, que ces derniers avaient été chassés et que la station avait été détruite par le feu, comme cela était du reste à prévoir. Il paraît que cette nouvelle contrariait beaucoup Tippo-Tip, et s'il avait été présent cela ne serait probablement pas arrivé.

Son innocence dans cette affaire semble être prouvée par le voyage au Congo qu'il n'hésita pas à faire avec Stanley, et en outre par une espèce de contrat conclu par lui avec le gouvernement et son apparente promptitude à rétablir les bonnes relations entre européens et arabes.

Dans les circonstances actuelles, l'Etat du Congo n'est absolument pas en mesure d'opposer une résistance armée aux arabes;

c'était donc la seule bonne politique de gagner un homme tel que Tippo-Tip, qui posséde sur les indigènes une grande influence.

Les zanzibariens exercent au Congo une influence incontestée, surtout dans le commerce. L'état de choses ici est tout différent de celui de la côte occidentale d'Afrique ; on y voit jusqu'à des plantes importées par les arabes et qu'on ne trouve pas à l'Ouest ; les moutons et les chèvres sont d'un autre type, car on a importé du bétail de l'Afrique orientale ; on aperçoit des rizières, et l'on approche de la ligne de démarcation entre l'Afrique orientale et occidentale.

Enfin, le 30 mars de l'année dernière, les préparatifs de mon expédition étaient terminés. Tippo-Tip avait fait préparer trois grands canots très lourds avec un auvent au milieu abritant contre le soleil et la pluie. On y répartit les marchandises encore existantes et six à huit rameurs furent placés sur chaque canot, les uns à l'avant et les autres à l'arrière des barques pour les faire avancer en se tenant debout. L'espace ne me permet pas de faire le récit de cette longue et pénible navigation, extrêmement difficile, surtout dans la première moitié du voyage, à cause des fréquentes averses. Il fallait porter à terre les marchandises trempées pour les faire sécher ; les tentes et les couvertures étaient également toujours mouillées, les fusils se rouillaient, les provisions et les munitions s'abîmaient et nous souffrions de mille désagréments. On se ferait difficilement une idée des obstacles que nous opposaient les cataractes et les rapides en remontant le fleuve. Ordinairement on ne pouvait pas se servir des rames, et on était obligé de traîner péniblement les lourds canots en les attachant aux buissons et aux arbres. Impossible d'atterrir parce que les rivages étaient submergés par l'eau pendant la saison des pluies, jusqu'à une grande distance à l'intérieur. Souvent la nuit nous surprit avant que nous eussions trouvé un petit espace pour y allumer un feu. Nous étions fréquemment obligés d'escalader quelque pente de terre glaise raide

et mouillée. Le 15 avril nous atteignimes le petit établissement arabe de Kibongé ; nous avions accompli la pire partie du voyage. Ce village est très-étendu et situé sur la rive droite et plate du Congo, environ sous le premier degré de latitude sud ; cette rive, exposée aux inondations, est par conséquent insalubre, mais par contre très-favorable à la culture du riz qui se fait, ici, sur une grande échelle.

Un arrêt de quelques jours était nécessaire. Le 21 avril nous reprimes notre route, et le 2 mai, après une traversée relativement meilleure, nous arrivâmes à un autre grand établissement arabe, Riba-Riba, fondé depuis cinq ans à peine. A partir de ce point nous eûmes de nouveau à lutter contre les cataractes et ce n'est que le 16 mai, à une heure avancée du soir, que nous débarquâmes à un endroit souvent mentionné et mal famé, Nyangwé. Ainsi nous avions employé quarante-huit jours en canot pour arriver de Stanley-Pool à Nyangwé.

Nyangwé occupe un terrain un peu accidenté et en pente douce, parcouru par plusieurs petits ruisseaux. L'établissement se compose d'un grand nombre de hameaux assez distants l'un de l'autre, dont beaucoup sont entourés de jardins, de sorte que le village de Nyangwé est très-étendu. Loin des dernières maisons commencent les grandes rizières et les plantations de bananiers. La petite population se compose de commerçants arabes, chacun avec sa suite de zanzibariens et d'esclaves nègres. Tous ces marchands possèdent une grande quantité de maisons construites de terre glaise, où ils demeurent avec leurs gens ; entre ces habitations sont espacées les cases des indigènes travaillant pour les arabes. La population est flottante par suite du mouvement continuel avec l'intérieur et on ne saurait guère en donner le chiffre, même approximativement.

Nyangwé a beaucoup perdu de son importance depuis que Kasongo, son rival, à quelques journées de marche plus au Sud-Ouest et à 15 kilomètres environ de la rive, agrandissant tou-

jours, lui dispute le rang. Je ne m'arrêtai que peu de jours à Nyangwé et arrivai le 23 mai 1886 à Kasongo, où Tippo-Tip et de nombreux autres marchands arabes avaient établi leur quartier général.

Kasongo forme un contraste marqué avec Nyangwé en ce que la première est une véritable ville possédant des maisons alignées en rues; l'espace qu'elle occupe dans la vallée, comparativement encaissée, est limité ; les jardins et les champs sont rangés sur les hauteurs environnantes. Kasongo est le vrai centre du commerce de l'ivoire et sa position a été habilement choisie par les arabes. Cette ville restera indépendante longtemps encore malgré l'Etat du Congo, sa consolidation, son agrandissement et sa prospérité. Les européens de Zanzibar ne pourront pas exercer une grande influence sur les affaires de ces contrées, vu leur distance considérable.

Placé comme je l'étais alors, environ au centre du Continent, à distance égale des Océans atlantique et indien, je trouvais intéressant de connaître les moyens de communications avec l'Europe. Deux petites caravanes de Tippo-Tip partaient en même temps, l'une avec un chargement d'ivoire pour Zanzibar, l'autre avec des marchandises et des provisions pour les établissements arabes de Singitini (Stanley-Falls). Je remis à cette dernière caravane mes correspondances pour l'Europe, et à la première les copies des mêmes lettres. Comme je l'appris plus tard, les copies envoyées par la voie de Zanzibar arrivèrent un peu plus tôt en Europe que les originaux expédiés à la côte de l'Afrique occidentale par voie du Congo.

Les nombreux marchands et confrères de Tippo-Tip de ces régions, sont de vrais arabes de Mascate, de couleur blanche, ce dont ils sont très fiers ; ce sont entr'autres Khalfan Ben Saher (ou Mousangera), Saïd Ben Mohamed Mesroueh (ou Kasouenda), Saïd Ben Habib, Saïd Soliman ; ils ne sont pas toujours dans les meilleurs termes avec Tippo-Tip, mais ils ne peuvent rien contre son influence et sa puissance.

De Kasongo, je dus continuer mon voyage par voie de terre jusqu'au lac de Tanganyka avec l'aide de porteurs. Les arabes me promirent des hommes, contre paiement, cela va sans dire, mais bien des semaines s'écoulèrent avant que je pusse constituer la caravane. Quoique nous ne fussions pas visités par de graves maladies, le séjour à Kasongo était désagréable et malsain. Nous n'étions pas à notre aise dans ces maisons bâties en briques séchées au soleil, et nous fûmes alarmés par plusieurs alertes d'incendies tout près de chez nous; mais le plus grand fléau était l'épidémie de petite vérole qui sévissait alors. Jusqu'à une grande distance de la ville on apercevait beaucoup de misérables chaumières où les malades étaient entassés sans recevoir les moindres soins ; la plupart périt. A la ville même il y eut journellement des décès et la terrible maladie finit par éclater parmi mes gens de la côte de l'Ouest. La première victime fut mon domestique Bey, qui en mourut. Peu de jours avant mon départ deux autres de mes serviteurs tombèrent malades, et comme je ne pouvais pas rester plus longtemps dans un endroit si malsain, je dus les laisser en arrière. On les traita avec tous les soins qu'il était possible de leur donner; aussi ils se remirent et me rejoignirent après.

Pour la marche au Tanganyka j'avais engagé environ quatre-vingts porteurs suivis par toute une troupe de jeunes gens, ce qui augmenta sensiblement ma caravane.

Le mercredi, 30 juin, nous pûmes enfin quitter cette localité que je commençais à prendre en horreur. Quarante jours étaient nécessaires pour exécuter le voyage entre le Congo et les rivages occidentaux du Tanganyka dans la direction du Sud-Est, à travers un terrain formant un plateau coupé par quelques hauteurs et qui s'élève de plus en plus, lorsqu'on s'approche du Tanganyka. Par contre, les montagnes longeant le lac sont en pentes assez raides et couronnées de belles forêts, ou abondent des beaux arbres de haute taille, mais bien différentes des forêts vierges humides

et impénétrables de la vallée du Congo; ces forêts ressemblent au contraire à de grands parcs. La température de ces contrées est plus douce et la marche y est moins fatigante. Ce qui surprend c'est l'absence de toute population ; elle a été chassée et repoussée dans les montagnes boisées par les arabes, lorsque ceux-ci voulurent créer une route sûre pour leurs caravanes d'ivoire du Congo au lac Tanganyka. De temps à autre on rencontre un village fortifié par les arabes, appelé *foundi*, ayant pour garnison quelques zanzibariens chargés de protéger la route jusqu'au prochain fortin, distant de quelques journées de marche. Parfois quelques tribus sauvages de nègres, nommés généralement Waïensi, descendent des solitudes de leur montagnes et attaquent une caravane. Au commencement de notre voyage nous vîmes presque tous les jours de ces foundis ; plus tard ils devinrent plus rares et même nous ne rencontrâmes pas une âme pendant quatre jours. Ce manque de population cause beaucoup d'ennuis aux voyageurs, car il oblige les porteurs à se munir de vivres qui accroissent d'autant leurs charges ; ces vivres, réduits au strict nécessaire, sont parfois insuffisants, et la faim provoque parmi les porteurs des plaintes incessantes.

A tous ces embarras nous eûmes bientôt à ajouter ceux que nous causa la petite vérole qui s'attacha à nos pas depuis Kasongo et se déclara parmi mes gens. Les quelques serviteurs amenés de la côte Ouest ne tardèrent guère à en montrer des symptômes et Thomas, l'un d'eux, en succomba, tandis qu'un autre eut la chance surprenante d'en échapper. Journellement un porteur fut enlevé par le fléau, et en tout une trentaine de mes gens perdirent la vie. Tout couverts de pustules, ils traînaient leur charge tant qu'ils le pouvaient ; mes efforts pour séparer les malades des bien portants restèrent infructueux devant l'indifférence et la stupidité de ces gens. Le manque de vivres et de population ne nous permirent pas de rester longtemps dans un endroit et d'y attendre la guérison des malades; les bien

portants se seraient certainement refusés à faire halte sans nourriture suffisante dans ces bois, même pour une demi-journée. Plusieurs caravanes que nous rencontrâmes n'eurent pas un meilleur sort; toutes avaient des malades de la petite vérole. Tippo-Tip, qui avait quitté Kasongo une semaine avant moi avec une très grande caravane, perdit plus de cent hommes. Il est presque impossible de maintenir tous ces hommes en colonne lorsqu'ils savent que la route ne présente aucun danger; toute la caravane s'échelonne alors en une longue chaîne et au moment où les premiers atteignent l'endroit fixé pour la halte et s'apprêtent à installer un bivouac pour la nuit, l'arrière-garde, c'est-à-dire, les traînards, se trouve encore à une distance de plusieurs heures de marche. Ces porteurs ne volent pas; ils sont presque tous esclaves des arabes et ils craignent trop la punition.

Nous atteignîmes enfin, le 8 août, le rivage ouest du lac, pas loin de Mtowa. Le matin de bonne heure j'avais déjà escaladé les hauteurs qui séparent le lac de la vallée de Moutondo. J'y jouis d'un coup d'œil ravissant; la vue embrasse la grande nappe d'eau qui s'étend de l'est à l'ouest, les hauteurs à l'occident et les ilôts rocheux, et plus loin de jolis villages au milieu de champs de blé et de massifs de bananiers.

Sur un de ces îlots, qu'on atteint en canot en trois à quatre heures de Mtowa, demeure, depuis quatre ans environ, un missionnaire anglais avec femme et enfants, M. Hove, de la *London Mission Society*, bien connu et apprécié pour sa connaissance parfaite et ses plans très-soigneusement dressés du lac Tanganyka. Ce missionnaire, assisté de M. Swann, s'occupait alors de monter un petit vapeur, *Good Hopes*. Le séjour n'est guère beau sur cet ilot, où il y a place à peine pour y bâtir quelques maisonnettes et planter quelques légumes; autrefois la station de la mission était installée sur la terre ferme, à Mtowa, mais on trouvait le climat moins sain que sur l'île; c'est du moins ce qu'on supposait. Les tombeaux d'européens ne manquent

pas dans les deux sites. M. Hove a choisi cet ilot parce que l'eau y est assez profonde et la baie offre un excellent abri à la navigation. Ce brave homme est le seul et dernier survivant de la foule de missionnaires passés par ici ; les autres sont ou décédés ou retournés en Europe gravement malades. Lui-même devrait bientôt se rendre en Europe à cause de son état de santé devenu peu satisfaisant ; il a assez travaillé dans ce coin de l'Afrique pour mériter un peu de repos et pour se remettre des suites de ce mauvais climat. De cet ilot, Kavala, je me rendis à la ville d'Oudjidji, au côté Nord-Est du lac ; je devais y conférer avec les arabes, principalement avec Tippo-Tip, au sujet d'une expédition éventuelle vers le Nord. La traversée se fait, avec le vent du midi régnant alors dans cette saison, en 20 ou 24 heures, tandis que le voyage de retour en sens inverse m'a pris une fois quatre jours entiers.

Oudjidji est une grande et belle ville, disposée de la même façon que Nyangwé; les maisons n'y sont pas alignées comme des rues ; c'est au contraire une agglomération de hameaux, entourés de jardins et de champs. Un arabe de sang mixte, du nom de Hassan, propriétaire des barques que j'avais affrêtées, m'y logea dans une grande maison ; je ne pus le dissuader de me pourvoir, pendant tout mon séjour, de bonne et abondante nourriture; son stratagème était excellent; il s'était fait payer bien au delà de la valeur réelle de ses provisions par le loyer exorbitant de ses barques, mais de cette manière le prestige si vanté de l'hospitalité mahométane restait sauf.

Les nouvelles qui m'attendaient dans cette localité étaient loin d'être réjouissantes. J'y appris le massacre de l'évêque Hannington et les guerres des Waganda contre le pays d'Ounyoro, l'expulsion des commerçants européens de Tabora, et autres nouvelles aussi peu rassurantes ; Tippo-Tip était déjà parti, mais il m'avait recommandé à son correspondant Mohamed Ben Halfan. Celui-ci avait aussi quitté le pays et je ne pus m'empê-

cher de croire que ces gens voulaient m'éviter afin de n'être pas obligés de me refuser les demandes que j'aurais à leur adresser. Bientôt on me dit que les communications entre le Tanganyka et le Nord étaient interrompues et que Mohamed Ben Halfan allait entrer en campagne contre le pays de Rouanda, d'où il avait été repoussé déjà deux fois en essuyant de fortes pertes. Il paraît que les arabes n'aiment pas les européens comme témoins oculaires de leurs guerres.

Il ne fallait donc pas songer à pénétrer vers le Nord, ni du côté de Stanley-Falls, ni du Tanganyka, et je me vis forcé de former quelque autre projet pour mettre à profit le temps et les moyens encore disponibles. Je n'aurais rien gagné à attendre des mois entiers un changement dans cet état de choses; d'ailleurs un long séjour dans le même localité porte atteinte à la santé; en effet, M. Bohndorf ne tarda pas à gagner à Oudjidji une maladie dangereuse qui l'empêcha de faire le moindre effort. Ces contrées, quoique d'une élévation de presque 4000 pieds au-dessus du niveau de la mer, sont néanmoins très-malsaines pour les européens. Les blancs ne sauraient supporter ce climat pendant plus de quelques années, comme sur le littoral. Ce délai passé ils doivent retourner en Europe. L'énorme distance de la côte et la marche pénible rendent les européens malades; ils arrivent déjà épuisés et tombent, par suite, plus facilement victimes des maladies locales.

La route généralement adoptée par les caravanes *via* Oudjidji et Tabora pour Zanzibar étant déjà bien connue, je me décidai à en suivre une autre plus nouvelle. Je me proposai donc d'en suivre une qui, partant de l'extrémité Sud du lac Tanganyka, se dirige vers celui, de Nyassa, et longe ce dernier jusqu'au point où la rivière Schire en sort; en descendant ce fleuve, on arrive au Zambèse, et plus loin on continue la marche jusqu'à la côte à l'Est.

Sur le Tanganyka on se sert de grandes pirogues construites par les nègres, après y avoir ajouté certaines planches, un gouvernail et une dunette. Ce travail est confié à des charpentiers de Zanzibar. Au milieu se place un grand mât assez élevé, portant une voile carrée de dimensions colossales. Pendant le calme on avance à force de rames; chaque pirogue porte un équipage de 16 à 20 nègres ou zanzibariens. La navigation dans ces barques n'est pas sans danger; souvent il éclate sur le lac de furieuses bourrasques suivies d'un roulis considérable qui contraint fréquemment les navires à s'abriter dans un endroit moins exposé le long de la plage, jusqu'à ce que le temps se remette au beau. Mon hôte, Hassan, à Oudjidji, me fournit une de ces barques montée par dix-huit matelots, pour la traversée jusqu'à la pointe méridionale du lac et je le payai en marchandises (*americani* ou cotonnades américaines) valant dans ce pays 5 à 600 dollars.

Ayant tout préparé à Oudjidji, je retournai dans la barque affrétée à la demeure hospitalière de M. Hove, à Kavala. Mes hommes, qui avaient gagné la petite vérole à Kasongo et qui étaient restés en arrière, étaient arrivés depuis au même endroit. Le 8 septembre tous les préparatifs pour le départ furent terminés. Notre destination était la baie de Niormkolo sur la rive Sud du lac. Une mission anglaise y est établie, mais le missionnaire en station venait de mourir et il ne restait que son tombeau au milieu de ces solitudes, loin de tout lieu habité. En même temps que moi, M. Swann quittait Kavala, mais une violente tempête sépara nos barques dès le deuxième jour au milieu de la nuit, et nous ne nous retrouvâmes que bien des semaines plus tard sur le lac Nyassa.

La traversée dura onze jours, à cause de nombreuses interruptions, et nous nous vîmes souvent obligés de mettre en panne le long de la plage dans l'attente d'un vent plus favorable. Le 13 septembre nous relâchames à l'ancienne station belge de Karéma, sur la côte orientale du lac. Elle a été fondée par le

capitaine belge, M. Storms, qui établit aussi la station de Mpalla sur la rive opposée, à l'Ouest. Karéma eut à soutenir plusieurs attaques des montagnards indigènes, avides de butin. L'Etat du Congo a abandonné ces deux stations et cédé tout le territoire, avec les bâtisses bien fortifiées, à une mission française. Cette société de missionnaires possède trois stations sur le Tanganyka et cherche aussi à se fixer sur le bas Congo.

Les peuplades nègres habitant les montagnes entre Oudjidji et Karéma étant très-sauvages ; personne n'a encore réussi à les dompter, pas même les arabes. C'est pourquoi les paisibles habitants de Karéma et des environs se sont fortifiés dans leurs villages, dans la crainte de quelque surprise.

Après une traversée orageuse et très désagréable, nous mouillâmes au port de Niokolo, caché derrière une courte chaîne d'îlôts rocheux, et nous érigeâmes des tentes et quelques misérables cabanes pour mon personnel sur la plage déserte et désolée, la barque ayant dû retourner le même jour à Oudjidji avec les zanzibariens. Les petites îles voisines sont habitées par une vilaine population de nègres très antipathiques, dont les chefs se font continuellement la guerre et qui ne vivent que de piraterie et de pêche. Ces îles étant trop rocheuses pour permettre la moindre culture, le poisson est la seule nourriture de ces sauvages, qui attaquent et pillent tous les navires de passage faiblement équipés.

Je fus obligé d'engager des porteurs pour la marche vers le lac Nyassa en essayant de raccoler du monde jusqu'aux villages les plus éloignés, mais généralement sans résultat. Les porteurs ne se présentèrent toujours qu'en petit nombre et accompagnés d'une espèce de chef, ce dernier extorquant des cadeaux ; ce n'est que dix jours après que je réussis à en rassembler un certain nombre prêts à transporter mes bagages jusqu'à Fambo, distant de deux à trois jours de marche; mais comme ils ne suffisaient pas à transporter le tout, je résolus de fractionner ma caravane.

Le premier détachement se mit en marche sous les ordres de mes serviteurs, mais il n'arriva qu'à Mpensa, où il dut s'arrêter par suite d'une guerre éclatée entre les peuples de Mpensa et de Fambo. Quelques jours après, une deuxième escouade partit avec Bohndorf, transporté dans un hamac. D'abord les nègres avaient refusé de transporter mon compagnon de voyage malade. Puis survint une troupe d'indigènes de Mpensa pour enlever le reste de mes bagages ; après beaucoup de fatigues et rançonné indignement par ces peuples nègres méchants, je me trouvai, le 29 septembre, installé dans le grand village, entouré de palissades hautes et serrées, du sultan Mpensa. Quelques heures de marche le séparaient de notre demeure de Fambo, une montagne s'élevant entre les deux localités. Les gens de Mpensa se déclarèrent disposés à transporter mes bagages jusqu'au milieu de la route à une distance d'une heure et demie, mais à peine eurent-t-ils escaladé le défilé de la montagne qu'ils jetèrent leurs charges au milieu des buissons en prenant la fuite vers leur village fortifié. Je dépêchai quelques hommes à Fambo et bientôt arriva une bande d'indigènes pour enlever les bagages, mais ils se réfugièrent aussitôt après dans leur village également fortifié. Les nègres de ces pays sont en un état de guerre permanent; il n'existe aucune communication entre eux, chaque village se renfermant derrière ses palissades.

Heureusement je trouvai un chef un peu plus raisonnable dans le grand village de Fambo; il me promit des porteurs jusqu'au Nyassa. Je me procurai assez de monde, environ soixante hommes, auxquels je payai une avance en marchandises avec promesses de solder les comptes au Nyassa, mais deux jours après la moitié s'était échappée. Tout au plus environ vingt hommes m'accompagnèrent jusqu'au lac ; ils craignaient d'être attaqués et pillés, même d'être faits esclaves à leur retour.

La marche de Niormkolo au lac Nyassa dura 22 jours, et je trouvais toujours des porteurs m'accompagnant pour deux ou trois

jours; telle est la peur que les tribus ont l'une de l'autre que je ne réussissais qu'avec peine à enrôler des hommes nouveaux. Le plus difficile était de trouver des porteurs pour le hamac où couchait M. Bohndorf, toujours malade, les nègres étant très-effrayés d'un européen malade. Ce genre de transport revient naturellement très-cher; aussi les cotonnades et autres marchandises ne suffirent pas pour payer les gens de Fambo restés fidèles.

La contrée entre les bassins des deux grands lacs est très belle et très intéressante; des plateaux s'élevant jusqu'à 4,000 pieds, couverts de futaies par trop épaisses, coupés par des chaînes parallèles de montagnes; partout des rivières et des ruisseaux rapides d'une belle eau fraîche et limpide. Des hordes sauvages descendent souvent dans la plaine, détruisant les villages, tuant les hommes et emmenant en esclavage femmes et enfants. Nous passâmes devant plusieurs de ces villages détruits et abandonnés. La température de ces plateaux était agréable; dans les premières heures matinales il faisait un froid très-vif, et à tout prendre cette contrée me semblait être la plus salubre de toutes celles que nous avions traversées. Plus on s'approche du rivage Nord du Nyassa, plus les montagnes deviennent hautes, et à Miniawanda les plus hauts sommets ne peuvent avoir moins de 8 à 9,000 pieds. Les ardoises cristallines, de grands rochers de quarzite et le granit prédominent ici, mais on rencontre aussi des formations éruptives et volcaniques. On trouve même à peu de distance des rives Nord des formations sédimentaires, des pierres calcaires sableuses en couches avec des empreintes peu distinctes de coquillages, mais il est difficile de se prononcer d'une manière positive sur l'âge de ces gisements.

Le 4 octobre, nous traversâmes un plateau peu boisé, à 5,300 pieds d'altitude suivant mes observations, formant une ligne de partage des eaux; la petite rivière Saïsi avec quelques ruisseaux se dirige vers le Nord pour se jeter dans le lac Leopold,

encore peu connu, tandis que les autres rivières coulent vers le midi et se déversent dans le Tschambési. Ce dernier fleuve débouche dans le lac de Banguéolo et ce lac a une issue à son côté Sud-Ouest correspondant avec le Louapala, lequel forme le Congo après son confluent avec le Loualaba, de sorte que nous avons devant nous l'une des principales régions des sources de ce fleuve énorme. Dans cette marche rendue déjà assez pénible par cette question des porteurs, j'eus le malheur de perdre le troisième de mes serviteurs de la côte occidentale; il succomba, après de longs mois de souffrance, d'une consomption inguérissable.

Dimanche soir, 17 octobre, j'arrivai à la station Nkondé, sur le rivage Nord-Ouest du lac Nyassa, ayant terminé une marche fatigante depuis trois heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi. Nkondé est un établissement de l'*African Lakes Company*, fondée par des écossais, très-liée avec la mission sur le lac Nyassa, *Livingstonia*. Un des principaux membres de cette entreprise commerciale et un protecteur fervent de la mission a envoyé, il y a de longues années, dans ce pays, des ingénieurs pour tracer une route entre le Tanganyka et le Nyassa; on traça effectivement une véritable route sur les hautes montagnes entre Nkondé et Miniawanda, mais les ingénieurs périrent l'un après l'autre, et les milliers de livres sterling dépensées sont probablement autant d'argent jeté, parce que si la route n'est entretenue, elle n'existera bientôt plus. Elle était achevée sur la dixième partie environ de la distance entre les deux lacs. Maintenant on n'y pense même plus ; pourtant on en voit encore la trace.

Dans cette station vivaient beaucoup d'européens, principalement des missionnaires écossais, et le petit bateau l'*Ilala* y était justement amarré. Nkondé n'existe que depuis peu de temps; cependant un commerce des plus actifs s'y est développé, surtout en ivoire, et si la station pouvait se fournir d'une plus grande quantité de marchandises elle deviendrait encore plus importante.

J'étais étonné d'y voir des arabes venus de Zanzibar *via* Ounyanembé et Tabora pour vendre leur ivoire aux anglais, au lieu de l'envoyer à Zanzibar.

Pour traverser le lac Nyassa, du rivage Nord jusqu'à l'ancienne station des missionnaires, Livingstonia, à l'extrémité méridionale du lac, il nous fallut cinq jours. Environ au milieu de la distance, sur le rivage Ouest, a été fondée la station de Bandana, établissement assez grand, avec de belles et commodes habitations ; cette mission est dirigée par M. le Dr Laws, qui réside depuis un assez grand nombre d'années sur le Nyassa et a rendu beaucoup de services à la cause civilisatrice de ces régions.

Les montagnes de l'intérieur sont hantées par les Mangoni, tribu des plus sauvages et des plus audacieuses parmi les Cafres Zoulous, qui fait souvent des descentes sur la pauvre population des lacs, mettant tout à feu et à sang. Ces sauvages dédaignant l'usage des armes à feu, ne se servent que de l'asagaï et du bouclier. Ils surprennent fréquemment en grandes masses les villageois, et les massacrent par pur instinct sanguinaire sans faire d'esclaves. A beaucoup d'endroits on aperçoit sur les lacs des stations sur palafittes sur lesquelles les habitants sans défense se réfugient lors des invasions des Mangoni. Les petites îles rocheuses du rivage Ouest du lac sont également couvertes par de pauvres huttes d'indigènes pour les abriter contre ces Cafres. Peu avant notre visite à Bandana une troupe de ces barbares s'était avancée jusqu'à proximité de la mission et y avait fait un carnage des femmes et des enfants. Les missionnaires écossais ont depuis essayé de fonder des stations parmi ce peuple afin d'empêcher par leur influence de telles atrocités; jusqu'à cette époque aucun européen n'a encore été tué par eux, mais par contre ces êtres farouches semblent vouloir exterminer complètement la race indigène. Ces tueurs émérites sont des Cafres Zoulous venant de fort loin au Sud et qui se sont fixés dans ce pays depuis nombre d'années, comme je l'ai déjà dit.

La station de Livingstonia, où j'arrivai le 23 octobre, est située dans un site pittoresque au pied d'une haute montagne et au milieu d'une riche végétation. Malheureusement cette contrée est malsaine et la chaleur y est insupportable. Les maisons des missionnaires tombent en ruines et tout a été déménagé à Bandana, où la chaleur est moins accablante, mais où la terre est stérile et sablonneuse. On est parvenu, avec beaucoup de peine, à y créer quelques jardins.

Vis-à-vis de Bandana, sur la rive orientale du lac, est située, sur un ilot, une autre mission anglaise de l'*University Mission Society* possédant aussi un petit bateau à vapeur.

Le 25 octobre, nous quittâmes l'ancienne station Livingstonia et débouchâmes dans le fleuve Schire, qui prend naissance dans le lac Nyassa pour se jeter plus loin dans le grand fleuve Zambèse. Après un court trajet le Schire s'étend en un petit lac très peu profond, appelé Pamololo, d'un tirant d'eau de quatre pieds seulement dans beaucoup d'endroits et parsemé de grands bancs de sable pendant la saison des sécheresses. Les environs sont assez peuplés ; la pêche, la chasse et un peu d'agriculture occupent principalement les tribus nègres. Cette rivière étroite forme d'innombrables méandres ; elle fourmille d'hippopotames et de crocodiles ; jamais je n'ai rencontré un fleuve contenant autant d'hippopotames.

Le soir du 26 octobre nous nous trouvâmes en face de la station Matopé, où l'*African Lakes Company* a bâti une maisonnette. En aval de Matopé il y a des rapides, les cataractes de Murchison, de peu de hauteur; elles empêchent néanmoins toute navigation. Nous étions donc obligés de décharger toutes nos marchandises et de les faire transporter par des porteurs à l'endroit le plus voisin, Mandala, distant de deux journées de marche.

Mandala est la principale station de l'*African Lakes Company* ; tout auprès se trouve la grande station Blantyre, qui tire son nom du petit village où Livingstone a vu le jour. Les stations

commerciales et de missions, placées sur des hauteurs, paraissent être assez salubres et sont très bien installées. Le pays est magnifique, tout un parc dans une plaine riante, encadrée de montagnes pittoresques et traversée par de frais cours d'eau d'une limpidité cristalline, à une élévation de 3,000 pieds au-dessus du niveau du lac.

Sur les instances de l'*African Lakes Company,* le gouvernement y a envoyé un Consul payé par la Couronne. Le pays n'ayant pas de maître, politiquement parlant, et la côte la moins éloignée appartenant au Portugal, la principale mission de ce Consul serait d'empêcher les transports d'esclaves vers la côte.

Récemment le siège de ce consulat était encore à Mandala, mais on vient de lui choisir une autre résidence à trois petites journées plus au Nord, entre le Schire et le lac Schiua, et on y construisit alors une maison consulaire à beaucoup de frais. Le site est encore plus élevé et on le dit très frais ; dans le voisinage quelques anglais ont commencé des plantations de canne à sucre et de café.

Mandala est par conséquent le centre de la Compagnie commerciale écossaise et les divers produits des factoreries y sont apportés pour être expédiés à la côte. Ce sont principalement des dents d'éléphants et d'hippopotames, du caoutchouc, de l'huile de sésame, des noisettes de terre, des peaux. On a fait également quelques essais de culture du café. Le résultat de ces essais n'est pas encore bien connu.

Dans la station magnifiquement établie de Blantyre, avec ses belles maisons aérées, construites de briques cuites, on aperçoit un vaste jardin d'agrément bien entretenu, de grandes allées d'eucalyptus, des jardins potagers, des champs de blé. Un médecin y est même attaché, de sorte que les missionnaires, dans ce pays comparativement salubre, ne manquent absolument d'aucun confort et y mènent une vie très agréable. La population nègre des environs est par contre peu sympathique ; aussi de grandes

troupes de guerriers Mangoni se sont déjà portées sur Bangala et ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on a pu les engager à se retirer.

Puisque l'occasion s'en présente, qu'il me soit permis de m'arrêter sur un fait peu connu des voyageurs, surtout de ceux venant de la côte Ouest, où une hospitalité sans bornes est à l'ordre du jour. Le logement et la nourriture dans les factoreries de l'*African Lakes Company*, société de commerce et mission en même temps, ainsi que les passages à bord de leurs vapeurs doivent se payer, et à l'heure du départ on me remit une note s'élevant à plus de Liv. stg. 200. Mon intention n'est pas de faire des objections contre ce système ou de me plaindre des sommes demandées; seulement je trouve que les agents à Nkondé devraient en informer les voyageurs. Dans l'Afrique Occidentale on est habitué à des institutions tout à fait différentes et bien des personnes prendraient d'autres dispositions s'ils savaient que le trajet du Nyassa à la côte coûte Lstg. 50 par tête, plus une somme très élevée pour les bagages et pour « boarding » (logement et nourriture).

De la grande station de Mandala, il fallut de nouveau transporter les marchandises et les bagages à dos d'homme à la station de Katounga, à deux journées de marche sur le fleuve Schire; de cette façon on tourne les cataractes de Murchison par une marche de quatre jours. Le vapeur de la mission, le *Lady Nyassa*, devait ensuite nous transporter sur le Schire et le Zambèse. Le 8 novembre, j'entrepris ce voyage et j'arrivai le lendemain à midi au village de Katounga, ou il y a une petite maison de station. Le gibier fourmille dans les pays longeant le Schire, surtout sur la rive droite, dans la vaste plaine qui s'étend jusqu'au Zambèse; c'est une des parties de l'Afrique les plus giboyeuses. De nombreux troupeaux d'antilopes de toutes espèces, des zébres, des léopards, des lions même abondent, et un peu plus en aval de notre station, dans une grande plaine marécageuse, nous aper-

çûmes plusieurs troupeaux d'éléphants; dans les terrains plus accidentés et plus distants du fleuve se trouve aussi le gnou, cet animal étrange.

Le 19 novembre, le petit vapeur déjà mentionné arriva du Zambèse, mais des évènements que je ne pouvais prévoir ne m'encouragèrent pas à hâter mon départ. Je dois mentionner des faits sur lesquels un malheureux autrichien a exercé une grande influence, et qui démontrent l'incertitude de la réalisation de bon nombre de projets de voyage.

Les peuplades habitant les deux rives du Schire sont sous la domination d'environ six chefs, dont le plus ancien et le plus influent s'appella Kazizi, un vieillard qui, dans sa jeunesse, accompagna Livingstone pendant une partie de ses voyages. Un peu plus en aval avait demeuré le chef Chipotolo, tué d'un coup de feu par un marchand anglais, nommé Fennik, qui fut ensuite assassiné à son tour. Depuis ce temps régnait sur ce groupe de villages Chikousi, fils de Chipotolo, jeune homme élevé pendant son enfance dans la mission de Blantyre, mais qui, après l'avoir quittée, menait une vie déréglée et s'adonnait surtout à la boisson. Six mois environ avant mon arrivée dans ce pays, un marchand européen remonta le Schire avec quelques cargaisons de marchandises, pour y exercer son commerce, surtout pour acheter de l'ivoire. Ce commerçant viennois, se nommait Hinkelmann. Il s'était installé dans le village de Chikousi et avait déjà conclu quelques affaires avec cet individu, quand un beau jour tous deux se prirent de querelle et Chikousi fit massacrer Hinkelmann de la plus cruelle manière. Chikousi s'empara alors de toutes les marchandises de sa victime (entr'autres beaucoup de bons fusils), causant par cet acte de brigandage une grande perte à la maison qui avait fourni les marchandises à Hinkelmann. Ni les autorités portugaises de la côte, ni le gouvernement anglais ne purent tirer vengeance de ce guet-apens. Mais peu de jours avant mon arrivée à la station de Katounga, le vieux

chef Kazizi avait déclaré la guerre au jeune Chikousi, sous prétexte de le punir de l'assassinat de l'européen. Les deux partis disposaient de forces assez considérables, composées de quelques milliers d'hommes, presque tous armés de fusils, et notre station se trouvait être placées entre les deux belligerants. Avec un tirant d'eau plus élevé, il eût été facile de descendre le fleuve sur le vapeur, mais le vieux navire usé et très chargé, ayant à plusieurs reprises vainement essayé de naviguer dans les eaux basses et obstruées par une quantité de bancs de sable, échoua et resta engagé dans le sable. On commanda à tous les hommes de descendre dans l'eau, mais étant nouveaux et inexpérimentés ils ne savaient pas manier le bateau. En face de ce danger, et Chikousi ayant déclaré qu'il attaquerait et pillerait le vapeur, je préférais attendre encore quelque temps pour ne pas exposer mes collections et journaux, si près de ma destination, après les avoir traînés et conservés à travers tout le continent. Les jours suivants Kazizi détruisit quelques grands villages de Chikousi ; nous apprîmes le 3 décembre que ce malfaiteur avait été cerné par l'ennemi, sur quoi nous quittâmes la station de Katounga. Après une traversée des plus désagréables et fatigantes nous arrivâmes sept jours plus tard à la petite station de Visenti, située au-dessous du confluent du Schire avec le Zambèse. Bientôt la nouvelle se répandit que Chikousi avait été fait prisonnier et tué par Kazizi.

Les embouchures du grand Zambèse sont très peu profondes et ensablées, ce qui empêche ordinairement les bateaux à vapeur de remonter le fleuve ; on ne trouve dans les environs aucune ville de quelque importance. Le point le plus important à atteindre sur le bord de la mer en quittant Visenti, est la ville portugaise de Quilimane, sur le fleuve Quaqua. En laissant derrière nous Visenti, nous passâmes la ligne de partage des eaux entre le Quaqua et le Zambèse, dans une plaine à peine large de trois kilomètres et couverte d'herbes, submergée par les eaux pendant

la saison des pluies, par les deux fleuves qui s'y réunissent en formant une grande inondation.

Je descendis le Quaquo sur une petit canot et nous arrivâmes au bout de quelques jours, poursuivis sans pitié par des légions de moustiques et souffrant beaucoup de la chaleur torride, le 13 décembre de l'an dernier, dans la ville portugaise de Quilimane, sur l'Océan indien.

Ainsi, au début de mon entreprise j'arrivai le 13 août 1885 à Banana, à l'embouchure du Congo, et le 13 décembre 1886, juste seize mois plus tard, à l'embouchure du Zambèse, ou plutôt du Quaqua.

Je me disposai sans retard, en compagnie de M. Bohndorf, qui s'était enfin remis de sa longue maladie, de son domestique nègre et des trois jeunes gens de Why restés à mon service, à effectuer mon retour en Europe.

La fortune m'a favorisé pendant toute cette expédition, en me préservant de toute maladie grave, à l'exception toutefois de quelques légers accès de fièvre sur le bas Congo. Si je n'ai pu suivre la route que je me proposais, je me console en face du sort commun d'autres expéditions qui se sont vues forcées de changer d'itinéraire. Jamais, de mémoire d'homme, on n'a accompli une expédition non interrompue depuis l'embouchure du Congo jusqu'à celle du Zambèse. En suivant une direction nouvelle on parvient toujours à recueillir de nouvelles observations sur la géographie et les autres sciences; pour ce qui est de l'histoire naturelle, de l'ethnographie et des affaires politiques, je faisais autant de recherches et d'observations que possible ; je rassemblais des collections de tous genres, encore inconnues à Vienne ; en outre je m'efforçais de réunir toutes les informations à ma portée sur le commerce.

Je venais de terminer ma troisième et probablement dernière expédition en Afrique; plusieurs fois mes pieds ont foulé le sol du continent noir; en 1874 et 1877 je naviguais sur le fleuve

Ogowé dont l'exploration fut continuée après moi avec le plus grand succès par M. de Brazza. En 1879 et 1881, je traversai le Maroc, je franchis l'Atlas et l'Anti-Atlas, je pénétrai par de nouvelles routes dans le Sahara occidental, et après cette traversée, j'arrivai à Timbouctou, tant désiré et si rarement atteint. Je fis encore, en partant de Timbouctou, par des routes jusqu'alors inconnues, à travers le Soudan occidental, le voyage de la Sénégambie. Mais a dernière expédition, que je viens de décrire, en 1885 et 1886, me donna une idée de la création du roi des Belges, l'Etat du Congo, dans toute son étendue; je parcourus des sites féeriques sur les lacs Tanganyka et Nyassa et je descendis dans la vallée chaude et humide du Zambèse, continuant le cours de mes explorations dans les principaux endroits de l'Est de l'Afrique. Tout en parcourant les régions les plus insalubres du continent, j'ai toujours échappé aux maladies de ces climats meurtiers et aux mille périls de ces pays sauvages, considérés avec raison comme dangereux, sans être une seule fois réduit à la nécessité de faire usage des armes contre les indigènes.

En ces derniers temps, l'européen pénètre toujours plus loin en Afrique et y fait triompher ses idées de progrès; il existe à peine encore un point de la côte sans un drapeau européen déployé; l'étranger à figure blanche se fraie un chemin jusqu'au cœur du vaste continent; de toutes les directions arrivent d'abord l'explorateur et le missionnaire, le commerçant et... les soldats. C'est ce que disent les indigènes émerveillés.

Puisse notre influence grandissante en Afrique apporter le vrai progrès aux peuples de couleur de ce continent! D'ailleurs jamais le nègre ne disparaitra de sa terre natale, comme les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord, ou les aborigènes de l'Australie. L'Afrique Equatoriale restera toujours aux africains. Il est à souhaiter que les nègres renoncent à beaucoup de mœurs et d'habitudes, peu compatibles avec nos manières de voir; puissent

nos idées trouver accès auprès des indigènes autant que le permettront leur compréhension, la nature du pays et son climat !

Prague, septembre 1887.

O. LENZ.

LES EXPEDITIONS ÉGYPTIENNES EN AFRIQUE (*)

LE DAR-FOR

PENDANT LA GESTION DU FEU GÉNÉRAL GORDON-PACHA

PAR LE

Colonel **MESSADAGLIA-BEY**, *ancien Gouverneur général de cette province* (**).

Le *Dar-For* proprement dit (*Pays des For*) est une immense zone circonscrite entre le 23ᵉ et le 29ᵉ degrés de longitude Est de Greenwich et entre le 10ᵉ et le 16ᵉ degrés de latitude Nord. C'est donc un carré de 6 degrés géographiques de côté, ou bien de 666 kilomètres, ce qui donne une superficie totale approximative de 450,000 kilomètres carrés.

Physiquement le pays pourrait être divisé en deux parties : *Dar-For de l'Est* et *Dar-For de l'Ouest*.

La ligne de démarcation pourrait être tracée en partant du Sud au 24ᵉ degré de longitude et allant diagonalement au 26ᵉ degré 30'.

Cette limite, que le général Gordon lui-même a indiquée comme ligne de démarcation entre le versant du Nil et celui du Lac Tchad, est la véritable ligne de partage des eaux connue même par les indigènes sous le nom de *fetgiamba* (séparation).

Le Dar-For de l'Est est plat, peu boisé et presque sans eau pendant l'été ; ce sont des steppes avec quelques bouquets de baobabs (*Adansonia*), d'acacias ou des tamariniers.

Le sol est couvert d'une couche épaisse de sable qui augmente la chaleur presque constante dans le pays.

(*) Voir Série II, pages 343, 425, 431, 489, 573.

(**) Voir le Compte rendu de la séance du 23 décembre 1887.



Le *Kharif* (saison des pluies) est presque insignifiant au Nord-Est, tandis que au Sud-Est la pluie est abondante; on y cultive tout de même partout et avec succès le millet, qui est le blé du pays, le bamia, l'oignon et le coton.

Ce résultat est dù en grande partie à la fertilité du sol et aux abondantes infiltrations des différents cours d'eau que les montagnes reversent dans la plaine, où l'eau disparait sous le sable après un parcours plus ou moins long.

Cette partie du pays est habitée par des tribus arabes venues depuis des siècles du Yemen et de la côte orientale de la mer Rouge. Ces tribus ont conservé jusqu'à présent leur nom originaire précédé du nom générique *horbans*, ce qui les distingue des indigènes qui s'appellent tout simplement For. Ainsi par exemple on dit : *Horbans-Mahalia*, *Horbans-Resegat*, etc.; le second nom est celui du chef de la famille dont la tribu est issue.

Le Dar-For de l'Ouest est montueux, très boisé, on y trouve une grande quantité de torrents. Ces torrents sont à sec pendant les grandes chaleurs ; mais il suffit de faire avec les mains un trou dans le sable pour avoir immédiatement de l'eau qui, après quelques minutes de repos, devient claire comme de l'eau de source.

L'Ouest est peuplé en grande partie par la race Forienne pure.

Le sol des montagnes, des oasis et des environs est noirâtre, compacte et léger et d'une grande fertilité.

Au Nord-Ouest, dans les oasis de Djebel Sy, bien que l'eau ne coule pas dans les ruisseaux comme à Djebel Marrah, on en trouve abondamment dans les nombreux puits que les indigènes mêmes ont creusés dans les bas fonds ; cette eau est claire et potable.

Dans cette contrée, la nature a été aussi prodigue qu'elle a été avare pour la contrée de l'Est.

La flore est des plus riches ; dans la plaine on trouve des forêts immenses de palmiers entremêlés d'adansonia et d'acacias ; un peu plus haut, sur les montagnes, croissent l'ébénier, l'eucalyptus, le citronnier, la vigne, le figuier et le grenadier ; les légumes indigènes abondent, ainsi que les fleurs des pays tropicaux.

La faune n'est pas moins riche et variée. L'éléphant, le rhinocéros, le bison, le lion, le buffle et l'âne sauvage habitent par troupeaux ces immenses forêts ; tandis que la girafe, l'autruche et une grande variété d'antilopes parcourent les plaines riches et verdoyantes. Le climat est excellent, la température modérée; en un mot l'Ouest est très fertile et très salubre.

***

Voici maintenant quelques notes, que j'appelerai rétrospectives, pour donner une idée de ce qu'était ce pays avant l'occupation égyptienne.

Le gouvernement était le suivant :

Un grand Sultan (dans la langue du pays *Sultan-el-For*) avait sa résidence à *Facher*, qui est la capitale ; (*Facher* en langue *Foraouie* signifie *maison*, ou encore *résidence du Sultan*).

Celui-ci était le maître absolu de tout le pays et il avait une armée considérable d'esclaves, vêtus du costume d'Adam, armés de lances et flèches, avec quelques fusils à mèche ou à pierre ; ces gens étaient sous le commandement d'un chef, qui avait le titre de *Magdoum*.

Le symbole de l'autorité impériale était le *grand nahass* ; ce sont deux immenses tambours en cuivre montés d'une peau de bœuf.

La résidence impériale était bâtie sur le mamelon qui est à l'Est de la ville et qui, probablement pour cette raison, avait pris le nom de *Khor-el-Aafia* (vallée de la force ou de la résistance) ; tandis que le mamelon sur lequel est la ville s'appelait *Khor Tendelti* (vallée de l'abondance).

Dix-huit autres Sultans avaient droit au *Nahass*, mais de dimensions variables, suivant le grade hiérarchique de leur propriétaire.

Une grande quantité de *Meluks* (rois) venaient ensuite; la plupart de ces souverains étaient dépourvus d'États et leurs titres étaient simplement honorifiques.

Ceux qui étaient désignés par le Grand Sultan au gouvernement des provinces, avaient sous leurs ordres des *Magdoum* et des *Certaï*, qui étaient les chefs d'un nombre d'hommes déterminé, armés et habillés comme ceux du grand Sultan et qui, d'après le caprice de leur maitre, se rendaient dans les pays qui étaient sous leur dépendance pour y

prendre les provisions dont ils avaient besoin, ou prélever l'impôt habituel.

Le grand Sultan percevait l'impôt directement des Sultans vassaux, et il ne se s'immisçait dans les affaires internes que dans les trois cas suivants :

1° Si le pays était en guerre avec un pays voisin ;

2° Si la guerre civile éclatait dans le pays même ;

3° Si des différends sérieux surgissaient entre deux dignitaires.

Le grand Sultan vis-à-vis de ses sujets représentait presque une divinité.

Dès le jour de son avènement il ne pouvait se montrer à personne en dehors de ses femmes et enfants, toujours très nombreux ; pour le reste des mortels sa figure était voilée par un mouchoir en soie aux couleurs vives, et sa tête était couverte d'un immense chapeau en paille très lourd, mais d'un travail irréprochable.

Ses pieds ne devaient jamais toucher terre ; il marchait toujours sur des tapis et quand il sortait de sa maison, des hommes le portaient respectueusement sur les bras jusqu'à l'âne ou le cheval qui avait eu l'honneur d'être choisi pour servir de monture à cet illustre personnage.

Toute personne qui était reçue par le Sultan devait, en se présentant, se mettre à genoux, les coudes appuyés aux cuisses, la tête prosternée, et il devait gratter la terre pendant tout le temps que durait l'audience.

Le même cérémonial était imposé à toutes les personnes qui avaient l'honneur de rencontrer Sa Majesté Impériale sur les chemins publics, lorsqu'elle sortait pour la promenade.

Le souverain avait droit de vie et de mort sur tous ses sujets et les sultans vassaux.

Ces sultans sauvages avaient, comme tous les mortels, leur ambition et leurs caprices.

Leur ambition consistait en ceci : le grand Sultan, par exemple, avait sa maison au *Khor-el-Aafia* construite, comme toutes les autres, en briques crues, mais elle était grande et spacieuse ; les parois et les plafonds de toutes les chambres étaient recouverts d'étoffes en soie ou

en velours et elle était peuplée d'un grand nombre de concubines et d'esclaves.

Leurs caprices se manifestaient dans les dépenses folles qu'ils faisaient pour des futilités, telles que l'achat d'un gros stock de joujoux ou autres vétilles semblables.

Les femmes légitimes et les filles du Sultan, qui avaient le titre de *mêrams* (princesses), jouissaient des mêmes prérogatives et n'étaient pas moins prodigues que leur maître et père.

Le Sultan du Dar-For avait sa résidence d'été à Djebel-Marrah, dans la localité connue sous le nom de *Nourgnia* ; cette localité, pendant le séjour du Sultan seulement, et pour le motif que j'ai indiqué plus haut, s'appelait *Facher Fuyé* ou *Facher au mont*.

Pour donner une idée des richesses que ces maisons contenaient en étoffes de prix, il suffira de dire qu'un tiers au moins des troupes qui ont occupé Facher en 1872, se sont habillées avec les étoffes trouvées dans les maisons et dans les magasins du Sultan. Ces troupes comprenaient un effectif de 10,000 hommes environ, et si l'on tient compte des 8 mois de campagne faits pour pénétrer à Facher, cette proportion du tiers se trouve plutôt au-dessous de la vérité.

Telle était donc la condition du Dar-For quand l'armée khédiviale prit possession de Facher et de tout le pays qui est entre cette ville et le Kordofan (1872).

En peu de temps la conquête s'étendit au Sud, Nord et Ouest, mais le Sultan Ibrahim qui avec ses hommes et ses partisans s'était retiré à Djebel Marrah a tenu tête à nos troupes pendant plusieurs années.

En 1876, les vivres lui faisant défaut, il fit un effort suprême pour s'approvisionner et descendit à *Tineh*, ou il fut attaqué par nos troupes, et perdit la vie.

*
* *

Son successeur immédiat, un certain Mohamed Haroun, de la tribu Fellata, pauvre et misérable Faki qui n'avait d'autres vertus que l'ambition et la cupidité, prit possession de la résidence du Sultan Ibrahim à Nourgnia et se donna les titres suivants :



« *Le Sultan Mohamed Haroun-el-Rachid; le croyant, le vertueux, le vainqueur, le fidèle, le très-fortuné, l'exterminateur des impies, par la grâce de Dieu, par la Sainteté du Koran et par l'intercession du Prophète, Sultan de Dar-For.* »

C'est presque à cette époque que Gordon Pacha fut nommé Gouverneur général du Soudan, de la mer Rouge et des Provinces Équatoriales.

Le Dar-For était en feu, car Haroun, en vrai intrigant qu'il était, avait expédié dans tous les pays des émissaires aussi ambitieux et cupides que lui, menaçant les habitants d'incendier et piller toutes les propriétés de ceux qui auraient payé l'impôt au Gouvernement.

Voilà donc dans quelles circonstances l'illustre général Gordon prit possession de son nouveau poste.

Le premier Moudir Hoomoum (Gouverneur général) du Dar-For, fut un certain Mohamed Immam, de la famille El-Khobara (les guides), qui fut en suite élevé à la dignité de Pacha.

Ses trois frères occupaient les fonctions suivantes :

Hamsa Bey-el-Khabir, moudir d'el-Facher ; Mohamed-el-Nur Bey-el-Khabir, moudir de l'Ouest et Hakmet Bey-el-Khabir, mahmour à Hedgema.

Le pays était divisé en trois moudiriehs, savoir : *Facher*, *Dara*, *Kolkol*. Les frais étaient de 150,000 L. E. par an (3,900,000 francs) ; le déficit de 113,000 L. E. (2,938,000 francs), comme il résulte du document original que j'ai l'honneur de vous soumettre. (1)

Pendant la gestion de la famille El-Khobara, le Gouvernement n'avait obtenu aucun résultat, ni contre les rebelles, ni dans l'administration du pays.

Gordon Pacha nomma alors Hassan Pacha Helmy Gouverneur général du Dar-For, et un circassien nommé Zakarias Bey, lieutenant-colonel dans l'armée, fut nommé moudir à El-Facher et commandant des troupes.

Les opérations contre Haroun commencèrent aussitôt. Les débuts ne furent pas heureux ; en peu de jours Haroun avait réussi à con-

(1) Le conférencier à présenté aux membres de la Société les documents originaux qui sont insérés dans cette brochure ainsi que le budget du Soudan, rédigé par le général Gordon lui-même.

centrer aux environs de Facher un grand nombre de Fors et pendant une nuit orageuse il s'empara des puits qui étaient dans la vallée Tendelti, les seuls à disposition des troupes, et bloqua la forteresse.

Ce fut à cette époque que Gordon Pacha décida de se rendre en personne au Dar-For.

Le 16 juin 1877, il arriva aux environs de Facher avec une escorte de 30 ou 35 hommes ; il trouva, comme je l'ai dit, la forteresse bloquée par les insurgés, mais il n'arrêta même pas son chameau ; au contraire il poussa au grand trot parmi les For et pénétra dans la citadelle avec toute son escorte. Cet acte audacieux avait stupéfié les insurgés à un tel point, qu'il avait pu s'accomplir en moins de temps qu'il n'en avait fallu aux rebelles pour le constater.

A l'arrivée du général Gordon au Facher, les choses changèrent de face ; les insurgés battus et poursuivis dans la plaine furent contraints de se retirer dans la montagne.

Pendant ce temps le moudir de Shaka, Soleiman Ziber, faisait soulever les troupes et les habitants de sa moudirieh, et marchait, menaçant, vers *Dara*. Gordon Pacha alla à sa rencontre et obtint la soumission du rebelle. En cette circonstance, un des chefs de Soleiman, nommé Nour Angar, avec 2,000 besingers, passa immédiatement à Gordon Pacha.

On sait que la soumission de Soleiman ne fut qu'apparente, car peu de temps après il prit la route de Bahr-el-Gazal avec les troupes qui voulurent le suivre et se déclara rebelle au Gouvernement.

Ces deux révoltes dans des provinces limitrophes et très éloignées du centre, pouvaient avoir de fâcheuses conséquences pour tout le Soudan et Gordon Pacha, qui en avait compris l'importance, décida d'agir sans perte de temps.

L'action devait se manifester avant tout au Dar-For, ou il y avait déjà un corps d'armée relativement considérable de 12,000 hommes, tandisqu'au Bahr-el-Gazal il y en avait à peine 800. Deux expéditions différentes furent envoyées à Djebel Sy pour soumettre ses habitants ; la première était commandée par Zakarias Bey, l'autre par Hassan Pacha Helmy. Toutes deux succombèrent.

Gordon Pacha accorda alors à Hassan Helmy un long congé pour se rendre au Caire, et nomma Gouverneur général du Dar-For, un certain

Frédéric Rosset, qui était négociant à Khartoum et agent consulaire d'Allemagne.

Romolo Gessi, qui était de passage à Khartoum, fut envoyé à la tête d'un petit contingent dans le Bahr-el-Gazal, en remontant le Nil blanc.

Mais sur le Dar-For pesait je ne saurais dire quel funeste malheur... Trois jours après son arrivée au Facher, Rosset Bey succomba à la suite d'une maladie aussi terrible qu'elle était imprévue.

Gordon Pacha commençait à désespérer, car les victoires de Haroun à Djebel Sy étaient évidentes, et la population, bien qu'elle fut lasse des guerres continuelles et ruineuses, avait fini par embrasser la cause de cet ambitieux, de sorte que les dettes augmentaient et les revenus diminuaient.

*
* *

La population du Dar-For était évaluée à cette époque à 2,000,000 d'habitants, qui payaient nominalement une livre égyptienne (26 francs) en moyenne, d'impôt par personne.

Dans la Moudirieh de Facher, dont la population était évaluée à 680,000 habitants, le Gouvernement n'avait jamais pu encaisser plus de 15,000 L.E. par an, tandis que les frais étaient de 62,400 L.E. et par conséquent le déficit effectif de 47,600 L. E. Le déficit de la Moudirieh de Dara s'élevait à 22,000 L.E. et celui de Kolkol à 49,000; soit un total de 113,000 L.E. comme j'ai déjà eu l'honneur de le dire.

De ces chiffres, il résulte que dans les six premières années d'occupation, le Dar-For a coûté au Gouvernement de S.A. le Khédive L.E. 678 mille (17,628,000 fr.) sans compter les frais généraux de l'expédition en armements, munitions, équipements, transports, etc., etc., et la solde des troupes pendant les huit mois qu'elles sont restées en campagne.

Cet état de choses provenait avant tout de la rébellion dominante qui entravait le Gouvernement dans ses agissements et quelque peu de la mauvaise administration.

Il ne faut pas oublier que par suite de la mort de Rosset bey, le pays était resté sans gouverneur et par conséquent sans direction.

Ici, commence la seconde période des malheurs du Dar-For.

*
* *

Gordon pacha me disait qu'il était persuadé que l'on aurait pu faire de fort belles choses dans ce pays, à la condition d'avoir au gouvernement des provinces des hommes énergiques et fidèles.

« Je crois même, ajouta-t-il, que ces personnes ne devraient pas être « trop intelligentes et surtout pas trop ambitieuses ; malheureuse- « ment je n'en ai pas trouvé jusqu'à présent ; je crois donc qu'il vaudrait « encore mieux, dans l'intérêt du Gouvernement, abandonner cette « province en la donnant au fils de feu Sultan Ibrahim ; mais avant tout « il faudrait y mettre un peu d'ordre et chasser ce Haroun ».

Cette conversation a eu lieu à Khartoum, le soir de mon arrivée, 17 décembre 1878.

∴

Le 22 décembre 1878 je fus nommé Moudir de Dara et commandant des troupes, avec ordre de partir aussitôt pour ma nouvelle destination.

Un brave jeune homme français, M. Charles Rigolet, qui avait été nommé wékil de la Moudirieh de Schaka, devait m'accompagner jusqu'au Kordofan.

Nous partîmes de Khartoum deux jours après et arrivâmes à El-Obéid (capitale du Kordofan) dix jours après. Nous nous séparâmes aussitôt, lui pour suivre sa route, moi la mienne.

Aux premiers jours de février 1879 j'arrivais à Dara. L'impression subie pendant ce long voyage n'a pas été trop mauvaise. Dans tout le parcours, sur les routes des caravanes, tous les villages étaient abandonnés, il est vrai, mais ceux de l'intérieur étaient habités et bien qu'au premier abord les habitants nous témoignaient un peu de méfiance, cette méfiance cessa aussitôt que, par notre conduite, nous parvînmes à les persuader que nous n'avions contre eux aucune idée hostile ; ils devenaient alors hospitaliers au plus haut degré.

Ils n'étaient pas contraires au régime du Gouvernement Khédivial, mais ils se plaignaient beaucoup des bachi-bozouks, des mahmours-el-tahsilat (employés chargés de la perception de l'impôt) , et de leurs propres scheiks.

Je crois utile de dire, que j'ai fait mon voyage en touriste, je veux dire en simple particulier, et cela précisément pour pouvoir me rendre



exactement compte de la vraie condition du pays, des besoins, des sentiments, etc., etc., de la population.

Les habitants se plaignaient aussi de Haroun, et dans leur naïveté ils disaient : « des deux, nous préférons le Gouvernement; mais si l'état actuel doit continuer nous ne savons pas ce que nous deviendrons».

Il fallait donc, comme le général Gordon l'avait dit, chasser avant tout Haroun et les bachi-bozouks, et réorganiser ensuite l'administration.

De Fogia, unique station télégraphique au Dar-For, j'ai envoyé au Gouverneur général une dépêche en ce sens ; il me répondit aussitôt : « Faites comme vous voudrez à la condition d'obtenir quelques résultats « profitables ».

Je suis donc arrivé à Dara dans cet état d'esprit, et immédiatement je fis venir tous les chefs de service pour les interpeller sur le fonctionnement de l'administration. A mon grand étonnement j'appris que les trois quarts des troupes étaient en mission dans les villages.

A Dara il devait y avoir 600 hommes de troupes régulières et 500 bachi-bozouks, tandis qu'il n'y avait que 300 hommes d'infanterie.

J'avais donc la solution du grand problème ; la concussion dominante qu'il fallait anéantir.

*
* *

En même temps, un autre sultan avait paru au Kordofan, Mohamed Sobahi, qui prétendait lui aussi avoir des droits au trône de ce pays.

D'autre part, Soleiman Ziber poursuivi et battu par Gessi, se dirigeait avec ses hordes vers le Nord, menaçant de passer au Dar-For par le Bahr-el-Arâb.

Le général Gordon décida alors d'aller en personne dans le Kordofan pour battre et capturer El-Sobahi, et me donna l'ordre de partir immédiatement avec les forces disponibles au secours de Gessi pacha ; voici ses mêmes ordres :

En route, à SCHAKA, *15 mars 1879.*

Mon cher monsieur Messedaglia,

J'espère être à Schaka quand vous recevrez cette lettre. J'ai donné ordre à Moustapha Bey (1) de ne pas attendre mon arrivée, mais d'aller tout de suite

(1) Moustapha Bey Abdalla était moudir à Schaka.

avec 700 soldats et les tribus, à Gessi. Allez vous aussi avec vos gens disponibles et appuyez Gessi. Moi je pense aller à Delgauna. Gardez-vous bien en route ; les tribus sont les meilleurs éclaireurs.

Croyez-moi votre dévoué.
(Signé) C. E. GORDON.

P.S. Prenez Bonhdorf s'il veut aller avec vous.

EDWA, *20 mars 1879.*

Mon cher monsieur Messedaglia,

Il n'est pas nécessaire que je vous prie de pousser en avant pour l'assistance de M. Gessi votre compatriote. Vous pouvez être sûr que je ne quitterai pas le voisinage avant votre retour. Espérant que vous, M. Rigolet, etc., etc.

(Signé) C. E. GORDON.

P. S. J'espère être à Schaka le 7 avril.

SCHAKA, *8 avril 1879.*

Mon cher monsieur Messedaglia,

Mes salutations et mes remercîments à vous et à M. le docteur pour votre empressement d'aller à l'aide de Gessi. Ne craignez rien de Moustapha Bey; j'ai arrangé son affaire.

Votre dévoué,
(Signé) C. E. GORDON.

Des 500 bachi-bozouks que j'avais à Dara, 300 furent envoyés à Khartoum, les 200 autres, plus 200 hommes d'infanterie, prirent avec moi la route de Schaka; je renforçai dans cette localité mes troupes de 350 hommes, et avec la totalité je me dirigeai vers le Bahr-el-Gazâl à la recherche de Soleiman. Prévenu de notre marche en avant et craignant peut être de tomber entre deux feux, Soleiman retourna sur ses pas sans perdre de temps et prit la direction du Sud-Ouest.

En attendant nous avions passé le Bahr-el-Arab et nous étions arrivés aux environs de Delgaüna dans le Bahr-el-Gazâl. Gessi, par une diversion était venu se mettre avec toutes ses forces sur le flanc droit de Soleiman, le forçant de cette façon à marcher au Sud-Est et à se renfermer ensuite à Dem-Soleiman.

Le but auquel Gessi aspirait, faire reculer Soleiman, étant atteint, et ma présence désormais inutile, je fus rappelé avec mes troupes au Dar-For par Gordon pacha.

Dans ce voyage, qui a duré 68 jours, j'ai pu constater le mal immense que les marchands d'esclaves faisaient dans le pays, ainsi que les instincts sauvages de ces cannibales. Un jour aux environs du Bahr-el-Arab j'ai trouvé le cadavre d'une petite fille d'à peu près douze ans ; c'était un squelette couvert de la peau. Les bachi-bozouks, qui, entre parenthèses, connaissaient assez bien le métier, m'assurèrent que c'était le cadavre d'une *farkha* morte d'inanition. (Le mot *farkha* qui, en arabe, signifie *poule*, sert dans le langage des esclavagistes à désigner les jeunes esclaves).

Des recherches faites dans les environs par mes hommes amenèrent la découverte de quatre autres cadavres dans le même état, et sur notre chemin nous en trouvâmes le même jour neuf autres.

La vue des cadavres de ces infortunées victimes de la cupidité des marchands d'esclaves éteignit dans mon cœur le peu de pitié que j'avais eue jusque-là pour eux et lorsque, plus tard, j'eus l'occasion de les punir de leur atroce barbarie, je fus inexorable.

*
* *

J'étais de retour à Dara vers la fin d'avril.

Le général Gordon, après avoir capturé El Sobahi au Kordofan, était arrivé à Schaka, principal marché d'esclaves, où il supprima la Moudirieh ; les soldats furent envoyés à Dara.

Voici ce qu'il m'écrivait de Kalaka à la date du 1er mai 1879.

KALAKA, *1er mai 1879.*

Mon cher monsieur Messedaglia,

Je suis arrivé aujourd'hui ici, à quatre jours et demi de marche de Schaka, qui n'existe plus.

Les Gellaba (marchands d'esclaves) d'ici, au nombre de 20 environ ont pris la fuite et les Arabes natifs les ont poursuivis. Les Gellaba et leurs esclaves ont fait une zériba, mais les arabes l'ont emportée et les ont capturés.

Etc., etc., etc.

(Signé) C. E. GORDON.

Le 4 mai, Gordon Pacha arrivait à Dara et aussitôt il me déclarait que comme il avait la conviction intime que notre position au Dar-For était insoutenable à moins de sacrifices pécuniaires considérables, pour une période d'au moins dix ans, il avait proposé à S. A. le Khédive l'abandon de cette province.

Cette décision m'étonna un peu car, quelques jours auparavant, j'avais reçu du Général la lettre suivante.

Schaka, Dar-For, *23 avril 1879.*

Mon cher monsieur Messedaglia,

Merci pour votre lettre que vous m'avez envoyée à Khartoum et qui est arrivée hier ici ; je n'y répondrai que de vive voix, ce qui sera lorsque je recevrai les chameaux pour le départ des troupes d'ici à Dara, avec moi.

J'attends aussi des nouvelles de Gessi avant de partir.

Il y aura un changement au Dar-For, et si Son Altesse approuve les nouvelles dispositions, vous aurez tout le Dar-For ; je vous l'offre. Rigolet restera votre wekil à Dara et M. Emiliani (qui est à Obeyd en route pour Facher) sera votre wekil à Kolkol.

Son Altesse m'a envoyé un télégramme, 14 mars, dans lequel Elle me dit que l'ancien ministère est tombé et le nouveau sous la présidence de Chérif Pacha., etc., etc.

(Signé) C. E. Gordon.

Son Altesse rejeta la proposition de Gordon pacha, et lui ordonna au contraire de réorganiser immédiatement l'administration et l'armée, et d'apporter tous ses soins au bien-être du pays.

Il y avait à cette époque dans tout le Dar-For 6,000 hommes d'infanterie et 2,500 bachi-bozouks.

Le déficit était, je l'ai déjà dit, de 113,000 L.E., sans compter une somme de 50,000 L.E. que le Kordofan envoyait tous les ans pour le paiement d'un tiers de la solde des troupes.

*
* *

Nous nous mîmes au travail sans relâche pendant plusieurs jours, et voici le résultat de nos efforts :

Les revenus de tout le Dar-For étaient de 37,000 L.E.; mais il est certain que si le montant intégral des impôts était rentré dans les caisses de l'Etat, ce revenu eut été au moins de 100,000 L.E. Mais il ne fallait pas nous baser sur des hypothèses, et après mûres réflexions, Gordon fixa le chiffre du revenu total à 45,000 L.E seulement.

L'effectif des troupes fût réduit à 3,000 hommes d'infanterie et 200 bachi-bozouks, nécessitant une dépense de 40,000 L.E. par an ; 25,000 livres furent affectées aux dépenses des autres services: nous avions, par conséquent, un total de 65,000 livres de dépenses. Le déficit se réduisait à 20,000 livres ; les ressources du Kordofan devaient pourvoir à cet excédent de dépenses.

⁂

Le soir du 8 mai 1879, le général Gordon arrêta les promotions et nomination suivantes :

M. Messedaglia bey, Gouverneur général du Dar-For ;

M. Rigolet, Gouverneur de Dara (province ;

M. Saïd bey Guimah, Gouverneur de Facher (province) ;

M. Nour bey Angar, Gouverneur de Kolkol (province) ;

M. Emiliani, chef du district de Kobbe, principal marché du Dar-For, sous la dépendance de Facher.

Six mois après que ces dispositions eurent été prises, c'est-à-dire, le 1er novembre, il y avait en caisse une avance effective de 14,800 L.E., ce qui fait que dans la période de six mois il était rentré au trésor L.E. 79,800.

Voilà pour la question financière :

Quant à la révolte et à l'esclavage, voici ce qui avait été fait :

Nous avions d'abord soumis toutes les tribus du Nord qui n'avaient pas voulu jusqu'alors reconnaître le Gouvernement et qui ont puissamment concouru au résultat financier. Les scheiks avaient été autorisés à arrêter toutes les caravanes d'esclaves qui passaient dans leurs parages, à confisquer le bien des propriétaires de ces caravanes, avec ordre d'envoyer les esclaves à la moudirieh la plus proche. L'effet de ces mesures ne se fit pas longtemps attendre. En peu de temps 6,000 esclaves ont été capturés et libérés dans le Dar-For.

Il nous est arrivé bien des fois de capturer des esclaves auxquels nous avions déjà donné la liberté. L'esclave sans maître est considéré comme la gazelle du désert sur laquelle le premier venu a le droit de tirer.

Aussitôt libérés, ils étaient repris, enchaînés et envoyés pendant la nuit à la montagne, ou les marchands ont leurs dépôts.

Pour obvier à cet inconvénient, nous avions pris la décision de les retenir dans le pays. Ils construisaient des villages aux approches de la résidance principale, et le Gouvernement leur donnait une assez grande étendue de terrain pour la culture, deux ardebs de graines pour chaque personne (l'un pour ensemencer, l'autre pour la nourriture) et, jusqu'aux récoltes, un dollar medgidieh chaque mois pour l'habillement.

Ils devaient en retour donner au Gouvernement pendant six ans le tiers de leurs récoltes et, après ce délai, le cinquième seulement.

Or, si l'on pense qu'un ardeb de graines donne en moyenne 30 ardebs de récolte, on verra que le Gouvernement et les esclaves faisaient une excellente affaire, et ceux-ci, se trouvant sous la surveillance directe du Gouvernement, ne couraient plus le risque d'être de nouveau réduits en servitude.

Je dirai à titre d'information, qu'un huitième d'ardeb (*trois meddad*) est pour un homme, une ration plus que suffisante pour un mois.

Quatre villages ont été bâtis aux alentours de Dara, et cinq aux environs de Facher.

∴

Nous sommes au mois de juin 1879. Gordon pacha était allé à Kolkol et à son retour nous eûmes un long entretien sur la manière de conduire les affaires et spécialement sur les mesures à prendre pour combattre la révolte.

J'acceptai toute responsabilité, à la condition d'avoir la plus grande liberté d'action, sans cependant excéder les limites budgétaires qui avaient été établies.

Après de longs pourparlers mes conditions furent approuvées.

J'avais déjà écrit une lettre à Haroun, dans laquelle je lui donnais la nouvelle de ma nomination, et je le prévenais que j'étais autorisé par

S. A. le Khédive et par le Gouverneur général du Soudan à lui accorder le *hamman Robena* et le *hamman-el-Rasoul* (la grace ou pardon de Dieu et du prophète) à la condition qu'il se serait rendu dans les quinze jours suivants. Je lui promettais en outre la vie sauve pour lui et les siens, et une modeste pension qui lui aurait permis de vivre convenablement. J'ajoutais enfin que s'il n'acceptait pas mes offres, mal lui en adviendrait.

En même temps, j'avais placé autour de Djebel-Marrah quatre petites stations militaires bien fortifiées et bien approvisionnées, pour empêcher les razzias sur les villages aux approches de la montagne.

Les quinze jours de délai écoulés, j'envoyai à Djebel-Marrah 350 hommes sous le commandement de Saïd bey Guimah, auquel j'adjoignis M. Emiliani, avec ordre d'en déloger Haroun.

La conduite de ces deux fonctionnaires a été exemplaire. Haroun et ses gens furent forcés de battre en retraite et de se réfugier à Djebel-Sy ; Nourgnia fût prise par les nôtres, mais nous fûmes obligés de l'évacuer aussitôt, car le ravitaillement était impossible pendant la saison des pluies.

***

Presque en même temps, le fils de Ziber, qui au mois de mai avait été battu par Gessi à Dem-Soleiman, et qui avec très peu d'hommes était parvenu à se sauver, se réfugiant dans les zéribas de l'Ouest, avait pris tous les hommes disponibles dans les différentes stations, et par la route qui du Bahr-el-Gazâl conduit à Dar-Fertit et Dar-Tabechia, se dirigeait sur le Dar-For, à la tête de 3,000 hommes environ. Son intention était de se joindre à Haroun pour tenter un coup décisif, non seulement sur le Dar-For, mais sur tout le Soudan.

Gordon pacha qui était en route pour Khartoum apprit cette nouvelle et revint à Taüeschia, d'où il m'écrivait ce qui suit :

OMCHANGA, *14 juin 1879*.

Mon cher monsieur Messedaglia,

Gessi m'écrivant de Schaka, 11 juin, me dit qu'il a perdu la piste du fils Ziber, mais qu'il a entendu dire qu'il se dirige vers les anciennes zéribas de



Hofrat-el-Nahass avec Abu-el-Gassim, Madi et les débris de ses gens, suivi de 1,500 gellabas et 10,000 esclaves ? ?. — C'est peu rassurant pour le Dar-For, car Gessi n'a seulement que 500 hommes ; Yusuf Bey est ici et lui et Gessi sont séparés de leurs gens par le fleuve (1).

Gessi dit que Soleïman désire aller au Nord de Dar-For, peut-être à Kobbe. Tout ça m'ennuie beaucoup et je ne quitterai pas le Dar-For jusqu'à ce que le fils Ziber ait été pris.

Je partirai d'ici demain pour Taueshia et de là j'irai à Dara ou j'espère rencontrer Gessi, etc., etc.

(Signé) C. E. GORDON.

En route de OMCHANGA à TAUECHIA, *16 juin 1879.*

Mon cher Messedaglia,

Je suis parti d'Omchanga ce matin à minuit.

Nous avons capturé 42 esclaves que j'envoie avec baudets et chameaux à votre disposition.

J'ai donné six autres esclaves à Cheik Ibrahim.

Il faut faire cesser ce trafic.

J'ai entendu dire que Alfieri est à Tauechia, mais que les gens transportent leurs esclaves malgré lui.

Votre dévoué,
(Signé) C. E. GORDON.

Le pauvre Rigolet, pris par la dyssenterie, donna sa démission et partit pour le Caire, de façon qu'il m'a fallu me rendre à Dara pour remplacer momentanement Rigolet et pour prendre les dispositions nécessaires, dans le but d'empêcher Soleiman et ses gens de pénétrer dans le Dar-For.

***

A Dara j'ai rencontré Gessi pacha, qui revenait de Taüeschia où il avait trouvé Gordon pacha, et ils s'étaient mis d'accord sur les opérations à venir.

Gessi était en outre porteur d'instructions pour moi, dont voici un extrait.

(1) Bahr-el-Arab.

TAUECHIA, *25 juin 1879.*

Mon cher monsieur Messedaglia,

Gessi ira à Dara, ou il vous rencontrera probablement, et vous prendrez de concert des mesures contre le fils de Ziber et Haroun.

Je regrette de ne pouvoir vous attendre ici. Je désirerais que vous vous entendiez avec Gessi sur les affaires de Dar-For et Bahr-el-Gazal.

Donnez à Gessi les forces dont il a besoin.

Je regrette de vous avoir tant fait marcher à droite et à gauche. Merci beaucoup pour tout ce que vous avez fait pour moi et pour le Gouvernement.

Votre dévoué,
(Signé) C. E. GORDON.

Je devais donner 300 hommes de Dara à Gessi, pour aller à la poursuite de Soleiman, et moi même je devais en prendre 150 pour me rendre au Sud du Djebel-Marrah et arrêter Soleiman dans les cas où il aurait tenté d'y pénétrer.

En même temps, j'envoyais l'ordre à Emiliani, à Kobbe, d'occuper avec ses forces disponibles (170 hommes) Djébel-Turrah, situé immédiatement au Nord de Djebel Marrah, de s'y fortifier et d'attendre mon arrivée.

Nous partîmes de Dara, Gessi et moi, le 4 juillet 1879 ; il se dirigea sur Kalaka et moi à l'ouest.

Le 12, j'arrivais à Birkaoui parmi les horbans Beni Alba, qui m'aidèrent beaucoup pour les services d'information et de reconnaissance.

Le 14, Soleiman arriva à Tuâl, à 14 kilomètres au Sud de Birkaoui, ou il eut connaissance de ma présence et, chose étrange, il ignorait complètement le mouvement de Gessi.

Le 17, j'eus la nouvelle que Soleiman et une grande partie de ses chefs et de ses hordes avaient été faits prisonniers par le brave Gessi.

Immédiatement, et à marches forcées, je me dirigeai sur Wady Kuba (Sud de Djebel Marrah), où j'arrivai le jour suivant. Une attaque sur le poste de Abd-el-Gellil (le plus puissant et le plus capricieux des chefs qui étaient avec Haroun) fut malheureusement repoussée.



Le jour suivant j'attaquai de nouveau et nous réussimmes à déloger les insurgés, que nous avons poursuivis dans la montagne jusqu'à Nourgnia, que j'ai trouvé détruite et par conséquent abandonnée. Djebel Turrah, où devait se trouver Emiliani, était dans le même état. Les alentours de l'emplacement ou était construite la zériba étaient couverts d'un nombre considérable de squelettes humains.

Nous descendîmes alors vers l'Est, nous dirigeant sur la station militaire de Djebel Areïs. En route, j'appris par les For que Emiliani avec ses 170 soldats, après s'ètre fortifié à Turrah, avait été attaqué pendant trois jours consécutifs par les hordes de Haroun, vingt fois supérieures en nombre aux assiégés, qui leur avaient infligé des pertes considérables durant les différentes attaques. Le troisième jour Emiliani avait fait une sortie avec ses hommes et avait poursuivi les insurgés jusqu'à Nourgnia, d'où il était descendu à l'Ouest.

A Djebel Areïs le commandant de la station m'a confirmé le fait, et alors j'ai envoyé à Gordon Pacha la dépêche suivante :

DJEBEL MARRAH, 25 *juillet*.

A Gordon Pacha, à Khartoum.

Pour la seconde fois Djebel Marrah est en notre pouvoir, mais nous ne pourrons pas y rester cause impossible approvisionnement pendant *Kharif*.

Nourgnia a été prise et brûlée par Emiliani qui s'est conduit héroïquement. Nous avons battu les insurgés sur toute la ligne, mais je le répète, le plus grand mérite est au brave Emiliani. Pas le temps vous donner détails, car continuons marcher. On dit que Haroun est mort ; nous saurons cela plus tard.

MESSEDAGLIA.

Six jours après à la tête de 450 hommes je passais à Kobbé, résidence d'Emiliani, me dirigeant sur Djebel Sy que j'ai ensuite occupé.

Nous eûmes dans les premiers jours de notre marche quelques petits ennuis ; les montagnards qui occupaient les sommets des montagnes tiraient sur nous, mais armés comme ils l'étaient de vieux fusils, leurs projectiles n'arrivaient pas jusqu'à nous.

A la fin, c'était le 27 septembre à 11 heures du matin, une forte colonne ennemie fut signalée aux environs du village *Hergo*, précisément à l'endroit même où avait eu lieu le massacre de la colonne commandée par Zakarias Bey, en 1875.

Deux heures après l'avant-garde fut attaquée, et à deux heures de l'après-midi la bataille commença, acharnée de part et d'autre.

Mon avant-garde et les éclaireurs du flanc droit s'étaient rassemblés par mon ordre sur le sommet d'une petite montagne qui était en avant à ma droite, de façon que l'ennemi se trouvait entre deux feux, et hésitait à nous attaquer à l'arme blanche, mais il y fut forcé peu de temps après par le manque de munitions.

Aux premiers indices de cette attaque, je fis sonner au demi bataillon détaché le signal *charge au pas de course*, et au moment même où les Fors se disposaient à nous charger, je fis arrêter le demi bataillon, à une distance d'environ 200 mètres, et je commandai le feu, tandis que je donnais aux miens l'ordre d'attaquer à la baïonnette.

En un instant, la panique 'étant mise parmi les hordes des insurgés, ils prirent précipitamment la fuite poursuivis par les troupes.

Depuis, nous n'avons plus eu de sérieux combats. J'ai visité soigneusement le pays et j'ai donné le hammam à tous ceux qui l'ont demandé. Comme d'habitude, les propriétés privées furent respectées.

Peu de jours après j'étais à Kolkol, où j'ai soumis quelques tribus sans coup férir.

J'ai transféré à Kebkebieh le siège de la moudirieh pour avoir les troupes toujours prêtes à agir sur la montagne, et j'ai envoyé ordre à Emiliani de partir immédiatement avec 250 hommes pour occuper définitivement Djebel Sy.

Deux mois plus tard, Emiliani avait détruit les hordes de Haroun commandées par le Aguid Taher, et avec sa loyauté habituelle, son courage et la ténacité de son caractère, il avait obtenu de brillants résultats sur la population même de Djebel Sy, qui avait pour lui plus que du respect, de la vénération.

∴



Rigolet avait été remplacé par M. Slatin, ex-officier autrichien ; un jeune homme sympathique, intelligent et courageux.

Ce vaillant homme a rendu de grands services à l'État, car en peu de temps il s'était rendu maître de la situation et il a puissamment concouru à la complète défaite de Haroun.

∴

Le 1er février 1880, Haroun qui était resté avec 15 ou 20 hommes au plus, a été tué à bout portant par le moudir de Kebkebieh, Nur Bey Angar, au moment où il cherchait à s'échapper vers Dar-Guemr. De cette façon, le Dar-For a pu pour quelque temps jouir d'une sûreté et d'une tranquillité absolues.

Du général Gordon, homme de grand cœur et d'une grande intelligence, l'histoire dira peut-être qu'il était excentrique ; mais dans son excentricité et avec ses défauts, il avait des qualités qui faisaient de lui un homme supérieur.

Gordon était grand et courageux ; il était l'esclave de sa devise, le devoir ; il était fier de ses principes, la franchise et l'équité.

De lui et de tous ceux qui sont morts en Afrique sur le théâtre de leurs gestes, l'histoire imprimera en caractères d'or le rôle brillant qu'ils y ont joué.

Au brave Slatin et à son compagnon de captivité M. Lupton, prisonniers des mahdistes, un salut du cœur, tout en espérant que le jour de leur libération n'est pas éloigné.

Le Caire, 15 décembre 1887.

G. Messedaglia.



IIIe Série. — Numéro 2.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

SOMMAIRE:

LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE

1889



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE DE GÉOGRAPHIE

DU CAIRE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

IIIe Série. — N° 2. — Janvier 1889

LE CAIRE
IMPRIMERIE NATIONALE
1889

LES EXPÉDITIONS ÉGYPTIENNES EN AFRIQUE (*)

GORDON ET LE NEGUS JOHANNÈS (**)

(*En route to Suez, 25th December 1879*).

My dear Gessi, (***)

I left Cairo on 30th August after seven days' stay in Massaouah. Got there on 8th September and left for Ras Aloula on 11th September. I had a letter from H. M's Government, and one from French Government, and two from H.H. for the King, one accrediting me, and the other announcing his accession, and saying that he wished to be on good terms with the King.

Ras Aloula could do nothing, so I went on to the King. We went by one of the worst roads of Abyssinia and were thirty-eight days en route.

(*) Voir IIe série, pages 343, 425, 431, 489, 573, et IIIe série page 41.

(**) Nous ne saurions publier la lettre ci-dessus, trouvée parmi les papiers de Gessi pacha, et qui, nous n'en doutons pas, intéressera vivement nos lecteurs, sans offrir nos plus vifs remerciments à M. T. Figari, membre de la Commission centrale, qui a eu l'obligeance de nous la communiquer.

Bien que la conversation qu'elle relate ait déjà paru dans l'ouvrage intitulé : *Le colonel Gordon dans l'Afrique Centrale*, ainsi que dans quelques journaux, nous avons cru utile de la reproduire, attendu que le texte original qui nous a été communiqué écrit au crayon, diffère assez sensiblement des publications antérieures et doit refléter plus exactement la première impression de Gordon, immédiatement après son entrevue avec le roi Johannès.

(***) Voir la traduction ci-après.

Arrived at King's, at Debra Tabor, 27th October. I found the Greek consul of Suez there; he had been there over two months; also Bianchi of Matteucci's C°, and two Italians Neretti. The King received me for two minutes; he was sitting with his face muffled up on top of a tier of three angarats; very grand. That evening the consul came, and praised him up to the skies. Of course I had kept my eyes open in going through the land, and saw that not a particle of Government existed; all is rapine and robbery. Twenty-three Arab and Soudan soldiers, whom the King keeps prisoners, came to ask me to get their release. The next day, at dawn, the King saw me again. He went over his griefs against Egypt and said: "What did you come for?" I said: "Has not your Majesty read the letters of H.H.?" After a search the letters were found, and forty blows given to his chief-clerk for not translating them. The King said then: "I want Galabat, Changallas, Boghos, Zula, Amphila, 2,000,000 Lst. and an Abouna, or Boghos, Massaouah, and an Abouna.

The King said he could demand Dongola, Berber, etc., but would not. I wrote down what he said, and asked:

Gordon. — "Will your Majesty write these demands, seal them, and give six months for a reply?"

King. — "Yes."

G. — The King need not answer if he does not like. "If H.H. does not grant them what will your Majesty do?"

K. — "I shall know you are my enemy and fight you."

G. — " Will the King write the letter to day? "

K. — " No; come to baths with me. " (The baths consist of a hut, two days off, from which, through a bamboo, springs hot water; every one uses the same hut).

G. — " No; I cannot waste the time for I have to tell H.H. what your Majesty says".(I knew it was a regular trick of his when visitors came to go away on a turn and shew them in triumph).

K. — " Why in such a hurry? "

G. — " Must make arrangements, troops to come to the frontier. "

K. (*surprised*) — " Why will you a Christian and an Englishman fight me? "

G. — " I am nothing; it is business of H.H.; if asked personally the Khedive will not accede to these demands. "

K. — " I will not come across my frontier to fight you, but you will not be content and will come into my country, and then I will fight you. "

K. — " Will you fight me with Christian or Musulman soldiers?

" How many have you? "

G. — " With Soudan soldiers; we can bring 14,000 against you, but will not come into mountains. "

K. — " Come to baths, perhaps I will change my letter. "

G. — " No use. (I saw plainly that anything I could give would never come up to what the Greek consul and the King's pride would require, and thus that it

was better that he should keep to his absurd demands.) "Will you give me back the Arad and Soudan soldiers?"

K. — " They want to stay."

G. — " No. " *(This was twice repeated)*.

Then I left, and Barzati gave him 400 Lst. of presents, and the King left for baths.

Greek consul came and begged me to go to baths. I would not. Greek consul went to baths with Bianchi. This was on 28th October.

He came back on 6th November very sulky. Greek consul, and every one about the King, wanted me to ask King to reduce his demands; I said: " No". On 7th November Greek consul came, and I wrote him a letter in which I said to him:

" H.M. demands from Egypt X, Y, Z; he promised to write these demands to H.H. and give six months for reply. Please get this letter ".

The consul, who was always in council with the King, came back and said the King would write this letter. On 8th November I saw H. M. Greek consul came and stood by me. I said: " Go over to other side". King glared at me and said: " Have you anything to say?" I said: " No; only about the soldiers prisoners".

Interpreter. — " Do not speak about that now. "

Gordon. — " Do your duty. "

King. — " Why do you speak about that?"

G. — " It is my duty. "

K. — " You keep lots of my people prisoners. "

G. — " Not true; ask consul. " *(Consul silent)*.

K. — " I will write about this, go to your master". *(Exit)*.

Struck tents and was mounting mule, down comes Greek consul and interpreter with sack of 1,000 dollars.

G. — " Take it back to King " and rode off. A large crowd saw this.

Encamped two hours off, opened letter of King to Khedive:

"The God given Ruler, to Mohamed Tewfick, (no titles). Johannes King of Kings, etc.. I have received your letter by your man. You have struck me and robbed me and eight Kings know now of it. You now want to make peace like a robber, you stop the merchants and arrest my people; if you want peace eight Kings must know of it ".

He uses thou to H.H. which is used to a servant.

Wrote to consul to say letter of King was not the promised one, that either he had deceived me or the King had deceived him. Consul writes back King says: " He has written what has pleased him ". I go on towards Galabat. One day from frontier King's troops leave me, for they dared not go farther as a chief in rebellion was en route. I halt and send for an escort from Galabat to protect me from rebels. At dusk 14th November three chief officers came with 200 men and took us all prisoners shewing us a letter with seal of King, but refusing to tell contents; we are marched back, very rudely treated. We arrived at Lake Sana again and see Ras Arya who, for a consideration, tells me H.M. orders are, we are to go viâ Massaouah, and no letters, and are to go to Galabat. A good bribe gets Ras Arya to send the letters, or rather telegrams, for I had

to burn all my papers when I was first taken. Ras Arya abuses the King, etc.... We start for Massaouah, are forced to bribe our guard all the way; pass mountains with snow and ice, and have a precious time of it. We arrive at northern frontier on 6th December, are again arrested and maltreated, and get to Massaouah on 8th December.

The King is a sour fanatic, never smiles or looks you in face, cuts off noses of snuff takers, and lips of smokers (having forbidden tobacco), has made all Musulmans become Christians, is hated by all; stingy and cruel he is a far worse king than Theodore.

I will not go into what we suffered; seventy-nine days out of eighty-nine we were absent we were on our mules' backs; nothing but bribes would have taken us out of the country; however, I feel you suffered much more.

The King will pillage the frontier, nothing more; he has heaps of rebels, and a lot of new rebellions have broken out in consequence of our row. The brother of Alamoyou, Ras Maisaicher, escaped and is in revolt. Ten days after I had left. King cannot last long.

The Greek consul put him up to all this and I expect the king is angry with him now, for I hear H.M. will not see him. The King has written to French and English Governments against me. But how can he get over his insolent letter to H.H.? I have reported Mitzakis to his Government; he wore his consul's cap and says he is only a private person. He came to King to ask him to take an Abouna from Greek Church, and not from

Coptic Church. The King got hold of Massaja, the Shoa Italian Bishop, by treachery, kept him a prisoner for two months, and sent him out of his country with four others.

Bianchi is a nice fellow, he quite approves of what I did, as also does Naretti.

(Do not publish *these names* for the King may know of it. As for the rest you and Giegler may do as you like.) Do not mention Ras Arya's helping me ; he asked me to come and attack Johannes; even Johannes' sister abused him ; also his son, aged thirteen, who has been put over Ras Aloula, says his father was foolish to ask such things.

I am now proposing to H.H. to cede Zula to Italy (Annesley Bay) on certain conditions, because England and France refuse to let H.H. have friends to defend himself, and also will not help him.

I will write again from Cairo.

Good bye, my dear Gessi.

Yours sincerely,

C. G. GORDON.

TRADUCTION

En route pour Suez, 26 décembre 1879.

Mon cher Gessi,

J'ai quitté le Caire le 30 août, et après être resté sept jours à Massaouah, où je suis arrivé le 8 septembre, j'en suis parti le 11 pour me rendre auprès de Ras Aloula. J'étais porteur d'une lettre du gouvernement de Sa Majesté, ainsi que d'une lettre du gouvernement français et de deux lettres de Son Altesse pour le roi, dont la première m'accréditait auprès de lui, et la seconde lui annonçait Son avènement au trône et l'informait qu'Elle désirait rentrer en bons termes avec lui.

Ras Aloula ne pouvant rien faire, je dus me rendre auprès du roi. Nous avons parcouru un des plus mauvais chemins de l'Abyssinie et sommes restés trente-huit jours en route.

Je suis arrivé le 27 octobre auprès du roi, à Debra Tabor, où j'ai rencontré le Consul Grec (qui s'y trouvait depuis deux mois) ainsi que Bianchi, de l'expédition Matteucci, et deux italiens Naretti. L'audience que le roi m'accorda dura deux minutes; il était assis, avec toute la figure enveloppée, sur une estrade formée de trois rangs d'angarebs superposés; c'était bien imposant! Le même soir, le Consul Grec vint me trouver et me fit du roi un éloge outré. J'ai ouvert les yeux en

traversant le pays et je me suis bien aperçu qu'il n'y existe pas le moindre atome de gouvernement; tout y est rapine et vol. Vingt-trois soldats arabes et soudaniens, que le roi détient prisonniers, sont venus me prier d'obtenir leur libération. Le lendemain à l'aube le roi me reçut de nouveau ; il récapitula tous ses griefs contre l'Egypte et me dit : « Dans quel but êtes-vous venu? » Je lui répondis : « Votre Majesté n'a-t-elle pas lu les lettres de Son Altesse? » Après quelques instants de recherches, les lettres furent retrouvées et on administra quarante coups de bâton au chef écrivain pour ne pas les avoir traduites. Le roi dit alors : « Il me faut Gallabat, Changallas, Boghos, Zula, Amphila, 2,000,000 de livres sterlings et un Abouna (archevêque). » Le roi reprit : « J'aurais pu demander Dongola, Berber, etc., mais je n'ai pas voulu. » J'écrivis ce qu'il disait et lui demandai : « Votre Majesté veut-elle me remettre ces demandes par écrit, les cacheter et accorder six mois pour une réponse ?

« — Oui.

« — Sa Majesté n'est pas tenue de répondre à la question que je vais lui adresser : Si Son Altesse n'accède pas à ces demandes, que fera Votre Majesté ?

« — Je saurai que vous êtes mon ennemi et je vous combattrai.

« — Le roi écrira-t-il cette lettre aujourd'hui ?

« — Non ! Venez aux bains avec moi. » (Les bains consistent en une cabane, à deux jours de marche, d'où jaillit de l'eau chaude à travers un bambou. Chacun se sert de la même cabane).

« — Non, je ne peux pas perdre de temps, car je dois rapporter à S.A. le Khédive ce que dit Votre Majesté. (Je savais qu'une des manies du roi, lorsqu'il lui arrivait des visiteurs, était de partir en tournée et de les exhiber partout.)

« — Pourquoi êtes-vous si pressé ?

« — Je dois prendre des dispositions pour les troupes qui doivent venir à la frontière.

« — (*surpris*) Vous qui êtes chrétien et Anglais, pourquoi voulez-vous me combattre ?

« — Je ne suis rien ; c'est l'affaire de Son Altesse, et si on le lui demande personnellement, le Khédive n'accédera pas à vos propositions.

« — Je ne traverserai pas la frontière pour vous combattre; mais vous ne serez pas satisfaits et vous pénétrerez dans mon pays ; alors je vous combattrai. Vous battrez-vous avec des soldats musulmans ou chrétiens? Combien en avez-vous ?

« — Nous combattrons avec des soldats du Soudan ; nous pouvons en amener 14,000 contre vous, mais nous ne viendrons pas dans les montagnes.

« — Venez aux bains, peut-être changerai-je ma lettre.

« — C'est inutile. » (J'ai vu clairement que tout ce que je pourrais concéder n'arriverait jamais à ce que le Consul Grec aussi bien que l'orgueil du Roi exigeraient, et qu'il valait mieux qu'il s'en tint à ses ridicules demandes).

« — Voulez-vous me rendre les soldats arabes et soudaniens ?

« — Ils désirent rester.

« Non. » *(Ceci fut répété deux fois.)*

Je pris alors congé Barzati lui donna pour 400 Livres sterling de cadeaux et le roi partit pour les bains. Le Consul Grec vint ensuite et me pria de me rendre aux bains. Je m'y refusai. Le Consul Grec alla aux bains avec Bianchi. Ceci se passait le 28 octobre.

Le roi revint le 4 novembre, fort maussade ; le Consul Grec et tous les gens de l'entourage de Sa Majesté voulaient que je le priasse de modérer ses demandes. Je répondis : « Non. » Le 7 novembre, le Consul Grec vint me trouver et je lui écrivis une lettre dans laquelle je lui disais :

« — Sa Majesté demande à l'Egypte X, Y, Z. Elle a promis d'adresser par écrit ses demandes à Son Altesse et d'accorder six mois pour la réponse ; veuillez me faire avoir cette lettre. »

Le Consul, qui était toujours en conciliabule avec le roi, revint et me dit que Sa Majesté écrirait cette lettre.

Le 8 novembre, je vis le roi : le Consul Grec vint se placer à côté de moi ; je lui dis : « Passez de l'autre côté. »

Le roi me regarda furieux et me dit : « Avez-vous quelque chose à dire ?

« — Rien, sauf en ce qui concerne les soldats prisonniers.

« — L'Interprète — Ne parlez pas de cela maintenant.

« — Faites votre devoir.

« — Pourquoi parlez-vous de cela !

« — C'est mon devoir.

« — Vous détenez un tas de mes gens prisonniers.

« — Ce n'est pas ainsi ; demandez au Consul. (*Le Consul reste silencieux.*)

« — J'écrirai à ce sujet. Rendez-vous près de votre maître. » (*Il sort.*)

Les tentes étaient levées et nous montions à mulet lorsqu'arriva le Consul Grec et l'interprète, avec un sac de 1,000 dollars. « Reportez-le au roi, » dis-je, sur quoi je partis. Une grande foule a vu cela.

Je campai à deux heures de là et ouvris la lettre du Roi au Khédive :

« L'Elu de Dieu à Mohammed Tewfik (sans titres),
« Johannès, roi des rois, etc..... J'ai reçu ta lettre par
« ton homme. Tu m'as frappé et volé, et huit rois le
« savent. Tu désires maintenant faire la paix comme un
« voleur, tu arrêtes mes marchands et emprisonnes mes
« gens. Si tu désires la paix, il faut que huit rois en
« soient informés. »

Il se sert de *tu* vis-à-vis de Son Altesse, mot qui n'est employé que pour les domestiques.

J'ai écrit au Consul pour lui dire que la lettre du roi n'était pas celle qui m'avait été promise, et qu'il m'avait trompé ou que le roi l'avait trompé. Le Consul me répondit : « Le roi dit qu'il a écrit ce qui lui a plu. » Je continue vers Gallabat. A une journée de la frontière, les troupes du roi me quittent, n'osant pas aller plus loin, attendu qu'un chef en pleine révolte était en marche. Je fais halte et envoie chercher une escorte à Gallabat pour me protéger contre les rebelles. Le 14 novembre, à la tombée de la nuit, trois officiers supé-

rieurs sont arrivés avec deux cents hommes et nous ont tous fait prisonniers en nous montrant une lettre portant le sceau royal, lettre dont ils ont refusé de nous révéler le contenu. On nous fit alors rétrograder en nous traitant fort rudement. Nous arrivâmes de nouveau au lac Tzana où nous vîmes Ras Area qui, moyennant quelques cadeaux, nous dit que Sa Majesté avait ordonné que nous devions aller à Massaouah sans envoyer de lettres et que nous devions aller à Gallabat. Nous obtînmes de Ras Area, au moyen de présents, de pouvoir expédier des lettres, ou plutôt des télégrammes, car je dus brûler tous mes papiers la première fois que je fus pris. Ras Arya dit du mal du roi, etc.... Nous partons pour Massaouah, sommes forcés de corrompre nos gardes tout le long de la route, traversons des montagnes couvertes de neige et de glace et passons un bien joli moment. Nous arrivons à la frontière nord le 6 décembre, quand nous sommes de nouveau arrêtés et maltraités, et nous parvenons à Massaouah le 8 décembre.

Le roi est un fanatique, au caractère acariâtre, qui ne sourit jamais et ne vous regarde jamais en face. Il fait couper le nez aux priseurs et les lèvres aux fumeurs (il a interdit l'usage du tabac), il a forcé tous les musulmans à se faire chrétiens et il est haï de tout le monde : avare et cruel, c'est un bien plus mauvais roi que Théodoros.

Je ne veux pas entrer dans des détails relativement à ce que nous avons souffert ; sur quatre-vingt neuf jours qu'a duré notre absence, nous en avons passé soixante-dix-neuf à dos de mulet ; il n'y a que des

cadeaux qui nous ont permis de sortir du pays; cependant je sais que vous avez souffert bien davantage.

Le roi pillera la frontière et rien de plus ; il a des tas de rebelles, et une foule d'insurrections ont éclaté à la suite de notre dispute. Le frère d'Alamoyoo, Ras Mesaïcher, qui s'est échappé, s'est révolté dix jours après mon départ. Le roi ne peut pas durer longtemps.

C'est le Consul Grec qui lui a suggéré tout ceci et je crois que le roi est fâché contre lui, car j'apprends que Sa Majesté ne veut pas le voir. Le roi a écrit contre moi aux gouvernements français et anglais. Mais comment peut-il expliquer la lettre insolente qu'il a adressée à Son Altesse?

J'ai fait un rapport contre Mitzakis à son gouvernement; il portait sa casquette de Consul et prétendait n'être qu'un simple particulier. Il s'est rendu auprès du roi pour lui demander de choisir un Abouna dans l'église grecque et non dans l'église copte. Le roi s'est emparé par trahison de Massaja, l'évêque italien du Choa, l'a retenu prisonnier pendant deux mois et l'a renvoyé dans son pays avec quatre autres.

Bianchi est un charmant homme ; il approuve complètement ce que j'ai fait, de même que Naretti.

(Ne publiez pas ces noms car le roi pourrait le savoir ; quant au reste, vous et Giegler, vous pourrez faire comme vous voudrez). Ne dites pas que Ras Area m'a aidé ; il m'a demandé de venir attaquer Johannès. La sœur de Johannès, elle-même, parle mal de son frère. Le fils du roi, âgé de 13 ans, sous les ordres duquel Ras Aloula a été placé, dit que son père a été sot de demander de semblables choses.

Je propose maintenant à Son Altesse de céder Zula (la baie d'Annesley) à l'Italie, sous certaines conditions, attendu que la France et l'Angleterre refusent de permettre à Son Altesse d'avoir des amis pour le défendre et en même temps ne veulent pas l'aider.

J'écrirai de nouveau du Caire.

Adieu, mon cher Gessi.

Bien à vous,

C. G. GORDON.

UNE EXCURSION A SIWA (*)

(Oasis de Jupiter Ammon).

PAR

G. ROBECCHI BRICHETTI

Juillet-Octobre 1886

MESDAMES, MESSIEURS,

Je ne saurais, par ces quelques notes prises au cours d'un voyage dans le désert, avoir la prétention de vous intéresser outre mesure. Simple touriste, mes récits ne peuvent avoir l'attrait et le puissant intérêt de ceux des explorateurs célèbres, dont le nom est écrit en lettres d'or dans les annales de la science géographique.

Soyez indulgents et veuillez me pardonner si je ne parviens à captiver un instant votre attention.

*
* *

Qu'il me soit permis tout d'abord d'adresser mes remerciements à l'honorable Société Khédiviale de géographie, pour l'empressement avec lequel elle a bien voulu accueillir ma demande de communication.

Ce devoir accompli, j'entre en matière :

Mon intention, lorsque je vins en Egypte vers la fin de l'année passée, était d'entreprendre quelque voyage important; je m'étais arrêté au projet de traverser le désert du Caire à Tripoli.

(*) Voir compte-rendu de la séance du 17 décembre 1886.

Pour mettre ce projet à exécution, j'allais m'installer, au mois de mars dernier, à Kerdasse, point de départ des caravanes qui se dirigent vers les oasis du désert Lybique.

Après un mois de séjour dans cette localité, j'étais arrivé à me familiariser quelque peu avec les mœurs des bédouins, et j'étais prêt à me mettre en route, avec l'aide d'un cheik qui devait me fournir les moyens d'effectuer mon voyage jusqu'à Djalo, par la route de Fezzan. Des difficultés de toute sorte que je crois inutile de vous énumérer, ont, au dernier moment, fait échouer ce projet et perdre le fruit de deux mois d'efforts et de tentatives réitérés. Je dus regagner Alexandrie.

Réduit à mes propres forces, je résolus de partir seul, malgré les bienveillants conseils de personnes influentes qui, par intérêt pour moi et redoutant les dangers que je pouvais courir, tentaient de me dissuader de cette périlleuse entreprise.

J'organisai, avec mes modestes ressources, une petite caravane composée de quatre chameaux conduits par un seul chamelier. Vêtu en bédouin pour ne pas éveiller les soupçons et escorté de deux domestiques, je me mis en route, le 27 juillet, sans tentes et sans autres provisions que celles qu'emportent d'habitude, dans leurs pérégrinations, les enfants du désert.

*
* *

La route qui s'offrait à nous, en quittant Alexandrie le long de la côte occidentale, est la langue de terre qui sépare le lac Marćotis de la mer.

La chaîne de collines qui forme une digue naturelle au Maréotis est parsemée d'anciennes carrières; du sein de ces excavations sortent des touffes abondantes de figuiers sauvages (*).

Plus loin, d'autres collines dont l'altitude va progressant, croisent en tous sens le littoral, alternant avec des plaines et des vallons. Le littoral seul, sur une largeur d'environ dix kilomètres, est cultivable.

La plage est formée d'un banc de sable blanchâtre qui, s'avançant très loin sous les eaux, occasionne des

(*) La végétation est aussi peu variée que la nature du sol.

L'*Ephadra distachyos* et un grand nombre de soudes, parmi lesquelles on remarque surtout le *Salsola verniculata*, bordent presque exclusivement le littoral. Une espèce d'armoise ligneuse, que les arabes appellent *Scieh* (*Artemisia arborescens*) croit presque depuis Alexandrie jusqu'au golfe de la Syrte.

Dans les bas-fonds des plaines et des vallées et même dans les endroits sablonneux, on trouve une multitude de graminées mêlées à des synanthérées, telles que les *Anthemis maritima* et *arabica*, les *Senecio laxiflorus* et *glaucus*, les *Gnaphalium stœchas* et *conglobatum*, le *Crepis filiformis* et plusieurs *Aster*.

A côté de ces plantes on rencontre: l'*Anchusa bracteolata* et le *Lithospermum callosum* ; dans les sables, les *Silene linguata* et *pigmœa*, les *Euphorbia minima* et *heterophylla*, les *Plantago lagopoïdes* et *amplexicaulis*, ainsi que plusieurs espèces de *Cleome Eruca*, *Clypeola*, *Bupleorum*, *Cuminum*, etc.

Parmi les animaux qui peuplent le littoral, je citerai le *chacal*, le *rat*, la *gerboise* et le *lièvre*, que les arabes chassent avec un chien lévrier d'une extrême agilité. Les *gazelles* vivent en troupeaux, suivant les sinuosités des vallées et s'avancent rarement jusqu'au rivage. Leur passage est facilement reconnaissable aux nombreuses empreintes qu'elles laissent sur le sable. Le *Statice tubifera*, que les arabes appellent *haschiss-el-gazal*, est la principale nourriture des gazelles : elles en sont très friandes.

Le pays étant totalement dépourvu de forêts touffues, les oiseaux y sont fort rares, à l'exception de quelques espèces rapaces et aquatiques. Cependant, vers la fin de décembre, époque pendant laquelle le littoral se couvre de verdure, les oiseaux voyageurs (hirondelles, alouettes, cailles, etc.) y font un court séjour et poursuivent ensuite leur émigration.

bas-fonds dangereux qui rendent la côte inaccessible aux navires. Ce banc de sable est coupé, de loin en loin, par les prolongements rocailleux des collines et de leurs contreforts.

Abousir, l'ancienne *Taposiris*, située dans la vallée Maréotide (Ouadi Mariout), était autrefois réputée pour ses vignobles. Son territoire, nous dit l'histoire, était couvert de maisons et de jardins s'étendant jusqu'à la province de Barkah. On serait tenté, en voyant la pauvreté actuelle de la végétation de cette contrée, de mettre en doute cette affirmation.

*
* *

Parmi les ruines d'Abousir, les plus apparentes et les plus accessibles sont celles d'un temple élevé sur une hauteur, à proximité de la mer. Ses murs, inclinés selon la coutume égyptienne et construits en pierre de taille, forment un carré de 90 mètres environ de côté. Le couronnement de l'édifice est détruit, mais sur la face Est, un grand pylône quadrangulaire, engagé dans l'enceinte générale du temple, subsiste en entier.

Les murs de ce pylône ont le même degré d'inclinaison que ceux du temple; il contient deux petites pièces latérales à la porte d'entrée. Le style de ce monument offre une analogie frappante avec celui des édifices de même nature de l'ancienne Egypte; cependant, les petites dimensions de ses assises et l'absence de tout signe hiéroglyphique sembleraient, à mon avis, devoir faire attribuer à ce monument une origine grecque.

Non loin du temple que je viens de décrire se trouvent les restes d'un autre édifice connu sous le nom de *Tour des Arabes*. Cette tour, édifiée sur un socle quadrangulaire, est divisée en deux étages ; le premier est octogonal et le second, construit en retrait sur le premier, est cylindrique. Dans la partie sud du rocher qui sert d'assise à ce monument, se trouve une grotte funéraire divisée en deux pièces et contenant trois niches larges et peu profondes; le tout est d'une exécution peu soignée. Cet édifice semble avoir servi de phare pour signaler aux navires cette côte dangereuse.

Les ruines de Taposiris sont en partie situées sur le versant méridional d'une colline percée de quelques cavernes sépulcrales. Une digue allant de l'est à l'ouest, construite au sud de la ville, était probablement destinée à la mettre à l'abri des débordements du lac Maréotis. Parmi les monceaux de pierres, on découvre les vestiges d'une construction divisée en plusieurs pièces. Les quelques pans de mur de cette construction qui subsistent encore sont revêtus d'un enduit de ciment; ce sont là, sans doute, les restes des bains dont Justinien — d'après Procope — orna la ville de Taposiris.

*
* *

Après Abousir, la côte change d'aspect ; elle devient plus inégale, plus escarpée et, en certains endroits, elle est bordée de véritables falaises contre lesquelles viennent se briser les flots de la mer. Cette partie du littoral, plus encore que la précédente, est pourvue de nombreuses anses, aujourd'hui ensablées, qui ont dû

servir, jadis, de ports ou simplement d'abris aux navires.

Dès que l'on étudie la nature du sol qui compose la plage située à l'ouest d'Alexandrie, jusqu'à la Cyrénaïque (plage qui a reçu le nom de Marmarique), on y aperçoit, dès l'abord, des traces de grandes révolutions. On y trouve partout des coquillages incrustés dans le roc, des madrépores épars sur les collines, des basaltes et des granits roulés sur des terrains secondaires.

D'après mes observations, le calcaire, moins abondant que le grès dans la vallée Maréotide, domine au contraire au fur et à mesure que l'on avance vers l'ouest; ce calcaire devient souvent coquillier.

Les bas-fonds, conservant le plus longtemps les eaux fluviales et les plateaux qui, par leur élévation, échappent à l'invasion des sables, sont les lieux les plus fertiles. Partout où les contreforts qui vont de l'est à l'ouest laissent un passage, les sables, poussés par le vent du sud, viennent s'unir aux terres et s'étendent quelquefois jusqu'au rivage. On n'a alors devant soi que plaines grisâtres et collines arides.

*
* *

Sur toute l'étendue du littoral, on rencontre, de loin en loin, des puits ou citernes creusés par les Grecs et les Romains et plus récemment par les Arabes. Ces citernes sont un véritable bienfait dans ces régions peu favorisées du ciel. Leur construction varie suivant la nature du sol; elles sont ou taillées dans le roc, ou revêtues d'assises régulières en pierre, ou simplement étayées par des pierres brutes.

Les citernes d'origine grecque ou romaine se reconnaissent à leurs grandes dimensions et à la perfection du travail. Elles sont toutes revêtues d'un enduit au ciment généralement plus dur que le roc sur lequel il est appliqué. Ces citernes sont quelquefois divisées en plusieurs pièces et soutenues par des piliers; la forme de leur ouverture varie; elle est tantôt circulaire, elliptique ou carrée.

Les citernes qui paraissent être l'œuvre des Arabes sont d'un travail beaucoup moins parfait; elles sont dépourvues de revêtement en ciment et de piliers de soutènement. Rien n'en désigne l'emplacement; il est impossible, à quelques pas, d'en distinguer l'orifice, inconvénient qui expose le voyageur non prévenu à de graves accidents; il s'en est fallu de bien peu que je ne fusse une fois victime d'un accident de cette nature.

*
* *

Parmi les peuplades nomades qui occupent cette région le long de la côte, je citerai:

Celle des *Oualed Ali*, qui compte sans exagération près de 100,000 individus, divisés en une centaines de tribus.

Celle des *Senagra*, peuplade moins connue, mais non moins inportante que la précédente, et sur laquelle j'appellerai, pendant quelques instants, votre attention.

*
* *

Les Senagra comptent environ, entre eux et leurs affiliés, 20,000 individus, divisés en dix-huit tribus ou grandes familles, toutes établies dans les montagnes de la côte, et dont voici la nomenclature:

Senagra...............	(صنقره)	2.000	personnes
Thaher................	(طهر)	400	«
Maghawre.............	(مغروه)	500	«
Rhamar................	(عمر)	800	«
Gieballah..............	(جبيلله)	900	«
Afrad..................	(افر)	1.500	«
Maumanah.............	(مومنه)	700	«
Rhaumah...	(عومه)	800	«
Sarahana.............	(صرحنه)	700	«
Rhagermah............	(عجرمه)	400	«
Hauthh...............	(حوته)	800	«
Haboun................	(حبون)	600	«
Schiarassat...........	(شرظت)	400	«
Harun.................	(حرن)	300	«
Belahgiaz.............	(بلحجاز)	700	«
Giabüdat..............	(جبيهت)	500	«
Garenat................	(فريدت)	700	«
Rhezaim................	(غزيم)	600	«

J'ai pu faire, pendant la première partie de mon voyage, une étude très-approfondie des us et coutumes de cette peuplade.

Les Senagra, fiers de leur indépendance et de leur autonomie, vivent contents et heureux dans leurs montagnes et dans les inextricables labyrinthes de leurs inombrables vallées, qui les mettent à l'abri de toute incursion ennemie. Ils n'ont jamais voulu reconnaître aucune autorité et encore moins être assujettis au service militaire; ils n'ont d'autre loi que celle de leur

foi, immuable comme les rochers au milieu desquels ils habitent.

Les rapports que les Oualed-Ali entretiennent avec le Gouvernement Egyptien sont la cause des dissensions qui existent entre eux et les Senagra, car ces deux tribus ne sont alliées qu'en apparence.

Si les bédouins Oualed-Aly sont les maîtres incontestés du centre du désert Lybique, par contre les Senagra ont la prépondérance sur la côte. Ils ont fait de leur tradition une devise, un mot d'ordre : « Nous sommes venus par la mer et nous resterons sur ces rivages ». *Talaua min il baker, tamali fil baker.*

Cependant, à l'époque des pluies, il se produit parmi eux une émigration générale, durant laquelle chaque famille va s'établir pour deux ou trois mois dans la localité qu'elle croit la mieux appropriée, la plus fertile et la plus abondante en eaux. Dès les premières gouttes, c'est une fuite en masse, un véritable exode.

On laboure les terres en toute hâte, on sème le maïs, les fèves, les oignons, les pastèques, les concombres, mais surtout le blé et l'orge indispensables pour la nourriture des hommes et des chevaux. La terre n'est labourée qu'une fois et peu profondément, au moyen d'une charrue légère, le plus souvent dépourvue de soc et quelquefois même confectionnée en roseaux. On recouvre les semailles d'une légére couche de terre ; la récolte obtenue trois ou quatre mois après est presque toujours abondante. Les épis, coupés aux deux tiers de leur hauteur, sont battus, pour en séparer le grain, sur le lieu de récolte transformé en aire.

Les tribus reprennent généralement après ces travaux agricoles le chemin de leur séjour habituel, pour y planter de nouveau leurs tentes. Si quelques-unes d'entre elles choisissent d'autres plaines ou d'autres montagnes, c'est toujours à proximité de la mer, dont, fidèles à leur origine, elles ne veulent pas s'éloigner.

Voici, d'après la version la plus accréditée, quelle serait cette origine.

Il y a deux ou trois siècles environ, un navire italien vint échouer sur cette côte inhospitalière, dans les environs de Derna. Un seul homme paraît-il, échappa au naufrage; jeté par les flots sur la plage, il y fut recueilli, dans un état lamentable, par de pauvres bédouins conducteurs de bestiaux.

Lorsque les soins les plus affectueux eurent rendu au naufragé l'usage de la parole, que la frayeur lui avait momentanément enlevée, il déclara être d'origine italienne et simple pêcheur; il se nommait Sinkieri Trimacrese. Touché de toutes les attentions et des bienfaits que lui prodiguèrent ses sauveurs, Sinkieri renonça volontairement à revoir sa patrie, se fit musulman et s'établit définitivement parmi eux. Peut être, et cela est même probable, la passion que lui inspira les beaux yeux d'une belle et jeune bédouine ne fut pas étrangère à cette détermination. Les charmes irrésistibles de cette fille du désert le subjuguèrent à tel point qu'il l'épousa.

Ce personnage, vrai ou légendaire, est mentionné avec respect et vénération par les Senagra, sous le nom de Sinker. Son fils, Abu Ueli, serait le fondateur de

leur dynastie. J'ai pu constater que si cette pléïade de bédouins fiers, beaux, vigoureux, courtois, généreux et hospitaliers, parle avec orgueil de son origine européenne, elle n'est pas moins fière d'être, comme ses ancêtres, fidèle à la foi musulmane. Cela est tellement vrai qu'ils ont toujours sur les lèvres l'invocation sacrée: « Il n'y a d'autre Dieu que Dieu et Mohammed est son Prophète ».

Les Senagra sont de taille moyenne,mais bien proportionnée. Leur visage est basané, maigre et généralement régulier, l'œil noir et vif, le nez grand et jamais aquilin, le front large et proéminent en constituent les traits les plus caractéristiques. Leur barbe peu fournie, courte et dégarnie latéralement, se termine en pointe au menton.

Le scheik n'exerce dans sa tribu qu'une autorité précaire, qui est moins le résultat de la force que celui de la réputation et de l'estime dont il jouit. Rien ne le distingue de ses administrés, aucun signe extérieur de pouvoir ne l'entoure, et il ne jouit d'autre revenu que de celui de ses troupeaux; ses gardes sont ses proches et ses enfants. Aussi, ne pouvant imposer son autorité par la violence ou la corruption, il ne l'exerce que par la douceur et la libéralité.

On retrouve chez les Senagra toutes les traditions et coutumes des peuplades du désert, dans toute leur pureté; l'hospitalité y est sacrée et le droit d'asile inviolable, ainsi que le respect de la parole donnée. Bien que la loi religieuse leur permette la polygamie, elle n'est chez eux qu'une rare exception.

La femme n'apporte pas de dot à son mari, celui-ci doit au contraire doter sa fiancée en raison de sa beauté. La dot d'une femme de beauté ordinaire est de trois à quatre chameaux, mais elle peut s'élever jusqu'à dix chameaux pour des charmes physiques ou des attraits supérieurs.

Les femmes s'occupent seules des soins du ménage. Elles dressent les tentes, y entretiennent la propreté, préparent différents laitages et se dispersent le soir dans les environs de la demeure, pour recueillir des herbes sèches et quelques plantes ligneuses éparses dans les vallées.

Les tentes et les couvertures que les hommes emportent dans leurs longs et fréquents voyages sont habilement tissées par les femmes, avec la laine des brebis et le poil des chameaux.

La richesse des Senagra consiste tout entière en leurs nombreux troupeaux.

Leur costume est le même que celui des autres Arabes du désert Libyque. Un bonnet de drap rouge, espèce de tarbouche, ou de feutre blanc (*takieh*), couvre leur tête; les cheiks ornent quelquefois ce bonnet d'un châle. Les plus riches chaussent des souliers jaunes qu'ils achètent dans les villes de la Barbarie et de l'Egypte. L'habillement consiste en un ample caleçon de toile noué à la ceinture et qui descend jusqu'aux jarrets. Ils revêtent ordinairement par dessus une chemise encore plus ample; à défaut, le *ihram* la remplace.

Les femmes font de l'ihram la pièce principale de leur ajustement, mais elles le portent différemment. Une partie de la draperie contourne la tête en guise de capuchon, et le reste est assujetti autour du corps par une ceinture ordinairement en cuir. Les cheveux, qu'elles laissent croître dès l'enfance, sont disposés en tresses autour du front, ou tombent flottants sur les épaules. Elles les couvrent le plus souvent d'une étoffe de laine ou de coton, noire ou bariolée de différentes couleurs.

*
* *

On retrouve encore, parmi les bédouins de *Scieh-el-Garb*, quelques tentes de Senagra descendants des premiers d'entre eux, qui habitèrent jadis près de Derna, tandis que le plus fort noyau de la tribu est actuellement établi à Ghisse, sur le plateau de Maddar.

A Scieh-el-Garb, se trouve une *Zaouia* ou école senoussienne. Les zaouia sont les seules maisons construites en pierre.

Depuis un temps immémorial, les cheiks de toutes les familles de Senagra se réunissent, après la récolte, à Gisse ou à El-Garb. Cette réunion donne lieu à de grandes réjouissances ; on y cimente, dans de gigantesques agapes, l'union et la solidarité des tribus. Cette fête, dont force moutons et chèvres font les frais, est célébrée annuellement avec un saint et pieux enthousiasme et une grande solennité.

Le grand scheik de toutes les tribus de Senagra s'appelle *Mohamed Halewa ;* il demeure au Béhéra.

Conjointement avec le chef de la famille de *Lafrat*, également de la tribu des Senagra, le scheik *Abou Ismahin Haloun*, qui habite aussi le Béhéra, il représente toutes les tribus près du Gouvernement Egyptien.

*
* *

Après un agréable séjour d'environ une semaine sur le plateau du Maddàr, nous reprîmes de nouveau le chemin de l'oasis de Siwa. La route que nous devions parcourir s'élève graduellement de plateau en plateau jusqu'à celui *d'Abou Battha*, où se trouve une ancienne citerne.

L'origine de cette citerne fait l'objet, parmi les bédouins, des légendes les plus fantastiques; cette origine, d'après eux, se perdrait dans la nuit des temps. Les Senagra, enchérissant encore, attribuent à l'eau de cette citerne des propriétés prolifiques et diurétiques, qui ne sont que pure imagination. Le puits d'Abou Battha, creusé dans le roc par les Romains dans le but de recueillir l'eau des pluies, ne s'écarte en rien des dispositions communes aux constructions de même nature échelonnées sur la route. Une amère désillusion m'y attendait : le puits était totalement vide.

Après avoir descendu les dernières pentes de ce plateau inhospitalier, nous entrâmes dans la vallée de *Bussath*, vallée triste et désolée, où quelques maigres touffes d'herbes, poussées ça et là sur une terre argileuse et jaunâtre, égayent seules la monotonie du paysage. La route, serpentant à travers des gorges étroites,

franchit dunes et collines qui se succèdent sans interruption; elle est parsemée de cailloux de nature quartzeuse et de débris de pierres et de roches.

*
* *

Nous voici, après une journée de marche pénible, au puits de *Bir-Haïram*, dominé par des coteaux de calcaire et d'argile rouge. Ce puits, d'après mes informations, beaucoup plus grand et mieux construit que le précédent, devait être beaucoup mieux approvisionné; nous allions pouvoir nous dédommager des privations endurées à la suite de la pénible surprise éprouvée la veille. Hélas! comme celui d'Abou Battha, le puits de Bir-Haïram était à sec. Décidément, les Romains et leurs vestiges ne nous étaient guère propices!...

Il nous restait, à notre départ de Bir-Haïram, environ une guirbe d'eau pour quatre personnes; il nous fallait, pour renouveler notre provision, atteindre l'oasis de Garah, dont quatre jours de marche nous séparaient encore. Sans trop nous préoccuper de cette privation, nous continuâmes notre route, suivant les sentiers frayés par les caravanes de bédouins, et nous dirigeant entre le S.-O. et le S.-S.-O.

Cette route côtoie une chaîne de petites collines que l'on reconnaît être des massifs de calcaire nummulitique. Plusieurs de ces collines ont été déchirées ou percées, soit par la chute des masses supérieures, soit par la violence des eaux. Plus loin, le sol est parsemé de nombreux coquillages fossiles ou recouvert de sables

mouvants, de cailloux de quartz blanc, de grès, de cornaline et d'autres fragments de roches basaltiques. La route, des plus sinueuses, escalade de hautes plateformes pour se précipiter ensuite dans des ravins qui semblent de vrais précipices. Les bas-fonds de ces ravins offrent parfois une surface régulière, avec le poli, l'éclat et la sonorité d'une plaque métallique: on se trouve en présence de réservoirs naturels dans lesquels viennent se déverser, à l'époque des pluies, les torrents des versants avoisinants.

Quoique longue et pénible, cette partie de la route est néanmoins fort intéressante, et elle mérite certainement d'être mieux étudiée par les géologues et les naturalistes. J'y ai recueilli une collection variée d'échantillons de roches de toute nature, et pour la plupart remplis d'incrustations fossiles très intéressantes. Ces heureuses trouvailles m'ont largement dédommagé des privations et des souffrances que la suite de mon voyage me réservait.

*
* *

Ces recherches captivaient tellement mon attention, qu'elles me firent dévier sensiblement de la route à suivre. Le chamelier vint me rappeler à la réalité, en m'avertissant brusquement que nous nous étions égarés et qu'il ne parvenait pas à s'orienter.

Cet accident n'avait en lui-même rien de bien alarmant, mais la vue de notre guirbe à peu près vide me suggéra de bien tristes réflexions. Des quelques gouttes d'eau qui nous restaient encore dépendait notre exis-

tence. Avec quel soin jaloux il nous fallait, désormais, veiller sur ce précieux trésor, avec quelle parcimonie ne fallait-il pas en user! Qu'un accident quelconque vînt retarder notre marche, et c'en était fait de nous. Périr dans ce désert, loin de tout secours, après avoir enduré les tortures de la soif.... Cette perspective manquait réellement de gaîté.... Ces pénibles pensées qui, toute la nuit, hantèrent mon cerveau, m'empêchèrent de goûter un sommeil réparateur, rendu nécessaire par les émotions de la journée.

Dès l'aube, nous nous remîmes courageusement en route; il fallait au plus vite retrouver la bonne voie, regagner à marches forcéesle temps perdu, et atteindre l'Oasis de Garah.

Nous marchâmes longtemps, sans prendre aucun repos, à travers ces landes abruptes qui s'étendent à perte de vue. Les ondes brûlantes de cette immense mer de sable, qui a ses vagues et ses tempêtes, aveuglent, dessèchent la gorge, et font éprouver au malheureux voyageur perdu dans ces solitudes toutes les affres de la longue et pénible agonie, à laquelle un miracle seul peut le soustraire.

A cet abominable supplice vint s'ajouter encore celui si atroce et si décevant du mirage, cruel phénomène que tous ceux qui ont traversé le désert ont observé, dont tous ont souffert.

Le 21 août, aux premières lueurs de l'aube, nous aperçûmes, dans le lointain, les cîmes de quelques palmiers. C'était l'oasis de Garah : le salut, la vie!...

Cette vue redoubla notre courage et ranima nos forces épuisées ; peu d'heures après, nous atteignions enfin cette bienheureuse terre promise, exténués et dans un état impossible à décrire.

*
* *

L'Oasis de Garah, connue également sous le nom *d'Oum-el-Swaier*, est située dans un vallon qui porte le même nom. Elle couvre une superficie de quatre à cinq kilomètres de diamètre.

On y arrive à travers le défilé de montagnes rocheuses, au flanc desquelles serpente le chemin. Avant d'atteindre l'oasis, et sur une étendue de près de trente kilomètres, ce chemin traverse un terrain mélangé de sable et de sel, d'une singulière apparence: sa surface, lézardée, présente en quelques endroits l'aspect d'un champ récemment labouré. Les mottes de terre sont tellement compactes qu'on ne les brise qu'avec une extrême difficulté. Vers le sud, les fentes, plus larges, laissent apercevoir de beaux cristaux fixés sur un fond du blanc le plus pur. C'est du sel et du sel de nitre, qui tombe en poussière au plus léger ébranlement.

L'oasis de Garah est couverte de splendides dattiers de différentes espèces, dont les cimes superbes se balancent dans une atmosphère brumeuse irrisée par les rayons du soleil, le tout splendidement encadré par les noires montagnes qui limitent l'horizon.

Le dattier est à peu près le seul arbre qui croisse dans l'oasis ; ses diverses variétés *Freih*, *Saüd*, *Ouaedi*, produisent des fruits de beaucoup supérieurs à ceux des

dattiers des bords du Nil. On y trouve en abondance d'excellentes grenades. La vigne, presque à l'état sauvage, y donne quelques raisins d'un grain très petit.

Le village de Garah, très pittoresquement situé sur un monticule isolé de calcaire rocheux, qui domine le vallon inférieur, offre le curieux aspect d'une ruche gigantesque. Il est entouré d'une sorte de muraille faite d'un mélange de sable et de natron, dans laquelle sont enchevêtrés des troncs de dattiers.

L'intérieur n'est qu'un pêle-mêle de maisonnettes jetées au hasard l'une sur l'autre, selon le goût ou le caprice du constructeur. Bizarre assemblage, inextricable fouillis, dans lequel s'entrecroisent et s'enchevêtrent d'innombrables ruelles, labyrinthe en miniature qui rend indispensable le fil conducteur de quelque Ariane de l'endroit.

Les deux tiers des habitants, au nombre de cent environ, sont des femmes et des enfants.

Une curieuse tradition qui a force de loi et à laquelle les Gariotes se garderaient bien de déroger, fixe le nombre des hommes dans la fleur de l'âge à quatorze. Le quinzième, dit la tradition, mourrait infailliblement de mort subite.

Les Gariotes sont sobres, économes et laborieux. Leur nombre restreint et le peu de distractions que l'on trouve au désert, leur rendent, il est vrai, la pratique de ces vertus facile.

Au coucher du soleil, on ferme la porte du village. Personne ne peut y pénétrer ou en sortir, avant que le *muezzin* n'ait, du haut du minaret délabré de la mosquée, salué l'aube naissante.

*
* *

Le 25 août au matin, nous quittions l'oasis de Garah, faisant route vers l'ouest et suivant, autant que possible, les traces des caravanes.

Du fond de la vallée formée par l'oasis qui s'étend de l'est à l'ouest, le voyageur embrasse d'un seul coup d'œil un panorama splendide, des plus variés, dans lequel tout est à admirer.

En obliquant légèrement vers le nord, on se trouve en présence de *l'Ahhmar*, immense plateau dont les contours escarpés semblent taillés par la main de l'homme. Ils offrent l'aspect d'une longue série de falaises, rompue de temps à autre par les contreforts des montagnes de Garah, qui couronnent le tout. Près de là, dans les ravins qui sillonnent la masse rocheuse, on voit encore les traces d'anciennes carrières de marbre.

L'accès de ces montagnes est pénible, difficultueux, dangereux même. Leurs crêtes, environnées par le sable que le vent tient en suspension dans l'atmosphère, semblent fumantes. Le merveilleux panorama qui se déroule sous les yeux, dès qu'on a atteint le sommet, fait rapidement oublier les fatigues de l'ascension.

*
* *

Aux approches du désert de *l'Abiad*, les sommets des collines qui bordent la route et qui s'élèvent de trois à quatre cents pieds sont généralement plats, tabulaires; bien peu présentent une forme conique; leurs flancs sont entièrement couverts de débris de roches. La cou-

leur de ces collines donne à la vallée un caractère tout particulier. Leurs parties élevées sont d'un noir brillant; plus bas, cette couleur se change en brun mêlé de jaune, tandis que les couches inférieures sont de calcaire jaunâtre et remplies de débris marins. L'air attaque facilement cette roche : quoique dure, elle se désagrège et se réduit en fragments. On trouve quelquefois, dans ces collines, des couches peu épaisses de gypse terreux, au-dessus desquelles se montre la pierre calcaire. La surface de cette pierre, en contact avec l'air, est fibreuse et sonore comme la chaux cuite.

*
* *

Dès qu'on a traversé, toujours en se dirigeant vers l'ouest, la plaine déserte de l'Abiad, on pénètre, après une marche fatigante de plusieurs heures, dans la profonde vallée de *Nagb-el-Megiabreh*. On descend dans le creux du Ouadi, d'où l'on n'aperçoit plus qu'un lambeau du ciel. La puissance des couleurs compense amplement la perte des vastes horizons; le sable qui tapisse ce gigantesque entonnoir, semble de l'or rouge ou orangé, le ciel paraît indigo avec des profondeurs si infinies que l'imagination s'y perd.

Dans cet ouadi, le vent est chargé d'une poussière suffocante qui trouble et obscurcit l'air. Une pluie de sable chaud et de gravier cingle le visage et rend la respiration pénible. On s'enveloppe alors la tête, ne laissant à découvert que les yeux, qui deviennent rouges et larmoyants. C'est là, en réalité, tout le mal que peut faire le *simoun*, ce vent du désert que l'on a

tant calomnié, et que l'imagination de certains voyageurs a rendu si terrible.

*
* *

Deux jours après notre départ de Garah, le 27 août, nous apercevions, aux premières lueurs du jour, les palmiers de l'oasis de Siwa. Aux approches de l'oasis, et sous l'influence de la végétation voisine, la nature du sol change ou paraît changer.

L'oasis de Siwa est une magnifique campagne ouverte de tous côtés. Elle est couverte de belles forêts de dattiers, d'oliviers, et embellie de nombreux jardins potagers ombragés d'une grande quantité d'arbres fruitiers. La terre, inépuisable, y donne deux et même trois récoltes ; la nature semble y avoir prodigué toutes ses faveurs, épuisé sa corne d'abondance.

La végétation, fille du sol, de la chaleur et de l'humidité, ne peut qu'être splendide dans un pays où l'on trouve fréquemment côte à côte le désert de sable et de rochers, les limons les plus favorables et les terres légères, et où les pluies sont fort rares.

La plaine, au centre de l'oasis, est coupée en tous sens par une foule de canaux et de lacs en miniature. La richesse de la végétation qui croît sur leurs rives, l'aspect éblouissant de leurs eaux qui reflètent les rayons d'un soleil enflammé, permettent à l'œil d'en suivre les contours.

Les maisons qui composent le village de Siwa sont étagées sur le flanc d'une colline affaissée et irrégulière, à laquelle elles s'adossent. De loin, elles présentent

l'aspect léger et gracieux de ces édifices en sucre, naïfs et fragiles, que les arabes débitent dans leurs *mouled*.

Le sol du vallon, généralement composé d'une argile sablonneuse, est parfois mélangé de gypse cristallisé. Aux alentours, le sel gemme abonde; on le trouve, ainsi que le nitrate de soude, en grandes couches, desquelles on détache des blocs considérables que l'on emploie comme matériaux de construction. Ce sel est parfois d'un blanc parfait. L'eau des lacs est également salée. D'autre part, la plaine est un terrain d'alluvion formé d'un dépôt de matières calcaires.

Sur les confins de l'oasis, vers le Sud, près des pentes de *Garat-el-Hamad*, on trouve une variété de grès, presque toujours d'un jaune clair tirant sur le roux. Ce grès, sous l'action de l'atmosphère, se désagrège en un sable très fin qui, bien souvent, recouvre la partie demeurée compacte jusqu'à moitié de sa hauteur. Parfois les couches supérieures, plus solides, résistent mieux que celles qui les supportent, formant ainsi un toit naturel à des espèces de grottes dont le sol n'est qu'un fin tapis de sable.

Le côté oriental, le plus fertile, présente une immense plaine légèrement ondulée, dont le vaste horizon est ponctué çà et là par quelques sommets rocheux ou les bancs de fossiles abondent. Plus loin, se trouvent quelques petits monticules qui paraissent n'être qu'un amoncellement de terre, de détritus, de sable, apportés par les vents et qu'une végétation accidentellement plus épaisse a arrêtés. Les plantes ont envahi ces monticules dont les parties constitutives offrent un com-

mencement d'agrégation, ainsi que je pus le remarquer dans les coupures.

Il existait jadis, au dire des habitants, une mine de soufre à l'ouest de Siwa. L'exploitation de cette mine étant un objet de jalousie et de sanglantes contestations, elle fut comblée.

La présence du soufre, l'existence d'anciennes eaux thermales, les tremblements de terre qui ont lieu de temps à autre, sont des phénomènes qui méritent de ne pas passer inaperçus. Il existe sans doute entre eux une certaine corrélation. La présence des eaux minérales, que l'on trouve en abondance dans les environs, semblerait confirmer cette hypothèse.

*
* *

Les hypogées creusées dans la montagne de *Qarat-el-Moutsabarin* (Mont des corps embaumés) sont, sans contredit, la plus intéressante des curiosités de Siwa.

La montagne de Qarat-el-Moutsabarin, désignée par tous les autres voyageurs sous le nom de *Gebel-Moutà*, est un monticule isolé, de forme conique, situé dans le N-.N-.E. de l'oasis. De son sommet, dont l'altitude est de 60 à 70 mètres, on domine tout le canton. Ce monticule est littéralement criblé de grottes funéraires ; la matière qui le compose est une pierre calcaire dont les couches sont entremêlées de coquillages fossiles. Ses versants sont abrupts et descendent vers la plaine, non point par un plan normalement incliné, mais par une série de galeries étagées, souvent taillées à pic. C'est dans les rochers de ces galeries suspendues que

les anciens habitants de l'oasis creusèrent les tombeaux de leurs morts, pour lesquels ils paraissent avoir eu une grande vénération.

Ces tombeaux se composent généralement d'une chambre dans les parois de laquelle sont disposées plusieurs séries de cellules taillées dans le roc. L'orifice de ces cellules était hermétiquement fermé par des dalles de pierre portant les noms des morts qu'elles renfermaient. La plupart de ces pierres sont brisées ou complètement enlevées; on en trouverait probablement un grand nombre en déblayant les tombeaux. Ce serait une entreprise digne de tous les encouragements d'un gouvernement ami de la science et jaloux de la gloire du pays.

On est convaincu, après un examen attentif de cette vaste nécropole, que cette façon de creuser les tombeaux dans le roc, au lieu de les bâtir, était, pour les Ammoniens, une règle générale de laquelle ils ne se sont point départis. L'art de bâtir ne leur était pas étranger; l'habileté avec laquelle sont faits les rapiéçages nécessités par les solutions de continuité de la roche, le prouve surabondamment. Parfois, en effet, on a superposé, au dessus de la roche équarrie, des assises mobiles pour en compléter la hauteur ; d'autres fois, les fissures taillées carrément, ont été bouchées de la même façon au moyen de blocs rapportés. La partie monolithe de la façade est sillonnée de lignes simulant des assises, qui succèdent avec régularité aux assises véritables.

Le but évident de tant de soins et de peines était d'assurer la solidité et la durée de ces monuments

funéraires. Le temps, en effet, a épargné l'œuvre de ces hommes qui ont voulu laisser, comme enseignement aux générations futures, les preuves de leur respect pour la mort.

J'ajouterai, pour terminer cette étude sur la nécropole de Qarat-el-Moutsabarin, que la plupart des tombeaux qui la composent sont d'un style mixte mêlé d'égyptien et de dorique. Ce dernier ordre y domine constamment; on le rencontre quelquefois dans toute sa pureté, avec ses colonnes cannelées, ses triglyphes et ses gouttières. Parfois il est modifié par des détails égyptiens, tels que corniches et encadrements. D'autres fois encore, quoique conservant toujours son type original, il forme, avec les détails imaginés par les Ammoniens, un style inédit, superbe et imposant. Les consoles en place de colonnes, les angles obtus qui remplacent les angles droits jusque dans les moindres moulures, en sont les traits les plus caractéristiques.

*
* *

Les Ammoniens, habitants de l'antique oasis de Ammon — appelée aujourd'hui, on ne sait trop pourquoi Siwa — descendaient, nous dit l'histoire, d'une colonie égyptienne et éthiopique. Leur langue était un mélange de celles de ces deux nations. Leur nom vient *d'Amoun,* par lequel les Egyptiens désignaient la principale divinité de Thèbes (Hérodote, II, 42). L'oracle d'Ammon était un des oracles les plus célèbres de l'antiquité; Crésus et Alexandre-le-Grand l'avaient consulté : le premier par des délégués, le dernier en personne.

Lors de l'invasion des Perses en Egypte, Cambyse résolut de soumettre les Ammoniens, de les faire esclaves, et de brûler le temple qui renferme l'oracle de Jupiter. Cette expédition échoua complètement; l'armée du roi de Perse disparut, sans qu'on eut jamais eu sur son sort des nouvelles certaines (HÉRODOTE, III, 25 et 26).

On trouvait aussi chez les Ammoniens une source d'eau particulière. Le matin elle était tiède; vers l'heure du midi, elle était déjà un peu froide; au coucher du soleil elle redevenait tiède; puis, l'eau s'échauffait peu à peu jusqu'à minuit, où elle entrait en ébullition; dès que minuit était passé elle se refroidissait jusqu'au matin. Elle portait le nom de *Fontaine du Soleil* (HÉRODOTE, IV, 181). La fontaine est aussi mentionnée par Pline (II, 106 et 108, v, 5, 1) et par Quinte-Curce (liv. IV). Solino Polist, raconte la chose autrement (chap. XXX).

Pour compléter la série des auteurs qui font mention dans leurs écrits de cette merveilleuse fontaine, je citerai le passage suivant, de Pomponius Mela :

Fons media nocte fervet ; mox et paulatim tepescens, fit luce frigidus ; tunc ut sol surgit, ita subinde frigidior, per meridiem maxime riget ; sumit dein tepores iterum, et prima nocte calidus, atque ut illa procedit, ita calidior, rursus cum est media, perfervet. (POMPONIUS MELA, lib. I, cap. VII.)

*
* *

D'après les renseignements les plus précis, c'est à deux ou trois kilomètres à l'est de Siwa qu'était

situé le temple d'Ammon ; cet emplacement se nomme aujourd'hui *Ommu Habeda*. Près de là, se trouvait, dit-on, la Fontaine du Soleil ; j'en ai vainement cherché les traces !

Le temple de Jupiter Ammon était l'objet d'un pèlerinage universel. Ceux qui, une fois dans leur vie, allaient consulter l'oracle, revenaient absous de toute faute passée. On attribuait à cet oracle une origine divine ; une colombe, partie du grand temple de Thèbes, était venue, paraît-il, se poser précisément à l'endroit où fut bâti le nouveau temple. C'est dans la partie la plus fertile de l'oasis que fut élevé ce sanctuaire, objet de la vénération des habitants de Thèbes, dédié à Ammon, que les Grecs ont assimilé à leur Jupiter.

On prétend que la statue du dieu, fondue en bronze, était dorée et incrustée d'émeraudes et autres pierres précieuses ; on la transportait sur une barque d'or, comme les divinités égyptiennes. Plus de cent prêtres étaient attachés au service du temple. C'est là que le Dieu Ammon, par la bouche des plus anciens de ses prêtres, donnait ses réponses et rendait ses oracles.

J'ai fait de nombreuses excursions à Ommu Habeda.

Je ne saurais dire que d'amères réflexions et de tristes pensées me suggérèrent, chaque fois, l'aspect des ruines qui jonchent le sol. De toutes ces pompes, de toutes ces grandeurs, de ce vaste édifice où tour à tour vinrent se prosterner les puissants de la terre, il ne reste rien ou presque rien : le temps, cet ennemi acharné des œuvres humaines, a accompli sa fatale

mission. Une porte encore debout, de vastes décombres, d'énormes blocs de pierre, sont, hélas ! les seuls vestiges et les seuls témoins de la splendeur, à jamais éteinte, du fameux temple de Jupiter Ammon.

Une pierre large et plate, qui présente en son milieu une légère excavation, était, m'a-t-on dit, le socle de l'autel. Le wékil des Senoussi, qui ne manque ni d'esprit ni d'intelligence, m'affirmait, sans le croire, que cette excavation avait été formée par les larmes des premiers chrétiens. Il m'expliquait également, qu'à la sortie du temple, les chrétiens se frappaient le front contre l'autel, et que l'on doit attribuer à ce fait l'usure de certaines parties de cette pierre. Le sourire d'incrédulité qui errait sur les lèvres du narrateur en me racontant cette histoire, prouve le peu de foi que les Senoussiens eux-mêmes ajoutent à ces naïves légendes.

Quoi qu'il en soit de ce temple désert et de cet oracle muet, il est certain qu'à une époque reculée les pèlerins du monde entier, sans distinction de classe et de fortune, s'y rendaient, comme les chrétiens se rendent aujourd'hui à Jérusalem et les musulmans à la Mecque.

Quelques pierres éparses que heurte, en passant, le pied du siwiote insouciant et du bédouin nomade, en sont les seuls souvenirs.

*
* *

Après ce coup d'œil rétrospectif sur le passé, je vais dire ce qu'est maintenant l'oasis de Siwa, ses productions, les mœurs de ses habitants, son commerce, etc.

Un savant, égaré dans les ruines de Siwa, n'y trouverait que de pauvres vestiges d'une très ancienne civilisation ; ces ruines ne pouvant être fouillées comme elles le méritent, sont plus muettes que les hiéroglyphes les plus indéchiffrables.

Ce pays, si bien situé, si splendidement entouré, rappelle ces tableaux dont le cadre richement orné amoindrit ou efface l'œuvre de l'artiste.

On peut évaluer la population de l'oasis à 6,000 habitants, y compris ceux *d'Aghermi* et de *Garah ;* ils sont divisés en deux branches : *Rharbajin* et *Lifaja.*

Le caractère dominant des gens de Siwa est le soupçon et la défiance. Leur humeur est sombre, sauvage et indocile. Leur exaltation les rend superstitieux ; les Arabes du Nil les redoutent comme gens adonnés à la sorcellerie. Ils sont importuns, opiniâtres, jaloux à l'excès. Un frère ne va pas chez sa belle-sœur si le mari est absent ; l'ami, de même, n'entre pas dans la maison de son ami en son absence. S'arrêter à la porte de son voisin, c'est s'exposer au soupçon.

Selon le récit de plusieurs voyageurs qui ont pu en constater de visu l'authenticité, une loi fort ancienne oblige tout individu à sortir de la ville dès qu'il a atteint l'âge de puberté. Les veufs, également assujettis à cette loi, ne peuvent réintégrer leur domicile qu'après s'être remariés.

Le village *(Menscieh)* situé au pied de la ville, n'est peuplé que de veufs et de garçons ; ils ont cependant le droit, en plein jour, de circuler dans la ville, mais au coucher du soleil ils doivent se retirer sous peine d'amende.

*
* *

J'ai pu me convaincre, pendant mon séjour à Siwa, que tous les habitants de l'oasis sont singulièrement portés aux plaisirs de l'amour, et s'y livrent généralement avec ardeur. Soit qu'ils abusent des jouissances voluptueuses, soit qu'ils s'y adonnent dès un âge trop tendre, la plupart souffrent d'un épuisement prématuré, et se plaignent d'une impuissance presque totale.

Un vice honteux, que ma plume se refuse à nommer, paroxysme de la débauche la plus effrénée, qui outrage à la fois les lois de la nature et celles de la morale, est malheureusement trop répandu parmi les Siwiotes.

La loi qui oblige les garçons et les veufs à sortir de la ville et à se rendre à *Deuseïleh* ; le mépris qu'inspire aux orientaux, en général, la faiblesse d'un sexe qui, soumis à une obéissance passive, ne peut ajouter au don de ses faveurs l'aiguillon de la résistance, telles sont probablement les causes de cette dépravation qui, chez les Siwiotes, dégrade et avilit le sexe masculin. On peut ajouter à ces causes primordiales cette inconstance maladive, cette monomanie érotique insatiable, qui pousse l'homme oisif à chercher des jouissances étranges dans un raffinement de volupté, plus facile à caractériser qu'à comprendre et à expliquer.

*
* *

Les bédouins Oualed-Aly et Senagra ne peuvent parler des Siwiotes sans les tourner en dérision.

Ils leur reprochent quelques pratiques bizarres, telles que d'ôter leur pantalon pour faire la prière, et des goûts plus bizarres encore: ils mangent, disent-ils, de la chair d'âne, de chien, de chat, de rat, de gerboise; la vue de l'un de ces animaux, gras et dodu, les met en appétit. Pendant le Ramadan, ils salent, ajoutent-ils, des quartiers d'âne, de rats, etc., et font ainsi provision de viande pour le reste de l'année.

L'opinion de tous les bédouins de la côte et du centre du désert Libyque, est qu'une pareille dépravation de goût ne saurait demeurer impunie. Ils croient fermement que dès qu'un *Ouhabi* a rendu le dernier soupir, ses oreilles s'allongent aussitôt démesurément, et sa tête offre alors une ressemblance frappante avec celle de l'animal dont il s'est régalé de préférence pendant sa vie.

*
* *

La danse est un des divertissements favoris des Siwiotes; ils s'y adonnent avec frénésie. Chaque tribu a adopté un mode de danse particulier, auquel tout membre de la tribu ne saurait déroger sans se rendre ridicule; Rharbajins et Lifajas ont chacun la leur. Les garçons seuls, détail curieux, y prennent part; les filles en sont exclues. Les jeunes garçons, d'âges différents, qui doivent prendre part à la danse, se placent sur deux rangs, se faisant face. Ils commencent d'abord sur un rythme lent et monotone, puis s'animant progressivement, les deux rangs de danseurs s'avancent l'un vers l'autre, au son du tambourin qu'accompagnent les chants, avec des mouvements d'épaules, des inflexions et des contorsions bizarres.

La danse populaire se fait en rond, chaque danseur a les mains posées sur les hanches de ses voisins ; ils marchent ainsi en marquant le pas ; quelques-uns entrechoquent leurs jambes pour faire cliqueter les anneaux qui en ornent les chevilles, pendant que d'autres frappent le sol du pied pour accentuer la cadence.

Chaque danse est accompagnée d'un chant particulier, qui commence et se termine souvent par un refrain ou assemblage de syllabes qui n'ont aucun sens. La traduction textuelle de ces couplets est chose presque impossible, beaucoup de phrases ou de mots étant sous-entendus.

Les Lifaja, surtout, excellent dans ces bacchanales généralement nocturnes. Ces garçons dépravés et efféminés y font étalage de leurs charmes qu'ils font valoir par d'impudiques mouvements. Les danseurs entrent en scène à tour de rôle et prennent, pendant l'attente, les postures les plus lascives ; danseurs et spectateurs marquent la cadence en frappant des mains. Excité par la danse et les chants, le danseur s'anime bientôt et laisse échapper des cris passionnés auxquels répondent ses compagnons. Les bras tendus en avant, le corps et la tête penchés en arrière, les yeux langoureux, il semble, dans cette posture extatique, vouloir résister aux tentations d'une violente passion, combattre une puissance invisible. Puis des frémissements nerveux l'agitent, sa poitrine se soulève, rapide, sous son souffle précipité. Il parait céder enfin à cet irrésistible attrait, par quelques pas légers, il s'avance vers celui des

spectateurs qui semble être l'objet de sa flamme, recule, s'avance encore comme entraîné malgré lui, s'arrête palpitant... et tombe éperdu. Pour détourner l'attention du groupe improvisé, un second danseur recommence la même pantomime, s'adressant à un autre spectateur, en général veuf ou mal marié.

Cette danse a lieu dans le petit village de Menschieh, qui ne renferme que des veufs ou des garçons. Le plus ou moins d'art et de vraisemblance que le danseur apporte dans l'action en fait toute la variété; c'est toujours à peu près la même mise en scène, même prologue, même combat, même défaite.

*
* *

L'imprévoyance, l'inconstance, l'indolence, la paresse et une certaine bonhomie, sont des traits communs aux Lifajas et aux Rharbajins. Les crapuleuses orgies dans lesquelles ils se vautrent éteignent chez eux toute noble ambition, toute émulation, toute initiative; ils se laissent vivre au jour le jour sans souci du lendemain. Toutefois, sous l'excitation de la colère ou des passions, l'emportement succède avec rapidité à ce calme habituel et ne s'apaise que bien lentement.

L'égoïsme est en général assez développé chez les Siwiotes; il existe cependant une certaine intimité entre gens de la même tribu, lorsque la rivalité ou l'envie ne sont pas en jeu.

Rapaces et pillards par instinct, ils ne considèrent le vol comme un délit que lorsqu'il est accompli sans adresse; le voleur maladroit est bafoué, mais le fait de voler n'est nullement déshonorant.

*
* *

Les femmes pullulent à Siwa ; elles sont généralement jolies et d'une élégante stature.

Les unes revêtent le costume des femmes arabes des bords du Nil, les autres celui qui est habituel aux femmes de bédouins. Les filles portent une large pièce d'étoffe de laine à rayures bariolées, attachée sous le sein et retombant presque à la cheville. Ce vêtement simple, est maintenu par des lisières passant sur les épaules ou simplement nouées par derrière.

La confection des paniers en feuilles de dattiers tressées est une industrie dans laquelle les femmes de Siwa excellent.

*
* *

Un détail curieux pour terminer:

Quoique le nombre des femmes soit de deux tiers supérieur à celui des hommes, la polygamie est chose plus rare encore à Siwa qu'ailleurs. Là comme partout, plusieurs femmes rivales ne peuvent vivre sous le même toit, sans troubler la paix du ménage par leurs querelles et les emportements de leur jalousie.

Un des cheikhs de l'oasis avec lequel je conversais un jour, n'ayant point eu d'enfants de ses deux femmes, songeait à en prendre une troisième, et me demandait si je pouvais lui indiquer un remède contre la stérilité. Je lui demandai de quelle façon il comptait maintenir la bonne harmonie entre ses trois femmes. « Il n'y a, me dit-il, que deux moyens, c'est de terminer toutes leurs querelles le bâton à la main, ou de les loger séparément ».

Le dernier de ces modes d'apaisement étant trop onéreux et peu pratique pour les pauvres gens, il s'en suit que l'emploi du *nabout* est généralement adopté ; il est, dans les ménages siwiotes, l'ange gardien de la paix domestique.

Z ZA DUNAJU NAD NIL

(DU DANUBE AU NIL)

PAR

Mme ANNA NEUMANN

Lwów, 1886

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE (*)

L'extrême facilité de communications créée de nos jours par les chemins de fer et les bateaux à vapeur, en multipliant cette classe de voyageurs — par occasion ou par goût, pour lesquels a été faite la dénomination toute moderne de *touristes* — a donné aussi naissance à une branche de littérature inconnue autrefois. Nous voulons parler de ces publications dénommées *Tableaux de voyage* (*Reisebilder*) par les Allemands, *Impressions de voyage* par les Français, qui viennent chaque année prendre place à côté des œuvres plus sérieuses des voyageurs poursuivant un but spécialement scientifique ou explorant des contrées encore peu connues.

Parmi les ouvrages appartenant à cette littérature légère des voyages, quelques-uns, et des plus intéressants souvent, sont dus à des femmes. En effet, par la finesse d'observation, par la vive intuition du caractère intime de toutes choses et par le sentiment esthétique

(*) Voir compte-rendu de la séance du 11 février 1888.

propre à leur sexe, les dames touristes sont aussi bien, et parfois mieux que les hommes, à même de retracer d'une façon animée et attrayante leurs impressions de voyage.

La preuve de ce que nous avançons est fournie par le petit volume intitulé *Des bords du Danube aux bords du Nil*, dont l'auteur, Mme Anna Neumann, vient de faire hommage à la Société de Géographie. Polonaise de naissance, Mme Neumann s'est proposée de faire part dans leur langue à ses compatriotes de ce qu'elle a vu et observé pendant un séjour déjà assez long en Egypte. Elle l'a fait d'une manière aisée et familière, traitant les sujets les plus divers avec agrément et esprit, et ses descriptions toujours vraies, souvent brillantes, sont faites pour faire connaître la physionomie réelle de cette contrée à ceux qui n'y ont jamais été et pour plaire à ceux qui la connaissent, comme des tableaux de genre ou des paysages reproduisant avec fidélité et vigueur la nature prise sur le fait.

Cet ouvrage a cependant un grand défaut, c'est d'être écrit dans une langue qui en rend la lecture accessible aux seuls compatriotes de l'aimable auteur. C'est pourquoi la Société de Géographie, désirant donner connaissance au public cairote d'une œuvre qui a droit à l'intéresser à plus d'un titre, a jugé utile d'en faire faire en français un rapide résumé, dont il va être donné lecture.

*
* *

Ayant quitté les rives du Danube couvertes de frimas, notre voyageuse est enchantée, en débarquant à Alexan-

drie, de se trouver transportée comme par magie au milieu d'une atmosphère tiède et embaumée. La profusion des fleurs et des fruits au commencement du mois de janvier, les types étranges de la population bigarrée qui s'offre à sa vue, le mouvement affairé de la ville, tout l'intéresse vivement et lui donne lieu à de vives descriptions, entremêlées de réflexions d'une sérieuse portée. Ainsi, en visitant le jardin public sur le canal Mahmoudieh voici celles que lui suggère l'aspect de la végétation luxuriante qu'elle y admire :

A la vue de cette nature exubérante, aux formes fantastiques, on comprend que c'est elle qui a enseigné aux arabes leur merveilleuse architecture. Qui ne reconnaîtrait dans ces palmiers aux troncs élancés, qui semblent soutenir sur leurs cîmes la voûte azurée du ciel, le prototype de ces légères colonnades qui font le plus bel ornement des anciennes mosquées et des palais mauresques? Et ces cactus aux entrelacements bizarres n'ont-ils pas inspiré les dessins inextricables des arabesques dont les mille circonvolutions exercent sur nos yeux un mystérieux attrait?

Avec cette nuance de sentiment simple et vrai qui dénote son origine slave, l'auteur ajoute :

La nature est également belle partout et toujours, soit qu'elle resplendisse comme ici, dans le midi, de l'éblouissante beauté d'une grande dame parée de riches joyaux, soit qu'elle nous sourie doucement, comme dans le Nord, semblable à une simple et fraîche villageoise. Pour chacun elle parle le mieux au cœur dans sa terre natale où elle l'accueille avec tout le charme d'une chanson bien connue ou de l'embrassement d'une mère chérie.

Le trajet d'Alexandrie au Caire donne à notre touriste l'occasion de retracer en quelques hardis coups de pinceaux la physionomie de la Basse-Egypte, ses lacs

aux bords marécageux, ses plaines à perte de vue, couvertes de riches cultures, sillonnées de canaux, d'où les *saqqiehs* puisent en grinçant les eaux d'arrosage, et parsemées de groupes de palmiers et d'agglomérations de misérables tanières où grouille la population basanée et déguenillée des Fellahs. Elle est frappée, en passant, des attitudes sculpturales et de la conformation élégante des jeunes femmes arabes offrant des fruits et de l'eau aux voyageurs, mais aussi de leur malpropreté, non moins repoussante que celle des nuées d'enfants à demi-nus qui se pressent aux portières des wagons en assourdissant les voyageurs du cri de *bakchich*, qui, dit-elle, nous poursuit de telle sorte en Egypte qu'à la fin les moustiques eux-mêmes paraissent le bourdonner à nos oreilles.

Arrivée au Caire, ce ne sont pas les nouveaux quartiers qui attirent l'attention de Mme Neumann, mais ceux qui ont conservé quelque chose de leur ancienne physionomie orientale: le Mouski, les bazars, et surtout celui de Khan Khalil, lui offrent l'occasion d'esquisser les silhouettes de la population hétérogène de la capitale avec ses types et ses costumes variés.

Vient ensuite la description de la ville nouvelle et du quartier d'Ismaïlieh « dont les hôtels somptueux entourés de magnifiques jardins, semblent être postérieurs de plusieurs siècles à l'intérieur de la ville ».

Dans un intéressant chapitre, l'auteur rend compte de ses visites chez plusieurs grandes dames musulmanes. Elle nous initie aux habitudes et aux mœurs des harems telle qu'elle a pu les étudier et relève les modifications

profondes que produit l'infiltration des idées européennes, même dans ces asiles de la famille musulmane que l'on croirait inaccessibles à toute influence extérieure. Ce sujet si délicat lui inspire quelques réflexions dont on ne saurait contester la justesse :

Les musulmanes de la jeune génération, grâce à l'éducation que leur ont donnée des institutrices françaises ou anglaises ont contracté des idées bien différentes de celles de leurs devancières sur le monde et la vie.

Je ne saurais dire cependant que cette éducation, forcément incomplète et superficielle, donne le bonheur à ces belles recluses; au contraire, elle ne fait que surexciter leur imagination, sans leur procurer cette satisfaction intime et cette paix de l'intelligence et de l'âme que les femmes d'Europe puisent souvent dans une culture supérieure de l'esprit et dans de solides principes moraux.

Jadis on n'apprenait pas à penser aux femmes musulmanes et la vie monotone des harems, libre de tout souci, et entourée de toutes les recherches du luxe, leur suffisait complètement. Aujourd'hui les jeunes filles qui ont été nourries dans les idées de liberté des femmes d'Europe, si elles ont lu de plus une douzaine de romans, ne peuvent que se sentir malheureuses au milieu de la population et sous la discipline du harem. Mariées, elles apportent avec elles des sentiments de révolte et des désirs d'émancipation, qui doivent bien souvent amener le trouble et le désordre dans les familles, ainsi que le démontrent de trop fréquents exemples.

Il faut, du reste, rendre aux femmes musulmanes cette justice que l'amour maternel est très vif chez elles; jadis ce sentiment les absorbait tout entières, elles n'avaient pas d'autres soins, d'autres joies : ses enfants étaient pour une musulmane l'unique but de la vie, la bénédiction suprême de Dieu.

A présent, avec les changements apportés par les mœurs étrangères, les enfants échappent de bonne heure des mains de leur mère; les garçons dès l'âge de sept ans quittent le harem pour suivre leurs études; les jeunes filles sont confiées à des

institutrices européennes; cependant l'affection maternelle ne s'en conserve pas moins puissante, et il faut dire que l'amour filial pour leur mère est aussi très vif chez les Orientaux.

Nous passons sur les descriptions des promenades publiques et des palais de Guizeh et de Ghézireh, qui, bien que pleines de détails pittoresques et piquants traitent de sujets trop familiers au public cairote pour lui offrir un vif intérêt. Il en est de même des passages où Mme Neumann parle des principales mosquées du Caire avec un enthousiasme vrai et une entente parfaite des beautés de l'architecture arabe.

A propos de l'université d'El-Azhar, dont l'auteur rend la physionomie si caractéristique avec une fidélité photographique, nous citerons le passage suivant qui pourrait former le sujet d'un charmant tableau de genre:

Observons le groupe qui se trouve devant nous; le professeur lui-même accroupi au centre, c'est un Arabe pur sang, au visage brun et osseux, aux joues creuses, aux traits fortement accusés. Un manteau noir, drapé comme une toge, lui couvre les épaules et un large turban ombrage son front. Devant lui, sur un petit tabouret sculpté se trouve ouvert le livre saint; les étudiants lui adressent des questions auxquelles il répond avec une tranquille gravité, les interrogeant à son tour, sûr qu'il est de son savoir. En face de lui, un adolescent à demi-couché sur la natte, les yeux fixés sur le cheikh, aspire avidement les paroles du maître. Le visage de ce jeune homme, d'une blancheur d'ivoire, aux traits arrondis, décèle une origine turque. Auprès de lui, un nègre à la stature athlétique; aux lèvres pendantes, répète après le cheikh chaque mot qui tombe de sa bouche. Un peu à l'écart de ce groupe, un vieillard à barbe blanche, aux sourcils gris, hérissés, écoute, la tête appuyée sur la main, et semble profondément méditer sur ce que dit le professeur. La richesse de son costume et la dignité de son maintien indiquent un personnage important, sans doute un des principaux docteurs de la loi, venu

pour se ressouvenir des études de sa jeunesse et se convaincre si le zèle des étudiants et des professeurs ne s'est pas refroidi.

Les dix mille étudiants de tout âge et de toute origine qui se pressent dans l'enceinte de la mosquée d'El-Azhar ne font pas illusion à l'auteur sur la valeur de l'enseignement qu'ils puisent dans cet antique foyer de la science musulmane :

Cette science, restée immuable depuis le moyen-âge, surcharge la mémoire sans développer l'intelligence ni exercer la raison des étudiants. Sans application dans notre siècle où tout doit concourir à un but utile, elle ne répond ni aux idées ni aux besoins de l'époque présente. Elle menace ruine, de même que l'édifice qui surmonte les colonnades d'El-Azhar.

C'est ainsi qu'au milieu de récits vifs et légers où l'auteur n'a semblé vouloir qu'amuser le lecteur en effleurant avec autant d'esprit que d'imagination la surface des choses qu'elle décrit, elle laisse s'échapper, comme par mégarde, des réflexions justes et profondes qui vont au cœur de son sujet et nous obligent à y arrêter notre pensée.

Citons comme exemple ce passage qui clot le chapitre où sont décrites les pratiques bizarres auxquelles se livrent les diverses congrégations de derviches :

Au moment où nous quittions la mosquée des derviches hurleurs, se fit entendre, du haut du minaret, la voie du muezzin chantant la prière du soir ou *asr*, qui se dit deux heures avant le coucher du soleil : *Je confesse Dieu unique, je chante la gloire du Très-Haut, qui par sa toute puissance a fait jaillir du rocher des sources d'eau vive, qui a tiré du néant toutes les créatures, les a comptées et a tracé leur destin.... Glorifiez le nom de l'Eternel.*

Ces simples paroles ne témoignent-elles pas d'une foi bien plus sincère que les rites barbares et fanatiques que je viens de décrire? C'est ainsi que l'idée la plus pure, la plus sublime, dégénère facilement en une aberration monstrueuse si elle est exagérée jusqu'à la folie. On a vu le fanatisme religieux produire bien des erreurs et des crimes, mais il en est ainsi de toute autre idée de tout autre principe, qui, dès qu'il s'exalte chez l'homme jusqu'à la démence et rompt avec les lois de la saine raison, n'inspire plus que la pitié au lieu de l'admiration, et au lieu d'effets bienfaisants, ne produit que la ruine et la mort.

Il nous est impossible de suivre l'auteur pas à pas dans les détails qu'elle donne sur les mœurs des Arabes; qu'il nous suffise de dire qu'elle les a observés avec un intérêt perspicace et les a décrites avec autant d'exactitude que de bonheur. Elle nous fait assister successivement aux cérémonies du mariage et à celles des obsèques, aux fêtes privées et aux solennités publiques des indigènes; celles du *Mahmal*, du *Mouled-en-Nebi* et de l'ouverture du *Haligh*, notamment, sont reproduites avec une fidélité frappante et une grande vigueur de coloris.

Qu'il nous suffise aussi d'indiquer les passages où il est parlé de la Citadelle du Caire, des tombeaux improprement appelé des Califes, du mont Mokattam, du Vieux-Caire, de Matarieh et d'Héliopolis, où Mme Neumann a su parler d'une manière originale et piquante de sujets déjà mille fois traités et qu'on aurait pu croire totalement épuisés.

Dans les chapitres suivants, consacrés à la description des Pyramides et des antiquités égyptiennes en général, l'auteur, sans se départir de la parfaite simplicité qui fait un des charmes principaux de sa

manière d'écrire, donne un aperçu très exact de la religion et des idées des anciens Egyptiens, témoignant d'une étude consciencieuse des ouvrages spéciaux où ces matières ont été, de nos jours, traitées à fond et mises en pleine lumière. L'impression produite par ces monuments gigantesques est résumée par M[me] Neumann dans les lignes suivantes :

La grandeur, la puissance, l'immortalité, voilà les trois idéals de l'antique Egypte ; il ne faut pas cependant demander le *beau* aux œuvres d'art de cette époque reculée, car l'esprit humain, comme un enfant à la mamelle, puisait encore toutes ses inspirations au sein fécond de la mère nature, sans oser essayer de prendre son propre essor.....

Quel contraste entre ces gigantesques amas de blocs cyclopéens et les voûtes hardies des cathédrales gothiques, avec leurs dentelures de pierres et leurs clochers élancés s'élevant comme des bras tendus vers le ciel !

Dans les temples égyptiens, la pensée humaine se prosternait devant Dieu en tremblant, comme devant un maître inexorable et terrible ; incapable de se détacher de la terre, elle ne pouvait encore s'élever vers lui avec amour, comme vers le père commun.

En rendant compte de ses visites au Musée de Boulac, l'auteur croit, à tort ou à raison, retrouver dans certains vestiges de l'ancienne civilisation égyptienne le témoignage de la situation élevée qu'occupait la femme à l'époque des Pharaons :

Tant les sculptures des tombeaux, où partout la femme est représentée à côté de son époux, que les inscriptions funéraires, nous prouvent que la femme, loin d'être esclave comme de nos jours en Orient, était l'égale de l'homme chez les Egyptiens. Le droit d'héritage et même celui de succession au trône appartenait aux femmes. Les inscriptions hiéroglyphiques appellent la femme « la reine de la maison, la maitresse aimée du cœur de son époux ».

Les antiques papyrus nous ont même conservé des maximes et des conseils que les maris d'aujourd'hui feraient bien de méditer et de suivre : « Si tu es sage, dit le moraliste égyptien, rends ta maison commode, aime ta femme, évite les querelles avec elle ; nourris-la, donne-lui des parures nécessaires à relever sa beauté ; prodigue-lui les parfums et les divertissements, car elle est ton bien, et tout ce que tu feras pour elle la rendra plus digne de son possesseur ».

Qui aurait dit qu'une dame de la fin du dix-neuvième siècle invoquerait en faveur de son sexe les conseils donnés, quelque quatre mille ans avant notre ère, aux maris ses contemporains, par le vénérable *Ptahhotep*, prince de la cinquième dynastie.

En comparant les œuvres de l'art grec qui se trouvent au Musée de Boulac avec celles de l'art égyptien, l'auteur fait ressortir les caractères si différents de l'un et de l'autre, ce qui lui suggère une de ces réflexions d'une justesse frappante qui lui sont familières :

Il ne faut pas chercher dans les œuvres des Grecs des pensées profondes et mystiques ; c'est dans les formes extérieures que se traduit toute l'inspiration de l'artiste. Voyez par exemple cette tête de Jupiter que possède le Musée ; ce n'est pas l'image mystique d'un dieu, c'est celle d'un homme, d'un puissant souverain, dont tous les traits du visage expriment nos plus véhémentes passions; l'orgueil, la haine, la vengeance.

En dépit cependant de cette différence apparente, il est évident que l'art grec a pris naissance et s'est formé de l'art égyptien, qui a été pour la Grèce ce que les peintres Archaïques du moyen-âge furent pour ceux du XVI[e] et XVII[e] siècles. Les colonnes doriques et ioniques ne sont-elles pas elles-mêmes des diminutifs de celles de Karnak et de Denderah ?

Dans l'ordre moral aussi, non seulement la philosophie antique mais le christianisme même, a fait revivre plus d'une idée sublime du milieu des ruines de la vieille Egypte, et quelques échos des

hymnes mystiques qui retentissaient sur les monuments funéraires des bords du Nil, nous sont parvenus par la bouche des prophètes de la Judée.

De même que les semences d'un arbre abattu, emportées par le vent, vont tomber au loin sur une terre étrangère, pour y germer et s'y développer avec le temps en un puissant végétal, les idées aussi grandes et fécondes survivant à la chute des nations qui les ont produites, vont s'implanter au sein d'autres peuples, pour renaître après de longs siècles à une nouvelle vie.

Mme Neumann clot son livre par une rapide excursion au canal de Suez, à Ismaïliah et à Port-Saïd et par quelques pages consacrées à la description du voyage sur le Nil jusqu'à Assouan, et s'écrie en terminant :

Adieu, pays du soleil et des ruines immortelles, ma pensée et mon cœur m'attirent, il est vrai, vers le Nord, où je vais revoir les rives chéries de la Vistule et les campagnes nébuleuses de ma patrie mais, partout où j'irai, j'emporterai de la terre des Pharaons un ineffaçable souvenir.

Et nous aussi, en prenant congé du livre de Mme Neumann, dont nous avons tâché de donner au public une idée bien incomplète, nous croyons pouvoir affirmer que quiconque l'aura lu n'oubliera pas le plaisir qu'il aura éprouvé à cette lecture ; malheureusement, il faudrait pour cela apprendre le Polonais, et peu de personnes sans doute parmi mes auditeurs en auront le courage.

Le Caire, le 11 février 1888.

A. WALBERG DZIERZUNOWSKI.

NOTE

SUR

UN MANUSCRIT ARABE ATTRIBUÉ A MAQRIZI (*)

La bibliothèque de la Société Khédiviale de Géographie possède un manuscrit arabe qui a été peu soigneusement copié, en 1298 de l'hégire (1881), sur un manuscrit de la Bibliothèque Khédiviale, par ordre de feu S.E. Stone pacha, pour être exposé au Congrès de géographie de Venise en 1881. *(V. le bulletin série. II, nº 1, p. 14, nº 23.)*

Le manuscrit original porte le Nº 77 de la section arabe d'histoire et de géographie ; il contient un exposé des connaissances géographiques qui existaient chez les peuples de l'Islamisme au moyen-âge.

Ce petit ouvrage serait, sans nul doute, resté longtemps encore ignoré sur les rayons de la Bibliothèque Khédiviale, s'il ne portait au frontispice le nom du grand historien et archéologue *El-Hâfiz Chihâb-ed-dîn Ahmed-al-Maqrizi* (+ 845 H. = 1441 après J.-C.).

La nomenclature des ouvrages de Maqrizi, que son élève Abou'l-Mahâsin Yousof ibn-Taghri-bardi, célèbre historien, nous a laissée, ne fait pas mention du manuscrit que nous avons en main, qui a pour titre *La récolte des fleurs au jardin rempli d'odeurs.*(جنى الازهار من الروض المعطار)

(*) Voir compte rendu de la séance du 27 avril 1888.

Ce fait nous permet de supposer que ce manuscrit est un extrait d'un ouvrage qui était intitulé *Le jardin rempli d'odeurs*.

En poursuivant nos recherches dans le répertoire bibliographique qui s'appelle *Kechf-az-Zonoun*, composé par le savant turc Katyb Tchelebi, vers les années 1640-1656, nous y trouvons deux ouvrages géographiques, tous deux intitulés *Le jardin rempli d'odeurs*; les noms des auteurs mêmes sont presque identiques. Il appert que les deux ouvrages sont les mêmes et que l'auteur de cette vaste compilation bibliographique n'a plus eu le temps de corriger cette méprise au cours d'une révision. En tous cas, si la date de la mort de l'auteur, donnée par Kâtyb Tcheleby (900 de l'hégire) est exacte, il est évident qu'elle est incompatible avec la déclaration de notre manuscrit, qui prétend remonter à un épitomateur mort en 845 de l'hégire. Nous sommes donc en présence de cette alternative: ou la date donnée par le *Kechf-az-Zonoun* est erronée, ou notre extrait appartient à un auteur anonyme du Xme siècle de l'hégire, ou plus tard, qui a attribué son ouvrage à un coryphée, pour lui donner plus de crédit. Je n'hésite point à accepter de préférence la seconde solution de ce problème. Je crois même pouvoir présumer que l'épitomateur était égyptien, compatriote de Maqrizi, quoique l'orthographe, peu correcte, semble prouver qu'il était né en dehors du domaine de la langue arabe, par exemple au Soudan.

Toutes mes recherches au sujet de l'auteur du *Jardin rempli d'odeurs* semblaient devoir demeurer infructueuses;

ni les catalogues des grandes bibliothèques de l'Europe que j'ai pu me procurer, ni M. Wuestenfeld, qui a recueilli les biographies et les ouvrages des géographes arabes en 1841, ne mentionnent son nom et sa vie.

Découragé par un résultat aussi négatif, j'allais abandonner toute recherche, lorsque la lecture détaillée de *La récolte des fleurs*, dont j'avais entrepris la traduction, ouvrit une nouvelle voie à mes investigations. Je fus de prime abord frappé de la grande similitude de certaines locutions techniques avec celles de la diction arabe d'Edrisi, relevée par M. Dozy et M. De Goeje et insérée dans le supplément aux dictionnaires arabes de M. Dozy.

La traduction d'Edrisi de M. Jaubert étant peu exacte, je pris pour guide l'édition des deux savants hollandais précités, et j'établis une comparaison entre les deux ouvrages : cette confrontation des deux textes confirma mes premières suppositions et les changea même en certitude : *La récolte des fleurs* du pseudo-Maqrisi, n'est qu'un abrégé de la géographie de Chérif-el-Edrisi, bien connue parmi les Arabes comme *Livre de Roger II*, le prince sicilien qui est mort en 1154 après J.-C.

Pour donner un aperçu de la concordance des deux textes, je citerai quelques exemples :

Dans la description des oasis et de la Haute-Egypte, autant qu'elle appartient au second climat, l'analogie est presque complète.

Edrisi, comme Aboulfeda, disent *Santarîya* ; le pseudo-Maqrizi dit *Santawîya*.

A l'occasion du village de Bousîr, l'épitomateur a confondu سحرة *les magiciens* et شجر *arbre*.

Le pseudo Maqrizi prononce *Takhâ*, comme Edrisi, tandis que Yâqout (Woerterbuch III, 516) donne *Tahâ*.

De même Edrisi dit *Soul Tânisef* et le pseudo-Maqrizi *Souli Nânisef*.

Quelques leçons, comme par exemple اشموني منسارة (sur la marge) et ترمنت اشمونين (dans le texte), semblent prouver que le pseudo Maqrizi s'approche beaucoup du manuscrit parisien d'Edrisi, que MM. Jaubert, Dozy et De Goeje ont désigné par la lettre B, et qui, d'après l'opinion des savants hollandais, a dû être écrit en Egypte ou en Syrie.

Rejoignons notre auteur dans le courant de l'exposé du troisième climat: La description de la ville d'Alexandrie ne varie pas dans les deux textes. Le nom grec de Babylone est écrit par Edrisi *Banbalouna* tandis que le pseudo-Maqrizi l'écrit *Baltalouna*. Dans l'énumération des lieux du troisième climat, le pseudo-Maqrizi donne quelques leçons particulièrement remarquables ; en voici quelques exemples :

Edrisi.	Pseudo-Maqrizi.
Deir-al-Faïyoum	*Deir-al-Botoum*
Chanatouf	*Chanatouf* (actuellement Chatanouf).
Chiougah	*Chirgueh*
Gidwa	*Gidwa* (actuellement Digwa).
Atrîb	*Atrît*
جنجر	جنجو
Waroura	*Wazoura*
Al Hammariya	*Al Hammâdiya*

Minyet Gamr	*Minyet Amrou*
Daqdaqous	*Daqdaqous* (actuellement Daqados).
Miniet Ichneh	*Minyet Isneh* (Esneh).
Talti	*Tallali*
Al-Ga'farîya	*Al-Ga'barîya*
Safnâs	*Sanbâs*
Wanch-al-Hagar	*Wanch al Hagarîya*
دمو	دمر
المعتمديه	المعتمرية
Sakâf	*Sakâb*
Sanhour	*Sanhoun*
Sandafa	*Sandaba*
Ochmoun Goreich	*Ochmoun Khoreich*
Abou Yohannes	*Abou Bakhons*
Mahallet-as-Saiyidah	*Mahallet as-Sira*
Danchâl	*Rasyâl*
Qartasâ	*Qartanâ*
Farichat Bani Solaim	قليشة
Babig	*Bîg*
مطوبس	نطوبس

Je fais remarquer ici que notre abrégé n'est pas le même que celui qui se trouvait dans la bibliothèque Médicéenne à Florence, et qui a été imprimé à Rome en 1592, car celui-ci s'appelle *Recreatio curiosi* (catal. bibl. Mediceo-Palatinae, page 162).

J'ai déjà émis l'opinion que notre épitomateur semble être un Egyptien, parce qu'il a attribué son ouvrage à un coryphée égyptien. Le fait que le texte de notre abrégé s'accorde beaucoup avec le manuscrit désigné par la lettre B, qui est probablement d'une provenance égyptienne, milite aussi en faveur de cette présomption.

Cependant, un auteur arabe qui écrit

صغور *au lieu de* ثغور
انضخات » انضغاط
الواسق » الواثق

ne peut être arabe de naissance; un tel baragouineur phonétique ne peut avoir appris la langue arabe dès son enfance.

J'ai acquis la conviction que notre épitomateur était un Nubien, en voici la raison :

La langue nubienne remplace souvent dans les mots qu'elle emprunte à la langue arabe, le *fe* par le *bé*, exemple :

Béda au lieu de *fatah*, ouvrir ; *birchi* au lieu de *farch*, natte ; *bagach* au lieu de *fachakh*, marcher à grands pas.

Notre épitomateur a de même altéré maintes fois l'orthographe des noms de certaines localités égyptiennes, ainsi il écrit :

Tarba pour *Tarfa*, *Sakâb* pour *Sakâf*, *Ga'bariya* pour *Ga'faria*, *Sanbâs* pour *Safnâs*, *Sandaba* pour *Sandafa*.

Je ne prétends point cependant avoir tranché définitivement cette question, quoique les exemples que je viens de citer semblent confirmer mon hypothèse.

En résumé, un homme inconnu, un Nubien probablement, a abrégé la géographie d'Edrisi ; convaincu de sa propre médiocrité, il s'est dissimulé sous le nom d'un grand savant égyptien. Les seuls manuscrits de cet abrégé, autant que j'ai pu m'en assurer, se trouvent au Caire.

Le Directeur de la Bibliothèque Khédiviale,

Dr Vollers.

Post-scriptum. — M. De Goeje, à Leyde, auquel j'avais envoyé une copie de cette conférence, vient de m'honorer d'une réponse, importante sous tous les rapports.

Cet éminent orientaliste constate en premier lieu l'existence à Vienne d'un second manuscrit de notre abrégé, portant le même titre et débutant exactement comme le nôtre. Il reprend ensuite la discussion que M. Flügel, le savant auteur du catalogue de la bibliothèque impériale de Vienne, avait soulevée (tome II, page 419), sur la question de savoir si le Maqrizi, auteur de cet abrégé, est le même que l'auteur bien connu de la *Topographie égyptienne* et de l'*Histoire des sultans Mamlouks*, etc.

M. de Goeje, de même que M. Flügel, est d'avis que ces deux auteurs ne peuvent être une seule et même personne. Voici les raisons sur lesquelles les deux savants basent leur opinion :

1° Le coryphée égyptien s'appelle Taqî-ed-dîn, l'auteur de l'abrégé est surnommé Chihâb-ed-dîn ;

2° Le premier était (depuis l'âge de vingt ans) Châféite, le second, paraît-il, était Hanafite.

La première de ces deux assertions est réduite à néant par ce seul fait que, d'après l'usage traditionnel des savants arabes, tout Ahmed qui jouit d'une certaine célébrité peut être surnommé Chihâb-ed-dîn, sans préjudice d'autres surnoms ; ainsi, le même Maqrizi est surnommé Chihâb-ed-dîn dans un manuscrit de sa chronique qui est conservé à Strasbourg (Journal de la société allemande orientale, t. XL, p. 307).

Quant à la seconde assertion, elle ne repose sur aucun fondement et a été causée par une sorte de cercle vicieux.

Abstraction faite des deux manuscrits de notre abrégé, cette supposition de l'existence de deux Maqrizi est uniquement basée sur le début des biographies hanafites du savant Ibn Qoutloubougbâ, passage assez bien élucidé par ma remarque concernant les surnoms des savants arabes (v. aussi Hadji Khalfa s. v. تاج التراجم).

Cette supposition, quoique émise par deux savants dont les opinions ont généralement force de loi, me paraît inadmissible. Il est impossible, en effet, que dans la première moitié du IXe siècle de l'hégire, deux grands historiens, théologiens et jurisconsultes, tous deux appelées (*Chihab-ed-din*) *Ahmed-el-Maqrizi*, aient vécu au Caire (ville où est né, a vécu et est mort en 879 ou en 881 de l'hégire Ibn Qoutloubougbâ), sans que les biographies de l'auteur des *Khitat*, mieux connu, ne nous aient donné le moindre moyen de discerner les deux.

Pour revenir une dernière fois sur les rapports qui existent entre notre abrégé et l'ouvrage original (*Le jardin rempli d'odeurs*) je résume ainsi mon opinion: Quand on compare les liens d'affinité que j'ai constatés entre *La récolte des fleurs* et la *Géographie d'Edrisi*, avec les remarques de Hadji Khalfa sur *Le jardin rempli d'odeurs*, il est permis de supposer que *La récolte des fleurs* n'est qu'un abrégé de la partie géographique du *Jardin*, directement, et d'Edrisi, indirectement, savoir au fur et à mesure du degré d'affinité qui a existé entre la géographie du *Jardin* (qui nous est inconnue) et le *Livre de Roger*.

Nota. — La date de la mort de l'auteur du ***Jardin rempli d'odeurs*** est nouvellement fixée par le fait que l'auteur égyptien ***El Qalqachandi*** (+ 821 H = 1418 J.-C.) s'est déjà servi de cet ouvrage (voyez la traduction allemande de l'administration égyptienne de ***El Qalqachandi***, passim). Il faut donc corriger Hadji Khalifa (***Katyb Tchelebi***) (700 au lieu de 900). Mais on voit bien que cet éclaircissement ne touche en aucun point les résultats de notre conférence.

Dr Vollers.

IIIe Série. — Numéro 3.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

SOMMAIRE:

LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE

1889



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE DE GÉOGRAPHIE

DU CAIRE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

IIIe Série. — No 3. — Mai 1889

LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE

1889

Par Décret en date du 25 mars 1889, et en vertu de l'art. 14 des Statuts de la Société, S.A. le Khédive a daigné nommer

S. A. ABBAS PACHA, *Prince Héritier*

Président de la Société Khédiviale de Géographie.

SOUVENIRS D'UN VOYAGE

DANS LES

PAYS DES GALLAS DU SUD ET DE SIDAMA

PAR

JULES BORELLI

Messieurs, (*)

Je ne suis pas orateur et voici quatre ans que je n'ai, pour ainsi dire, plus parlé une langue européenne. Vous voudrez bien m'en tenir compte dans le bref récit que je vais vous faire de ma route et de mes excursions dans les pays situés au sud du Schoa.

Je passerai rapidement sur la première partie de mon voyage ; j'insisterai seulement sur ce que j'ai vu ou appris, au sujet du cours du fleuve Omo.

Avant de traverser le désert des Danakils, j'ai visité les bords du golfe de Tadjoura. J'ai formé ma caravane à Ambalo (Mars 1886).

Les Danakils (au singulier Dankali) habitent un pays appelé Afar ou Adal. Ils sont divisés d'abord en deux grandes branches ; les Adoï-Mara (hommes blancs), et les Assaï-Mara (hommes rouges). Viennent ensuite de nombreuses subdivisions.

(*) Voir le compte rendu de la séance du 14 novembre 1888.

Les Adoï-Mara reconnaissaient comme chef Mohamed Loëta, dont l'influence était presque contrebalancée par le sultan de Tadjoura (Daredare, tel est son titre), et par les fils d'Abou Baker, pacha de Zeylah, mort il y a trois ans. La tribu du sultan de Tadjoura est celle de Cheik Adali; celle des Abou Baker est la turbulente tribu des Assoba. L'influence de Mohamed Loëta est presque nulle, depuis qu'il s'est allié à Mohamed Amphari, sultan d'Aoussa, qui l'a pour ainsi dire absorbé.

Les Assaï-Mara, moins nombreux que les Adoï-Mara mais plus hardis, ne sont ni moins pillards, ni moins assassins. Ils reconnaissent pour chef le sultan Mohamed Amphari, qui a sur eux une réelle autorité.

Mohamed Amphari commande la route d'Assab au Schoa; il habite ordinairement dans le pays d'Aoussa, au point où se perd l'Aouache, après avoir formé ses lacs.

En quittant Tadjoura, on arrive après trois jours de marche sur les bords du lac Assal.

On ignorait que ce lac communique avec la mer. Cette communication ne peut plus être mise en doute; elle est souterraine; j'ai pu l'apercevoir de mes yeux au-dessous des rochers.

Les bords du lac Assal sont couverts d'une couche de sel d'une épaisseur considérable. La route des caravanes la traverse. Les environs du lac sont formés de roches volcaniques et de laves. On n'y trouve aucune herbe; on n'y rencontre aucune eau.

Après avoir traversé le lac Assal on entre dans les gorges de Gogounta; elles sont remarquables, à leur entrée surtout, car elles forment un défilé n'ayant pas plus de trois à quatre mètres de large, que surplombent des murs de plus de cinquante mètres d'élévation, formés de roches porphyroïques et de diorite.

De l'autre côté du défilé l'intérêt devient moindre ; ce sont tantôt des plaines herbeuses, tantôt des plaines sans aucune végétation ; — partout la roche volcanique. Quelquefois la route suit des lits de torrents desséchés, dont les bords sont ombragés par des doums et des hennés.

Après avoir passé Daloïleka, Killalou, Herrer, d'où part une route allant au Harrar, Moullou, lieu habité toute l'année, on arrive à une localité nommée Bilen, située à peu de distance de l'Aouache.

A Bilen, on trouve des sources chaudes ; leur température est très élevée, leur débit considérable et, chose curieuse, des poissons vivent dans le cours de ces eaux dont la température atteint quarante degrés.

Le passage de l'Aouache, à l'époque de l'année où je me suis trouvé sur ses rives, n'offre aucune difficulté ; le fleuve a cinquante mètres de large sur une profondeur d'un mètre environ. Les berges ont plus de sept mètres de hauteur; elles ne suffisent pas à contenir les eaux pendant la saison des grandes pluies.

De l'autre côté de l'Aouache les terrains continuent à monter légèrement. De la mer jusqu'ici, la différence de niveau est de six cents mètres environ.

Nous arrivons au village de Farré,

Nous avions mis cinquante-quatre jours de Tadjoura à Farré, c'est-à-dire à l'entrée du Schoa. Je me suis dirigé immédiatement vers Ankobar. La route devient très belle et très accidentée. Elle nous porte de mille mètres d'élévation à plus de deux mille. Je visitai, en passant, Angalola et Litché. Ces deux villes sont en ruines; il en est une autre, Debra-behan (mont de lumière), qui subsiste, mais absolument déchue de son ancienne importance : ce sont trois capitales successives des rois du Schoa avant le transfert de leur résidence à Antoto.

De ces villes délaissées à Antoto, s'étendent des plateaux dont l'altitude moyenne est de deux mille six cents mètres; — ils sont dénudés ; — les arbres isolés même y sont très rares; — on y cultive l'orge et le blé. Les parties incultes sont couvertes d'herbes. Un vent froid et violent balaye continuellement ces hauteurs et en rend la traversée pénible.

Antoto est à deux mille neuf cent cinquante mètres au-dessus du niveau de la mer ; c'est la résidence actuelle du roi Ménélik, qui a choisi cet emplacement, dont le vrai nom est Dildila, parce que là s'élevait autrefois la capitale des rois d'Ethiopie.

Le pays, jadis boisé, est aujourd'hui sans arbres, et les troupeaux, autrefois nombreux, ont disparu. Le séjour du roi et de ses soldats est la cause de ces calamités.

Quand j'arrivai à Antoto, j'y trouvai quatre Européens.

Le roi Ménélik traite généralement bien les Européens ; au fond du cœur il les hait ; c'est du reste un sentiment

commun à tous les Abyssins; mais le roi Ménélik est trop habile pour montrer ses véritables sentiments. Il veut des armes, des fusils surtout; or, maltraiter l'Européen, c'est l'éloigner. — La mauvaise foi du roi est absolue dès qu'il s'agit de ses intérêts. Les sujets de Ménélik suivent son exemple. Quand un Européen arrive, tout ce qu'il possède est porté devant le roi, qui prend ce qu'il veut, non par la violence mais par une force de persuasion avec laquelle on comprend bien qu'il est inutile de lutter. Il donne des prix toujours inférieurs à ceux auxquels on pourrait vendre aux habitants du pays, chefs ou autres. Il paye en ivoire, civette et or ; il livre ses produits à des prix plus élevés que ne les vendraient les indigènes. Je ne sais si le roi Ménélik estime que son cachet et sa signature puissent l'engager à exécuter ce qu'il a écrit, mais à sa façon d'agir on supposerait qu'il ne ne le croit guère.

Depuis la prise du Harrar, le roi Ménélik est devenu beaucoup plus difficile à satisfaire. Il ne se contente plus des cadeaux qui lui suffisaient en d'autres temps. Il demande continuellement de l'argent au gouverneur de Harrar, son cousin, le Dedjazmatch Mekonen. Celui-ci envoie bien tout ce que le Harrar peut produire en impôts, mais il ne répond pas encore aux exigences de son maître; aussi, pour lui être agréable et conserver sa place, il a dû s'endetter envers des Européens. Il doit actuellement environ quarante mille talaris Marie Thérèse.

Le roi Ménélik, sans être cruel comme beaucoup d'indigènes, a cependant une manière de gouverner qui ne serait certainement pas admise en pays civilisé.

Dans une expédition contre les Aroussi, traversant un pays qui s'était révolté contre son autorité, je l'ai vu faire couper la main à cinquante rebelles et la leur faire pendre au cou.

Le fils du roi Ménélik vient de mourir. Ce n'était pas un enfant de la reine actuelle qui s'appelle Taïtou, c'est-à-dire Soleil. Taïtou est femme du roi devant l'église.

Le mariage religieux est rare au Schoa. On connait là-bas trois sortes d'unions conjugales. La première, la plus commune, est la simple cohabitation. La seconde est le mariage devant les parents des deux contractants. Quand un homme est marié de la premiére manière, il peut renvoyer sa femme sans que personne ait rien à y voir; s'il est marié de la seconde, il doit, quand il répudie sa femme, lui donner la moitié de ses biens. Enfin la troisième sorte d'unions est le mariage devant l'église; elle est indissoluble; — bien plus, l'homme qui s'est marié devant l'église ne peut, après la mort de sa femme, en épouser une seconde. Le roi seul est affranchi de cette prohibition. Une femme qui se marie devant l'église a toujours eu auparavant plusieurs maris et, souvent, plusieurs enfants, mais ses enfants ne l'ont pas suivie; ils sont restés à ses différents maris. Dans la famille où elle entre elle trouve quelquefois des enfants, mais jamais les siens.

Je ne citerai qu'un exemple de ces mœurs singulières: la femme que Ménélik vient d'épouser devant l'église, avait déjà eu quatre maris.

Parmi les coutumes bizarres du Schoa, je choisis, pour vous en dire un mot, la manière de faciliter le cours de la justice au moyen du Liebacha.

On appelle « Liebacha » un enfant dressé et entretenu pour la découverte des voleurs. — Un vol est-il commis, on appelle le Liebacha dans la maison du volé ; on lui fait absorber un liquide préparé tout exprès par des gens compétents, en présence de personnes déléguées par les autorités. Peu après avoir bu, l'enfant est comme ivre ; il sort de la maison en frappant à droite et à gauche ; il court çà et là et finit le plus souvent par s'attacher à une personne qu'il déclare coupable. D'autres fois, après être entré dans plusieurs maisons sans avoir trouvé celui qu'il cherche, il se couche sur le lit de celui qu'il veut dénoncer. Le propriétaire du lit est déclaré coupable. — Ce jugement est sans appel.

D'Antoto je me suis dirigé sur Harrar. J'ai fait ce voyage, le premier, après la conquête du pays par le roi Ménélik (Mai 1887).

La route d'Antoto à Harrar traverse une province du Schoa, le Mindjar ; puis, après une forte journée de marche dans le désert de Carayou, on atteint l'Aouache.

De l'autre côté du fleuve, après quelques heures de marche, on gravit les premières hauteurs des monts des Itou ; on arrive, deux jours après, dans la vallée de Galamso, où réside actuellement le gouverneur de la contrée ; on passe ensuite dans la vallée de Boroma, où se trouve un lac désigné par les indigènes sous le nom même de la localité, « Arro Tchertcher », lac Tchertcher.

A quelques kilomètres finit le pays des Itou Tchertcher ; nous entrons dans le pays des Oborah qui est très

boisé. Dans ces forêts, parfois impénétrables, on trouve principalement l'olivier, une espèce d'euphorbes gigantesques et des arbres appelés par les Gallas : Birbirsa et Gatira.

La source très importante appelée Bourka (la source) par les indigènes me paraît devoir être considérée comme l'origine de la Juba ou du Webbi Sidama.

En quittant le pays des Oborah, la route parcourt la région montagneuse de Metta et de Ouarabelle. C'est à Ouarabelle que fut assassiné l'explorateur français Lussereau.

Je ne vous dirai rien du Harrar qui a été souvent visité et décrit par des voyageurs et des commerçants.

Pour retourner au Schoa, j'ai suivi à peu près le même itinéraire.

Un fait bien remarquable est l'immigration qui s'est produite dans ces contrées de l'ouest à l'est. Aux environs de Harrar vivent en effet les tribus des Wara-Nono, des Warra-Metta, etc., etc., qui descendent (comme l'indique le mot « Wara ») des tribus des Nono et des Metta, fixés au nord du fleuve Ghibié, au sud du Schoa.

De retour à Antoto, je préparai sans retard mon voyage d'exploration dans le sud et je quittai la capitale du roi Ménélik au mois d'octobre 1887.

J'eus d'abord à traverser la plaine des Betcho, où coule l'Aouache.

Cette plaine est formée de terres d'alluvions ; elle a environ cinquante kilomètres d'étendue ; elle est parfaitement plate et très-fertile en céréales, mais pas un arbre n'y croît.

J'ai gravi le mont Dendy, au sommet duquel j'ai reconnu une sorte de lac double, en forme de 8. De ce lac coule une rivière : c'est un affluent de l'Abbaï.

Les sources de l'Aouache ne sont point au mont Dendy, comme on l'a dit, mais au pied du mont Ilfata qui termine la chaîne des monts Metcha.

Un peu plus loin, après le mont Dendy, s'élève une haute montagne (trois mille cent cinquante mètres). On l'appelle Harro. A son sommet j'ai vu un vaste cratère, dont les bords sont à pic. Au fond de ce cratère, à une profondeur de quatre cents mètres, est le lac Wentchit. les indigènes le traversent en pirogue. Le Wentchit est très profond ; en plusieurs endroits ma sonde, qui avait vingt-cinq mètres, n'a pu toucher. Le sommet du mont Harro est couvert de bois formés de bruyères d'une taille surprenante.

Du lac Wentchit sort une rivière que l'on peut considérer comme l'origine de la rivière Oualgha, affluent du Ghibié.

Je traversai ensuite le pays d'Amaya et des Nonno et je passai le fleuve Ghibié ; il avait à ce moment cent dix mètres de largeur et environ un mètre de profondeur. Dans la saison des pluies le débit du Ghibié quadruple.

J'entrai dans le pays de Botor et je parvins au sommet du mont Otché.

De là, je parcourus le pays des Agalo et je franchis une seconde fois le Ghibié non loin de sa source.

J'arrivai dans le royaume de Limou-Ennarya, actuellement soumis aux Ambaras. Le dedjazmatch qui le gouverne réside à Cossa ; mais la ville la plus impor-

tante au point de vue de la population et du commerce est Saka.

Traversant la grande forêt Babbia, je pénétrai dans les états du roi de Djima.

Le roi était à Kiftan ; je me rendis auprès de lui et je l'accompagnai à Djiren, sa capitale.

Le roi de Djima est musulman ; il n'est pas de dynastie très ancienne ; c'est le huitième roi depuis la fondation du royaume. Son nom est Toulou, mais il porte effectivement celui-ci : Abba Djiffar. Du reste, dans Djima, personne ne peut être appelé par son nom véritable ; ce serait lui porter malheur.

Abba Djiffar est affable et bienveillant. Il me logea dans son palais et me combla de bontés. Chaque matin, au soleil levant, les portes s'ouvraient. Les grands personnages arrivaient, entraient dans les cours et se présentaient devant le roi ; sans s'incliner, ils le saluaient en lui disant : « Boulté », ce qui veut dire : « As-tu bien passé la nuit ? » Le roi retenait auprès de lui ceux de ces personnages avec lesquels il désirait s'entretenir. Peu à peu le cercle grandissait et Abba Djiffar rendait la justice.

Voici un spécimen de décision judiciaire à Djima. Un homme avait volé une vache ; le propriétaire de la vache l'avait pris et attaché au cou de sa vache ; il se présentait devant le roi avec cet équipage ; le jugement du coupable fut prononcé en un seul mot par le roi lui-même : « Gourgouri (vends-le) ! » ce qui veut dire : cet homme est devenu ton esclave ; tu peux le vendre.

Quand sonnait l'heure de la prière, le roi se levait ; les eunuques et les esclaves du roi frappaient les assistants à coups de fouet et les chassaient hors du palais.

Mandera est un village important près de Djiren. C'est le centre de réunion des marchands ; ils sont nombreux et viennent de tous les pays Amhara, Galla et Sidama.

Un mot sur ces qualifications : Amhara, Galla, Sidama.

Lors de l'invasion de Mohamed Gragne, roi du Harrar, vers le XVme siècle, les Abyssins étaient maîtres de vastes contrées, au sud et à l'est des pays qu'ils occupent aujourd'hui. C'était encore le temps de l'Éthiopie.

Gragne refoula les Abyssins qui furent assiégés dans leur dernière citadelle à Fikrigame, dans le Schoa. Gragne ne put les en déloger. Enfermés dans la province d'Ifat, ils regagnèrent peu à peu du terrain et bien longtemps après, sous leurs rois Sallé-Sellasié et Aïlé-Mellecot, le père de Ménélik, les Amharas ont recommencé véritablement la conquête des pays perdus trois ou quatre siècles auparavant.

Les populations soumises à Gragne devinrent en partie musulmanes et portèrent le Foutah, quittant le pantalon abyssin que les premiers conquérants y avaient introduit. Tout ou à peu près tout ce qui fut Abyssin ou Éthiopien et ne fut pas soumis à Mohamed Gragne conserva le pantalon, le « souri » des Amharas, le « chankako » des Gallas ou mieux des Oromos, car il faut noter que la qualification de Gallas n'est donnée aux Oromos que par leurs ennemis.

Les tribus du sud, qui n'ont pas été complètement subjuguées par Gragne, ont repris leurs coutumes primordiales et leur langue ; ce sont les Sidama. Il ne reste dans ces régions que des vestiges de l'ancienne conquête Amhara : quelques mots plus ou moins dénaturés et de vagues souvenirs.

On a dit que la religion chrétienne altérée avait été conservée ; c'est une erreur ; — il n'en subsiste rien, sauf quelques traces peu reconnaissables dans le royaume de Garo, aujourd'hui dévasté et détruit.

Près de Mandera se tient le grand marché de Djima ; on le nomme « Gifti » (maîtresse). Les habitants entendent par cette désignation montrer la supériorité de leur commerce local sur tous les autres. Le marché se tient le jeudi. Quinze à vingt mille personnes s'y trouvent réunies. Les transactions ont généralement pour objets principaux : le café, le coton, les céréales, les fers, le cuivre, l'étain, les tissus du pays, les peaux, les cuirs, les armes, la cire, le miel, les chevaux, les bœufs et autres bestiaux, etc., etc. La civette et l'ivoire se vendent dans l'intérieur des maisons et non sur la place publique.

Malheureusement, les esclaves forment un article (et non le moins important) de ce marché ; on en trouve toujours quatre ou cinq cents, souvent davantage. Ils sont alignés, assis sur des pierres, avec leurs propriétaires derrière eux. Le prix d'un esclave n'excède jamais une vingtaine de talaris Marie-Thérèse ; il est ordinairement de sept à douze talaris. Il sera bien difficile de persuader au roi de Djima qu'il doit abolir l'esclavage ;

d'abord, parce qu'il n'y voit aucun mal ; puis, parce qu'il faut bien considérer que c'est la source véritable de sa richesse et de son indépendance relative. Voici pourquoi : les gens des pays Sidama sont les propriétaires principaux des esclaves qui se vendent à Djima ; avec le prix de cette marchandise ils achètent des étoffes et autres objets, que, de retour dans leur pays, ils échangent coutre l'ivoire qu'ils apportent ensuite au roi de Djima ; or, une petite partie seulement de cet ivoire est vendue aux marchands du Tigré et du Schoa ; le reste sert au roi de Djima pour payer son tribut au roi Ménélik.

Si le roi de Djima abolit l'esclavage, les gens du Sud ne lui apporteront plus d'ivoire ; d'ailleurs il lui serait impossible de s'en procurer avec ses propres forces et ses sujets seuls, car toutes les tribus qu'il lui faudrait traverser pour arriver au pays de l'ivoire, lui deviendraient hostiles.

Sans ivoire, Abba Djiffar ne pourra plus satisfaire aux exigences de Ménélik, et le pieux Ménélik s'emparera violemment du royaume de Djima.

Certes, Ménélik dans son propre pays et dans son entourage immédiat interdit officiellement le commerce des esclaves ; mais lui-même et tous les chefs de ses armées, après chaque expédition, ramènent au Schoa des milliers d'esclaves prisonniers. Le roi de Djima, quand il vient apporter son tribut, offre à Ménélik un nombre considérable d'esclaves qui sont acceptés avec empressement. Comme Ménélik sait que si Djima était gouverné par un de ses lieutenants, il en tirerait un moindre

profit, il se garde bien de faire à Abba Djiffar la plus légère observation contre un commerce qui se pratique surtout dans son intérêt.

La position exceptionnelle de son royaume fait du roi de Djima une sorte de trait d'union entre le pays Amhara et les pays Sidama.

Les terres de cette contrée sont fertiles. Les campagnes ne sont pas déboisées comme au Schoa ; on y trouve même des arbres d'une dimension extraordinaire, notamment des sycomores et des kelto ; j'ai mesuré quelques-uns de ces géants ; leur circonférence atteignait ou dépassait quinze mètres ; j'en ai vu un que treize hommes avaient peine à entourer de leurs bras étendus.

Après avoir visité la partie nord de Djima, je suis venu dans le sud-est. Là finit la chaîne de montagnes qui parcourt la région méridionale du pays. Le point le plus élevé se nomme May-Goudo ; il est à trois mille quatre cents mètres d'altitude environ. Le versant sud et sud-est de la montagne formait autrefois le royaume de Garo, qui fut conquis et dévasté par Abba Gomol, père d'Abba Djiffar.

Continuant ma route vers le sud, j'ai atteint le pic de Kaffarsa, point extrême de la chaîne.

Je me suis frayé ensuite pendant deux jours, au prix des plus grands et des plus constants efforts, un étroit passage dans les forêts de bambous qui relient ces hauteurs à celles du May-Goudo.

Du sommet du pic de Kaffarsa j'ai pu relever, en l'apercevant très distinctement, le point de jonction de la Godjeb avec l'Omo.

Retournant vers le nord-est, j'ai fait l'ascension d'un pic excessivement abrupte, appelé Ali-Dhera. J'ai trouvé sur son sommet de très anciennes tombes musulmanes.

Depuis bien des semaines, mes efforts tendaient surtout à pénétrer dans le petit royaume de Zingero. Après bien des démarches, bien des sacrifices, bien des luttes, je réussis à y entrer, mais je n'ai pu l'explorer utilement. J'en ai été chassé une première fois, après avoir failli y perdre la vie, au mois de février 1888.

Je repris ma route en suivant le cours de l'Omo. Le troisième jour j'arrivai au confluent de l'Omo et de la Gobjeb. Je me suis trouvé là au milieu d'un marché important, appelé Omo, du nom même du fleuve. C'est sur ce marché que les habitants des régions Sidama, du Tambaro, du Walamo, du Hadia, etc., viennent vendre les produits de leur pays, et surtout leurs esclaves. Au marché de Djiren on préférait déjà le morceau de sel (soguida) au talari ; ici le sel lui-même n'a plus cours ; le talari, unité monétaire, est représenté par l'esclave ou les veaux ; la monnaie divisionnaire consiste en morceaux de fer d'environ vingt-cinq centimètres de long, deux centimètres de large et cinq millimètres d'épaisseur, légèrement courbés ; on les appelle « Martchoua ».

Avant de quitter les pays Gallas, je dois vous dire un mot de leur religion.

Une faible partie de la population Oromo est musulmane ; le reste est naturiste. Les Gallas naturistes ont

le culte de certains arbres sacrés et leur font des offrandes. Il est vrai que le plus souvent l'offrande se borne à une poignée d'herbes, que l'homme pieux suspend aux branches de l'arbre vénéré ; mais quelquefois des groupes religieux se réunissent ; un mouton est égorgé et son sang jeté sur l'arbre ; des chants accompagnent cette cérémonie ; un repas la suit, et en se retirant les fidèles laissent à la divinité une part du festin.

A une certaine époque de l'année, les Oromos se réunissent pour faire leur pèlerinage aux pays d'Abba Mouda.

Abba Mouda n'est pas un nom individuel. C'est le nom que porte toujours l'homme que les Oromos considèrent comme le descendant direct du père de leur race. — « Mouda » signifie « ondoiement ».

Quand les pèlerins arrivent aux confins de la région occupée par l'Abba Mouda, celui-ci va au-devant d'eux et leur donne sa bénédiction avant qu'ils pénètrent sur son territoire.

Cette bénédiction, désagréable comme toutes les bénédictions Oromos, consiste en une pluie de salive lancée par le bénisseur sur le béni.

L'Abba Mouda instruit ses visiteurs des devoirs de leur religion. Le bon Oromo ne doit pas se couper les cheveux et ne doit jamais cultiver la terre ; il doit vivre de ses troupeaux et ne manger jamais d'autre viande que celle de l'animal tué par lui.

L'Abba Mouda consacre quelques néophytes ; il les nomme Gedjos. Ce sont des prêtres.

Les Oromos observent peu le précepte qui leur ordonne de ne pas cultiver, car sauf quelques tribus à l'est de l'Omo, tous ou presque tous sont plus ou moins agriculteurs.

Les Sidama bornent leurs théories et leurs pratiques religieuses à la consultation de l'avenir dans les entrailles des moutons et des chèvres.

Permettez-moi, Messieurs, de fixer à ce point du bref récit de mon itinéraire mes observations sur l'« Omo ».

Ce cours d'eau prend sa source au pays de Limou-Ennarya, dans la forêt Babbia, à la jonction des monts Leman (Bambou) qui terminent au sud la chaîne des monts du Botor et des monts du Limou-Ennarya qui séparent la vallée du Ghibié de celle de la « Didesa ». Il prend le nom de Ghibié, à son origine (Ghibié-Ennarya). Il coule, sur un trajet de soixante-dix kilomètres environ, vers le nord ; puis il fait une courbe brusque qui le rejette vers le sud-sud-est. Au sommet de sa courbe, il reçoit un affluent : la rivière « Ghibié Nonno » ou « Lagamara », ainsi nommée pour la distinguer du « Ghibié-Ennarya » qui n'est autre que l'Omo. Ce nom « Omo » n'est d'ailleurs donné au Ghibié-Ennarya, qu'après sa traversée dans le pays du Zingero où il reçoit une autre rivière, la « Walgha », il continue ensuite son cours dans la direction du sud-sud-ouest.

A 5° 30' le Ghibié (Omo) se jette dans l'ouest, servant d'extrême limite au pays de Koullo, Contab et Koscha. Par 33° de longitude est de Paris environ, il change brusquement encore de direction et coule vers

le sud. Enfin, par 2° nord, l'« Omo » forme un lac, qui a plus d'un degré de superficie.

Les principaux affluents de l'Omo sont : rive gauche, l'Amal Katama, la Gemouna, la Demeh, la Dao, la Mazé, l'Erghiné, l'Oussoumé, et enfin une autre Erghiné qui; dit-on, a une source commune avec la première ; rive droite, le Ghibié de Djima — que j'ai déjà cité et qui forme une chute imposante de quarante-cinq mètres de hauteur et cent cinquante de largeur, appelée Kokoby, — la rivière Dannaba, la Godjeb, la Bauka, la Mantza, la Zighèna, la Dintcha et la Charma.

L'Omo, avant d'arriver au lac Schambara, a une largeur de plus de cinq cents mètres, mais il est peu profond ; son lit est encombré de bancs nombreux.

Le lac Schambara n'a guère plus de profondeur que l'Omo, Il est guéable presque dans toute son étendue. Le fond est formé par des herbes fines et drues. Ses bords sont couverts de roseaux et d'herbes aquatiques. Les animaux de toute espèce sont innombrables dans les plaines qui l'entourent. Les indigènes donnent à ces plaines le nom de « Yaya ».

Si l'on considère que le Schambara se trouve tout au plus à 2° dans le nord-est du Nyanza et que sur les bords du Nyanza, de ce même côté, se trouve une contrée appelée « Ougé-Yaya » par les indigènes ; si l'on considère que le point extrême reconnu du fleuve Juba par Van-Dicken se trouve par 3° nord et qu'aucun affluent considérable n'a été signalé par les voyageurs ;— si l'on considère aussi que les indigènes racontent qu'un cours d'eau s'échappe du lac Schambara dans sa partie

sud-ouest 4° ; — si l'on considère enfin la conformation des terres, qui semble s'opposer à ce que l'Omo remonte de 2° au nord et fasse 7° dans l'ouest, parcours nécessaire cependant pour rejoindre le Juba, — on est induit à penser, sinon à conclure d'une façon positive, que l'Omo se jette dans le lac Nyanza, après avoir traversé le Schambara.

L'Omo n'est donc pas le Juba.

Et alors, Messieurs, en se conformant aux traditions géographiques, on doit donner au cours d'eau principal, qui se déverse dans le Nyanza, le droit d'être considéré comme le Nil ; l'Omo n'est qu'une désignation locale de votre grand fleuve, — l'Omo, c'est le Nil !

Quelques indigènes (ils sont d'ailleurs peu nombreux) disent que le lac Schambara n'a point d'écoulement ; mais leur assertion n'a d'autre fondement que des ouï-dires ; ils ne parlent pas *de visu*. Il est improbable, en effet, que l'évaporation et l'absorption suffisent à compenser le débit de l'Omo.

Les eaux du lac Schambara sont douces.

Les pays riverains de l'Omo, sur la rive gauche, sont, après Limou et Nonno : Dadalé, Corbo, Tambaro, Hadia, Walamo, Koutscha, Gofa, Malo, Doko, Dimé.

Les habitants de Dadalé, Corbo, Denta, Tambaro et Hadia vivent en tribus.

Le Walamo a un roi qui s'appelle Gobé. Son ancêtre est venu du Tigré, en même temps que le roi de Garo.

Le Walamo ou Walaïtza est un pays généralement plat ; on n'y voit que deux montagnes : Bolosso et Don-

gha. En échange, on y trouve un lac très important que signala, le premier, M.A. d'Abbadie : c'est le lac Abbala. Il se trouve au milieu d'une immense plaine salée, où se récolte un sel nitreux appelé Goudji, qui sert à l'alimentation du bétail. Les eaux de l'Abbala sont douces ; elles reçoivent plusieurs rivières ; la seule qui mérite d'être mentionnée est la Bilaté qui prend sa source au pays des Aroussi Gallas. Il y a plusieurs îles dans le lac Abbala ; l'une d'elles est fort grande et très montagneuse ; elle porte le nom de la tribu qui l'habite : Arroro. L'Abbala a environ quarante kilomètres de diamètre ; visiblement il n'en sort aucune rivière.

Le pays de Koutscha est gouverné par le roi Govana qui a eu pour ancêtre Galomala, originaire de la ville Ladeh. Sans posséder de hautes montagnes, le Koutscha est très-accidenté; il est coupé par des ravins assez profonds. Les pâturages y sont peu abondants et les bestiaux fort nombreux y sont nourris avec le Goudji provenant des plaines qui entourent le lac Abbala.

Le roi du pays de Gofa se nomme Dâda. Son ancêtre était Gochana. Il est originaire de la ville de Tangha. Deux montagnes s'élèvent dans ce pays, l'une, au nord, -- on l'appelle : Sahouna ; l'autre, vers le centre, — on l'appelle : Sarynti. Au pied de cette dernière est la ville de Gherera.

Le pays de Malo est gouverné par le roi Tona, dont l'ancêtre s'appelait Mareinty et était originaire du Malo.

Le pays de Doko a huit rois égaux entre eux, dont vous me saurez gré de ne pas vous dire les noms, pour ne pas encombrer un récit déjà fort aride.

Le pays de Dimé a cinq rois, dont l'un est chef suprême ; — il est de race Gochana, originaire du Gofa.

Au sud du pays de Dimé s'étendent les vastes plaines de Yaya ; (Baoua, vide, disent les indigènes) ; elles sont inhabitées. Les terrains de cette région ont été formés par les alluvions et sont complètement inondés, dans la saison des pluies. Ils deviennent alors impraticables. Pendant la sécheresse le sol se crevasse profondément ; la route y est pénible ; l'eau rare.

Un mot sur des pays situés aussi sur la rive gauche de l'Omo, mais qui ne sont pas ses riverains immédiats.

En outre du Couraghé, je dois vous signaler le pays d'Amzoulla, dans lequel on remarque une montagne du même nom et le Kambatta, où se trouvent les monts Koby Chan (doigts cinq) et Koby Dja (doigts six).

Le roi de Kambatta se nomme Dilbato. Son ancêtre s'appelait Oyato. On dit qu'il est venu de l'est et de la mer. Les Amharas se sont rendus, il y a quatre ans, maîtres de ce pays ; mais ils ont été récemment obligés de l'évacuer, à cause des insurrections qui ont éclaté de toutes parts dans les pays tributaires du roi Ménélik.

Autour du lac Abbala, en outre du Walamo, se trouve le pays des Aroussi Gallas, dont l'immense étendue ne touche le lac qu'en un seul point, mais occupe toute la partie est des régions dont je vous entretiens.

Viennent ensuite le pays de Gherguedda et celui des Otchollo ;—ce dernier est couvert de hautes montagnes ; enfin, le pays de Borodda, dont le roi, Golo, est de race Mala et originaire de Borodda.

Dans le Koutscha, on remarque un petit pays séparé, mais tributaire, qui s'appelle Tchotchora.

Au sud de Borodda et d'Otchollo, est le grand pays de Gamo, sans montagnes, et dans lequel l'eau est rare; — c'est dans Gamo que prend sa source la rivière Mazé. Là, les peuplades vivent surtout en tribus indépendantes ; quelques-unes cependant se sont soumises au gouvernement d'un roi, par exemple : les peuplades de Dorzé, Zegueté, Bonké, etc.

Dans le pays de Ditta est une petite rivière de ce nom, qui, après un parcours très-peu considérable, se perd dans le sable.

A l'ouest de Gamo se trouve le pays de Zalla, dont le roi Amado a eu pour ancètre Aïka, originaire de la ville de Koddo. Dans le nord de Zalla on remarque une chaîne de montagnes assez élevée : les monts Guerpa.

Le pays de Ouba est gouverné par un roi nommé Toullé-Tolba, dont l'ancètre s'appelait Aïka et était originaire de Aïza. Au nord de ce pays se trouvent les monts Kascha ; au sud sont de hautes montagnes occupées par les Arra-Mallé. Ces tribus sauvages cultivent fort peu et font une guerre continuelle aux gens de Gofa; elles ont été refoulées dans ces derniers temps et le roi de Gofa est parvenu à s'emparer d'une partie de leur territoire; mais en retournant chez lui, le malheureux roi a été pris et mis à mort dans une embuscade.

Plus au sud encore, sont les pays des Otollo, le royaume de Schangana, les pays de Gannasa, de Kat-

charo. Je n'ai pu recueillir sur ces dernières contrées que des renseignements incomplets et inexacts, dont quelques-uns tiennent certainement plus de la fable que de la géographie.

Passons, Messieurs, sur la rive droite de l'Omo.

Au sud de Djima voici d'abord le Koullo. Le roi du Koullo se nomme Kanta (petit) ;— c'est encore un enfant; son ancêtre s'appelait Kaouka ; on raconte qu'il est venu de fort loin, du nord-ouest. Cinq grands personnages se partagent la direction des affaires dans les conseils du roi Kanta.

Le Koullo est le pays le plus hostile aux étrangers de toutes ces régions.

On désigne aussi le Koullo sous le nom de Daouro ; c'est même le nom le plus usuel pour désigner ce pays et ses habitants.

Cette contrée est généralement montagneuse. Au nord, touchant la Godjeb, sont les monts Waraï ; puis, un pays bas et accidenté que termine le mont Bobé; enfin, le mont Ghenecy. C'est sur le sommet du Gheney que se trouve, à une grande altitude, la capitale du Daouro : Koscha ; elle est située au confluent de la rivière Mantza avec l'Omo. Au sud, sont les monts Ouchayé et derrière eux la plaine.

Le royaume de Contab, appelé aussi « Warata », a pour roi Attio. Son ancêtre s'appelait Goschana. Il était originaire de la ville de Tangha dans le pays de Gofa.

La capitale du Contab se nomme Koscha. Près de là coule une petite rivière, la Chochma, qui se perd dans les terres.

Le royaume de Contab n'a qu'une montagne élevée; c'est la continuation des monts Waraï, qui se rattachent aux monts du nord du Kaffa; elle s'appelle Hella. Un peu dans le sud, on aperçoit un lac assez important, entouré de forêts épaisses, c'est le lac Womba.

La royaume de Contab est séparé de l'Omo par le royaume de Koullo; il ne touche à ce fleuve qu'au sud et sur un très petit parcours.

Le Kotscha a pour roi Damotta, frère du roi de Contab. Ce pays n'a qu'un pic remarquable, le Lasti, qui se trouve au confluent de la rivière Boka avec la rivière Dintcha, qui est un affluent de l'Omo.

La capitale du Koscha se nomme aussi Koscha; c'est un marché assez important. Ce pays est en guerre continuelle avec le pays de Godda sur lequel il empiète.

Le Golda est une plaine immense, qui confine aux plaines de Yaya. Une partie du pays est gouvernée par des rois, l'autre vit en tribus. Les habitants cultivent du dourah (Maldo, Mousinga).

J'étais dans le pays de Djima quand le roi de Koscha me fit appeler; mais les rois de Kaffa, Contab, Koullo et Walamo ne voulurent pas me laisser passer. Je parvins à faire un pacte avec les tribus des Hadja et Tambaro; elles s'engagèrent à me fournir des hommes, moyennant un grand nombre de cadeaux. De plus, les gens riches et influents du Walamo me promirent de me laisser la route libre, malgré leur roi, dont l'autorité est très affaiblie.

Abba Djiffar consentait à me laisser partir; il m'avait même donné quelques-uns de ses serviteurs pour

m'accompagner ; mais, tout à coup, on annonça le retour du roi Ménélik au Schoa. Le roi de Djima, effrayé d'avoir à répondre de ma vie, et sachant bien que Ménélik ne veut pas laisser pénétrer les Européens dans l'intérieur fit tous ses efforts pour me retenir et entraver mon départ. Il refusa même l'entrée de son pays aux tribus qui voulaient m'aider; mes pauvres alliés, craignant de se voir privés de leur débouché ordinaire pour les esclaves et l'ivoire, m'abandonnèrent.

Cependant ma détermination était prise ; je m'acheminai directement vers le sud, avec quelques domestiques et je passai quelques jours dans le Mogha. On appelle ainsi les terres inhabitées, qui séparent les divers pays. Dans le Mogha, champ de bataille ou d'embuscade, il n'existe plus aucune sécurité. De petites troupes parcourent cette zône désolée et maudite, dans le seul but de piller, voler ou tuer. Tout homme qui a tué dans le Mogha ne peut pas être poursuivi, car il est admis que celui qui est dans le Mogha y est pour la guerre ou fuit son pays. Sans habitation, sans culture, le Mogha est couvert de forêts et de broussailles épaisses ; les animaux de toutes les espèces s'y multiplient et y vivent librement.

Après bien des alarmes et des fatigues, j'arrivai à la Godjeb ; je la passai et parvins sur le mont Waraï, après avoir franchi les fossés qui entourent le Koullo. Par une marche rapide, j'atteignis le mont Bobé. (Vendredi, 25 mai 1888.— 6°. 15').

Les habitants se sauvaient à mon approche. Je fus attaqué par des bandes nombreuses et force me fut de rétrograder.

J'essayai alors, encore une fois, de pénétrer dans le Zingero.

Ce petit pays est montagneux; ses pics principaux sont : Bor Gouda (Demain Grand) et Bor-Teno (Demain Petit). Il touche l'Omo à l'est; le reste du territoire est enclavé dans le royaume de Djima.

Le roi me fit déclarer qu'il me brûlerait, si j'allais chez lui; néanmoins je réussis à réunir mille huit cents hommes, que me fournit un chef puissant du royaume de Djima et j'entrai dans le Zingero, malgré la volonté du roi. Le succès couronna mes premiers efforts; mais, quand tout paraissait fini, au moment où j'atteignais la maison même du roi, je fus attaqué par une foule de cavaliers. Mes hommes n'étaient pas très braves et après une courte lutte, ils s'enfuirent. Resté seul avec six ou huit domestiques, je fis feu à plusieurs reprises pour sauver ma vie. Les Zingeros eurent sans doute un moment d'hésitation, car j'ai pu échapper à une mort qui me paraissait certaine. — Le malheureux chef qui m'avait procuré ma petite troupe, et plusieurs de ses hommes furent massacrés ou égorgés; les prisonniers furent condamnés à boire de l'eau bouillante.

Le roi de Zingero se nomme Amno; il dit que son ancêtre se nommait Boraña et que sa race vient du sud, mais qu'avant cette étape au sud, elle était venue de la mer. Ces gens-là ont en effet quelque chose d'asiatique dans la physionomie, quand ils sont de race pure. Nous sommes peut-être en présence d'une nouvelle preuve des émigrations malaises.

La langue des Zingeros est différente des langues de tous les pays environnants. Seuls, parmi tous les peuples qui les entourent, ils font des sacrifices humains. Au premier jour de chaque lune, un certain nombre de victimes est sacrifié sur le mont Bor-Gouda. On ne prend pas ces victimes au hasard ; ce sont toujours des mâles, qui doivent être fournis par certaines familles, qui jouissent de ce triste privilège depuis nombre d'années. Je possède les noms de ces familles. Le total des victimes doit être de quarante-sept par an ; mais ce chiffre n'exclut pas les suppléments que peuvent fournir les malheureux voisins qui s'aventurent dans le Zingero.

Au Zingero, les hommes se coupent le bout des seins ; cela, disent-ils, pour ne point ressembler aux femmes. Une étrange coutume veut que le roi seul reste diorque et qu'une mutilation faite dès l'enfance rende le reste des mâles monorque. Il existe des exceptions à cet usage cruel, mais j'affirme qu'il ne peut pas être mis en doute.

Quelques indications maintenant sur les langues parlées dans toutes ces régions.

Au nord, la langue Amhara domine ; au sud, dans le Couraghé, la langue est dérivée de l'Amhara ; mais elle se divise en plusieurs idiomes.

La langue du Koullo (Dona Daouro — langue des Daouro) se parle dans ce pays, dans le Walamo, le Koutscha, dans le Gofa et dans le Ouba, à Zalla, Borodda, Guerguedda, Otchollo. Les habitants de Gamo, Anika, Arra-Mallé, Otollo, parlent une langue dérivée et très rapprochée de la langue Daouro ou Koullo.

Au Contab et à Koscha, on parle aussi la langue du Koullo.

La langue Golda, appelée quelques fois aussi langue Doko, se parle dans ces deux pays, Golda et Doko.

Dans le sud du Koutscha et dans la moitié du pays de Malo, on parle aussi la langue Koullo.

La langue de Kaffa ne se parle que dans ce pays et dans l'ancien royaume de Garo.

La langue Hadia se parle dans le pays de ce nom, dans une partie du Kambatta, du pays de Corbo et du territoire occupé par les Chaka et quelques autres tribus du sud, — et au sud des pays Couraghé.

La langue Tambaro, qui est dérivée de la langue de Hadia et qui contient quelques mots d'Amhara et de Galla, se parle dans les pays de Tambaro, Maroco, Dongha, Amzoulla, Denta, dans une partie du Kambatta, une partie du Corbo, et chez quelques peuplades à l'est des pays Couraghé proprement dits.

Enfin la grande langue Oromo ou Galla se parle depuis Ankobar jusqu'à la Godjeb, au sud; dans l'est, elle confine aux langues Dankali et Somali, dépasse le parallèle de la Godjeb descendant probablement jusque vers 3° nord; enfin, dans l'ouest, elle ne semble nulle part dépasser le parallèle de la Godjeb, mais on la rencontre jusque par 32° long. est de Paris.

Quant aux races des hommes qui peuplent ces régions, vous les connaissez. Je n'ai rien à vous dire que vous puissiez ignorer sur les Danakils, les Somalis, ni sur les habitants de l'Abyssinie ou du Schoa. Les gens du

Couraghé paraissent appartenir aux races Oromo et Abyssinienne. J'incline à penser que les populations désignées sous le nom de Galla ou Oromo sont de même race que les populations désignées sous le nom de Sidama, à l'exception des Zingeros.

Plus au sud, la race importante de Doko ou de Golda, qui se rapproche du type franchement nègre, remonte jusque dans l'ouest du Kaffa. Elle se mélange ensuite avec les indigènes du Kaffa et du Koutscha, et des parties sud du Contab et du Koullo. Elle occupe entièrement les pays de Golda, Dimé, Doko et Malo.

Dans les pays d'Arra — Malé, Anika, Gamo, Otchollo, etc., etc., vers le sud, les races Golda et Oromo sont mélangées.

Telles sont, messieurs, les rapides indications qu'il m'est permis de vous fournir. Je les achève en vous disant qu'après mon échec au Zingero, je me suis acheminé vers l'Europe, en passant par le Schoa, Harrar et Zeyla (septembre 1888), — après avoir séjourné deux ans dans l'intérieur de l'Afrique orientale.

Merci, Messieurs, de l'attention que vous avez accordée au récit un peu aride de ce laborieux itinéraire.

Tandis que M. Borelli, venant du Nord, recueillait sur les régions encore inconnues situées entre l'Ethiopie méridionale et les lacs de l'Equateur, les précieux renseignements dont il parle dans sa conférence, une autre expédition sous la conduite et aux frais de M. le comte Teleki, magnat hongrois, auquel s'était joint M. de Hohnel, capitaine dans la marine autrîchienne, quittait Zanzibar le 23 janvier 1887, et après avoir traversé le pays des Masaï arrivait au pied du mont Kenia, dont le comte Teleki tenta l'ascension.

L'expédition se dirigea ensuite vers le lac Baringo et atteignit Njemsa quelques jours plus tard. Le 26 février 1888 on arriva aux montagnes Njèro, ou est établie la tribu des Burkenedji. Six jours plus tard les voyageurs découvrirent un grand lac, appelé par les indigènes Basso-Narok (Lac Noir) par suite de la couleur bleu foncé de ses eaux. Le lac fut nommé Lac Rodolph en l'honneur du Kronprinz. L'expédition suivit les bords orientaux du lac, du sud au nord, sur une longueur de 275 kilomètres, et arrîva le 7 avril à son extrémité septentrionale ou débouche, venant du nord, une rivière appelée Niaman. Les voyageurs se rendirent ensuite au Basso-na-Ebor (Lac blanc) situé au N.-E. du Basso-Narok, qu'ils baptisèrent du nom de Stephanie, la Kronprinsessin d'Autriche.

La petite vérole, qui sévissait constamment dans ces régions, obligea l'expédition à reprendre le chemin du retour, et par la même route elle arriva le 23 octobre à Mombas.

N.D.L.R.

J'ai eu l'honneur de voir au Caire, au retour de leur important voyage, MM. le comte Teleki et le lieutenant de Hoenel ; j'ai travaillé avec ces messieurs au raccordement de nos routes. Ils ont aperçu les monts Arra ou Aro qui leur ont été désignés sous les mêmes noms qu'à moi ; enfin plusieurs autres renseignements communs désignent le lac « Basso-Narok » qu'ils ont appelé « Rodolph » comme étant le lac Schambara. Schambaro ou Sambourou. Tels sont les noms par lesquels ce lac est ordinairement désigné.

Ce lac, d'après les observations de ces messieurs,est à 600 mètres environ d'altitude ; aucune rivière n'en sort. De plus, j'ai retrouvé une observation faite au confluent de l'Omo et de la Godjeb, et que j'avais égarée; cette observation fixe à 1100 mètres environ l'altitude de ce point. Donc l'Omo ne peut aller au Nyanza, qui est à une altitude de plus de 1100 mètres.

L'Omo est assurément le fleuve que les voyageurs Austro-Hongrois ont vu se jeter dans le Schambara ou Sambourou, ou Basso-Narek, ou Rodolph, comme ces messieurs ont baptisé ce lac.

Mai 1889.

J. Borelli.

IIIe Série. — Numéro 4.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

SOMMAIRE:

Les expéditions égyptiennes en Afrique.— Documents.— Reconnaissance géologique de M. Mitchell à Zeilah et Tadjourah.

LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE

1889

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE DE GÉOGRAPHIE

DU CAIRE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

IIIe Série. — N° 4. — Novembre 1889

LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE

1889

LES EXPÉDITIONS ÉGYPTIENNES EN AFRIQUE

DOCUMENTS (*)

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

RECONNAISSANCE GÉOLOGIQUE ET MINÉRALOGIQUE

Opérée par l'expédition de L. H. MITCHELL

Du 1er octobre 1875 au 3 avril 1876.

MASSAOUAH, vendredi 1er octobre 1875.

J'ai reçu ce matin de bonne heure un billet du colonel Arendrup, m'informant que S.E. Munzinger pacha avait exprimé, en sa présence, le désir de faire ma connaissance et m'avisant que je ferais bien de rendre visite à Son Excellence, ce matin même, entre huit heures et midi.

J'ai répondu à l'aimable missive du colonel en lui disant que je serais enchanté d'agir conformément à ses idées et en le remerciant de m'avoir donné cet avis en temps utile. Je me suis donc rendu chez S.E. Munzinger pacha vers dix heures, et j'ai eu le plaisir d'avoir avec lui une entrevue des plus instructives et des plus agréables.

(*) Voir IIe série, pag. 343, 425, 431, 489, 373, et IIIe série pag. 41, 67.

Son Excellence m'informa que le *Hodeida* s'éloignerait à cinq ou six milles de la côte dans l'après-midi et attendrait jusqu'au lendemain matin avant de continuer sa route. Son Excellence se rend à Tadjourah sur un autre vapeur. Je suis rentré à bord de l'*Hodeida* vers midi et demi.

Après avoir pris à bord cinq cents soldats, notre navire, qui se trouvait sous pression, s'est éloigné de la côte et s'est arrêté, un peu avant la fin du jour, près de l'entrée du port où nous avons jeté l'ancre pour la nuit.

* * *

MER ROUGE (en route pour Zeilah), samedi 2 octobre.

La journée s'est passée sans incident digne d'être cité, sauf une ou deux disputes provoquées par les soldats turcs et qui ont fait diversion à la tristesse générale. J'ai passé toute la journée à lire un ouvrage de W. J. Blanford sur la géologie de l'Abyssinie. Cet ouvrage, ainsi qu'un livre traitant de l'art d'opérer des reconnaissances dans le même pays, par le colonel H. Stainclair Wilkins, m'ont été prêtés par S. E. Munzinger pacha ; j'y ai trouvé de précieux renseignements.

Dimanche, 3 octobre.

Nous avons passé la petite île de Hasbee ce matin. Ce soir, juste avant le coucher du soleil, nous nous sommes trouvés en vue du détroit de Bab-el-Mandeb, de l'île de Périm et du phare anglais. L'île de Hasbee et la chaîne

de montagnes qui borde la côte d'Afrique me paraissent être volcaniques, autant du moins que j'ai pu en juger à l'aide du télescope.

*
* *

TADJOURAH, lundi 4 octobre.

Notre vapeur est entré dans le port de Tadjourah cet après-midi vers quatre heures : nous n'y trouvons qu'un navire, le garde-côtes *Khartoum*. Le village de Tadjourah est une petite localité ne renfermant qu'un millier d'habitants indigènes environ.

Il y a un puits d'eau douce juste derrière la ville, située au pied des collines qui forment la base de la chaîne de montagnes. Ces collines, qui entourent en partie le village sur trois côtés, y entretiennent une température chaude et étouffante. Cet après-midi j'ai fait, en compagnie d'Emiliani (*), une excursion le long du pied de ces collines. On rencontre, au niveau de cette base, une chaux coralo-fossilifère qui appartient évidemment à l'époque tertiaire. Les collines elles-mêmes sont composées de gravier, de quartiers de roches, de breccia et de débris volcaniques entremêlés de roches basaltiques.

Mardi, 5 octobre.

Le vapeur qui accompagne le *Hodeida* pendant ce voyage est arrivé vers le milieu de la journée, c'est-à-dire avec plus de vingt-quatre heures de retard, bien qu'il eût quitté Massaouah en même temps que nous ;

(*) M. Emiliani était un italien attaché au service de l'État-Major ; il est mort au Dar-For, où il était Gouverneur du Dar-Tama. N.D.L.R.



Emiliani a trouvé, cet après-midi, un beau spécimen de minerai d'oxyde rouge de cuivre entre les mains d'un indigène du village qui lui a dit, après promesse d'une récompense, qu'il le conduirait à l'endroit de la montagne où il avait trouvé cet échantillon. M'étant rendu auprès de S.E. Munzinger pacha, à bord de son navire, je lui racontai l'incident ; il fut d'avis que je ferais bien de rester ici deux ou trois jours pour examiner cette affaire. En agissant ainsi je pourrai, dans tous les cas, me rendre compte d'une façon générale de la formation géologique de la contrée.

Cet après-midi, Emiliani et moi avons rendu visite à l'indigène, qui nous a dit ne pouvoir venir avec nous aujourd'hui, mais s'est mis à notre disposition pour la matinée de demain.

Mercredi, 6 octobre.

Nous nous sommes rendus ce matin chez l'indigène, ainsi que nous en étions convenus. Il nous a dit qu'il avait trouvé le minerai de cuivre dans sa maison parmi des débris de vieux cuivre ; il nia l'avoir trouvé dans la montagne, et même nous l'avoir dit. J'ai exposé ces faits à S. E. Munzinger pacha qui a immédiatement fait appeler le cheik du village. Nous n'avons rien pu en tirer, sauf que ce minerai avait été apporté de Djeddah par un tiers.

J'ai fait cet après-midi une excursion jusqu'aux collines situées au pied des montagnes, accompagné de S. E. Munzinger pacha et de son secrétaire M. Haggenmacher. Les collines, ainsi que je l'ai déjà dit, sont

formées par du gravier, des blocs, des quartiers de rochers, du breccia et des débris volcaniques formant un congloméré. Une couche de roche basaltique volcanique surgit dans les ravins au-dessus des conglomérés, à peu près à mi-côte. Cette couche s'incline légèrement vers la mer. J'ai trouvé dans les ravins une espèce de *pechstein* dont la surface, fraîchement fracturée, présentait, à s'y méprendre, l'aspect de la houille bitumineuse; le poids spécifique de la matière et une entaille que j'y pratiquai avec un couteau me suffirent pour la reconnaître.

Mardi, 7 octobre.

Ce matin, Emiliani et moi avons fait assister S. E. Munzinger pacha et M. Haggenmacher à une expérience destinée à démontrer l'emploi du thermomètre ramené au point d'ébullition, en mettant les trois tubes en ordre, en les chauffant dans l'huile bouillante, pour chasser le mercure dans le petit espace situé au sommet du tube. Cette opération, soigneusement faite, est un excellent moyen pour ramener tout le mercure dans la boule au cas où, faute de précautions, il se serait divisé dans le tube en différentes parcelles, ce qui lui enlève toute sa valeur au point de vue des observations.

Je ferai observer ici, qu'aussitôt après que la colonne mercurielle s'est reformée dans le sommet du tube, on doit immédiatement enlever la lampe qui maintenait l'huile à l'état d'ébullition. La boule du thermomètre doit rester plongée dans l'huile chaude jusqu'à

complet refroidissement de cette huile, de façon à ce que la descente de la colonne mercurielle dans la boule se produise graduellement. Une chute trop rapide du mercure briserait de nouveau la colonne. De même, dans l'usage du thermomètre ramené au point d'ébullition, il est nécessaire de le maintenir le plus possible dans une position verticale et d'éviter les brusques refroidissements des tubes au sortir de la vapeur chaude.

Mais, pour revenir à l'expérience du jour, après avoir mis les tubes en état, nous partîmes pour une excursion dans la montagne, accompagnés par six des soldats de S. E. le Pacha, qui nous servaient d'escorte, et nous nous avançâmes à une quinzaine de kilomètres dans l'intérieur. Les observations barométriques ont démontré, qu'en général, la hauteur moyenne de la chaîne située derrière Tadjourah, est d'environ 1,800 pieds au-dessus du niveau de la mer. A trois ou quatre kilomètres environ à l'arrière du village, les collines de conglomérés, qui ont une hauteur de trente à soixante mètres, sont remplacées par des massifs de formation volcanique, dont les débris ont servi à créer le congloméré. Nous revînmes à la côte à dix heures et nous nous rendîmes à bord vers onze heures, passablement fatigués, attendu que nous n'avions qu'un baudet pour nous tous. Notre escorte, composée de soldats noirs du Soudan, a admirablement supporté la fatigue pendant la marche et a déployé une grande énergie. J'ai rapporté de cette excursion quelques nouveaux spécimens.

Vendredi, 8 octobre.

J'ai fait un tour dans les montagnes et j'ai trouvé encore d'autres échantillons offrant le caractère volcanique de la chaîne ; j'en possède maintenant une assez bonne collection. Contrairement à l'opinion généralement admise, je n'y ai trouvé aucune trace de houille. On ne saurait s'attendre, en effet, à rencontrer de la houille au milieu de massifs volcaniques, ni parmi le congloméré formé par les débris provenant de ces mêmes massifs. L'espèce de pierre bitumineuse, *pechstein*, dont j'ai trouvé des échantillons dans les ravins, offre une si grande analogie avec la houille que c'est probablement ce fait qui a donné naissance à cette croyance. Je n'ai trouvé aucune trace de cuivre. J'ai passé ce soir une couple d'heures avec S. E. Munzinger pacha avant de retourner à bord. J'ai avisé Son Excellence que j'étais prêt à partir pour Zeilah ; il m'a répondu que le navire resterait probablement encore un jour ici.

Samedi, 9 octobre.

J'ai fait une nouvelle excursion au pied des collines et j'y ai recueilli un ou deux spécimens intéressants. Je n'ai rien de particulier à dire en ce qui concerne la formation géologique des montagnes. J'ai passé une agréable soirée avec S. E. Munzinger pacha qui m'a donné une lettre d'introduction pour le Gouverneur de Zeilah, avec qui il est très lié. Il m'a également fourni six paires de souliers pour mes soldats ; je lui en ai donné reçu. Ces souliers sont véritablement un pré-

cieux cadeau, car mes soldats sont nu-pieds, et des soldats nu-pieds dans ce pays de pierres sont inutiles. Notre vapeur partira pour Zeilah demain matin vers trois heures.

*
* *

ZEILAH, dimanche 10 octobre.

Notre vapeur est arrivé à Zeilah à midi et vingt minutes. Je suis descendu à terre vers deux heures de l'après-midi, accompagné par Emiliani et le lieutenant. Ce ne fut point une besogne agréable, car le navire, pour éviter les récifs et les bancs de corail, avait dû jeter l'ancre à deux ou trois kilomètres du rivage; le canot ne put, de même, nous débarquer qu'à un demi kilomètre de la rive, où nous eûmes de l'eau jusqu'aux genoux. Je remis au Gouverneur les lettres qui m'avaient été confiées par le colonel Arendrup pour S. E. Raouf pacha et Mohamed Mocktar, et je m'en fis délivrer un reçu. On me dit que S. E. Raouf pacha et Mohamed Mocktar sont en route pour le Harrar. Le Gouverneur transmettra les lettres. Je retournai à bord pour la nuit.

Lundi, 11 octobre.

Ce matin, quatre bateaux à voiles, envoyés par le Gouverneur de Zeilah, ont accosté notre vapeur et ont chargé notre bagage, mais ils n'ont pu faire qu'une partie du chemin avant la marée basse. Ils devront attendre là jusqu'à demain matin afin de pouvoir

profiter de la marée montante. Mes officiers et moi avons dîné avec Ragab Aga bey et S.E. le Gouverneur. J'ai fait réquisitionner aujourd'hui cinq chameaux et deux hommes pour apporter de l'eau et du bois. S.E. le Gouverneur m'a offert de me fournir l'eau et le bois qui m'étaient nécessaires, au lieu de nous donner des chameaux. J'ai cru devoir accepter cette offre obligeante.

Mardi, 12 octobre.

Les barques sont arrivées ce matin et des indigènes, envoyés par S.E. le Gouverneur, ont transporté nos bagages au camp que j'ai établi dans l'enceinte du village. La plupart de nos tentes sont plantées. Nous n'avons reçu aujourd'hui que six outres d'eau, bien qu'il soit entendu qu'on doive nous en fournir quinze par jour. Le bois n'est pas encore arrivé.

Mercredi, 13 octobre.

Le reste des tentes a été planté et les bagages transportés et convenablement arrangés. En un mot, on s'est occupé de questions d'intérêt général et tout a été disposé de façon à ce que je puisse commencer mon travail après-demain. Les quinze outres d'eau sont arrivées aujourd'hui. Le bois fait encore défaut.

Jeudi, 14 octobre.

Je me suis occupé de la rédaction de mon journal. On nous a fourni un bateau chargé de bois pour lequel j'ai donné reçu. J'ai également délivré, à qui de droit, une déclaration relative au transport de nos bagages depuis le lieu de débarquement.

L'examen de quelques échantillons minéralogiques provenant des montagnes prouve que la chaîne qui s'étend au loin vers l'ouest offre le même caractère que celle de Tadjourah.

Vendredi, 15 octobre.

Tout a été tranquille au camp. L'état de ma santé laisse à désirer. Rien d'intéressant à signaler.

Samedi, 16 octobre.

J'ai été trop malade toute la journée pour pouvoir faire quoi que ce soit. Emiliani à été occupé à certaines réparations et à surveiller une foule de petits détails. Le lieutenant a travaillé à la rédaction de son journal.

Dimanche, 17 octobre.

Je vais mieux aujourd'hui. J'ai pu travailler à mon journal. Emiliani s'est occupé à régler des tableaux pour les rapports et le lieutenant a continué son journal.

Lundi, 18 octobre.

J'ai passé la journée à rédiger mon journal officiel, et Emiliani a fait le croquis de l'appareil à pulvériser dont je me suis servi à Hammamat et qui doit être joint à mon rapport sur cette contrée. Les lieutenants ont tenu leur journal. La différence du climat entre Hammamat et Zeilah semble être la cause des maladies qui sévissent parmi mes hommes. Le caporal Hassan, appartenant au corps des soldats d'état-major, a eu une attaque de fièvre intermittente ; mais grâce à l'emploi

immédiat des remèdes nécessaires, il est beaucoup mieux cette nuit. Des symptômes de fièvre se sont manifestés chez un de mes soldats. Il va un peu mieux ce soir. Je crois qu'avec les soins dont il est entouré il sera complètement rétabli sous peu.

Mercredi, 20 octobre.

J'ai rédigé mon journal et ai travaillé à différentes choses ayant trait à ma reconnaissance à Hammamat ; Emiliani a fait des croquis des dessins exécutés dans cette région et les lieutenants se sont occupés de leur journal. Le caporal Hassan va bien et le soldat malade va mieux. L'eau destinée à notre usage est absolument fraîche, mais très limoneuse. En la passant à travers deux épaisseurs de papier à filtrer allemand, elle est aussi claire que la meilleure eau de source et constitue une excellente eau potable.

Mardi, 21 octobre.

J'ai commencé un catalogue de ma collection géologique de la région d'Hammamat que j'ai expédiée de Massaouah au Caire. Emiliani a travaillé à faire des esquisses, et les lieutenants ont rédigé leurs journaux. Mon soldat est presque convalescent.

Vendredi, 22 octobre.

Aujourd'hui, jour de repos, tout a été tranquille dans notre camp. Tous mes gens sont guéris. M. Whilfral, chef-mécanicien de Khartoum, m'a fait une visite. J'ai accepté avec empressement l'offre qu'il m'a faite

d'une bouteille de bon cognac Hennessy. Je réserve cette bouteille pour le service médical de notre campement.

Samedi, 23 octobre.

J'ai travaillé à mon catalogue des échantillons d'Hammamat et Emiliani a continué ses esquisses. Les lieutenants se sont occupés d'une façon générale des affaires du campement.

Dimanche, 24 octobre.

J'ai terminé mon catalogue. Emiliani a travaillé aux dessins et les lieutenants se sont occupés de leur journal. Encore quelques jours pour terminer certains détails relatifs à Hammamat qui, déjà commencés, étaient restés en suspens, puis je partirai pour opérer une reconnaissance dans les montagnes environnantes.

Le but de cette reconnaissance est la recherche de la houille et l'étude des lieux, au point de vue du rendement probable ou possible de ce combustible.

Lundi, 25 octobre.

J'ai commencé la préparation des étiquettes pour ma collection géologique. Emiliani a fait des croquis des dessins d'Hammamat. Les lieutenants ont travaillé à la rédaction de leur journal et se sont occupés des affaires du campement en général.

Mardi, 26 octobre.

J'ai continué aujourd'hui le travail entrepris hier. Emiliani a passé son temps à dessiner et les lieutenants

se sont occupés des affaires du campement. Rien de particulièrement intéressant à noter.

Mercredi, 27 octobre.

J'ai complété les étiquettes destinées à la collection transmise de Massaouah, et j'ai commencé à travailler à une des cartes de la reconnaissance de la région d'Hammamat que je dois compléter avant de la donner à copier. Emiliani a terminé les dessins et les esquisses de cette contrée. Vers midi, j'ai reçu une lettre de S.E. Raouf pacha, datée du Harrar, m'informant que Son Excellence avait reçu les lettres que j'avais apportées pour lui à Zeïlah et que j'avais remises au Gouverneur pour les lui faire parvenir. Cette lettre m'annonce que le Gouverneur de Zeilah recevra des instructions afin de me faciliter par tous les moyens la poursuite de mes recherches géologiques dans les environs. Quelques instants après la réception de cette lettre, onze coups de canon tirés du village, et vingt et un coups tirés dans le port par la navire *Khartoum*, annonçaient au monde que le Harrar, ainsi que les pays des Gallas, des Somalis et d'Esn étaient placés sous la domination de l'Egypte. Ce soir, mes officiers et moi avons dîné chez LL. EE. le Gouverneur et Ragheb Aga.

Jeudi, 28 octobre.

Suite du travail entrepris sur ma carte de reconnaissance. Emiliani transcrit des hiéroglyphes, les lieutenants rédigent leur journal et s'occupent d'une façon générale des affaires du campement.

Vendredi, 29 octobre.

Aujourd'hui, vendredi, tout a été tranquille dans notre camp. J'ai fait, dans mon journal officiel, le compte-rendu des trois ou quatre dernières journées.

Toutes les affaires relatives à l'installation du campement sont en bonne voie; les hommes se portent tous bien et sont dans d'excellentes dispositions.

Samedi, 30 octobre.

J'ai travaillé toute la journée aux cartes de Hammamat; elles m'occupent beaucoup plus que je ne l'aurais cru, leur achèvement demande encore beaucoup de temps, toutefois il faut absolument les terminer, car je désire qu'elles soient en état d'être copiées avant mon départ.

Dimanche, 31 octobre.

C'est aujourd'hui le premier des trois jours de fête qui suivent le Ramadan. Dans la matinée, j'ai présenté mes hommages à S. E. le Gouverneur et j'ai passé l'après-midi à travailler à mes cartes.

Lundi, 1er novembre.

J'ai passé la journée à rédiger mes notes pour mes cartes de Hammamat. Mes officiers font de louables efforts pour célébrer les fêtes aussi dignement que possible.

Mardi, 2 novembre.

J'ai travaillé toute la journée aux cartes de Hammamat. Ce soir le Gouverneur m'a invité à assister au

dîner et aux réjouissances qui clôturent les fêtes. Tout s'est très bien passé.

Mercredi, 3 novembre.

Rien de particulier à mentionner aujourd'hui. J'ai continué mon travail sur les cartes de ma reconnaissance. Emiliani a passé son temps à réparer des outils, des caisses et différents objets d'ameublement qui étaient endommagés.

Jeudi, 4 novembre.

J'ai travaillé aujourd'hui à mes cartes, de telle façon qu'elles sont presque suffisamment finies pour que l'on puisse en faire, dès à présent, des calques officiels. Je vais donc partir de suite pour les montagnes, où les lieutenants dessineront les croquis pendant que je me livrerai à mes recherches.

Vendredi, 5 novembre.

J'ai prié le Gouverneur de me fournir des moyens de transport et au besoin une escorte, car je tenais vivement à commencer ma tournée dans les montagnes voisines. Le Gouverneur m'a fait prier de passer au divan demain matin pour m'entendre avec lui à ce sujet. J'ai reçu aujourd'hui une lettre officielle de S. E. le major général C. P. Stone, chef d'état-major, me donnant de nouvelles instructions et de nouveaux renseignements.

Samedi, 6 novembre.

J'ai passé la journée à attendre l'entrevue promise par S.E. le Gouverneur afin de lui présenter ma réqui-

sition pour des chameaux, des chameliers, un guide et une escorte pour m'accompagner pendant ma reconnaissance. A la tombée de la nuit, les affaires étant expédiées, le Gouverneur m'a accordé une audience au cours de laquelle nous avons arrêté les dispositions à prendre pour mon voyage. Je désirerais vivement partir demain matin, mais le Gouverneur me fait observer qu'il lui faudra trois ou quatre jours pour réunir le personnel et les montures qui me sont nécessaires.

Emiliani s'est occupé à préparer de l'eau distillée pour des manipulations chimiques.

Dimanche, 7 novembre.

Emiliani et moi avons été très occupés à préparer la copie des tables des observations météorologiques qui seront jointes à mon rapport général sur la région d'Hammamat. Le lieutenant Abdel Fattah Fathy a commencé à dessiner les calques des cartes relatives à mes reconnaissances dans le district d'Hammamat.

Lundi, 8 novembre.

Nous avons tous beaucoup travaillé aujourd'hui, Emiliani et moi aux tables météorologiques et le lieutenant Abdel Fattah Fathy à ses dessins. J'ai envoyé une missive à S.E. le Gouverneur pour savoir quand seraient terminés les préparatifs de mon voyage, en lui faisant respectueusement observer que je désirais vivement me mettre en campagne le plus tôt possible. Je crains qu'il n'y ait de grands retards, par suite de l'organisation encore incomplète du gouvernement dans cette localité.

Mardi, 9 novembre.

Nous avons terminé les tables météorologiques et nous avons rassemblé les notes prises dans notre trajet de Kéneh à Kosseïr et qui doivent servir de base au profil géologique. Le plus ancien lieutenant s'est occupé de ses dessins; le plus jeune a été porté sur l'état des malades.

Mercredi, 10 novembre.

Je me suis rendu de nouveau ce matin chez le Gouverneur pour le prier de faire activer les préparatifs. J'ai été avisé que les chameaux arrivaient aujourd'hui de l'intérieur et que je pourrais, sous peu, partir pour les montagnes. Emiliani et moi avons passé notre journée en nous occupant activement à réunir les notes relatives à la ligne de Kéneh à Kosseïr. Les deux lieutenants ont été portés sur l'état des malades.

Jeudi, 11 novembre.

Nouvelle visite à S.E. le Gouverneur qui m'a informé que les chameaux étaient arrivés, que l'on était en train d'arranger les selles et que l'escorte avait été désignée. Emiliani et moi nons avons fini dans la matinée de réunir les notes concernant la route de Kéneh à Kosseïr, de sorte que les bases qui doivent servir à l'établissement du profil sont prêtes. Cet après-midi nous avons tout préparé pour pouvoir partir demain de bonne heure pour les montagnes. Mon premier lieutenant a travaillé à la carte d'Hammamat.

Vendredi, 12 novembre.

Je me suis rendu ce matin chez S. E. le Gouverneur pour m'assurer que les chameaux seraient prêts. On me les a enfin consignés vers midi. Il serait difficile de rassembler un groupe d'animaux d'aussi misérable aspect. Mais je n'avais d'autre alternative que de les accepter et d'en tirer le meilleur parti possible. Chercher à en avoir de convenables eût été probablement s'exposer à n'en pas avoir du tout, du moins de longtemps. J'ai quitté Zeilah vers quatre heures de l'après-midi, ma troupe se composant d'un guide, de cinq chameliers, d'une escorte de neuf soldats d'infanterie et d'un caporal (ce chiffre étant celui fixé par S. E. le Gouverneur comme absolument indispensable pour opérer ma reconnaissance avec sécurité), de mon aide, d'un caporal-sapeur, de deux sapeurs et de mon domestique.

Je suis arrivé à Thusha avec ma caravane vers la tombée de la nuit. Cet endroit est l'avant-poste militaire. Les puits qui fournissent de l'eau à Zeilah sont tout près. J'ai planté nos tentes ici pour la nuit.

*
* *

Djebel Arabali, samedi 13 novembre.

Notre caravane a quitté Thusha ce matin vers huit heures et demie, après avoir pris un approvisionnement d'eau aux puits. Ces puits sont situés dans le lit d'un cours d'eau à sec ayant environ soixante-quinze mètres

de largeur au point où les puits sont creusés. Ce lit présente une surface unie formée de sable et de gravier mélangés d'argile. Les bords ont environ un mètre et demi de hauteur.

Les puits sont des plus rudimentaires, car ils ne consistent qu'en de simples excavations circulaires d'une profondeur moyenne de $1^{m},50$ pratiqués dans le lit du torrent dont le sol est tellement compacte que les parois des excavations se soutiennent d'elles-mêmes. Il est évident qu'au moment des pluies ce lit, actuellement à sec, doit devenir un impétueux torrent et que toute trace des puits, qui sont de nouveau creusés lorsque la sécheresse arrive, disparaît.

Il existe actuellement ici, environ quarante de ces puits et la scène, le matin de bonne heure, alors que l'on vient chercher la provision pour Zeilah, est extrêmement gaie et grotesque. Des hommes, des femmes, des garçons, des filles, des bébés, des chameaux, des baudets et des outres forment le premier plan du tableau, tandis que l'arrière-plan est formé par des arbustes et des broussailles.

Je suis arrivé à Djebel Arabali l'après-midi de bonne heure ; j'ai employé le reste de la journée à faire des observations au moyen du thermomètre ramené au point d'ébullition, à examiner la montagne et à me procurer des échantillons. La montagne, qui est volcanique, est formée selon toute apparence de roches basaltiques; elle borde la grande plaine maritime. Vers le nord-ouest, l'ouest et le sud-ouest, se déroule un grand plateau de basalte qui s'étend aussi loin que la vue peut

porter. Les bords de ce plateau se trouvent à environ quinze ou vingt mètres au-dessus de la plaine maritime. Il offre aux regards du spectateur une surface unie, d'où s'élèvent çà et là, ainsi que de sa crête même, de petites montagnes isolées comme celles de Arabali. Les roches du plateau sont noires ou presque noires, offrant ainsi un contraste frappant avec celles de Arabali qui, par suite de la décomposition de la surface, sont d'une teinte rougeâtre. J'ai obtenu des échantillons de toutes les variétés volcaniques.

Il n'existe aucune trace de houille, non plus que de formation houillère; géologiquement, elles ne sont ni probables ni même possibles, en raison de la nature du terrain. J'avais l'intention de pousser ce soir jusqu'à Moguro, mais je n'ai pu terminer mon travail dans les montagnes qu'à la nuit; en conséquence, j'ai pensé qu'il valait mieux camper ici. L'Arabali est une montagne isolée, de forme ovale, ayant environ 3/4 de kilomètres de longueur et d'une altitude d'environ 50 mètres au-dessus de la plaine et de 80 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle semble faire partie d'une série de hauteurs qui bordent la crête du plateau basaltique.

*
* *

MOGURO, dimanche 14 novembre.

Après avoir classé les échantillons trouvés hier, nous sommes partis pour Moguro que j'ai trouvé situé dans le lit du même torrent qui traverse Thusha, et qui

mesure, en cet endroit, de 200 à 250 mètres de largeur. L'eau, qui, de même qu'à Thusha est excellente, se rencontre à une profondeur d'environ 2^m,25 au-dessous du lit. Un peu à l'ouest des puits, je trouve que le lit du torrent est composé des roches basaltiques mentionnées dans mes notes d'hier comme constituant ce vaste plateau. Le sol de la plaine maritime, ainsi que le démontre une section faite par le torrent aux puits de Moguro, consiste en un mélange de sable, d'argile et de chaux, présentant, par suite de la présence de l'oxyde de fer, des nuances variant du brun rougeâtre au brun olive et jaunâtre. Ce sol contient encore, et en grand nombre, des petits cailloux, des pierres et des fragments de rochers. La section présentait alternativement, et d'une façon très distincte, des couches horizontales de sable, d'argile, etc..., d'une part, et de gravier, de cailloux, de pierres et de fragments de roches d'autre part.

Les barils à eau étant remplis, j'étais sur le point de me diriger vers une chaîne de montagnes située, selon toute apparence, à 50 ou 60 kilomètres environ à l'ouest, où il doit certainement se manifester un changement dans la formation géologique, lorsque je me heurtai inopinément à une opposition de la part de mon guide qui me dit avoir reçu de S. E. le Gouverneur l'ordre de me conduire jusqu'ici et ensuite au nord; il ajoute, en outre, qu'il n'y avait absolument pas d'eau à cinq ou six jours de marche vers l'ouest. Malgré cette opposition, j'étais décidé à mettre mon projet à exécution; je me disposais à emmener avec moi mon aide, mes

sapeurs et un soldat de l'escorte, laissant ici mon guide et ma caravane dans le camp. J'ai passé l'après-midi à faire mes préparatifs pour cette excursion spéciale. Ce soir mon guide s'est décidé à m'accompagner.

*
* *

TROISIÈME TERRASSE BASALTIQUE, lundi 15 novembre.

Je suis parti ce matin avec le détachement susmentionné et suis arrivé ici environ une heure avant la tombée de la nuit, à une distance de 25 à 30 kilomètres de Moguro. Durant les dix à douze premiers kilomètres, je traversai la plaine maritime, puis je suivis le lit du torrent Thusha sur un parcours de 4 ou 5 kilomètres environ le long du plateau basaltique; je m'éloignai ensuite du lit du torrent que je laissai au nord pour arriver sur le plateau lui-même. La première terrasse du plateau est ici à une quinzaine de mètres au-dessus du lit du torrent. Ce plateau se compose, en certains endroits, d'un terrain formé par une couche très mince d'argile rougeâtre provenant de la décomposition et de la désagrégation du basalte. Sur ce terrain croissent des buissons et des broussailles, ainsi qu'une espèce de gazon grossier et touffu que l'on rencontre çà et là dans les dépressions du sol à l'endroit où l'eau qui en couvre la surface coule et séjourne. Ces broussailles et ce gazon constituent un excellent pâturage pour les nombreux troupeaux de moutons, de chèvres et de chameaux qui prospèrent admirablement sur ce vaste plateau.

Mon guide est parti ce matin, mais à la halte de midi je lui ai donné l'autorisation de rentrer au camp, dans la conviction qu'il me serait peut-être plus nuisible qu'utile. Il ne fut pas long à profiter de la permission.

J'ai reconnu que le plateau de basalte qui se trouve sur mon chemin forme une espèce de terrasse. A midi, j'ai fait halte sur le bord de la seconde terrasse, et ce soir je camperai sur la troisième. J'ai trouvé un puits dans le lit du torrent du plateau basaltique que j'ai traversé cet après-midi, ainsi que de la bonne eau dans un petit ravin se trouvant sur le plateau basaltique, où je me suis arrêté à midi. Je suis donc bien persuadé que mon guide ne m'avait raconté qu'un tissu de mensonges.

*
* *

PLAINE MARITIME, mardi 16 novembre.

La pluie a commencé à tomber ce matin avant l'aube, et au lever du soleil nous nous sommes réveillés dans la boue et mouillés jusqu'aux os. La pluie ayant cessé vers huit heures, nous avons fait sécher nos effets tant bien que mal et nous sommes partis vers dix heures et demie, nous dirigeant vers les montagnes, mais la pluie avait rendu le chemin tellement glissant que les chameaux pouvaient à peine marcher. Quelques instants après avoir quitté l'endroit où nous avions campé, nous atteignîmes un cours d'eau boueux gonflé par la pluie et situé sur le plateau basaltique. La pluie commença de nouveau à tomber; la route, déjà mauvaise, menaçait de devenir plus mauvaise encore; dans

de telles conditions, mon stock de provisions n'était pas suffisant pour me permettre de faire le voyage aller et retour à la chaîne montagneuse; nous risquions, en outre, en continuant notre route, de rencontrer quelque torrent tellement gonflé par la pluie qu'il serait infranchissable. En conséquence, je dus me résigner à rétrograder et à regagner le camp. Comme j'ai pu constater la présence de l'eau sur la route à parcourir, je me propose de tenter de nouveau cette excursion avec tout mon monde. En revenant cet après-midi, j'ai fait des observations barométriques sur les terrasses basaltiques afin de pouvoir, plus tard, en dresser le profil géologique. A la tombée de la nuit, je me suis trouvé au bord du torrent traversé hier dans la matinée. Au lieu d'un lit à sec, j'ai trouvé un vaste cours d'eau, au rapide courant; au prix de grandes fatigues et après avoir longuement recherché notre chemin le long du bord du torrent que nous avons dû traverser trois fois, nous réussîmes enfin à sortir de la région basaltique et à regagner la plaine maritime exténués et trempés. Hier au soir, dans l'obscurité, j'ai cassé ma bouteille d'eau distillée, mais grâce à la pluie, il me sera facile de réparer cet accident. Je campe cette nuit dans la plaine maritime qui, à cet endroit, forme une espèce d'angle rentrant ou de dentelure pénétrant dans le plateau de basalte.

*
* *

ZEILAH, mercredi 17 novembre.

Ce matin, après avoir bien dormi toute la nuit dans des vêtements mouillés, j'ai fait deux observations ther-

mométriques et je me suis mis en route pour le camp, où je suis arrivé vers onze heures ; j'y ai retrouvé mon guide, dont la conduite à mon égard est non seulement très impolie, mais encore excessivement grossière ; il se refuse même à faire le service dont, d'après ses dires antérieurs, l'avait chargé S. E. le Gouverneur. Vers une heure de l'après-midi, il a quitté le camp sans plus de façons, disant qu'il allait se rendre à Zeilah ; il pense peut-être pouvoir, sans faire son devoir, garder le prix de ses services qu'il a reçu d'avance. Ce départ, me mettant dans l'impossibilité d'exécuter mon projet de voyage, je me suis vu contraint de prendre la route de Zeilah, afin de faire mon rapport à S. E. le Gouverneur, en le priant d'agir comme il le jugerait convenable. Ayant quitté le camp vers deux heures de l'après-midi, accompagné d'Emiliani et de deux soldats de mon escorte, je suis arrivé à Zeilah à onze heures du soir.

Jeudi, 18 novembre.

Ce matin j'ai fait à S. E. le Gouverneur le récit détaillé de l'impolitesse, de l'insolence, du refus d'agir et enfin de la désertion de mon guide.

Son Excellence ayant loué la modération que j'avais montrée en cette circonstance, m'informa qu'il ferait immédiatement chercher un autre guide. J'ai pris un nouveau stock de provisions, de sorte que si mon excursion dure plus longtemps que je ne le suppose, nous ne serons pas à court de vivres. Je me suis également procuré divers autres articles qui m'étaient nécessaires. S.E. le Gouverneur m'a trouvé un autre guide

et a obligé le premier à rembourser une partie de l'argent qu'il avait reçu. J'ai envoyé une réquisition pour obtenir une quantité de *doura* suffisante pour la nourriture de mes chameaux pendant douze ou quinze jours; je ne crois pas qu'ils auraient eu, sans cela, la force de nous porter jusqu'à ce que nous ayons terminé notre reconnaissance. D'après l'avis de S. E. le Gouverneur j'ai aussi obtenu, par voie de réquisition, une certaine quantité de *tombac*, destinée au guide, aux chameliers, ainsi qu'aux indigènes avec lesquels je pourrais, par hasard, me trouver en contact. Je compte partir pour Moguro demain matin et j'espère n'avoir plus de retard à subir. Le lieutenant a beaucoup avancé son travail de la carte officielle.

*
* *

MOGURO, vendredi 19 novembre.

J'ai quitté Zeilah ce matin, avec mon aide, les deux soldats de mon escorte et mon nouveau guide, faisant route sur notre campement de Moguro. J'ai pris en chemin un grand nombre de notes complémentaires nécessaires à la confection de la carte de ma reconnaissance et comprenant une série de triangulations effectuées au moyen de la boussole prismatique. Ce travail nous a tellement absorbés que la nuit nous a surpris loin de notre route, dont nous nous étions égarés; après quelques heures de recherches infructueuses, nous dûmes nous résigner à passer la nuit à l'endroit où nous nous trouvions, sans autres ressources

que celles fournies par la nature : savoir de l'eau et un bon lit de sable. Ces ressources auraient encore pu nous faire défaut.

*
* *

PLAINE MARITIME, samedi 20 novembre.

Ce matin, à l'aube, le sommet du mont Arabali s'est révélé à nos regards ; après l'avoir gravi, je vis que nous n'étions qu'à 1 kilomètre 1/2 ou 2 kilomètres du campement, où nous arrivâmes au lever du soleil. J'ai complété cet après-midi quelques notes relatives à la route près du campement. A 2 heures 52 m., j'ai mis la caravane en marche sur une file, vers l'ouest, avec l'intention de la suivre à un jour d'intervalle ; je me suis aperçu, une heure environ après son départ, qu'elle se dirigeait vers le sud, et elle s'est retrouvée le soir sur la route traversée le 15 couraut, située au bord de la plaine maritime. Mon guide ne parle que quelques mots d'arabe. Mon interprète, Ali Sangeil, a eu aujourd'hui une violente attaque de fièvre intermittente.

*
* *

TROISIÈME TERRASSE BASALTIQUE, dimanche 21 novembre.

La caravane s'est mise en marche ce matin vers neuf heures et demie et a rencontré, après 15 minutes de marche environ, la route que nous avions déjà traversée. A partir de cet endroit et dans tous les alentours, il ne paraît y avoir qu'un seul sentier, du moins jusqu'au

point où j'ai été. Quelques instants après midi, j'ai fait faire halte pour déjeuner et prendre un peu de repos pendant que je faisais quelques observations sur des montagnes qui s'étendent vers le sud et que j'avais vues d'Arabali. Cet après-midi, mon interprète, accablé par la fièvre, a été forcé de rester en arrière. Il n'a pas accepté la proposition que je lui ai faite de laisser un homme auprès de lui, disant qu'il nous rejoindrait après avoir dormi. Comme à deux heures de l'après-midi il n'avait pas reparu, j'ai envoyé deux de ses camarades pour le soigner et pour l'amener s'il peut venir. Vers 3 heures de l'après-midi, un de mes chameaux qui ne portait pas d'autre charge qu'une selle et des sacoches, s'affaissa subitement. Tous nos efforts pour le relever demeurèrent inutiles. Je l'ai confié aux soins d'nn indigène pour qu'il l'amène à Zeilah au cas où il guérirait, et dans le cas contraire pour nous rapporter sa marque. Mes chameaux sont tous dans un état pitoyable. J'apprends que c'est le rebut de ceux que S.E. Raouf pacha a laissé ici lorsqu'il est parti pour son expédition au Harrar; néanmoins je tacherai d'en tirer le meilleur parti possible. Une demi-heure environ avant le coucher du soleil, je suis arrivé sur la troisième terrasse, à l'endroit où j'avais déjà passé la nuit; j'ai fait planter nos tentes.

*
* *

Bir-el-Gaël, lundi 22 novembre.

Ce matin mon interprète est arrivé au camp souffrant terriblement de la fièvre; je l'ai laissé entre les

mains de quelques camarades indigènes qui demeurent tout près, les chargeant en même temps de s'occuper du chameau que j'avais laissé en route hier. J'ai engagé le malade à venir me rejoindre au cas où dans un ou deux jours il serait mieux, ou sinon à retourner à Zeilah. J'ai levé le camp ce matin à huit heures et demie; après avoir longé pendant une heure et demie environ une large vallée peu profonde, j'ai franchi un terrain élevé, coupé par une tranchée profonde creusée dans le basalte, tranchée mesurant 100 mètres de largeur; c'est là, évidemment, une ligne de partage des eaux; j'y ai trouvé le lit d'un torrent à sec ayant le même caractère que celui que nous avons trouvé sur la première terrasse basaltique. Au moment des pluies, ce lit devient un impétueux torrent. La nature des cailloux et des rochers indique qu'il prend sa source dans la chaîne de montagnes où je me rends, et peut-être même plus loin. J'ai quitté la vallée à l'intersection de deux cours d'eau. J'ai fait reposer ma caravane pendant une demi-heure, puis je me suis dirigé vers la branche sud, où à midi un quart j'ai fait faire halte à ma caravane. J'ai trouvé un beau spécimen de basalte. La caravane s'étant de nouveau mise en marche, nous sommes arrivés à 2 heures 40 minutes à Bir-el-Gael où se trouve une superbe source d'eau jaillisant du lit graveleux du torrent. Mon guide m'affirme que cette source ne tarit jamais; une touffe de gazon vert, d'une variété qui exige la présence continuelle de l'eau, prouve la véracité de son dire. Mes chameaux étant fatigués et comme je désire

faire des observations thermométriques, je fais planter les tentes pour la nuit. Mon guide me dit que dans les saisons où la sécheresse est générale cette source fournit de l'eau à beaucoup de localités voïsines. J'ai fait des observations thermométriques sur la terrasse basaltique, au sud de la vallée, ainsi qu'à la source qui se trouve dans le torrent. J'ai obtenu, aussi au moyen de la boussole prismatique, des observations sur Arabali. J'ai terminé mon travail un peu avant la tombée de la nuit.

Mardi, 23 novembre.

La caravane a quitté Bir-el-Gael ce matin vers neuf heures et demie traversant, comme hier, la vallée formée par le torrent. A onze heures et demie nous sommes arrivés à un puits, appelé *Dmorah*, où j'ai fait reposer les chameaux pendant quelques instants. J'ai reconnu, après examen, que les roches de la chaîne surgissaient çà et là dans le lit du torrent et le long des flancs de la vallée, au-dessous de la couche basaltique étendue horizontalement sur la surface irrégulière des vieilles roches. Ceci prouve surabondamment que le basalte date d'une époque géologique postérieure à celle de la chaîne elle-même.

A midi et 48 minutes, la caravane est arrivée au pied du Buri, et à une heure et 16 minutes à Bir-el-Gael Ora Ali, qui, au dire de mon guide est le dernier des puits que l'on rencontre sur la route ; il ne s'en trouve plus qu'à une très grande distance de là. J'ai fait planter les tentes près de ce puits, où j'ai établi mon quartier

général et d'où je ferai mes excursions aux environs. Cet après-midi j'ai fait des observations thermométriques sur le plateau de basalte situé à l'est de mes tentes ; j'ai également fait des observations à l'aide de la boussole prismatique sur Arabali, Zeilah et les montagnes isolées au sud, que j'avais jusqu'ici observées de deux autres points.

*
* *

BIR-EL-GAEL ORA ALI, mercredi, 24 novembre.

J'ai fait aujourd'hui des observations thermométriques sur les monts Buri à l'ouest de l'endroit où je me trouve ; j'y ai également recueilli une grande quantité d'échantillons géologiques. Mon excursion, aller et retour du camp au sommet de ces monts, a employé la journée entière.

Jeudi, 25 novembre.

Ce matin, Emiliani et moi avons fait une triangulation pour déterminer la position du point de la montagne où nous avons fait, hier, nos observations thermométriques. Nous avons également fait quelques observations à l'aide du sextant de poche. Cet après-midi, nous avons été dans les montagnes pour examiner la formation géologique le long de la limite qui sépare le rocher volcanique du basalte. J'ai encore trouvé un assez grand nombre d'échantillons géologiques. La vieille roche volcanique, située au-dessous du basalte, a une inclinaison à l'est qui présente un écart d'environ 16° avec la ligne horizontale.

Vendredi, 26 novembre.

Aujourd'hui, Emiliani et moi avons fait une excursion à l'ouest, à une distance de dix à douze kilomètres du camp; nous avons pris, chemin faisant, des notes sur la route. A six kilomètres et demi environ à l'ouest, un sol, formé par un terrain de grès massif, succède au terrain de formation volcanique. Les couches qui le composent semblent avoir une inclinaison à l'est, formant avec la ligne horizontale un angle d'environ 28°. Les vallées semblent y être profondément encaissées. Le restant est bien arrondi, de sorte qu'il offre à l'œil, au point de vue de la formation géologique, l'aspect d'une chaîne de montagnes ayant complètement perdu son caractère primitif de terrain sédimentaire.

Vers midi, la pluie commença à tomber abondamment; après avoir fait nos observations thermométriques et recueilli quelques spécimens nous dûmes retourner au camp où nous sommes arrivés trempés jusqu'aux os par une pluie glaciale. Mon excursion s'est étendue aussi loin que mon guide m'a permis d'aller, après m'avoir indiqué, à peu de distance en avant, une chaîne de montagnes qui nous sépare d'une tribu hostile.

Samedi, 27 novembre.

Ce matin j'ai envoyé Emiliani achever l'étude de la ligne que nous avons traversée hier et que, par suite de l'orage, il nous a été impossible de compléter. Il est revenu à la tombée de la nuit après avoir tout terminé. J'ai passé la journée à examiner l'antique formation

volcanique le long de sa ligne de jonction avec le basalte, et je me suis procuré de nombreux spécimens. Un de nos chameaux, qui avait pris un refroidissement pendant l'orage d'hier tandis qu'il paissait près du camp, est mort aujourd'hui.

*
* *

GAER SCHANMALIE, dimanche 28 novembre.

Ce matin, Emiliani et moi avons fait une autre excursion dans la région volcanique, où nous avons ramassé une foule d'échantillons. J'en ai suffisamment pour la représentation du profil des montagnes qui s'étendent de Zeilah à Gondola, le point le plus éloigné où nous soyons arrivés. J'ai levé le camp cet après-midi et je suis parti à 5 heures pour rentrer à Zeilah. Nos provisions touchent à leur fin ; j'ai, du reste, pleinement accompli, en ce qui concerne cette localité, ce qui était nécessaire pour me conformer entièrement à la lettre et à l'esprit de mes instructions. Il n'existe aucune trace de houille jusqu'à l'endroit où j'ai terminé mes observations, et, d'après la formation géologique des terrains traversés, il était absolument impossible d'espérer en trouver.

*
* *

PLAINE MARITIME, lundi 29 novembre.

Ce matin j'ai mis notre caravane en mouvement et j'ai réussi à franchir à peu près la moitié de la distance qui nous sépare de Zeilah. La moitié du chemin par-

couru aujourd'hui, de même que celui que nous avons fait hier, l'a été par une autre route, ce qui m'a fourni un moyen de contrôle pour la confection de la carte de ma reconnaissance, ainsi que des contrées traversées.

*
* *

ZEILAH, mardi 30 novembre.

Je me suis mis en route ce matin de bonne heure et suis arrivé avec ma caravane à Zeilah vers huit heures du soir, après une marche d'environ trente kilomètres.

Nous avons marché très lentement et nous avons fait deux haltes pour faire reposer les chameaux. La première nouvelle que nous avons apprise en arrivant au camp a été celle de la mort de S.E. Munzinger pacha, tué à Aoussa par les Adali et la retraite sur Tadjourah des survivants de son expédition échappés à l'attaque des indigènes. J'apprends également que l'on a eu quelques craintes à Zeilah sur mon sort et celui de mes gens, car l'on savait que j'opérais ma reconnaissance dans la direction du territoire occupé par la tribu hostile. Ces craintes étaient sans fondement ; malgré les rapports amicaux que j'entretenais avec les indigènes le long de ma route, je me tenais sur mes gardes et je prenais toutes mes précautions pour éviter une surprise. Je suis heureusement de retour avec les notes et documents nécessaires pour la confection de ma carte et des profils géologiques. Ma collection d'échantillons est assez complète pour faire connaître

les formations géologiques nécessaires jusqu'à l'endroit où j'ai été forcé de suspendre mes recherches.

Mercredi, 1er décembre.

La pluie, qui a commencé à tomber ce matin vers trois heures, n'a cessé que deux ou trois heures environ avant le coucher du soleil. Ce laps de temps n'a pu suffire pour faire sécher complètement ma tente, ma literie et mes effets qui ont été inondés.

J'ai eu beaucoup d'ennuis aujourd'hui pour opérer la consignation de mes chameaux au Gouvernement. Cependant, tout s'est bien terminé.

Jeudi, 2 décembre.

L'orage qui s'était arrêté hier soir a repris cette nuit et continue ce matin avec plus de violence encore. Me voilà de nouveau victime de l'inondation et dans l'obligation d'abandonner ma vieille tente impuissante à m'abriter. J'ai fait la demande de deux nouvelles tentes imperméables, mais on m'a envoyé deux tentes ordinaires de soldats. J'en ai fait monter une après l'avoir fait rapiécer ; j'espère, la nuit prochaine, ne pas être forcé de prendre un autre bain. Je ne suis pas encore parvenu à faire sécher ma literie.

Durant mon absence, mon premier lieutenant a été surpris dans la nuit par le premier orage qui l'a réveillé, mais trop tard pour lui permettre de sauver la copie officielle de la carte du district aurifère d'Hammamat, carte à laquelle il avait travaillé pendant dix-sept jours et qui était presque complètement terminée.

J'ai reçu ce matin un rapport de mon premier lieutenant Abd-el-Fattah Fathy, accusant le caporal Hassan d'avoir refusé d'obéir à un ordre concernant le service. J'ai examiné l'affaire et ai condamné le dit caporal à onze jours de prison et aux fers, avec privation de solde pendant ce même temps. Cette punition est beaucoup plus légère que celle que prescrit la loi militaire en pareil cas ; mais, en raison des bons antécédents de ce caporal, je l'ai trouvée suffisante.

J'espère ne pas être obligé d'avoir recours à des pénalités plus graves pour maintenir la discipline.

Vendredi, 3 décembre.

Conformément à mes ordres, mes soldats ont été occupés aujourd'hui à changer l'emplacement des tentes pour les établir sur un terrain plus élevé et plus sain.

Un de mes mineurs, qui m'a accompagné dans la reconnaissance que j'ai faite dans les montagnes, est sérieusement malade d'une attaque de fièvre bilieuse ; j'espère néanmoins pouvoir le tirer d'affaire.

Je me suis rendu dans la matinée chez S.E. Abdel-Kader pacha, afin de lui demander les moyens de transport nécessaires pour me rendre à Tadjourah ; j'ai l'intention d'examiner la localité où l'on prétend avoir trouvé la houille, dont on a expédié des échantillons au Caire. Malgré mon vif désir de procéder immédiatement à ces intéressantes recherches, j'ai dû me ranger à l'avis de Son Excellence qui m'a conseillé d'attendre que le pays autour de Tadjourah soit complètement pacifié. J'espère donc pouvoir, sous peu, mettre mon projet à exécution,

sans courir le risque d'être inquiété. Ces quelques jours d'attente vont me permettre de travailler à la rédaction de mes notes.

Samedi, 4 décembre.

J'ai passé la journée à écrire mes notes pour mon journal. Je trouve que les nouvelles tentes sont trop petites pour pouvoir dessiner commodément ; j'ai demandé à faire l'échange de l'une d'elles contre une plus grande et d'une meilleure forme. On m'a promis d'effectuer cet échange.

Dimanche, 5 décembre.

Je me suis efforcé ce matin d'obtenir une plus grande tente; on m'a informé qu'il y en avait en magasin une grande et double ayant été autrefois occupée par S.E. Raouf pacha, qui l'avait laissée, lors de son départ pour le Harrar, entre les mains de Ragab Aga. S.E. Raouf pacha s'en était fait délivrer un reçu. Ragab Aga n'en ayant plus besoin, d'après l'avis de son secrétaire, j'en ai fait la demande. C'est une tente dans laquelle, tant que nous resterons ici, nous pouvons exécuter notre travail de bureau sans crainte d'être inondés. On m'a promis d'en effectuer la livraison. Je me suis occupé aujourd'hui à rédiger mes notes pour mon journal.

Lundi, 6 décembre.

Malgré mes vives instances, je n'ai encore pu obtenir satisfaction au sujet de la tente qui m'est nécessaire.

J'ai travaillé à mon journal, et entre temps j'ai envoyé une demande pour faire payer mon premier lieutenant, mes caporaux et mes soldats jusqu'à la fin de la présente année grégorienne.

Mardi, 7 décembre.

Aujourd'hui j'ai travaillé aux notes destinées à mon journal. Mon premier lieutenant a reçu sa solde, ainsi que celle des caporaux et des soldats, conformément à la demande que j'ai présentée hier. Jusqu'à présent on n'a encore pris aucune mesure pour me livrer la tente que j'ai demandée.

Mercredi, 8 décembre.

J'ai passé presque toute la journée au Gouvernorat pour renouveler mes instances au sujet de la grande tente dont je veux faire mon bureau. Il y a aujourd'hui quatre jours que cette affaire est en suspens et elle n'est guère plus avancée que les premiers jours. Si on avait immédiatement fait droit à ma demande, mes dessins seraient maintenant bien avancés. Ici, il faut être pourvu d'une forte dose de patience.

Jeudi, 9 décembre.

Je me suis rendu de nouveau au Gouvernorat ce matin, espérant terminer la question de la tente; on reconnaît que ma demande est des plus justes, mais on soulève toutes sortes de difficultés pour y faire droit. J'espère bien, cependant, avoir gain de cause.

Vendredi, 10 décembre.

Aujourd'hui j'ai écrit et remis à S.E. le Gouverneur de Zeilah, pour qu'il la transmette, une lettre adressée à S. E. le major général C. P. Stone, chef d'état-major. J'expose, dans cette lettre, d'une façon complète, mes vues en ce qui concerne la question de la houille à Zeilah.

Ma patience a été récompensée; la tente pour laquelle j'ai fait tant et de si longues démarches m'a enfin été consignée aujourd'hui.

Samedi, 11 décembre.

J'ai fait travailler mes hommes aujourd'hui aux réparations à faire aux nouvelles tentes, afin de les rendre complètement imperméables. Nous avons pu, ce soir, en établir une.

Dimanche, 12 décembre.

Après m'être occupé toute la journée de faire mettre les tentes en état, j'étais parvenu à les faire monter toutes deux, et je me disposais, dès demain, à m'y installer, lorsque, ce soir, j'ai été avisé qu'il fallait en opérer la restitution à S. E. Omar pacha, qui est arrivé aujourd'hui de Suez.

Me voilà donc, après huit jours de tribulations, dans le même état qu'auparavant. C'est vraiment malheureux.

Dans une entrevue que j'ai eu cet après-midi avec S.E. Omar pacha, j'ai de nouveau insisté pour obtenir

des moyens de transport pour me rendre à Tadjourah, afin de terminer mes recherches sur la houille, mais on m'a informé qu'il était nécessaire que j'attende encore quelques jours.

Lundi, 13 décembre.

J'ai entrepris ce matin de faire réparer, par ceux de mes hommes qui en sont capables, les vieilles tentes hors d'usage qui sont cause de la perte de mes cartes; malgré leur état de vétusté, j'espère pouvoir arriver à les mettre suffisamment en état pour me permettre de continuer mon travail.

Une autre demande pour me rendre à Tadjourah a été accueillie négativement, toujours sous prétexte qu'il était nécessaire que les troubles, dans cette localité, fussent suffisamment apaisés pour que je puisse faire mon excursion en toute sécurité.

Mardi, 14 décembre.

J'ai fait monter une tente, mais je ne crois pas devoir m'y fier en cas de pluie ; je ne puis que faire de mon mieux dans les circonstances où je me trouve. J'ai reçu aujourd'hui de mon premier lieutenant un rapport accusant Mohamed Halim, un de mes mineurs, de mauvaise conduite et d'insubordination. Après avoir soigneusement examiné l'affaire, j'ai cru devoir le condamner à onze jours de prison et aux fers, avec travail forcé et perte de solde pendant le même temps.

Mercredi, 15 décembre.

Ce matin mon premier lieutenant a recommencé à travailler aux cartes de Hammamat, et j'espère qu'il n'y aura plus d'interruption jusqu'à leur complet achèvement. Je me suis occupé des réparations de la tente qui reste et l'ai fait mettre en place; on pourra donc l'occuper demain. Emiliani a eu diverses réparations urgentes à faire. Mahmoud Saar, un de mes mineurs, est très malade de la fièvre. J'ai fait réveiller dans la nuit le docteur d'un des régiments qui se trouvent ici pour qu'il vienne le visiter.

Jeudi, 16 décembre.

Aujourd'hui, mon premier lieutenant a passé son temps à dessiner, et Emiliani a travaillé aux tables météorologiques. J'ai commencé le compte-rendu de la reconnaissance que j'ai faite ici. Mon soldat malade va beaucoup mieux aujourd'hui. Un vapeur est parti pour Tadjourah ce matin, mais ma demande pour visiter cette localité et en finir avec la question de la houille reste en suspens.

Vendredi, 17 décembre.

Emiliani a fait aujourd'hui un arpentage à la chaîne jusqu'à Thusha, pour servir de base aux triangulations que j'ai faites pendant ma reconnaissance.

J'ai passé la journée à écrire diverses lettres, car on prétend qu'un vapeur partira demain matin directement pour Suez.

Samedi, 18 décembre.

J'ai remis ce matin au Gouverneur une lettre pour S. E. le major général C. P. Stone; j'ai également remis contre reçu à S.E. le Gouverneur les effets laissés par Ibrahim effendi, en le priant de les expédier par le premier vapeur en partance pour Suez.

J'ai rédigé un memorandum rendant compte de mes travaux et destiné à être transmis au bureau de l'état-major. Je dis, dans ce memorandum, que tous les objets appartenant au dit Ibrahim effendi seront transportés à Suez par le vapeur *Rahmanieh*, le Gouverneur m'en ayant avisé.

Cet après-midi, Emiliani et moi nous avons travaillé aux notes prises dans le cours de ma reconnaissance. Le premier lieutenant s'est occupé de dessin. Les troupes, à destination du Harrar, sont parties aujourd'hui pour Thusha afin d'être à proximité de l'eau.

Dimanche, 19 décembre.

Nous avons tous été occupés à dessiner aujourd'hui. Une forte averse, qui a eu lieu dans la matinée, m'a prouvé que mes tentes ne sont pas habitables pendant un orage ; je suis cependant contraint de m'en contenter.

Lundi, 20 décembre.

Ce matin une pluie violente a commencé vers trois heures et a duré jusqu'à environ deux heures de l'après-midi. Elle a arrêté tout travail pour la journée

J'ai été malade aujourd'hui, souffrant de diarrhée, de mal de tête et d'une légère fièvre, mais ce soir je vais mieux. Le caporal des mineurs est tombé malade la nuit dernière ; je lui ai administré les remèdes nécessaires. Mohamed Saar, le soldat malade, va un peu mieux aujourd'hui.

Mardi, 21 décembre.

Le caporal et le soldat malades vont tous les deux beaucoup mieux. Rien à citer qui soit digne d'intérêt.

Mercredi, 22 décembre.

L'état de mes malades est de plus en plus satisfaisant ; j'espère qu'ils seront bientôt complètement remis. La santé générale de mes hommes est parfaite.

Nous nous sommes occupés aujourd'hui de dessin.

Jeudi, 23 décembre.

J'ai rendu visite, ce matin, à S. E. Abd-el-Kader pacha pour lui renouveler ma demande de moyens de transport et lui faire part de mon intention de profiter du départ des troupes pour le Harrar afin de m'y rendre. Son Excellence m'apprit que les troupes étaient parties le matin même. Je répondis que je me faisais fort de les rejoindre dans le courant de la journée de demain si l'on pouvait faire immédiatement droit à ma requête. Son Excellence approuva mon idée, mais je ne pus obtenir aucune solution.

J'ai rencontré aujourd'hui S. E. Federigo pacha, du vapeur *Mehalla*. Cet après-midi j'ai travaillé à la carte

de ma reconnaissance. Emiliani s'est occupé à faire un relevé du vieux mur d'enceinte de la ville.

Vendredi, 24 décembre.

Ce matin Emiliani s'est occupé de dessin, ainsi que moi. J'ai appris cet après-midi que Ward bey était à bord du vapeur *Mehalla*. Ayant trouvé une occasion, je me suis immédiatement rendu à bord et j'ai été enchanté de l'y rencontrer. J'ai confié à Ward bey une lettre pour S.E. le général Stone.

Samedi, 25 décembre.

Ce matin le *Mehalla* est parti pour Tadjourah, d'où il se rend à Massaouah et à Suez. S.E. Abdel-Kader pacha m'a informé ce matin que je pouvais me rendre à Tadjourah à bord du *Mehalla*. Il croit que, pour le moment, je ferai bien de renoncer à aller au Harrar. Le *Mehalla* étant déjà sous vapeur, il a été décidé de ne pas le faire attendre, mais de m'envoyer avec tout mon monde à bord d'un voilier, en nous donnant le voyage de retour par vapeur. J'ai été avisé par S. E. le Gouverneur qu'une barque nous conduira à Tadjoura après-demain.

Dimanche, 26 décembre.

Il a plu presque toute la journée, de sorte qu'il a été impossible de faire aucun travail. Le Gouverneur m'ayant informé que le départ du bateau était subordonné au retour du beau temps, je ne pense pas que mon départ pour Tadjourah puisse avoir lieu ce matin.

Lundi, 27 décembre.

L'orage, qui avait repris avec violence ce matin, s'est dissipé vers dix heures et le temps s'est mis au beau pour le restant de la journée. Emiliani et moi avons travaillé cet après-midi à la carte de ma reconnaissance. Selon toute apparence, le beau temps continuera demain.

*
* *

Tadjourah, mardi 28 décembre.

J'ai reçu ce matin, vers neuf heures, un mot de S.E. le Gouverneur, m'informant que malgré la pluie légère qui tombait, le bateau mettrait à la voile aujourd'hui. J'ai immédiatement pris les mesures nécessaires pour l'embarquement de ma caravane, composée de mon aide, de mon domestique et de deux mineurs. Nous étions tous à bord à onze heures et demie. La barque a mis à la voile à une heure et demie et nous sommes arrivés à Tadjourah à neuf heures et demie du soir. Je me suis rendu avec mon aide à bord du vapeur *Sennaar*, conformément à l'invitation du commandant Privileggio bey. Je lui ai remis la lettre dont j'étais porteur de la part de S. E. le Gouverneur de Zeilah.

Mercredi, 29 décembre.

Toutes les dispositions ont été prises aujourd'hui afin que je puisse partir demain matin de bonne heure pour la contrée que l'on suppose être le district houil-

ler. On doit me fournir une escorte de vingt soldats de la garnison. Les deux officiers d'état-major qui sont ici doivent m'accompagner aux termes des ordres du colonel Privileggio.

Etant donnée la constitution géologique du pays que je vais explorer, j'ai bien peu d'espoir d'y rencontrer les dépôts de houille présumés, sur lesquels on a fondé de si grandes espérances. Plaise à Dieu, cependant, que le résultat de mes recherches soit en rapport avec ces espérances !

Demain la question sera définitivement tranchée.

*
* *

Asasalou, jeudi 30 décembre.

Je suis parti à pied, avec ma troupe, ce matin au lever du soleil, et je suis passé au nord de la côte du golfe de Tadjourah, me dirigeant vers l'ouest, puis pendant environ une heure, à l'ouest nord-ouest; je suis enfin arrivé vers trois heures de l'après-midi à l'endroit où l'on a supposé l'existence d'un dépôt de houille. Le terrain, près du sommet des montagnes n'est composé, comme je le supposais, que d'une simple couche de roches volcaniques. Ce rocher, ou ce minerai, s'appelle en allemand *pechstein* ou, pour franciser le nom, *pierre bitumineuse*. Ce nom a évidemment été donné à ce minerai à cause de sa ressemblance frappante, tant comme couleur que comme éclat, avec le bitume. Ce *pechsiein*, autant que je pus en juger par la partie visible, s'étend dans une direction parallèle à celle de la chaîne montagneuse.

Il est borné, de chaque côté, par les rochers ordinaires qui composent la montagne, avec une inclinaison qui s'écarte peu de la perpendiculaire. La largeur de la masse est d'environ quarante mètres. L'aspect général de la localité prouve, de prime abord, le manque absolu des caractères géologiques particuliers aux bassins houillers. Mon guide m'a fait voir l'endroit où les Turcs ont, en sa présence, rempli quelques sacs d'échantillons de ce que l'on supposait être de la houille. Des spécimens de ces sacs ont été portés à bord du vapeur *Khartoum* et l'on en a extrait le panier d'échantillons envoyé par S.E. Raouf pacha au Gouvernement, au Caire. Le travail des Turcs étant parfaitement visible, je recueillis au même endroit différents spécimens de *pechstein* noir, gris et brun rougeâtre, ainsi que des parcelles des rochers voisins. Après avoir fait diverses observations thermométriques, nous redescendîmes la montagne.

Nous avons tous passé la nuit dans une grotte ou caverne appelée Asasalou, car il nous était impossible de retourner ce soir même à Tadjourah. Il a plu toute la journée jusque vers deux heures. J'ai heureusement beau temps pour mes recherches. La montagne, dans laquelle on trouve le *pechstein* s'appelle Djebel Reasnen (?).

*
* *

TADJOURAH, vendredi 31 décembre.

Nous nous sommes mis en route ce matin vers le lever du soleil, par une pluie battante qui n'a pour

ainsi dire pas cessé jusqu'à notre arrivée à Tadjourah à 2 heures 37 de l'après-midi. J'ai pris des notes pour une carte géologique et un profil général de la route traversée. Ainsi se terminent mes recherches relativement à la couche de houille bitumineuse que l'on prétendait avoir été découverte à environ huit kilomètres du port de Zeilah.

Combien le résultat diffère des espérances nourries au moment où je me suis embarqué à Kosseïr à bord du vapeur *Hodeida*, le 21 septembre au soir, me dirigeant vers Zeilah !

Samedi, 1er janvier 1876.

J'ai été quelque peu malade aujourd'hui ; j'ai néanmoins classé cet après-midi quelques-uns de mes échantillons. Ma tente, qui est plantée dans l'enceinte des fortifications, est occupée par des soldats, car Emiliani et moi avons été gracieusement invités par le colonel Privileggio à bord du vapeur *Sennaar*.

Dimanche, 2 janvier.

Rien de particulier à mentionner. Je suis très désireux de retourner à Zeilah pour continuer mon travail de bureau, mais je ne sais s'il me sera possible d'opérer mon retour avant un certain temps. Le colonel Privileggio a envoyé ce matin une lettre aux autorités, à Zeilah, les informant que j'avais terminé mon travail et que j'avais l'intention de repartir. Il est douteux que le *Jaffarieh*, navire qui doit me ramener ainsi que mon escorte, arrive maintenant à Zeilah.

Lundi, 3 janvier.

Aujourd'hui je suis resté à bord du vapeur ; rien d'important à noter.

Mardi, 4 janvier.

Je suis allé aujourd'hui à terre, où j'ai fini de classer mes échantillons. J'ai regagné le bord à midi.

Mercredi, 5 janvier.

Je n'ai rien de spécial à enregistrer aujourd'hui, sauf qu'aucun vapeur n'arrive pour me ramener à Zeilah, suivant ce qui avait été convenu, et que, de plus, on est sans nouvelles à ce sujet.

Jeudi, 6 janvier.

La barque envoyée à Zeilah dans la soirée du 2 courant est revenue ce soir. Aucune nouvelle au sujet du départ du *Jaffarieh* pour Tadjourah. Je ne puis qu'attendre.

Vendredi, 7 janvier.

C'est aujourd'hui le premier des quatre jours de fête du Baïram ; il a été célébré ici conformément aux usages établis.

Samedi, 8 janvier.

La journée d'aujourd'hui s'est passée en fêtes comme celle d'hier. Je n'ai rien de particulier à citer. Les drapeaux flottent au vent et le canon tonne.



Dimanche, 9 janvier.

J'ai fait une course au pied des collines, et j'ai découvert qu'entre le niveau de la mer et le congloméré il existe une formation tertiaire de chaux, composée en grande partie de corail et de coquillages, ayant environ 20 mètres d'épaisseur. Les flancs de cette couche sont tellement dissimulés par les petits rochers, les cailloux et le gravier du congloméré qui les recouvre, que, lors de ma première visite à Tadjourah, cette particularité m'avait complètement échappé. Je me suis procuré un couple d'échantillons.

Lundi, 10 janvier.

C'est aujourd'hui le dernier jour des fêtes du Baïram. Je n'ai rien de particulier à citer. J'espère maintenant que mon séjour ici prendra bientôt fin.

Mardi, 11 janvier.

J'ai passé la matinée en compagnie d'Emiliani au pied des collines, où nous nous sommes procurés plusieurs spécimens intéressants. Le *Khartoum*, venant de Zeilah, est arrivé cet après-midi vers 3 heures ; je pense donc partir dans deux ou trois jours au plus. J'ai rendu visite ce soir à LL. EE. Abdel-Kader pacha et Omar pacha à bord du *Khartoum*.

Mercredi, 12 janvier.

J'ai dîné ce soir à bord du *Khartoum* avec LL. EE. Abdel-Kader pacha et Osman pacha. Nous

devons partir demain matin de bonne heure pour Zeilah.

*
* *

ZEILAH, jeudi 13 janvier.

Nous avons quitté Tadjourah ce matin à 6 heures, et sommes arrivés ici vers le milieu de l'après-midi. Au camp, j'ai trouvé mes officiers et soldats tous bien portants. Pendant mon absence, mes deux lieutenants ont passé une partie de leur temps à dessiner ; ils ont également aidé S.E. Abdel-Kader pacha à faire le plan d'un débarcadère que du rivage on voit surgir des flots ; il doit servir de quai pour le chargement et le déchargement des voiliers. A la demande de S. E. Abdel-Kader pacha, mon deuxième lieutenant s'occupera pendant un certain temps de cette construction; je n'ai, du reste, pour le moment, aucun travail spécial à lui confier.

Vendredi, 14 janvier.

J'ai été malade toute la journé d'une forte attaque de fièvre intermittente. Rien de particulier à citer.

Samedi, 15 janvier.

Aujourd'hui mon premier lieutenant a passé son temps à dessiner, mon deuxième lieutenant a travaillé au débarcadère. Je ne suis pas encore totalement débarrassé de la fièvre.

Dimanche, 16 janvier.

Je me suis occupé aujourd'hui de travaux chimiques. En ce qui concerne la formation houillère, les épreuves

chimiques donnent les mêmes résultats que les épreuves physiques. Le minerai est, comme je l'ai déjà fait remarquer, simplement du *pechstein* (pierre bitumineuse) et je ne puis y découvrir aucune trace de carbone, bien que d'après l'analyse faite au Caire il doive en renfermer environ 10 °/₀; mais en admettant qu'il en contienne quelques traces, les conditions d'origine sont telles que cette circonstance n'offrirait pas le moindre indice d'une formation houillère. Aujourd'hui mes lieutenants ont été occupés de la même façon qu'hier.

Lundi, 17 janvier.

J'ai continué aujourd'hui les expériences chimiques commencées hier. Mes lieutenants ont également continué leurs travaux. Ce matin je me suis rendu auprès de S. E. le Gouverneur de Zeïlah, pour lui demander pourquoi les bagages d'Ibrahim effendi n'ont pas été envoyés à Suez par le *Rahmanieh*, ainsi que cela avait été convenu et que je l'avais annoncé par lettre officielle au Caire. J'ai trouvé ces bagages, il y a un ou deux jours, éparpillés çà et là sur le quai et cela quatre semaines après le départ du *Rahmanieh*. Son Excellence m'a répondu qu'il croyait ces bagages partis par le *Rahmanieh*, comme il en avait donné l'ordre. Il m'a promis de les faire charger sur le premier vapeur en partance et d'en prendre soin dans l'intervalle.

Mardi, 18 janvier.

Mon premier lieutenant et moi avons fait aujourd'hui les démarches nécessaires pour obtenir la solde et l'al-

location de vivres de mes officiers et mes soldats, ainsi que du biscuit pour mes hommes, qui y ont maintenant droit et qui en ont grandement besoin. Mon deuxième lieutenant a travaillé au débarcadère. Emiliani est malade depuis plusieurs jours, mais aujourd'hui il va beaucoup mieux. J'ai obtenu cet après-midi la solde des deux lieutenants et des hommes savoir : pour les lieutenants, trois mois de paie et quatre-vingt-deux jours d'allocation de vivres chacun, et pour les hommes trois mois de solde et l'allocation de vivres. Les biscuits ne nous ont pas encore été livrés. J'ai reçu pour quatre-vingt-deux jours d'allocation de vivres. J'ai préparé une lettre spéciale pour mon aide, mentionnant les circonstances dans lesquelles il a été nommé, et demandant qu'on lui remette contre reçu la somme de P. T. 2.000, à valoir sur ses appointements et ses quatre-vingt-deux jours d'allocation de vivres.

Mardi, 19 janvier.

Mon premier lieutenant s'est occcupé aujourd'hui de la demande que j'ai faite afin d'obtenir que l'on paie à mon aide Emiliani un acompte sur son traitement, ainsi que ses quatre-vingt-deux jours d'allocation de vivres. La question n'est pas encore réglée. Je me suis occupé des notes pour mon journal. Mon deuxième lieutenant a travaillé au débarcadère.

Jeudi, 20 janvier.

Mon premier lieutenant a passé la journée à dessiner, mon deuxième lieutenant a travaillé au débarcadère,

Emiliani a classé les notes météorologiques et moi j'ai préparé mon journal officiel. Je n'ai pas encore réussi à terminer la question de paiement à mon aide, bien que ce soit une affaire très simple.

Vendredi, 21 janvier.

J'ai travaillé toute la journée à mon journal. Aujourd'hui étant un jour de repos, mes officiers en ont profité.

Samedi, 22 janvier.

La journée s'est passée tranquillement ; j'ai été très occupé à mon journal. Les lieutenants se sont occupés de leurs travaux ordinaires et mon aide Emiliani a passé son temps à préparer des registres pour les notes météorologiques.

Dimanche, 23 janvier.

Nous avons tous été très occupés aujourd'hui ; moi, à écrire mon journal officiel, Emiliani au profil géologique de la ligne d'Hammamat, le premier lieutenant à dessiner. Le deuxième lieutenant a travaillé au débarcadère.

Lundi, 24 janvier.

Mon premier lieutenant et moi nous sommes occupés une bonne partie de la journée de questions officielles dans les bureaux du gouvernorat, nous avons cependant fait quelques travaux de bureau. Emiliani a travaillé au profil et le deuxième lieutenant au débarcadère.

Mardi, 25 janvier.

Il a beaucoup plu aujourd'hui, ce qui a interrompu notre travail. J'ai commencé une lettre officielle pour S. E. le major général C. P. Stone, chef d'état-major, relatant les incidents de ma reconnaissance à Tadjourah et ses résultats. Cette lettre devra être expédiée par le premier vapeur.

Mercredi, 26 janvier.

Il a fait aujourd'hui un temps magnifique. Mon aide et mon premier lieutenant ont passé leur temps à dessiner et mon deuxième lieutenant a travaillé au débarcadère. J'ai été très souffrant d'un violent mal de tête et dans l'impossibilité de travailler.

Jeudi, 27 janvier.

J'ai terminé aujourd'hui ma lettre officielle pour S. E. le major général C. P. Stone. Mon aide a été occupé au profil, mon premier lieutenant a dessiné et mon deuxième lieutenant, qui n'a plus à travailler au débarcadère, s'est occupé du journal.

Vendredi, 28 janvier.

J'ai été très occupé ce matin à préparer des lettres, car le départ du vapeur pour Aden a eu lieu aujourd'hui. J'ai remis au gouverneur de Zeilah, pour la transmettre au Caire, une lettre officielle adressée à S. E. le major général C. P. Stone, chef d'état-major. Mon deuxième lieutenant a été pris d'une attaque de fièvre paludéenne.

Samedi, 29 janvier.

Mon aide et moi avons été occupés aujourd'hui à des travaux de profil. Mon deuxième lieutenant est sous traitement. J'ai été spécialement occupé aujourd'hui à évaluer des hauteurs d'après des observations thermométriques.

Dimanche, 30 janvier.

Nous avons tous été très occupés aujourd'hui, mon aide et moi au profil, et le premier lieutenant à faire des copies officielles des cartes topographiques de la région d'Hammamat. Mon deuxième lieutenant semble avoir un sérieux accès de fièvre paludéenne, mais il est entre bonnes mains et il me paraît aller aussi bien que possible.

Lundi, 31 janvier.

Nous avons tous travaillé comme d'habitude aujourd'hui. Les lignes de route et des sommets du profil géologique sont maintenant déterminées. Mon premier lieutenant a travaillé aux copies officielles des cartes topographiques d'Hammamat. Rien de particulier à mentionner.

Mardi, 1er février.

Nous avons tous passé la journée à dessiner. Le deuxième lieutenant est toujours malade de la fiévre. Rien d'intéressant à mentionner.

Mercredi, 2 février.

Nous avons travaillé aujourd'hui au profil et aux cartes géologiques. Le deuxième lieutenant est toujours à peu près dans le même état.

Jeudi, 3 février.

Nous nous sommes, comme d'habitude, occupés de dessin. Le lieutenant malade est toujours dans le même état.

Vendredi, 4 février.

Repos.

Samedi, 5 février.

Mon premier lieutenant a terminé son travail concernant les cartes topographiques officielles de la région d'Hammamat. Elles sont maintenant prêtes pour l'insertion de mes notes et pour recevoir les lettres. Mon aide et moi nous avons travaillé au profil géologique. Mon deuxième lieutenant va mieux.

Dimanche, 6 février.

Aujourd'hui j'ai eu un violent mal de tête. Mon aide a travaillé au profil géologique et mon premier lieutenant a passé son temps à écrire son journal. Je ne vais pas beaucoup mieux ce soir; néanmoins j'espère que je ne serai pas forcé de perdre la journée de demain.

Lundi, 7 février.

Mon aide a passé la journée à dessiner et le premier lieutenant à rédiger son journal. Mon deuxième lieu-



tenant est en voie de guérison. Je n'ai rien pu faire aujourd'hui.

Mardi, 8 février.

Aujourd'hui mon aide a été malade. J'ai été très occupé au profil géologique qui est presque prêt à être colorié. Mon deuxième lieutenant est à peu près guéri de sa récente maladie.

Mercredi, 9 février.

J'ai travaillé au profil géologique. Rien de particulièrement important à mentionner.

Jeudi, 10 février.

J'ai été occupé aujourd'hui à travailler au profil. Mon deuxième lieutenant est complètement rétabli.

Vendredi, 11 février.

Jour de repos. Tout mon monde est heureusement en bonne santé.

Samedi, 12 février.

J'ai été très occupé toute la journée au profil géologique. Rien de particulier à mentionner.

Dimanche, 13 février.

J'ai encore travaillé aujourd'hui au profil géologique. Son achèvement exige beaucoup plus de temps que je ne l'avais supposé.

Lundi, 14 février.

Suite du travail au profil géologique. Rien qui mérite d'être mentionné.

Mardi, 15 février.

La journée s'est passée tranquillement. J'ai travaillé à mon profil géologique. Cette semaine, mon aide a commencé à travailler à une carte et à un profil géologiques de la route parcourue dans cette contrée.

Mercredi, 16 février.

La journée a été employée à travailler à la carte de profil de Kéneh à Kosseir. Rien de particulier à mentionner.

Jeudi, 17 février.

Aujourd'hui nous avons fini une semaine de grand travail. Le profil géologique de Kéneh à Kosseir sera bientôt achevé.

Vendredi, 18 février.

J'ai pris aujourd'hui un repos dont j'avais grand besoin ; j'ai travaillé un peu au profil de Kéneh et de Kosseir. Rien de particulier à mentionner.

Samedi, 19 février.

J'ai été occupé à dessiner les lettres du profil géologique. Tout est tranquille dans notre camp.



Dimanche, 20 février.

J'ai été occupé toute la journée à travailler au profil de Kéneh à Kosseir. Rien d'autre à mentionner.

Lundi, 21 février.

Mon aide, qui est malade depuis quelque temps a, ainsi que moi, travaillé aujourd'hui au profil de Kéneh à Kosseir, qui sera bientôt terminé.

Mardi, 22 février.

Mon aide et moi avons passé toute la journée à travailler au profil géologique de Kéneh à Kosseir. Rien de particulier à mentionner.

Mercredi, 23 février.

J'ai achevé dans la matinée le profil de la route de Kéneh à Kosseir. Ce profil géologique m'a donné beaucoup de travail, mais il est enfin terminé à ma satisfaction. Cet après-midi, mon aide, mon premier lieutenant et moi, avons travaillé aux copies officielles des cartes topographiques de la région d'Hammamat que j'ai l'intention de finir le plus tôt possible. Aujourd'hui j'ai eu une entrevue avec S. E. Abdel Kader pacha. Son Excellence m'a dit que je ne serais pas en sûreté si j'entreprenais en ce moment une reconnaissance de la route du Harrar.

Jeudi, 24 février.

Aujourd'hui nous avons travaillé aux cartes topographiques.



Vendredi, 25 février.

Le vapeur *Khartoum* est arrivé aujourd'hui d'Aden, m'apportant une lettre de S. E. le major général C. P. Stone. Cette lettre me prescrit de demander que l'on me fournisse sans retard des moyens de transport pour moi, ainsi que pour tout mon monde, jusqu'à Suez, par Aden et le courrier anglais. De Suez, je dois me rendre au Caire, pour y faire mon rapport.

Samedi, 26 février.

Conformément à la lettre officielle que j'ai reçue hier, j'ai demandé ce matin que l'on me fournisse immédiatement des moyens de transport jusqu'à Suez. Cet après-midi mon aide et moi avons classé des échantillons géologiques.

Dimanche, 27 février.

Mon aide et moi avons passé la journée à classer, étiqueter et emballer nos échantillons. Il se passera quelques jours encore avant notre départ.

Lundi, 28 février.

J'ai terminé l'emballage des échantillons géologiques. J'ai fait aujourd'hui une visite à S. E. le gouverneur de Zeilah, Son Excellence m'a informé qu'un vapeur nous transporterait jusqu'à Aden jeudi prochain ; puis dans une seconde entrevue j'ai appris que le vapeur ne partirait d'ici pour Aden que la semaine prochaine. Nous aurons donc probablement encore sept à huit

jours à passer ici. Je vais mettre ce temps à profit pour terminer les cartes de la région d'Hammamat.

Mardi, 29 février.

Aujourd'hui, j'ai rédigé mon journal et j'ai travaillé aux cartes d'Hammamat. Mon aide a été malade.

Mercredi, 1er mars.

Nous avons tous été occupés aujourd'hui à travailler aux cartes de la région d'Hammamat. Rien de particulier à mentionner.

Jeudi, 2 mars.

Nous avons activement travaillé aux cartes topographiques ; l'une d'elles est terminée.

Vendredi, 3 mars.

Je me suis rendu aujourd'hui chez S. E. Abdel Kader pacha, où j'ai appris qu'un vapeur transporterait mon expédition à Aden *viâ* Berbéra mardi prochain.

Samedi, 4 mars.

Nous avons été très occupés aujourd'hui et nous avons terminé une autre des cartes topographiques de la région d'Hammamat. Ce soir, j'ai été avisé par S. E. Abdel Kader pacha que le vapeur en partance pour Aden quittera le port lundi dans l'après-midi.

Dimanche, 5 mars.

La dernière carte topographique de la série du district d'Hammamat a été achevée aujourd'hui. Ce soir, à la



tombée de la nuit, tous les bagages de l'expédition étaient à bord de barques attendant la marée pour pouvoir se rendre au vapeur.

*
* *

GOLFE D'ADEN, lundi 6 mars.

Je me suis rendu avec une des barques à bagages à bord du vapeur *Jaffarieh* ce matin vers 4 heures. Mes officiers, mes hommes, ainsi que les bagages étaient tous à bord de bonne heure. A 2 heures de l'après-midi nous faisions route sur Aden, viâ Berbéra.

*
* *

BERBERA, mardi 7 mars.

Le *Jaffarieh* est arrivé à Berbéra ce matin à 8 heures. Cet après-midi mon aide et moi avons fait une excursion derrière la ville ; nous avons pu y recueillir une collection de spécimens de cailloux provenant des ravins. Ces spécimens donnent une idée trés nette des différentes espèces de roches qui se trouvent sur le versant de la mer à cet endroit de la côte. Comme à Tadjourah et à Zeilah les roches volcaniques ont cédé la place aux roches granitiques sédimentaires et métamorphiques principalement.

*
* *

GOLFE D'ADEN, mardi 8 mars.

Le *Jaffarieh* a repris la mer cet après-midi à 2 heures.



ADEN, jeudi 9 mai.

Nous sommes arrivés à Aden ce matin à 11 heures. Cet après-midi je me suis rendu chez l'agent consulaire égyptien pour lui demander, conformément aux instructions reçues du Caire, de me fournir immédiatement les moyens de transport pour me rendre avec mon expédition à Suez. L'agent m'a informé que dans trois jours environ nous serons envoyés à Suez par le vapeur faisant le service de la malle anglaise. On nous a fourni le logement nécessaire pour le temps que nous devons passer ici.

Vendredi, 10 mars.

Nous avons débarqué nos bagages cet après-midi. J'ai été avisé par l'agent consulaire égyptien que notre poudre et nos munitions ne peuvent être transportées sur un vapeur anglais, cela étant contraire aux règlements; j'ai donc consigné ces articles contre reçu au capitaine du *Jaffarieh*, pour qu'il les rende au gouvernorat de Zeilah, ainsi qu'on me l'a conseillé. J'ai été informé ce soir que l'on a décidé de nous faire partir pour Suez sur le vapeur *Medina*, de la *Cie British Indian*. Le secrétaire de l'agent consulaire m'informe que ce vapeur quittera Aden demain soir et qu'il nous mènera jusqu'à Suez en six jours. D'après les instructions renfermées dans la lettre que j'ai reçue du Caire, j'avais demandé à être transporté par le courrier anglais; néanmoins, comme l'agent m'affirme que nous arriverons tout aussi vite à Suez avec une dépense

beaucoup moindre pour le Gouvernement, je ne crois pas devoir protester. J'ai remis aujourd'hui au capitaine du *Jaffarieh* un reçu pour notre transport de Zeilah à Aden.

Samedi, 11 mars.

J'ai passé quelques heures ce matin à examiner les roches volcaniques de la localité. Mon lieutenant s'est fait délivrer un reçu par le capitaine du *Jaffarieh* pour la poudre et les munitions qui seront renvoyées à Zeilah. Le secrétaire de l'agent consulaire m'informe que le vapeur *Medina* partira demain à 11 heures du matin au lieu de ce soir comme on le disait hier. J'ai appris également que ce bateau ferait, en route, deux escales de 24 heures chacune et n'arriverait à Suez que dans huit jours. Cette affaire prend une tournure qui ne me plaît pas.

Dimanche, 12 mars.

Tous nos bagages se trouvaient ce matin à 9 heures et demie à bord du *Medina*. Les billets de passage m'ont été remis par le secrétaire de l'agent consulaire; le départ du vapeur, primitivement fixé à 11 heures du matin est remis à deux heures de l'après-midi. Vers une heure de l'après-midi le secrétaire m'informe que le départ est encore retardé jusqu'à 4 heures, mais vers trois heures j'ai pu me convaincre que nous ne partirions pas avant le soir. Je me suis rendu à bord du *Medina* avec mes officiers vers 4 heures. J'ai trouvé à bord tous mes hommes avec les bagages et j'ai vu qu'ils

*

étaient bien traités. Mes officiers et moi avons reçu des billets de seconde classe, mais comme il n'y a pas à bord de cabines de secondes, on doit nous donner des cabines de premières avec la nourriture des secondes. En arrivant à bord, j'ai interrogé le capitaine sur la durée présumée de notre voyage à Suez ; j'ai appris que nous n'y arriverions pas avant douze jours et que dans le cas où on nous mettrait en quarantaine, nous pourrions peut-être rester un mois en route. Il est parfaitement évident que l'on m'a caché la vérité au sujet du temps nécessaire au *Medina* pour se rendre à Suez, afin d'éviter mes protestations. Le commandant, capitaine Russell, m'informe que nous ne partirons que demain matin. Un des paquebots-poste anglais a quitté Aden aujourd'hui à une heure de l'après-midi, directement pour Suez, et un autre, actuellement dans le port, partira demain vers midi. Un des vapeurs du Lloyd Autrichien est parti directement pour Suez ce soir vers 6 heures.

⁂

Détroit de Bab-el-Mandeb, lundi, 13 mars.

Le *Medina* a quitté Aden ce matin à 7 heures. Nous nous dirigeons sur Hodeida, port de la côte arabique.

⁂

Hodeida, mardi, 14 mars.

Nous sommes arrivés ici à 2 heures de l'après-midi, nous y passerons la nuit pour repartir demain dans la

journée. Tout semble indiquer que nous ne serons pas à Suez dans douze jours.

*
* *

MER ROUGE, mercredi, 15 mars.

Le *Medina* a quitté Hodeida cet après-midi à 3 heures 55 minutes, en route pour le port de Massaouah.

Jeudi, 16 mars.

Nous sommes en route pour Massaouah. Le vapeur a mouillé pour la nuit, ne pouvant continuer sa route à cause des récifs de corail.

*
* *

MASSAOUAH, vendredi 17 mars.

Le *Medina* est arrivé à Massaouah cet après-midi à une heure. Il nous est défendu de communiquer avec la terre à cause de la quarantaine.

*
* *

MER ROUGE, samedi 18 mars.

Nous avons quitté Massaouah ce matin à 5 heures 30 minutes en route pour le port de Souakim.

Dimanche, 19 mars.

Nous sommes en route pour Souakim. Le vapeur a mouillé pour la nuit à cause des récifs de corail.



∴

SOUAKIM, lundi 20 mars.

Nous sommes arrivés à Souakim à 2 heures de l'après-midi. Notre vapeur y restera un ou deux jours.

Mardi, 21 mars.

Nous sommes arrivés dans le port et comptons partir demain pour Djeddah.

Mercredi, 22 mars.

Le *Medina* a quitté Souakim ce matin à 11 heures en route pour Djeddah.

∴

DJEDDAH, mardi 23 mars.

Nous sommes arrivés à Djeddah cet après-midi à une heure. Je ne puis obtenir aucun renseignement précis sur le temps que nous devons passer ici, mais je vois que notre sejour sera au moins de deux ou trois jours.

Vendredi, 24 mars.

J'ai fait aujourd'hui une excursion dans les montagnes derrière Djeddah, à environ quinze kilomètres, afin de me rendre compte de la formation géologique de cette partie de la côte. On ne fait encore aucun préparatif de départ.



Samedi, 25 mars.

Notre départ est toujours en suspens ; le *Medina* attend l'arrivé de l'*Arcot*, un des bateaux de la *British India,* venant du Golfe Persique et allant à Suez.

Dimanche, 26 mars.

L'*Arcot* est entré dans le port dans la matinée. Il est décidé que le *Medina* partira demain matin pour Suez, *viâ* Yambo.

∴

Mer Rouge, lundi 27 mars.

Le *Medina* a quitté Djeddah ce matin à 7 heures, en route pour Yambo.

Mardi, 28 mars.

Arrivés à Yambo à 10 heures du matin, nous en sommes repartis pour Suez à 4 heures de l'après-midi.

Mercredi, 29 mars.

Nous sommes en route pour Suez. Rien d'important à mentionner.

Jeudi, 30 mars.

Nous arriverons probablement à Suez demain matin de bonne heure. Tout mon monde se porte bien.

SUEZ, vendredi, 31 mars.

Le *Medina* est arrivé à Suez ce matin à 6 heures 30 minutes. Les hommes sont restés à bord jusqu'à 2 heures de l'après-midi, pour cause de quarantaine. Je me suis rendu à terre le plus promptement possible et j'ai immédiatement demandé à S. E. le Gouverneur de vouloir bien me fournir des barques pour débarquer nos bagages, ainsi que des moyens de transport pour me rendre au Caire. Son Excellence a commandé les barques et a télégraphié au Caire pour demander des instructions en ce qui concerne mon transport dans cette ville. La mer étant très grosse il n'a pas été possible de débarquer les bagages ce soir.

Samedi, 1er avril.

Nous avons débarqué nos bagages dans la matinée. S. E. le Gouverneur de Suez a reçu pour instructions, en réponse à son télégramme, de nous envoyer tous au Caire. Nos bagages sont chargés dans un wagon et prêts à être transportés.

Dimanche, 2 avril.

Le train a quitté Suez ce matin à 8 heures avec tout le personnel de l'expédition et est arrivé au Caire à 6 heures du soir. Les officiers et les hommes se portent tous bien et les bagages sont intacts.

Lundi, 8 avril.

Aujourd'hui, conformément aux instructions données à ce sujet, les bagages ont été transportés du dépôt dans un des magasins de la Citadelle. Il me reste maintenant à compléter mon journal officiel, à transcrire mes observations météorologiques, à copier les cartes, les plans topographiques et les profils géologiques de mes reconnaissances à Zeilah et à Tadjourah, ainsi que mes rapports, etc....

J'ai remis aujourd'hui au Gouvernement les profils géologiques de Kéneh, sur le Nil, à Kosseir, sur la Mer Rouge, ainsi que les trois cartes topographiques du district d'Hammamat.

J. H. MITCHELL.

IIIe Série. — Numéro 5.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

SOMMAIRE:

LE CAIRE
IMPRIMERIE NATIONALE
1890

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE DE GÉOGRAPHIE

DU CAIRE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

IIIe Série. — N° 5. — Octobre 1890

LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE

1890

CONGRÈS INTERNATIONAL

DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

DE PARIS

(AOUT 1889)

RAPPORT [1]

La *Société Khédiviale de Géographie* nous ayant chargés de la représenter au CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES, qui s'ouvrait à Paris le 5 août passé, et le Gouvernement ayant bien voulu subvenir à la dépense, nous sommes arrivés le 3 du même mois dans la capitale de la France.

L'accueil dont nous avons été l'objet, tant de la part du Comité organisateur que de la part des Délégués étrangers, des savants et des personnages de distinction présents à cette grande solennité de la science, a été des plus flatteurs : nous avons constaté encore une fois combien de sympathies a su inspirer notre institution, avec quelle bienveillance on suit la marche de nos modestes travaux et quelle encourageante approbation accompagne nos efforts. Malgré les regrettables circonstances qui ont borné la sphère de notre activité et le manque de moyens qui ont entravé nos projets, la

(1) Voir le Compte rendu de la séance du 13 décembre 1889.

considération que la Société a su conquérir lui est avantageusement continuée, et les espérances que notre programme a fait naître sont loin d'être abandonnées.

Presque tous les États européens étaient représentés à ce Congrès ; l'Angleterre, la Suède, la Norvège, la Russie, la Belgique, la Hollande, la Suisse, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Hongrie, la Roumanie et la principauté de Monaco dans la personne de S. A. le prince Albert, le savant naturaliste et géographe que tout le monde connaît et apprécie à juste titre. L'Asie était représentée par les Indes Orientales et le Japon ; l'Australie par le Queensland ; l'Amérique par le Brésil, la République Argentine, la Bolivie, le Venezuela, le Nicaragua, le Paraguay, le Mexique. *La Société Khédiviale de géographie,* elle seule, avait l'honneur de représenter le continent Africain.

Les adhésions au Congrès ont presque atteint le nombre de quatre cents. Toutefois le nombre des membres présents n'a pas dépassé trois cents. Parmi eux nous avons remarqué les illustrations les plus saillantes de la science française, telles que : A. d'Abadie, Daubrée, Milne-Edwards, Quatrefages, Barbier du Boccage, de Lesseps, Hamy, Maqueray, Marcel et les voyageurs Savorgnan de Brazza, Duveyrier, Borelli, Pavie, Rouire, Campos, Capus, Crampel, Ballay.

Parmi les Délégués étrangers, nos collègues, se trouvaient :

Sir Francis Galton, vice-président de la *Société Royale*

de Géographie de Londres et M. Delmar-Morgan, secrétaire général, pour l'Angleterre.

MM. Bouthilier de Beaumont, Faure et Henri de Saussure, trois célébrités de la géographie physique, pour la Suisse.

M. Mendez Guerreiro, vice-président de la *Société Royale de Lisbonne*, Lucien Cordeiro, ancien député, et secrétaire général perpétuel, Ferreiro Almeyda vice-amiral et Silva Amado, pour le Portugal.

M. le colonel Coello, président de la *Société de Géographie de Madrid* et Torres Campos, secrétaire général, pour l'Espagne.

M. le vice-amiral Magnaghi et M. della Vedova, professeur à l'Université de Rome et secrétaire général de la *Société Géographique italienne*, pour l'Italie.

M. le Baron de Kaulbars, vice-président de la *Société Impériale Russe de Géographie* et M. Grégorieff, secrétaire général, pour la Russie, avec M. Gondatti, professeur à l'Université de Moscou.

M. le Baron de Schwerin et le professeur Retzius, pour la Suède.

Le professeur Kan, secrétaire général de la *Société de Géographie d'Amsterdam* pour la Hollande ; le professeur Du Fief, secrétaire général de la *Société de Géographie de Bruxelles* et M. le général Wauvermans, président de la *Société de Géographie d'Anvers*, pour la Belgique ; le professeur Dechy pour la Hongrie et le professeur Paulitsghke, pour l'Autriche.

Don Joachim de Tamborrel, professeur de géodésie et d'astronomie, pour le Mexique. Le Vicomte Cavalcanti

pour le Brésil. M. Ostendrup, pour le Paraguay. M. Peyret et M. Latzina, Directeur du bureau de la statistique, pour la République Argentine. M. Wada enfin pour le Japon.

Les réunions du Congrès ont eu lieu dans l'*hôtel de la Société de Géographie de France*, Boulevard St Germain No 184.

Cet hôtel, situé au centre du quartier aristocratique de l'immense ville, appartient à la Société ; sa construction et son installation ont coûté 450,000 fr., recueillis au moyen d'actions souscrites par les sociétaires, le gouvernement et la municipalité.

Le bâtiment compte quatre étages. Au rez-de-chaussée se trouvent des salles de réception et la grande salle des conférences qui peut contenir 400 personnes ; une estrade d'honneur est réservée à la Présidence et au Comité ; un large panneau à gauche est destiné à recevoir les projections à la lumière oxyhydrique qui accompagnent toujours les conférences, qui ont lieu le soir.

Les second et troisième étages sont occupés par les bureaux, la bibliothèque et la collection des cartes.

Le quatrième sert de logement aux employés.

La Société de Paris date de 1828. Après avoir passé par des vicissitudes diverses, elle se trouve aujourd'hui dans une situation prospère. Elle compte 2000 membres et son budget annuel est de 120,000 francs.

Les ressources proviennent des cotisations des sociétaires et des subventions directes, ou données sous forme

d'abonnements aux bulletins, par les ministères ou autres administrations de l'État, par les banques, le conseil municipal, les institutions scientifiques de la province, etc.

L'ouverture du Congrès a eu lieu le lundi, 5 août, à 10 heures du matin, dans la grande salle des Conférences.

M. de Lesseps, Président de la Société de Paris et du Congrès, M. le vicomte de Bizemont et le professeur Gauthiot, commissaires généraux, montèrent sur l'estrade d'honneur, et appelèrent à leurs côtés MM. Daubrie, et Milne-Edwards de l'Institut, S. A. le Prince de Monaco et les délégués de l'Angleterre, de la Russie, du Mexique, du Brésil, de l'Italie et de l'Égypte.

Après un discours de M. de Lesseps qui a tracé la ligne générale des travaux à suivre, les membres se sont divisés en groupes et sont passés dans les salles assignées aux travaux des groupes.

Les groupes, ou sections, étaient au nombre de sept :

GROUPE I. — *Géographie mathématique.* Géodésie, topographie, hydrographie, cartographie.

» II. — *Géographie physique.* Géologie, géographie zoologique et botanique, météorologie, climatologie et géographie médicale.

» III. — *Géographie économique et statistique.*

» IV. — *Géographie historique.*

» V. — *Géographie pédagogique.*

» VI. — *Voyages et explorations.*

» VII. — *Géographie anthropologique, ethnographique et linguistique.*

Les séances du matin étaient employées à la discussion du questionnaire dont nous parlerons ci-après.

Les réunions du soir étaient consacrées aux visites à l'Exposition et aux conférences des voyageurs. Nous avons visité, sous la conduite de M. Hamy, les grandioses collections ethnographiques du Trocadéro; sous la direction de M. Germain, les cartes exposées par le Ministère de la Guerre et de la Marine, ainsi que la nouvelle carte de France du Ministère de l'Intérieur; les collections des campagnes maritimes de l'*Hirondelle*, dans le pavillon de Monaco, avec le guide de S. A. le prince Albert; la série des cartes du *Service géographique de l'armée* et du *Service hydrographique* dans le pavillon du Ministère de la Guerre, où était exposée la grande carte d'Afrique à 1 : 2,000,000, de M. le colonel Lannoy de Bissy, notre membre correspondant, et à laquelle notre Société a contribué par l'envoi de plusieurs documents. Enfin le Globe gigantesque à 1 : 1,000,000, un tour de force comme la tour Eiffel, et qui était une des curiosités scientifiques de l'Exposition.

Les conférences spéciales auxquelles nous avons assisté, sont : celle de Crampel, de retour de l'Afrique Equatoriale; de Borelli, sur le pays des Gallas, avec projections de vues à la lumière oxyhydrique; de Hohnel, sur le Kilimandjaro ; de Lessar sur l'Amou-Daria ; de Schmidt sur le voyage de Nansen au Groenland ; de Martel sur les Causses; de Faure sur les grottes glacières du Jura.

En ce qui concerne les travaux des groupes, nous

n'entrerons pas ici dans les détails du questionnaire, qui se composait de 88 questions du programme officiel et de 50 autres questions non prévues au dit programme.

Le manque de temps nécessaire à l'examen d'un aussi grand nombre de questions a nécessité l'abandon de quelques-unes d'entre elles, tandis que d'autres ont été insuffisamment traitées et même à peine effleurées.

Les questions qui ont été développées avec quelques détails sont les suivantes :

Cartographie topographique.

Application de la photographie au levé topographique.

Détermination du niveau moyen de la mer.

Du droit des explorateurs de donner des noms aux localités découvertes.

Déboisement, Colonisation, Emigration, et de l'intervention des gouvernements dans ces trois cas.

Erosions, tremblements de terre, glaciers et grottes glacières et autres phénomènes de géographie physique.

Observations relatives à la pesanteur.

Routes commerciales terrestres et maritimes.

Méridien initial et heure universelle.

Enfin tout ce qui est du ressort de l'enseignement et plusieurs questions de géographie historique.

Les principaux vœux émis ont été les suivants :

1° Qu'un dictionnaire biographique des voyageurs soit rédigé dans chaque pays ;

2° Que l'emploi du système métrique soit généralisé dans la confection des cartes pour exprimer les altitudes;

3° Que les reproductions des levés à grande échelle soient vulgarisés par la publication ;

4° Que des observations sismologiques soient organisées partout où il serait possible de le faire ; établissement de ce service au moins dans tous les observatoires météorologiques ;

5° Que le droit de l'explorateur de baptiser, c'est-à-dire de donner un nom à son gré aux contrées explorées pour la première fois, soit limité au cas où les contrées explorées seraient inhabitées.

6° Que l'étude de l'ethnographie soit introduite dans l'enseignement supérieur ; que celui de la géographie y soit continué par des cours spéciaux.

Que dans tous les établissements d'instruction secondaire, l'enseignement de la géographie soit confié à un professeur spécial. A propos de cette étude, le système d'enseignement dit local, a été vivement combattu, comme n'ayant pas donné de bons résultats.

7° Que les règlements maritimes internationaux, qui ne sont plus en harmonie avec l'état actuel des différentes marines, soient revisés au plus tôt, dans l'intérêt de l'humanité et pour la sauvegarde des richesses commerciales ;

8° Qu'une carte internationale d'épaves soit publiée chaque mois dans tous les pays maritimes ;

Qu'on établisse des cartes mensuelles des courants le long des côtes (question très importante pour la pêche);

Que les appareils employés pour les études des courants, de la température et de la salure des mers, soient rendus identiques, ou du moins comparables

entre eux dans tous les postes maritimes ou continentaux d'observation, et que l'emploi de ces instruments soit réglé par des conventions internationales ;

9° Que les gouvernements s'occupent de rétablir l'assiette forestière protectrice du sol, là ou cette assiette a été atteinte.

En outre, le Congrès, sans entrer dans l'examen des questions politiques, s'est prononcé, en fait de colonisation, pour le principe de la liberté, et à propos de l'expansion géographique de la peste par les pèlerinages aux Lieux-Saints, a exprimé le désir qu'une mission officielle (française) soit envoyée en Orient.

La question du méridien initial, traitée avec une compétence hors ligne par le P. Tondini de Quarenghi, délégué de l'*Académie des sciences de Bologne*, qui proposait le méridien de Jérusalem, a été soumise au vote ; ce vote étant nul par suite du partage égal des voix, la question reste encore en suspens, quoique pratiquement elle ait été résolue par la conférence de Whasington, ou la plupart des Etats ont adopté le méridien de Greenwich.

Notre participation aux travaux du Congrès se résume ainsi :

M. le Dr Bonola bey, inscrit aux groupes III et VI, a pris part, dans le premier, aux discussions relatives à l'émigration, à la protection des émigrants par les gouvernements qui les reçoivent (en Amérique), à la

statistique urbaine et à l'agglomération des populations rurales dans les villes. Dans le groupe VI, il a critiqué le droit que s'arrogent les voyageurs de baptiser les contrées explorées, n'admettant cette prétention que là ou il n'y a ni indigènes ni qualifications en usage. M. Bonola profita de cette discussion pour exposer sommairement les expéditions égyptiennes en Afrique, les services rendus par elles à la science, et le système d'exploration suivi par les officiers de l'Etat-Major égyptien.

Le Dr Abbate pacha, quoique ne s'étant pas inscrit dans le groupe, prit une part importante à la discussion dont le résultat fut l'adoption de ces idées.

Dans le groupe IV (historique) dans lequel il était inscrit, le Dr Abbate a lu une communication sur les *Relations des Egyptiens de l'époque pharaonique avec les populations nègres, d'après les monuments.* A la discussion qui s'ensuivit prirent part Barbier du Boccage, Brücker et d'autres savants.

Le Dr Abbate a eu l'honneur également de présider la dernière séance du groupe IV.

M. Bonola bey, enfin, a déposé au Congrès son *Rapport historique sur les travaux géographiques exécutés en Egypte sous la dynastie de Méhémet Aly.*

C'est à l'initiative du Comité organisateur du Congrès qu'est due la proposition de résumer dans une série de Rapports présentés par les différentes nations, l'histoire de la géographie de notre siècle. Presque tous les Etats ont répondu à cet appel, et les matériaux immenses

ainsi recueillis seront l'objet de propositions ultérieures.

Le rapport de M. Bonola bey occupe 150 pages avec de nombreuses notes, et contient l'historique de tous les services rendus aux différentes branches de la science géographique par l'Egypte, depuis les premières guerres contre les Wahabites, qui ont permis d'avoir des connaissances précises sur l'intérieur de l'Arabie, jusqu'à nos jours. Les grandes expéditions égyptiennes au Soudan et dans l'Afrique équatoriale, sur la côte des Somalis, au Hârar, au Dar For, en Syrie, en Arabie, les reconnaissances topographiques, les cartes dressées, les ouvrages publiés, les études de géologie, minéralogie, de géographie physique et astronomique accomplies, les grands travaux sur terre et sur mer qui ont donné tant d'essor aux branches qui rentrent dans la géographie commerciale, historique et climatologique, tout est résumé dans ce rapport avec l'indication des documents consultés.

De ce remarquable travail il résulte que l'Egypte peut occuper une des premières places parmi les nations qui ont le plus contribué au progrès de la science géographique.

Nous garderons longtemps le souvenir du bienveillant accueil qui nous a été fait au Congrès, ainsi que des compliments et des encouragements qui nous ont été prodigués par les représentants des diverses Sociétés étrangères avec lesquels nous faisions chaque jour plus ample connaissance. Nous avons été, ainsi que nos

collègues étrangers, l'objet des plus courtoises prévenances de la part de nos hôtes. De nombreuses invitations nous ont été faites : par le Ministre des Travaux publics; par le Maire de Paris, à l'Hôtel de Ville ; par M. de Lesseps, président de la Société de géographie de Paris, par S. A. le prince Roland Bonaparte qui fit don à notre Société de ses importantes publications; par M. le vicomte de Bizemont, Commissaire général du Congrès ; par M. d'Abadie le doyen des explorateurs et de l'Institut de France et par M. le colonel comte de Lannoy de Bissy, l'auteur de la grande Carte d'Afrique à 1 : 2,000,000.

En résumé, nous avons pris une part active aux travaux ; nous avons présenté un travail historique qui affirme les droits de l'Egypte à la reconnaissance du monde géographique; nous avons noué des relations amicales avec des voyageurs, des savants et diverses Sociétés ; nous avons pu constater une fois de plus la considération dont jouit notre Société, et nous avons été encouragés à continuer notre œuvre qui, pour être modeste et difficile, n'en est pas moins appréciée.

Je suis heureux de constater que les savants ont la certitude que le Congrès international de géographie contribuera aux résultats qu'on est en droit d'espérer des grandes assises intellectuelles réunies à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889.

Le Caire, le 13 décembre 1889.

Dr Abbate.



COMPTE RENDU

DES

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 25 novembre 1887.

Présidence de S. E. Abbate pacha, *Vice-président.*

ORDRE DU JOUR :

1° *Rapport sur la situation de la Société,* par le secrétaire général, Bonola bey ;
2° S. E. Abbate pacha, *La crue du Nil d'après un ouvrage du XVI[e] siècle* ;
3° D[r] Zucchinetti, *Souvenirs d'un séjour chez* Emin pacha.

La séance est ouverte à 4 heures dans la salle d'audiences du Tribunal mixte, gracieusement concédée.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

M. Bonola bey donne lecture de son rapport sur la situation de la Société ; il constate la diminution considérable du nombre de ses membres par suite de décès, de départs et diverses autres causes, et il souhaite que, dans l'intérêt de la Société, les vides qui se sont produits dans ses rangs soient comblés le plus rapidement possible. Il ajoute que les relations avec les sociétés de l'étranger augmentent sans cesse. La bibliothèque, dont il voudrait voir les sociétaires profiter avec plus d'assiduité, s'enrichit

2

chaque jour ; à ce propos rappelle à l'assemblée que les ouvrages sont prêtés à domicile, à l'exception de ceux qui sont en cours de publication, et des livres rares ou précieux.

Le secrétaire général donne ensuite à l'assemblée connaissance de la correspondance et des dons reçus. Parmi ces derniers figurent la collection complète des *Cartes hydrographiques de l'Egypte* de Linant de Bellefonds et la collection des feuilles parues, au nombre de 54, de la *Grande Carte d'Afrique*, à 1 : 2,000,000, dressée par le commandant du génie Lannoy de Bissy. Cette carte, qui résume, sur une assez grande échelle, les résultats les plus récents de la cartographie africaine, est un véritable monument qui fait grand honneur à l'Etat-Major français. Ces dons ont été faits à la Société, à la demande du secrétaire général, par le général Perrier, chef du service géographique de l'armée française.

Le Ministère des Travaux publics a envoyé les plans des villes de Zagazig, Benha et Suez. Le secrétaire général a fait don des deux cartes, dressées récemment par l'Etat-Major italien *Carta dimostrativa della regione attorno à Massaua* à 1 : 250,000 (4 feuilles) et à 1 : 400,000, (1 feuille).

M. le capitaine Camperio a envoyé un volume dont il est l'auteur, intitulé, *Da Assab a Dogali*.

M. Amat di San Filippo a envoyé son ouvrage *Sui rapporti fra l'Italia e l'India dai tempi piu antichi sino ai nostri*.

M. Gravier, président de la *Société Normande de géographie*, un volume, *Le Voyage de Soleillet à Ségou*.

Abbate pacha a fait don du *Viaggio della* Garibaldi *attorno al mondo*, de M. le Dr Santini.

Le Dr Abbate présente à l'assemblée une brochure du XVIIme siècle, oubliée dans la littérature égyptienne. Outre la grande érudition du sujet, cette brochure contient des détails très curieux et très précieux en même temps sur le Nil et ses crues.

Ce livre très rare est intitulé :

De natura et incremento Nili, auctore P. Joannes Baptista Scortia, *Genuensis Theologus Societatis Jesu* — Lugduni MDCXVII.

Cet ouvrage appartient à la bibliothèque de l'Institut égyptien, à laquelle M. Jourdan Pietri en a fait don.

Le Dr Abbate analyse rapidement les différents chapitres du livre et en signale quelques-uns à l'attention spéciale des égyptologues, particulièrement le IVme, le Xme, le XIme et surtout le XVIIme, qui sont les plus singuliers et les plus intéressants.

Il recommande avec insistance la lecture de ce livre presque oublié et pourtant à tous les points de vue si intéressant.

Abbate pacha annonce que l'illustre voyageur Oscar Lenz a envoyé à la Société un rapport manuscrit contenant le récit détaillé de sa dernière traversée de l'Afrique, dont on donnera communication à l'assemblée et que l'on publiera dans le bulletin, aussitôt que la traduction (le manuscrit est en allemand) en sera terminée.

M. T. Figari donne lecture de la communication de M. Zucchinetti.

Messedaglia bey fait observer que cette notice est en plusieurs points inexacte.

La séance est levée à 5 heures.

Séance du 23 décembre 1887.

Présidence de S. E. ABBATE PACHA, *Vice-président.*

ORDRE DU JOUR :

1° *Proposition de Candidats*;
2° OSCAR LENZ, *Mon dernier voyage à travers l'Afrique* ;
3° COL. MESSEDAGLIA BEY, ancien gouverneur du Dar For. *Note sur le Dar For sous l'administration Gordon.*

La séance est ouverte à 3 heures et demie dans la salle d'audiences du Tribunal mixte, gracieusement concédée.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

Sont nommés membres ordinaires, après les formalités d'usage:

Le Rev. M. BOIT, pasteur de l'Eglise allemande au Caire, (*proposé par Franz pacha et Abbate pacha*).

M. PIOT, médecin vétérinaire en chef des Domaines (*proposé par Abbate pacha et Bonola bey*).

M. ROSTOVITZ BEY, propriétaire (*proposé par T. Figari et Bonola bey*).

M. Bircher donne lecture d'une traduction de la communication que l'illustre voyageur Oscar Lenz a bien voulu adresser à la Société. Ce récit, fort intéressant, expose les péripéties du voyage accompli par M. Oscar Lenz et son compagnon, le Dr Baumann, jusqu'à Stanley-Pool. La suite sera lue dans la prochaine séance. (Voir Bull. III, Série I.).

M. Messedaglia bey donne lecture de la communication annoncée, et appuie ses assertions de la production de plusieurs autographes de Gordon. (Voir Bull. III, Série I.).

La séance est levée à 5 heures.

Séance du 27 janvier 1888.

Présidence de S. E. ABBATE PACHA, *Vice-président.*

ORDRE DU JOUR :

1° *Proposition de candidats* ;
2° OSCAR LENZ, *Mon dernier voyage à travers l'Afrique* (suite).
3° F. BONOLA BEY, *Dernières nouvelles géographiques.*

La séance est ouverte à 3 heures et demie dans la salle d'audiences du Tribunal mixte.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

M. WOLLERS bey, directeur de la bibliothèque de Darb-el-Gamamiz et orientaliste distingué, est nommé membre ordinaire (*proposé par Bonola bey et Abbate pacha*).

S.E. Abbate pacha annonce l'envoi, par M[me] Anna Neumann, femme de M. le chev. Neumann, consul d'Autriche au Caire, d'un ouvrage sur l'Egypte, publié par elle en langue polonaise. En remerciant M[me] Neumann, qui est présente, de ce don gracieux, Abbate pacha dit qu'un compte rendu en sera donné dans la prochaine séance.

M. Bonola bey donne lecture d'un résumé des dernières nouvelles géographiques ayant trait aux travaux d'exploration dans le bassin du Congo. Parlant ensuite de Stanley, l'orateur, après avoir donné un résumé des dernières nouvelles qui le concernent, expose les difficultés de communication avec les régions éloignées qu'il parcourt, d'où il en conclut qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer

outre mesure du silence gardé par le célèbre voyageur, silence qui a inspiré de si vives inquiétudes à ses amis.

M. Bircher continue la lecture de la communication du Dr Lenz. La *Spezial Karte von Afrika* de Habenicht est exposée dans la salle, et une petite *carte sommaire*, vélocigraphiée, est distribuée pour suivre la marche du voyageur.

L'heure étant avancée, la suite du récit qui amène le voyageur des bords du Nyassa à Quilimane, fera l'objet d'une prochaine séance.

S. E. Abbate pacha propose, et l'Assemblée approuve, l'envoi d'une lettre de condoléances à M. Junker, membre honoraire, qui vient d'être frappé dans ses plus chères affections par la perte de son père et de sa mère.

La séance est levée à 5 heures.

Séance du 17 février 1888.

Présidence de S. E. Abbate pacha, *Vice-président.*

ORDRE DU JOUR :

1° *Proposition de candidats* ;
2° Oscar Lenz, *Mon dernier voyage à travers l'Afrique*, (suite et fin).
3° Walberg bey, *Compte rendu d'un récent ouvrage sur l'Egypte, de Mme Anna Neumann* ;
4° F. Bonola bey, *La superficie et la population du globe d'après Levasseur.*

La séance est ouverte à 3 heures et demie dans la salle d'audiences du Tribunal mixte.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

Sont nommés membres ordinaires, sur la proposition de MM. Piot et Bonola :

M. Peltier bey, directeur de l'Ecole Normale.

M. Farrenc, ingénieur agronome aux Domaines de l'Etat.

M. Bircher donne lecture de la troisième et dernière partie du voyage du Dr Lenz à travers l'Afrique. (Voir Bull. III, Série I.).

M. Walberg bey, inspecteur des langues aux Ecoles du Gouvernement, a bien voulu, sur la prière de M. le Président, se charger de rendre compte de l'ouvrage de Mme Neumann, dont il a été parlé dans la séance précédente, ouvrage intitulé : Z Za Dunaju Nil Wspomnienca podrozi po egipcie (*des bords du Danube aux bords du Nil, souvenir d'un voyage en Egypte*).

Ce livre est le premier qui ait été écrit sur ce sujet en langue polonaise. L'orateur donne tout d'abord une analyse générale de l'ouvrage, puis il en fait ressortir la valeur scientifique et littéraire, et la portée des observations fines et profondes dont l'auteur accompagne spécialement les descriptions de mœurs locales (Voir Bull. III, Série, 2).

Les dames présentes, dont la plupart de belles et jolies sujettes de l'empire Austro-Hongrois, s'empressent autour de Mme Neumann et la félicitent de son travail.

Le Président remercie MM. Bircher et Walberg de leurs communications, et donne la parole à M. Bonola qui résume devant l'assemblée un long et important travail sur la superficie et la population du globe, dû à M. Emile Levasseur, le savant professeur du Collège de France. Cette étude a été insérée dans le *Bulletin de l'Institut international de statistique*.

Après avoir exposé les différents systèmes préconisés pour évaluer la superficie terrestre, et ceux adoptés par plusieurs

gouvernements pour arriver à un mesurage exact de leurs territoires, résultats encore aujourd'hui douteux et contestés, l'orateur résume les conclusions suivantes de M. Levasseur.

Quant à la superficie générale du globe, M. Levasseur adopte l'évaluation de Bessel, qui est de 708,264,97 kilomètres carrés par demi-fuseau de la sphère terrestre, du pôle à l'équateur.

Donc :

Demi-fuseau : kilomètres carrés.........	708,264. 97
	360
Hémisphère.	254,975,389. 20
	254,975,389. 20
Superficie totale du globe K.C...........	5,099,950,778. 40

Evaluant ensuite les parties du monde d'après les cartes hydrographiques, celles des Etat-Majors, les cartes cadastrales et celles à grande échelle, et se servant du mesurage sur papier quadrillé pour les pays ou manquent ces documents, M. Levasseur a obtenu les chiffres suivants :

SUPERFICIE DES PARTIES DU MONDE ET DES OCÉANS

	Superficie en millions de K.Q.	Rapport à la superficie totale de la terre.
Océan glacial Nord	12.	2. 3
» » Sud.............	21.	4. 1
Océan Atlantique.............	100. 3	19. 6
Océan Indien.................	68.	13. 3
Océan Pacifique..............	173.	34. 0
	374. 3	73. 3
Europe......................	10.	2.
Afrique......................	31. 4	6. 1
Asie...	42.	8. 2
Océanie......................	11.	2. 2
Amérique du Nord	23. 4	4. 6
» Sud...........	18. 3	3. 6
	136. 1	26. 7
TOTAL.....	510. 4	100.

Le calcul de la population a été bien plus laborieux et difficile que celui de la superficie, car si l'on possède exactement les contours des continents et des points de repère qui permettent des inductions très probables en fait de démographie, ces calculs sommaires ne conduisent à aucun résultat. Ajoutons que dans les Etats où il y a un service de statistique, les dénombrements officiels de la populations sont si compliqués de difficultés de toute sorte, que leur valeur n'est, en général, que relative. De plus, au bout de quelque temps, ils ne correspondent plus tout à fait à la réalité.

M. Bonola expose rapidement l'historique des recherches sur ce sujet, depuis les inductions de Riccioli (XVII siècle) aux plus récentes de M. Behm et Wagner, historique résumé dans le tableau suivant :

EVALUATION DE LA POPULATION EN MILLIONS D'HABITANTS

ANNÉE		
1600	Riccioli	1.000
1690	Vossius	500
	Voltaire (Dictionnaire Phil.)	900
1769	Vallace	1.000
1763	Sussimiloh	1.080
1778	Moreau	950
1804	Volney	437
1810	Maltebrun	640
1820	Almanach de Gotha	682
1825	Hassel	938
1828	Balbi	847
1829	Almanach de Gotha	847
1843	Berghaus	1.272
1859	Dietrich	1.288
1866	Behm	1.850
1874	Behm et Wagner	1.391
1878	Levasseur	1.439
1883	Behm et Wagner	1.483

L'orateur énumère ensuite les motifs qui font adopter à M. Levasseur le chiffre total de 1,483 millions d'habitants pour le globe entier.

Ce chiffre est ainsi réparti :

Europe	347 millions
Afrique	197 »
Asie	789 »
Océanie	38 »
Amérique	112 »
	1 483 millions

La répartition par Etats principaux (colonies comprises) donne les chiffres suivants :

Empire Chinois	404 millions
» Britannique	207 »
» Russe	109 »
France	71 »
Etats-Unis	58 »
Empire Allemand	48 »
» Ottoman	41 »
Autriche-Hongrie	39 »
Japon	38 »
Pays-Bas	31 »
Italie	30 »
Etat du Congo	29 »
Espagne	25 »
Brésil	13 »

Après avoir exposé les tableaux et les deux cartes qui accompagnent le travail de M. Levasseur, M. Bonola conclut, avec l'auteur, que les centres de la plus grande densité de population sont :

1° Les vallées des grands cours d'eau, à cause de la fertilité du sol et de la facilité des transports.

2° Les côtes de la mer ou la pèche et la navigation fournissent des moyens d'existence.

3° Les bassins houillers.

Les hauts plateaux et les montagnes sont relativement peu peuplés

La lecture terminée, la séance est levée à 5 heures.

Séance du 16 mars 1888.

Présidence de S. E. ABBATE PACHA, *Vice-président.*

ORDRE DU JOUR :

1° *Proposition de candidats* ;
2° COPE WHITEHOUSE : *Le bassin Raïan et le Bahr Youssouf.*

L'importance et l'actualité du sujet ont attiré dans la salle des référés du Tribunal mixte, gracieusement accordée, un concours exceptionnel d'assistants. Un grand nombre d'employés du Gouvernement, d'officiers de l'armée d'occupation, des propriétaires et des touristes de distinction de passage au Caire, ainsi que plusieurs dames, se pressent dans la salle. S. A. le Khédive a daigné se faire représenter par un de ses aides de camp, Abdallah-bey Faouzi. On remarque dans l'assistance : le consul général des Etats-Unis, le comte Zaluski de la Caisse de la Dette publique, Wilson bey et Gallini bey de la Daïra, le major Ross et Gallois bey du Ministère des Travaux publics, Salem pacha, le plus important propriétaire foncier du district de Gharaq, le Dr Schweinfurth, président de l'Institut Egyptien, le colonel Turner, le colonel Philpotts et le lieutenant Gadley du génie royal, le chirurgien général Murray, M. Donnet et d'autres officiers de l'armée anglaise, le major Quirk, et beaucoup d'officiers indigènes et étrangers de l'armée égyptienne, le capitaine Williams Freeman, Pierre bey, M. Türr, le professeur Sayce d'Oxford, etc., etc.

Des cartes et des photographies sont exposées dans la salle.

Après lecture, par le secrétaire général, du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté, et les communications usuelles sur la correspondance et les dons reçus, on passe aux élections annoncées dans le programme de la séance.

Sont nommés membres ordinaires :

COMTE ZALUSKI, commissaire autrichien à la Caisse de la Dette Publique, (*proposé par Abbate et Bonola*).

COMTE DE PELLOUX, ingénieur aux Domaines de l'Etat (*proposé par Piot et Peltier*).

M. Cope Whitehouse prend ensuite la parole ; il débute par un résumé des expéditions diverses qui ont été entreprises dans le but de reconnaitre le bassin du Raïan, expéditions qui se sont terminées par celle toute récente de MM. Lieurnur et Baychelier d'après des instructions données par le colonel Western, directeur général des travaux. Il indique les différents changements amenés dans la connaissance de la topographie de cette partie de l'Egypte, avec cartes à l'appui. L'exactitude des observations faites dans les précédentes expéditions, des niveaux pris par M. Stadler et le major Shahin, de la reconnaissance du colonel Ardagh du génie, des contours fixés par le capitaine Surtees et indiqués sur les cartes publiées par la *Société Royale de géographie* en octobre, fut alors démontrée par l'admirable carte préparée par MM. Lieurnur et Baychelier, et les faits compris au rapport du colonel Western. Grâce à la courtoisie de sir Colin Scott Moncrieff, il est à même de fournir avant leur publication les chiffres suivants :

Surface du bassin au niveau de 30 mètres au-dessus de la mer	163,476 fed.
» au niveau de la mer........................	71,690 »
» au niveau de 20 mètres au-dessous de la mer	38,827 »
Profondeur maximum au-dessous de la Méditerranée........	40 mèt.
» de la crue du Nil à Wasta.	73 »
Surface du bassin à *plus* 30 mètres..........	686,000,000 mèt. carrés
» » 20 »	550,000,000 »
Contenu du bassin s'il était rempli à *plus* 30 mètres..........	20,559,640,000 mèt. cubes
» 25 »	17,297,390,000 »
» 20 »	14,376,640,000 »

Pour amener l'eau dans le Wadi Raïan, trois travaux importants sont nécessaires :

1. Un canal entre Myana (en face de Beni-Souef) et Abou Hamed, district de Gharaq, (Fayoum). Ce passage a 4,000 mètres de longueur, principalement dans la roche molle et la moyenne de sa profondeur pour un niveau de lit de *plus* 21,8 mètres, est de 14 mètres. Le total des excavations, pour un lit de 28,5 mètres de largeur, est de 2,700,000 mètres cubes.

2. Une levée formant la limite à droite (au nord) d'un canal d'alimentation, de 22 kilomètres de longueur, suivant les pentes des collines qui bordent le bassin de Gharaq. La section de canal à creuser, calculée nécessaire pour fournir les matériaux pour cette levée, est de 140 mètres. Le total des excavations est de 3,080,000 mètres cubes.

3. Un canal entrant au travers du col dans le Wadi Raïan même. Il est de 4,500 mètres de longueur et exige l'enlèvement de 1,608,000 mètres cubes.

Le coût de ces travaux a été estimé à moins de Lst. 726,000,

Il y a deux manières d'utiliser la dépression du Raïan :

1. Elle pourrait être reliée avec le Bahr Yousouf, et une partie livrée à l'irrigation, de manière à former un second Fayoum. On ajouterait ainsi environ 80,000 feddans à la surface cultivée de l'Egypte, et la dépense serait approximativement de Lst. 300,000,

2. Elle peut être employée comme réservoir, moyennant une dépense, comme cela est indiqué plus haut, d'environ Lst. 726,000. Les eaux fourniraient alors l'irrigation à 2,300,000 feddans de terre non cultivée dans le Delta, et fourniraient un bénéfice indirect à l'irrigation Sefi de la Haute Egypte.

Le Président invite l'assistance à présenter ses observations sur la communication qui vient d'être faite.

M. Pierre bey, Directeur de la Compagnie des Eaux du Caire, demande s'il existe des dangers d'infiltration dans le Fayoum.

M. Lieurnur fait remarquer que par les études récentes, il est définitivement établi que les deux dépressions sont partout séparées par un large et solide filon de roche, excepté au



seul point (moins d'un kilomètre de largeur) où le canal entrerait dans le Wadi-Raïan. En réponse à une seconde question, celle de savoir si le bassin pourrait perdre une partie de son contenu par infiltration vers la Méditerranée, il dit que les bassins de Raïan et du Fayoum, bien que situés à quarante mètres au dessous du niveau de la mer ne reçoivent pas d'eau par infiltration ; il est donc inadmissible qu'ils puissent perdre de cette façon une partie de leur contenu.

S. E. Salem pacha désire savoir si l'eau ne pourrait pas être trop imprégnée de sel.

M. Cope Whitehouse répond que cette objection a été sérieusement étudiée ; les fonctionnaires du service de l'irrigation, ainsi que les ingénieurs en chef indigènes ont, à l'unaminité, rejeté cette hypothèse. Il y a du sel dans le bassin du Raïan, comme partout ailleurs en Egypte, sur le sommet de ses collines et dans le sol de ses champs. Un bassin très peu profond serait saumâtre.

Le Birket-el-Qerum, par exemple, ayant reçu les eaux de résidu du Bahr Yousouf pendant des siècles innombrables, contient tout le sel qui est passé par le Fayoum. Quand les eaux y étaient basses, il était saumâtre ; aussitôt qu'il atteignait une profondeur de 15 mètres, les couches supérieures devenaient tout à fait douces, spécialement du coté ou l'eau douce y entrait ; on s'en était souvent servi pendant plusieurs jours de suite ; il en serait de même du bassin du Raïan. Les mares formées dans les parties les plus basses seraient saumâtres jusqu'à ce qu'elles eussent atteint une profondeur suffisante, qu'on peut estimer à 20 mètres ; après cela l'eau du lac deviendrait rapidement douce, en augmentant de profondeur, spécialement du coté où entrerait l'eau du Nil. L'eau douce ajoutée chaque année ne séjournerait pas dans le lac plus de quelques jours avant qu'on en eût besoin, et n'aurait pas le temps d'être complètement assimilée. L'eau douce plus légère resterait aussi à la surface, et le courant en se précipitant, chasserait l'eau plus lourde comme cela a lieu dans la Méditerranée et le Birket-el-Qerum, dans les parties les plus éloignées de la dépression.

Le Dr Schweinfurth, après avoir complimenté M. Cope Whitehouse et déclaré qu'il appréciait la valeur de ses recherches, dit qu'il était néanmoins disposé à penser que la meilleure alternative était de soumettre le bassin à l'irrigation,et de le cultiver, de crainte que l'eau ne fut salée.

M. Cope Whitehouse répond que la différence entre 80,000 feddans cultivés une fois par an, et 2,300,000 feddans de culture séfi, était en elle-même une raison suffisante pour que le projet de réservoir fut considéré comme préférable. En tout cas il n'y a pas de risque encouru, si ce n'est, peut être, que le canal serait construit de dimensions un peu plus grandes qu'il ne serait nécessaire. Bien avant qu'une partie quelconque du bassin Raïan pût être déchargée dans le Nil; le problème aurait reçu une solution définitive. Si l'eau ne pouvait servir, le canal serait néanmoins rénumérateur comme voie d'échappement et canal d'irrigation. Il pouvait également dire que si le bassin du Raian était le lac Mœris des cartes de Ptolémée, nous avions l'expérience de 2,000 ans à mettre en face d'une possibilité basée sur des conjectures. L'orateur s'adresse ensuite au major Ross, lui demandant son opinion.

Le major Ross, accueilli par de vifs applaudissements, dit qu'il n'a aucun doute quant à la pureté de l'eau et explique longuement ses raisons. En ce qui concerne la quantité de terrains qui peut être cultivée grâce à ce réservoir, il ajoute que M. Cope Whitehouse s'est borné au Delta, mais que, si 20 millions de mètres cubes d'eau par jour pouvaient être ajoutés à l'approvisionnement d'été, cela permettrait au Ministère des Travaux publics d'augmenter la quantité actuellement consacrée à la culture dans la Haute-Egypte. Il signale en outre une grande étendue de terrain dans la plaine près de Kom Ombos, comprise dans le projet de M. de la Motte, et qui pourrait être convertie en réservoir. C'est une terre excellente qui pourrait être facilement soumise à l'irrigation. La culture séfi pourrait être grandement étendue

dans les provinces de Minieh et de Béni-Souef. Le Fayoum pourrait être également augmenté. Le gouvernement ne serait pas obligé d'économiser son approvisionnement d'eau dans la Haute-Egypte, parce qu'il serait pourvu autrement, en partie, aux besoins du Delta. Dix autres millions de mètres cubes d'approvisionnement journalier contribueraient beaucoup également à mettre un terme à la corruption des fonctionnaires dans le Delta. L'honnêteté des employés, quand un pot-de-vin leur est offert pour quelques heures d'arrosage en plus, est mise souvent à une fort rude épreuve.

M. Lieurnur confirme les assertions du major Ross, à l'égard du sel. En conformité de ses instructions, il a creusé des puits d'expérimentation de tous cotés dans le bassin, et n'a trouvé du sel qu'en quantité insignifiante. Le fond du bassin est du rocher, couvert de terre glaise et de monticules de sable d'environ 20 mètres de hauteur.

En réponse à une question concernant l'évaporation, Pierre bey déclare que les expériences faites aux lacs Amers avaient démontré qu'elle ne dépassait pas $1^{m}04$ (environ 56 pouces).

S. E. Abbate pacha invite les membres de la Société à s'unir à lui pour voter des remercîments à M. Cope Whitehouse, au major Ross, à M. Lieurnur et à ceux qui avaient pris part à la discussion, ainsi qu'au capitaine Brown, du génie royal, qui avait bien voulu prêter à la Société les magnifiques vues photographiques qu'il avait prises des parties les plus intéressantes du Bahr Yousouf.

La séance est levée à 6 heures.

L'*Egyptian Gazette,* à propos de cette séance, écrit :

Les résultats pratiques de cette réunion sont évidemment de la plus grande importance. Il est indiscutable que la dépression du Raïan est un bassin assez grand pour recevoir l'excédent d'eau de la crue du Nil. Un revenu peut être obtenu par sa culture, ou bien on peut s'en servir comme de réservoir pour fournir, pour les besoins causés par la baisse du Nil, 3,500 millions de mètres cubes d'eau, avec une dépense de Lst. 50,000 par an, représentant l'intérêt d'un capital de Lst. 1,000,000 par exemple.

Chaque cultivateur en Egypte, depuis Assouan jusqu'à la mer Méditerranée, pourrait alors avoir toute l'eau dont il aurait besoin chaque mois de l'année, et 3,000,000 de feddans anciennement cultivés et maintenant abandonnés pourraient être ajoutés graduellement au territoire de l'Egypte.

Le rapport du colonel Western sur le bassin et le canal a été transmis au major Ross pour qu'il exprime son opinion quant au bien qui résulterait de son exécution. Il est probable que d'ici à dix jours, un rapport définitif sera fait au Khédive et au Conseil des Ministres par sir Colin Scott Moncrieff. Il est anxieusement attendu par toutes les classes de la population.

Voici la *Note* communiquée par sir Colin Scott Moncrieff, sous-secrétaire d'Etat aux Travaux publics, au Conseil des Ministres, le 5 avril 1888.

NOTE SUR LE WADI RAIAN

Le Wadi Raïan est maintenant complètement relevé et le colonel Western, directeur général des travaux, a étudié minutieusement le sujet. Voici le résultat de ses études :

I. Le Wadi Raïan pourrait être traité comme une nouvelle province de l'Egypte, et recevoir l'irrigation pendant la saison de la crue du Nil. Cela coûterait Lst. 418,000. Les travaux prendraient deux ans, après quoi il y aurait une surface de 86,169 feddans propres à la culture. Cela fait à peu près Lst. 5 par feddan, et il est probable que beaucoup d'autres terrains pourraient être trouvés en Egypte et rendus propres à la culture pour une somme beaucoup moindre.

II. Le Wadi Raïan pourrait être transformé en grand réservoir ayant une surface de 256 milles carrés, pouvant augmenter le volume du Nil de 20 millions de mètres cubes par jour pendant 100 jours, quand il est aussi bas que possible.



Il faudrait, pour faire le canal de prise et de sortie de ce réservoir et les travaux nécessaires dans la vallée du Nil, environ 3 ans, et ce ne serait qu'après huit années de crue que le réservoir serait plein et capable de fournir à l'irrigation. La dépense de ces travaux est estimée à Lst. 827,000 à laquelle il faut ajouter l'intérêt pendant dix ans, soit Lst. 475,095. Total Lst. 1,347,095. Mais ceci ne comprend pas le coût des travaux nécessaires pour utiliser ce volume d'eau, savoir Lst. 400,000, (voir plus bas). Les calculs du colonel Western sont probablement larges, et comprennent l'enlèvement d'un cube considérable de rocher qui pourrait sans doute être évité.

De ces deux projets, je crois que le second est à coup sûr le meilleur. En admettant que sur les 20 millions de mètres par jour, 10 % sont perdus par évaporation, etc., et que 5 millions de mètres s'en vont à la mer, nous aurons environ 18 millions de mètres par jour disponibles pour l'irrigation. Le tableau suivant préparé par le major Ross, inspecteur général d'irrigation, montre le volume d'eau qui est actuellement utilisé dans la Basse-Egypte pendant que le Nil est bas, et le volume calculé quand le Barrage aura été réparé, et que la fourniture d'eau disponible du fleuve aura été équitablement distribuée parmi les provinces.

	Approvisionnement actuel d'eau	Approvisionnement d'eau dans l'avenir quand le Barrage sera fini
	Millions de mètres	Millions de mètres
PROVINCES ORIENTALES :		
Kalioubieh, Charkieh et Dakahlieh	8	14
PROVINCES CENTRALES :		
Menoufieh et Gharbieh	10	16
PROVINCES OCCIDENTALES :		
Béhéra	5	6
TOTAL......	23	36

Il y a lieu de consulter beaucoup d'opinions, sans compter celle de l'ingénieur, sur la question de savoir où il vaut mieux répartir l'augmentation d'approvisionnement d'eau, mais il est de son devoir de faire connaître son opinion sur le sujet, opinion tirée de sa connaissance du pays et de ses connaissances en matières d'irrigation.

Toutes choses égales d'ailleurs, il est économique d'utiliser l'eau aussi près que possible du réservoir, afin d'éviter la déperdition due à la longueur du trajet.

L'irrigation du Fayoum est actuellement faite par le canal Ibrahimieh et le Bahr Youssouf, et l'eau doit parcourir 270 kilomètres depuis le fleuve jusqu'à son arrivée au Fayoum.

Le minimum de l'eau qui entre pendant l'été dans la province, est actuellement d'environ 1 $1/4$ million de mètres cubes. Elle pourrait être fournie directement par le nouveau réservoir, et l'eau qui passe actuellement dans le Bahr Youssouf pourrait être utilisée à Assiout ou à Minieh, pas à plus de 130 kilomètres de l'endroit où elle sort du Nil.

Le volume employé dans le Fayoum pourrait en même temps être élevé avec avantage à 2 millions de mètres cubes par jour, ce qui rendrait cultivables beaucoup de terres riches, qui n'ont maintenant besoin que d'eau. La province de Guizeh n'a pas d'irrigation séfi (c'est-à-dire toute l'année). La surface à l'ouest du fleuve est d'environ 140,000 feddans. Toute l'irrigation de ces terres pourrait être tirée du réservoir, et elles pourraient être cultivées comme les terres de la Basse-Egypte. En supposant qu'un tiers de la surface fut cultivé annuellement en coton, canne à sucre, etc., 1 $1/2$ million de mètres cubes d'eau pourraient bien y être consacrés.

M. Foster estime l'extension ultérieure de la province de Béhéra à 800,000 feddans, sur lesquels il admet un tiers, soit 270,000 feddans, comme étant arrosés en été, et sur ce chiffre 70,000 feddans seraient probablement cultivés en riz. En attribuant 30 mètres par feddan et par jour pour l'irrigation du coton, et 60 mètres pour l'irrigation du riz, nous aurions en tout besoin de 10 $1/4$ millions de mètres cubes, soit 4 $1/4$ millions de plus que la province peut obtenir du Barrage.

M. Willcocks estime qu'avec le Bérari entièrement rendu à la culture, 22 millions de mètres cubes pourraient être utilisés à l'irrigation séfi dans le Menoufieh et le Gharbieh, et comme cela a déjà été démontré, il ne pourra en obtenir du Barrage que 16 millions.

M. Garstin calcule qu'il pourrait employer 20 millions de mètres cubes dans les trois provinces orientales, et le Barrage ne lui en fournira que 14 millions.

Douze millions de mètres cubes pourraient être employés utilement dans le Delta oriental et central, mais l'irrigation est déjà mieux développée dans ces provinces que dans le Béhéra, de sorte que le major Ross et moi serions d'avis que peut être la distribution de l'approvisionnement d'eau disponible faite comme l'indique le tableau ci-après, serait bonne.

Ce tableau indique l'augmentation d'irrigation Séfi à atteindre.

	Mètres cubes par jour	Recettes Produites		
		Riz 60 mètres par feddan	Coton Sucre etc., 30 mètres par feddan	Total
Assiout et Minieh...............	1.250.000	....	41.666	41.666
Fayoum, approvisionnement additionel.....................	750.000	....	25.000	25.000
Guizeh.....	1.500.000	....	50 000	50.000
Béhérah	4.250.000	29.000	83.000	112.000
Gharbieh........................	2.500.000	20.833	50.000	70.833
Charkieh et Dakahlieh..........	2.500.000	20.833	50.000	70.833
Total.....	12.750.000	70.666	299.666	370.332
Perdu en évaporation, etc.......	2.000.000			
Déversé dans la mer............	5.250.000			
	20.000.000			

Mais il y a encore lieu d'insister sur un autre point. La première nécessité pour l'agriculture de la Basse-Egypte n'est pas un supplément d'eau en été, mais un accroissement du drainage. M. Garstin écrit en parlant des provinces de l'est :

« Je n'aurai pas besoin d'ici longtemps d'autre argent pour rendre des terrains à la culture ; j'ai besoin d'argent pour mon drainage, et si je ne l'ai pas, il nous faudra changer notre irrigation actuelle, car une grande partie des travaux déjà faits aura disparu. Chaque fois que je vais dans le Bérari, je suis de plus en plus convaincu de ceci : Nous pensons que la réalisation du projet de M. Cope Whitehouse sera un bienfait positif pour l'Egypte, si l'argent peut être emprunté et l'intérêt payé sans nuire à d'autres branches de l'administration, et sans retarder d'autres travaux publics également nécessaires ; nous serons heureux de voir ce projet exécuté ; mais jusqu'à ce que le pays ait été drainé nous préférerions qu'il ne fut pas exécuté. »

Sir Evelyn Baring a recommandé un emprunt annuel de Lst. 300,000 pour les travaux publics. En supposant que cela pût s'exécuter pendant 10 ans, le grand canal allant dans le Wadi Raïan pourrait être creusé et le réservoir pourrait se remplir lentement, pendant que les Lst. 500,000 consacrées au drainage, rendraient la Basse-Egypte apte à bénéficier du supplément d'approvisionnement d'eau.

Je n'entrerai pas maintenant dans les considérations financières, mais

jnsqu'à ce que qu'on se soit assuré de la somme nécessaire, je ne conseille pas que le personnel des ingénieurs s'occupe davantage de la qnestion du Wadi Raïan.

(Signé) C. C. Scott Moncrieff,
Sous-secrétaire d'Etat
au Ministère des Travaux publics.

Le Caire, 5 avril 1888.

A titre d'impartialité ajoutons les remarques inspirées à l'*Egyptian Gazette* par l'auteur du projet sur ce Rapport.

Le Rapport de sir Colin Scott Moncrieff montre que le projet du réservoir du Raïan est faisable et désirable à tous les points de vue. Une dépense maximum de Lst. 2,000,000, égalant à 5 % Lst. 100,000 par an, augmenterait de 370,000 feddans la surface cultivée de l'Egypte. M. Cope Whitehouse, toutefois, est d'opinion que les avantages de l'affaire n'ont pas été suffisamment exposés. Il dit qu'il n'a pas tenu compte de l'aide que le canal du Raïan fournirait aux travaux de drainage du Delta, et de la protection contre une inondation, si la hauteur maximum du Nil pour chaque période de crue pouvait être définitivement fixée. Le canal qu'il conseille serait plus grand, et le temps nécessaire pour remplir le lac serait réduit. Les 5 millions qui sont décrits comme « se déversant dans la mer » seraient, par le fait, impérativement réclamés dans les branches du Nil de Rosette et de Damiette. Si 36 millions sur 40 millions par jour sont détournés au Barrage, il est hors de question de supposer qu'on laisserait les deux principales artères du Delta se rétrécir aux dimentions du canal du Fayoum, avec 2 millions de mètres cubes par jour chacune, pour approvisionner les villages et les villes échelonnés depuis le Barrage jusqu'à la Méditerranée. Ces cinq millions vaudraient bien mille livres sterling par jour, soit Lst. 100,000 par an, ou 5 % de la dépense totale calculée. La capacité du bassin peut être augmentée en abaissant la voie d'écoulement, de sorte que 40 millions de mètres cubes pourraient être fournis aussi facilement que 20 millions. A l'égard de l'achèvement du projet, M. Cope Whitehouse a depuis longtemps été autorisé par un groupe de capitalistes à s'engager à livrer 20 millions de mètres cubes d'eau quand le Nil est bas, au-dessus du Barrage, avant le 1er mars 1893, et à faire coopérer le canal du Raïan au drainage du Delta, dans un laps de temps de 400 jours, à partir de la date de la signature de la concession, ou avant la fin de la crue du Nil en 1889. Ils ne demandent aucune garantie, acceptent tous les risques et partageront les bénéfices avec le Gouvernement Egyptien, avec faculté pour le Gouvernement

d'acheter tous les travaux au bout de dix années, sur la base de cinq pour cent, ou, en d'autres termes, par la capitalisation pendant vingt ans de la moitié des bénéfices de la compagnie dans les terres rendues à la culture, ou d'eau fournie. Sir John L. Vaughan, du conseil des bondholders étrangers, a établi devant le gouvernement de Sa Majesté, la capacité du syndicat d'exécuter tout ce qu'il pourra entreprendre.

Séance du 27 avril 1888.

Présidence de S. E. ABBATE PACHA, *Vice-président.*

ORDRE DU JOUR :

1° *Un centenaire géographique et nouvelles géographiques,* par le Secrétaire général ;
2° WOLLERS BEY : *Notice sur un abrégé de la Géographie d'Edrisi attribué à Makrisi* ;
3° ABBATE PACHA : *Observations sur des changements de couleur dans la peau des nègres.*

La séance est ouverte à 4 heures et demie dans la salle d'audience du Tribunal mixte avec les formalités d'usage.

M. Bonola bey, Secrétaire général, après avoir rendu compte de la correspondance et des dons reçus (1) résume les dernières

(1) Les ouvrages qui constituent ces dons, sont les suivants :
Dr SWEINFURTH. — Quantité de bulletins de diverses sociétés pour compléter nos collections.
Dr JUNKER.— *Buchta. Der Sudan unter Aegyptischer Herschaft.*
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. — *Ras Gemsah* par M. MITCHELL et le *Report on Nile Flood 1887.*
M. REICHENFELD.— *Carta di Massaua e d'intorni.*
M. DE LORENZO.— *La colonia del Sciotel.*

Achats :
G. ROHLFS.— *Abissinia,* édition italienne.
M. CECCHI.— *Da Zeila al Caffa,* III° vol.

nouvelles géographiques, en s'arrêtant notamment sur la reconnaissance de l'Oubandj par le capitaine Van Gele, qui a constaté définitivement que l'Oubandj est le cours inférieur de l'Ouelle, et sur les lettres récemment arrivées en Italie de la part de M. le capitaine Casati. Ces dernières, outre l'importance des notices politiques qu'elles donnent, sont remarquables au point de vue de l'ethnographie de l'Ounyoro, dont elles relatent les usages, l'organisation sociale et les croyance religieuses. Les détails que M. Casati donne sur les sacrifices humains propitiatoires, qui précèdent les commencements des hostilités, sont tout à fait nouveaux.

M. Bonola, auquel s'associe Abbate pacha, fait en quelques mots l'éloge funèbre de S.A. Said Bargash, sultan de Zanzibar, décédé le 27 mars Il dit que ce souverain a toujours accueilli avec empressement les voyageurs européens qui lui ont demandé l'hospitalité, et n'a jamais cessé d'accorder sa protection aux explorateurs. Abbate pacha, rappelant que le feu sultan de Zanzibar a demeuré, il y a dix ans, comme hôte du Khédive dans le palais même où a lieu la séance, exprime l'espoir que le nouveau sultan de Zanzibar continuera les nobles traditions de son frère.

M. Bonola bey donne lecture de la communication annoncée sur un centenaire géographique. Ce centenaire est celui de la fondation, à Londres, de l'*African Association,* dont la première réunion a eu lieu le 18 juin 1788. Après avoir rappelé à l'assemblée la tentative de création, dans la même ville, d'une Société de Géographie commerciale, par Sébastien Caboto, tentative dont il a déjà parlé dans la séance du 14 mai 1880, l'orateur explique les idées et le but que se proposaient les fondateurs de l'*African Association,* et le caractère nouveau qu'ils imprimèrent aux investigations géographiques, dont tous les éléments allaient être coordonnés dans un cadre scientifique. Les premiers voyageurs recrutés furent : John Leydart, Lucas et Hougton ; plus tard, Mungo — Park, Hornemann, Brown.

M. Vollers, directeur de la bibliothèque de Darb-el-Gamamiz, donne lecture de sa Notice sur un abrégé de la géographie d'Edrisi, attribué à Makrisi (voir page 131).

Abbate pacha donne lecture de sa communication sur le changement de couleur dans la peau des nègres

La séance est levée à 5 heures et demie.

Séance du 14 décembre 1888.

Présidence de S. E. Abbate Pacha, *Vice-président.*

ORDRE DU JOUR :

Jules Borelli : *Le cours de la rivière Omo. Souvenirs d'un voyage dans le pays des Gallas du sud et de Sidama.*

La séance a lieu dans la salle des Référés au Tribunal mixte, devant un auditoire nombreux et choisi, où l'on compte beaucoup de dames et de personnages de distinction, parmi lesquels. M. le Dr Reiss, président de la *Société antropologique de Berlin*, et M. le Dr Bourrit, président de la *Société géographique de Genève*. Une grande carte murale des régions parcourues par M Borelli, et dressée par M. Bonola sur un croquis fourni par le voyageur, est exposée dans la salle, avec de nombreuses photographies et des objets ethnographiques d'un haut intérêt, tels que des peaux brodées, d'énormes bougies en cire, des lances avec fourreau, etc.

Présenté à l'assemblée par le président, M. Borelli expose avec simplicité et avec une clarté admirable les péripéties de ses

trois années de voyage et le résultat important de ses découvertes (voir page 147).

A la fin du récit, l'orateur est chaleureusement applaudi et d'autres acclamations le saluent lorsque le président propose à l'assemblée, au nom de la Commission centrale, de le nommer MEMBRE HONORAIRE.

M. Borelli donne ensuite des explications sur les photographies et les objets rapportés de ses voyages, et la séance est levée à 6 heures.

Séance du 25 janvier 1889.

Présidence de S. E. ABBATE PACHA, *Vice-président.*

ORDRE DU JOUR :

M. PIPERNO : *Présentation de Moung Phoset*, l'homme chevelu *de Birmanie, et de sa famille.*
ABBATE PACHA : *Annotations anthropologiques sur le sujet.*

La séance a lieu dans la salle de réception de la Société, et est ouverte à 3 heures par S. E. Abbate pacha, en présence de la plupart des membres de la Société et de plusieurs invités.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

Le secrétaire général, après avoir informé l'assemblée des échanges opérés et des dons reçus, donne lecture des lettres adressées à la Société. Parmi ces lettres, on remarque celle toute récente de M. Hodister. Ce hardi explorateur reconnaît actuellement le pays des Bangalas sur le Haut-Congo. Les notices envoyées le 23 octobre de Bangala par M. Hodister sur le sort de Stanley, s'accordent parfaitement avec les dernières dépêches qui ont tant émotionné le monde.

Voici la lettre :

BANGALA, 29 octobre 1888.

Mon cher Bonola,

Une grande nouvelle qui vous intéresse vivement ainsi que Son Altesse Khédiviale et S. E. Abbate pacha, m'arrive à l'instant de Stanley Falls.

Stanley est revenu au camp d'Urémia le 17 août. Peut-être un télégramme vous aura-t-il déjà appris cette nouvelle, mais comme la correspondance de Stanley est restée aux Falls, je vous envoie les détails qui seront encore inédits en Europe à l'heure où ma lettre vous parviendra.

Stanley est donc arrivé à Urémia (8 jours de marche de Stanley-Falls, où le major Barttelot a été tué), où les Arabes ont établi un camp, avec des porteurs fournis par Emin pacha. Le lendemain 18 août, les quatre blancs qui ont accompagné Stanley arrivèrent à leur tour. Immédiatement Stanley écrivit une lettre en anglais à Tipo-Tipo; elle parvint à son destinataire aux Falls, le 24 août. Dans cette lettre, il qualifiait Tipo-Tipo de son « cher frère » et lui disait en substance qu'il venait du lac Albert où il avait opéré sa jonction avec Emin pacha. Il avait trouvé tout en bon état, Emin pacha et Casati en bonne santé, beaucoup de monde, tous bien portants, beaucoup de munitions, de vivres, etc., plus de mille têtes de gros bétail ; moutons, chèvres, poules, etc., ne se comptent pas. Son voyage de retour s'est fait en 82 jours, tout le monde en bonne santé ; perdu trois hommes (indigènes), ne dit pas combien de temps a mis à l'aller. Il engage Tipo-Tipo à l'accompagner chez Emin pacha ; il l'attendra dix jours à Urémia, se mettra en route le onzième avec les charges qu'il est venu reprendre et M. Bonny, le seul des européens laissés par lui (Barttelot tué à Urémia, Jameson mort au Bangala vers le 20 août, Ward et Rose Troupe rentrés en Europe). Il ajoute pour encourager Tipo-Tipo : bonnes routes, bons chemins, beaucoup de vivres. Il a cassé le contrat fait par M. Barttelot pour 400 porteurs fournis par les Arabes et n'en a pris que 100 avec lui ; pour le surplus, les hommes d'Emin pacha devant lui suffire. Tipo-Tipo ne l'a pas accompagné et dans les premiers jours de septembre, Stanley a repris la route pour rejoindre Emin pacha. Après, que fera-t-il ? Il ne l'a pas dit, seulement il a dit qu'il ne reviendra pas par le Congo. Le major Barttelot devait descendre par la montagne N'Zigè. Stanley prendra-t-il cette route ? Ainsi que j'avais l'avantage de vous le dire dans ma lettre du 5 juillet dernier, alors que nous le croyions mort, on ne sait jamais quelle est la surprise que cet homme extraordinaire réserve au lendemain. Peut-être malgré son assurance qu'il n'avait plus de communication avec le Congo, aurai-je encore des

nouvelles à vous donner ultérieurement, surtout que les Arabes des Falls ont maintenant des caravanes qui se dirigent vers le N.E. et se rapprochent tous les jours du lac Albert.

Le 14 septembre, le courrier de Stanley arrivait aux Falls, adressé au président de l'Etat indépendant du Congo ; mais par une malheureuse circonstance, ce courrier (une lettre destinée à M. Braw en Angleterre, qui contient probablement ses dépêches pour Son Altesse Khédiviale et pour le comité de Londres) est resté aux Falls ! Le résident qui attendait un steamer de jour en jour, n'a pas cru devoir laisser emporter cette correspondance par le canot qui nous est arrivé ici, il y a quelques jours des Falls, avec M. Beert, secrétaire de Tipo-Tipo. Or, précisément en ce moment, le S. S. *Stanley* est ici et descend demain à Kitamo. Il emporte cette lettre, mais la correspondance de Stanley ne descendra pas avant deux mois !

Je suis forcé de m'arrêter, pressé par la fermeture du courrier ; il ne me reste que le temps de vous prier de présenter mes hommages et l'assurance de mon entier dévouement à Son Altesse Khédiviale et de vous prier de me rappeler au bon souvenir de S. E. Abbate pacha, en vous priant d'agréer pour vous-même, cher Monsieur Bonola, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

(Signé) A. Hodister.

Sur l'invitation du président, M. Piperno présente à l'assemblée le nommé Moung Phoset de la tribu chevelue du Laos. C'est un homme de quarante ans, qui parle très bien l'anglais, très aimable et bien élevé et qui a la figure entièrement couverte de longs cheveux châtains, très soyeux et lisses. Il présente, en outre, la singularité de l'absence des molaires.

M. Piperno dit que le sujet mérite toute l'attention des savants, car il n'est pas le seul de sa famille à offrir cette anomalie, mais il est le représentant de la quatrième génération d'une famille chevelue amenée en 1801 à la cour du roi de Birmanie. M. Piperno affirme que dans les forêts du nord du Laos il en existe une tribu entière.

S. E. Abbate pacha prend ensuite la parole et donne lecture de la communication suivante :



ANNOTATIONS ANTHROPOLOGIQUES SUR MOUNG PHOSET, *l'homme chevelu.*

Pour apprécier à sa juste valeur l'extraordinaire et intéressant spécimen que nous avons devant nous, il faut nous reporter au point de vue de l'anthropologie et de la physiologie, aux sièges des phénomènes communs aux animaux et aux végétaux. Certes, par son organisation physique, l'homme, en général, n'est pas autre chose qu'un animal, quelque peu supérieur à certains égards aux espèces les plus élevées, leur inférieur sous d'autres rapports. A ce titre, il présente des phénomènes organiques et physiologiques identiques à ceux des animaux en général, des mammifères en particulier, et les lois qui régissent leur développement sont les mêmes chez eux et chez lui.

La place qui est due à l'homme dans le cadre général de l'univers, une fois déterminée, plusieurs questions se présentent : par exemple, s'il existe une ou plusieurs espèces humaines, question qui se développe dans l'autre ; les différences qui distinguent les groupes humains, sont-elles des caractères d'*espèce* ou des caractères de *race*? Sans entrer dans la profonde investigation de la question, sur laquelle de savants anthropologistes nous fournissent les meilleurs arguments, nous pouvons, désormais, et pour nous rapprocher du sujet qui nous occupe, résumer les idées fondamentales qui s'y rapportent.

Le nombre des races issues directement d'une espèce, peut être égal au nombre des variétés de cette même espèce, et par conséquent très considérable. Mais ce nombre tend à s'accroître encore d'une manière indéfinie. En effet chacune de ces *races primaires* est susceptible de subir des modifications nouvelles pouvant rester individuelles ou devenir transmissibles par voie de génération. Ainsi prennent naissance des *variétés* et des *races secondaires tertiaires*, etc. Nos végétaux, nos animaux domestiques fournissent une foule d'exemples de ces faits.

En naissant ainsi les unes des autres, en se multipliant, les races peuvent prendre des caractères différentiels de plus en plus tranchés. Mais quelque nombreuses qu'elles soient, quelques différences qu'il y ait entre elles, et pour si éloignées qu'elles paraissent être du type primitif, elles n'en font pas moins partie de l'*espèce* d'où sont sorties les *races* primaires. Réciproquement, *toute espèce* comprend, indépendamment des individus qui ont conservé les caractères primitifs, tous ceux qui composent les *races primaires, secondaires, tertiaires,* dérivées du type fondamental. En d'autres termes, l'espèce est l'unité et les *races* sont les fractions de cette unité.

La race sera donc l'ensemble des individus semblables, appartenant à une même espèce, ayant reçu et transmettant par voie de génération sexuelle les caractères d'une *variété* primitive. Ainsi l'*espèce* est le point

de départ ; au milieu des individus qui la composent, apparait la *variété*; quand les caractères de cette variété deviennent *héréditaires*, il se forme une *race*

C'est ici que nous nous arrêterons à point.

Le sujet qui nous a suggéré de faire précéder ces réflexions, doit être rangé parmi les *anomalies* accidentelles, voir même les monstruosités, ou être classé dans la catégorie des races ou des variétés de races ?

Quoique nous ne possédions pas de documents suffisants, les relations de voyageurs consciencieux, la tradition du pays, et les ouvrages de Crawford et de Yule sur la Birmanie, nous donnent une assurance suffisamment authentique, qui, d'ailleurs, par mes précédentes réflexions générales, est appuyée même par les inductions spéciales de la science.

Moung Phoset (Moun Poset) le Birman intelligent et civilisé que nous voyons ici, appartient à la troisième génération de sa famille, qui réside par privilège exceptionnel à la cour d'Ava. Crawford, dans son ouvrage *Embassy to the Court of Ava* et le colonel Yule, dans son livre *Court of Ava*, donne comme caractères de cette famille, qui remonte à quatre générations connues, le titre de *homo hirsutus*. Certes, c'est ce titre mal approprié qui a pu désintéresser les savants. Dans l'histoire ne manquent pas de nombreux exemples d'hommes poilus avec exagération de formes et qualités, mais ce grand développement de poils n'avait, comme il n'a, rien d'intéressant qu'une anomalie ou une curiosité banale.

Moung Phoset et sa race, n'offrent pas une grande exagération des *organes génériques*, les poils du corps sont distribués normalement, et un peu plus longs qu'à l'ordinaire ; mais au contraire c'est le système chevelu qui se montre immensément développé sur toute la face où il n'y a ordinairement que de simples poils. C'est à juste raison, je crois, que le titre *d'homo hirsutus*, doit être remplacé par une expression latine plus correcte de Ciceron : *homo capillatus*, ou celle d'Apulée : *homo capillaris*. Ainsi l'homme chevelu est tout à fait distinct et différent de l'homme poilu, qui n'indique pas la caractéristique spéciale à cette race.

Duhring, professeur de dermatologie en Pensylvanie, dit p. 499 :

« De temps en temps on voit des exemples extraordinaires *d'homines pilosi* ou d'*hommes velus*, chez lesquels le développement est généralement à la fois congénital et héréditaire. Tel est le cas de *Sheremaong*, *l'homo hirsutus* de *Burmah*, et sa famille. Quelques races comme *les Aïnos* de l'ile de Yeso, sont citées pour leur degré prononcé d'hirsutie.

« Ce n'est pas une monstruosité héréditaire ! »

D'après les renseignements que nous possédons, le prince de Lao, alors tributaire des empereurs birmans, expédia en Birmanie — ainsi qu'on le faisait en Europe au Moyen-Age — comme curiosité rare, quelques spéci-

mens typiques de cette race très restreinte. La principauté de Lao se trouve à l'est de la Birmanie, au nord du royaume de Siam, et au sud de la Chine de l'ouest. La tribu, c'est-à-dire les ancêtres de Moung Phoset, vivait à l'état sauvage au milieu des forêts de la dite principauté, se nourrissant de farine et de fruits, fabriquant ses cabanes sur les arbres, cherchant toujours à éviter ceux qui n'étaient pas chevelus, ainsi que l'on évite les animaux féroces. Les envoyés du prince de Lao, dès qu'ils furent admis à la cour de Birmanie, depuis quatre générations, sont des hommes tout à fait civilisés et intelligents, civilisation et intelligence modifiées et développées par la protection et l'appui tout spécial des souverains de la Birmanie, qui ont eu le soin de faire entre-croiser à propos la race, entre les pages de la cour et des femmes birmanes. D'après la tradition d'un siècle et les renseignements puisés à des sources véridiques et actuelles, chaque génération issue de ce croisement étrange a produit sept enfants, et, chose accidentelle ou fixée dans la race, des sept enfants, quatre sortaient parfaitement commes les Birmans, et trois toujours chevelus, parmi lesquels *deux* enfants *mâles* et *une femelle*. La génération actuelle, celle que nous avons sous les yeux, était composée de trois enfants : *Moung Phoset*, son frère mort à Mandalay des suites d'une chute de cheval, et leur sœur *Mamè* (voir la photographie) morte dernièrement pendant le voyage en Amérique.

Dans le livre de Crawford se trouve un fac-simile de la photographie de l'oncle de Moung Phoset, le nommé *Chonet-Moung*, qu'il avait vu quand la capitale était Ava, sous le règne de *Bodòò*. Le colonel Yule, dans son récit d'*Ammarapura*, qui était alors la capitale de *Mendon Men*, le père de *Thibao*, dit avoir vu la mère de *Moung Phoset*, la dame *Mahphaon*, qui vient de mourir récemment en Angleterre. Yule a observé aussi *Moung Phoset* à l'âge de quatorze mois.

Ces faits prouveraient, d'une certaine manière, que la descendance spéciale à la race n'est pas seulement du père, mais aussi du côté maternel.

Mais, messieurs, jusqu'à présent vous n'avez pu considérer cette étrange variété de race que par son caractère important et extérieur, la chevelure faciale. Un autre phénomène est propre à cette race et la rend particulièrement étrange. Cette particularité essentielle qui répond pourtant aux données physiologiques de la science, est l'absence complète des *molaires* dans l'appareil dentaire. Cette absence congénitale des dents molaires se lie étroitement au grand développement du système chevelu.

L'épiderme en effet doit être regardé comme un tissu presque excrémentiel ; les résidus de la nutrition rejettés à la surface du corps y sont utilisés et se transforment pour ainsi dire en une enveloppe protectrice

de l'économie organique. L'épiderme avec les poils, les cheveux, les ongles, se régénère, se reproduit en quelque sorte avec une facilité remarquable. Les poils et les cornes des quadrupèdes, les plumes des oiseaux, les pinces des écrevisses et de plusieurs mollusques, la carapace des tortues, l'étui solide de plusieurs insectes, ont aussi cette propriété toujours en exercice comme l'épiderme, parce que l'excrétion des sucs albuminoïdes et calcaires n'est jamais interrompue. Mais, quand le développement de l'épiderme est plus actif dans ses manifestations de poils ou de cheveux, il arrive ce que l'on peut constater chez certains animaux, un défaut ou absence de développement dans le système dentaire.

Le travail de dépôt de la matière excrémentielle est ainsi compensé par le surplus d'activité des appendices épidermoïdaux. Mayer et Kaathoven les premiers ont adopté ces vues sur le rapport qui existe entre les dents et le système cutané corné, vues que Boun, Wather et Lavagna, ont adoptées complètement. (1)

Les *poils*, dit Burdach, ont aussi un rapport de formation avec les *dents*, parce qu'ils se forment dans des follicules spéciaux, quoique la substance dentaire se rapproche de celle des ongles. La texture et le germe du poil, *pulpa crinis*, ajoutent Hensinger, et Becher, repose, ainsi que les germes dentaires, sur le fond du follicule.

Ces observations ont été mises à profit par Darwin qui admet une connextion constante entre le développement anormal des cheveux, en moins ou en plus, avec le développement des dents. Il observe sous ce rapport que ce phénoméne ne peut pas être seulement accidentel, on le voit dans les deux ordres de mammifères, qui offrent une anomalie dans le derme, anomalie qui se répète également dans le système dentaire (ex. : la baleine, et les *edentata*, les *armadilloes*, etc.).

Donc d'aprés les idées de Darwin, la particularité remarquable de cette famille de Moung Phoset ne dérive pas d'une première influence ou d'une anomalie spéciale qui a contribué à produire le phénoméne, mais elle est due à un rapprochement embryonnaire de race d'après les lois physiques naturelles.

Le développement des diverses formations et excrétions qui se rapportent à la peau, suit pas à pas celui du même organe cutané. Les poils comme les plumes se montrent plus développés ordinairement chez les mâles, ainsi que les cheveux chez les femmes. La barbe de l'homme qui croît à l'époque de la puberté, manque chez les génandres, chez les eunuques, et pousse au contraire chez la virago. C'est donc avec raison que la barbe a toujours été l'orgueil et l'honneur de l'homme et regardée comme chose sacrée. Moïse avait défendu à son peuple de se raser; chez

(1) Voir Mekel, v. 2. p. 513.

les Indiens, couper la barbe à quelqu'un était la punition de graves crimes et délits ; chez les Germains, un irréparable affront. Le Romain sacrifiait ordinairement sa première barbe à Jupiter Capitolin. Les Osmanlins jurent sur leur barbe.

Mais par contre la peau veloutée de l'homme est cependant un reste de la grande quantité de poils développés, ou *pilosité* générale commune aux animaux, tandis que la peau de la femme, en dehors du grand développement des cheveux, n'offrant pas comme celle de l'homme de prédisposition à la pilosité, se rapproche mieux et se trouve plus spécialement ornée et embellie du caractère de l'humanité.

Enfin, pour terminer, j'ajouterai que la tribu ou famille de Moung Phoset qui, par le fait de ses quatre générations successives, peut constituer au point de vue anthropologique une *variété de race*, appartiendrait ethnographiquement à la race mongole, tandis que, par son crâne dolicocéphale, par la couleur des poils et de la chevelure châtains ou blond foncé, elle se rapproche au contraire de la race caucasique. C'est ainsi que des différences formelles dans la couleur de la peau et celle de la chevelure se montrent, de temps à autre, dans certains individus des différents types qui constituent les races humaines, différences dont l'anthropologie recherche encore les origines et les variétés (1).

Les investigations qui ont été faites à ce sujet et les inductions scientifiques qui en ont été tirées, me permettent de conclure que le spécimen que nous offre Moung Phoset n'est pas une anomalie, une curiosité exceptionnelle de la nature, en une seule et possible manifestation, mais bien un type de variété de race, une confirmation d'atavisme.

La conférence, qui est fort applaudie, est suivie d'une discussion à laquelle prennent part S. E. Fakry pacha, Ministre de la Justice, S. E. Ismaïl pacha El Felaki, M. Timmermann, administrateur des Chemins de fer, M. Gibson, vice-président et M. le comte Zaluski, commissaire à la Caisse de la Dette publique.

M. Gibson raconte qu'il a entendu parler dans ses nombreux voyages en Birmanie, d'une étrange tribu d'hommes à la figure chevelue, mais qu'il n'en a jamais vu aucun membre. On lui a

(1) Le Dr Pruner bey dans les intéressantes communications faises à la *Société d'anthropologie* de Paris SUR LA CHEVELURE des différents peuples, par ses nouvelles et précieuses recherches hystologiques, nous révèle, aves ses coupes micrographiques, les différences saillantes des diverses races d'homme.



dit que ces êtres extraordinaires vivent au fond des bois et se nourrissent de racines farineuses.

M. le comte Zaluski dit que l'existence de populations couvertes de poils est admise aussi au Japon où les Aïnos seraient, au dire des Japonais, rien moins que le produit des amours de belles Japonaises avec des ours.

La séance est levée à 5 heures.

M. le Major Tarsillo Barberis, dans son récent ouvrage sur la Birmanie, *Cinque anni in Birmania* (Milan, Vallardi), écrit ce qui suit, page 80 :

Dans certains pays du Laos, on rencontre quelques individus poilus, et une famille de ces gens se trouvait encore (au temps de l'invasion anglaise) à Mandalay. Cette famille était composée de la mère et du fils. Ces individus avaient tout le corps couvert de longs poils, ainsi que la figure, sur laquelle on voyait, au milieu des poils touffus, briller des yeux très beaux. Ces pauvres gens ressemblaient à des singes, et les Birmans les appelaient Lao-Miau (hommes singes).

Cette famille provenait du Laos méridional, tributaire du Siam, et avait été envoyée en cadeau par le roi de ce pays à celui des Birmans, qui la tenait en esclavage, mais bien traitée ; il ne l'aurait jamais cédée à personne à aucun prix, ne voulant pas qu'une pareille rareté sortît de son royaume.

A la chute du roi Tibù, le gouvernement anglais ayant aboli l'esclavage, cette famille se trouva libre, mais indigente ; elle accepta alors les propositions d'un *impresario* pour entreprendre un tour du monde.

N.D.L.R.

Séance du 29 mars 1889.

Présidence de S. E. ABBATE PACHA, *vice-président.*

ORDRE DU JOUR :

1° *Proposition de candidats* ;
2° *Communications du bureau* : *le Congrès de Paris et son questionnaire* ;
3° *Rapport sur les progrès de la géographie en 1888*, par S. E. ABBATE PACHA.

La réunion, qui est ouverte avec les formalités habituelles, a lieu dans la salle d'audience du Tribunal mixte, gracieusement concédée.

M. le Dr SANDWITH est nommé Membre ordinaire.

S. E. Abbate pacha donne communication d'un décret du 22 mars, par lequel S. A. le Khédive vient de nommer S. A. ABBAS BEY, prince héritier, président effectif de la Société. Cette marque de haute faveur dont Son Altesse a bien voulu honorer la Société, doit, dit-il, être considérée comme une preuve de l'intérêt que Son Altesse porte à nos travaux et un encouragement à suivre la voie dans laquelle nous sommes engagés.

S. E. Abbate pacha donne lecture d'une lettre conçue dans les termes les plus bienveillants, par laquelle S. A. le Khédive, en le remerciant d'avoir pendant trois ans géré l'intérimat de la présidence, le prie de continuer ses fonctions, pendant l'absence du président effectif.

Le secrétaire général propose la nomination d'une délégation chargée de porter à Son Altesse les remercîments de la Société, à l'occasion de la nomination du prince héritier à sa présidence.

Approuvé.

Le secrétaire général donne communication de la correspondance et des dons reçus. Il donne ensuite des informations sur le *IVe Congrès international de géographie* qui aura lieu à Paris au mois d'août, ainsi que sur les conditions d'admission, et présente le *Questionnaire* dresssé par le comité organisateur. Les membres qui désireraient de plus amples informations, sont priés de s'adresser au secrétariat de la Société. L'assemblée, après délibération, approuve l'envoi d'une circulaire à tous ses membres à ce sujet.

Le secrétaire général annonce que le Rapport sur les progrès de la géographie en Egypte depuis 1800, est en voie d'achèvement, et que S. E. Riaz pacha a bien voulu donner les ordres pour que les diverses administrations de l'Etat donnent des réponses à un questionnaire dressé *ad hoc*.

M. Cope Whitehouse présente sa carte définitive du Wadi Raïan et résume les travaux topographiques faits dans cette partie de l'Egypte sous son impulsion. Il exprime l'espoir que le projet, qui lui a coûté tant d'études et de recherches, et qui sera évidemment un bienfait pour l'Egypte, sera réalisé le plus tôt possible.

S. E. Abbate pacha, remerciant M. Cope Whitehouse, dit que, quelle que soit la destinée de son projet, il aura toujours l'honneur d'avoir largement contribué par ses recherches et par ses travaux à l'étude de la topographie égyptienne.

S. E. Abbate pacha donne lecture de son rapport sur les progrès de la géographie en 1888. Il rend tout d'abord hommage à la mémoire des hommes éminents, géographes et voyageurs, que l'année écoulée a vu disparaître : le général Perrier, le géologue Hayden, les voyageurs Palgrave, Prijevalsky et Jacques Brazza, et donne quelques détails sur leurs œuvres. L'orateur parle ensuite de la neutralisation du Canal de Suez établie par la Convention signée à Constantinople, le 29 octobre. « J'espère, ajoute-

t-il, que la proposition de neutralisation quarantenaire du Canal, que j'ai soumise aux puissances et à l'opinion publique en 1887, sera un jour adoptée. »

S. E. Abbate pacha parle ensuite de la constitution définitive de la *Royal Niger Company*, de l'organisation de l'Etat indépendant du Congo, des études du chemin de fer du Zambèze et de l'ouverture de celui qui relie Batna à Biskra (Algérie).

Passant aux voyages, l'orateur traite tour à tour les différents sujets qui suivent :

En ce qui concerne l'Afrique :

Excursion du lieutenant Caron à Timbouctou et constatations géographiques faites dans cette circonstance.

Solution du problème de l'Ouelle, qui, par le voyage de M. Van Gèle, a été identifié avec le Makoua et l'Oubandji, ce qui a eu pour conséquence d'élargir les limites de l'Etat du Congo.

Voyage de M. Traversi dans le pays Gallas.

Mort du major Bartelott et inquiétudes que fait concevoir le défaut de nouvelles de Stanley.

En Asie :

MM. Boulanger, Lidsky et Vikolsky continuent leurs reconnaissances en Sibérie, à Boukara, sur le lac Balkac.

Les anglais étudient les races inconnues du Thibet.

Fournereau découvre les traces des Khmers, le peuple puissant qui a laissé tant de documents de sa grandeur.

M. Rosset, le voyageur anglais, qui nous a donné une conférence sur les iles Maldives, se propose de nouvelles excursions dans l'intérieur du Cambodge et du royaume de Siam.

Sémenow a traversé le Turkestan et le *Steppe de la Faim*.

Enfin M. le Dr Schweinfurth parcourt les montagnes du Yémen.

L'orateur signale l'importance exceptionnelle du chemin de fer Transcaspien, inauguré au mois de mai, qui de Batoum aboutit à Samar-Kand et dont la réussite est due à l'énergie et à

la persévérance du général Annenkoff. La Chine et la Perse ont vu également, pour la première fois, des lignes de chemin de fer sillonner leurs territoires.

En Amérique :

Voyages de Von-Steiner, du Dr Clasler, de M. de Bretes, du capitaine Del Castiglio, de M. Frank Vincent, membre correspondant de notre Société dans l'Amérique Centrale.

En Océanie :

Etudes du Dr Treub sur la réapparition de la végétation dans l'île Krakatoa.

Régions polaires :

Traversée du Groënland par le Dr Nannsen.

Ce rapport est écouté avec le plus vif intérêt par l'assemblée qui applaudit chaleureusement.

Le président annonce que M. Timmermann, membre de la Commission centrale, va abandonner l'Egypte, et rappelant les services qu'il a rendus à la Société, il propose qu'une délégation de l'assemblée se rende à la gare pour lui souhaiter un heureux voyage.

Cette proposition est acceptée.

La séance est levée à 5 heures.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 AVRIL 1889

EXPOSITION DE M. BORELLI. — VISITE DE S. A. LE KHÉDIVE

ORDRE DU JOUR :

Elections :
1° *De deux vice-présidents* ;
2° *De deux secrétaires-adjoints* ;
3° *De onze membres de la Commission centrale.*

M. J. Borelli ayant bien voulu consentir à exposer devant la Société la riche collection ethnographique qu'il a rapportée de ses voyages, la Commission centrale a demandé la permission de pouvoir disposer les objets dans une des salles du théâtre de l'Opéra, et d'y tenir en même temps son assemblée générale.

L'exposition disposée par M. Borelli lui-même dans le fumoir présente un aspect vraiment superbe et provoque l'admiration des visiteurs.

Tous les murs sont couverts d'étoffes du Djemma et du Kaffa. Le fin travail, la délicatesse du tissu, la richesse des couleurs et des dessins de ces étoffes sont une véritable surprise pour tout le monde. Il semble en effet impossible d'établir une corrélation entre le goût artistique et le fini d'exécution de ces étoffes et les types sauvages des peuples qui les ont produites, types pris sur place par M. Borelli et que l'on peut voir dans le riche album photographique qu'il a également exposé.

Au dessous des étoffes sont étalés des panneaux portant les bijoux travaillés par diverses tribus Gallas. Ce travail patient du filigrane, dénote un sens artistique très élevé; on est surtout confondu à la vue des bonnets et des ceintures en verroterie

vénitienne, que l'on pourrait comparer à une mosaïque. A côté de ces objets sont exposées les armes : flèches, lances, poignards, sabres quadrangulaires, haches, boucliers ; puis les harnais pour chevaux et mulets, des peaux tannées, des objets en bois, des chaises, de la vaisselle, une variété considérable de porte-tête. On remarque au milieu de la salle une petite collection de crânes Oborrah, Kullo, Zinzèro et Itioù, les premiers qu'on ait apportés en Europe.

A trois heures de l'après-midi, S. A. le Khédive, accompagné de LL. EE. Chauky pacha, et Youssef pacha Chouhdy, et reçu par S. E. Abbate pacha et MM. Ornstein et Bonola bey, daigne honorer l'exposition de Sa présence.

M. Borelli a l'honneur d'indiquer à Son Altesse les objets les plus curieux de sa collection et de Lui donner des détails sur les nombreuses photographies qu'il a rapportées de ses voyages.

La visite de Son Altesse dure environ une heure. Le Souverain, avant de Se retirer, daigne exprimer à M. Borelli la grande satisfaction et le plaisir que Lui a fait éprouver la vue de sa magnifique collection.

A quatre heures et demie, S. E. Abbate pacha ouvre la séance en invitant les personnes présentes à visiter l'exposition de M. Borelli. Parmi ces personnes on remarque : M. Martin, le voyageur français célèbre par ses explorations au centre de l'Asie ; le comte Teleki et le capitaine Höhnel de retour de leur grande exploration, au cours de laquelle ils on découvert le lac Baso Naroc ; plusieurs consuls généraux et fonctionnaires supérieurs de l'Etat, des étrangers de distinction de passage au Caire, et un grand nombre de dames.

La séance est ensuite reprise et lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente qui est approuvé.

S. E. Abbate pacha présente à l'assemblée M. Martin, qui est de passage au Caire pour se rendre de nouveau dans l'Extrême-

Orient, et lui souhaite, au nom de la Société, la meilleure réussite dans son entreprise.

M. H. Lusena propose de nommer par acclamation M. Martin *membre correspondant.*

La proposition est acceptée au milieu d'applaudissements réitérés.

M. Martin remercie le président et la Société de l'acceuil flatteur qui lui est fait et de la distinction dont il vient d'être l'objet. Il regrette de ne pouvoir s'arrêter au Caire et donner une conférence sur ses voyages, qui lui ont valu la grande médaille d'or de la Société de Paris, et il conclut en disant qu'il est heureux de voir, dans cette ville d'Orient, tant de personnes de distinction réunies autour du drapeau géographique.

Des applaudissements chaleureux accueillent les paroles du voyageur.

M. Gaillardot bey présente un ouvrage en arabe intitulé *Récits et fables populaires*, dont une dame indigène, Mme SAHEK BEY qui en est l'auteur, fait hommage à la Société.

Le président charge M. Gaillardot de remercier la dame Sahek bey de cette offre, et invite le secrétaire à lui adresser, en arabe, une lettre spéciale de remerciements.

Le président annonce qu'on va procéder aux élections, et invite les personnes qui ne font pas partie de la Société à se retirer ; il informe ensuite les sociétaires restés présents, que, par suite de la nomination à la présidence de S. A. Abbas bey, la Commission centrale a jugé nécessaire de passer aux élections générales, d'autant plus que les pouvoirs de la commission actuelle ont été prolongés au-delà du terme fixé par les Statuts. Le président et le secrétaire général étant nommés, d'après les statuts, par S. A. le Khédive, il y a lieu d'élire deux vice-présidents, deux secrétaires-adjoints et les membres de la Commission centrale, dont le nombre a été réduit à onze.

Le secrétaire général donne lecture des articles des statuts et du règlement qui ont rapport aux élections et, en distribuant les bulletins de vote, il donne quelques détails sur la façon de voter.

MM. Tito Figari et Piot sont nommés scrutateurs.

A six heures, le résultat du vote est connu.

Sont élus :

Vice-présidents ;

ABBATE PACHA et M. GIBSON.

Secrétaires adjoints :

D[r] VOLLERS et GAILLARDOT BEY.

Membres de la Commission centrale :

ANDRÉ BIRCHER, Négociant.
O. BORELLI BEY, Avocat.
CHEFFIK BEY MANSOUR, Substitut du Procureur général.
LE CHEVALIER, Comm. français à la Caisse de la Dette publique.
FAKHRY PACHA, Ministre de la Justice.
T. FIGARI, Avocat.
ISMAÏL PACHA, (el Felaki), Directeur de l'Observatoire.
LARMÉE PACHA, Directeur de l'Ecole Militaire.
MASON BEY, Ancien Directeur du Cadastre.
MESSEDAGLIA BEY, Colonel de l'armée égyptienne.
M. MOKTAR PACHA, Général de brigade.

M. le président proclame le résultat du vote et la séance est levée.

BANQUET TELEKI - BORELLI

(13 AVRIL 1889)

La Commission centrale de la Société ayant délibéré d'offrir un banquet d'honneur à M. le comte Samuel Teleki et au capitaine Hœhnel arrivés au Caire le 4 avril, de retour de leur grand voyage de découverte au lac Baso-Narok, ainsi qu'à M. Jules Borelli, membre honoraire de la Société, le banquet fut fixé au 13 avril, à 9 heures du soir, à l'hôtel Shepheard.

La vaste cour de l'hôtel transformée pour la circonstance en jardin, était brillamment éclairée à la vénitienne ; une magnifique tente arabe tout enguirlandée de fleurs et illuminée par de grands lustres de Venise en occupait le centre. Une musique militaire gracieusement accordée par S. A. le Khédive joignait son charme à l'éclat de la fête.

Les convives au nombre de cinquante prirent place, sous la tente, à une table richement décorée et disposée en fer à cheval. La place d'honneur était occupée par S. E. Riaz pacha ; M. Hœhnel retenu au lit par une indisposition n'a pu prendre part au banquet. M. Martin, le célèbre voyageur asiatique, faisait partie des invités.

Le président du Conseil avait à sa droite : M. le comte Teleki, M. le commandeur de Martino, M. le comte d'Aubigny et S. E. Abbate pacha ; à sa gauche : M. Jules Borelli, M. de Rosty et S. E. Blum pacha.

A la table de droite avaient pris place : MM. Le Chevalier, Richtofen, Dr Reiss, Macchiavelli, Neumann, Larmée pacha, de Martino pacha, Tonino pacha, O. Borelli bey, Mahmoud bey Riaz, Hussein bey Wazif, Valle, Messedaglia bey, Ismalun bey, Lusena, Battigelli et Bonola bey.

A la table de gauche : MM. Zaluski, de Lalande, Martin, l'explorateur de l'Asie centrale, de Rouville, Ornstein, A. M. Pietri, Prunières, Borelli, Ismaïl pacha Falaki, Della Sala pacha, Koch, colonel Thurneissen bey, Koch, Dr Dacorogna bey, Heller, Dr Heymann, Fournier, Barrière bey, Rostovitz bey, Piot, de La Fite, colonel C. de Mœkeln bey.

Vers la fin du repas, S. E. le Dr Abbate pacha s'est levé et a prononcé le discours suivant :

MESSIEURS,

Aux illustres voyageurs, le comte Teleki, le capitaine Hœnel, M. Jules Borelli, ces vaillants et hardis pionniers de la civilisation dans des régions non encore explorées, la Société khédiviale de Géographie présente l'hommage de sa reconnaissance.

Les Sociétés de géographie forment le trait d'union de toutes les nationalités, le véritable nœud de la fraternité des peuples. Par elles, nous connaissons le « Cosmos » ; par elles nous devenons cosmopolites.

Notre Société, située comme un pont entre l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Océanie est presque la plus heureuse de toutes les sociétés sœurs ; nous sommes visités, soit à l'aller, soit au retour de leurs grands voyages dans ces continents, par les plus intrépides et les plus savants explorateurs de l'Europe et de l'Amérique : Speck, Grant, Baker, Burton, Miani, Piaggia, Schweinfurth Gordon, d'Abbadie, Cecchi, Borghese, S. Rohlfs, Wissmann, Lentz, Junker, Nichtigall, Palgrave, Nordenskiöld, Stanley, Rosset, Martin, Mason et autres ; tous ces vaillants champions nous ont visités et quelques-uns d'entr'eux se trouvent ce soir au milieu de nous.

C'est au bonheur de la situation exceptionnellement heureuse dans laquelle nous nous trouvons placés, que nous devons d'être favorisés de la primeur, pour ainsi dire, de leurs intéressantes découvertes, de leurs exploits.

C'est avec raison que l'ex-Khédive fonda, en 1875, notre Société. C'est avec raison que le Gouvernement égyptien nous appuie de toute sa bienveillance. S. A. le Khédive, Mohammed Thewfik, s'intéresse tant à notre Société qu'Il a daigné nommer son fils, le prince héritier Abbas bey, président de la Société khédiviale de géographie

C'est en son nom, messieurs, que je vous invite à porter un toast à la santé de nos illustres invités.

Ce discours, prononcé d'une voix chaude et convaincue, a été couvert d'applaudissements.

Quelques instants après, M. Jules Borelli s'est levé à son tour, et a pris la parole en ces termes :

MESSIEURS,

Je suis profondément touché de l'honneur qui m'est fait par la Société khédiviale de Géographie, par S.E. Riaz pacha, par les représentants de mon pays et par les personnes si distinguées réunies à ce banquet.

En m'associant au comte Teleki et au lieutenant de Hœnel, les illustres explorateurs Austro-Hongrois qui viennent de découvrir un nouveau lac qui, en étendue, égale les plus grands du centre africain, vous avez doublé le prix du témoignage de sympathie que vous me portez.

Associer nos noms, c'est associer nos travaux qui se corroborent et se complètent. Dans la lacune géographique qui vient d'être comblée, la plus grande part leur appartient.

Permettez-moi de rappeler devant vous, pour lui rendre l'hommage qui lui est dû, le nom d'Antoine d'Abadie qui, il y a quarante années, a fait connaître au monde géographique l'existence du fleuve Omo.

Permettez-moi aussi, messieurs, d'envoyer d'ici un salut aux deux courageux voyageurs italiens, le comte Antonelli et le docteur Traversi que vous connaissez bien et que j'ai laissés dans l'intérieur.

Avant de rentrer dans mon pays, j'ai reçu un accueil que je n'oublierai jamais ; les encouragements que Son Altesse le Khédive a bien voulu me donner m'ont profondément touché ; mais je ne puis ne pas voir qu'ils passent par moi, pour arriver à la science même, au progrès de la science géographique, c'est-à-dire à la Société khédiviale, qui en est l'expression si haute et si autorisée en Egypte.

Quel gage plus précieux, plus délicat et plus touchant de la sollicitude de Son Altesse, que le choix de votre Président d'honneur, Son Altesse le Prince héritier ?

Avec des appuis si éclairés et si puissants, Votre Société est assurée d'être ce qu'elle a été dans le passé : un modèle pour tous, et surtout le point naturel de rencontre de tous les explorateurs africains.

Encore une fois messieurs, merci ; et buvez avec moi à la prospérité et au développement de la Société khédiviale de Géographie, à la santé de notre cher président, Abbate pacha, à l'avenir heureux et prospère de nos illustres protecteurs.

M. J. Borelli a à peine achevé de parler, que les convives lui témoignent, par leurs applaudissements, combien les sentiments si nobles et si élevés qu'il vient d'exprimer sont partagés par tous.

M. le comte Teleki se lève à son tour. En quelques paroles chaleureuses, l'éminent voyageur remercie la Société de géographie de l'accueil qu'il a reçu.

Il dit, en termes très heureux, que la réception qui lui est faite lui fait oublier les périls qu'il a courus et les fatigues qu'il a supportées; et c'est au milieu de chaudes marques d'approbation que le comte Teleki porte un toast à S. A. le Khédive et aux membres de la Société de géographie.

Enfin, S. E. Riaz pacha prend la parole et, dans une improvisation que nous essayons de reproduire, propose le toast suivant :

Vous savez tous, messieurs, ce qu'il faut de courage, de force physique, d'intelligence et d'abnégation, pour entreprendre des explorations dans le centre de l'Afrique, en raison surtout des risques et des dangers que l'on y court. Il faut une énergie, un tempérament spécial.

Ces qualités qui distinguent les voyageurs célèbres, nous les retrouvons toutes dans le comte Teleki et Jules Borelli, qui, pour servir la science et l'humanité, au mépris de toutes les difficultés et de tous les périls, ont entrepris ces voyages qui vous ont été racontés ailleurs.

En conséquence, et comme témoignage de notre admiration, je viens proposer, certain que vous vous y associerez de tout cœur, un toast à ces vaillants pionniers de la science et de la civilisation, que j'ai l'honneur d'avoir à mes côtés.

Au comte Teleki ! à Jules Borelli !

Cette improvisation est vivement applaudie.

Enfin M. le colonel Mœcklen propose un toast à la santé de S. A. le Khédive, au milieu des applaudissements et tandis que la musique joue les premières notes de l'hymne khédivial.

Après le repas les convives passent dans la salle à fumer, où la conversation animée et brillante dure jusqu'à minuit.

Séance du 24 mai

Présidence de S. E. ABBATE PACHA, *Vice-président.*

ORDRE DU JOUR :

VOLLERS : *Les résultats scientifiques du dernier voyage du Dr Junker.*
GAILLARDOT BEY : *La colonisation rurale russe au centre de l'Asie, d'après Wichnegorski.*
ABBATE PACHA : *Un Sanitarium à El Chellâl.*
Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : *Nouvelles géographiques.*

La séance est ouverte à 4 heures et demie dans la salle d'audience du Tribunal mixte.

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est approuvé, le secrétaire général donne des informations sur les dons reçus, parmi lesquels figurent : *La Tripolitania* de M. le professeur Borsari, de Naples. — Les *Publications statistiques* du gouvernement de la République Argentine. — Les dernières *Feuilles* de la grande *Carte d'Afrique*, à 1 : 2,000,000, édition planimétrique.

Le secrétaire général donne lecture des lettres de plusieurs Sociétés et institutions scientifiques de l'étranger, félicitant la Société de la nomination de son nouveau président, S.A. Abbas bey.

Voici la lettre adressée à ce sujet, par la Société de géographie de Paris, à S. E. Abbate pacha, premier vice-président de la Société.

Paris, 10 mai 1889.

MONSIEUR LE VICE-PRÉSIDENT,

La Société de géographie nous charge de vous remercier de lui avoir notifié la nomination de S. A. Abbas bey, prince héritier d'Egypte, comme président de la Société khédiviale de géographie. Sous la haute direction de Son Altesse et avec le concours éclairé du premier vice-président, la Société khédiviale de géographie ne saurait manquer de rendre, comme par le passé, d'éminents services à la science.

Notre Société de géographie saisit avec empressement cette occasion de témoigner de nouveau à la Société khédiviale toute sa cordiale satisfaction.

Veuillez agréer, etc.

Le Président de la Commission centrale,
MILNE EDWARDS, membre de l'Institut.

Le Secrétaire général,
MAUNOIR.

M. Bonola bey annonce ensuite que le comité organisateur du Congrès géographique international de Paris a proposé S. A. Abbas bey comme un des présidents d'honneur du Congrès, et qu'une lettre a été adressée par M. de Lesseps, président de la Société de Paris à S. A. le Khédive, lui demandant de vouloir bien autoriser le prince héritier à accepter cette nomination.

Les autres présidents d'honneur nommés sont : S. M. l'empereur du Brésil; LL. MM. les rois de Belgique, du Portugal, de Roumanie ; le Grand-Duc Constantin de Russie et le prince royal de Danemark.

Cette démarche —ajoute M. Bonola— constitue un témoignage éloquent du sympathique accueil qu'a reçu dans le monde savant la nomination de S. A. Abbas bey à la présidence de notre Société, et de l'espoir que les études géographiques reprendront en Egypte l'importance que les anciens leur attribuaient.

S. E. Abbate pacha informe l'assemblée que la Commission centrale, en raison des grands services rendus à la science par M. le comte Teleki et M. le capitaine Hœhnel, par leurs récents

voyages et découvertes dans le nord du lac Baringo, a délibéré de les proposer comme MEMBRES HONORAIRES.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

S. E. Abbate pacha propose encore, au nom de la Commission centrale, la nomination de M[me] Anna Neumann, femme de M. le chevalier Neumann, consul d'Autriche au Caire, comme MEMBRE CORRESPONDANT.

Cet hommage—dit Abbate pacha—rendu à l'esprit et au talent d'une dame étrangère qui a voulu faire connaître l'Egypte à ses compatriotes sous un jour si sympathique, n'est pas seulement un acte de politesse chevaleresque, mais aussi un acte de devoir et de justice.

La proposition est approuvée.

Le secrétaire général informe l'assemblée que plusieurs administrations ont répondu au questionnaire dressé pour le *Rapport historique* : S. E. Morice pacha a envoyé un remarquable travail sur les ports et phares de l'Egypte ; le Tanzim, le tableau des cartes et plans publiés ; l'Imprimerie nationale la liste des ouvrages de géographie publiés en arabe, etc., etc.

Le D[r] Wollers, directeur de la bibliothèque de Darb-el-Gamamiz, donne lecture d'un résumé des résultats scientifiques du dernier voyage du D[r] Junker dans l'Afrique Centrale, puisé dans la récente publication de l'Institut géographique Perthes de Gotha ; *Wissens chaftliche Ergebnisse von D[r] W. Junker's Reisen in Central Afrika I.* Cette première partie regarde l'hydrographie, l'orographie et l'ethnographie des régions visitées par l'illustre voyageur.

La ligne de partage des eaux entre le Nil et les tributaires du Congo n'est pas marquée par de hautes arêtes et des sommets, mais elle consiste principalement en un terrain plus ou moins accidenté et onduleux. En sortant du coin nord-ouest du lac Albert-Nianza, elle suit la direction nord jusqu'au 3° L. N., puis elle prend la direction nord-ouest

en s'inclinant vers l'ouest sur une étendue de deux degrés et reprend enfin la direction nord-ouest. Vers le milieu de cette ligne, les affluents du Bahr-el-Ghazal, et du M' Bomo, tributaire de l'Ouelle, se rapprochent beaucoup entre eux. La longueur de cette ligne de partage des eaux est à peu près de 1200 kilomètres; sa hauteur varie entre 700 et 1400 mètres.

Le cours de l'Ouelle, qu'on appelle Kybali à son origine, puis Ouellé, Mackoua, Oubangi, est d'environ 2100 kilomètres; sa pente, pour la partie orientale explorée par Yunker, est de 760 mètres sur une longueur de 1025 mètres, et cette partie est navigable et accessible aux bateaux à vapeur, même pendant l'étiage.

Comme caractères orographiques, le pays présente des ondulations de terrain assez variées en longueur et hauteur, rarement des pics d'une certaine importance. Le mont Ghaza, sur la route de Dem Békir à N'Dorouma, ne dépasse pas 800 mètres; l'Ouando, vers l'embouchure du Gadda, 750 mètres; le mont Lingona, sur la route de Semyo, 930. L'élévation générale du pays est de 500 à 800 mètres. Les montagnes de Georges découvertes par M. Potagos se réduisent à deux pics assez petits, le Némbée et le Gouaï. Le sol en général est couvert de forêts et de cultures. Près d'Ali-Kobbo se trouvent des bois de haute futaie et des taillis presque impénétrables, et, plus à l'ouest, on trouve des plaines couvertes de palmiers de l'espèce *deleb.* Près de Bomo-Candi, la région est couverte de hautes herbes, qui cachent un sol marécageux. Les hommes et les animaux qui s'aventurent dans ces prairies trompeuses, s'enfoncent bientôt dans ce sol mouvant et n'échappent que difficilement à la mort. Les nègres profitent de cette particularité pour rabattre sur ces terrains les buffles, antilopes, éléphants et autre gibier dont ils veulent opérer la capture.

Passons à l'*ethnographie* des pays traversés par M. Junker. Il constate d'abord la véracité des faits observés déjà par d'autres voyageurs, savoir: le peu de constance des limites politiques ou ethnographiques parmi les tribus sauvages de l'Afrique Centrale, et le mélange des peuplades entre elles, par suite de ces changements perpétuels. Chaque peuplade se compose, en général, de deux éléments: la tribu souveraine et conquérante et la tribu asservie, reste de la population plus ancienne du pays. Par exemple, Sémyo, le chef d'une partie des Niams-Niams, a dit lui-même que parmi ses sujets on trouverait à peine cent hommes Niams-Niams d'origine pure, tandis qu'il règne sur des milliers de sujets mixtes des tribus des A-Kahlé, des Biri et des A-Barambo. La tribu que je viens de nommer, les *Niams-Niams* ou *A-Sandéh*, est la plus répandue au nord de l'Ouellé. M. Junker a estimé la superficie de son territoire à 100,000 kilomètres carrés, avec une population de 500,000 âmes. En s'informant des traditions

historiques, M. Junker a constaté que les Niams-Niams étaient domiciliés, il y a plusieurs générations, à l'ouest, et qu'à cette même époque, les A-Barambo occupaient leur territoire actuel. Le nom traditionnel de leur roi était Gourra. Des discordes, causées par des questions de succession, ont amené plusieurs prétendants à quitter leur pays natal pour sauvegarder leur indépendance. Voici les noms des princes actuels qui jouissent d'une certaine renommée :

M'Bio, établi entre le Youbbo et le Ssoueh. Après la défaite que les troupes égyptiennes lui ont fait essayer, la tribu des Mabouggourou s'est établie dans quelques parties de son pays.

Ouando.

N'Guerria.

Malingdé, auquel ses fils ont fait la guerre lors du voyage de M. Junker.

N'Dorouma, qui s'est soumis, en 1879, au gouvernement du Bahr-el-Ghazal, après plusieurs guerres contre les traitants arabes.

Sémgo.

Sassa.

Le pays des *Bandjia* s'étend à l'ouest de celui des Niams-Niams. Le nord et l'est de leur territoire est bien peuplé, tandis que dans l'ouest et le sud on trouve beaucoup de contrées incultes. Les négociants arabes Rafa'i et Ali Kobbo avaient gagné beaucoup d'influence parmi eux. La langue et les mœurs des Bandjia, prouvent suffisamment leur parenté avec les Niams-Niams.

A l'ouest, on trouve les *N'Sakkara*, qu'on a appelés jusqu'à présent *Abou Dinga*. Leur prince le plus puissant s'appelle *Bongousso*

Parmi les peuples qui s'étendent au nord, je citerai les *Banda* souvent visités par les marchands d'esclaves du Dâr-For; les *Kredj*, les *A-Ngaddou* et les *Biri*, chez lesquels on trouve des palafittes.

Au sud de l'Ouellé se trouvent les *A-Bassango*, les *Mounsamba*, les *A-Moubensa*, les *A-Baboua* et les *A-Madi*, qui n'ont aucune relation avec les Madi de la vallée du Nil.

Au sud-est de l'Ouellé, beaucoup de changements se sont effectués, même pendant le voyage bien connu de M. Schweinfurth. La tribu la plus puissante, il y a vingt années, les *Mangbattou*, s'était déjà éparpillée lors du voyage de M. Junker. Leur ancien roi, Mounza, est mort de la main des Arabes qui ont installé à sa place un de leurs favoris. Les quatre fils de Mounza, Mambangâ, Sanga Popo, Sanga Mombélé et M-Bélé, se sont dispersés et ont fondé chacun une nouvelle colonie. Pendant le séjour de M. Junker, Manbangâ est mort dans un combat et les Niams-Niams ont envahi son pays.

Les tribus qui ont des liens de parenté avec les Mangbattou, sont les

suivantes: les *Mèdjè*, les *A-Bangba*, les *Maïgo*, les *Moundoù*, les *Babouka*, les *Mangbellé*, et peut-être les *A-Bissanga* et les riverains de l'Ouellé, patrons de barques, savoir les *Embata* et les *Daï*.

Les *Niapoù* se rangent à côté des A-Madi.

Deux autres tribus très répandues, les *Momfou* et les *Mabodè* ressemblent, au point de vue anthropologique, à quelques tribus nègres du bassin du Nil, aux Kalika et aux Loubari.

Reste enfin la tribu des pygmées, les *Akka* ou (comme disent les Arabes) les *Tikkitikki*. Ils ne sont pas sédentaires; ils sont dispersés comme clients parmi les Momfoû et les Mabodé. Les premiers les appellent Afifi, les seconds Ouatchoua ou Atchoua. M. Junker est d'avis que la tribu des *Bàtoua*, pygmées que M. Wolf a trouvés au sud du Congo, peut être identifiée avec celle des Ouatchoua.

Les Akka sont d'excellents archers; ils vendent leur chasse à leurs patrons en échange de bananes et de blé. Ils sont timides et ombrageux; une seule fois M Junker a réussi à surprendre une colonie de presque 200 individus dans une forêt.

Je terminerai en citant deux autres tribus, qui n'ont point de relations avec les tribus nommées jusqu'à présent, ce sont les *A-Barmbo* maintenant assujettis par Kipa, un chef des A-Sandé, et les *Idio* ou Bombé, nommés Makaraka par les Arabes.

Abbate pacha donne lecture d'une étude sur l'endroit qu'on appelle Chellâl, près de la première cataracte, en face de Philæ, qu'il vient de visiter pour la troisième fois tout dernièrement. Il est d'opinion qu'aucune localité en Egypte n'est plus appropriée à l'établissement d'un *Sanitarium*. L'uniformité constante de l'état atmosphérique, l'influence, sur l'air ambiant, du courant et des cascades du fleuve, la constitution pyrogénique du sol, la tranquillité, la beauté originale du paysage, la vue des monuments délicats de l'île, la paix, le silence, tout peut y contribuer au bien-être de ceux qui sont forcés de demander à un climat doux et constant la guérison, ou un prolongement d'existence.

Le voisinage de *Chellâl* de la ligne du Cancer, près de *Kalabsche* rapproche cette station des influences climatériques propres aux tropiques. Cette influence se manifeste par les observations horaires et en même temps constantes des hausses barométriques, phénomène que j'a le premier observé et désigné, il y a une trentaine d'années à Chellâl,

Kalabscha, et dans le désert de Korosko. Ce phénomène, à n'en pas douter, doit contribuer essentiellement à cette sereine régularité du climat local, et le soustraire par conséquent aux perturbations et aux changements brusques de la pression atmosphérique habituels en Egypte. J'ai parlé avec quelques détails de ces observations, c'est-à-dire de la régularité constante des variations horaires du baromètre, dans mon *Voyage dans l'Afrique Centrale* publié en 1858. Ces variations doivent être attribuées au peu de changements brusques dans la pression de l'atmosphère sous les tropiques, phénomène qui n'a pas lieu dans les autres zones où les deux courants opposés de la surface du globe et des hautes régions du ciel occasionnent les phénomènes de pression atmosphérique d'après le changement de température et l'état hygrométrique de l'air.....

A Chellal, la température moyenne pendant les mois d'hiver est à peu près de 28° degrés ; cette ligne thermométrique est presque constante, et n'est variable que lors de la baisse des nuits. Les papiers ozométriques m'ont démontré aussi un très petit écart, un changement à peine notable dans les conditions normales de l'air ambiant.

En général, on peut affirmer que les phénomènes météorologiques n'y sont pas très appréciables....

Enfin, en appliquant les principes scientifiques à la situation et à la nature géologique des différents endroits, on doit conclure que les régions formées de roches primitives, endogènes, doivent être assurément d'une plus grande salubrité que les autres se trouvant dans des conditions différentes, comme par exemple dans la Basse-Egypte.....

Pour mieux me résumer sur les qualités sanitaires précieuses de cette station, je dirai que les évolutions microbiennes et les maladies n'y ont pas prise. Point d'ophtalmies, point de variole, pas de fièvres, ni d'exanthèmes. C'est l'air le plus sain, le plus salutaire que je connaisse parmi toutes les régions égyptiennes et nubiennes. C'est là la station la mieux adaptée, la plus propice aux poitrinaires, aux valétudinaires en général, et plus particulièrement profitable aux névroses.....

Tout en reconnaissant l'utilité spéciale de la station de Louqsor, on sera forcé de donner la préférence, au point de vue sanitaire, à la station de Chellâl-Philæ. Celle-ci est d'une tranquillité parfaite, propre aux malades ou aux touristes qui aiment à se soustraire pour quelque temps aux bruits de la société, au surmenage intellectuel ; ici on est à l'abri des vents du nord pendant les jours froids de la saison ; ici la station silencieuse est calme ; on y est garanti contre les changements brusquement irréguliers du thermomètre et du baromètre. Celle de Louqsor, au contraire, très fréquentée et encombrée, est située sur des terrains calcaires, sur des décombres, près des cultures et de la poussière con-

tinuelle, et se trouve souvent sous l'impression désagréable des variations atmosphériques, très sensibles et malsaines.....

A Chellal l'air est pur et frais; la pression atmosphérique normale et régulière; là, le calme et la sérénité du firmament; là, point de bruits d'animaux ou d'hommes; là, règne seulement en souveraine la paix du ciel et de la terre (1).....

L'heure étant avancée, les deux communications de M. Gaillardot bey et du secrétaire général sont renvoyées à une séance ultérieure.

La séance est levée à 6 heures.

Séance du 13 décembre 1889.

Présidence de S. E. Abbate pacha, *Vice-président.*

ORDRE DU JOUR :

1° *Propositions de candidats ;*
2° Abbate pacha : *Rapport sur le Congrès international de géographie de Paris* ;
3° Bonola bey : *Le voyage de retour de Stanley et d'Emin pacha.*

La séance est ouverte à 4 heures, dans la salle d'audience du Tribunal mixte.

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est approuvé, le président met aux voix la nomination, comme membres effectifs, des candidats suivants :

(1) Dr Abbate. *Un Sanitarium à Chellal-Philæ.* Le Caire, 1889.



MM. SANDWITH, Colonel de l'armée d'occupation.
» GORDON, Major Egypt Army.
» HALTON PACHA, Adm. angl. Chemins de fer.
» GARSTIN, W. E., Inspecteur des irrigations.
» MOXLEY H., Directeur de la Banque Ottomane.
» MORTIMER J. E.
(Proposés par MM. Abbate et Mason).
» Dr FOUQUET, Médecin.
(Proposé par MM. Bonola et Boinet).
» ATANASAKI, Avocat.
(Proposé par MM. Bonola et Mifsud).
» CATTAUI ADOLPHE, Avocat.
(Proposé par MM. Bonola et Scialom).
» COMTE D'AUBIGNY, Ministre de France.
(Proposé par MM. Le Chevalier et Piot).
» H. SCHUYLER, Consul général des États-Unis.
(Proposé par MM. Abbate et Mason).

Le secrétaire général se félicite de ce que la nouvelle session, qui inaugure la quinzième année d'existence de la Société, soit commencée sous d'aussi heureux auspices que l'inscription d'un bon nombre de personnages de distinction. Il espère que cet exemple sera suivi par toutes les personnes qui ont quelque notoriété dans le pays. Cette adhésion à la Société ne confère, il est vrai, que le droit de vote pendant les séances et l'usage de la bibliothèque, mais il procure la satisfaction de concourir à la manutention d'un centre intellectuel fort respecté à l'étranger, et celle de participer à la conservation et à la publication de documents précieux pour l'histoire et la gloire de l'Egypte.

Ces avantages, d'un caractère moral très élevé, peuvent bien compenser le bénéfice immédiat matériel que l'on tirerait de la petite somme affectée à la cotisation.

Le secrétaire général ajoute que, dans le but d'attirer dans la Société tous les éléments qui peuvent concourir à sa prospérité, la Commission centrale a résolu l'envoi d'une circulaire, dont il

donne lecture. Cette circulaire, après un exposé des travaux et des projets de la Société, détaille les divers modes d'inscription et les avantages qu'ils fournissent aux sociétaires.

La motion est approuvée.

S. E. Abbate pacha annonce que, malgré quelques difficultés, la Société a pu prendre part au Congrès international de géographie, qui a eu lieu à Paris au mois d'août d. p. Avec l'approbation du comité, il avait adressé, le 12 juin, une requête à S. E. Riaz pacha. Dans cette requête, après avoir exposé la nécessité pour l'Égypte de prendre part à ce Congrès et l'utilité d'y présenter le *Rapport historique sur les travaux géographiques de l'Égypte*, dressé par Bonola bey, il faisait remarquer que la dépense ne serait que minime, car le Congrès n'était accompagné d'aucune exposition.

Par sa lettre du 23 juin 1889, n° 286, S. E. le président du Conseil des Ministres mettait à la disposition de la Société une somme de L. E. 200, pour envoyer à Paris, en qualité de délégués, le président et le secrétaire général.

S. E. Abbate pacha donne lecture du rapport sur le Congrès de Paris et sur la participation des délégués égyptiens (voir page 261). M. Le Chevalier propose de voter des remercîments aux délégués qui ont représenté la Société dans cette solennité scientifique.

Approuvé.

M. Bonola, invité à donner lecture de la communication annoncée, dit qu'il espérait fournir des nouvelles inédites puisées dans un rapport d'Emin pacha arrivé récemment au Caire. Mais, quoique le gouvernement ait mis gracieusement ce rapport à sa disposition, il n'y a trouvé que des notes d'un caractère purement administratif. Il doit donc se borner à résumer les notices contenues dans des lettres qui ont été adressées par Stanley à plusieurs personnes et qui ont été publiées par les journaux.

Après avoir donné un aperçu de l'historique de l'expédition, le

secrétaire général s'arrête plus longuement sur les trois grandes découvertes géographiques, qui sont le résultat le plus éclatant et le plus intéressant de cette dernière odyssée de Stanley.

La première est celle que le fleuve Semliki, sort du lac Edouard et verse ses eaux dans le lac Albert, formant ainsi le bras originaire du Nil.

M. Stanley, dans une de ses lettres, ayant cru devoir railler quelque peu au sujet de ce fleuve les voyageurs Mason et Gessi qui avaient exploré le lac Albert sous les ordres du gouvernement égyptien et qui, dit-il, ne s'étaient pas aperçus de l'existence du Semliki, M. Bonola a cru devoir répondre à cette accusation mal fondée par une lettre publiée dans l'*Egyptian Gazette*, lettre dans laquelle, en citant les rapports officiels de ces deux voyageurs, il prouve que ce cours d'eau avait bien été vu par eux.

Mason bey ajoute quelques explications sur ce sujet, et dit que son bateau n'a pas pu remonter le Semliki à cause des bas-fonds et des hippopotames, et que, d'autre part, il n'était pas en mesure de pouvoir entreprendre une exploration au delà des bords du lac qu'il devait relever.

M. Bonola, continuant sa communication, résume les notices fournies par Stanley et Stairs sur la grande chaîne neigeuse du Rouvenzory, qui s'élève, suivant les calculs de ces voyageurs, jusqu'à 5,500 mètres au-dessus de la mer et comprend deux pics couverts de neiges éternelles.

La troisième découverte tout à fait inattendue, c'est que le Victoria Nyanza s'étend vers le S. O. jusqu'à 2°, 48' L. S., c'est-à-dire jusqu'à 500 milles du lac Tanganyka, comptant aussi 1,900 milles carrés en plus de l'évaluation de Speke, qui a assigné à cette nappe d'eau une étendue de 27,000 milles carrés.

Une petite carte, dessinée par M. Bonola, avait été distribuée à l'assistance, pour suivre la conférence.

Avant de clôturer la séance, le président annonce à l'assemblée que la Commission centrale propose de conférer le titre de membre honoraire à M. le comte S. Teleki et à M. le capitaine Hoenel.

La proposition est approuvée à l'unanimité et la séance est levée.

STANLEY AU CAIRE

M. Henry M. Stanley est arrivé au Caire le 14 janvier 1890, accompagné de S. E. Youssef pacha Chouhdy, aide de camp de S. A. le Khédive, de S. E. Abbate pacha, MM. Mason bey, Gaillardot bey et Moberly Bell, qui étaient allés à Suez à sa rencontre par train spécial, gracieusement mis à leur disposition par S. A. le Khédive.

L'illustre voyageur fut reçu à la gare par S. E. Abderrahman pacha Rouchdy, grand-maître de cérémonies de S.A. le Khédive, Sir Evelyn Baring, ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne et une délégation de la Société khédiviale de Géographie composée des MM. Gibson, Bonola bey, Boinet bey, Figari et Messedaglia bey.

Malgré le temps pluvieux, un grand nombre de personnes de distinction s'étaient réunies à la gare pour assister à l'arrivée de M. Stanley : S. E. Chouhdy pacha, gouverneur du Caire, commandeur Maccio, consul général d'Italie, M. Grant du consulat général des Etats-Unis, le général Grenfell pacha, S. E. Yacoub pacha Artin, président de l'Institut, M. Palmer, conseiller financier, M. Money, commissaire de la Caisse de la dette, etc.

On remarquait également dans l'assistance quelques dames : Lady Baring, Lady Grenfell, Lady Sykes, Lady Suffield, etc.

Après qu'Abderrahman pacha Rouchdy lui eut souhaité la bienvenue au nom de Son Altesse, M. Stanley sortit du wagon-salon et serra la main de Sir Evelyn et de lady Baring et des autres personnes qu'il connaissait déjà ou qui lui furent présentées par Sir Evelyn Baring.

M. Stanley se rendit ensuite avec Abderrahman pacha Rouchdy au palais d'Abdine dans une voiture de la cour envoyée par le Khédive, escorté d'un détachement de huit agents de police à cheval.

Le Khédive a reçu M. Stanley avec une grande cordialité et est resté en conversation avec lui pendant une demi heure environ. A la fin de l'audience Son Altesse a daigné conférer le grand cordon de l'ordre impérial du Medjidieh à l'intrépide voyageur qui a si heureusement accompli, aux provinces équatoriales, la mission qui lui avait été confiée.

S. E. Abderrahman pacha Rouchdy accompagna ensuite M. Stanley à l'hôtel Shepheard.

Le 16 janvier, S. A. le Khédive a donné, au palais d'Abdine, un dîner de gala en l'honneur de M. Stanley.

M. Stanley était placé à la droite de Son Altesse, qui avait à Sa gauche S. E. Ghazi Ahmet Moukhtar pacha, haut commissaire de S. M. I. le Sultan.

S. A. le prince Hussein pacha faisait face à S. A. le Khédive, ayant à Sa droite S. A. le prince Ibrahim Ahmet pacha, et à Sa gauche S. E. Riaz pacha.

Venaient ensuite: LL. EE. Ali pacha Moubarek, Fakhry pacha, Moustapha pacha Fehmy, Zoulfikar pacha, le Sirdar général Sir Francis Grenfell pacha, Sabet pacha, Chawki pacha, Abderrahman pacha Rouchdy, le général Ismaïl pacha Kamel, Ali pacha Chérif, Tigrane pacha, Mahmoud pacha Hamdi, Blum pacha, le colonel Sir Colin Scott Moncrieff, Boutros pacha, Kahil pacha, les docteurs Salem pacha et Abbate pacha, de Martino pacha, Toninc pacha, Ferrid pacha, Keller pacha, A. M. Pietri, Ch. de Rocca-Serra, Baker pacha, Yacoub pacha Artin, le docteur Issa pacha Hamdi, Mohamed Kamel pacha, Fuad pacha, Abdel Hamid

pacha, Siouffi pacha, Ibrahim Hamdi pacha, Kitchner pacha, Mohamed Hamdi pacha, Ali pacha Ghaleb, le docteur Greene pacha, Chékib pacha; MM. Mountey Jehson, le capitaine Nelson, le lieutenant W. G. Stairs, le Dr Parke, Bonola bey, Aris bey, comte Teleki, Mason bey, Maxwell, Ibrahim bey Kamel, Mohamed bey Zeki, Corbett bey, Ali Abada bey, Ahmet bey Hamdi, Mahmoud Attar bey, Abdallah bey Faouzi et Abd El-Halim bey, de la maison vice-royale.

Voici le menu :

Potage printanière à la royale.
Petites croûtes à la toulousaine.
Poisson à l'américaine.
Filet de bœuf à la Colbert.
Cotelettes à la Villeroy.
Mousse de foie gras.
Bécassines rôties.
Asperges à l'huile.
Pudding de cabinet.
Bombe aux pistaches.
Dessert.

Après le banquet, les convives passèrent au salon, précédés par S. A. le Khédive, et jusqu'à 11 heures et demie, M. Stanley et ses compagnons les entretinrent de leur voyage.

Le 20 janvier, un grand banquet donné dans la salle du New-Hôtel était offert à M. Stanley, au nom du gouvernement égyptien, par S. E. Riaz pacha, président du Conseil des Ministres.

La table était disposée en fer à cheval. S. E. Riaz pacha le présidait et avait S. A. le prince Hussein pacha en face de lui. M. Stanley occupait le siège d'honneur à la droite de S. E. Riaz pacha, qui avait S.E. Ghazi Moukhtar pacha à sa gauche ; à la droite du prince Hussein était placé M. de Ortega Morejon, consul général de S. M. le roi d'Espagne et doyen du corps diplomatique ; à la gauche du prince Hussein se trouvait Sir Evelyn Baring, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique.

Le nombre des invités était de 150, et il était composé des membres les plus éminents des administrations de l'Etat, du corps diplomatique et consulaire, et des institutions scientifiques locales.

La Société y était représentée par les membres du bureau et de la Commission centrale.

A la fin du banquet, M. de Ortega Morejon, consul général d'Espagne et doyen du corps consulaire, se leva et porta un toast à la santé de Son Altesse le Khédive.

Le second toast fût porté à Stanley par S. E. Riaz pacha, qui, d'une voix chaude et vibrante, prononça le discours suivant :

La vie d'explorateur, aussi intéressante que glorieuse, de notre illustre hôte Henri Stanley, est connue du monde entier et ce serait vraiment superflu, de ma part, de vous en entretenir. Sa dernière mission philanthropique, dans le but de sauver Emin pacha et ses compagnons, et qui avait laissé pendant assez longtemps le monde dans une profonde inquiétude et qui était, sous tous les rapports, remplie d'imprévus et de dangers, Stanley vient heureusement de l'accomplir avec gloire.

Les péripéties de ce dernier voyage ont été déjà répandues partout; mais on est encore désireux de détails plus circonstanciés, plus précis, plus authentiques. Vous ne vous attendez certes pas à ce que je satisfasse à ce désir, en présence de l'auteur lui-même.

L'essentiel, pour moi, est de vous déclarer que le but de notre réunion, ici, ce soir, autour de ce personnage, est de fêter son succès, d'admirer et d'applaudir à l'immense service qu'il a rendu à l'humanité et à la science géographique.

J'ai, en outre, pour devoir, de le remercier hautement, au nom du gouvernement de S. A. le Khédive, de la peine qu'il s'est donnée pour sauver Emin pacha et une grande partie du personnel de la province équatoriale.

Je vous propose donc, Messieurs, en témoignage d'estime et de reconnaissance, un toast à la santé de l'illustre voyageur.

Ensuite S. E. Abbate pacha, au nom de la Société khédiviale de Géographie, prit la parole en ces termes :

Messieurs,

La Société khédiviale de Géographie, modeste interprète de toutes les Sociétés sœurs, a l'honneur de présenter la première ses hommages et sa reconnaissance à Henri Stanley.

Placés ici en Egypte comme sur un pont entre l'Occident et l'Orient, nous devons cette priorité et cet honneur à la situation exceptionnelle qui nous favorise.

Le mouvement qui entraîne aujourd'hui l'Europe vers l'Afrique, rappelle à certains égards celui qui, au seizième siècle, entrainait l'Europe vers le nouveau monde. C'est bien un monde nouveau que nous explorons avec toute l'ardeur de la découverte, et vers lequel nous nous sentons poussés par un instinct irrésistible. Que l'on se reporte à ce qu'étaient, il y a 30 ans, les connaissances du monde sur le grand continent noir, quelles étaient nos relations avec les nègres, et les régions de l'Equateur!

Depuis les temps pharaoniques jusqu'à l'époque où Néron envoya ses centurions à la recherche des sources du Nil, expédition qui fut obligée de rebrousser chemin, deux seules expressions indiquaient vaguement ces sources. *Selinis Oras*, les montagnes de la Lune, censées être placées dans les régions équatoriales, se traçaient indistinctement, plutôt dans les régions de la fantaisie et de l'énigme, comme le Sphinx. *Caput Nili querere*, c'était l'inconnu, le mystère.

Le point déterminé aussi vaguement par l'histoire, ce point caché aux yeux des profanes, confondu avec les nuages du ciel et de la lune, et qui était soupçonné être la source fécondante du vieux Nil, le voilà maintenant retrouvé, indiqué avec précision, mesuré scientifiquement, le *Rouvenzori!* Ces peuplades inconnues, ces pygmées dont parle nuageusement l'histoire comme d'une légende, les voilà découvertes. Les cartes jusqu'à présent nous montraient une grande tache blanche dans la grande courbe de l'Aruwimi aux lacs; et voici qu'aujourd'hui on y a reconnu une grande forêt de 3 à 4 degrés en longueur, qui en occupe l'espace, avec des arbres séculaires, et où on est forcé de se frayer un chemin pendant 3 à 4 mois sans apercevoir le ciel, sans rayons de soleil, à travers un sol humide et visqueux, au milieu des reptiles, des bêtes fauves, et, plus dangereux encore, au milieu de ces méchants et hideux Nains anthropophages qui y fourmillent. Dans le centre africain il restait encore sur les cartes des espaces indiqués comme *Terra ignota*.

Grâce à des explorateurs illustres parmi lesquels Schweinfurth, Mason, Teleki, ici présents, ces parties sont aujourd'hui presque toutes connues; le voile mystérieux qui couvrait encore quelques-unes d'entre elles vient d'être déchiré par Stanley. Un grand fait qui regarde et intéresse vivement les sciences cosmiques se relève par ces dernières découvertes,

mises en rapport aux autres continents. Par ces intéressantes découvertes, les théories météorologiques des régions équatoriales viennent d'être complétement modifiées. Voilà les grands faits scientifiques saillants, de cette héroïque et dernière épopée de Stanley entreprise en vue de sauver Emin, Casati et les garnisons égyptiennes.

La retraite des dix-mille en Mésopotamie, décrite par Xénophon, qui en fut le général et l'historien en même temps, n'est rien, absolument rien, en comparaison de cette immense traversée de l'Afrique équatoriale, en dirigeant cette grande retraite des lacs, transversalement jusqu'à la côte de l'océan Indien. Cette œuvre occupe un rang élevé, peut-être même le premier rang parmi les entreprises de notre génération ! Lorsque Stanley pénétrait dans le grand continent noir, à la recherche d'Emin, comme il avait été jadis à la recherche de Livingstone, l'Europe alarmée se préparait à prendre le deuil de Stanley, d'Emin et de leurs compagnons ; un bruit courait partout, on appelait Stanley : *Stanley le Téméraire.*

Vous savez, messieurs, comment notre hôte a eu à vaincre tous les périls; au prix de quels efforts il a su triompher des obstacles semés sur sa route, et lui, lui le téméraire, n'avait point présumé témérairement de ses forces.

Aussi a-t-il atteint son but, grâce à cette force extraordinaire de l'âme qui s'élève au-dessus des émotions que l'aspect des grands dangers pourrait exciter en elle, et cette force, Messieurs, c'est l'intrépidité. L'intrépidité !.....

Justum et tenacem propositi virum
Impavidum ferient ruinæ !

C'est avec elle que réussissent les grandes choses; nous en avons la plus éclatante manifestation en Stanley.

Je ne vous dirai point, vous le savez tous, quelle courageuse patience il lui a fallu déployer en cette dernière occasion ! Quel exemple devait donner aux autres celui qui a dit: le vrai courage est de savoir souffrir !

Go Ahead, tel est le cri du progrès, *Go Ahead*, telle est la devise de Stanley. Hourrah! pour Stanley, Hourrah! pour ses vaillants et devoués compagnons, Hourrah ! !

M. Retzius, le savant président de la Société d'anthropologie de Suède remit à M. Stanley une adresse de félicitations signée par Nordenskiœld, Palander, et d'autres illustres voyageurs et savants suédois.

Enfin, M. le comte Zaluski, commissaire de la Caisse de la Dette publique, porta le toast rimé qui suit :

MESSIEURS !

Bien qu'il tienne un haut rang parmi les plus célèbres,
Ne traitons point Stanley d'illustre explorateur ;
En lui qui pénétra dans l'antre des ténèbres,
Du vieux sphinx africain saluons le vainqueur,
Et s'il faut mesurer l'éloge à son génie,
Aux rhythmes de Pindare empruntons l'harmonie.

Que de fois, franchissant le désert irrité,
L'intrépide a sondé du regard les espaces
Qu'il allait parcourir dans leur immensité !
Des rejetons de Cham les innombrables races
Alors firent cortège à l'homme aux pas errants,
Qui par delà les bois, les marais, les torrents,

Poursuivant l'antilope et l'éléphant des plaines
Dont les fauves parfois lui disputaient le prix,
Ou des fièvres quittant les humides domaines,
Du sommet des hauteurs apercevait, surpris,
Ces étranges cités à des ruches pareilles,
Où bourdonne et s'ébat le peuple des abeilles

Au milieu des dangers, ce furent de beaux jours
Lorsqu'en un frêle esquif sillonnant les eaux vertes
Des lacs dont son compas étreignait les contours,
Il achevait gaîment ces grandes découvertes
Que déjà, sur la carte, esquisse le burin,
Et qu'on verra survivre aux monuments d'airain.

On dit que Livingstone, en son âme alarmée,
Parmi les noirs se crut le jouet de ses sens,
Quand par ta voix, Stanley, son oreille charmée
Du natal idiome entendit les accents.
Longtemps tu consolas l'exil du patriarche
Que la mort a pu seule arrêter dans sa marche.

Plus heureux aujourd'hui, sur ses pas égarés
Tu ramènes Emin, et nous t'en rendons grâce,
Par leurs vertus faut-il qu'ils semblent séparés,
Ces hommes forts, unis par une égale audace ?
Non ! tous deux, le héros, le martyr du devoir,
Sur les cœurs généreux garderont leur pouvoir.

Nul esprit élevé dans son vol ne s'arrête ;
Dès l'aube il prend l'essor, à cet aiglon pareil
Qui des brumeux glaciers quitte à jamais la crête
Et s'élance au devant des rayons du soleil.
Tel il tend vers le point inconnu de la terre,
Auquel il va ravir son primitif mystère.

Pour chanter tant de gloire et narrer tant d'exploits,
L'hymne, au gré du rhapsode, est trop court de mesure ;
Saurait-il révéler ces admirables lois
Qu'avec la clef du Nil nous cacha la Nature ?
Ou dépeindre l'éclat de cette Croix qui luit,
Etincelante agrafe, au manteau de la nuit ?

Ah ! même pour ce toast il faudrait un poète
Dont la parole enchaîne et charme nos instants,
Et nous fasse oublier, en prolongeant la fête,
Combien inexorable est la fuite du temps.
Simple improvisateur, je viderai mon verre
En l'honneur des vaillants conquérants de la terre ;

M. Stanley se leva à son tour et. en langue anglaise, prononça, avec sa verve habituelle, le discours, dont nous publions ci-après la traduction empruntée au *Journal officiel* :

Excellences et messieurs,

Je suis sûr que mes jeunes compagnons, ici présents, sont aussi touchés que moi-même des distinctions et des honneurs dont vous nous avez comblés depuis notre arrivée au Caire, et je vous prie de vouloir bien accepter l'expression de notre plus profonde gratitude.

L'expédition qui vient de se terminer si heureusement a eu pour cause le sentiment, qui s'était répandu en Angleterre, qu'elle était responsable de la situation dans laquelle se trouvaient les garnisons de la province de l'Equateur et le lieutenant de Gordon. Juncker, à son retour d'Afrique, rapporta une série de nouvelles étonnantes, qu'il dévoila au monde civilisé.

Il annonçait que, bien loin dans l'intérieur de l'Afrique, se trouvait un homme dans une situation désespérée ; qu'il occupait cette position, non de sa propre volonté, mais par obéissance aux ordres de son chef, le général Gordon ; que cet homme était entouré de nombreux ennemis ; que les Mahdistes, ces fanatiques rebelles du Soudan, avaient décidé de

détruire jusqu'au dernier vestige de l'autorité de l'Égypte, et que, bientôt, ils envahiraient la province et mettraient à mort ses défenseurs. Cet homme ainsi menacé était, disait-on, à bout de ressources, et ses munitions étaient presque épuisées.

J'étais sur le point de me rendre en Amérique, lorsqu'un vieil ami à moi vint à causer de l'étrange situation de la province équatoriale et de son gouverneur.

Il me demanda s'il me serait possible d'entreprendre sa délivrance si les fonds nécessaires étaient mis à ma disposition. Je lui répondis : « Les Anglais aiment à parler, mais sont lents à agir; réunissez d'abord les fonds nécessaires, et ensuite vous me ferez connaître ce que vous attendez de moi. » Je me rendis en Amérique pour y faire des conférences, et j'en étais arrivé à la quatorzième, lorsque je reçus un télégramme disant : « Revenez en toute hâte en Angleterre, prenez le premier bateau. » J'y arrivai la veille de Noël, et je reçus la mission d'aller dans l'intérieur de l'Afrique et de tenter la délivrance d'Emin.

J'avais à choisir entre quatre routes et, à ce sujet, je vais vous faire part d'une chose qui, peut-être, n'a pas encore été dite. Mon opinion était que la route du Congo était la meilleure et la plus sûre, bien que la plus longue. La route la plus courte n'est pas toujours la meilleure ; mais en présence des objections de certains membres du Comité, je leur dis : « C'est bien, j'ai promis de faire de mon mieux, et, quant à moi, le choix de la route m'est indifférent ; j'irai par la voie de l'est. » Je télégraphiai à Zanzibar de faire transporter du riz, par 200 porteurs, à Mpwapwa, à l'extrémité du territoire allemand.

Quelques jours plus tard, le *Foreign Office* m'informait que la route de l'est pouvait donner lieu à des complications politiques, et qu'il serait désirable, autant que possible, de les éviter ; après cette objection il fallait y renoncer. La route qui passe par Karragwe était barrée par les Waganda, et quant à prendre celle plus à l'ouest, par les Rowanda, c'était tout simplement vouloir susciter des difficultés, surtout avec la masse d'approvisionnements que nous traînions avec nous.

La quatrième route eût été celle de Nyassa et Tanganika ; mais, à cette époque, la Compagnie des Lacs africains ne se trouvait pas dans les bonnes conditions où elle se trouve aujourd'hui et qui, je l'espère, deviendront encore meilleures d'ici à peu d'années ; son unique bateau ne pouvait transporter que huit cents à mille hommes au plus. Il ne me restait donc que la route du Congo.

Le Comité, auquel j'exposai toutes ces objections, en reconnut la justesse et m'autorisa à agir de mon mieux. Je télégraphiai donc de faire revenir les 200 charges de riz, dont le transport, aller et retour, nous coûta 5000 roupies. Par dépêche également, je fis organiser à Zanzibar un

corps de 600 porteurs, destinés à l'expédition pour le secours d'Emin pacha. Veuillez réfléchir de quel genre de secours il s'agissait.

Mes amis anglais me disaient qu'il souhaitaient voir Emin rester en Afrique et ne pas abandonner sa province. C'était, à vrai dire, le désir de chacun; mais considérez un peu, s'il vous plait, que si Emin pacha décidait de rester, il lui fallait nécessairement un vaste approvisionement de munitions, renouvelable tous les ans; autrement il était à craindre qu'il ne pût se maintenir dans sa position.

Emin disposait d'environ 1750 fusils. En comptant 200 coups par fusil, il fallait 800 charges, c'est-à-dire 800 porteurs, rien que pour les munitions des soldats. Et les combattants irréguliers? Il leur fallait certainement 400 autres charges! Et puis, comment faire avec les cotonnades et les perles nécessaire à l'achat de la nourriture des porteurs? Rien que l'approvisionnement de 200 coups par fusil et par an, exigeait 2000 porteurs auquels il fallait un an pour aller et un an pour revenir; ajoutez à cela la paie de ces porteurs, le coût des marchandises d'échange, les présents, les provisions, les médicaments et les mille et un articles nécessaires à une pareille expédition, et vous verrez que la dépense annuelle s'élevait à Lst. 20,000. Or le gouvernement égyptien n'accordait qu'une somme de Lst. 10,000, pour faire un essai de délivrance, et il n'y avait plus ensuite à compter sur aucune autre subvention.

Toutes ces choses doivent être prises en considération, si vous voulez vous former une idée exacte de la tâche que j'avais à remplir. D'un côté, mes amis anglais préférant le maintien d'Emin en Afrique, sans tenir compte de la dépense; de l'autre, le gouvernement égyptien, ayant abandonné le Soudan central et septentrional et ne sachant comment défendre le Soudan méridional, préférant le retour d'Emin et l'abandon de sa province. Cependant, Emin seul devait décider quel parti il devait prendre.

Je passe rapidement de Zanzibar au Congo. Arrivé à l'embouchure de ce fleuve, on m'assurait que je ne pourrais pas quitter Banana-Point avant six semaines; néanmoins je partis le lendemain matin. Peu après avoir commencé la marche en avant, vers Stanley-Pool, on me montra un spécimen, en bien triste état, de la coque du meilleur des vapeurs qui se trouvait sur le Haut-Congo; il se trouvait depuis des mois sur le chantier, soi-disant pour être réparé, et tout le monde s'accordait à dire que nous ne pourrions pas partir avant le 15 mai. Les missionnaires, de leur côté, déclaraient que je ne pouvais pas compter sur leurs bateaux; mais lorsque nous arrivâmes à Stanley-Falls, toute embarcation en bon état fut mise à notre disposition, et sans perdre de temps nous nous embarquâmes sur le Congo.

J'avais emmené avec moi un vieux et vénérable pirate, boucanier,

flibustier, marchand d'esclaves, nommé Tippou-Tip. Comme je devais forcément traverser son territoire, et que je n'avais pas pour mission de combattre qui que ce soit, je donnai, en son honneur des fêtes et des banquets, et je le présentai à mes gens comme n'étant pas, après tout, aussi mauvais que sa réputation ; de cette manière, Tippou-Tip reçut des blancs bien des preuves que nous étions disposés à être bons envers lui et à l'honorer grandement pourvu qu'il exécutât honnêtement son contrat.

Au Cap il avait formellement déclaré que *tous les hommes blancs sont des fous;* mais depuis qu'il voyait les grands travaux exécutés par eux, il commençait à croire qu'ils valaient quelque chose. Peut-être mon ami Tippou-Tip, allez-vous en apprendre bientôt d'autres, et vous devrez reconnaître que les Anglais sont, pour le moins, aussi malins que les Arabes ! Il fut conduit et débarqué à Stanley-Falls, moyennant sa promesse de fournir six cents porteurs, pour transporter jusqu'au lac Albert notre immense approvisionnement de munitions.

Veuillez ne pas oublier que ces munitions avaient pour but de mettre Emin pacha à même de rester dans l'Afrique centrale, s'il prenait ce parti. Le gouvernement l'autorisait à agir comme il lui plairait. Moi, j'avais à pourvoir aux deux éventualités. S'il se décidait à rester, les munitions lui étaient nécessaires pour sa défense ; notre expédition n'avait pas besoin du dixième de la quantité indispensable à Emin pour la défense de sa province. Tandis que 200 caisses eussent été une simple bagatelle pour lui, 20 caisses suffisaient amplement à nos besoins.

Vous vous rappelez, sans doute, que, à mon premier départ pour l'Afrique, la croyance générale était que, dans certaines éventualités, le pacha se trouvait en danger imminent. La presse entière exprimait le vœu unanime qu'on ne mît aucun retard pour éviter que le vaillant lieutenant de Gordon ne subît le même sort que son chef. La flotille du Haut-Congo n'étant pas assez forte pour transporter tout le corps d'expédition en une fois, je dus laisser un certain nombre d'hommes, sous le commandement du major Barttelot, dans un camp retranché, où ils devaient attendre l'arrivée d'un contigent de retardaires.

Le camp était bien situé et fut mis en bon état de défense ; de vastes champs de manioc, pouvant nourrir la garnison pendant des années, se trouvaient dans le voisinage. Aussitôt les derniers retardaires arrivés, les officiérs devaient suivre notre piste à travers la forêt, avec ou sans Tippou-Tip. Tous témoignaient le vif désir de nous suivre ; il n'y avait donc qu'à leur laisser quelques instructions pour leur gouverne.

Partageant l'idée générale qu'Emin pacha était perdu, à moins qu'on ne lui amenât promptement des munitions, je quittai le camp sans délai, et me mis en route pour le lac Albert, accompagné de 389 hommes et des

officiers que vous voyez ici ce soir. J'éprouvai une grande curiosité de connaître les limites précises de la forêt sombre et triste qui nous entourait de toutes parts. J'avais interrogé les indigènes au sujet de cette forêt ; je désirais savoir si elle était peuplé et à qu'elle distance elle s'étendait vers l'est, mais toutes leurs informations se bornaient à dire que l'herbe y était inconnue et qu'ils n'avaient jamais entendu dire que la forêt eût des limites. Poussés par l'extrême nécessité, nous allâmes de l'avant pendant tout un mois, sans prendre un seul jour de repos, nous frayant chaque jour la route, la hache à la main, à travers d'épaisses broussailles.

La forêt est si touffue que la lumière du soleil est rarement visible; tout au plus, par ci, par là, un faible rayon ou une légère clarté était tout ce que nous voyions du grand jour et du ciel bleu. Après des mois de fatigue, nous dûmes reconnaître que cette marche était la plus pénible que nous ayions encore faite en Afrique. Après 160 jours, nous sortîmes de la forêt et revîmes la lumière du soleil. Nous étions si joyeux de pouvoir admirer l'azur du firmament, de respirer la pure brise et de voir de l'herbe se balancer mollement au souffle du vent, que nous courions dedans comme des enfants. Peu après, nous rencontrâmes de très puissantes tribus, parlant un langage étrange et qui s'opposèrent à notre marche avec tant d'ardeur et une vigueur si inaccoutumée, que nous nous imaginâmes qu'elles avaient à défendre quelque grand et curieux trésor, ou qu'elles faisaient partie des tribus qui menaçaient le vaillant Emin. Mais enfin, malgré leur résistance, nous passâmes outre, et le 13 décembre nous nous trouvions sur le bord du plateau, avec l'Albert Nyanza à 2,900 pieds au-dessous de nous. Le même soir, nous descendîmes 2,500 pieds, et le lendemain matin nous nous acheminions vers un village situé au coin sud-ouest du lac Albert. L'extrême fatigue nous avait contraints à laisser en arrière notre bateau en acier, et, sur le lac, il n'y avait pas un seul canot ou embarcation qui pût contenir plus de deux hommes.

Ayant reconnu que les indigènes de ce village n'avaient jamais entendu parler d'Emin ni d'un vapeur sur le lac, nous dûmes retourner à 190 milles en arrière, pour prendre notre bâteau démontable. Environ quatre mois après, nous revenions sur le lac Albert; M. Jephson et un équipage choisi s'embarquèrent, avec mission de côtoyer la rive ouest, à la recherche d'Emin pacha.

Peu de jours après, nous eûmes le plaisir de voir le steamer *Khédive* s'avancer vers notre camp, et le soir même Emin pacha et le capitaine Casati étaient parmi nous. Nous n'étions pas ensemble depuis longtemps que déjà nous commencions à modifier certaines opinions que nous nous étions faites au sujet d'Emin pacha et de sa province. Au lieu de voir

un homme de haute taille et à l'aspect martial, ainsi que nous nous l'étions figuré, nous constations qu'Emin pacha est petit de taille et d'apparance chétive.

Le 1er bataillon se trouvait en état de révolte depuis des mois, et beaucoup de stations étaient entre les mains des rebelles. Le bataillon restant, lui aussi, n'attendait qu'un prétexte pour se révolter, et quant aux irréguliers, il va sans dire qu'ils devaient aller avec la majorité. Nous passâmes 26 jours ensemble et, pendant ce temps, j'essayai de découvrir ce qu'Emin avait l'intention de faire; s'il voulait nous accorder le plaisir de sa compagnie jusqu'à la mer, ou bien s'il comptait rester avec ses gens en Afrique. Sa réponse invariable était: « Où mes gens iront, j'irai; où ils s'arrêteront, je m'arrêterai. » Je demandai alors à Casati s'il voulait, lui, nous accorder le plaisir de sa compagnie. Il répondit: « Si le gouverneur part, je pars; s'il reste, je reste. » Les officiers répondaient: « Si le gouverneur reste nous restons; s'il part, nous partons. » Ce fut tout ce que je pus obtenir pendant 26 jours. Aucun d'eux cependant ne paraissait disposé à dire s'il voulait rester ou partir avec nous.

Le pacha ne pouvait donner de réponse avant de connaître à ce sujet l'opinion de ses gens. Mais, petit à petit, je parvins à saisir que son grand désir était d'être occupé. Il aimait son travail, l'exploration, et était naturellement laborieux. L'étude de la nature sous ses aspects les plus divers suffisait à le rendre parfaitement heureux. Il estimait que, relégué dans un café du Caire, la vie était sans attraits.

En Afrique, au contraire, il avait la conviction qu'il contribuait à une bonne œuvre, et cela lui procurait un immense contentement. Comprenant que le pacha était surtout séduit par la perspective d'une mission à remplir en Afrique, et désireux d'obtenir une réponse définitive, je lui dis: « Eh bien, pacha, je vous soumets trois solutions; je vous offre d'abord le gouvernorat de ces contrées, avec un traitement de Lst. 1,500 par an, plus 12.000 livres de subsides annuels pour faire face aux frais de l'administration du pays; donnez-moi une réponse. Vous dites que vous aimez le travail, voici une bonne occasion de vous satisfaire. Ou bien, je vous emmènerai dans un pays que je connais, aussi beau que vous pouvez le désirer, dans lequel vous pourrez vivre paisiblement, sans être inquiété ni par les Mahdistes, ni par des soldats révoltés, où vous serez en constante communication avec la mer, régulièrement approvisionné de tout, et où vos secrets désirs seront pleinement satisfaits. Vous aurez de beaux émoluments, en rapport avec votre situation, et des subsides pour vos troupes. Je ne suis pas autorisé à vous faire ces offres, mais vous pouvez compter sur moi; je me porte garant envers vous qu'il sera fait ainsi que je vous le dis. Mon premier devoir est naturellement de satisfaire le Khédive, mais je vois que vous n'êtes pas disposé à accepter

sa proposition, à vous retirer d'ici et à nous accompagner, et cela, parce que vous pensez que vos gens ne vous suivraient pas. Eh bien, je ne suis pas venu ici pour servir à moitié, choisissez donc une de mes deux propositions. Je désire simplement vous être utile. »

Pour quelque raison secrète et inexplicable, il ne voulut pas me donner de réponse positive ; mais devant me rendre moi-même à la recherche du major Barttelot, dont je n'avais pas de nouvelles depuis longtemps, j'engageai Emin à réfléchir, pendant mon absence, de façon à arriver à quelque résolution.

Rebroussant chemin à la recherche de ma colonne d'arrière-garde, je dus constater son entier anéantissement; je revins donc pour la quatrième fois sur le Nyanza.

La première nouvelle que j'appris fut celle de la captivité d'Emin dans sa propre province, pieds et mains liés, en danger de mort, privé de soldats et de domestiques. Mettez-vous à ma place: j'avais été envoyé au centre de l'Afrique pour délivrer Emin, et voilà que je me trouvais en face d'un rare concours de déboires; la fin de tous nos efforts était d'apprendre la chute de la province, l'emprisonnement du pacha et la perte d'un de mes officiers. Déjà cette cause m'avait coûté de bons soldats et des centaines de vies, et à moins d'être extrêmement prudent, il allait y avoir de nouvelles pertes d'hommes.

La première chose à faire était de découvrir dans quelles conditions il était emprisonné, et de voir ensuite de quel secours je pouvais lui être. Il me fut dit que les troupes retenaient le pacha prisonnier par une idée exagérée de son prestige; mais que bientôt elles le remettraient en liberté et au pouvoir. D'un autre côté, mon officier m'informait que cette supposition était sans aucun fondement et que l'écroulement était complet et définitif. Pendant bien des mois, j'avais attendu pour savoir si les Européens voulaient rester en Afrique ou bien retourner avec nous vers la mer. Si le pacha était prisonnier et ne pouvait m'informer à qui je devais remettre les munitions que nous lui portions, ni me dire s'il acceptait ou refusait la proposition du Khédive, il ne me restait plus qu'à détruire ces munition et à ordonner la retraite. J'écrivis au pacha dans ce sens; en réponse, ce fut le pacha lui-même qui apparut tout près de notre camp, dans de très étranges conditions.

Peu après la révolte des troupes, les Mahdistes avaient envahi la province et s'étaient emparés de quatre stations, ainsi que d'un dépôt considérable de munitions.

Repoussées et frappées de terreur, les troupes en étaient arrivées à conclure qu'il valait mieux pour elles gagner les bonnes grâces du khalife de Khartoum en livrant notre expédition et en s'assurant ainsi des honneurs et de la gloire auprès du Mahdi, plutôt que de partager le sort de leur gouverneur.

Heureuse perspective pour nous, vraiment, d'être les esclaves ou les saïs du Mahdi, alors que nous étions venus dans l'intérieur de l'Afrique avec des idées plus ambitieuses!

Vous devez vous rappeler que ces gens étaient imprégnés et saturés de trahison et de rébellion, et qu'un grand nombre des gens d'Arabi étaient avec eux. Ils firent finalement profession de croire que j'étais envoyé à leur gouverneur, qu'en vérité S. A. le Khédive m'avait envoyé et que les instructions venant de Lui que j'avais montrées étaient authentiques. Ils furent assez adroits pour comprendre que s'ils venaient maintenant à moi, ma première question serait: « Mais où est votre gouverneur, où est mon officier? « Afin d'avoir une entrevue avec moi, ils virent qu'il était nécessaire de délivrer leurs prisonniers et de demander pardon au pacha.

Leur idée était maintenant de venir à mon camp et de profiter de leur connaissance de notre pouvoir, de notre innocence, ou de notre inexpérience. Le pacha avait promis de leur pardonner et de me les présenter. Il les accompagna à mon camp, mais malheureusement mon ami Emin fit un grand éloge de certains d'entre eux. Un sombre nuage de défiance s'était fixé dans mon esprit. Nous apprîmes beaucoup plus qu'ils ne le soupçonnaient; nous vîmes bien des choses peu satisfaisantes, et pour de nombreuses bonnes raisons nous n'ajoutâmes jamais foi à leurs protestations. Ils nous dirent que si nous voulions seulement leur donner un temps raisonnable, ils réuniraient leurs familles et les soldats, reviendraient avec nous en Égypte, et remercieraient le Khédive pour la grande faveur que l'*Effendina* leur avait faite.

Tout homme qui n'eût pas été expérimenté eût pu les croire; ils étaient si paisibles et en apparence si repentants! Sur la demande du pacha, un temps raisonnable leur fut promis pour qu'ils pussent embarquer leurs familles et gagner notre camp. Le pacha pensait que vingt jours étaient suffisants. Ils retournèrent à Wadelaï avec les vapeurs, en enlevant un fusil Remington à leur depart. Trente jours se passèrent et alors un gros courrier arriva de Wadelaï. Nous n'entendîmes parler que de conspirations; un parti était opposé à l'autre, un jour l'un d'eux avait le dessus, le lendemain c'était l'autre. On nous dit que c'était comme une balance entre Fadla Mulla bey à l'une des extrémités, et Selim bey à l'autre ; et que tel était l'état de la Province Equatoriale.

J'avais attendu trente jours, et alors le pacha, croyant toujours fidèlement à ses gens, demanda si je voulais prolonger le temps. Je lui donnai jusqu'au 10 avril, quatorze jours de plus.

Le 5 avril, cinq jours avant notre départ, une autre tentative de rapt de fusils fut faite pendant la nuit par des réfugiés dans notre camp. Le lendemain matin, je découvris que, alors qu'Emin pacha croyait que tous

les gens déjà dans notre camp lui étaient fidèles, il n'y avait réellement qu'un homme consentant à partir avec lui sur les six cents réfugiés.

Je déclarai alors, à un appel général, que j'aurais à prendre les rênes du pouvoir en mes propres mains, que dorénavant je donnerais des ordres, et que quiconque y désobéirait serait immédiatement fusillé Il ne fut plus fait de tentatives de conspiration ou de vol de fusils pendant un certain temps.

A la date promise, nous nous mîmes en marche en partant du voisinage du lac Albert, au nombre de 1,500, mais deux jours plus tard nous dûmes faire halte à cause d'une sérieuse maladie; cette halte dura un mois de plus, à un endroit qui n'était qu'à trois jours des Nyanza.

Pendant ce temps, mon camp fut un véritable foyer de sédition; des fusils furent volés, des femmes disparurent et se réunirent à un rendez-vous formé à notre ancien camp sur le Nyanza. Quoique trop malade pour faire plus que donner à voix basse quelques instructions, j'avais des officiers capables. L'un d'eux, le lieutenant Stairs, fut choisi pour capturer tout le monde à ce rendez-vous. Parmi les hommes ainsi capturés, il en etait un, appelé Rehan, qui était l'instigateur et le chef des mécontents. Rehan fut jugé par un tribunal; le tribunal rendit un verdict de culpabilité et comme il fut inexorable dans sa décision, que la peine devait être celle de mort, je signai l'ordre le livrant à son sort. Ce fut là le dernier désagrément que j'eus avec ces malheureux de la Province Equatoriale.

Le 8 mai 1889, nous prîmes la route du retour, et après avoir quitté le plateau qui se trouve au côté ouest du lac Albert, je fis dans la vallée du Semliki une découverte des plus extraordinaires.

Je trouvai une rivière avec 62 cours d'eau s'y déversant d'une chaîne de montagnes de 17,000 à 19,000 pieds de hauteur, et, en consultant d'anciennes relations sur cette région, je constatai qu'un géographe arabe, nommé Schead Eddin, l'avait admirablement et presque exactement décrite au quatorzième siècle. Il dit que l'équateur coupe les montagnes de la Lune, que des montagnes descendent de nombreux cours d'eau dans la direction de l'ouest qui se versent dans une rivière qui entre dans un grand lac, d'où le Nil Blanc coule dans la direction de l'Egypte. Il n'y a aucune erreur dans cette description, elle est exacte, sauf peut-être une erreur de quelques milles. Il est surprenant de constater comment nous « découvrons » ce qui était connu au temps des Khalifes, des Ptolémées et des Pharaons, et qui a été conservé par des traditions passées de père en fils jusqu'à l'époque du géographe arabe, puis perdu, et retrouvé encore de notre temps.

Dans le cours de notre voyage, nous eûmes la chance de pouvoir rendre certains dépôts de sel à leurs véritables propriétaires, et ce petit

acte de justice accompli par l'obligation où nous étions de passer par là fut récompensé par une hospitalité et un bon accueil sans limites. Les banquets du monde civilisé sont splendides et nous venons de prendre part à un des plus splendides que j'aie jamais vu; mais que pensez-vous d'aborigènes de l'Afrique, des sauvages, nous offrant gratuitement une hospitalité semblable ?

Nos huit cents hommes furent nourris volontairement pendant huit semaines, et sans dépenses de notre part, de tout ce que le pays pouvait fournir de meilleur, bœufs, moutons, légumes, et les indigènes considéraient comme une faveur que nous leur permettions de nous fournir ces contributions à notre subsistance.

Quelques jours après, le lac Victoria fut en vue; nous aperçûmes une croix chrétienne et nous sûmes que nous étions arrivés à la lisière de la civilisation. Le petit M. Mackay, le missionnaire, vint à nous, et alors, pour la première fois, nous entendîmes dire en langue anglaise que le peuple anglais était fier de ce que nous avions fait. Il n'y a pas beaucoup à dire sur notre voyage du Nyanza à la côte. Nous fûmes rencontrés par les Allemands à l'extrémité de leur nouvelle province de l'est de l'Afrique, et fûmes chaleureusement reçus par les officiers du major Wissmann Les provisions, véritable luxe pour nous, que nous reçûmes du major Wissman, produisirent sur nous un changement perceptible, car, lorsque nous arrivâmes à la côte, il se trouvait des gens qui affectaient de douter que nous eussions été en Afrique.

A Bagamoyo, nous saluâmes le brillant Océan d'acclamations et de cris joyeux; on nous fit fête et on nous offrit un des plus somptueux banquets que l'Afrique ait jamais vus. Il y avait soixante ou soixante-dix personnes présentes. Les vins étaient bons, les discours excellents, et quand j'eus prononcé le mien, S. E. Emin pacha se leva et proposa la santé de l'empereur d'Allemagne. Alors tous les convives debout, dirigés par un capitaine de la marine anglaise, entonnèrent le chant « For he's a jolly good fellow ! »

Quelques secondes plus tard, je bavardais avec le major Wissmann, quand j'entendis une sinistre rumeur. Emin pacha était tombé du large balcon en dehors de la salle du banquet, dans la rue, d'une hauteur de vingt pieds environ; nous nous élançâmes tous. Tout était en rumeur, le banquet oublié, et nous courûmes sur le théâtre de ce triste accident. Nous constatâmes qu'Emin avait déjà été transporté à l'hôpital. Nous l'y suivîmes; le pacha était étendu sur un lit ; triste spectacle ! Un instant avant il se tenait devant ses amis qui se réjouissaient, fier et heureux, des accents de bienvenue résonnant à ses oreilles, et maintenant — affreux malheur — il gisait à deux doigts de la mort, fracassé, impuissant. L'homme propose et Dieu dispose !

A maintes et maintes reprises j'ai pu constater qu'un mystérieux pouvoir guide les affaires humaines, et certainement cette fin terrible en était un singulier exemple. Nous avons sauvé Emin des Mahdistes, nous l'avons amené en sûreté après une marche de 1,400 milles, il se trouve parmi ses compatriotes, il est fêté et honoré après ses treize années de service en Afrique, et en un moment tout ce bonheur est obscurci! Un accident survient et le voilà victime brisée et impuissante. Quoique même actuellement encore il puisse se rétablir, il y a beaucoup d'hommes compétents qui en doutent.

Voilà mon histoire.

Excellences et Messieurs,

Je crains d'avoir abusé de votre temps. J'en pourrais dire beaucoup plus; je pourrais remplir cette relation d'incidents lugubres et amusants, tristes et joyeux, mais je crains que le temps ne passe et d'autres personnes attendent pour parler. Je demanderai seulement que vous croyiez bien que, du fond du cœur, je suis réellement reconnaissant à chacun de vous et à vous tous pour la bonté que vous avez eue de venir ici pour me faire honneur à moi et à mes jeunes compagnons, et pour les hautes distinctions que vous avez répandues sur nous depuis notre arrivée au Caire.

Nous remercions S. E. Riaz pacha des compliments qu'il nous a décernés et des termes flatteurs dans lesquels il a parlé de nous; Abbate pacha, de la Société khédiviale de Géographie, pour son éloquent discours et ses aimables paroles, et aussi le président de la Société de Géographie de Suède. J'espère que le Dr Retzius transmettra à sa Société ma profonde gratitude pour les honneurs présents et ceux qui les ont précédés.

Je suis sûr que mes jeunes amis me permettront d'être leur interprète en cela, et qu'ils se joindront à moi dans ces expressions de gratitude.

M. Stanley termina son speach au milieu des applaudissements réitérés des convives, auxquels s'étaient joints ceux du public qui, des galeries et des fenêtres s'ouvrant sur les jardins de l'hôtel, assistait à la fête.

Les invités passèrent ensuite dans les salles de conversation ou la réunion se prolongea jusqu'à minuit.

Après avoir dédié quelques jours aux visites et aux excursions,

Stanley s'enferma dans la *Villa Victoria*, pension-hôtel dans le quartier Ismaïlieh, pour s'y occuper exclusivement de la rédaction de son livre *The-Darkest Afrika,* qu'il composa en cinquante jours.

Séance du 3 avril 1890.

Présidence de S. E. ABBATE PACHA, *Vice-président.*

ORDRE DU JOUR :

Réception de Mr H. M. Stanley et remise d'un diplôme spécial de MEMBRE D'HONNEUR.

Lorsqu'en janvier 1878, M. Stanley arriva au Caire de retour de son grand voyage de découverte du Congo, la Société khédiviale de Géographie eut l'honneur d'être la première entre toutes les Sociétés à le recevoir. Dans sa séance du 17 du même mois, elle le nomma son MEMBRE HONORAIRE.

A l'occasion de son séjour actuel, la Commission centrale a décidé de lui offrir solennellement un diplôme spécial qui consacre cette nomination.

Ce diplôme, sur parchemin, est enluminé d'ornementations de style oriental. Ce remarquable travail est dû à M. Abou El-Maàli, célèbre artiste persan de notre ville. Au bas du diplôme et dans un vide ménagé dans la bordure même, se trouve, en langue arabe, la légende :

Société khédiviale de Géographie.

En haut et dans un espace réservé de la même façon, on lit ce verset du Coran.

Et tu vôyagera jusqu'à la conjonction des deux mers.

Ce verset qui a été adopté par M. Stanley pour épigraphe de son livre: *The darkest Afrika*, nous a été choisi par M.C. Mino, orientaliste distingué de notre ville.

Le texte même du diplôme est ainsi conçu :

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE DE GÉOGRAPHIE

La Société khédiviale de Géographie ayant nommé

H. M. STANLEY

MEMBRE D'HONNEUR

en février 1878, lui délivre aujourd'hui le présent

DIPLÔME

à l'occasion de son dernier grand voyage à travers le continent africain.

Le Caire, le 3 avril 1890.

(*Suivent les signatures des membres du bureau et de la Commission centrale*).

Le diplôme est renfermé dans un étui en bois d'ébène, sycomore, ivoire et d'argent en style arabe-égyptien, sorti des ateliers de M. G. Parvis, l'habile artiste dont la réputation n'est plus à faire.

La réunion a eu lieu dans la grande salle du Conseil législatif, gracieusement accordée par S. E. Aly pacha Chérif, président du dit Conseil.

Plus de 600 invitations avaient été lancées et la vaste salle, les galeries latérales et les galeries supérieures regorgeaient de spectateurs accourus pour assister à cette solennité.

Aux premiers rangs des fauteuils, on remarquait : S.A. le prince Hussein, S.E. Mouktar Ghazy, haut commissaire de la Sublime-Porte, S. E. Riaz pacha président du Conseil et tous les

Ministres, Sir Evelyn Baring, ministre d'Angleterre et les consuls généraux présents au Caire, M. le général Dormer, commandant l'armée d'occupation et ses officiers supérieurs, S. E. le général Grenfell pacha, Sirdar de l'armée égyptienne et plusieurs officiers de son état-major, etc.

La presse locale et étrangère largement représentée occupait une place réservée et les dames les plus distingées de la haute société du Caire rehaussaient de leur présence l'éclat de cette imposante manifestation.

A 4 heures arrive M. Stanley, accompagné de Mason bey et du Dr Parke; il est salué par des applaudissements enthousiastes et est invité à prendre place, au centre de l'hémicycle, au bureau de la présidence, où se trouvent S. E. Abbate pacha, président *p.i.*, MM. le Dr Schweinfurth, ancien président, Dr Bonola bey, secrétaire général, Chéfik bey Mansour, membre de la commission centrale.

Mason bey prend place près de M. Stanley. Autour du bureau, sur l'estrade se groupent les membres de la commission centrale et les voyageurs: comte Teleki, Dr Bütchner, Dr Parke, Dr Stübel et Borchet.

S. E. Chéfik bey Mansour prend la parole et dans une allocation en arabe, il adresse les salutations du monde indigène à M. Stanley dont le dernier voyage intéresse au plus haut degré l'Egypte. « N'a-t-il pas, en effet, délivré un grand nombre d'Égyptiens qui allaient tomber victime de la barbarie mahdiste et élargi nos connaissances sur les origines du Nil, le fleuve qui est la bénédiction du pays ! »

La parole est ensuite donnée au colonel Mason bey, qui fait ressortir l'importance pratique du voyage de M. Stanley et justifie les efforts des puissances européennes pour rendre accessible le grand plateau central. Il parle ensuite des bienfaits et des avantages que la domination égyptienne avait portés au cœur de l'Afrique. Lors de cette domination, on pouvait, en effet,

aller en toute sécurité du Caire à Kavali, en quarante jours, et ce n'était, dit l'orateur, qu'une agréable promenade. En raison de l'état dans lequel était tombé le pays et de la condition dans laquelle se trouvait Emin, la nécessité s'imposait pour Stanley d'agir avec énergie afin d'arriver jusqu'à ceux qu'il avait mission de sauver (1).

S. E. Abbate pacha prend à son tour la parole (2) et fait ressortir le côté moral de l'épopée qui a tenu en émoi le monde entier pendant trois ans. Il donne ensuite les raisons qui ont déterminé la Société à tenir cette séance extraordinaire et remercie les personnages qui ont bien voulu par leur présence en rehausser l'éclat. Enfin il présente à M. Stanley le diplôme d'honneur.

Des applaudissements réitérés éclatent de toutes parts.

M. Stanley, visiblement ému de cette imposante manifestation, prend la parole et remercie la Société et l'assistance de l'accueil qui lui est fait et prie de l'excuser si, en présence d'un auditoire aussi nombreux et aussi choisi, il se borne à dire quelques mots seulement sur le sujet qui intéresse tout le monde. Le travail énorme que lui a donné la rédaction de son ouvrage qu'il vient heureusement de terminer, et des engagements antérieurs l'ont empêché de préparer une conférence proprement dite.

Après avoir tracé l'itinéraire de son voyage et avoir parlé de la grande forêt, des nains, il entre dans des détails du plus haut intérêt sur le plateau central, sur les peuplades qui l'habitent et sur les questions ethnologiques et anthropologiques auxquels leur examen peut donner lieu. Ensuite il parle du lac Albert et des changements que ce bassin doit avoir subi, car il est évident que le lac Albert et le lac Edouard n'en faisaient primitivemeut qu'un. La dernière partie de son discours est consacrée à l'exa-

(1) Voir ci-après la traduction française de ce discours prononcé en anglais.
(2) Voir à la fin du compte rendu de la séance.

men du résultat pratique de son voyage et des avantages que la civilisation et le commerce en peuvent tirer.

Il finit par remercier chaleureusement la Société pour le diplôme qu'elle lui a conféré et qui sera pour lui un gracieux souvenir de cette journée.

Le discours de Stanley est chaleureusement applaudi et la séance est levée.

Tout le monde veut alors voir de près l'illustre voyageur, lui être présenté, lui serrer la main, et après avoir accordé encore quelques instants à ses auditeurs, M. Stanley se dérobe aux manifestations sympathiques dont il est l'objet.

Discours de S. E. Abbate pacha :

« Après les longs travaux, les dangers, les périls de toute sorte, il n'est d'autre et meilleure récompense de la vertu que les louanges et la gloire.»

Cette belle pensée de Cicéron ne pouvait mieux être prononcée qu'en cette circonstance, car elle définit et le but et l'occasion de cette solennelle réunion.

En effet, la véritable gloire ne peut pas être là où la vertu n'est pas; les louanges n'ont de raison d'être que quand elles n'ont pas besoin d'un amas d'épithètes, parce que les faits eux seuls suffisent : la gloire et les louanges se lient naturellement et nous indiquent avec assurance comment il faut les décerner.

Grande en effet est la gloire de celui qu'aucune louange ne saurait l'augmenter, et qu'aucun blâme ne pourrait la diminuer et elle est d'autant plus grande pour celui qui la mérite et qui cherche à s'y soustraire.

Dans la catégorie de ces hommes éminents, consciencieux et infatigables, nous avons, les premiers, salué comme Membre d'honneur de notre Société khédiviale de Géographie, Henry Moreland Stanley, au retour de son premier grand voyage du continent mystérieux.

Comblé de louanges et d'honneurs, l'objet de l'estime et de l'admiration des Sociétés savantes, de ses concitoyens et du monde scientifique, nous félicitons maintenant Stanley pour l'accomplissement de son dernier grand voyage.

Les premiers voyages, les premiers livres de Stanley, étaient bien loin d'être le couronnement de son immense travail; ce n'était pour ainsi dire que les premiers jalons d'autres grands exploits. Ses conversations, ses conférences, ses correspondances, avaient donné de lui la plus haute idée à toutes les Sociétés scientifiques; de proche en proche son nom s'était répandu et une grande attente s'attachait à lui. On se pressait de tous les côtés de faire connaitre ses découvertes, de publier ses écrits, et cette attente fut dépassée. Ses récits ne laissent pas que d'etre vivants par le détail et par les circonstances qu'il déroule devant nous; et ces récits sont attachants comme tout ce qui nous fait pénétrer dans l'intimité des choses. La publication impatiemment attendue de son œuvre prochaine sera à la même hauteur que les précédentes. Les détails prouveront, ainsi qu'on l'a pressenti par les grandes lignes d'ensemble, l'immense intérêt qui se rattache à ces nouvelles régions, détails qui profiteront à l'humanité entière, et combleront un vide qui existait, il y a très peu de temps encore, dans cette vaste carte blanche de l'intérieur de l'Afrique.

L'Afrique, en effet, était un mythe, une inconnue.

Il fut un temps très reculé où Coleus par la *mare tenebrosum* (l'océan Atlantique) de Briarée au delà des Colonnes d'Hercule et où Hippalus du côté opposé, par le mer Erythrée, furent les précurseurs des grands voyages autour de l'Afrique; et qu'Eudoxe de Cizique, d'après les exactes et fidèles pages de Strabon, se proposa par le raisonnement, et accomplit par la hardiesse, le périple du continent entre les deux Océans.

C'est à Eudoxe que reviendrait la gloire, sinon d'avoir précédé Vasco de Gama, en montrant à ses contemporains la route des Indes, au moins d'avoir reconnu une grande partie de la côte africaine, et surtout d'avoir affirmé, une fois de plus, ce que peut la persévérance humaine aux prises avec les difficultés matérielles.

C'est ainsi que Stanley tout en suivant la pensée de Pascal, qui déclare que la vie agitée et la hardiesse sont l'apanage des esprits supérieurs, s'était proposé et exécuta courageusement de traverser le premier, d'une mer à l'autre, le continent mystérieux, le continent noir.

Que manqua-t-il en effet à ce héros de la patience? il a frayé au monde des voies nouvelles; il lance maintenant par son audacieux élan et par son exemple les explorateurs nouveaux vers ces lointaines régions, les intéressant à résoudre les plus hauts problèmes de la science géographique et du commerce.

L'espace ne manquera pas, disait Humboldt, aux conquérants scientifiques!

Les nouvelles conquêtes géographiques, les découvertes, la multiplicité

des moyens de contact entre les peuples, le commerce agrandi et vivifié, le résultat glorieux du progrès intellectuel accompli, voilà la grande liaison du monde des sens avec le monde des idées et des émotions.

En rendant aujourd'hui à Stanley les honneurs qui lui sont dus, c'est un devoir pour nous de comprendre, dans son orbite lumineuse, cette pléïade d'illustres explorateurs qui a aussi largement contribué à la découverte des sources du Nil et des territoires immenses des régions équatoriales, tels que Speke, Grant, Burton, Baker, Long, Mason, Gessi, Piaggia, Linant de Bellefonds, Schweinfurth, le premier et savant explorateur de l'Oüelle et des Monbouttus, Junker, son continuateur, Emin, Casati, Lenz, Wissmann, Teleki, Hônel, Borelli et tant d'autres. Toutes les nations ont de grands voyageurs à signaler; je ne cite ici que ceux qui ont contribué aux découvertes dans les régions de l'Equateur, qui ont rendu d'éminents services et élargi le domaine des connaissances géographiques; et nous ne les oublions pas non plus dans ce jour solennel, car nous les avons eus parmi nous et nous les avons fêtés.

Jadis les noms de ceux qui travaillaient pour l'humanité étaient con-conservés dans les temples; de nos jours, nous les conservons avec orgueil, inscrits sur les registres des Académies, registres qui devraient être, à juste titre, comme la source de la gloire et de la noblesse.

Ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire dans une autre circonstance, au grand banquet donné par le Gouvernement égyptien à Stanley, nous, par la position heureuse de l'Egypte, nous avons par ce fait la bonne fortune d'apprécier les premiers ces grands pionniers de la civilisation et de la science.

Que la louange soit décernée dans cette heureuse et exceptionnelle occasion à tous ces vaillants, en tête desquels nous plaçons H.M. Stanley, à qui la Société khédiviale de Géographie, en lui présentant ses hommages et sa vive reconnaissance, délivre, comme son principal *Membre d'Honneur,* et à titre de perpétuel souvenir, ce diplôme.

Traduction du discours de M. le Colonel Mason bey.

ALTESSE, MESDAMES ET MESSIEURS,

Nous sommes réunis ici pour faire honneur au plus persévérant et au plus heureux des explorateurs. Chacune de ses visites au cœur de l'Afrique a été suivie d'un résultat pratique. Celle qui vient de se terminer si heureusement semble être sur le point d'avoir des résultats

semblables à ceux qu'ont donnés ses études prolongées dans la région du Congo. Avant peu d'années il pourra être possible d'atteindre le grand plateau central de l'Afrique par l'est ou par l'ouest, et dans un espace de temps raisonnablement court.

Ce plateau central est composé de terres qui comptent parmi les plus belles du globe et jouit du plus délicieux climat. Avec le temps, il devra être ouvert aux millions d'hommes luttant pour l'existence dans les centres trop peuplés des grands marchés du monde.

Il existe maintenant une grande rivalité entre les puissances pour s'assurer d'une portion de ce beau pays; les anciennes cartes ont été corrigées et teintées à nouveau pour montrer l'étendue de chaque possession particulière. L'Etat du Congo construit un chemin de fer autour des rapides impraticables de son grande fleuve, préparant ainsi la route pour arriver aux pentes occidentales de la Suisse africaine; par l'est les Allemands et la compagnie anglaise de l'Afrique orientale travaillent amicalement à atteindre les rives du lac Victoria, la rampe orientale de ces grandes régions. La route la plus courte et la plus sûre, celle du nord, en suivant la vallée du Nil, est maintenant fermée par l'impénétrable barrière de la sauvagerie. L'immense empire équatorial fondé par S.A. Ismaïl Pacha est retombé dans son premier élément; l'œuvre de Baker, de Zobheir et de Gordon a été anéantie.

Qu'on ne suppose pas que Zobheir pacha n'a pas accompli un travail utile dans l'Afrique centrale. Depuis le Bahr-el-Ghazal presque jusqu'aux rives de l'Aruwhimi, il était le maître du pays tout entier, où il exerçait une généreuse hospitalité envers tous les arrivants. Les provinces de l'ouest étaient beaucoup plus riches que celles de l'est. Si nous pouvions nous en rapporter aux cartes, il semble n'y avoir qu'un pas du Ouellé à Yambuya. Zobheir encouragea le commerce et rendit les routes sûres. En 1877, aller du Caire à Kavalli, sur la rive sud-ouest du lac Albert Nianza, constituait une excursion assez agréable, grandement variée par les différents moyens de locomotion. Chemin de fer, bateaux à vapeur, dromadaires, dahabiehs, nuggars, puis une agréable promenade de cinq jours parmi les stations le long des rives du fleuve, encore un autre vapeur et on arrivait à Kavalli 40 jours après avoir quitté le Caire sans fatigue et après avoir traversé presque toutes les phases possibles d'un voyage.

La véritable route pour arriver à ce grand plateau, plein de futures richesses, se trouve en suivant la vallée du Nil.

Pour le moment, cette route est fermée par les hordes sauvages mahdistes; dans quelques années elles se fatigueront de se détruire les unes les autres et se soumettront presque volontairement à toute main capable de maîtriser leurs mauvaises passions.

Espérons que le jour n'est pas éloigné où l'Egypte pourra contrôler de nouveau le fleuve qui donne la vie depuis ses sources les plus lointaines, et que du dôme de jaspe construit par Idris pour régler le courant de ses eaux, on pourra apercevoir le croissant, signal de l'hospitalité pour tous les peuples de la terre et que le Pharaon moderne pourra de nouveau affirmer son autorité sur ce qui est destiné à devenir le grenier du monde.

Il est un point délicat dont je dois faire mention. Notre collègue a été injustement accusé de manquer de sympathie pour Emin pacha, ou plutôt d'avoir émis de dures critiques à son égard.

Un de nos plus agréables souvenirs c'est d'avoir rencontré le Dr Emin et de l'avoir eu quelque temps avec nous. Emin est un savant; son grand bonheur c'est l'histoire naturelle. Sa nature studieuse avait horreur des responsabilités; il ne pouvait comprendre la dure indifférence du pouvoir vis-à-vis des individus, qui est renfermée dans toute forme de gouvernement. Il avait horreur de tout ce qui pouvait être interprété comme acte de cruauté, même de l'administration rationnelle de cette cruauté qui agit comme soupape de sûreté pour tout gouvernement.

Pendant treize ans il avait vécu parmi ces gens, composés presque entièrement de soldats noirs recrutés dans tous les coins de la vaste région connue sous le nom de Soudan. Certains de ces hommes avaient passé vingt ans dans le pays, d'autres quinze ans. Ces troupes servaient dans leur camp retranché, complétement séparées des indigènes, mais ces camps étaient devenus de grands villages; d'une façon ou d'une autre ces hommes avaient pris avec eux beaucoup de femmes. Si ce n'eût été leur uniforme et quelques rares exercices militaires, ils menaient à peu près la même vie que les indigènes. En réalité ils étaient presque retombés dans leur sauvagerie originaire. Ils avaient amassé de grandes richesses et tant qu'ils purent trouver des munitions, ils furent maitres du pays. Comment Emin pouvait-il disperser leurs heureux établissements? détruire tant de foyers? S'en aller et les abandonner à leur sort (chose qu'il eût toujours pu faire) était assurer leur certaine et prompte destruction, car quelque légère que fut sa domination, il pouvait toujours agir comme arbitre de leurs disputes et donner à leurs passions le temps de se calmer.

Le démembrement des provinces équatoriales avait déjà commencé en 1879, comme le démontrent des lettres écrites cette année là par Gessi et Gordon. Je trouve des extraits de lettres d'Emin à Gessi se plaignant de la conduite de certains de ses officiers et de ses hommes. Gessi ordonne d'envoyer ces hommes à Khartoum pour être jugés. A ce moment, le Nil était fermé par le *Sudd*; les approvisonnements ne pouvaient arriver à Lado que par voie du Bahr-el-Ghazal, et après un

long trajet à travers le pays ; la punition salutaire de l'envoi immédiat des délinquants à Khartoum ne pouvait avoir lieu. Il n'y avait pas de punition plus redoutée par les soldats noirs que d'être transférés à Khartoum. Là ils n'avaient qu'une femme, des rations justes et étaient astreints à de nombreux exercices militaires, ils devaient en un mot faire leur travail de soldat. Aussitôt que manquèrent les moyens de communication avec Khartoum, les liens de l'autorité se relâchèrent, chacun voulant avoir sa maison. Le nègre n'aime pas l'homme blanc ; il le hait et le méprise et le considère comme un être inférieur.

Si, en 1879, la mutinerie fermentait déjà dans ces régions pendant une suppression de communication avec Khartoum qui n'était que provisoire, combien n'a-t-elle pas gagné depuis la chute de cette station ! La nature éminemment bienveillante d'Emin l'a empêché d'infliger le châtiment que la société blessée exige de ceux qui transgressent certaines lois. Pendant la confusion qui s'ensuivit, bien qu'elle fût légèrement maintenue dans certaines limites, on craignait que tout cet enfer de passions déchaînées n'anéantit le dernier vestige de civilisation ; son aimable philosophie repoussait avec horreur l'idée d'abandonner ces créatures à leur sort. Les emmener tous était absolument impossible, rester l'était également.

Après tous les lourds sacrifices subis par l'expédition de secours, il était hors de question de discuter semblable éventualité sur un ton d'une douce philosophie. On était simplement réduit à ceci : les provisions sont consommées dans telle proportion : pouvez-vous partir tel jour ? Pour Stanley il n'était pas possible de reculer au delà d'une date fixée ; cela eût été périlleux à la fois pour les libérateurs et les délivrés !

Séance du 25 avril 1890.

Présidence de S. E. ABBATE PACHA, *Vice-président.*

ORDRE DU JOUR :

1° *Proposition de candidats* ;
2° *Communications diverses* ;
3° Mme ANNA NEUMANN, membre correspondant : *La Lithuanie et ses légendes*

La séance a lieu dans la salle d'audience du Tribunal mixte, gracieusement accordée.

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est approuvé, le secrétaire général informe l'assemblée que le comité a noué des relations avec la *Société de Géographie de Toulouse*,avec la *Geographycal Society of Australasia*, avec l'*Etat-major italien* de Rome, avec le *Ministère de Fomento* de la République Mexicaine.

Il énumère ensuite les dons reçus :

L'*Agriculture en Egypte*, de M. Kamel Ghali ;

Les premiers fascicules des *Reisen in Afrika*, de Junker ;

Les publications de la *Mission archéologique française au Caire*, données par M. Bouriant, directeur ;

Le *Plan de Ramleh*, publié par le Ministère des Travaux publics ;

Une *Grande carte de Madagascar* en quatre feuilles,dressée par MM. Lailet et Suberdie ;

Deux récents travaux du prince Roland Bonaparte.

Les *Rapports* du *Geological Survey*, de Washington ;

Les *Mémoires*, présentés par le gouvernement mexicain à la conférence internationale américaine, etc. .....

M. Bonola bey donne également un aperçu de la correspondance, s'arrêtant tout spécialement sur deux lettres importantes qui lui ont été adressées depuis la dernière séance ; la première est de l'illustre Dr Abadie, le doyen des voyageurs, et a trait au *Simoun*. Elle est ainsi conçue :

Cher Monsieur,

J'ai reçu dernièrement les N° 1-4 de la IIIe série des bulletins de la Société khédiviale de Géographie, et, sans ma récente maladie, je vous aurais remercié plus tôt.

Ce devoir accompli, je demande la permission de faire quelques remarques sur la page 103 du N° 2, ou M.L. Robecchi semble attribuer à l'imagination des voyageurs le mal qu'ils ont dit du *Simoun*. (1)

(1) M. Robecchi dit : Dans cet Ouadi (le Nagb el Megiabreh sur la route de Siwa), le vent est chargé d'une poussière suffocante qui trouble et obscurcit l'air. Une pluie de sable chaud et de gravier cingle le visage et rend la respiration pénible. On s'enveloppe alors la tête, ne laissant à découvert que les yeux, qui deviennent rouges et larmoyants. C'est là, en réalité, tout le mal que peut faire le *Simoun*, ce vent du désert que l'on a tant calomnié et que l'imagination de certains voyageurs a rendu si terrible. *Bull. Soc. Khéd. Géog.* III. 2. Une excursion a Siwa.

J'ai un grand respect pour les distinctions de météores faites par le vulgaire. Le terme *Samuern* ressemble beaucoup à *Sumuun*, pluriel de *Sim*, qui signifie *poison*. Près de Massawa, mais sur le continent, près de Haddi Hadib et le 21 septembre 1841, je m'étais préparé à observer le *Samuern*, que j'attendais d'après ma théorie, abandonnée plus tard. Je voulais savoir la température de ce vent torride, et à cet effet, je m'étais assis en face d'une pierre saillante, où j'avais placé mes thermomètres.

Je n'avais qu'à tendre la main, mais dès que ce vent commença, je perdis subitement mes forces musculaires au point de ne pouvoir saisir ces légers instruments. Je ne parvins à les prendre qu'à la cessation du *Samuern*; l'humidité n'était alors que de 7,200, la différence entre un thermomètre à boule noire et un autre à boule nue n'était que de 1.7 cent., tous deux exposés au soleil: enfin la surface des sables était à 60 cent.; le vent empoisonné avait la vitesse d'une petite brise ordinaire. Il s'était levé subitement, finit de même et mit fin alors à l'agonie de mes forces.

Un indigène me dit qu'ils l'appellent *Harun* et que, s'il dure un quart d'heure, nul être humain, ni brute, ne peut lui survivre. On se met à terre pour respirer alors, et le pâtre arrêté sur la colline voyant hommes et chameaux se jeter sur le sol et ne plus se relever, comprend que le *Harun* les a tous tués.

Pendant le *Samuern*, qui n'a pas duré cinq minutes, je puis affirmer qu'il n'entrainait point de sable avec lui. Il était alors 1 h. 9, ou un peu moins que deux heures du soir.

Ce même indigène appelait *Harif* un vent à poussière suffocante que j'ai observé un autre jour dans les mêmes parages. Hommes et bêtes s'en défendent en lui tournant le dos. C'est le phénomène que M. Robecchi parait avoir observé et il me semble fort différent du *Samuern*. Je recommande à tous les voyageurs l'étude de ce phénomène dans les déserts qui avoisinent la vallée du Nil. En effet une seule observation ne suffit pas pour établir un fait, mais j'ai cru devoir citer même mon peu d'expérience pour appeler l'attention sur le vrai *Samuern* qu'on ne pouvait pas avoir calomnié.

Agréez, monsieur, etc.

ANTOINE D'ABBADIE.

La seconde de ces lettres est du voyageur M. Hodister et donne des renseignements sur ses excursions dans le bassin du Congo.

CHER MONSIEUR BONOLA,

. . . .

Depuis le mois de mai, je suis en possession d'un petit vapeur *General Sanford*, avec lequel j'ai fait un premier voyage jusqu'aux chutes de



l'Itimbiri. A cet endroit j'ai trouvé un poste arabe, avec lequel je suis entré en relation. Ces arabes appartiennent à l'ancienne expédition Salem-ben-Mohammed et m'apprennent que, partis de l'Arouvimi pour l'Ouelle, ils rencontrèrent pendant leur voyage plusieurs lacs ; il en fut de même entre l'Ouelle et l'Itimbiri, ou plutôt le Lobi, tel étant son nom à cet endroit.

Mon but était de m'assurer s'il y avait possibilité de passer les chutes en vapeur. Après une reconnaissance en pirogue, j'ai pu constater qu'avec des amarres et des poulies, l'on pouvait vaincre ces rapides, les chutes n'étant au fond que des rapides. J'appris par les indigènes que la rivière vient de loin ; plus de quarante jours sont à leur connaissance.

Au-dessus des rapides, la rivière a 125 mètres de large, de 2 ½ à 3 brasses de profondeur à l'étiage, un courant d'environ 2 secondes ; elle vient de l'E. E. N. E.

N'ayant pas les cordes, poulies et autres accessoires nécessaires pour passer ces rapides, ni les vivres pour une longue expédition, je redescendis la rivière, me proposant de reprendre bientôt cette étude là ou je l'avais laissée, car il est intéressant de savoir si cette rivière vient du pays Mombuttus et quel est son rôle dans le bassin fluvial que j'étudie. Après le voyage que je dois faire aux Stanley-Falls dans quelques jours, je compte organiser une expédition pour le haut Lobi.

Après l'Itimbiri, j'ai repris l'exploration de la Nungalla au point que j'avais atteint précédemment, et j'arrivai au point marqué sur la carte du *Mouvement géographique* comme chutes et la fin de la Nungalla. Je me trouvai au confluent de deux rivières, l'une blanche, venant du N.-E., nommée l'*Ebala*, l'autre noire, venant du S.-E., appelée *Doua*. J'entrai d'abord dans cette dernière, et, à ma grande surprise, je n'y rencontrai aucun obstacle de chutes ou rapides. Je passai successivement devant des villages de Boussoukapos, Monai, Mangambuli, Muboli, (celui des pilotes de la rivière même). Après avoir passé les villages M'Gomma, Bonga, Adjeka, Egala, habités par les N'Gangalis, qui construisent dans l'eau sur pilotis et semblent de vrais castors, je débouchai dans un petit *pool*, qui m'a semblé avoir deux kilomètres environ de largeur sur six kilomètres de longueur.

Après treize heures de navigation j'arrivai à M'Gangali. A cet endroit, le principal chenal de la rivière, qui a souvent de grandes expansions d'eau, espèce de lagunes, a soixante mètres de large, trois nœuds de courant sur trois brasses de profondeur ; fond de vase et sable. Au loin, des terres basses, inondées, couvertes d'une jeune forêt, sauf dans la direction est, où par une clairière j'apercevais au loin une montagne couverte de hautes futaies.

N'ayant pu entrer en relation avec les noirs qui tous fuyaient sur mon

passage, je n'ai pu avoir de renseignements sur la rivière au-delà de ce point. A cet endroit elle venait du S.-E., mais il semble que c'est le massif que j'ai remarqué à l'E. qui lui fait prendre cette direction et que plus haut elle vient de l'E. ou du N.-E.

Je descendis la Doua jusqu'au confluent de l'Ebola et je suis entré dans cette rivière aux eaux blanches, car ses flots roulent sur un lit de pierres et de roches, entre des berges élevées couvertes de grands bois. Je n'ai rencontré à son embouchure aucun autre obstacle qu'un courant très fort de sept nœuds et que, grâce aux excellentes qualités de mon petit steamer, j'ai pu vaincre aisément. Cette rivière vient évidemment du N.-E. Après une heure de navigation sur un courant moins fort, j'arrivai au village Mouboumboumba (Boussoukapos) où j'achetai des vivres, des couteaux, des lames, etc. Huit heures de navigation me conduisirent à la hauteur du village d'Akounda, rive droite, ou commence le territoire d'Ougwandie, habité par les N'Djalin et qui s'étend jusqu'à la rive gauche de l'Ouelle. A cet endroit la rivière a trois brasses de profondeur, cinq nœuds de courant, soixante mètres de large. Elle vient du N.-E. Nous devons être à 3°, 30' latitude N. et 21° longitude E.

On prétend que les Arabes des zéribas du nord sont arrivés jusque là dans le temps. En tous cas, les armes que j'ai rapportées sont les mêmes que celles que le capitaine Van Gèle a rapporté de l'Ouelle, dont je n'étais qu'à deux jours de marche.

J'ai été obligé de m'arrêter à Akunda sans pouvoir pousser plus loin cette fois, parce que mon temps était compté et que je devais me trouver à Bangala à date fixe pour y rencontrer un autre de mes vapeurs, *Florida* venant du bas, qui m'apporte un ravitaillement important et des agents. J'attends le steamer d'heure en heure et je dois, à son arrivée, me porter avec les deux bateaux à Stanley-Falls pour y fonder une station.

Si le temps dont je puis disposer le permet, il est possible que je reconnaisse le Lomani et que j'essaye de dépasser les limites atteintes par M. Del Commune.

Si je ne puis explorer le Lomani cette fois, je le ferai dans trois mois après avoir remonté le Lobi. Je vous tiendrai au courant de mes courses

Nous sommes absolument sans nouvelles d'Emin pacha. Les dernières nouvelles sont celles que je vous ai adressées en avril dernier. Cependant quelques arabes venant de l'E. N. E. disent que Stanley serait parti seul pour la côte orientale avec votre ivoire, et qu'Emin pacha serait resté ! Nous en sommes réduits aux conjectures, mais au moment où vous recevrez cette lettre, il est probable que vous serez mieux renseigné.

L'hypothèse qu'Emin soit resté à Wadelaï m'a suggéré l'idée de vous offrir d'essayer de faire parvenir à Emin un double de la correspondance

que Son Altesse lui a adressée. Le pli qu'on m'adresserait, je le remettrai, à mon premier voyage aux Falls (ou je vais régulièrement tous les deux mois), à un des arabes qui ont établi des postes sur la route suivie par Stanley. Je vous ai jadis écrit que des Arabes avaient suivi Stanley à peu de distance et établi des postes; l'un d'eux prétend même l'avoir suivi jusqu'au lac et tout près de Wadelaï, et c'est de lui que vient le bruit qu'Emin ne veut pas partir. Cet Arabe, moyennant une récompense payable en étoffes ici même (que je payerai), se chargerait du pli (dont il ignorerait le contenu) et me rapporterait la réponse d'Emin pacha. Je pense même que pour avoir une introduction près d'Emin pacha, il se chargerait de l'affaire pour rien. Dans tous les cas, je vous offre l'idée pour ce qu'elle vaut; voyez si elle peut être utile à Son Altesse et disposez de moi.

Veuillez agréer, etc.....

A. Hodister.

Le secrétaire général donne lecture d'une lettre de M. Rosset, l'éminent voyageur qui a donné l'année dernière une conférence sur les îles Maldives devant la Société; dans cette lettre il expose le plan d'une nouvelle exploration du pays de Siam.

Le secrétaire général donne connaissance d'une circulaire de M. le marquis de Veraguas, descendant de Christophe Colomb, qui ouvre un concours international pour un ouvrage populaire sur la vie et les travaux de son illustre aïeul.

Dans sa réunion du 4 janvier, continue le secrétaire général, la Commission centrale, à la suite d'un rapport que j'ai eu l'honneur de lui soumettre, a constaté que la liste des membres tendait à diminuer par suite de départ et de décès des anciens membres. En outre, quelque cas de démission se sont produits.

Pour réparer ces pertes qui frappent surtout nos ressources pécuniaires, la Commission a délibéré de faire appel, par une circulaire imprimée, à toutes les personnes que leur position et leurs études nous désignent comme pouvant faire partie de la Société.

La distribution de ces circulaires, qui fut suspendue par l'arrivée de Stanley, donna quelques résultats. Les membres du corps consulaire et les hauts fonctionnaires étant exempts de toute formalité, nous avons pu ainsi inscrire les noms des personnes suivantes qui nous ont fait parvenir leur adhésion :

BARON VON BRAUER, consul général d'Allemagne.

COMM. L. MASKENS, ministre résident de S.M. le roi des Belges.

S. E. KELLER PACHA, conseiller khédivial.

S. E. Dr CROOSHANK PACHA, directeur général des prisons.

Nous vous proposons aujourd'hui la candidature d'autres personnes dont nous avons également reçu l'adhésion, et nous prions instamment tous ceux qui s'intéressent à nos études de nous aider par leur concours et par leur propagande.

Le président met aux voix les candidatures suivantes, qui sont acceptées :

MM. CARTON DE VIART, avocat au Caire.
CAREY, Inspecteur aux Domaines.
D. A. CAMERON, conseiller à la cour d'appel indigène.
D. REES, directeur de l'Agence Reuter.
Dr GRANT BEY, médecin au Caire.

Le président annonce la prochaine arrivée au Caire de M. le capitaine Casati, un des fonctionnaires égyptiens délivrés par Stanley. L'on sait qu'Emin pacha refusa de rentrer en Egypte et s'est engagé avec la Compagnie allemande de l'Afrique orientale. M. Casati, dit le président, mérite tous les honneurs que la Société peut rendre aux voyageurs intrépides, à tous ceux qui se sont dévoués à la cause africaine, à tous ceux qui ont aidé à tenir haut le drapeau égyptien dans les régions de l'Afrique centrale.

M. Casati réunit toutes les conditions exigées par l'art. 8 de nos statuts pour être nommé MEMBRE HONORAIRE, et la Commission centrale vous propose de lui conférer cette modeste récompense.

La proposition est acceptée.

MM. Figari et Messedaglia annoncent qu'ils vont se porter à la rencontre de l'illustre voyageur à Suez, et demandent l'autorisation de le recevoir et de le complimenter au nom de la Société.

Approuvé.

M. Gaillardot bey, sur l'invitation de M. le président, donne lecture de l'intéressant travail de Mme Anna Neumann, femme du consul d'Autriche, au Caire et écrivain polonais de bon renom : *La Lithuanie et ses légendes*. C'est un travail exquis et qui fait beaucoup d'honneur à son gracieux auteur. On y voit une instruction solide et un esprit d'observation peu commun. Mme Neumann y traite de l'origine aryenne des peuples de la Lithuanie et partant de ce point, elle retrouve la trace de cette origine dans les coutumes populaires et les légendes qui sont encore vivantes dans ce pays aux lacs azurés et aux sombres forêts ; tout des faits, des idées, des rites, des chansons relevées avec beaucoup de talent et nouées autour de leur point de départ avec une habileté que beaucoup de *folklorites* pourraient envier. Le *folklore*, c'est-à-dire l'étude des idées, des traditions et de la littérature populaire pour en tirer des données ethnographiques, est à la mode ; il peut compter en Mme Anna Neumann un vaillant champion de plus.

La conférence est fort goûtée et applaudie ; le président et M. Grech Mifsud remercient l'auteur au nom de la Société.

La séance est levée à 5 heures.

Séance du 23 mai 1890.

Présidence de S. E. ABBATE PACHA, *Vice-président.*

ORDRE DU JOUR :

Séance en l'honneur de M. le capitaine GAETANO CASATI.

La séance est ouverte à 4 heures dans la grande salle des référés du Tribunal mixte, gracieusement accordée.

La salle est comble et bon nombre de dames de la colonie italienne égayent la réunion par leur présence.

M. Bonola donne une information sommaire sur les pays et les peuples visités par M. Casati. A cette rapide description, il joint un aperçu historique sur la conquête égyptienne de ces régions, jusqu'aux dernières annexions opérées par Emin pacha et Lupton bey.

L'orateur signale également l'incertitude qui règne dans le monde scientifique à propos du classement de ces peuples au point de vue anthropologique et linguistique, et expose les différentes théories des auteurs.

S. E Abbate pacha prononce ensuite l'allocution suivante :

MESDAMES ET MESSIEURS,

Il n'y a pas de sujet qu'on s'intéresse à poursuivre et à étudier plus volontiers aujourd'hui que celui des voyages et découvertes.

De savants ouvrages ont été publiés récemment, et le public les a lus avec avidité. L'importance des questions qui s'y débattent, la vivacité dramatique des événements, la valeur des personnages justifient cet intérêt.

Le temps des voyages et découvertes maritimes est presque passé. Notre planète a été trop bien cadastrée par les générations diverses

d'explorateurs nautiques qui s'y sont succédé, pour ne laisser désormais à personne l'espoir d'attacher son nom à quelque terre nouvelle, si ce n'est quelque ligne de côte restée ignorée ou du moins oubliée, quelque golfe dédaigneusement négligé par le voyageur impatient d'arriver.

Mais ce n'est point ainsi pour l'intérieur des continents et des terres- beaucoup y reste à faire.

L'Afrique équatoriale, il y a très peu d'années, était encore pour nous une terre inconnue. Si on cherchait à explorer l'intérieur, les grands marais, les pluies, les torrents, les montagnes, les ravins, les forêts, l'abandon, opposaient sur le seuil une barrière presque infranchissable, et quand on a surmonté ces premiers obstacles, lorsqu'on arrive aux régions un peu habitées, ou fourmillant de sauvages, il faut à chaque pas affronter les périls qui viennent des hommes ainsi que de la nature et des bêtes fauves.

Ils sont rares les voyageurs qui ont tenté ces redoutables aventures, et, parmi ces intrépides, bien peu ont revu le sol natal. S'il est difficile de pénétrer dans ces régions, il est plus difficile encore d'en sortir.

Il faut en convenir avec conscience et loyauté, cette ardeur voyageuse qui se montre depuis quelque peu de temps est presque une vertu: elle est la preuve d'une très noble curiosité d'esprit. On considère comme un devoir moral de l'homme de visiter avant la mort la planète sur laquelle il habite. L'accomplissement de ce devoir n'est malheureusement qu'à la portée d'un petit nombre, petit nombre qui s'en acquitte consciencieusement.

Peut-être quelques-uns jugeront ce devoir un plaisir; il s'en faut pourtant qu'il il soit toujours escorté d'agréments; il requiert, au contraire, comme tous les devoirs, beaucoup de force d'âme et l'oubli de soi, beaucoup de dédain de l'aisance vulgaire. Il n'est pas doux, quand on a été habitué à toutes les délicatesses de la civilisation, de parcourir sous la pluie des savanes immenses, au milieu des forêts ou des ravins escarpés, et de manger, durant des semaines entières, des racines ou les mets excentriques des cuisines sauvages. Ajoutez à cela que les périls qui vous attendent n'ont rien qui flattent la vanité; dans ces excursions les dangers sont obscurs et sans éclat, les fatigues sans aucune compensation. La meilleure preuve que le plaisir et l'intérêt de ces voyages n'en compensent pas les périls et les ennuis, c'est qu'il n'y a que les hommes voués à la science qui accomplissent de telles excursions, à quelques rares exceptions près.

Mais devoir ou plaisir, je le répète encore une fois, cette ardeur voyageuse mérite presque le nom de vertu. Elle le mérite par les services qu'elle a rendus à la race humaine; elle a droit à la reconnaissance des nations.

C'est en grande partie à cette vertu, à cette abnégation, que nous devons d'avoir aujourd'hui une connaissance à peu près exacte de notre globe, connaissance qui éclaircit les ténèbres du mystérieux Continent noir.

Le nombre de ces vaillants pionniers n'est pas éteint. Il en reste encore, pour notre gloire et l'honneur de notre temps.

Peut-être ne sont-ils pas tous de la même taille; mais qu'importe s'ils ont le même désintéressement, la même abnégation, la même religion de la recherche du beau ou du vrai, la même ardeur à poursuivre un idéal, ou mieux encore un but réel de découvertes, et ils pourront répondre en conscience avec un grand philosophe interrogé sur le prix qu'il attendait de la recherche incessante de la vérité : « Rien que de l'avoir cherchée. »

Mesdames et Messieurs,

Dans cet ordre d'idées générales que je vous ai rapidement esquissées, je comprends mon vaillant compatriote, l'intrépide explorateur italien, le capitaine Casati, que j'ai l'honneur de vous présenter.

Le but de son voyage, but qu'il espérait fermement atteindre, ne tendait à rien moins qu'à l'exploration complète du grand bassin de l'Ouelle, dont le problème était pour la première fois posé aux savants par mon illustre ami le docteur Schweinfurth. Cédait-il à l'attrait de l'inconnu ou à l'esprit d'aventure? rien de tout cela; son but était déterminé.

Parti de Khartoum en juillet 1880, il se rencontre avec Gessi sur la *Safia* au mois d'août.

En septembre, il part pour Vau, en octobre de la Zériba Djour Gattas. Il poursuit en avant jusqu'à Tangasi ; puis de ce point à l'ouest jusqu'au pays du sultan Bakangoi qui lui refuse son appui pour continuer la route et visiter les dangereux et ignorés Aboua, et l'oblige ainsi à retourner à Tangasi en octobre 1881. Tangasi est le seul point où il peut se trouver à l'abri de toute tracasserie. Il en part du côté sud-est pour Azanga, et, de là, prend la direction du sud, son objectif. Dans l'impossibilité absolue d'aller en avant, et contraint encore de rebrousser chemin, il s'obstine à prendre une autre fois la route du sud en 1882 et explore le premier les tribus des Meggé d'où, en 1883, après un an, il se rend pour la dernière fois à Tangasi.

Le pays des Medjés, où le capitaine Casati fit des observations ethnographiques d'un très haut intérêt, est un territoire qui s'étend du sud à l'ouest; il est habité par de nombreuses tribus: les Mobiou Mangò, Mabòli, Massajà, Mambungà, Aboi, Mapau, Madigò, Mambajà, Ambàla, Maddulà, Mambò. Toutes ces peuplades Medjés, en grande partie

sujettes du sultan Azanga, peuvent être considérés comme faisant partie des peuples du Monbouttu, car on retrouve chez eux les usages et la langue des Mombettos et des Sandehs. L'importance de ce voyage et de ces recherches au point de vue du système hydrographique est très évidente. A quatre jours de marche au sud-ouest de la résidence du sultan Azanga, se trouve la montagne Amhamboula, où siège égalements un sultan Mombetto, le sultan Naghiza. De ses pentes et des hauts plateaux qui l'entourent descendent des torrents et des fleuves importants, tels que le Téli et le Poko à l'ouest, qui, réunis, se déversent dans le Bomokandi ou Nomaio; au sud le Blima qui se jette dans la Nara au sud-est; cette dernière se dirige ensuite vers l'occident et se jette dans l'Ouelle ou Maqouá; au nord le Rounga ou Nosso qui se réunit au Nomaio.

Telles sont sommairement résumées les observations hydrographiques du capitaine Casati pour le grand bassin de l'Ouelle.

Dans ses lettres captivantes, l'explorateur a fait au monde géographique d'importantes révélations à tous les points de vue et particulièrement en ce qui concerne l'hydrologie et l'ethnographie de ces pays. La relation de ses excursions et de ses pérégrinations à travers ces contrées pour la plupart inconnus, publiée dans les revues et les journaux italiens et étrangers, nous dispense de les relater. Casati écrit bien, et l'on sent qu'il décrit juste. Il ne suffit pas qu'un voyageur ait traversé de grandes étendues de pays, affronté mille morts, récolté la plus ample moisson de choses nouvelles; ce dévouement de chaque heure, cette science si péniblement acquise, cette expérience lentement amassée, tout cela est perdu pour nous si la relation en est imparfaite et inexacte. Notre voyageur est un explorateur complet. Il a l'observation prompte, le style rapide et entraînant. On apprend par ses récits les événements presque en même temps qu'ils se passent; on en reçoit non seulement la nouvelle, mais aussi l'émotion.

Casati dans son voyage, et nous allons nous en convaincre tout à l'heure, avait des idées arrêtées et point d'idée fixe ni exclusive; il connait la variété et la complication des éléments de toutes ces différentes peuplades; il tient compte de tout et ne perd jamais de vue le rôle et la part qui lui reviennent. Il persiste à poursuivre avec foi le but, sans méconnaitre les difficultés, la diversité et la rudesse des routes, acceptant avec résignation la lenteur de son chemin.

Ce sont là le caractère et les mérites de Casati, l'un des plus fidèles et modestes représentants de ce grand parti de pionniers savants; de ce parti invaincu, invincible et persévérant dans ses vœux et ses efforts, malgré ses douleurs et ses revers. Mais le caractère inébranlable, l'abnégation absolue, la fidélité sans exemple, l'amitié loyale, se révèlent

grandement chez notre compatriote dans la dernière phase de son voyage. Cette phase commence lors de son retour des *Monbouttus* à *Lado* et à *Wadelaï*, pour s'y retrouver avec Emin pacha, le gouverneur des provinces équatoriales, et depuis pendant sa mission chez Ciao ou Kabarega, le fameux roi de l'Ounyoro, où il résida les deux dernières années, de 1886 à 1888. On lit dans ses notes, avec un intérêt toujours croissant, les plus saillants épisodes de ce temps.

Le pays de l'Unyoro présente un caractère bien différent des régions qu'on vient de traverser. On y apercevait les traces d'une civilisation ébauchée. Les habitants y sont suffisamment vêtus d'une grande robe faite avec l'écorce d'une espèce de figuier fort commun dans ces contrées. L'art de la poterie a acquis dans l'*Ounyoro* un certain développement, et les forgerons travaillent le fer avec des outils du même métal. Mais ces avantages sont contrebalancés par un despotisme abrutissant. Les cruautés, les sacrifices humains sont à l'ordre du jour. Les relations de Casati donnent tout à fait au complet tout ce qui se rapporte à l'organisation du pays, à son histoire, à ses usages civils et guerriers.

L'*Ounyoro*, qui en est la capitale, est à 3,693 pieds au-dessus du niveau de la mer, et la température moyenne y est de 27° centigrades. C'est de ce pays que Casati, avec toute l'abnégation possible et la force morale, cherchait à entretenir ses correspondances avec le monde civilisé, depuis que la route du nord a été fermée par le Mahdisme. C'est par les bons conseils et l'appui de Dr Junker que cet état de choses avait été concerté.

Ce qu'a dû souffrir Casati dans sa tâche, tout en sauvegardant les intérêts du gouvernement égyptien, menacé de mort et privé de toutes ressources et de toutes ses cartes, instruments, collections, ce n'est pas ici le moment opportun de le relater. Il nous suffira seulement de dire que les témoignages de Stanley sont là pour le prouver, jusqu'au moment de la délivrance d'Emin, de ses compagnons et lui-même.

Il aurait pu, auparavant, s'évader par l'Ounyoro à Zanzibar. Son noble caractère, son dévouement, sa fidélité et sa parole de partager tous les dangers jusqu'à une solution possible pour tous, l'empêchaient d'abandonner l'ami au milieu des désastres, de l'inconnu.

Avant de terminer, il m'est nécessaire d'ajouter un mot sur les importantes observations scientifiques faites par le cap. Casati dans toutes ces régions. Les observations météorologiques du pays des Meggé et surtout du royaume de l'Ounyoro sont intéressantes à tous les points de vue, et comme priorité et comme valeur scientifique incontestable.

Le Dr Schmidt de Gotha, chargé de coordonner les notes météorologiques de Junker, déclare que les notes de Casati lui ont rendu un éminent service pour le contrôle, l'exactitude, la régularité et la précision

dans les observations. Quant aux triangulations et aux évaluations des altitudes, mesurées seulement avec un simple anéroïde, nous ne pouvons pas en attendre toute l'assurance désirée. Certes on ne peut espérer une exactitude complète de certaines observations qui exigent l'emploi d'instruments de précision. Il ne faut pas y songer. Il en résulte que sur beaucoup de points le récit est incomplet, et se tient forcément à la superficie des choses. Contentons-nous des impressions des voyageurs à qui nous ne pouvons demander plus qu'ils ne peuvent nous donner; ces impressions empruntent d'ailleurs un grand intérêt à la nouveauté du sujet qui les inspire.

Chaque année nouvelle marque une sensible progression, un mouvement en avant accentué dans les connaissances théoriques et pratiques de la géographie; les recherches du monde prouvent suffisamment le grand intérêt qui se rattache à ces études; le travail est dans son grand essor. Du reste le mot du siècle prochain ainsi que des suivants, sera toujours celui de l'empereur romain : *Laboremus.*

A la suite de cette allocution, le président présente à M. le capitaine Casati le DIPLOME DE MEMBRE HONORAIRE de notre Société, au milieu des applaudissements réitérés de la salle, applaudissements qui se renouvellent lorsque le président annonce que S. A. le Khédive a daigné conférer à M. Casati la décoration de III[e] classe (commandeur) de l'ordre impérial de la *Medjidieh.*

M. Casati prend la parole et prononce en italien un discours dont nous donnons la traduction :

Je suis heureux de me trouver au milieu de vous, qui m'avez comblé de courtoisies bien au-dessus de mes modestes mérites. Vous désirez apprendre de ma bouche quelques détails de l'existence agitée que j'ai menée au cœur de l'Afrique. Je vous en dirai quelque chose, regrettant que des engagements antérieurs et des devoirs envers la Société milanaise qui m'a envoyé là-bas, m'empêchent d'accéder complètement à votre désir.

Mes premiers travaux furent dédiés aux recherches hydrographiques et ethnologiques dans le bassin du Maqoua-Ouelle, révélé par l'illustre Schweinfurth. Le caractère de ce bassin, qui est d'une grande extension et est habité par des populations différentes de langue, d'usages et de mœurs, est des plus caractéristique de l'Afrique centrale. On y voit des

forêts immenses, traversées par de nombreux cours d'eau, et qui recèlent une faune merveilleuse, (éléphants, lions, léopards, buffles, antilopes, gazelles et quadrumanes avec leur grand chef, le chimpanzé); puis des prairies étendues et parsemées de fleurs auxquelles la nature a nié le don précieux du parfum, et où voltigent des oiseaux aux splendides couleurs et des papillons d'une merveilleuse beauté. Au milieu de cette luxuriante production de la nature, vivent les tribus nègres, ou groupées dans des villages renfermés, ou éparses en familles au milieu de champs cultivés et de bosquets de bananiers, ou au milieu de broussailles dans des localités d'accès très difficile.

La région qu'on appelle Momboutlu est habitée aujourd'hui par les Mambettos, les Sandeh, les Bamba, les Abarambo, les Abissanga, les Mambarés. Toutes ces tribus représentent des types très mêlés d'immigrations successives.

Les Mambettos qui occupent la partie nord de la région et qui représentent la classe élevée, se caractérisent par leurs formes robustes et par leur esprit belliqueux; ils n'aiment pas les travaux de l'agriculture dont ils chargent les prisonniers de guerre qu'ils capturent chez leurs voisins Monfous.

Les Sandeh sont des guerriers comme les Manbettos; ils habitent la région sud de Bomokandi et ont assujetti les tribus d'Abarambo et d'Abisanga.

Ces deux tribus sont les plus importantes par le nombre et se distinguent par une espèce de gouvernement régulier.

En général, toutes ces populations sont anthropophages, mais cette habitude ne dégénère jamais chez eux en férocité. Elles mangent de la chair humaine seulement lorsque l'occasion se présente.

Elles n'ont pas de pratiques religieuses apparentes; elles vénèrent et craignent les mânes des défunts. Le courage est la vertu la plus appréciée et l'obéissance au chef est un devoir presque instinctif.

Parmi les populations de ce bassin, celle qui attire plus particulièrement l'attention est sans contredit la tribu des Pygmées, qu'on appelle Akka ou Tikky, groupe authoctone, dont l'existence a été constatée par le Dr Schweinfurth en 1871. Les Akka ont un caractère fier et indépendant; ils vont nus et n'ont pas de superstitions; ils vivent en groupes de familles sous l'autorité d'un chef qui dirige les razzias et commande les gens en guerre. Ils ne cultivent pas les terrains: ils ont une manière originale de faire les échanges; par exemple, après une chasse abondante, ils font invasion sur les terres des voisins et à chaque régime de bananes qu'ils prennent, ils substituent sur les arbres un morceau de viande. Leur véritable et unique arme de guerre, c'est la flèche: quelques-uns d'entre eux se servent aussi de la lance et du bouclier, mais c'est une coutume

empruntée aux voisins et limitée aux exploits de la chasse. L'habileté de ces petits êtres dans le maniement de l'arc est vraiment surprenante : œil rapide, main ferme, intrépidité et célérité, font d'eux des archers sans rivaux. Ils ne craignent pas d'affronter l'éléphant; après l'avoir aveuglé par des coups de flèche bien dirigés, la bande des chasseurs tombe sur le malheureux animal et le tue à coups de lance, puis elle campe sur le lieu et y reste jusqu'à ce que l'animal ait été entièrement devoré dans une suite de festins. Le buffle est tué de la même manière : les petits mammifères et les oiseaux sont tués à coups de flèche. Ils ne connaissent pas l'usage des lacets et des trappes.

Pour avoir du poisson, ils l'arrêtent en endiguant avec de la boue les petits cours d'eau.

Pour se procurer du blé, des bananes, des ignames, du manioc et des haricots, ils font des incursions chez les tribus voisines. Les hommes armés prennent position et à l'occasion se battent contre le propriétaire du champ, tandis que les femmes le dévalisent et emportent rapidement les produits qu'elles enveloppent de feuilles de bananier.

Les Akka sont beaucoup appréciés comme guerriers et les chefs de tribu les recherchent comme auxiliaires en les payant par des dons et des vivres. Le roi Kanna, chef des Sandeh, m'assura, un jour, que pendant une guerre contre son voisin Zangapopo, ses hommes, très bons guerriers lorsqu'ils se trouvaient vis-à-vis des Medjes et des Mambettos, se repliaient honteusement à l'apparition des bandes d'Akka. « Les flèches de ces petites canailles, disait le roi, arrivent et frappent avant que les assaillants soient visibles. » Kanna me communiqua un jour son projet de coloniser avec des Pygmées les localités voisines du fleuve Bomokandi et de transporter plus au sud les Sandeh et les Abarambo, incapables de résister à l'invasion égyptienne. J'ai vu beaucoup d'Akka chez les chefs Bakangoy et Kanna, à la cour du roi Azanga et chez le prince Kin des Medje-Madjo : l'arc à la main, la pharètre en jonc sur l'épaule gauche, la tête haute, la démarche hautaine et l'allure rapide, ils arrivent, déposent le produit de la chasse, s'inclinent devant le chef pour lui rendre hommage, saluent le reste des assistants avec dignité et bornent leur séjour au temps strictement nécessaire pour liquider leurs affaires.

Si on les invite, ils jouent volontiers des pantomimes guerrières, tirent de l'arc, exécutent des ballets grotesques, et reçoivent avec joie des cadeaux, exprimant leur reconnaissance par des sauts et des gambades effrénées.

Les Akkas sont des hommes très petits, mais bien faits et bien proportionnés, et s'ils ne sont pas beaux, ils n'y a rien non plus de difforme dans leur visage.

Ils n'aiment pas les travaux sédentaires et suivis; donner la chasse aux oiseaux, rechercher les tanières des petits mammifères, attraper des papillons, cueillir des fruits sauvages, sont leurs plus grandes préoccupations.

Passés maitres dans l'art de mentir, ils sont incapables d'une affection sincère. Ils mangent énormément, à tel point qu'il est curieux de voir un si petit corps absorber une aussi grande quantité de nourriture.

Messieurs et Mesdames,

Je viens d'abuser quelque peu de votre bonté, et en vous en demandant pardon, je vous remercie de votre bienveillante attention.

L'honneur que vous m'avez fait en m'accordant la parole devant l'assemblée qui a écouté naguère le prince des explorateurs, l'illustre Stanley, sera toujours pour moi un souvenir précieux.

Je remercie, en outre, le président de la Société et les hommes d'élite qui la composent de l'honneur qu'ils m'ont fait en me nommant leur Collègue honoraire.

Avant de finir, permettez-moi de rendre publiquement, ici, un respectueux hommage à S. A. le Khédive, patron de la Société.

La lecture de M. Casati a été applaudie chaleureusement et la séance a été levée à 5 heures et demie.

Le secrétaire général,

Dr F. Bonola bey.

IIIe Série. — Numéro 6.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

SOMMAIRE:



LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE

1891

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE DE GÉOGRAPHIE

DU CAIRE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

IIIe Série. — N° 6. — Mars 1891

LE CAIRE
IMPRIMERIE NATIONALE
1891

DE L'ORIGINE

DES MESURES ÉGYPTIENNES

ET LEUR VALEUR

par S. E. MOH. MOKTAR pacha. (*)

Son Excellence le général Sir Francis Grenfell pacha, sirdar de l'armée égyptienne, considérant les rapports scientifiques qui se trouvent aujourd'hui universellement plus répandus que par le passé, m'a fait l'honneur de me charger de préparer un tableau comparatif des poids et mesures égyptiens, français et anglais.

Acquiesçant à son désir, je me mis de suite à l'œuvre avec la ferme résolution de m'acquitter consciencieusement de cette tâche, dont l'importance au point de vue scientifique, commercial et judiciaire ne saurait échapper à personne.

J'ai constaté, de prime abord, que nos mesures n'avaient pas de longueur fixe, de sorte qu'à chacune d'elles étaient attribuées plusieurs dimensions plus ou moins longues suivant l'idée préconçue de chaque auteur au moment où il faisait l'étude historique de ces mesures. Dès lors la tâche devenait pour moi plus ardue, et, pour la mener à bonne fin, il m'a fallu étudier tout spécialement chacune de nos mesures actuellement en usage pour en déterminer la longueur exacte.

J'ai dû, en conséquence, me livrer à des recherches profondes sur l'origine des mesures égyptiennes tant anciennes que modernes, afin de déterminer si les anciennes mesures avaient un rapport quelconque avec le degré terrestre et me permettre de

(*) Voir le Compte rendu de la séance du 30 janvier 1891.

reconnaître si les anciens Egyptiens avaient ou non mesuré ce degré.

Partant de ce principe, je consultai longuement l'histoire et l'astronomie, et non seulement je n'ai pu constater d'une manière claire et explicite que les Egyptiens avaient mesuré la valeur du degré terrestre, mais, au contraire, d'après le savant français Delambre, il paraitrait qu'Eratosthène, qui vivait à Alexandrie au 3me siècle avant J.-C., aurait le premier enseigné le moyen de mesurer la grandeur de la terre, autrement dit du degré terrestre, qui, d'après lui, serait de 694444,4 stades, et, en chiffres ronds, il l'évalua à 700 stades; par conséquent, le méridien était de 252,000 stades.

D'après le même savant, Posidonius, ayant suivi l'exemple de son prédécesseur Eratosthène, mesura un arc d'où il déduisit que le degré était de 666.666 stades.

D'après le célèbre Arago, il paraitrait que Ptolémée Claude, le célèbre géographe qui vivait à Alexandrie au milieu du 2me siècle avant J.-C., aurait déclaré que la longueur du degré, suivant les mesures les plus exactes, était de 500 stades; ainsi le méridien serait de 18000 stades.

D'autre part, Arago affirme qu'Aristote, dans son *Traité sur le Ciel*, a fait mention d'une mesure qu'on nomme stade dont la longueur équivaudrait à la 100000me partie de la distance entre le pôle et l'équateur; que ce stade était la mesure des longueurs en Asie, et que la coudée que les Egyptiens employaient au temps de Sésostris constituait un de ses sous-multiples. Les modules des anciens Perses et des Chaldéens s'en déduisaient par des rapports simples.

Outre les savants grecs qu'il serait trop long d'énumérer ici, il est positivement reconnu que le khalife Al Maamoun avait fait mesurer deux fois le degré terrestre, qui aurait été alors évalué par les uns à 56 milles, et par les autres à 56.66; la moyenne serait par conséquent 56,33 milles arabes (ou hachimites).

Depuis lors, les savants modernes ont déterminé la valeur exacte des différents degrés; mais je n'en parlerai pas, les détails et les résultats de leurs œuvres étant scrupuleusement enregistrés dans les annales scientifiques.

Pour reprendre mon étude sur le stade j'ajouterai que, d'après Bouillé, le stade serait généralement une mesure de longueur équivalant à 600 pieds grecs, mais cette longueur a varié suivant le pied et le pays où il a été employé.

Le stade olympique, qui a été le plus en usage, valait 800 pieds romains égalant 185 mètres, sa véritable longueur était de $184^{m}.955$.

Le stade pythique était, à ce qu'on croit, moins long et valait $147^{m}.96$.

Au 3me siècle avant J.-C., un stade plus long que le stade olympique et dont la base était le pied phlitérien a été introduit en Orient et valait 213 mètres.

D'autre part, S. E. Ali pacha Moubarek, dans ses ouvrages *Alam El Dine* et *Al Khetat*, affirme que le stade constituait une mesure égyptienne et qu'on le traduisit même par le mot *Ghalwah* en arabe.

Dans ces conditions, il m'importe d'examiner les différents stades qui ont existé et dont parlent les historiens, afin de décider une fois pour toutes si vraiment les Egyptiens en connaissaient quelques-uns et si jamais ils s'en sont servis pour l'édification de leurs monuments.

Les divers stades connus jusqu'aujourd'hui sont :

1° Le stade d'Aristote, qui était égal à $100^{m},007460$ soit 400000 au méridien ;

2° Le stade de Clomède et d'Archimède, qui était de $133^{m},3432$ soit 300000 au méridien ;

3° Le stade de Ptolémée Claude, qui était de $222^{m},23880$, soit 500 au degré ou 18000 au méridien ;

4° Le stade d'Eratosthène, qui était de 158^{m},7416, soit, 700 au degré ou 252000^{m} au méridien ;

5° Le stade olympique ou grec, qui était de 185^{m},1986, soit 600 au degré ou 216000 au méridien.

6° Le stade phlitérien qui était de 210^{m},14, soit 549,25 au degré.

7° Le stade pythique ou delphien, qui était de 148^{m},59, soit 747^{m},15 au dégré.

Connaissant ainsi la valeur exacte des différents stades, comparons-les à un monument égyptien, et prenons au moins le meilleur. Je choisirai donc la grande Pyramide de Guizeh, attendu que ses dimensions ont été mathématiquement déterminées; cependant il nous est nécessaire avant tout d'être fixés sur la partie à prendre comme terme de comparaison. Est-ce la hauteur ou l'arête de la pyramide ou bien la hauteur de la face inclinée ou bien encore la base ?

Si nous prenions les dimensions déterminées par le célèbre astronome égyptien Mahmoud El Falaki pour les comparer, suivant la méthode de S.E. Ali pacha Moubarek, uous trouverions de suite que la hauteur primitive de la grande Pyramide se rapproche du stade pythique ou delphien, et de même si nous prenions la hauteur de la face inclinée nous la trouverions à peu près égale à un stade olympique.

Mais,en même temps,nous nous serions écartés de la tradition de Strabon, qui veut que la hauteur de la grande Pyramide ne soit pas inférieure à un stade,ce qui pourrait nous porter à croire, vu la petite différence existant entre le stade delphien qui est de 148^{m},59,et la hauteur de cette Pyramide qui est de 146^{m},50,que le stade visé par Strabon était plus petit, car on pourrait logiquement conclure de sa tradition que la hauteur dont il s'agit était supérieure ou tout au moins égale à un stade.

D'autre part, je citerai une légende racontée par Ibrahim Ebn Wassif Chah, qui l'emprunte lui-même aux traditions coptes, et

d'après laquelle on aurait trouvé à l'intérieur de la Pyramide une inscription conçue en ces termes :

« Je suis le roi Souride (*Sic*); j'ai fait construire cette « Pyramide en 6 ans ; que celui qui, venant après moi, préten- « drait m'égaler en puissance, la détruise en 600 ans ; quoique « la destruction soit plus facile que la construction. » (Pour ma part je plains cet imprudent roi Souride qui, en portant un pareil défi à la postérité, ne se doutait pas qu'un jour il serait donné à cette postérité, alors quantité négligeable pour lui, d'inventer des machines infernales et des substances explosibles qui pulvériseraient son majestueux monument en moins de 600 secondes). La même inscription continuerait ainsi :

« Après son achèvement, j'ai fait couvrir ma pyramide toute « entière de soie ; qu'on la couvre de nattes si l'on en est capable.»

En n'accordant à cette légende que l'attention qu'elle mérite, elle nous prouve toutefois que le roi (le nom ici importe peu) qui a élevé cette imposante Pyramide, en se vantant, non sans raison, de son œuvre grandiose, admettait qu'elle pouvait subir l'effet de la loi universelle vouant toute matière à la destruction, en supposant que le roi aurait confié à sa Pyramide des secrets mathématiques ou astronomiques, certes sa manière de se vanter l'obligeait à les consigner dans la partie la plus durable et la moins exposée au danger de la destruction, sans toutefois perdre de vue que cette partie devait être toujours accessible et sans difficulté à ceux qui voudraient consulter de pareils secrets pour tirer de son œuvre le meilleur profit possible.

Toutes ces considérations nous obligent, en conséquence, à mettre de côté toute tentative de comparaison avec la hauteur des faces obliques ou les arêtes de la Pyramide, attendu qu'elles sont d'abord relativement difficiles à mesurer et qu'ensuite ce sont les parties les plus exposées à la destruction. D'ailleurs la partie déjà tronquée est édifiante pour nous, en ce sens qu'elle nous démontre que les dimensions véritables des parties de la

Pyramide n'existent plus. Toute comparaison faite entre une mesure quelconque et ces dimensions incomplètes ne donnerait donc que des résultats hypothétiques.

Cela nous porte, par conséquent, à nous arrêter de préférence à la base de la Pyramide pour en faire notre terme de comparaison. Il va sans dire que le stade que nous devons admettre doit remplir deux conditions essentielles :

1° Être un sous-multiple exact de la longueur du degré.

2° Être lui-même un multiple exact d'une autre mesure égyptienne.

Or cherchons d'abord cette mesure dont le stade doit être un multiple.

D'après S. E. Ali pacha Moubarek, les Egyptiens possédaient une coudée de $0^{m},462$ ou le côté de la base de la grande Pyramide divisé par 500 et c'est bien en partant de cette coudée que S. E. a calculé la longueur des autres coudées donnant un résultat différent de celui trouvé par Mahmoud pacha l'astronome.

Ne comprenant pas tout à fait les raisons, en dehors de celles dont je parlerai tantôt en traitant la question des nilomètres, raisons pour lesquelles S. E. Ali pacha Moubarek a choisi ce dividende de 500 et non un autre nombre plus grand ou plus petit, et ayant constaté, d'autre part, que Bouillé, dans son *Dictionnaire d'histoire et de géographie*, fait aussi mention d'une coudée dont les Egyptiens se seraient servis et qu'il a évaluée à $0^{m},450$, je dus faire de longues recherches, et, par un heureux hasard, j'ai découvert que les Egyptiens possédaient réellement une coudée mesurant $0^{m},444$ dont le type original se trouve dans les musées de Paris et de Turin, et que les autres mesures n'étaient que des multiples ou des fractions de cette coudée (voir Champollion, page 232).

Cette coudée, qualifiée de royale et considérée comme mesure principale, était divisée en six palmes de quatre doigts chacune, et comptait ainsi un total de 24 doigts.

Or j'ai jugé qu'il était préférable pour moi de baser mon étude sur la coudée dont l'archétype ainsi divisé, gradué, signé et authentique, existe en double exemplaire dans les musées précités, pour la soumettre à un examen minutieux et la comparer ensuite soit avec le stade, soit avec le degré terrestre, afin d'obtenir un résultat concluant.

Comparons-la d'abord avec le degré, nous la comparerons ensuite avec le stade et en dernier lieu avec la base de la Pyramide.

Si nous multiplions cette coudée par 250,000 — nous aurons le chiffre de 111000^{m},00, longueur qui ne diffère de celle du degré de la Pyramide, qui est de 110,845^{m}, 6, que de 154^{m},4. Or, en divisant cette différence par 250000, on trouvera que chaque coudée est plus longue de 0^{m},0006184, ou, pour être plus explicite, je dirai que la coudée type trouvée est de deux tiers de millimètre plus longue qu'elle devait être pour être adaptée à la latitude de la Pyramide.

Cependant, pour nous prononcer en plus grande connaissance de cause, il serait plus juste de comparer la coudée trouvée non pas avec le degré des Pyramides, mais bien avec le degré moyen qui est de 111119^{m},4. Ainsi nous trouverons que les 250000 coudées ne formant que 111000 mètres donneront une différence de 119^{m},4, et, en divisant ce chiffre par 250000, nous constaterons que chaque coudée est de 0^{m},0004776 plus courte que ce qu'elle devait être pour être adaptée à la latitude du degré moyen.

Mais, si nous prenions en considération que, d'après Champollion, on voit dans la coudée type conservée au musée de Paris des inscriptions funéraires sur le côté opposé à celui qui porte les divisions métriques et quelquefois aussi sur les tranches, et qu'une de ces inscriptions offre le nom du roi Horus de la dix-huitième dynastie, ce qui prouve que cette mesure était en usage plus de 1600 ans avant l'ère chrétienne, nous nous

expliquerions aisément cette dernière différence par l'effet de la contraction que le bois a dù subir pendant plus de 35 siècles, et nous pourrions dès lors déclarer, sans crainte de nous tromper, que la véritable longueur de la coudée type égyptienne dont il est question était de 0,m4444776.

Cette rectification si minime est d'autant plus admissible que le savant Champollion n'a pas fait mention de l'instrument dont il s'était servi pour déterminer la longueur exacte de cette coudée, de sorte que nous ne savons pas s'il avait entre les mains un instrument à vernier qui lui aurait permis de relever jusqu'aux fractions des millimètres. Pour éclairer notre religion à cet égard, je prierai tout spécialement S. E. le savant Président de notre Société khédiviale de Géographie de demander à qui de droit, à Paris, de nous donner la valeur exacte de la coudée type existant au musée, à 10 millièmes de millimètres près ; mais, en attendant, comparons toujours notre coudée, ainsi rectifiée, avec les différents stades, peut-être obtiendrons-nous aussi une nouvelle preuve convaincante,nous trouverons en effet que :

1° Le stade d'Aristode est égal à 225 coudées sans fractions ;
2° Le stade d'Archimède est égal à 300 coudées sans fractions;
3° Le stade d'Eratosthène est de 357,81 coudées ;
4° Le stade olympique est de 416,66 coudées ;
5° Le stade phliterien est de 472,77 coudées ;
6° Le stade pythique ou delphien est de 334,30 coudées.

Et selon les conditions que nous nous sommes déjà imposées, les stades à comparer seraient donc ceux d'Aristode, d'Archimède ou de Ptolémée, attendu qu'ils contiennent la coudée sans fractions, et, en même temps, entrent sans fractions dans le degré terrestre.

Si, maintenant, nous voulions comparer notre coudée avec la base de la grande Pyramide, voici quel serait le résultat de cette comparaison : en multipliant la valeur de la coudée par

520, nous trouverions le chiffre de 231^{m},1283520, et si nous voulions admettre la longueur de la base telle qu'elle a été fixée par le savant astronome, le regretté Mahmoud El Falaki, c'est à dire 231^{m},10, la différence ne serait donc que de 28 millimètres, différence que je n'aurai pas tort d'attribuer à une erreur dans l'évaluation de l'épaisseur de la couche qui couvrait cette pyramide, attendu que j'accompagnais en personne le défunt dans les recherches qu'il a faites à ce sujet, en 1862.

Voyons maintenant si la base de la Pyramide entre en nombres entiers dans le degré terrestre. En effet en prenant 111119^{m},4 ou bien 250000 coudées et en divisant par 520, c'est-à-dire la longueur de la base, nous trouverons le nombre 480,76 et nous tombons d'accord avec le savant français Jomard.

De ce qui précède, on peut conclure que les anciens Egyptiens avaient une coudée de 0^{m},4444776, dont la lieue française de 25 au degré représente dix milles ; que cette coudée égyptienne était la 250000me partie du degré moyen terrestre et la 250^{m} partie de la longueur de la base de la grande Pyramide ; que la longueur de cette base elle même était la 480me partie du degré terrestre, et, qu'en dernier lieu, les Egyptiens ont dû probablement se servir de l'un des trois stades d'Archimède, d'Aristote ou de Ptolémée, car la base de la grande Pyramide représente 2, $^{1}/_{3}$ stades d'Aristote, à peu près 1, $^{3}/_{4}$ stade d'Archimède et 1, $^{1}/_{20}$ stade de Ptolémée.

Finalement, il m'est permis de déclarer que les anciens Egyptiens connaissaient parfaitement la valeur du degré terrestre et que c'est à la longueur du degré moyen qu'ils rapportaient sans doute leurs mesures ainsi que les dimensions de leurs monuments.

Mais, du moment où dans leurs calculs, ils se basaient sur la valeur du degré moyen, connaissaient-ils donc la véritable forme de la terre, c'est-à-dire son aplatissement vers les deux pôles et son renflement vers l'équateur, et étaient-ils initiés

aux lois de l'attraction terrestre et à celles de la force centrifuge ? Il y a bien lieu de le supposer. Cependant attendons des découvertes scientifiques ultérieures, d'autres preuves plus convaincantes.

Ayant la coudée, cette mesure égyptienne principale en main, tâchons d'en déduire les autres coudées actuellement en usage, et essayons d'établir quels sont leurs rapports avec les mesures françaises et anglaises.

Mais, avant tout, puisque nous avons déjà désigné les multiples de la coudée royale, donnons la valeur de ses fractions.

Nous avons dit que la coudée de 0m,4444776 se divisait en 6 palmes de 0m,07407961, et que chaque palme se subdivisait en 4 doigts de 0m,0185199.

En dernière ligne, le doigt se divisait aussi en quatre parties égales, dont chacune représentait probablement la longueur de l'orge, qui serait alors de 0m,004629975.

Outre cette coudée royale, les Egyptiens auraient eu, d'après Champollion, (page 232) une autre coudée qualifiée naturelle qui était plus longue de $^1/_6$ que la coudée royale.

Mais, en vérité, nous ne savons pas quel est le $^1/_6$ visé par Champollion, est-ce le $^1/_6$ de la grande coudée, cette même coudée naturelle, qui serait le $^1/_5$ de la royale? Est-ce, au contraire, le $^1/_6$ de la coudée royale qui serait alors le $^1/_7$ de la grande?

Tâchons d'en avoir la solution par le calcul. Prenons la coudée royale qui est de 0m,4444776 et ajoutons lui son $^1/_6$ qui est de 0m,0740 ; nous aurons 0m,5185572, tandis qu'en y ajoutant le $^1/_5$ seulement qui est de 0m,08889552, nous aurons une coudée de 0m,53337312.

Or, en comparant ces deux coudées entre elles, puis avec le nilomètre, nous trouverons ce qui suit.

1° Que la plus grande est de 28 karats ou doigts par rapport à la royale, qui n'est que de 24 doigts ;

2° Que l'opinion publique l'a réduite à 0m520 et l'a nommée coudée antique ;

3° Que quelques-uns ont parfaitement pensé comme nous, mais que, pour résoudre la question, ils ont pris le chiffre de 0m,52596516, qui représente la moitié du montant des deux coudées que nous comparons et, le réduisant à 0m,525, l'ont admis comme valeur de cette coudée antique.

Cependant des chiffres de 0m518, 0m520 et 0m525, nous ne trouverons aucune trace visible dans la pratique.

Maintenant, si nous considérons les travaux de Mahmoud pacha el Falaki et la découverte du nilomètre d'Edfou, où la longueur de la coudée, qui est de 0m530, est absolument conforme à celle de la coudée du nilomètre d'Éléphantine, et si nous considérons aussi que la longueur de cette coudée représente une coudée pharaonique, qui n'a été nullement altérée, nous trouverons que la longueur de cette coudée est, à 3 millimètres près, égale à celle que nous avons obtenue en ajoutant le $^1/_5$ de la coudée royale à elle-même, de manière que nous pouvons dire que l'historien visait le $^1/_6$ de la grande coudée, dite naturelle, et non de la royale, quoiqu'elle s'élève à 28 karats $^3/_5$.

Ne sommes-nous donc pas en droit de déclarer que la véritable longueur de la coudée du Nil est de 0m530, d'après ce qui existe sur les monuments historiques eux-mêmes, et de 0m533, d'après notre propre calcul ?

Comme il n'est pas logique d'ajouter foi à ce qu'on entend et de négliger ce qu'on constate *de visu*, je suis d'avis d'admettre que le vrai nilomètre est de 0m530 et de ne plus attacher d'importance aux données hypothétiques qui ne sauraient tenir debout en face de ce que les monuments historiques nous ont révélé.

On pourrait cependant objecter que ce résultat est tout différent de celui admis par les savants qui accompagnèrent l'expé-

dition française au commencement de ce siècle et qui ont fixé la longueur du nilomètre à $0^{m}540$ (voir tome VIII, page 603, de l'ouvrage *Description de l'Égypte.*)

A cela nous pourrions facilement répondre que :

1° Le nombre fixé par ces savants n'est pas un nombre primitif, ce n'est que la moyenne de 17 coudées d'inégale longueur gravées sur le nilomètre de Rodah et variant de $0^{m}535$ à $0^{m}550$.

2° A l'époque où ils ont pris leur décision, le nilomètre d'Edfou n'avait pas encore été découvert.

3° Le nilomètre de Rodah est simplement une œuvre arabe et non pas égyptienne, et, au surplus, il a été l'objet de plusieurs remaniements, ainsi que nous le prouve l'histoire.

Il n'est donc pas logique de prendre une longueur qui a été altérée et d'une origine tout autre qu'égyptienne pour en faire une coudée pharaonique.

D'ailleurs je suis convaincu que, si le nilomètre d'Edfou avait été connu des savants français dont il s'agit, ils auraient assurément décidé que la longueur de la coudée du Nil était de $0^{m}530$ et non de $0^{m}540$.

Je puis ajouter que le fait d'avoir admis le nilomètre de Rodah comme coudée égyptienne nous explique la raison pour laquelle certains auteurs ont divisé la longueur de la base de la Pyramide par 500 car $\frac{231^{m}\ 10}{500} = 0^{m},462$ et $0^{m},462 + \frac{0^{m}\ 462}{6} = 0,540$. Nous aurions probablement basé notre calcul sur le même principe, et nous aurions peut-être obtenu le même résultat si nous n'avions découvert les deux coudées types existant à Paris et à Edfou, en face desquelles nous nous voyons consciencieusement forcés de ne pas en admettre d'autres.

Il importe cependant de remarquer que je ne veux pas dire par là que nous devions reléguer dans l'oubli le nilomètre de Rodah ; bien au contraire, je ne saurais trop recommander, vu son importance pour l'étude historique de l'irrigation en

Egypte, de conserver sa valeur telle quelle en ce qui le concerne exclusivement et d'adopter le chiffre 0,530 comme valeur du nilomètre en général.

La coudée baladi.

Rien que le titre arabe de cette coudée nous démontre qu'elle n'est pas d'origine égyptienne, car il signifie littéralement coudée du pays ou indigène. Pour en déterminer la longueur, il m'a paru juste de me conformer aux traditions arabes, lesquelles, d'après l'Imam El Chafi, disent : deux jarres de la capacité de 500 rotolis de Bagdad forment le cube de la coudée baladi.

Or désignant par x le côté de ce cube, nous aurons :

$x^3 = 500 \times 128$ darhems $= 64000$ darhems.

Le darhem, d'après l'estimation la plus exacte, étant évalué à $3^g,12010$, notre équation sera donc :

$x^3 = 64000 \times 3^g,12010 =$ g199686,4 grammes ou bien $0^m1996864$,

d'où $x = \sqrt[3]{^m0,\ 1996864} = 0^m58449$, c'est-à-dire que, d'après les traditions musulmanes, la longueur de la coudée baladi doit être de 0^m 58449.

Ainsi comparons cette longueur à notre coudée royale, en admettant l'ancienne tradition qui dit que le pied représente deux tiers de la coudée, et, en prenant la coudée royale pour base, nous trouvons que 0^m 2963184 est la valeur du pied égyptien, or si nous les multiplions par 2, nous aurons 0^m,5926368, valeur qui ne diffère de la longueur de la coudée baladi, déjà déduite d'après les traditions musulmanes, que de 8 millimètres en plus, ce qui nous permettrait de dire que la coudée baladi est égale à deux pieds égyptiens moins 8 millimètres, ou bien qu'elle est égale à $\frac{4 \text{ royales,}}{3}$ toujours moins 8 millimètres.

Coudée Cherhi ou Souad.

La coudée Cherhi, qui veut dire légale, est également une coudée arabe qui a été aussi l'objet d'une triple étude. Ainsi :

1° D'après S. E. Ali pacha Moubarek, sa longueur serait de 27 karats ou $^9/_8$ de sa coudée égyptienne, c'est-à-dire $0^m,5196$;

2° D'après Mahmoud pacha l'astronome, sa longueur serait seulement de $0^m,4932$;

3° Dans une conférence faite à l'Institut égyptien, S. E. Yacoub pacha Artin, se basant sur des mesurages opérés par M. Ibrahim bey Moustapha, a assigné à la coudée en question une longueur de $0^m,485$.

En conséquence, la longueur de la coudée Souad ou Cherhi peut être de $0^m,485$ ou de $0^m,5196$ ou bien d'une valeur intermédiaire. Or examinons les moyens par lesquels ces savants ont obtenu leurs chiffres.

Effectivement, en examinant la coudée de S. E. Ali pacha Moubarek, qui est $0^m,5196$, nous la trouverons égale à $^9/_8$ de sa coudée royale de 0^m462, dont nous avons déjà discuté la valeur en traitant de la véritable coudée égyptienne, et que nous avons considérée comme ne pouvant nous servir de base dans nos recherches. Prenons maintenant la longueur résultant des expériences de M. Ibrahim bey Mustapha. En examinant soigneusement le calcul qui a été fait (voir le Sihah, décembre 1887), nous constatons qu'une double erreur s'y est glissée, que, nous croyons pouvoir l'attribuér au correcteur qui :

1° Au lieu de rapporter la fraction décimale au mètre l'a rapportée au milllimètre, de sorte que la quantité à retrancher n'est pas $^m/_m0,098375$, mais bien $0^m,098375$, car, en prenant la première valeur, le résultat serait $0^m,574578625$ et non pas $0^m,485$.

Maintenant retranchant la deuxième valeur, le résultat serait $0^m,476321$ et non pas également $0^m,485$.

2° En examinant l'origine de cette quantité que nous avons dernièrement retranchée, nous aurons:

143 intervalles $\times$ $^{m}/_{m}0,625 = 0^{m},089375$ et en effectuant la soustraction, nous avons:

$$^{m}/_{m}3,984 \times 144 = 0,574696$$
$$143 \times 0^{m}/_{m},625 = 0,089375$$
$$485321$$

Le reste étant le même que celui indiqué par S. E. Yacoub pacha, nous pouvons dire que le correcteur n'a pas prêté à ce genre de travail l'attention qu'il mérite.

Ainsi devons-nous donc, en présence de cette erreur, rejeter la valeur déterminée par le savant Mahmoud pacha ou l'admettre?

Il me semble qu'il ne serait pas raisonnable de la rejeter, à moins que de nouvelles recherches ne nous prouvent que la coudée a une autre longueur ; eh bien, cette longueur, cherchons-la d'une manière toute différente de celle suivie par le savant astronome, et voyons quel sera le résultat.

En prenant l'évaluation faite par S.E. Ali pacha Moubarek, qui est de 27 karats ou bien de $^{9}/_{8}$ de la coudée antique, et, en nous servant de notre coudée à nous, nous aurons :

$$0,4444776 = 1 \text{ cou.} = 24 \text{ k.} = 96 \text{ org.}$$
$$1 \text{ or.} = 4^{m}/_{m}629975 \times 12 = 0,0555597 = \frac{1 \text{ coud.}}{8} = 3 \text{ k.} = 12 \text{ org.}$$

$$\text{Somme... } 0,5000373 = 1 \text{ coudée} + {}^{1}/_{8}$$

Mais, ici, on doit remarquer que, d'après M. Ibrahim bey Moustapha, 2 orges réunies et placées à côté l'une de l'autre dans les conditions indiquées par Ebn el Hageb, c'est-à-dire dos à ventre, produisent une différence d'espace variant entre $0^{m}000556$ et $0^{m}000732$, la moyenne indiquée par lui est de $0^{m}000625$. Comme la quantité que nous avons ajoutée à notre coudée représente la valeur de 12 orges, mais ayant 11 espaces entre

elles, nous devons retrancher de la somme déjà obtenue le produit de 11 × $0^m000625$; en effectuant nous aurons :

$$\begin{array}{l} 0,4444776 \\ 0,0555597 \\ \hline 0,5000373 \\ 0,0068750 = 11 \times 0,00625 \\ \hline 0,4931623 \end{array}$$

= Coudée Souad qui, n'étant inférieure à celle de Mahmoud pacha que de $0^m0000377$, peut être considérée comme égale à sa coudée.

Je ne me bornerai pas à ce résultat, et je vais chercher encore la longueur de la coudée Charhi d'une manière tout à fait différente :

S. E. Ali pacha Moubarek, dans son ouvrage *Alam el Dine,* dit que les Égyptiens se servaient d'une mesure appelée «*pas faible*» qui serait égale au pas géométrique des Romains, qui était de 5 pieds astronomiques. D'après les savants mathématiciens, le pas géométrique romain étant de $1^m,481589$ et la valeur de 5 pieds égyptiens étant de $1^m,481592$, la différence n'étant que de $0^m,000003$, il est clair que le pied astronomique dont parle S. E. Ali pacha est purement et simplement le pied égyptien, qui constitue les deux tiers de ma coudée royale.

En outre, d'après Son Excellence, le mille romain comprend mille pas romains de cinq pieds chacun, c'est-à-dire :

$$1 \text{ mille romain} = 1481^m,589.$$

Ce mille, majoré de son tiers, formerait, toujours d'après le même pacha, le mille Hachémite. Nous aurons donc :

$$1 \text{ mille Hachémite} = 1481,589 + \frac{1481^m,589}{3} = 1975^m,452.$$

Comme suivant Ebn El Hageb, le mille Hachémite comprend 4,000 coudées, naturellement il visait la coudée Charhi ; il s'ensuit que :

$$\text{Coudée Charhi ou Sawad} = \frac{1975^m,452}{4000} = 0^m,493863.$$

En comparant ce résultat avec la valeur de la coudée souad de feu Mahmoud pacha, la différence ne sera que de deux tiers de millimètre.

D'après ces deux résultats, nous pouvons affirmer, sans crainte d'être taxés d'erreur, que la valeur de la coudée souad est de $0^{m},49326$, tel qu'il a été indiqué par Mahmoud pacha l'astronome.

Coudée Hachémite.

D'après ce qui précède, la coudée hachémite égalerait 32 karats de la coudée royale ou une coudée plus un tiers, c'est-à-dire $0^{m},5926368$ ou 32 karats.

Coudée Mehmari ou d'architecte.

Il parait que la longueur de cette coudée, de l'avis de tous les auteurs, a subi diverses fluctuations, et, qu'en somme, elle n'a pu dépasser $0^{m},77$ au maximum, ni être réduite à moins de $0^{m},75$ au minimum. Pour moi, déclinant cette idée, je déclare que son ancienne longueur était de $0^{m}740796$, attendu qu'elle constitue les 40 karats dont fait mention Héron d'Alexandrie ou une coudée hachémite et $^{1}/_{4}$, ou bien deux pieds et demi, ou bien encore la moitié du pas faible égyptien, qui est égal au pas géométrique romain.

Quant au maximum dont on parle, il a atteint en vérité $0^{m},75796$, valeur de la coudée des architectes en usage dans l'empire ottoman, qui constitue la 2500me partie du mille turc.

Quoiqu'il en soit, l'opinion publique l'a arrêtée à $0^{m},75$, attendu que ce chiffre se trouve en rapport exact avec le mètre. Toutefois

son usage se trouve aujourd'hui abandonné et l'on se sert par préférence du mètre.

La Hendazeh.

L'origine de cette coudée a été l'objet d'une très grande contestation. En effet, comme le nom de hendazeh se compose de deux mots «hend» qui signifie «Indes» et «az» qui, en persan, veut dire «de», d'aucuns ont cru que cette mesure provenait des Indes, tandis que d'autres la croyaient égyptienne. Cependant, d'après la découverte que Mahmoud pacha l'astronome a faite au nilomètre d'Edfou, il parait que c est une mesure égyptienne, ayant pour nom vérible hendasseh ; sa longueur serait de $0^{m},656$. Je dois toutefois remarquer que j'ai des doutes au sujet de cette coudée, attendu que sa longueur ne constitue que $35\ ^{2}/_{5}$ karats ou doigts égyptiens.

Si elle était assez longue pour atteindre les 36 karats, j'aurais été d'accord avec le savant astronome Mahmoud.

Coudée Estamboulli.

La coudée estamboulli employée en Égypte est d'origine d'Alep, et sa véritable longueur est de $0^{m},6650$.

La Kassabah.

Outre les coudées déjà indiquées, il existe une mesure fort en usage chez nous, c'est la kassabah ou perche; d'après S. E. Ali pacha Moubarek et d'autres auteurs, la longueur de cette mesure a souvent varié, mais elle est aujourd'hui telle qu'elle doit être,

attendu qu'elle constitue douze pieds égyptiens, c'est-à-dire $3^m,5558208$, ou 8 coudées. Néanmoins l'opinion publique a arrêté sa longueur à $3^m,550$.

La kassabah est considérée comme base de nos mesures de superficie agraire.

Mesures de superficie.

En Égypte, on mesurait les superficies au moyen de la coudée d'architecte, qui, grâce à l'emploi du mètre, fut complètement abandonnée. Cependant les superficies agraires se mesurent par le feddan dont l'étendue a subi divers changements. Son étendue peut être en tout cas déduite de sa définition même. En effet, le feddan est égal au tiers de la superficie de mille perches ou kassabah carrées. Or la kassabah ayant $3^m,55$ de longueur, son carré doit avoir $12^m,602500$; un feddan serait donc de $\frac{12,602500}{3} = 4200^m,83333$; il se divise en 24 karats de $175^m,034722 = \frac{1 \text{ feddan}}{24}$, chaque karat se subdivise en 24 sahmes de $7^m,293113 = 24 = \frac{1 \text{ feddan}}{576}$

Outre cette division, il y en a une autre qui paraît avoir été la base du système de comptabilité cophte:

En effet, chacun des karats se divisait ainsi:

$\frac{1 \text{ feddan}}{24} = 175^m,034722 = 1$ karat.

$\frac{1 \text{ feddan}}{48} = 87^m,517361 = {}^1/_2$ karat.

$\frac{1 \text{ feddan}}{72} = 58^m,344907 =$ habbah ou ${}^1/_3$ karat.

$\frac{1 \text{ feddan}}{144} = 29^m,1724535 =$ danck ou ${}^1/_2$ habah ou ${}^1/_4$ karat.

$\frac{1 \text{ feddan}}{576} = 7^m,293113 = 1$ sahme.

Cubages.

Autrefois on mesurait au moyen de la coudée Mehmary cube, mais ce système se trouve aujourd'hui complètement oublié et nos cubages se font d'après le système métrique.

Mesures de capacité.

Nous en distinguons deux sortes, savoir :

1° mesures de capacité pour solides,

2° » » pour liquides,

ayant toutes deux pour bases uniques la coudée baladi, ainsi du reste que nous allons le démontrer.

D'après les assertions des historiens arabes, tels qu'El Damiry, El Sagady et autres, le cube d'une coudée baladi formerait le volume d'un ardeb ; par conséquent l'ardeb remplirait le capacité d'un cube dont la capacité est de 0^{m},1996864, équivalant à 1996864 litres. Ce chiffre est d'environ 2 litres plus élevé que celui donné par notre savant astronome Mahmoud. Cela provient de la valeur du darehm adoptée par lui, car elle diffère un peu de celle qui forme la base de mes calculs. Je ne manquerai pas tout à l'heure de donner des détails plus circonstanciés, lorsque je traiterai le chapitre des poids.

La coudée baladi étant rapportée à la coudée royale, sans doute l'ardeb peut maintenant l'être aussi. Vu la proximité du nombre de litres 199,6864, on peut, sans crainte d'erreur sensible, le porter à 200 litres et dire que le cubage de 5 ardebs est de la valeur d'un mètre cube.

De là, il me sera permis de déclarer que notre ardeb a des rapports exacts avec le système métrique.

L'ardeb ainsi regardé comme unité principale des mesures agraires a pour fractions.

	VALEUR MATHÉMATIQUE:			VALEUR APPROXIMATIVE:		
			litres			
Ardeb.....	1	=	199,6864	200	=	
Keylah....	$^1/_{12}$	=	16,6405	16,66	=	16 $^2/_3$
Robh......	$^1/_{24}$	=	8,32052	8,33	=	8 $^1/_3$
Malwah....	$^1/_{48}$	=	4,160125	4,16	=	4 $^1/_6$
Kadah.....	$^1/_{96}$	=	2,080062	2,08	=	2 $^1/_{12}$
Nisf Kadah.	$^1/_{192}$	=	1,040031	1,04	=	1
Robhah ...	$^1/_{384}$	=	0,520015	0,52	=	$^1/_2$
Toumnah ..	$^1/_{768}$	=	0,2600075	0,26	=	$^1/_4$
Kharroubah	$^1/_{1536}$	=	0,1300037	0,13	=	$^1/_8$
Karat	$^1/_{3072}$	=	0,0650018	0,065	=	$^1/_{16}$

Ce sont là les mesures des céréales, quelles qu'elles soient, à l'exception du riz, qui est évalué par:

La Daribah = 8 *Ardebs* = Litres 1597,4912, ou, en chiffres ronds, 1600 litres, le grand zambil ou fard qui vaut 14 robhs ou litres 116, 48 et le petit zambil valant 7 robhs ou litres 58, 24.

Ici, il y aurait quelques remarques à placer:

1° Les mesures agraires actuellement admises en usage en Égypte sont des cônes tronqués où l'on met les grains doucement et sans remuer jusqu'à ce que ces grains, arrivés au comble, forment un cône complet.

2° Le savant astronome Mahmoud, ayant mesuré les dimensions des mesures employées sur nos marchés, a obtenu le résultat suivant:

TABLEAU des mesures de capacité égyptiennes, le volume de capacité de l'Ardab étant d'une coudée baladi cube sera 197, litres 7477 ou bien 198 litres, tant que le darhem est évalué à 3,gr.0898 et de 199 litres 6864 ou 200 litres d'après Moktar pacha qui a évalué le darhem à 3 gr. 12010, chiffre plus exact, attendu que le volume du keylah sur le marché est de 16 litres 71690 et les douze keylah forment 200 litres 6028 ou 200 litres.

NOMS DES MESURES ET NOMBRE DES PIÈCES DONT LES DIMENSIONS ONT ÉTÉ MESURÉES	DIMENSIONS DES MESURES PRATIQUES				PARTIES DES MESURES PRATIQUES		CAPACITÉS des mesures pratiques première et deuxième parties en litres.	VOLUMES des mesures théoriques en litres par Mahmoud	DIFFÉRENCES en litres entre	VOLUMES des mesures théoriques en litres par Moktar	DIFFERENCES en litres entre
	Rayon de la base supérieure	Rayon de la base inférieure	Hauteur du cône tronqué	Côté inférieur du cône tronqué	Première partie du volume de la mesure en litres	Deuxième partie Calotte en litres	A	B	A et B	C	A et C
	m m	m m	m m	m m	litres	litres	litres	litres	litres		litres
Keilah..........	125,7	179,14	206,94	213,76	15,2595	1,4574	16,7169	16,4790	0,2379	16,6405	0,0764
Roubo..........	91,26	140.50	183,43	190,00	7,8552	0,5568	8,4120	8,2395	0,1725	8,32052	0,0915
Malwah.........	67,60	110,60	157,40	163,16	4,0019	0,2264	4,2283	4,1197	0,1086	4,160125	0,0682
Kadah..........	54,04	79.62	141,04	143,50	2,0062	0,1173	2,1235	2,0599	0,0636	2,080062	0,0434
Nisf Kadah.....	36,376	66,112	122,063	125,633	1,0352	0,0353	1,0705	1,0299	0,0406	1,040031	0,0305
Roubbah........	29,362	51,493	98,201	100,66	0,5168	0,0253	0,5421	0,5150	0,0271	0,520015	0,0221
Temnah........	25,174	40,300	77,120	78,595	0,2642	0.0117	0,2759	0,2575	0.0184	0,2600075	0,0159
Kharroubah.....	» »	» »	» »	« »	» »	» »	0,1410	0,1287	0.0123	0,1300037	0,0110
Kirat...........	» »	» »	» »	» »	» »	» »	0,0720	0,0644	0,0076	0,0650018	0,0070

3° En examinant ce tableau, nous trouvons de prime abord que les volumes calculés d'après ces mesurages sont plus grands que ceux calculés d'après la coudée adoptée par Mahmoud pacha, tandis que d'après notre coudée, quoique ces volumes ne soient pas mathématiquement les mêmes, la différence est néanmoins beaucoup plus petite, car le cube de notre coudée se rapproche très étroitement des mesures en usage.

4° Que la hauteur du cône complémentaire est à peu près la 7me partie du rayon de l'orifice de la mesure.

5° Les capacités ou les volumes calculés d'après les dimensions déterminées sur les mesures elles-mêmes ne sont pas en rapport avec les dites mesures.

Notre savant astronome a expliqué cette différence par la pression qu'exercent les grains les uns sur les autres, mais il a en même temps fait remarquer que la quantité de grains contenue dans une mesure de celles en usage est identiquement le double de la quantité que contiendrait la mesure qui en représente la moitié, quoique le rapport des volumes mathématiques ne soit pas le même.

VÉRIFICATION DU POIDS DE L'ARDEB
d'après la valeur traditionnelle du Sâa de notre honoré Prophète Mohammad.

Les Arabes avaient une mesure de capacité appelée Sàa.

Dans son ouvrage traitant du système métrique d'Egypte, mon regretté maître, feu Mahmoud pacha l'astronome, rapporte, à la page 13, qu'Ebn el Rifàah, Nadjm el Din Aboul Abbas, dit dans son livre sur les poids et mesures ce qui suit :

« J'ai trouvé dans la maison de vérification des poids et
« mesures au Caire, lorsque j'en étais le chef, une mesure de
« capacité faite d'un seul morceau de cuivre creusé ; elle portait
« en deux lignes gravées autour : Au nom de Dieu clément et

« miséricordieux. Fait à l'époque d'El Melik El Aziz, que Dieu « perpétue son règne, par le savant docte El Zahid Chehab El « Din, chef d'étalonnement. Ce moude fut étalonné sur le sàa du « Prophète, que la bénédiction de Dieu soit sur lui et sur sa « famille, et futavec précision exécuté d'après l'original authen- « tique et vérifié au moyen de l'eau pure, son poids d'eau s'est « trouvé de trois cent trent-sept dirhams ; cela est en date du « dix-huitième jour, de Rabi-Awal de l'année cinq cent-soixante « et onze ».

Ainsi donc nous dirons :

Moude = 337 dirhams = 1 litre 05147370.

Le moude étant le quart du sàa, ainsi qu'il est de notoriété publique et authentique,

Le sàa égalera donc 1348 dirhams = 4 litres 20589480.

En outre, ce même sàa, vérification dûment faite, a été trouvé de la valeur de deux kadah, partant il est égal à une malwah, et comme l'ardeb contient 48 malwah, le volume de capacité sera donc de :

1 ardeb = 48 malwah ou sàa = 48 × 4, lit. 20589480 = = 201, lit. 8829504.

D'après les travaux empiriques désignés au tableau précédent, l'ardeb égale :

			lit.				lit.			
768	Tomnah	de la capacité de	0.2759	suivant	pratique	=	211,8912	·	lit.	
384	Roubah	»	0,5421	»	»	=	208,1664	avec	3,7248	de différence
192	Nisfkadah	»	1, 705	»	»	=	205,5360	»	2,6304	»
96	Kadah	»	2,1235	»	»	=	203,8560	»	1,6800	»
48	Malwah	»	4,2283	»	»	=	202,9584	»	0,8970	»
24	Roubo	»	8,4120	»	»	=	201,8880	»	1,0704	»
12	Kilah	»	16,7169	»	»	=	200,6628	»	1.2852	»

Il y a lieu d'en conclure que le volume de capacité de l'ardeb, déduit d'après le sàa, ne diffère pas de celui calculé d'après les 24 roubo pratiques.

D'autre part en déduisant chaque total ci-dessus de son précédent, nous obtenons les chiffres figurant en regard de chaque



total, ces restes indiquent la valeur de la capacité qui va en diminuant au prorata du nombre des mesures à employer.

En additionnant ces restes, nous aurons un montant de 11,litres 2878, ce qui,divisé par 6 nous donne 1 litre 8813, moyenne de la différence en moins à déduire du produit de 48 malwah ou sàa :

	201, lit. 8329504
—	1, » 8813
	200, lit. 0016504

La capacité de l'ardeb sera donc effectivement de 200 litres d'après le Sàa.

Ce chiffre, qui confirme aussi l'assertion de l'Imam Chafy, d'après laquelle l'ardeb constitue le cube de la coudée Baladi, concilie donc l'effet de la tradition religieuse avec le résultat des recherches scientifiques, démontre que l'ardeb est un multiple du dirham et ne diffère pas du résultat des travaux empiriques entrepris avec précision par feu Mahmoud pacha.

Par conséquent et comme la tradition du Prophète consacre la valeur du sàa et du kadah en nous recommandant, en matière d'aumône, de donner un sàa de froment ou deux kàdah de dattes, je dois donc,soit par soumission aux prescriptions religieuses, soit par fidélité aux devoirs scientifiques, m'arrêter, en ce qui concerne l'ardeb, à ce chiffre entier et authentique de 200 litres.

Mesures des liquides.

Les liquides, en Égypte, se mesurent par poids et par mesures, et sont tout aussi bien du domaine des uns que des autres.

En cherchant la valeur de la coudée baladi, je me suis basé sur le cubage de deux jarres qui doivent contenir 64,000 darhems d'eau distillée. J'ai estimé le darhem à 3 gr. 12010, ce qui est en contradiction directe avec les assertions de plusieurs

auteurs qui l'évaluent à un chiffre tantôt supérieur tantôt inférieur.

Il est donc d'une importance capitale pour moi d'expliquer les raisons d'une pareille contradiction comme suit :

1° Les savants de l'expédition française ont fixé la valeur du darhem à 3 gr. 08844 (voir page 32, tome XVII de leur ouvrage) ;

2° Le grand Mehemet Ali ayant institué en 1845, sous la présidence d'Edham pacha, une commission composée du savant Lambert bey, directeur de l'école polytechnique, de Faïd pacha, alors Faïd Effendi et de Hassanein Effendi directeur de l'hôtel des monnaies, tous élèves des écoles supérieures de France, cette commission, après maintes recherches, a assigné au darhem une valeur de 3 gr. 0,898 valeur à laquelle Mahmoud pacha lui-même s'est arrêté.

De son côté, mon professeur et père adoptif Moustapha bey Chawki, dans son traité sur les poids et mesures, a estimé le darhem à gr. 3,125.

D'autre part, le système des poids et mesures adopté à Constantinople, en vertu d'un Iradé Impérial, daté du 28 Gamad-Akher 1286 (27 septembre 1860), fixe le kilogramme à 311,7825 darhem.

Un darhem égale par conséquent 3 gr 20415. Mais toutes ces valeurs ne s'accordent guère, et, pour ma part, ne trouvant pas de raison pour pencher vers aucune d'elles, j'ai cru devoir passer outre et déterminer d'une manière authentique la valeur du darhem. Voici comment je m'y suis pris. En consultant le savant français Sonnet (pages 975 et 976), j'ai trouvé que :

La pièce d'or de 20 fr.	a pour	poids	légal	6 gr,	45161
La livre sterling.....	»	»	»	» 7	,	981
Et enfin, la livre turque	»	»	»	» 7	,	191

Or, d'après les deux lettres officielles datées du 10 G. Akher 1275 (17 novembre 1858), nos 16 et 17, G. Akher 75 (24 novem-

bre 1858), n° 108, adressées par l'hôtel des monnaies au Ministère des Finances.

La pièce d'or de 20 fr.	pèse	33	karats
La livre sterling......	»	41	»
La livre turque	»	37	»

Par une simple proportion, j'en ai déduit que :

Le darhem	=	3, gr	12805	d'après	la pièce	de 20 fr.
» »	=	3,	11445	»	»	livre sterling
» »	=	3,	11782	»	» »	turque
		9, gr	36032			

En prenant la moyenne, j'ai trouvé 3, gr 12010, c'est la valeur même dont je me suis servi pour déterminer la longueur de la coudée baladi et la capacité de l'ardeb. Elle est également la base des poids dont nous parlerons tout à l'heure.

Ayant ainsi déterminé la valeur du darhem et son rapport avec le gramme, il m'a été bien facile de calculer ses multiples comme suit :

1 okieh	=	12	darhem	=	37, gr 4412
1 rotoli	=	144	»	=	449, 29944
1 oke	=	400	»	=	1248, 040
$^1/_2$ »	=	200	»	=	624, 020
$^1/_4$ »	=	100	»	=	312, 010

Les mesures des liquides sont des vases cylindriques en fer blanc ou en cuivre.

La hauteur de ces mesures est ordinairement le triple du rayon de leur base.

Ainsi les dimensions à indiquer à l'ouvrier pour la confection des différentes mesures peuvent être extraites de la formule suivante :

$V = 3 \pi R^3$ ou V = volume de la mesure.

$\pi = 3,1416$ et R = rayon de la base. Pour plus de facilité j'ai calculé le tableau suivant

					m m			m m
Pour	1	okieh	R	=	15,837	H	=	47,511
»	2	»	»	=	19,954	»	=	59,826
»	3	»	»	=	24,664	»	=	73,992
»	6	»	»	=	28,779	»	=	86,337
Pour	1	ratl	R	=	36,259	H	=	108,777
»	$^1/_4$	oke	»	=	32,109	»	=	96,327
»	$^1/_2$	»	»	=	40,455	»	=	121,365
»	1	oke	»	=	50,970	»	=	152,910

Telles sont les mesures des liquides quelles qu'elles soient, à l'exception toutefois de l'eau qui est toujours mesurée par :

1° la kerbah chahari ayant $0^m,40$ de largeur sur $0^m,40$ de hauteur et $0^m,4156$ de longueur ; ainsi le volume de cette kerbah doit être $0^m,066666$ 15 de ces kerbahs forment un mètre cube ;

2° la kerbah adeh ou ordinaire, qui est plus petite et dont 22 forment un mètre cube.

Les poids sont calculés d'après le darhem et ses multiples. Nous avons déjà dit comment nous avons trouvé la valeur du darhem par rapport au gramme.

Indiquons maintenant les autres poids :

						k
Kantar du Caire	=	100 rotolis	36 okes	=	44,92944	
Hamleh	=	»	60 »	=	74,882400	pour bois de chauffage
Kantar d'Alexandrie	=	»	112 »	=		
Heml	=	»	200 »	=		
Tonne métrique	=	1000.000	kilog			
» anglaise	=	1016,04832	»			

En dehors de ces mesures, les bijoutiers se servent des fractions du darhem suivantes :

1 Karat = $^1/_{16}$ darhem

1 Habbeh ou grain = $^1/_{24}$ »

Ainsi que d'un multiple du darhem le metkal qui est égal à un darhem et demi.

Les pièces employées pour poids sont faites en cuivre ou en tout autre métal, par conséquent leurs dimensions varient en proportion de l'épaisseur du disque et du métal dont ils sont faits, c'est pour cela que je m'abstiens d'en indiquer ici les dimensions.

Dans le service militaire, comme on a toujours besoin de peser les provisions de bouche, les fourrages, etc., j'ai cru utile d'ajouter ici un tableau donnant le poids des différentes céréales adopté par l'Administration des Domaines de l'État, ainsi que par les commerçants à la bourse d'Alexandrie.

Cependant je dois faire remarquer que les poids ci-dessous, quoique très approximatifs, suffisent amplement au service de l'intendance militaire.

En attendant, je pense qu'il serait utile de demander à nos savants chimistes de déterminer d'une façon exacte le poids spécifique des différentes céréales :

1	Ardeb	de blé et de maïs	rotolis	300
1	»	d'orge	»	240
1	»	de fèves, pois, graine de bersim et lentilles	»	320
1	»	de pois chiches	»	330
1	»	de sésame, graine de coton, de chènevis..	»	270
1	»	de fouls soudanis.....................	»	156

Ayant ainsi déterminé respectivement la valeur de nos différents poids et mesures, il ne me reste plus qu'à ajouter ci-après le tableau comparatif, et je me serai par là acquitté de la mission qui m'a été confiée.

3

TABLEAU COMPARATIF DES POIDS ET MESURES EGYPTIENS, FRANÇAIS ET ANGLAIS

	Noms des mesures	Rapport à la coudée royale	Rapport aux mesures françaises: valeur exacte	Rapport aux mesures françaises: v. approchée	Rapport aux mesures anglaises: valeur exacte	Rapport aux mesures anglaises: val. approchée
MESURES ANCIENNES	Coudée Royale	1	m. 0.4444776	m. 0.4445	Pied Pouces 1. 5.4994342	pouces 17.5
	Palme	1/6	0.07407961	0.074	2.916572358	2.92
	Doigt	1/24	0.01851990	0.01852	0.729143089 = pouces 0.73 =	L. 8.74
	Larg. de L'orge	1/96	0.004629975	0.00463	0.18228577238 = 0.1823 =	L. 2.187
	Pied	2	0.2963184	0.296	11.666289499536	pouces 11.666
	Pas	10/3 = 5 Pieds	m. 1.4815920	m. 1.4816	58.33144749 = Pieds Pouces 4 10.33	
	Mille Egyptien	3333.333 = 1000 Pas	1481m.5920	1481m.59	Y. 1620.31798 = mille ang. 0.920635207	
NILOMÈTRES	Nilomètre	6/5	m. 0.53337312	0.533	Pouces 20.9993210991 = Pied Pouces 1. 8.999 =	Pouces 21.
	» suivant Temple d'Edfou		m. 0.530	0.530	20.86651870 = 1. 8.866 =	20.9
	Rodah		m. 0.540		Pouces 21.26022660 = 1. 9.26 =	21.1/4
MESURES DE LONGUEUR ISLAMIQUES	Coudée Baladi	4/3 ap.	m. 0.58449	m. 0.585	Pouces 23.0118330471 = Pieds Pouces 1 11.0118 =	Pieds Pouces 1. 11.012
	Coudée charhi ou Souade	10/9	m. 0.4931623	m. 0.4932	19.4158387108217 = 1. 7.415838 =	1. 7.416
	Baā = 4 Coudées Souade	40/9	m. 1.9726492	m. 1.973	Y 2.1573 = Pieds Pouces 6. 5.6633548432868 =	Pouces 77.66
	Mille = 1000 Baa	40000/9	1972.6492	m. 1972.65	Y 2157.347 = m.ang. 1.2257 = Pieds 6472	
	Farsakh = 3 milles	120000/9	m. 5917.9476	m. 5917.95	Y 6472.041 = 3.6771	
	Baride = 4 Farsakh	480000/9	23671.7904	m. 23671.79	Y 25888.164 = 14.7084	
	Doigt = Souade/24	5/108	m. 0.0205484	0.0205	Pouces 0.80899327961757 =	L. 9.70808
	Orge = Doigt/6	5/684	m. 0.0034247	0.0034	0.13483221326956 =	1.61801
	Poils de mulet	orge/6	m. 0.00057078	0.00057	0.02247203554492 =	0.2696683
	Coudée Hachimite	4/3 ap.	0.5917876	0.592	Pouces 23.2987245632204 =	Pieds Pouces 1 11.2987
USITÉES EN ÉGYPTE	Coudée Mehmari	10/6	m. 0.740796	m. 0.741	Pouces 29.165197 = Pieds Pouces 2 5.1652	
	Coudée Mehmari Usitée		0.750	0.75	29.5281 = 2 5.281	
	Hindassah		0.656		25.82723824 = 2 1.827	
	Pique Estambouli		0.665		26.18157535 = 2 2.1816	
	Kassabah	8	3.5558208	m. 3.55 usi.	139.99547399 = Pieds Pouces 11 7.995 =	V Pieds Pouces 3 2 7.995
SUPERFICIE	Coudée Mehmari carrée		m. carré 0.5625		p. carré 6.054921455625 =	p. carré 6.055
	Kassabah carrée		m. c. 12.6025		y. carré 13.039321 =	y. carré 13.04
	Faddan		m. c. 4200.8333	m. c. 4200.00	y. carré 5024.3383473 =	acre 1.03808643
	Kirat =	F/24	175.034722	175.00	209.34743222 =	y. carré 209.35
	Nous Kirat	F/48	87.517361	87.52	104.67371611 =	104.67
	Toult Kirat	F/72	58.344907	58.33	69.7824774 =	69.78
	Suds Kirat	F/144	29.1724535	29.17	34.8912387 =	34.89
	Sahme	F/576	7.293113	7.30	8.722809675 =	8.723
CUBAGE	Mehmari		m. cube 0.421875		pieds cubes 14.899193873	
	Mètre		1.000000		y. cub. 1.30802151 = pieds cub. 35.3165808 =	pouces 3 61027.0516
	Coudée Baladi		m. 0.1996864	m. 0.200	C'est l'ardabe = volume de 500 rotoli de 128 drahames de 3g.12010 chacun.	
VOLUMES AGRAIRES	Ardabe	1	litres 199.6864	litres 200	gallons 43.9497894428 = gallon 43.95 =	buschel 5.49372368035
	Keilah	A/12	16.6405	16.64	3.6624824535 = (buschel = 5.5)	g. = 3.66
	Roubo	A/24	8.32025	8.32	1.8312412267 =	= 1.83
	Malwa	A/48	4.160125	4.16	0.915620613394 =	= 0.916
	Kadah	A/96	2.0800625	2.08	0.457810306697 =	= 0.458
	Nous Kadah	A/192	1.04003125	1.04	0.2289051533485 =	= 0.229
	Roubāh	A/384	0.520015625	0.52	0.1144525766742 =	= 0.11445
	Toumnah	A/768	0.2600078125	0.26	0.057276288371 =	= 0.057
	Kharroubah	A/1536	0.1300039062	0.13	0.0286381441855 =	= 0.0286
	Kirat	A/3072	0.0650019531	0.065	0.01431907209275 =	= 0.0143
	Daribah	8 Ardabe	litres 1597.4912	litres 1597.5	buschel 43.9497894428 =	= Buschel 43.95
	Grand Zanbil		116.8350	116.48	gallons 25.637377175032 =	= Gallons 25.64
	Petit Zanbil		58.24175	58.24	12.818688587516 =	= 12.82

Calculé par Mohammed Mokhtar pacha, général de brigade, assistant adjudant général de l'armée égyptienne.

	Noms des mesures	Rapport à l'unité égyptienne	Val. françaises: exactes	Val. françaises: approchées	Valeurs anglaises: exactes	Valeurs anglaises: approchées
MESURES ET POIDS DES LIQUIDES	Darhim	1	gram. 3.12010	g. 3.12	Minime 52.7483756386 =	Min. 52.74
	Oukiah	12	37.4412	37.44	632.88450766 = On D 1. 2.5481 =	D 10.5481 = On D 1. 2.55
	Ratle = 120 k.	144	449.29944	g. 450	Min. 7594.6141 = On D = 15. 6. 5769 = Pinte 0.79110634579	D 126.5769 = Gille 3.164
	Roub-okah	100	g. 312.010	g. 312.00	5274.0375638 = D 87.9006 =	On 10.7.9
	Nouss-okah	200	g. 624.020	624.00	D 175.801321286 = Pint. Onc D 1. 1. 7.8013286848	On D 21. 7.8013 =
	Okah	400	kg. 1.248040	kg. 1.250	Pint. On D 2. 3. 7.602642573692	
	Guerbah	1	m.c 0.666666		Gallon 14.6727666022 =	gall 14.66

Dimension du Guerbah = m. 0.40 larg. m. 0.40 haut. m. 0.4156 longueur.

	Noms des mesures	Rapport à l'unité égyptienne	Val. françaises: exactes	Val. françaises: approchées	Valeurs anglaises
POIDS DES SOLIDES	Darhim	1	gm, 3.12010	gm. 3.12	gr.T. 48.15047149088 = D g.T. 1. 21.1507149088 D g = 1. 21.15
	Oukiah	12	37.4412	37.44	577.80565789 = On D g 1. 5. 5.3056
	Ratle	144	449.29944	450.00	6933.6678946867 = On D 15. 13.57414
	Roub-okah	100	312.010	312.0	On D g = 11 00 2.547149088
	Nous-okah	200	624.020	624.0	Pin On D g 1 6 00 5.094298176
	Okah	400	1248.040	g, 1250.00	P On D g 2 12 00 10.188596352
	Kantar	Ratle 100	kg. 44.929944	kg. 44.930	P On D g 99 00 13 11.32
	Kantar d'Alexandrie	ok. 112	kg. 139.976480	kg. 140.00	L On D g 308 02 09 20.028
	Hamlah	ok. 60	kg. 74.8824	kg. 75.00	L 165 05 02 09.8375
	Himle	ok. 200	kg. 249.6.8	kg, 250	L 551 00 14 23.9375
	Tonolata	ok. 800	kg. 1000	kg. 1000	L 2204.66
	Tonolata Englisi		kg. 1016	kantar L 20 de 112	G.T de 7000 la livre

	1 ARDABE	Pèse: Poids égyptien	Pèse: Français	Pèse: Anglais
POIDS DES GRAINS	Blé	Ratle 300	Kg. 134.789832	Livres anglais 297.157
	Maïs	300	134.789832	297.157
	Orge	240	107.831865	237.726
	Fève	320	143.7758208	316.97
	G. Barsim	320	143.7758208	316.97
	Lentille	320	143.7758208	316.97
	Pois-chiche	330	148.2681152	326.873
	Sésame	270	121.3108488	267.442
	G. Coton	270	121.3108488	267.442
	G. Chanvre	270	121.3108488	267.442
	Foul Soudani	156	70.200	154.53

DIMENSIONS DES MESURES DE CAPACITÉ DES LIQUIDES

Dimensions des mesures de capacié des Liquides Formule R = 1

$R = \sqrt[3]{\frac{V}{3\pi}}$ V = Volume R = Rayon de la mesure H = Hauteur de la mesure = 3 R

	V	R	H
1 Oukiah	G. 37.4412	m. 0.015838	m. 0.047511
2 Oukiah	74.8824	m. 0.019954	0.059862
3 Oukiah	112.3236	0.024664	0.073992
6 Oukiah	224.6472	0.028779	0.086337
1 Ratle	449.2944	0.036259	0.108777
100 Darhim	312.010	0.032109	0.096327
200 Darhim	624.020	0.040455	0.121365
1 Okah	1248.040	0.050970	0.152910

MOKHTAR

	Mesures anglaises	Valeur française	
MESURES DES LONGUEURS	Lines	m. 0.0021966284	m/m 2.12
	Barley corns = 4 Lines	0.0084665136	m/m 8.5
	Inches = 12 Lines	m. 0.0253995408	m/m 25 4
	Foot = 12 Inches	0.30479449	m/m 3.05
	Yard = 3 Feet	m. 0.91438344	m/m 9.14
	Fathom = 2 Yards	m. 1.82876688	m 1.83
	Perche = 5 1/2 Yards	m. 5.02911	m 5.03
	Chaîne = 100 Link = 22 Yards = 4 Perches	m, 20.11643	m 20.12
	1 Fourlong = 10 Chaînes = 220 Yards = 40 Perches	m. = 201.1643	m 201.16
	Mile = 8 Fourlongs = 1760 Yards	m. 1609.31496	m 1609
	Leagne = 3 Miles	4827.94488	4828
SUPERFICIE	Pouce ou Inche carré	m. carré 0.0006451367	
	Pied carré = 144 Inches carrés	m. carré 0.09289968113	
	Yard carré = 9 Pieds carrés	0.83609713	
	Perche carré	m. carré 25.291939	
	Roode = 1210 Yards carrés	are 10.116775	
	Acre = 4840 Yards carrés	are 40.467102	
	Hicle of Land = 100 Acres	hectare 40.467102	
CUBAGE	Inche cube	m. cube 0.0000163861	
	Pied cube	m. 0.0283065328	
	Yard cube	m. 0.7644436059	
CAPACITÉ	1 Gill = 8665 Inches cube	litre 0.14198	Pour les Liquides
	1 Pint = 4 Gills	0.569936	Pour les Liquides
	1 Quart = 2 Pints	1.13587	Pour les Liquides
	1 Gallon = 4 Quarts	4.543487	Pour les Liquides
	1 Peck = 2 Gallons	9.086974	
	1 Buchel = 4 Pecks = 8 Gallons	36.347896	
	1 Quarter = 8 Buchels	2.90783168 hectolitres	
	1 Fluid Drahme = 60 Minims	m.L. = g. 3.5495765625	
	Ounce = 8 Fluid Drahme	28.39661251	
	Pint = 20 Fluide Ounces	L. 0.567936	
	Gallon = 8 Fluide Pinte	L. 4.543487	
POIDS	1 Drahme = 27 Grain Tarj. 34375	g. 1.7718476	
	1 Ounce = 16 Drahme	28.3495625	
	1 Pound = 16 Ounces = 7000 Grains	g. 453.5925	
	1 Hundredweight = 112 Pounds	k.g. 50.802416	
	Tone = 20 Hundredweights kortes	k.g. 1016.04832	
	1 Millimètre	0.03937 pouce ou inche	
	1 Centimètre = 10 Millimètres	0.393708 » »	
	1 Décimètre = 100 Millimètres	3.937079 » »	
	1 Mètre = 1000 Millimètres	3.2808992 Pieds 1.093633 Yards	
	Mètre carré	1.196033 Yards carrés	
	Are	0.098845 Rood	
	Hectare	2.473614 Acres	
	1 Gramme	Grain Tarj 15.4323488	
	1 Gramme	Minime 16.9034247744	
	1 Litre	Pinte 1.76077339525	
	1 Kilogramme	L Onces D 2 3 4.3830	

NOTICE

Un Décret de S.A. le Khédive en date du 18 Ramadan 1308 (28 avril 1891), « considérant le résultat des expé- « riences de comparaison effectuées par la Commission « des poids et mesures instituée par décision du Conseil « des Ministres en date du 14 juin 1886 » ordonne que le système métrique décimal sera appliqué en Egypte à partir du 1er janvier 1892 par toutes les Administrations de l'Etat dans leurs services, ainsi que dans leurs rapports avec le public.

Le rapport métrique des poids et mesures égyptiennes est fixé comme il suit :

Mesures de longueur : diraa baladie, 0 mètre 58 centimètres.
» de poids : dirhem, 3 grammes 12 centigrammes.
» de capacité : ardeb, 198 litres.

Le mètre de la Commission Internationale du mètre est l'étalon prototype auquel seront rapportés les poids et les mesures égyptiens.

Les mesures agraires et le tonnage des navires continueront jusqu'à nouvel ordre à être calculés et énoncés d'après les règles existantes.

N.D.L.R.

L'ESCLAVAGE

AU POINT DE VUE MUSULMAN

PAR

AHMED CHAFIK

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES ET DE LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS
MEMBRE DE DIVERSES SOCIÉTÉS SAVANTES D'EUROPE.

AVANT-PROPOS

Le 1er juillet 1888, j'ai eu l'occasion d'assister à une conférence faite par Monseigneur le cardinal Lavigerie à l'église St Sulpice de Paris.

Cette conférence avait pour objet de démontrer au public parisien les horreurs de la traite dans l'Afrique centrale et de l'esclavage dans les pays musulmans.

Son Eminence, non seulement satisfaite d'en faire tomber la responsabilité sur les mahométans, en imputa surtout l'odieux à la religion du Prophète.

Ces accusations répétées aussi bien à Paris qu'à Londres et à Bruxelles (*) m'ont inspiré l'idée de faire des recherches sur cette matière dans nos livres sacrés, et je m'estime aujourd'hui très heureux d'être à même de prouver que, loin de considérer l'esclave comme un animal, le Coran recommande aux musulmans de le traiter avec bonté, avec bienveillance, ce que les européens, même ceux qui habitent l'Orient, sauf de très rares exceptions, ignorent jusqu'à présent.

(*) Dans une correspondance du journal l'*Indépendance Belge* de Bruxelles du 16 août 1888, donnant la relation d'une conférence du cardinal Lavigerie, il est dit : *L'orateur..... ne put s'empêcher de proclamer que pour les musulmans la chasse à l'esclave est un droit et presque un devoir ; un droit parce qu'ils* CROIENT et ENSEIGNENT *que le noir n'est pas de la famille humaine, tenant le milieu entre l'homme et les animaux ; pour quelques-uns même il est au-dessous de ces derniers.....*

D'ailleurs, pour se faire une idée exacte de la législation d'un pays, il ne suffit pas de l'habiter, mais il faut aussi en bien posséder la langue, et, certes, les savants orientalistes remplissant ces conditions sont fort peu nombreux.

J'espère que le résultat de mes recherches servira à jeter un rayon de lumière sur cette importante question, à laquelle tout le monde, gouvernements et particuliers, s'intéresse si vivement.

L'ESCLAVAGE

AU POINT DE VUE MUSULMAN

Avant de commencer cette étude, qu'on nous permette de parler de l'esclavage d'une manière générale et de tracer, en résumé succinct, le tableau de cette institution dans les différentes sociétés humaines.

L'esclavage est l'état d'un individu privé de sa liberté naturelle et devenu la propriété d'autrui.

On dit que l'esclavage est aussi ancien que la société. Rien n'est plus juste. En fait, au moment où les premières sociétés commencent à se montrer au milieu des ténèbres qui enveloppent le monde primitif, l'esclavage paraît. La raison de ce fait est facile à donner ; le travail étant une dure nécessité, l'homme chercha le moyen de s'en dispenser, et la société lui offrit précisément ce moyen ; le fort fit alors travailler le faible ; de là l'esclavage.

Le droit de guerre et l'ambition vinrent ensuite l'introduire dans toutes les parties du monde et chez la plupart des nations. Au lieu de tuer l'ennemi, on le conserva pour le faire travailler. Du reste, les influences du climat, ce facteur si important dans le développement des sociétés, ont leur effet immédiat sur l'esclavage dans les sociétés primitives. Chez les peu-

ples primitifs, dans tout l'Orient, l'esclavage atteint bientôt un immense développement. L'esclave y coûte peu et, vu l'importance que prennent de bonne heure l'industrie et le commerce, le travail est très productif. C'est tout le contraire chez les peuples du nord; l'esclave coûte cher à nourrir, et le travail est peu productif ; aussi, trouva-t-on dès la plus haute antiquité l'esclavage bien moins développé dans le nord que dans le midi.

L'esclavage est donc un fait qui relève de l'ordre économique et qui résulte du travail.

Quel était l'état de l'esclave dans les diverses sociétés?

CHAPITRE I.

DANS LES TEMPS ANCIENS

Chez les anciens Egyptiens. — En Egypte, l'esclave était un instrument de travail ; il était aussi un objet de luxe. Il y avait des esclaves dans le palais des rois, dans la maison des prêtres et dans celle des guerriers. La misère donna aussi des esclaves aux particuliers. Le droit de vie et de mort se traduisait en un droit d'esclavage ; les captifs devenaient, en général, esclaves de l'Etat. On les vouait aux travaux réclamés par les besoins de l'Egypte ou consacrés à sa magnificence. A part ces rigueurs de la servitude publique, la condition de l'esclave a eu plusieurs adoucissements ; une esclave pouvait être élevée au rang d'épouse ; non seulement les

mœurs prenaient la défense de l'esclave, mais aussi la loi, puisque le meurtre de l'esclave était puni de mort.

Chez les Hindous. — Les textes des *Lois de Manou* établissent légalement et religieusement la position du *Soudra* (caste servile) vis-à-vis du brahmane et même des autres hommes : « Si un brahmane a acheté un « soudra, et même s'il ne l'a pas acheté, il peut le con- « traindre à le servir comme esclave (dasa), car un tel « homme fût créé par Celui qui existe par Lui-même « dans le seul but de servir les brahmanes. »

Quoique émancipé par son maître, un soudra n'est pas déchargé de son état de servitude ; car par qui peut-il être dépouillé d'un état qui lui est naturel ?

« Si un soudra persécute un brahmane, qu'il soit mis « à mort. — Un homme de la dernière caste qui insulte « les dwidyas (c'est-à-dire appartenant à l'une des trois « castes supérieures : brahmes, kchatryas et vaisyas) par « des invectives affreuses, mérite d'avoir la langue cou- « pée, car il a été produit par la partie inférieure de « Brahma. — S'il les désigne par leur nom et par leur « classe d'une manière outrageuse, un stylet de fer long « de dix doigts sera enfoncé tout brûlant dans la bou- « che. — Que le roi lui fasse verser de l'huile bouillante « dans la bouche et dans l'oreille, s'il a l'imprudence « de donner des avis aux brahmanes relativement à « leur devoir. — Si un brahmane vole un soudra, il sera « condamné à l'amende ; si un soudra vole un brahmane, « qu'il soit brûlé. — Si un soudra se permet de battre « un magistrat, qu'on le lie à une broche de fer et qu'il

« soit rôti vivant ; pour la même offense, le brahmane
« sera condamné à l'amende. — »

D'après le texte de la loi brahmanique, toutes les personnes tenues à servir se divisent en serviteurs et en esclaves ; les travaux purs sont assignés aux serviteurs et les travaux impurs aux esclaves.

Chez les Assyriens et peuples de l'Iran.— Depuis les temps les plus anciens, l'empire d'Assyrie nous laisse voir l'esclavage. Les palais étaient remplis de femmes et d'esclaves de luxe.

L'empire des Perses, qui étendit sa domination aux limites de l'Asie connue, réunit toutes les formes de servitudes établies depuis longtemps parmi tant de peuples divers : esclaves pasteurs ; ceux consacrés aux besoins du luxe et de la richesse ; ceux voués aux plus infâmes pratiques de la superstition dans les temples d'Anaïtis en Arménie et de Comane en Cappadoce.

En certains lieux, la coutume avait laissé aux esclaves quelques moments de loisir. La loi avait aussi cherché à modérer les abus de la puissance des maîtres :
« Il n'est permis à aucun Perse, dit Hérodote, de punir
« un de ses esclaves d'une manière trop atroce pour une
« seule faute.» Mais quand l'esclave, après la punition, commettait de nouveau la même faute, le maître pouvait le mettre à mort ou lui infliger toutes les tortures imaginables.

Chez les Chinois. — L'origine de l'esclavage en Chine se perd dans la nuit des temps. Plusieurs siècles avant

l'ère chrétienne, la servitude publique existait en Chine. Elle comprenait les condamnés et les captifs. Elle pénétra aussi dans les usages privés. L'esclavage privé, comme l'esclavage public, se recrutait soit à l'étranger, soit au sein du pays même : à l'étranger, par la guerre, dont le butin, hommes ou choses, était quelquefois distribué aux principaux officiers ou vendu au profit de l'Etat; dans le pays, par la misère qui forçait le pauvre à se vendre lui-même ou à vendre ses enfants.

Aux familles violemment asservies se joignaient les esclaves achetés. Le droit du maître était absolu; il pouvait vendre comme il avait acheté, vendre même les enfants de ses esclaves.

L'esclavage paraît avoir été peu dur en Chine; la loi, la coutume et les mœurs contribuaient à en adoucir les conditions. Deux ordonnances de Kouangwon (35 de J.-C.) protégeaient la vie et la personne de l'esclave, et elles étaient formulées en un langage plein du sentiment de la dignité humaine : « Parmi les créatures du « ciel et de la terre, l'homme est la plus noble. Ceux qui « tuent leurs esclaves ne peuvent dissimuler leur crime. « Ceux qui osent les marquer avec le feu seront jugés « conformément à la loi. Les hommes marqués par le feu « rentreront dans la classe des citoyens. » Les esclaves pouvaient s'élever jusqu'à la confiance du maître et trouver même dans certains profits le moyen de se racheter. L'esclavage est donc peu entré dans les habitudes des Chinois, grâce au bons sens dont cette race est douée.

Chez les Hébreux. — L'esclavage remonte chez ce peuple à la plus haute antiquité. A l'époque des patriarches, les esclaves comptaient parmi les richesses de ces chefs nomades, et étaient mis sur le rang des troupeaux. Mais, de même qu'on n'avait pas intérêt à surmener sa bête de somme ou à éreinter sa chamelle, de même un maître sage et prudent ménageait ses esclaves. On leur accordait certains privilèges : ils avaient droit, par année, à sept semaines de repos. Il était défendu, sous des peines relativement sévères, de frapper un esclave au point de le faire mourir, de le mutiler, de lui casser un membre, de lui briser une dent. On peut donc dire que les Hébreux traitaient leurs esclaves comme des membres de la famille. Il arrivait souvent qu'une esclave était distinguée par son maître qui la prenait comme épouse ; mais un fait beaucoup plus curieux, c'est qu'un esclave mâle épousait quelquefois la fille de son maître, lorsque celui-ci n'avait pas de garçon. En outre, les esclaves femelles étaient très souvent prises comme concubines.

En résumé, chez les Hébreux, comme chez tous les peuples orientaux, l'esclavage avait un caractère de douceur qu'on ne trouve ni en Grèce, ni à Rome. Du reste, Moïse, dans sa législation, avait pris les précautions les plus minutieuses pour soustraire ces malheureux à la cruauté et au caprice de leurs maîtres. Un esclave méritait-il la mort, c'était au juge seul à prononcer l'arrêt.

Chez les Grecs. — L'esclavage fut un fait général dans

toute la Grèce. Parmi les nombreux philosophes dont se vante ce pays, nous n'en trouvons pas un seul qui ait considéré l'esclavage comme une institution contraire à la justice et à la morale. Loin de là, Aristote soutient sa légitimité en se basant sur la différence de race. Il définit l'esclave « une machine animée, une propriété vivante »; puis, il divise le genre humain en deux catégories : « les hommes libres et les esclaves par nature ».

Il y avait, chez les Grecs, deux classes d'esclaves bien distinctes. Les uns étaient les anciens habitants d'un pays vaincu ; ils étaient attachés à leur terre. Les autres étaient des esclaves achetés ; ils étaient la propriété absolue de leurs maîtres.

La plupart des esclaves étaient de cette dernière catégorie. Achetées ou captives, les femmes esclaves ne pouvaient se refuser à partager la couche de leur maître ; les fils qui naissaient de ces unions étaient libres, mais cette origine, cependant, était en eux une tache et un principe d'infériorité.

Au temps primitif, l'esclavage était en grande partie alimenté par la piraterie : on enlevait les habitants des côtes. Plus tard, ce furent les colonies grecques de l'Asie mineure qui devinrent les grands marchés d'esclaves. Athènes même en fut un des principaux. Cette ville n'avait de rivaux en ce genre que certains marchés antiques plus rapprochés des sources où s'alimentait l'esclavage : Chypre, Samos et surtout Chio ; on dit même que les habitants de cette dernière île furent les premiers qui se livrèrent au trafic des esclaves.

Les esclaves travaillaient soit pour le compte de leur

maître, soit pour leur propre compte ; dans ce dernier cas, ils payaient à leur maître, à titre de redevance, une certaine somme par jour. Il paraît même que beaucoup de personnes avaient un certain nombre d'esclaves uniquement pour les louer ; cela constituait un excellent emploi des capitaux.

Les esclaves étaient aussi employés aux travaux domestiques. A Athènes, il n'y avait pas de citoyen assez pauvre qui n'ait au moins un esclave occupé du soin de son ménage.

Le droit de propriété du maître sur son esclave ne différait en rien de celui qu'il avait sur ses autres biens ; il pouvait le donner ou le recevoir en gage. Néanmoins, le sort des esclaves n'était pas aussi dur chez les Grecs que chez les Romains, sauf cependant à Sparte où, suivant Plutarque, « l'homme libre était le « plus libre des hommes, et l'esclave le plus esclave des « esclaves ».

Le maître punissait son esclave par le fouet, par le travail de la meule ; il faisait marquer d'un fer chaud au front l'esclave qui s'était enfui ou qui provenait des pays barbares. Toutefois, la vie et la personne d'un esclave étaient protégées par la loi ; il fallait une sentence légale pour le mettre à mort.

Il y avait à Athènes des affranchis, mais ils ne devenaient pas citoyens ; ils prenaient simplement rang parmi les étrangers domiciliés. Ils étaient même obligés d'avoir pendant toute leur vie leur ancien maître pour patron et de remplir certains devoirs envers lui. Il y avait aussi des esclaves publics que l'Etat achetait pour

remplir certains emplois ; une classe de ces esclaves publics formait la garde de la cité ; leur devoir était de maintenir l'ordre dans les assemblées publiques.

Chez les Romains. — L'usage de réduire en esclavage les prisonniers de guerre, qui existait partout dans l'antiquité, se retrouve nécessairement chez les Romains. Le travail, à Rome, fut d'abord entre les mains des travailleurs libres ; de là, la virilité de cette cité, célèbre aux premières périodes de son histoire. Mais cet état de choses ne put toujours durer, et les agrandissements de Rome, en introduisant le luxe, y mirent nécessairement fin. Le nombre des esclaves tendit à s'augmenter ; il devint encore plus considérable quand Rome étendit ses conquêtes. Ce furent les patriciens, les riches, qui accaparèrent surtout les esclaves pour faire cultiver leurs terres ; les métiers et les arts mécaniques finirent aussi par tomber aux mains des esclaves.

A Rome, l'esclavage s'alimentait à diverses sources. Il y avait d'abord la guerre ; mais outre les esclaves fournis par les populations vaincues et réduites en servitude, il y avait les esclaves de naissance, c'est-à-dire les enfants de parents esclaves, et enfin les personnes libres réduites à la condition d'esclaves en vertu de certaines dispositions de la loi. Il va sans dire que la guerre fut la grande source où s'alimenta l'esclavage chez les Romains ; aussi des trafiquants d'esclaves accompagnaient-ils ordinairement les armées, et il arrivait souvent qu'après une grande bataille gagnée,

des milliers de prisonniers étaient vendus à vil prix. On volait les enfants pour les vendre, et les femmes pour les livrer aux voluptés brutales.

Les Romains considéraient ce commerce comme déshonorant; cependant, c'était un commerce très lucratif, et ceux qui s'y adonnaient réalisaient souvent de grandes fortunes. Le marchand d'esclaves Toranius, qui vivait à l'époque d'Auguste,était un personnage qui jouissait d'une grande notoriété.

A Rome, les esclaves étaient vendus habituellement aux enchères. Ils étaient placés ordinairement sur une pierre élevée, de telle sorte que chacun pouvait les voir et les palper, même lorsqu'on n'avait pas envie de les acheter. D'ordinaire, les acheteurs exigeaient qu'ils fussent exhibés entièrement nus, car les marchands d'esclaves avaient recours à une infinité de ruses pour cacher leurs défauts corporels, comme le font de nos jours les maquignons pour les chevaux.

On payait très cher les esclaves lettrés, ceux destinés à la scène. On vendait aussi à un prix très élevé les femmes esclaves dont la beauté pouvait faire espérer des profits considérables au maître qui voudrait les livrer à la prostitution. Sous l'Empire, lorsque le luxe et la corruption dépassèrent toutes les bornes, on payait des sommes énormes pour se procurer de belles filles.

A Rome, de même que dans la Grèce, on distinguait différentes classes d'esclaves. On les divisait en esclaves privés et en esclaves particuliers. Les premiers appartenaient à l'Etat; leur condition était bien supérieure à celle des autres; ils prenaient soin des édifices

publics, et, de plus, ils prêtaient leur assistance aux magistrats et aux prêtres; ils étaient employés aussi comme geoliers, bourreaux, mariniers, etc. Quant aux seconds, ils s'occupaient du service en général de la maison de leur maître, comme portiers, valets, cuisiniers, commissionnaires, etc., etc.

Aux yeux de la loi, l'esclave n'était qu'une chose; il n'avait ni propriété, ni famille, ni personnalité.

Nous avons déjà dit qu'on pouvait être esclave par la naissance. Ainsi les enfants nés d'une femme esclave étaient esclaves eux-mêmes et appartenaient au maître de la mère. Telle était la conséquence du principe admis par le droit romain que, en dehors du mariage, l'enfant suit la condition de la mère au moment de la naissance, c'est-à-dire que si la mère est libre à cette époque, l'enfant est libre; que, si, au contraire, la mère est esclave, l'enfant est esclave, quel qu'ait été le sort de la mère pendant la gestation. La rigueur de cette règle finit par s'atténuer, et il fut admis plus tard que, pour que l'enfant naquît libre, il suffisait que la mère l'eût été pendant la gestation. [1]

Une conséquence de la puissance que les maîtres avaient sur l'esclave était le droit de punir. Les fautes des esclaves étaient punies avec sévérité et souvent même avec une cruauté inouïe. L'un des châtiments les plus doux était d'occuper l'esclave aux rudes travaux de la campagne, chargé de fers et exposé à tous les mauvais traitements. La peine terrible du fouet était souvent suivie de mort. On punissait aussi l'esclave en

(1) JUSTINIEN.

le suspendant par les mains, ayant des poids attachés aux pieds.

L'excès du mal causé à l'esclave finit par amener l'intervention de la loi en sa faveur. La première des lois de ce genre fut la *Loi Petronia* qui défendit aux maîtres des esclaves de les faire combattre avec des bêtes sauvages. Toutefois, la loi reconnaissait que, si l'esclave méritait une semblable punition, le maître pouvait la lui infliger, mais avec l'autorisation du juge. Quant au pouvoir de vie et de mort que le jurisconsulte Gaïus considère comme étant du droit des gens, il fut limité par une constitution d'Antonin qui statue que « si un maître tue son esclave sans raison, il doit être « puni comme s'il avait tué l'esclave d'autrui ». La même constitution défend aussi aux maîtres de maltraiter leurs esclaves. Enfin, une constitution de Claude déclarait que « si un esclave était tué par son maître, « cela constituerait un meurtre ».

CHAPITRE II.

AU MOYEN AGE

Les lois des Barbares, comme celles des Romains, admettent en principe que l'esclave est une chose. Elles l'assimilent au cheval, au bœuf et aux autres animaux domestiques. Le maître disposait de son esclave comme de ses autres valeurs ; il pouvait le tuer parce qu'il était sa chose.

Chez les Gaulois. — Le travail de la terre était considéré, du temps de Cicéron, comme une chose honteuse ; aussi, était-ce l'esclave qui labourait, semait et récoltait.

Chez les Germains. — Ce peuple avait une ardeur effrénée pour les jeux de hasard, rapporte Tacite ; aussi, arrivait-il souvent que des Germains étaient entraînés et jouaient jusqu'à leurs femmes et leurs enfants et même leur liberté !

Quant aux esclaves possédés par achat ou par héritage, ils ne s'occupaient pas des divers emplois domestiques ; chacun avait son habitation, ses pénates qu'il régissait à son gré. Le maître leur imposait, comme à des fermiers, une certaine redevance en blé, en bétail, ou en vêtements ; là se bornait la servitude.

Chez les Francs. — L'esclavage avait pris un caractère de dûreté et de cruauté extrêmes. La loi salique avait établi dès l'origine une barrière insurmontable entre les esclaves et les personnes de condition libre. Ils ne pouvaient s'associer par le mariage. La loi est formelle à cet égard : « Si un indigène épouse une esclave étran- « gère, qu'il tombe avec elle en esclavage ». La femme libre qui épousait un esclave subissait la même peine.

Chez les Wisigoths. — Les lois concernant le mariage sont encore plus dures : « la femme libre qui épouse un « esclave, ou même son affranchi, sera brûlée vive avec « lui » ; cependant, si l'esclave ne lui appartenait pas,

l'union était rompue, et la peine n'était que le fouet pour tous les deux. Mais l'esclave n'était pas tellement la chose du maître que sa vie fut complètement entre les mains de celui-ci ; c'était au juge qu'il était réservé de décider si l'esclave méritait la mort, et de le remettre ensuite à la discrétion du maître.

Chez les Ostrogoths et les Lombards. — Des dispositions sévères furent prises, et la femme libre qui épousait un esclave était punie de mort.

Chez les Anglo-Saxons. — Il existait, comme chez les autres peuples, deux grandes classes d'esclaves : les esclaves meubles et les esclaves immeubles. Les premiers pouvaient être vendus, tandis que les autres étaient inséparables de la terre qu'ils cultivaient. Dans les derniers temps de la domination anglo-saxonne, l'esclave était autorisé à posséder un pécule. Il tirait de son travail la somme qu'il devait payer à son maître pour jouir de la liberté.

Nous traitons au chapitre IV, l'esclavage dans le christianisme.

CHAPITRE III.

DANS LES TEMPS MODERNES

Si nous passons dans les temps modernes, nous trouvons que l'esclavage des nègres, semblable par ses

effets à la servitude romaine quant à la personne asservie, en diffère essentiellement quant à l'origine. En effet, dans les colonies, ce n'est pas la conquête qui a livré au maître la terre et l'ouvrier qui la cultive. Le territoire avait été découvert; la population en avait été dispersée ou détruite; il fallait songer à repeupler le pays : les nègres en offrirent les moyens.

Codes noirs.

L'ensemble des règles qui régissent l'esclavage est connu, dans tous les pays, sous le nom de *Code noir*.

L'édit du 17 mars 1685 régla dans les colonies françaises le sort des esclaves et des affranchis. Il attribuait le droit civil et politique aux hommes de couleur libres et posait en principe que l'affranchissement tient lieu de naissance; pourtant, lorsque l'Assemblée Constituante voulait tirer la conséquence logique de ce principe, elle eut à vaincre des résistances acharnées; c'est qu'en effet le Code noir n'avait guère reçu d'exécution que dans ses dispositions rigoureuses; toutes celles qui limitaient le pouvoir des maîtres, ou leur prescrivaient des obligations, étaient restées comme non avenues.

En punissant de mort ou tout au moins de peines afflictives les moindres violences des noirs envers leurs maîtres et les personnes libres, en frappant des mêmes peines leurs simples vols, la loi était d'une sévérité atroce; on ne saurait surtout rappeler sans indignation les châtiments terribles contre les fugitifs, châtiment qui, pour la première et la seconde fois, consistait dans

la mutilation des oreilles, du jarret, et la marque de la fleur de lys, et la troisième fois, dans la peine de mort.

Si atroce que fut une pareille législation, il ne faut pas oublier qu'elle ne perd rien à être comparée à la législation des colonies anglaises : à la Jamaïque et à Antigua, tout esclave resté fugitif pendant plus de six mois, était puni de mort.

L'une des dispositions les plus fâcheuses de l'Edit de mars 1685 était celle qui, même en cas de meurtre commis par un maître ou un commandeur, laissait les juges libres d'apprécier les cas d'absolution et de renvoyer les accusés absouts sans qu'il fut besoin d'obtenir des lettres de grâce. Hilliard d'Auberteuil, dans ses *Considérations sur la colonie de St Domingue*, écrivit que : « l'Edit de 1685 n'empêche pas que des nègres périssent journellement dans les chaînes ou sous le « fouet ; qu'ils ne soient assommés, brûlés, sans aucune « formalité ; tant de cruautés restent toujours impunies « à St Domingue ; quiconque est blanc maltraite impu« nément les noirs ; dans le tort que l'on fait à un « esclave, les juges sont dans l'usage de ne considérer « que la diminution de son prix. »

Les assemblées coloniales ont, de tout temps, soutenu ce principe que les lois ne doivent point intervenir entre le maître et l'esclave. Les hommes libres de couleur étaient exclus de tout office public auquel était attaché pouvoir ou considération.

Diverses lettres ministérielles intervinrent même pour empêcher une interprétation libérale de quelques articles du Code noir. Les unes portaient refus d'exa-

miner les titres de noblesse des blancs qui avaient épousé des femmes de sang mêlé ; elles les déclaraient indignes de tout emploi dans les colonies ou même déchus du rang des blancs. D'autres refusaient aux hommes de couleur l'autorisation de venir en France recevoir les bienfaits de l'éducation ; enfin, l'une de ces lettres s'exprimait en ces termes formels : « Il importe « au bon ordre de ne pas affaiblir l'état d'humiliation « attaché à l'espèce noire dans quelque degré qu'elle se « trouve. Sa Majesté est déterminée à maintenir le *préjugé* « qui doit écarter à jamais les gens de couleur et « leurs descendants de tous les avantages attachés aux « blancs. » (Janvier 1767).

Tout cela se passait à la fin du XVIII[e] siècle, à la veille de la Révolution française. Le Code noir développé successivement par des actes émanés soit du gouvernement métropolitain, soit des autorités coloniales et souvent, comme on vient de le voir, dans un esprit peu progressif, servit de base à la législation des possessions françaises d'outre-mer jusqu'à la Révolution de février 1848, qui eut la gloire d'abolir définitivement l'esclavage.

Les anciennes lois relatives aux hommes de couleur et aux esclaves des Etats du sud de l'Union américaine, appelées aussi Codes noirs, étaient d'une sévérité révoltante. La législation de la Louisiane, comme celle des deux Carolines et des autres Etats du sud, déclaraient que « l'esclave est la propriété absolue de son « maître ». C'est un immeuble que celui-ci peut vendre, louer, hypothéquer, emmagasiner, inventorier, jouer

sur le tapis vert, etc. La condition de l'esclave étant simplement celle d'un être passif, il doit à son possesseur et à tous les membres de la famille de son maître un respect sans limites et une obéissance sans bornes. (1)

Le droit de défense personnelle, qui appartient à tout être humain, n'appartenait pas, d'après le Code noir de la Caroline du sud, au nègre asservi. L'esclave n'avait pas le droit d'aller et de venir et ne pouvait sortir de la plantation sans être muni d'un permis en règle ; ce permis devenait même inutile si plus de sept noirs se trouvaient ensemble sur la voie publique ; ceux-ci étaient alors en contravention et le premier blanc qui les rencontrait pouvait les faire saisir et leur infliger vingt coups de fouet. L'esclave était une chose et non pas un homme, et ceux qui le transportaient d'un endroit à un autre étaient responsables de sa perte ou des accidents qui pouvaient lui arriver, comme ils l'eussent été de la perte ou des avaries d'un colis.

La loi avait décrété que les esclaves n'ont point d'âme ; elle avait condamné à mort leur intelligence et leur volonté ; leurs bras seuls vivaient.

Si la liberté du nègre était nulle, en revanche, sa responsabilité était grande : pour les droits, il était une chose, mais pour les devoirs, il redevenait homme. Il était censé moralement libre lorsque sa liberté pouvait le faire condamner au fouet ou à la mort. La loi et la volonté du maître lui imposaient un grand nombre d'obligations et le punissaient sévèrement en cas de désobéissance. Ce qui était un crime chez le blanc l'était

(1) Code noir de la Louisiane.

également chez le nègre; celui-ci même pouvait commettre, d'après la loi, toute une série de crimes et de délits, au-dessus desquels le blanc se trouvait placé par le privilège de sa couleur. Il s'ensuivait que les punitions différaient complètement selon qu'elles s'appliquaient à un condamné blanc ou noir. La loi ordinaire condamnait à mort le nègre qui frappait et blessait son maître, sa maîtresse, leurs enfants; à mort, celui qui mutilait volontairement un blanc; à mort, celui qui, pour la troisième fois, frappait un blanc, qui volait, qui se révoltait, etc.; au fouet, celui qui se promenaït sans permis, celui qui, pour une cause ou pour une autre, avait le tort de déplaire à son maître, etc.

Dans les divers Etats du Sud, les affranchis subissaient, eux aussi, la terrible action des lois qui pesaient sur eux. Avant l'abolition de l'esclavage, ils ne pouvaient servir de témoins, si ce n'est contre des esclaves ou des hommes de leur caste, et encore sans la formalité d'un serment, trop noble pour être souillé en passant par leurs lèvres. Il leur était défendu de porter des armes sous peine du fouet. D'après le texte de la loi, ils ne pouvaient même se couvrir que de vêtements d'étoffes grossières, et, comme les galériens, devaient ainsi se signaler de loin par leur costume. L'homme de couleur qui insultait ou frappait un blanc était puni d'emprisonnement ou d'amende. S'il était d'abord frappé par le blanc et qu'il eût l'audace de se défendre et de tuer l'agresseur pour protéger sa propre vie, il était coupable de meurtre et puni en conséquence. Ce n'est pas tout: la liberté de circulation leur était virtuellement inter-

dite ; ils n'avaient pas le droit de réclamer de passeport ; suspects à cause de leur couleur qui les faisait prendre pour des esclaves, ils ne pouvaient voyager hors de leur commune sans s'exposer à la prison ou aux insolences des blancs qui pouvaient les voler et les vendre. Dans le courant de l'année 1859, la législature de l'Arkansas vota une loi bannissant tous les hommes de couleur du territoire de l'Etat. Tous les proscrits qui n'avaient pu se résoudre à quitter leur foyer avant le 1er janvier 1860 furent mis aux enchères et vendus comme esclaves. Des mesures semblables ont été appliquées aussi en Missouri, en Louisiane, etc.

Quant aux abolitionnistes, ils étaient l'objet de l'exécration toute spéciale des codes noirs ; étaient condamnés à mort tous ceux qui, en paroles, en actes, par écrit, ou de toute autre manière, avaient conseillé à un ou plusieurs esclaves de s'insurger ; à mort ou aux travaux forcés à perpétuité tous ceux qui, par lettre, brochure ou imprimés quelconques,publiaient quoi que ce soit pouvant produire un certain mécontentement parmi les noirs libres, ou pousser les esclaves à l'insubordination ; à mort ou aux travaux forcés de 5 à 21 ans tous ceux dont le langage, les signes ou les actions pouvaient exciter une certaine irritation parmi les nègres libres ou les esclaves, tous ceux qui, sciemment, introduisaient dans l'Etat des journaux, brochures, ou livres contraires à l'institution de l'esclavage.

Telles étaient, avant la guerre civile qui a désolé les Etats-Unis pendant plusieurs années,à partir de 1862,les dispositions principales des codes noirs; elles montrent

d'une manière irrécusable de quel esprit les législateurs étaient animés envers la race asservie. Mais cette guerre valut aux nègres la liberté.

CHAPITRE IV.

L'ESCLAVAGE DANS LE CHRISTIANISME (1)

Le Christianisme put-il arriver à abolir l'esclavage ou à l'atténuer? Dans l'Evangile, bien que tous les hommes soient considérés comme frères, et qu'ils doivent s'aimer les uns les autres, on ne trouve aucune condamnation explicite. Ce que ne fit pas le fondateur de la nouvelle religion, ses disciples ne le firent pas non plus, et on ne voit nullement que l'esclavage fut proscrit dans les diverses communautés chrétiennes. Il en fut de même des différentes églises qui sortirent de ces communautés : l'église grecque, l'église catholique et enfin les protestants. (2)

Dans l'*Epître aux Ephésiens*, Paul recommande aux esclaves d'obéir à leurs maîtres avec crainte et tremble-

(1) Nous rappelons à nos lecteurs que la Société ne répond pas des opinions des auteurs et qu'elle leur donne, soit dans les bulletins, soit dans les conférences, la plus ample liberté d'exposition. Il nous a paru, en outre, du plus grand intérêt d'entendre, dans cette question, la parole d'un musulman éclairé, qui a longtemps vécu au milieu de la civilisation européenne. N.D.L.R.

(2) Voir dans le compte rendu de la séance du 12 décembre 1890, (page 469) la réponse de M. le comte Zaluski membre de la Société, à laquelle s'appliquent aussi les maximes de liberté et d'irresponsabilité que nous énonçons ci-dessus. Voir aussi une lettre de l'auteur à la page 472.

N.D.L.R.

ment comme au Christ. Dans la *Première épître à Timothée*, il veut que les esclaves regardent leurs maîtres comme dignes de tout honneur; à ceux qui ont des maîtres chrétiens, il recommande de servir encore mieux; il ajoute que telle est la sainte doctrine de Jésus-Christ, et que cette doctrine est selon la piété, et il appelle orgueilleux et ignorant quiconque en enseigne une autre; mais, d'un autre côté, il recommande aux maîtres de traiter leurs esclaves avec équité. Dans l'*Epître à Tite*, il recommande encore aux esclaves de plaire en toutes choses à leurs maîtres, afin d'honorer la doctrine du Sauveur. L'apôtre Pierre recommande également aux esclaves, dans sa *Première épître*, d'être soumis avec crainte à leurs maîtres.

A la suite des apôtres et à leur exemple, les Pères de l'Eglise ont admis l'esclavage.

St Cyprien (*Testimonia*, liv. III, ch. LXXII) et le pape St Grégoire-le-Grand (*Regulæ pastoralœ*, IIIe partie, ch. V.) s'appuient sur St Paul pour prêcher la nécessité d'accepter la servitude. St Basile (*Morales regulœ*, LXXV, ch. I.), après avoir cité l'épître aux Ephésiens, s'exprime ainsi : « Ceci prouve que l'esclave doit obéir à ses maî-« tres en toute bonté de cœur et pour la gloire de Dieu.» Quand même, dit à l'esclave chrétien St Isidore de Péluse (*Epistolœ*, liv. IV, ch. XII), quand même la liberté te serait offerte, je te conseille de rester dans l'esclavage; il te sera alors beaucoup moins demandé, parce que tu auras servi et ton maître dans le ciel et ton maître sur la terre. St Thomas d'Aquin (*De regimine principum*, liv. II, ch. X, titre XVII, Rome 1570), sou-

tient que la nature a destiné certains hommes à être esclaves ; il appuie son assertion sur les diverses relations qui subordonnent les choses les unes aux autres soit au physique soit au moral ; il invoque en faveur de cette cause le droit naturel, la loi humaine, la loi divine et jusqu'à l'autorité d'Aristote.

Bossuet (*Avertissements aux Protestants*, etc ; 5[me] av[t], art. 50, tit. IV, Paris 1743) fait découler de la conquête un droit de tuer le vaincu, et trouve en conséquence un bienfait et un acte de clémence dans le fait de réduire ce vaincu en esclavage.

Les théories de l'Eglise sur l'esclavage n'ont pas plus varié de Bossuet jusqu'à ce jour. Quelques-uns des théologiens modernes les plus accrédités nous en fourniront la preuve.

Bailly (*Theologia dogmatica et moralis*, *de justitia et jure*, 1[re] partie, ch. II, art. 1[er], question III, tit. VIII, Dijon 1789) soutient la légitimité de l'esclavage et s'étaye de l'autorité du ch. XXI de l'Exode et du ch. XXV du Lévitique, ainsi que des diverses définitions du droit canonique ; il dit qu'un homme a le droit de se vendre et que la guerre donne le droit de réduire les ennemis à l'état d'esclaves. De nos jours, Monseigneur Bouvier, évêque du Mans, dans ses *Institutions théologiques* qui servent de base à l'enseignement des séminaires, a non seulement approuvé l'esclavage, mais encore considéré la traite comme un commerce licite. M. l'abbé Lyon, dans son livre *De la Justice et du Droit,* professe la même doctrine. M. l'abbé Fourdinier, supérieur du séminaire de S[t] Esprit, a soutenu que l'esclavage était d'institution

chrétienne, dans un Catéchisme à l'usage des paroisses des colonies françaises publié en 1835 avec l'approbation de la Cour de Rome. L'abbé Bautin (*Philosophie des lois*, édition de 1860, page 89) dit que ce qui dépend des circonstances est variable, et par conséquent, l'esclavage qui pourra être permis dans certaines situations, pourra ne pas l'être en d'autres, et est légitime des deux côtés. M. Patrice Laroque (*De l'esclavage chez les nations chrétiennes*, Paris 1864) soutient dans une thèse que la religion chrétienne ne condamne point en principe l'esclavage et que de fait il ne l'a point aboli; il appuie sa thèse sur les paroles des Saints cités plus haut et sur d'autres encore.

«Du moment où les représentants officiels du christianisme admettent la légitimité de l'esclavage—dit Pierre Larousse (*Grand Dictionnaire universel* du XIX[e] siècle, Paris, 1870, tome VII[e], lettre E, page 857, 2[me] col. § 2)—on ne doit plus s'étonner s'il s'est perpétué jusqu'à nos jours dans la société chrétienne.

« Quelquefois des prêtres chrétiens, ajouta-t-il, s'efforcèrent d'atténuer les maux de l'esclavage et contribuèrent ainsi à l'affranchissement; mais ce sont là des efforts individuels qui n'infirment pas ce que nous venons de dire.

« En résumé, conclut Larousse, le christianisme, jusqu'à nos jours, s'est parfaitement accommodé de l'esclavage, et il est impossible de soutenir qu'il ait jamais cherché à l'abolir. Il a fallu que d'autres idées, d'autres principes se développassent pour qu'on vît disparaître cette institution: ce fut la Révolution française qui,

par ses principes libéraux, l'a détruite en déclarant que « tous les hommes sont égaux devant la loi ».

CHAPITRE V.

L'ESCLAVAGE CHEZ LES MUSULMANS

Lorsque l'Islamisme parut, il rencontra l'esclavage qui existait aussi bien chez les anciens Arabes que chez tous les peuples.

La nouvelle religion l'accepta-t-elle tel qu'il se pratiquait à cette époque ? ou bien le condamna-t-elle ?

Avant de répondre à ces deux questions, il faut examiner la situation, soit des lieux, soit de l'époque où est né l'Islam.

Au commencement de notre travail, nous avons démontré que, par suite du climat, l'esclavage avait pris plus d'extension en Orient qu'en Occident. Nous avons expliqué aussi les causes économiques de ce fait. Or, le Mahométisme étant né en Arabie, il est bien facile de concevoir le grand attachement qu'avaient les habitants de ce pays pour l'esclavage. D'un autre côté, le Prophète, au début de sa mission et même jusqu'à sa mort, avait rencontré d'énormes difficultés, des oppositions à main armée pour entraver la propagande de sa doctrine. Tirer les Arabes des ténèbres de l'ignorance où ils étaient plongés, combattre le polythéisme et les cultes du soleil et des principaux astres, leur enseigner à croire à un Dieu unique, à rejeter, à mépriser les

superstitions de leurs pères et à pratiquer toutes les vertus, n'était-ce pas, en effet, une tâche très lourde à accomplir? Combien de fois Mahomet fut-il menacé lui-même par les chefs des tribus qui ne voulaient pas consentir à sacrifier leur amour de l'indépendance et leur haine de toute autorité à un prophète de Dieu !

On voit très bien par cet exposé combien les esprits étaient agités à cette époque, et il aurait été certainement inhabile de les surexciter davantage par la suppression immédiate d'une institution qui faisait partie de leurs mœurs et coutumes depuis fort longtemps.

Donc, si la religion musulmane ne put condamner directement l'esclavage, elle ne voulut pas non plus l'accepter tel qu'il se pratiquait, ses principes généreux étant incompatibles avec ce qui se passait devant ses yeux ; aussi chercha-t-elle à tarir la source de ce fléau, à en atténuer les effets, en un mot à le restreindre en en usant d'une manière essentiellement différente.

M. Gustave Le Bon, dans son ouvrage sur la *Civilisation des Arabes* s'exprime ainsi : « Le mot *esclavage* évoque « immédiatement dans l'esprit d'un européen, lecteur « des romans américains d'il y a trente ans, l'usage des « malheureux chargés de chaînes, menés à coup de « fouet, à peine nourris et n'ayant pour demeure qu'un « sombre cachot. Je n'ai pas, dit-il, à rechercher ici si « ce tableau de l'esclavage, tel qu'il existait chez les « Anglais de l'Amérique, il y a quelques années, est « bien exact, et s'il est vraisemblable qu'un propriétaire « d'esclaves ait jamais songé à maltraiter et, par consé-

« quent, à détériorer une marchandise aussi coûteuse « qu'était alors un nègre. Ce qui est au moins certain, « c'est que l'esclavage chez les mahométans est fort « différent de ce qu'il était chez les chrétiens. »

L'Islamisme, en effet, posa d'abord en principe que nul, né de parents libres et professant la religion musulmane, ne peut, dans aucun cas, être réduit à la condition d'esclave.

Voilà donc un immense avantage qui exclut de cette honteuse iniquité une grande partie de la famille humaine.

Ce principe est vraiment la clé du problème qui préoccupe, à juste titre, le monde civilisé en ce moment.

Les puissances européennes ne cherchent-elles pas, en effet, les moyens efficaces pour supprimer la traite ? Eh bien ! elles n'avaient qu'à aider l'Egypte qui représente glorieusement l'Islam en Afrique, pour répandre par l'Islam la civilisation parmi ses peuplades ; et du jour où ces fétichistes deviendraient musulmans, la traite disparaîtra de l'Afrique, puisque, entre mahométans, faut-il le répéter encore une fois, il n'y a pas d'esclavage. Le Coran même leur défend de se faire la guerre : « Lorsque deux nations de croyants se font la « guerre, cherchez à les réconcilier. Si l'une d'elles a « agi avec iniquité, combattez celle qui a agi injuste- « ment, jusqu'à ce qu'elle revienne aux préceptes de « Dieu. Si elle reconnaît ses torts, réconciliez-la avec « l'autre selon la justice. Soyez impartiaux, car Dieu « aime ceux qui agissent avec impartialité. » (Chap. XLIX, v. 9).

Source de l'Esclavage.

La guerre en est la seule source, mais sous des conditions déterminées : 1° qu'elle soit en règle ; 2° qu'elle soit dirigée contre des infidèles.

« Faites la guerre (la guerre en règle), dit le Coran, à « ceux qui ne croient point en Dieu, ni au jour dernier ; « à ceux qui ne regardent point comme défendu ce que « Dieu et son apôtre ont défendu (c'est-à-dire le jeu et « la boisson) et à ceux d'entre les hommes des Écritures « qui ne professent pas la croyance de la vérité (c'est- « à-dire l'Islamisme) ; faites-leur la guerre jusqu'à ce « qu'ils se soumettent à payer tribut (à moins qu'ils ne « se convertissent à l'Islamisme), etc. (Chap. IX, « verset 29). » [1]

La guerre, avons-nous dit, devra être en règle. En effet, avant d'entreprendre la conquête d'un pays, les musulmans y envoyaient toujours des parlementaires chargés de propositions de conciliation. Ces propositions étaient presque partout identiques : notre chef nous ordonne de vous faire la guerre si vous ne recevez pas sa loi ; soyez des nôtres, devenez nos frères, adoptez nos intérêts et nos sentiments, et nous ne vous ferons point de mal ; si vous ne le voulez pas, payez-nous un tribut annuel avec exactitude tant que vous vivrez, et nous combattrons pour vous contre ceux qui voudront vous nuire et qui seront vos ennemis de quelque façon que ce soit, et nous vous garderons fidèle alliance. Si vous

(1) Ce verset établit une différence entre les idolâtres et les peuples qui ont par-devers eux quelque livre sacré.

refusez encore, il n'y aura plus entre vous et nous que l'épée, et nous vous ferons la guerre jusqu'à ce que nous ayons accompli ce que Dieu nous commande.

Quand les infidèles acceptaient l'une ou l'autre condition, les musulmans ne manquaient jamais à leurs promesses et à traiter leurs vaincus avec douceur. La conduite du khalife Omar à Jérusalem en est une preuve. Ce prince ne voulut entrer dans la cité sainte qu'avec un petit nombre de ses compagnons. Il demanda au patriarche Sophronius de l'accompagner dans la visite qu'il voulut faire dans tous les lieux consacrés par la tradition religieuse, et déclara ensuite aux habitants qu'ils étaient en sûreté, que leurs biens et leurs églises seraient respectés, et que les mahométans ne feraient pas leurs prières dans les églises chrétiennes.

Mais si les infidèles refusaient les conditions des musulmans, la guerre décidait. Si les premiers étaient vaincus, ils devenaient alors de droit, seulement dans ce cas, et *après une déclaration expresse du khalife*, les esclaves des vainqueurs. Mais ceci veut-il dire qu'ils ne pouvaient plus se soustraire à l'état de servitude qu'ils venaient de subir ? non. Les portes de la clémence sont encore ouvertes à ces malheureux ; ils peuvent se racheter en payant une rançon, comme aussi le khalife peut leur rendre la liberté sans rien exiger. Dieu, parlant des captifs, dit à Mahomet : « Ensuite vous les « mettrez en liberté, ou les rendrez, moyennant une « rançon, lorsque la guerre aura cessé. » (Chap. XLVII, verset 5).

Il est donc absolument nécessaire d'observer les prin-

cipes que nous venons d'expliquer pour qu'on puisse réellement réduire un homme en esclavage, car celui qui agit autrement et en connaissance de cause sera puni très sévèrement. Dieu a dit : « Je me déclarerai, « le jour de la résurrection, l'adversaire de trois indi- « vidus: 1° celui qui aura engagé sa parole en mon nom « et l'aura ensuite violée ; 2° celui qui aura asservi « l'homme libre, et 3° celui qui n'aura pas payé le « salaire à l'ouvrier. » (Hadith relaté par Abou Houraïra d'après le Prophète). [1]

D'ailleurs les musulmans usaient très peu du droit que leur religion leur donne de réduire les prisonniers de guerre à l'état d'esclaves ; ils se contentaient de leur imposer un tribut.

Ainsi le Prophète fit la paix avec les chrétiens de Négran (près Yémen) contre une redevance annuelle de 2000 robes (vêtements). Le khalife Omar la fit aussi avec ceux de Bani-Taghlab en exigeant d'eux, par tête, un impôt double de celui que payaient les musulmans. La conduite d'Amrou en Egypte ne fut pas moins bienveillante : il proposa aux habitants une liberté religieuse complète, une justice impartiale pour tous, l'inviolabilité des propriétés et le remplacement des impôts arbitraires et excessifs des empereurs grecs par un tribut annuel fixé à 2 dynars par tête (15 francs).

De nos jours même, les gouvernements musulmans admettent pour les prisonniers de guerre les règles du droit international plutôt que d'appliquer la loi religieuse.

[1] Les Hadiths sont les paroles traditionnelles du Prophète.

Conséquemment, l'esclavage chez les musulmans, comme nous venons de le voir, n'a qu'une seule source, et encore est-elle bien restreinte, tandis que chez les autres peuples ces sources étaient nombreuses.

A Rome, par exemple, il y avait, outre les prisonniers de guerre, les enfants de parents esclaves et les personnes réduites à l'état d'esclaves en vertu de certaines dispositions de la loi. Et il est bon de constater que jamais des trafiquants d'esclaves n'ont accompagné les armées musulmanes, comme cela se pratiquait à Rome, pour voler et vendre ensuite les enfants des vaincus et livrer leurs femmes aux caprices des soldats.

Jamais une chose pareille ne peut être permise par le Mahométisme, et il est rationnellement faux de prétendre que les doctrines musulmanes justifieraient la chasse à l'esclave et les horreurs dont l'Afrique centrale serait le théâtre.

Traitement des Esclaves.

Ce qui caractérise les sociétés orientales, c'est qu'elles sont demeurées stationnaires ; aussi l'esclave est-il surtout un serviteur qui fait en quelque sorte partie de la famille : il est plus près de son maître que le domestique chez les européens.

Cette ligne de démarcation qui creuse un abîme presque infranchissable entre le maître et l'esclave existe à peine chez les musulmans ; l'esclavage n'a rien de dégradant et l'esclave n'est nullement un être déchu, flétri, que la société rejette de son sein ; au contraire il

doit être traité avec douceur. « Témoignez de la bonté, « dit le Coran, à vos père et mère, à vos parents, aux « pauvres, aux orphelins........... et à vos esclaves. « Dieu n'aime pas l'homme présomptueux » (orgueilleux, qui dédaigne ses parents, les pauvres, les esclaves, etc., et qui ne fait aucun cas d'eux) « et vantard » (qui les trouve inférieurs à lui).

La loi musulmane nous montre encore combien grand est son désir d'atténuer les peines qui peuvent être infligées aux esclaves. « Si les femmes esclaves, après « leur mariage, commettent l'adultère, qu'on leur « inflige la moitié de la peine prononcée contre les « femmes libres. » (Chap. IV, verset 30). Quelle sollicitude pour ces êtres faibles !

Les Hadiths, sont encore empreints d'une bienveillance extrême.

D'après l'Imam Aly, le Prophète disait : « Craignez « Dieu en tout ce qu'Il a mis en votre possession », et selon Oum Salmah « appréhendez Dieu dans la prière « et en tout ce qu'Il a mis en votre possession. » L'obligation de traiter l'esclave avec crainte est donc ici comparée avec celle de faire la prière, qui est un des devoirs les plus sacrés de l'Islam. Du reste, cette parole fut la dernière recommandation que fit Mahomet avant de mourir.

Le Prophète devient plus précis. D'après Ibn Omar: « craignez Dieu dans le traitement des deux faibles : « l'esclave et la femme ». Et cette noble parole : « Mon « ami Gabriel m'a recommandé de traiter l'esclave avec « douceur, à tel point que j'ai cru que le genre humain

« n'était pas destiné à servir. » Est-il permis avec tel sentiment d'accuser l'Islam de barbarie ? ?

Ce n'est pas tout ; écoutez encore le représentant de notre religion : « Vos frères, les esclaves, sont vos « serviteurs ; Dieu vous les a fait posséder ; or celui « qui a son frère sous ses mains, qu'il le nourrisse de « ce qu'il mange et l'habille de ce dont il se vêt ; » (si même le maître, par avarice, vit de privations, il ne doit aucunement contraindre son esclave à vivre aussi de privations.) « Ne leur imposez pas, continue le Hadith, « une tâche au-dessus de leurs forces ; si vous le faites, « aidez-les, » car, dit un autre Hadith, « Dieu vous les « a fait posséder, et s'Il l'avait voulu, Il aurait pu vous « faire posséder par eux. »

Quelle est la sanction de ces belles paroles ? « Il n'en-« trera au paradis, dit le Prophète, ni le trompeur, ni « l'orgueilleux, ni le traître, ni celui qui aura maltraité « ses esclaves. »

Une autre sanction : il défend aux maîtres de punir leurs esclaves dans le but d'en faire un exemple, sous peine d'être forcé de les affranchir. Ibn Garîh nous rapporte le fait suivant. Zombaa Abou Rôh, ayant un jour surpris deux de ses esclaves de sexes différents à s'embrasser, n'avait rien trouvé de mieux, pour punir le pauvre hardi, que de lui mutiler le nez et les parties sexuelles. Le malheureux alla se plaindre au Prophète, qui, après avoir écouté les explications de Zombaa, déclara libre l'esclave mutilé. Mais alors, de qui suis-je l'affranchi ? demanda ce dernier. — De Dieu et de son Rassoul (1) — lui répondit le Prophète.

(1) Envoyé.

La question du mutilé est d'une grande portée, qui, de prime abord, ne saute pas aux yeux. La réponse de Mahomet est, en effet, un engagement par lequel il doit subvenir à l'entretien du libéré dans le cas où celui-ci ne pourra, pour une cause ou pour une autre, gagner sa vie. C'est pour cette raison que l'affranchi de Dieu et de son Prophète, après la mort de ce dernier, et en invoquant ses paroles, obtint d'Abou Bakr une honorable pension, et plus tard, sous le khalifat d'Omar, une concession de terrain en Egypte.

La protection accordée aux esclaves est tellement grande que, selon Ibn Omar, le Prophète disait : « Celui « qui soufflette son esclave, ou bien le bat, doit l'af- « franchir pour expier sa faute, » et celui qui le tue sera puni comme *criminel*, d'après le jurisconsulte Abou Hanifa. Mais, est-ce conclure par là qu'il ne faille jamais toucher à l'esclave ? non. Les jurisconsultes disent qu'il est permis au maître de frapper son esclave, non pas pour en faire un exemple, mais pour son éducation seulement. Dans tous les cas, il est défendu de dépasser dix coups.

Il est cependant un cas où l'on peut battre l'esclave : c'est quand il manque à ses devoirs sacrés. « Frappe « ton esclave, s'il désobéit à Dieu, et pardonne-lui s'il « te désobéit, » disait Mahomet.

Oui, le Prophète recommande vivement à ses disciples de pardonner souvent à l'esclave. Selon Ibn Omar, un homme vint un jour auprès du chef de la religion en lui disant : Combien de fois pardonnerai-je à mon esclave ? mais Mahomet ne lui répondit point, et deux

fois encore cet homme répéta la même question sans obtenir un mot de réponse ou un conseil. A la quatrième fois, le Prophète s'écria : « Pardonne à ton esclave 70 « fois par jour, si tu veux mériter la faveur divine. »

Il ne veut pas qu'on humilie l'esclave en lui rappelant sa condition servile. « Ne dites pas — s'écrie le « Prophète — mon esclave ; mais dites: mon serviteur ou « ma servante.» Et cette sentence d'Abou Houraïra, qui s'appuie sur le Hadith précédent : « Ne dites pas : mon « esclave, car nous sommes tous des esclaves de Dieu.» Le même jurisconsulte voyant un jour un homme sur sa monture et son esclave courant derrière lui : « Prends-le en croupe, ô serviteur de Dieu — lui dit-il — « car il est ton frère, et son âme est comme la tienne. »

Le sentiment du khalife Aly est vraiment digne de son nom ; il disait : « Je rougirais de moi si je prenais « jamais comme esclave un homme qui dit : Allah est « mon maître. » Ces paroles ne sont-elles pas d'une grande noblesse d'âme ?

D'après les recommandations du Prophète, si un serviteur apporte un repas à son maître, celui-ci fera bien de l'inviter à le partager avec lui. Ne voit-on pas par là un rapprochement étroit entre le maître et l'esclave ?

L'éducation et l'instruction doivent être répandues partout et pour tous, sans en excepter les esclaves. Selon Abou Moussa, Mahomet a dit : « L'homme qui possède « une esclave, qui lui donne une bonne instruction et « une bonne éducation, qui l'affranchit et l'épouse « ensuite, aura deux récompenses (dans l'autre vie) : la

« première, pour avoir donné l'instruction à l'esclave « et l'avoir épousée, et la seconde, pour l'avoir af- « franchie. »

N'est-ce pas que la loi musulmane recommande non-seulement de bien traiter les esclaves, mais qu'elle engage encore à les bien élever ?

Citons maintenant quelques faits historiques.

Quand Abou-Obéidah assiégea Jérusalem avec toute son armée et la réduisit à la dernière extrémité, Sophronius, son patriarche, consentit à capituler à la condition qu'il traiterait avec le khalife Omar en personne. Celui-ci accéda au désir du patriarche et se rendit à Jérusalem accompagné de son esclave, n'ayant pour eux deux qu'une seule monture ; ils s'en servirent l'un après l'autre jusqu'à proximité de la ville, et là, comme c'était le tour de l'esclave, le khalife le fit monter et suivit à pied ainsi jusqu'au camp d'Abou-Obéidah. Ce chef, craignant que les habitants de Jérusalem ne méprisent le khalife, lui dit : Ce que tu fais là, à mon avis, n'est pas convenable, car les regards sont dirigés vers toi. « Personne ne l'a dit « avant toi— répondit le khalife — ta parole peut attirer « un anathème sur les musulmans ; nous étions le « peuple le plus abaissé, mais Dieu nous a rendus puis- « sants par l'Islam ; or, si nous comprenons l'honneur « et la puissance sans l'Islam, Dieu nous rabaissera. »

Ce même Abou-Obéidah, quand il fut investi du commandement général des armées musulmanes en Syrie, envoya à la conquête d'Alep 100 hommes d'élite de Koreich (tribut du Prophète) ayant mis un nègre à leur tête.

Il y a encore mieux. L'histoire nous rapporte qu'Ossamah Ibn Zeid était un affranchi du Prophète. Celui-ci l'aimait beaucoup et quand il était encore enfant, il le prenait sur un genou et mettait El Hassan, fils d'Aly, sur l'autre. Il les caressait, les embrassait et les bénissait tous les deux. Lorsque Ossamah fut homme, Mahomet l'appela, vu ses aptitudes, au commandement général d'une armée, qui, en l'an 11 de l'hégire, devait conquérir quelques pays de Palestine. *Abou Bakr et Omar, les futurs khalifes*, se trouvaient *sous ses ordres*. Le chef de l'expédition dut cependant, pour plusieurs causes, entre autres celle de la maladie de son ancien maître, retourner à Médine. Mahomet agonisait; il ne pouvait plus parler. En voyant Ossamah, il leva les mains au ciel et les mit ensuite sur son affranchi en signe de bénédiction. Le chef de la religion musulmane meurt et les Arabes apprenant cette nouvelle se révoltent. Il faut donc penser à étouffer dans le germe ces soulèvements. Abou Bakr, selon les dernières volontés de son prédécesseur, maintient Ossamah au commandement et le fait marcher contre les révoltés. Mais les Ansars (*) chargèrent Omar de demander au khalife la nomination d'un autre chef plus âgé qu'Ossamah — Comment veux-tu que je destitue un homme choisi par le Prophète? — répliqua Abou Bakr. Il alla ensuite au camp faire ses adieux aux troupes. Quand il y arriva, Ossamah qui montait à cheval demanda de descendre si le successeur de Mahomet ne prenait pas une monture comme lui. Le khalife ne voulut ni de l'un ni de l'autre. Il le pria seulement de

(*) Les Ansars ou auxiliaires sont les Médinois qui accueillirent Mahomet fugitif, et l'aidèrent dans ses entreprises.

lui laisser Omar pour l'aider dans ses tâches. Ossamah accéda à son désir, après quoi Abou Bakr recommanda au chef de l'expédition d'exécuter les ordres qui lui étaient donnés par le Prophète, et aux troupes de ne trahir, ni tromper, ni avoir soif de vengeance, ni punir quelqu'un pour en faire un exemple ; de ne tuer ni les enfants, ni les femmes, ni les vieillards ; de ne pas couper les têtes des palmiers, ni brûler ceux-ci, et de ne pas arracher les arbres productifs, etc., etc.

Au moment de la conquête d'Egypte par Amrou, celui-ci envoya à Mokawkas, préfet de la Moyenne-Egypte, pour conclure la paix, une délégation dont le chef, Oubadah Ibn Essamet, était un nègre. Elle se présenta au préfet, et quand le chef voulut prendre la parole, Mokawkas l'arrêta d'un geste méprisant et s'adressant aux autres membres : « Que l'un de vous, autre que ce « nègre, m'adresse la parole. » Ceux-ci répondirent alors : « Oubadah est le fondé de pouvoirs ; son âge, son « rang et sa science l'ont fait notre supérieur, et notre « émir Amrou nous a ordonné de le suivre et de lui « obéir ; par conséquent, nous ne pouvons contrevenir « à ses ordres. » Mokawkas leur demanda comment ils pouvaient accepter l'autorité d'un nègre qui est d'une race inférieure à la leur ; ils répliquèrent que leur ami était noir, il est vrai, mais que chez eux la couleur n'abaissait pas plus qu'elle n'élevait. Alors Mokawkas se résigna à l'entendre.

D'après ce que nous avons cité du Coran, des Hadiths et des faits historiques, espérons que monseigneur le cardinal Lavigerie comprendra que les esclaves en pays

musulmans ont, en principe, les mêmes droits que les hommes libres, et qu'il était induit en erreur en disant : « que les musulmans croient et enseignent que le nègre « n'est pas de la famille humaine, que sa place serait « entre l'homme et les animaux, et pour quelques-uns « même au-dessous de ces derniers. »

Mariage des Esclaves.

On ne saurait trop se rappeler sans indignation les peines infligées aux hommes ou aux femmes de condition libre qui, chez les peuples du nord, se mariaient avec des esclaves ; ils tombaient eux-mêmes en esclavage.

La loi des Wisigoths à ce sujet était encore d'une cruauté inouïe : « La femme libre qui épouse son esclave, « *ou même son affranchi*, sera brûlée vive avec lui. »

Et l'Islam que décide-t-il à propos de ces sortes de mariages ? « Celui qui ne sera pas assez riche, dit le « Coran, pour épouser des femmes honnêtes (c'est-à- « dire de bonne famille de condition libre) et croyantes, « prendra des esclaves croyantes. » Et plus loin : « N'épousez les esclaves qu'avec la permission de leurs « maîtres; dotez-les équitablement, etc. » (Chap. IV, verset 29). Dans le Chap. XXIV, v. 32, le Coran dit aussi : « Mariez ceux qui ne sont pas encore mariés, vos « serviteurs probes à vos servantes ; s'ils sont pauvres, « Dieu les rendra riches du trésor de sa grâce, etc. »

Le Prophète n'a pas oublié non plus de recommander ces mariages, comme nous l'avons vu plus haut.

L'histoire nous cite encore ce trait : « Bien qu'Al « Mamoun, fils de Haroun, fût né d'une négresse, sa « sagesse et ses connaissances le firent préférer à son « frère Al Amin et lui valurent la dignité du Khalifat. »

La loi musulmane laisse au patron la liberté de donner ses esclaves en mariage à qui bon lui semble, et les esclaves des deux sexes peuvent épouser indistinctement des personnes de condition libre ou de condition servile. Mais, bien que libre de les marier à son gré, il n'a cependant pas le droit de les séparer.

Le patron ne peut pas autoriser deux de ses esclaves, mâle et femelle à vivre ensemble hors mariage ; il peut cohabiter avec ses esclaves femmes, excepté avec deux sœurs, avec mère et fille, tante et nièce, et autres proches parentes aux degrés prohibés dans le mariage musulman.

Les enfants nés de cette cohabitation sont libres et légitimes, et ont, dans la succession de leur auteur, le même droit que les enfants nés d'une femme par contrat, avantage qui n'a jamais existé dans aucune autre loi.

Un patron est libre d'épouser son esclave, après lui avoir donné un affranchissement parfait et une dot ; dans ce cas, l'affranchie et ses enfants héritent. Si l'affranchie refuse le mariage, le patron ne peut ni la faire rentrer sous sa puissance, ni la contraindre à accepter sa main.

Affranchissement des Esclaves.

Pour l'affranchissement, la loi musulmane est encore des plus favorables. Cet acte est, aux yeux de la religion,

une œuvre très louable et très méritoire, ainsi quo le prouvent ces paroles : « Si quelques-uns de vos esclaves, « nous dit le Coran, vous demandent leur affranchis- « sement par écrit, donnez-le leur s'ils en sont dignes.» (Chap. XXIV, verset 33.)

Dieu, parlant de la pente lisse qui se trouve entre le paradis et l'enfer, indique aux musulmans le moyen de la franchir : « c'est de racheter les captifs. » (Chap. XC, verset 13.)

Il nous recommande aussi cet acte d'humanité pour expier nos fautes : « Pourquoi, dit notre livre sacré, « pourquoi un croyant tuerait-il un autre croyant, « sauf si c'est involontairement ? Celui qui en tuera un « involontairement sera tenu d'affranchir un esclave « croyant, et de payer à la famille du mort le prix du « sang fixé par la loi, etc. » (Chap. IV, verset 94.).

Dans le chapitre suivant, verset 91 : « Il (Dieu) vous « châtiera à cause de vos engagements sérieux que vous « violeriez, et l'expiation d'une telle violation sera « la...... ou........... ou bien l'affranchissement « d'un esclave. »

Si dans le mois du jeûne, le *Ramadan*, un musulman vient à violer la loi du jeûne, pour expier sa faute, il nourrira un pauvre ; mais s'il a aggravé sa faute en se livrant aux plaisirs des sens, il affranchira alors un esclave.

Voyons maintenant les Hadiths. Selon Abou Houraïra, Mahomet disait : « Le fidèle qui affranchit son sembla- « ble, s'affranchit lui-même des tourments du feu « éternel. » Il est préférable, disent les jurisconsultes, que l'esclave soit sans défaut.

D'après El Bera Ibn Aazeb, un homme vint un jour trouver le Prophète et lui dit : Enseignez-moi ce qu'il faut que je fasse pour me rapprocher du paradis et m'éloigner de l'enfer ? — Affranchis l'esclave et aide à son affranchissement — lui fut-il répondu.

Abou Zarr demandant un jour au Prophète quelle était l'action la plus méritoire : « C'est de croire en Dieu « et de combattre pour sa cause. » Ensuite : parmi les esclaves, quels sont ceux qui méritent le plus l'affranchissement ? « Les plus chers et les mieux considérés « dans leurs familles. » Mais si la somme destinée à cet acte d'humanité suffisait à racheter deux esclaves ordinaires au lieu d'un seul distingué, il serait préférable, disent les jurisconsultes, de racheter les deux.

La loi musulmane ne s'est pas arrêtée aux généralités, elle a encore prévu les cas suivants :

Si plusieurs personnes possèdent en commun un esclave, l'une d'elles peut l'affranchir pour sa part ; si elle est riche, elle doit faire estimer équitablement cet esclave, et payer à chacun des associés sa part, afin de le mettre ainsi en liberté complète. Mais si elle n'a pas assez d'argent pour l'affranchir entièrement, que décide-t-on ? l'esclave sera affranchi jusqu'à concurrence des moyens de cette personne, et il pourra, selon le Prophète, parfaire par son travail à la différence. Observons qu'il n'y a à tenir compte, dans ce cas, ni de la religion des associés, ni de leur volonté, ni de celle de l'esclave, et que la loi étant formelle et en faveur de l'affranchissement, ils doivent l'accepter.

L'esclave, dans tous les cas, pourra se racheter. Ibn

Garîh demanda au jurisconsulte Aata — Si mon esclave me propose son rachat, connaissant qu'il possède des pécules, dois-je l'accepter? — Oui, c'est un devoir. —

Abou Saïd El Makbari fut acheté 700 drachmes par une femme qui consentit à son rachat contre 40000 drachmes payables mensuellement; mais il se procura la somme entière et alla la lui porter en disant — Tiens, voici ton argent — Celle-ci ne voulut pas l'accepter en entier, préférant recevoir le montant mois par mois, afin de conserver ainsi cet homme comme esclave le plus longtemps possible. Mais celui-ci alla trouver le khalife Omar et, l'ayant mis au courant de son affaire — Apporte ton argent au Beit-el-Mal, — lui dit-il. Ensuite il fit informer la femme que son argent était déposé au Beit-el-Mal, où elle pourrait le toucher en entier ou mensuellement, et que, par conséquent, Abou Saïd était libre.

Il est permis aussi à autrui d'aider un esclave pour son rachat.

D'après Aaichah (femme du prophète), Boureira (une esclave) étant allée lui demander de l'aider à son rachat, Aaichah consentit à payer le prix demandé par ses maîtres, à condition que la succession de l'esclave lui reviendrait à sa mort, si toutefois son affranchie ne laissait pas d'héritiers. Les maîtres de Boureira refusèrent, et quand le Prophète sut l'histoire, il ordonna à sa femme d'accomplir l'acte de rachat, et la loi étant formelle sur ce point, la succession lui reviendrait de droit.

Le Prophète n'a-t-il pas aidé lui-même Salman El Farici (le Persan) à son rachat? Il lui planta de ses propres mains 300 dattiers et engagea ses partisans à

parfaire en outre à 40 oukiehs d'or. C'est ainsi que Salman fut racheté.

L'affranchissement maternel s'opère aux premières couches d'une esclave dont l'enfant a été reconnu et légitimé par le patron. Pendant la vie du maître, la condition de cette esclave est comme celle de l'affranchie par testament, c'est-à-dire qu'elle ne peut plus être ni vendue, ni donnée ; mais, à la mort du patron, l'esclave mère jouit en sus d'un droit qui lui est particulier, celui de recouvrer gratuitement sa liberté quand même le défunt aurait laissé des dettes considérables.

Voici l'application de ce principe. Salama Bent Maakal racontait qu'elle appartenait à El Hobab Ibn Amrou, et qu'elle avait eu de lui un enfant ; que lorsqu'il vint à mourir, sa femme lui dit qu'on allait la vendre pour payer les dettes de son mari. Quand le Prophète le sut : « Ne la vends pas, affranchis-la plutôt, » ordonna-t-il à Abou El Yassr, frère du défunt.

Ces dispositions en sa faveur sont d'autant plus sacrées qu'elles furent établies par le Prophète lui-même à l'occasion des couches de son esclave Mariem, mère d'Ibrahim.

L'esclave non musulmane obtient aussi de la loi un affranchissement maternel à l'époque de ses premières couches.

L'esclave peut encore se voir affranchi d'après certaines dispositions de la loi. Ainsi, l'acquisition d'un esclave par une personne unie à lui par un lien de parenté, que ce soit un ascendant ou un descendant, à n'importe quel degré, entraîne de droit l'affranchis-

sement de cet esclave. L'esclave étranger qui déserte sa patrie pour passer en pays musulman et y professer le mahométisme acquiert aussi sa liberté. On sait qu'à la suite des journées d'El Taef et d'El Houdaybieh, plusieurs esclaves païens s'étant réfugiés dans le camp du Prophète, où ils embrassèrent sa foi, il les déclara sur l'heure même affranchis et libres, sans nul égard aux réclamations de leurs maîtres. « Lorsque des femmes « croyantes, dit le Coran à ce propos, fuyant l'idolâ- « trie, viennent à vous, mettez leur foi à l'épreuve. « Dieu connaît bien leur foi, mais vous, éprouvez-les, « et si vous êtes sûr qu'elles sont croyantes, ne les « laissez plus retourner auprès des infidèles.» (Ch. LX, verset 10.)

Les formalités de l'affranchissement sont bien plus simples que dans les autres législations ; ainsi, il suffit qu'un patron dise à son esclave : « Tu es libre, ainsi « qu'il est agréable au Dieu Très-Haut », pour que celui-ci acquière sa liberté. Il y a plus : l'esclave sera libre, même si cette parole a été dite en manière de plaisanterie. Et si l'esclave n'accepte pas, il est libre malgré son refus.

RÉSUMÉ

De tout ce que nous avons relaté de versets du Coran, de Hadiths, de sentences des Imams et de faits historiques, il résulte que la religion musulmane a certainement restreint la source de l'esclavage en dictant des

conditions *sine qua non*, et en même temps en indiquant des moyens pour s'y soustraire. Si, fatalement, malgré ces moyens, un individu tombe dans l'esclavage, nous avons vu que la loi musulmane ne l'abandonne pas; elle le protège, et, prenant pitié de son malheureux sort, le considérant comme un être faible, elle recommande à son maître de le traiter comme il se traite lui-même, de veiller à son bonheur, de lui donner de l'éducation et de l'instruction, et même de ne pas l'humilier, de le marier ou de l'épouser, afin de hâter par cela même son affranchissement.

L'affranchissement dont je n'ai donné que les traits les plus saillants, est vraiment une page glorieuse de l'Islam. Dans l'esprit de notre législation, les fondements de l'esclavage devaient être sapés. Mais comment faire? Rompre du premier coup avec une institution qui faisait partie des mœurs et coutumes du monde entier, depuis l'origine de la société, depuis des siècles? Cela aurait sans doute amené, et nous l'avons démontré au commencement du chapitre, une révolution dans l'ordre social et un soulèvement des populations. Notre grand Prophète, qui était un diplomate incomparable, au lieu de surexciter les esprits par une déclaration supprimant directement l'esclavage, tourna la difficulté pour atteindre le même but, en ordonnant aux fidèles d'affranchir, dans des occasions multiples, les malheureux esclaves, afin de mériter la faveur la plus séduisante, la faveur divine.

Tous ses efforts étaient dirigés vers ce but; aussi, les principes de l'affranchissement sont-ils dictés par un

esprit très large, très généreux, de manière que l'esclave pourrait toujours, s'il le voulait, et quelquefois même sans le vouloir, y trouver un moyen pour sortir de son état de servitude.

APPLICATION ET CONCLUSION

La théorie de l'esclavage chez les musulmans étant exposée, examinons maintenant de plus près quelle était la condition juridique des noirs qui nous arrivaient de l'Afrique centrale avant le traité anglo-égyptien du 4 août 1877.

Sont-ils bien esclaves? Il est permis d'en douter. Car, si nous appliquons la loi à la lettre, nous dirons, d'accord avec l'esprit progressif de nos principes religieux que, pour qu'ils le soient, il faut deux conditions: 1° Qu'ils ne professent pas l'Islamisme au moment de leur capture; 2° qu'ils soient pris par la guerre. Or, il arrivait que, parmi ces noirs, il s'en trouvait de musulmans; ceux-ci auraient dû certainement être considérés comme libres, puisque « nul né de parents libres et professant la religion musulmane ne peut dans aucun cas être réduit à la condition d'esclave »; quant aux autres qui ne professaient pas le mahométisme, pour être esclaves, il fallait qu'ils fussent pris comme prisonniers dans une guerre en règle, avec sommation et déclaration, et faite dans l'intérêt de l'Islam. Or, ces derniers étant pris, au contraire, dans des razzias, ou bien par d'autres moyens illégaux, et toujours pour

l'intérêt privé,on ne pouvait prétendre, par conséquent, que réellement ils fussent esclaves.

Peut-être nous fera-t-on cette sérieuse objection : puisque ces noirs n'étaient pas en réalité des esclaves, pourquoi les admettiez-vous à votre couche ? Eh bien, la raison en est simple : parce que la plupart de nous agissaient par ignorance, ni plus ni moins. Il y avait cependant des personnes, comme certains ulémas, par exemple, qui, dans des circonstances semblables prenaient leurs précautions en s'informant préalablement auprès de leurs esclaves si toutes les conditions exigées par la loi se trouvaient en leur personne ; autrement, elles renonçaient à les admettre à leur couche.

Ai-je donc besoin de conclure qu'en réalité l'esclavage aujourd'hui, juridiquement parlant, ne peut exister ? Le gouvernement de S. A. le Khédive pourrait alors, sans inconvénient, et pour donner plus de force à l'acte de suppression de l'esclavage, déclarer libres tous les esclaves se trouvant encore sur le sol égyptien. N'ai-je pas, en outre, le droit, et n'est-ce pas mon devoir, de dire tout haut, que monseigneur le cardinal Lavigerie et tous ceux qui partagent son opinion sont certainement dans l'erreur la plus profonde en prétendant que notre religion justifierait la chasse à l'esclave, et que les musulmans croient et enseignent que les nègres ne sont pas de la famille humaine et que leur place serait même au-dessous des animaux ?

CHAPITRE VI.

L'ESCLAVAGE EN ÉGYPTE

Au point de vue des Mœurs et Coutumes.

Un mot maintenant sur la manière dont a été traité l'esclave en Egypte, sous le rapport des mœurs et coutumes.

Bien qu'il y ait eu quelques exceptions, où des maîtres maltraitaient leurs esclaves et même les mettaient à mort, il est bon de constater que, grâce à notre gouvernement constitutionnel d'aujourd'hui et à la sollicitude paternelle que notre Souverain accorde à tous ses sujets, ces faits ne peuvent se représenter de nos jours.

D'ailleurs, n'y a-t-il pas dans tous les pays des méchants qui n'ont pas de conscience et qui n'observent pas les lois? et doit-on pour cela imputer les fautes de ceux-ci à tout un peuple?

Malgré ces rares abus, la condition de l'esclave était, en général, préférable à celle des autres domestiques. Délaissé et sans famille, son maître lui témoignait plus d'égards; son commandement n'avait rien de dur; il ne cherchait pas à l'humilier; souvent il l'affranchit pour le marier ou l'épouser ensuite.

Beaucoup de musulmans donnent la liberté à leurs esclaves au bout d'un certain nombre d'années de service, pour obéir à la loi divine qui conseille cet acte

d'humanité. Ils marient même leurs esclaves à leurs fils en les dotant selon leur fortune ; ils élèvent aussi les fils de leurs esclaves, les affranchissent et leur obtiennent des emplois. De cette classe sont sortis des souverains comme Kafour el Akhchidi, qui régna en Egypte de 966 à 968, de l'ère chrétienne, ainsi que nombre de fonctionnaires distingués, qui ont servi fidèlement leur pays, tels que : Adam pacha, ancien général de l'armée égyptienne, Almas bey, ancien colonel du régiment envoyé au Mexique par Saïd pacha, et tant d'autres.

Personne n'ignore le rôle important qu'ont joué les eunuques, soit à Constantinople, soit au Caire. Chez nous, Almas Agha qui appartenait à la mère d'Abbas pacha, Khalil Agha à Saïd pacha, et enfin le fameux Khalil Agha à la mère de S. A. Ismaïl pacha, se sont vus flattés par les hauts personnages de l'époque. Arrivés de leur pays dans la condition la plus misérable, ils ont eu une fin des plus heureuses et une richesse considérable.

Quand l'esclave devient vieux ou infirme, s'il avait refusé la liberté qui lui était offerte, il était dispensé de tout travail; sa seule occupation était d'avoir soin des enfants de son maître. Si, une fois libéré, il ne peut subvenir à ses moyens d'existence, pour une cause ou pour une autre, son ancien maître devra y pourvoir.

L'esclave était généralement récompensé par une somme que le maître fixait selon ses moyens. Il arrive encore souvent que l'on fasse le vœu d'affranchir un esclave si Dieu nous accorde telle ou telle chose que l'on désire.

Quant aux esclaves blancs, leur sort était infiniment meilleur. La femme était presque toujours destinée à être l'épouse ou la favorite de son maître, ou bien de son fils. Les femmes des sultans, des souverains des pays d'Orient, sauf de rares exceptions, des hauts fonctionnaires étaient choisies ordinairement dans cette catégorie. Les jeunes gens étaient élevés avec les fils des patrons et recevaient ensemble l'éducation et l'instruction ; arrivés à un certain âge, ils étaient choisis comme époux aux filles de leurs maîtres en recevant d'eux leur affranchissement. Ils parvenaient aussi à occuper dans l'administration du gouvernement les emplois les plus importants. Jadis, sous le règne des Mamelucks, il n'y avait que les esclaves qui pussent être élevés à la dignité de bey ; ainsi, Aly bey, Ibrahim bey et Mourad bey avaient été achetés dans les bazars. Et, de nos jours, ne voyons-nous pas les affranchis de Méhémet Aly, d'Ibrahim pacha et surtout d'Abbas pacha occuper des postes très élevés, ou bien jouir d'une grande considération et posséder d'immenses fortunes ?

Parfois encore, les esclaves blancs des deux sexes étaient adoptés par leurs maîtres ou leurs maîtresses. Les exemples à ce sujet sont très nombreux. Ils étaient aussi constitués légataires de tous leurs biens ; ce dernier avantage était également partagé par les noirs. Ainsi, tout dernièrement, pour ne pas citer des faits trop loin de nos souvenirs, feu Kaden effendi et feu Indjeh Hanem effendi, n'ont-elles pas laissé des dons vraiment généreux en terre et en argent à tous leurs affranchis et serviteurs sans distinction de couleur ?

Mais, bien que les noirs soient traités avec humanité et bienveillance, ils n'ont cependant pas, comme les blancs, des perspectives si brillantes.

On peut donc conclure que, pour ces derniers, ils ne sont esclaves que de nom seulement.

Personne n'ignore les efforts prodigués par l'Angleterre dans le but d'abolir l'esclavage. Pour accomplir cette tâche humanitaire, elle a conclu des conventions avec un grand nombre d'Etats d'Europe, d'Asie, d'Amérique et d'Afrique. Après avoir rencontré de sérieuses difficultés, ses efforts ont été couronnés de succès et par conséquent le but presque atteint. L'Egypte s'y est associée et contracta avec l'Angleterre le traité du 4 août 1877, par lequel l'esclavage et la traite étaient abolis sur tout le territoire égyptien y compris le Soudan. Notre gouvernement s'inspirant des principes de la religion qui recommande l'affranchissement n'a pas voulu seulement se tenir au texte de la dite convention, mais il est allé plus loin en établissant de nombreux bureaux dans les différentes provinces pour recevoir les demandes d'affranchissement. Tous ces bureaux sont sous l'habile surveillance de M. le lieutenant-colonel Charles Schœfer bey, directeur général du service pour la répression de la traite. Le résultat en est indubitable.

Terminons notre humble étude en adressant à Son Altesse le Khédive nos plus vifs remerciements pour la part active qu'Il a prise et le zèle qu'Il a déployé dans

cette généreuse entreprise dans le but d'assurer à tous Ses sujets le bonheur et la liberté.

La question de l'esclavage étant aujourd'hui une de celles qui préoccupent beaucoup l'Europe, nous nous proposons la tâche de nous en occuper d'une façon toute particulière. Aussi, caressons-nous l'espoir de mettre un jour sous les yeux de nos lecteurs, une étude plus détaillée de cette institution. Notre programme sera celui suivi dans cette brochure, sauf que tous les chapitres, et surtout les deux derniers, seront développés et considérablement augmentés. Nous y ajouterons en outre : 1° des Fatwas (sentences) des cadis et des ulémas de différents pays musulmans condamnant la traite, et par conséquent les horreurs dont l'Afrique centrale est le théâtre ; monseigneur le cardinal Lavigerie saura ainsi que nos théologiens ne reculent jamais devant la vérité ; 2° les impressions des principaux auteurs qui ont écrit sur l'esclavage; 3° un état statistique des affranchis en Egypte et les legs pieux reçus par ces derniers à la mort de leurs maîtres ; 4° un mot sur l'esclavage au point de vue économique, les conséquences de son abolition dans notre pays et les mesures à prendre pour l'avenir. Nous parlerons aussi de la traite au double point de vue historique et international. Nous passerons ainsi en revue les conventions importantes conclues à cet effet, et nous comparerons entre elles les plus intéressantes. Un chapitre sera aussi

consacré à l'abolition de la traite et de l'esclavage dans les différents pays, et aux résultats obtenus à la suite de ces conventions. Nous terminerons en mentionnant quelques cas de conflits entre la loi musulmane et le traité anglo-égyptien, et nous en donnerons la solution.

Nous faisons appel à tous ceux qui s'intéressent à cette question, et nous les prions de vouloir bien, soit nous communiquer leurs observations sur notre travail, soit nous aider par leurs renseignements et leurs lumières dans la grande tâche que nous allons entreprendre.

NOTA.— Tous les Hadiths cités dans cette étude sont tirés des ouvrages les plus accrédités, comme les *Commentaires d'el Boukhary*, par EL-KASTALLANI, en 8 vol. et *Neil-el-Awtar*, par MOHAMMED IBN ALY EL-CHOUKANI, aussi en 8 vol., et d'autres.

Nous avons encore consulté pour les principes de droit musulman l'ouvrage d'Ibn Abdine, qui est le plus important sur cette matière.

Quant aux faits historiques, ils sont tirés de plusieurs ouvrages de mérite, soit en arabe, soit en français.

COMPTE RENDU

DES

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 28 novembre 1890.

Présidence de S. E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

1° *Proposition de candidats* ;
2° ABBATE PACHA : *Hommage à la mémoire de feu* SIR RICHARD BURTON, *membre honoraire de la Société* ;
3° AHMED CHAFIK : *De l'esclavage au point de vue musulman.*

La séance a lieu dans la salle des référés des tribunaux mixtes, gracieusement mise à la disposition de la Société par M. Prunières, vice-président du tribunal.

On remarque dans la salle S. E. Zulfikar pacha, Ministre des Affaires étrangères, S E. Yacoub Artin pacha, président de l'Institut, M. le comm. Macciò, consul général d'Italie, etc...

S. E. Abbate pacha, en ouvrant la séance à 4 heures, rappelle à l'assistance que depuis le 1er octobre, la Société est entrée dans la seizième année de son existence ; il faut espérer, dit-il, que le concours des sociétaires et l'appui du gouvernement ne feront jamais défaut à la Société, dont les travaux sont si populaires et si utiles à l'Egypte. Il exprime le plus vif regret d'être contraint d'ouvrir la nouvelle session par la triste annonce de la mort de Chafik bey Mansour, une des personnalités les plus marquantes

de l'aristocratie indigène et un des jeunes hommes de grand avenir de la nouvelle génération. Il prie M. T. Figari de dire quelques mots en commémoration du regretté défunt, qui a été pendant de longues années membre de la Commission centrale.

M. Figari prend la parole et après s'être excusé de ne pouvoir faire la biographie complète de Chefik bey Mansour, ayant promis à l'Institut une *note nécrologique* sur le défunt, il résume en peu de mots, d'une éloquence sincère et émue, les titres qui recommandent la mémoire de Chefik bey Mansour au souvenir de ses concitoyens en général, et des membres de la Société en particulier. Doué d'une grande intelligence, développée encore par de sérieuses études, le défunt, dans plusieurs publications et dans plusieurs fonctions publiques, s'était révélé comme un esprit de premier ordre et une personnalité sur laquelle l'Egypte devait être fière de pouvoir compter. Juriste et mathématicien, il laissa plusieurs essais de ses connaissances profondes, et la mort, en l'enlevant dans la force de la jeunesse et au seuil d'un heureux mariage, n'a fait qu'accroître les regrets universels qu'a causés cette fin prématurée. M. Figari termine en invitant l'auditoire à se lever une fois pour rendre hommage à la mémoire du défunt.

S. E. Abbate pacha prend la parole pour un autre triste sujet, la mort du capitaine Burton. Le portrait de cet illustre voyageur, exécuté d'après nature par le célèbre peintre V. Valente et donné par lui à la Société, est exposé dans la salle, entouré d'une guirlande de lauriers.

Abbate pacha retrace en peu de mots l'existence laborieuse du grand voyageur, qui, à la Mecque, au Harrar, aux Lacs, chez les Mormons, à la Côte d'Or et sur le Congo, a voulu résoudre les problèmes les plus difficultueux des mystères géographiques ou sociaux, et s'est toujours tiré avec honneur des entreprises les plus risquées. Il termine en invitant l'assemblée à se lever une fois en l'honneur de l'homme illustre qui vient de dispa-

raître et qui a entretenu jusqu'à ses derniers moments une correspondance suivie avec le président, le secrétaire général et plusieurs membres de la Société.

Ahmed Chafik, attaché au secrétariat de S. A. le Khédive, entreprend la lecture, écoutée avec le plus vif intérêt, de son étude sur l'esclavage.

A 5 heures et demie, la suite de la lecture est renvoyée à la prochaine réunion et la séance est levée, après le vote d'admission de M. MOHAMED FERID, substitut du Contentieux de la Daïra Sanieh, comme *membre ordinaire*.

Séance du 12 décembre 1890.

Présidence de S. E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

1° MOH. MOKTAR PACHA : *Étude sur l'origine des mesures du pays et leur valeur, comparée aux mesures françaises et anglaises* ;

2° AHMED CHAFIK : *De l'esclavage au point de vue musulman* (suite).

La séance est ouverte, à 4 heures, dans la salle des référés des Tribunaux mixtes.

Un public d'élite se presse dans la salle ; S. E. Ghazi Ahmet Mouktar pacha, maréchal de l'Empire et haut commissaire Ottoman en Egypte, entouré de ses aides de camp et de son secrétaire occupe la place d'honneur. On y voit aussi LL. EE. Artin pacha et Zulfikar pacha, le comm. Maccio, le général Kitchener

pacha et une quantité d'officiers de l'état-major. Plusieurs dames de la haute société du Caire et beaucoup d'étrangers de passage, avec leurs femmes, sont présents.

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance précédente et donne connaissance de la correspondance, des échanges et des dons reçus.

Le président donne la parole à S. E. Mohamed Moktar pacha, général de brigade et membre de la Commission centrale, pour sa communication sur l'origine des poids et mesures (voir p. 377).

Avant d'inviter M. Chafik à continuer la lecture de son étude sur l'esclavage, le président dit qu'à la dernière séance, l'heure étant fort avancée, il n'a pu offrir la parole à ceux des assistants qui auraient eu des observations à faire sur la première partie de sa communication, mais ces observations, s'il y en a, peuvent être faites avant que l'orateur ne passe à la deuxième partie de son intéressante étude.

M. le comte Zaluski, membre de la Société demande la parole et s'exprime en ces termes :

Dans la partie du travail dont il nous a donné lecture, M. Ahmed Chafik a soutenu, qu'à l'instar des législations de l'antiquité, le christianisme, à son tour, avait sanctionné le principe de l'esclavage. Il a même cité, à l'appui de cette thèse, des textes tirés des Saintes Ecritures.

Mesdames et Messieurs ! Je suis loin de vouloir soulever une controverse religieuse dans cette enceinte, où elle ne serait guère à sa place, mais puisque l'honorable conférencier n'a pas hésité à aborder un sujet de cette nature dans un exposé qui ne se rattache d'ailleurs que bien indirectement au programme de la Société khédiviale de Géographie, je tiens à honneur de réfuter une assertion contraire à l'esprit même du christianisme et aux préceptes évangéliques dont s'est inspiré l'Eglise en travaillant, pendant tant de siècles, à la régénération de l'état social.

M. Ahmed Chafik est tombé dans l'erreur grave que je crois de mon devoir de signaler, en confondant le christianisme, c'est-à-dire la doctrine chrétienne, avec les législations que, dans des milieux divers et à des époques successives, la religion du Christ a rencontrées sur son chemin.

D'après la parole de son fondateur : « Rendez à César ce qui est de César, et à Dieu ce qui est de Dieu, » l'Eglise, dépositaire et interprète des dogmes de foi et des préceptes de morale révélés, a dû s'accomoder des lois sociales régissant les conditions humaines, comme elle s'est accomodée, partout et toujours, des régimes politiques les plus variés, monarchiques et républicains, absolus et constitutionnels. Cette reconnaissance des lois en vigueur et des gouvernements constitués n'implique pas, ainsi que vient de le rappeler la dernière encyclique du Pape Léon XIII, une approbation des principes qui ont présidé à la création des unes et à l'installation des autres. En recommandant aux esclaves la résignation à leur sort, Saint Paul et les Pères de l'Eglise qu'on nous a cités, n'ont voulu que leur en adoucir les rigueurs, et cela, par le moyen le plus efficace au point de vue naturel et conforme, d'autre part, à la croyance, qu'en acceptant et supportant avec patience les épreuves de la vie, les malheureux, devenus la propriété, la chose de leurs maîtres, se rendaient dignes de prendre rang parmi les citoyens du royaume de Dieu. Peut-on, dans la pitié témoignée à des esclaves au nom d'une religion consolatrice qu'ils étaient souvent les premiers à embrasser, chercher impartialement la consécration de l'esclavage ? Peut-on seulement admettre qu'une doctrine enseiguant que tous les hommes sont les enfants du Créateur et doivent se considérer entre eux comme frères, ne soit pas anti-esclavagiste par excellence ? Non ! Le christianisme qui dans le plus saint de ses mystères a placé si haut la dignité humaine, loin d'avoir jamais approuvé l'esclavage, peut au contraire à bon droit réclamer une large part dans l'œuvre de son abolition. Jamais il n'a cessé d'inculquer aux cœurs la charité, d'agir sur la conscience des individus, comme sur celle des nations, de proclamer des principes de liberté et de fraternité. Un très grand nombre de canons et de constitutions apostoliques font foi de la sollicitude spéciale de l'Eglise à l'égard des esclaves, comme pareillement à partir de l'an 1482, les lettres des Papes Pie II, Paul III, Urbain VIII, Benoit XIV et Grégoire XVI. Aussi son influence s'est-elle fait profondément sentir dans les législations des pays de la chrétienté, lesquelles, après avoir successivement apporté maints soulagements dans la condition des êtres humains privés de leur liberté et de leur personnalité juridique, ont fini par les réintégrer dans la possession de ces droits naturels et primordiaux.

Parmi ceux qui n'ont point méconnu cette action bienfaisante de l'Eglise, d'aucuns lui en ont reproché l'excessive lenteur. Mais l'Eglise n'a-t-elle pas été elle-même proscrite et persécutée pendant des siècles ? Aurait-elle pu, en présence de l'innombrable multitude d'esclaves dans l'empire romain, dans les états du moyen âge et, plus récemment, dans les colonies, prêcher leur affranchissement sans produire un ébranle-

ment général de l'organisation sociale ? N'oublions pas que Spartacus, à la tête d'une armée d'esclaves, fit trembler Rome et dévasta l'Italie ; que, de nos jours, la violente émancipation des esclaves de l'Amérique provoqua la guerre de sécession. L'Eglise, qui par des procédés radicaux aurait mis en garde contre elle la société tout entière, a su attendre son heure avec prudence et sagesse, et arriver à ses fins tout en restant dans son rôle et ses attributions.

On m'objectera peut-être que les progrès de la civilisation auraient nécessairement amené l'abolition de l'esclavage en dehors de toute influence religieuse. Je respecte trop les opinions d'autrui pour insister davantage sur la mienne, celle de l'école appelée en Allemagne historique et qui reconnait dans le christianisme la base fondamentale de la civilisation moderne. Mais j'espère n'être point contredit en avançant que l'exemple même de l'illustre archevêque d'Alger, qui consacre tant de généreux efforts à la cause des esclaves en Afrique, prouve suffisamment de quel esprit, à cet égard, est animé le christianisme.

M. Chafik répond à l'observation de M. le comte Zaluski qu'il est prêt à indiquer les sources dans lesquelles il a puisé ses affirmations.

Le président en faisant observer qu'une discussion plus étendue sur le point intéressé, sortirait du domaine de nos conférences, invite M. Chafik à continuer la lecture de son étude.

L'heure étant avancée, la suite et fin sont remis à la prochaine réunion et la séance est levée.

A propos de la communication de M. Ahmed Chafik, l'*Egyptian Gazette* ayant publié un entrefilet dans lequel il était dit qu'elle était *agressive,* l'auteur a répondu par la lettre suivante, publiée dans le n° 2805 du dit journal du 22 décembre.

Monsieur le Directeur de l'*Egyptian Gazette.*

J'ai lu dans l'*Egyptian Gazette* du 15 décembre un article concernant la dernière réunion de la Société khédiviale de Géographie. En parlant de ma conférence sur l'esclavage, son auteur s'est mépris sur le vrai sens de mes paroles. Aussi vous prierai-je de vouloir bien insérer la réponse suivante dans votre estimable journal :

Ce qui m'a déterminé à entreprendre cette étude sur l'esclavage, c'est la fausse idée répandue dans le monde européen sur la religion musulmane, dont les préceptes favoriseraient les horreurs commises dans l'Afrique Centrale. En abordant cette tâche, j'ai cru devoir mettre sous les yeux du public un résumé historique de cette institution depuis les temps les plus reculés ; j'ai été ainsi amené à parler de l'esclavage dans la chrétienté. Mon idée n'a donc jamais été de porter une accusation contre cette sublime doctrine, et si j'ai cité quelques passages des Saints Pères et Docteurs de l'Eglise, cela n'a été que pour rappeler des faits accomplis et pas plus. Cette étude n'a par conséquent rien d'agressif ; mon seul et unique but, je le répéte encore une fois, étant de bien démontrer que le mahométisme n'a jamais considéré le nègre comme un animal et qu'au contraire il recommande chaudement aux fidèles de le traiter avec bienveillance et tend à supprimer les sources de l'esclavage.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, avec mes remercîments anticipés, l'expression de ma considération très distinguée.

AHMED CHAFIK.

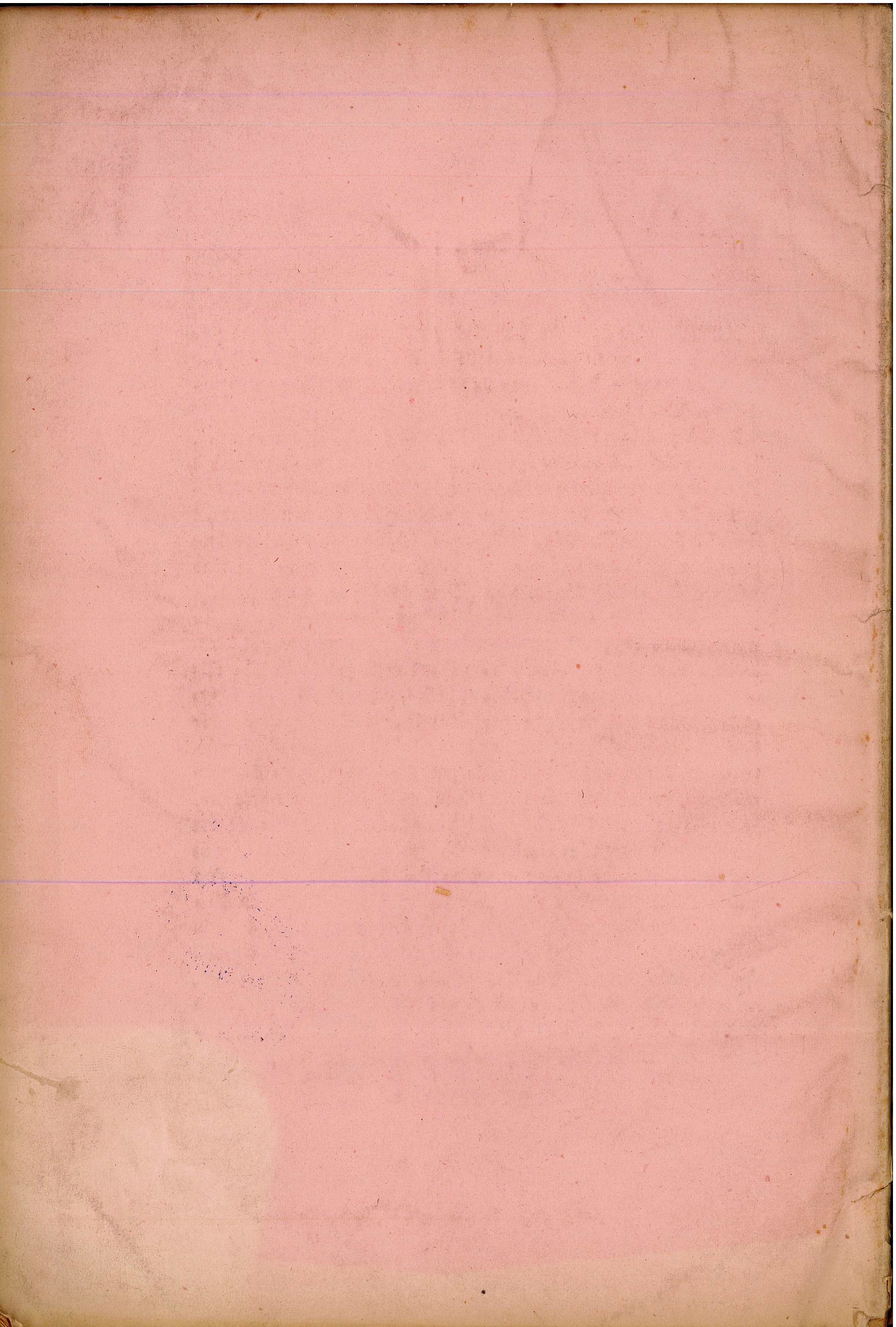
Diplômé de l'Ecole des sciences politiques et de la Faculté de Droit de Paris, membre de plusieurs sociétés savantes de France et d'Allemagne.

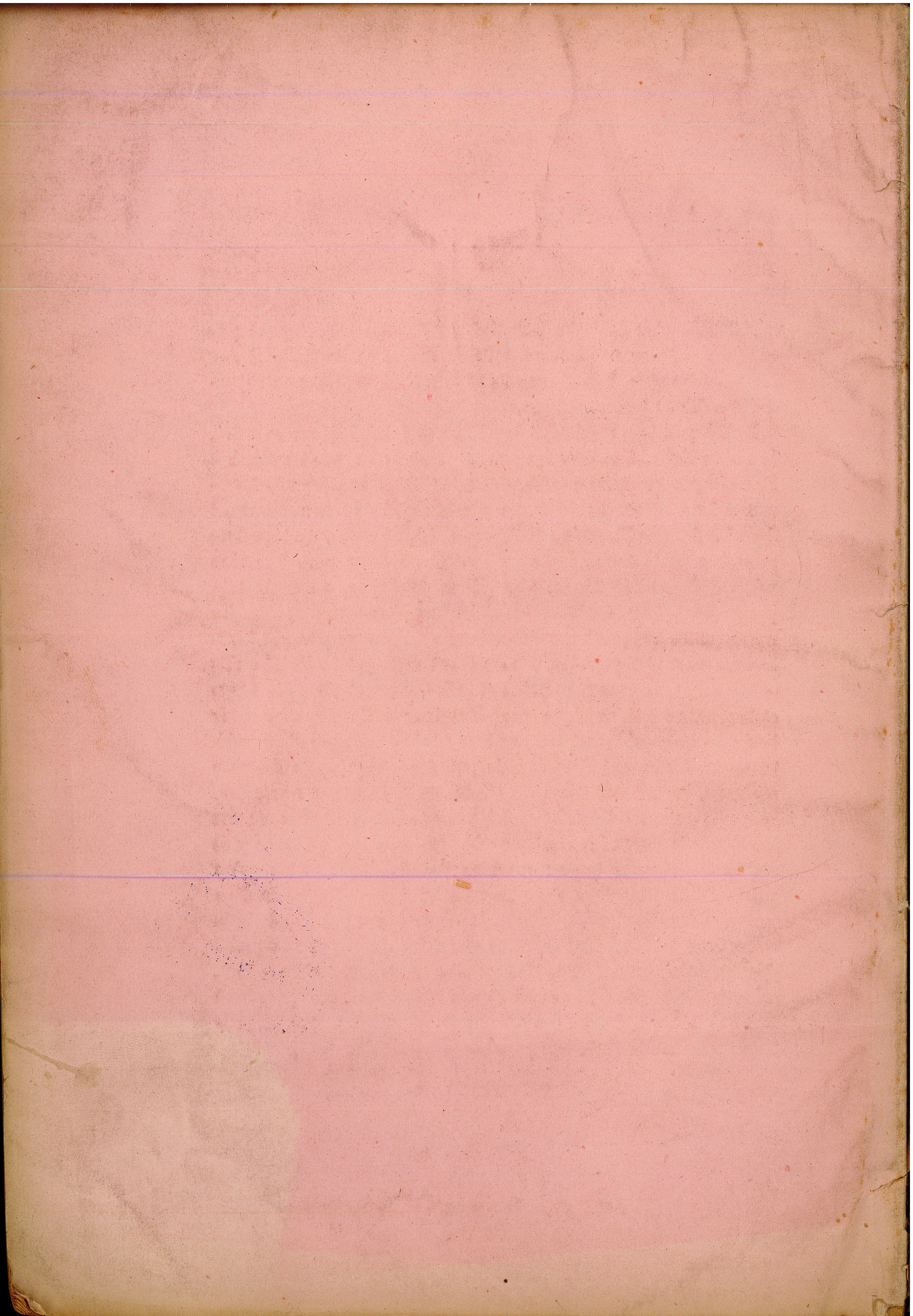
Le Caire, le 19 décembre 1890.

RECTIFICATION

Notre dernier bulletin (IIIe série, n° 5, page 305) n'ayant pas rendu exactement les remarques de M. le comte Zaluski sur l'*homo hirsutus*, à la séance du 25 janvier 1889, nous en reproduisons ici les termes mêmes.

Invité par le président à exprimer son opinion sur ce sujet, le comte Zaluski commença par rappeler qu'on avait exhibé à Paris, il y a quelques années, deux individus surnommés hommes-chiens, dont les portraits photographiques se retrouvent dans les feuilles illustrées de l'époque. L'orateur soutint qu'il ne pouvait y avoir aucun doute sur l'existence d'une race humaine velue, puisque les Aïnos, aborigènes du Japon, en étaient la preuve incontestable. Chevelus et barbus plus qu'aucun *moujik* russe, et se rapprochant des tribus sibériennes par plusieurs traits caractéristiques, les Aïnos offrent cette particularité qu'ils ont le corps, surtout la poitrine et le dos, couvert de poils longs et touffus, ce qui explique peut-être leur culte singulier pour l'ours qu'ils considèrent comme leur ancêtre. Ces premiers habitants du Japon ont été refoulés par des conquérants de race mongole, venus de Corée huit siècles environ avant notre ère, jusque dans le nord de l'île de Nippon et n'occupent plus, de nos jours, que les contrées centrales de Yesso ou Hokkaïdo, la plus septentrionale des quatre grandes îles du Japon. Bien qu'on puisse rencontrer dans l'empire du soleil levant des traces d'un mélange des deux races, le type japonais pur a prévalu de telle sorte, que les derniers rejetons des Aïnos forment une petite peuplade absolument distincte, ayant conservé sa langue à part, ses croyances primitives et un aspect bien plus sauvage que ne l'est son naturel, doux au contraire et hospitalier. Elle est malheureusement destinée à disparaître prochainement.





IIIe Série. — Numéro 7.

BULLETIN

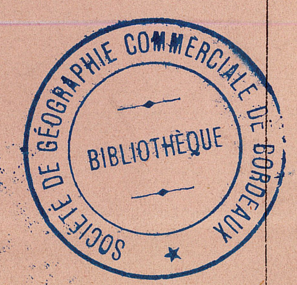
DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

SOMMAIRE:



LE CAIRE
IMPRIMERIE NATIONALE
1891



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE DE GÉOGRAPHIE

DU CAIRE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

IIIe Série. — N° 7. — Septembre 1891

LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE

1891

SIR RICHARD FRANCIS BURTON (*)

MEMBRE HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ

Sir Richard Francis Burton, un des plus illustres voyageurs de ce siècle, est mort à Trieste le 20 octobre dernier.

Rien d'extraordinaire, le décès des vulgaires; c'est une nécessité fatale de l'âge et de la vie organique limitée dans la nature générale des êtres. Tout autre est la mort des hommes d'élite qui ont rempli la période de leur existence d'exploits, de gestes, de découvertes, de travaux, et qui ont mis une prodigieuse activité au service de la science et de l'humanité.

Dans la liste de cette catégorie restreinte, figure avec honneur Richard Burton.

Je n'ai point dessein de faire ici sa biographie; elle est retracée dans les diverses phases de sa carrière d'intrépide voyageur, esquissée en quelques traits dans son caractère énergique et solide, dans la valeur de ses entreprises et de ses œuvres.

Presque en même temps que je vais vous retracer en quelques lignes les grandes qualités du regretté Burton, l'Europe et l'Amérique rendent à cet éminent explo-

(*) Voir le compte rendu de la séance du 28 novembre 1890.

rateur, des hommages publics, auxquels s'ajoutent les témoignages d'admiration des sociétés savantes.

Burton n'avait jamais adopté que les idées les plus indépendantes et les plus hardies ; il se faisait remarquer par sa supériorité intellectuelle, son caractère élevé, son esprit fin, censé et élégant, libre avec respect et mesure. Il est regrettable, en effet, que cet homme quoique doué d'un caractère remarquablement droit, sûr, fidèle, indépendant sans rudesse ni bruit, doux et bienveillant au fond, malgré le piquant mélange d'exigences et de malice que comportaient ses jugements et son langage, ait pu être en mésintelligence avec quelques compagnons de voyage et d'exploits.

Richard Francis Burton était né le 19 mars 1821 à Barham-House, dans le comté de Herts. Fort jeune encore il voyagea en France, en Suisse, en Allemagne, en Italie, et il apprit ainsi plusieurs langues avant son entrée dans l'armée anglaise.

La plupart des officiers anglais vont passer les premières années de leur service dans les colonies que la Grande-Bretagne possède sous toutes les latitudes possibles. Cette habitude des voyages, jointe aux connaissances acquises dans les écoles publiques et universités, connaissances augmentées par de bonnes lectures, en fait des hommes particulièrement doués des qualités de l'explorateur. C'est de cette classe que sont sortis la plupart des voyageurs célèbres dont s'honore l'Angleterre.

D'une trempe énergique, doué de beaucoup d'imagination, grand observateur, Burton était du nombre de

ces hommes qui, poussés par ce besoin de mouvement et cette avidité d'émotions qui caractérise la race anglaise, sont allés chercher, aux Indes, en Arabie, en Syrie, en Afrique et en Amérique, des champs où déployer largement et à l'aise leur exubérante activité.

En 1842, il entra au service de la Compagnie des Indes, et reçut le grade de lieutenant dans un régiment indigène. Là, il étudia les langues orientales avec une ardeur incroyable, et voyagea dans le *Sindh*, à *Moultan*, chez les tribus des *Beloch* et des *Brahui*.

Rentré en Europe après sept années de cette vie active et laborieuse, il songea plus tard à visiter Médine et la Mecque, où aucun Européen n'avait pu pénétrer depuis Burckhardt.

Il reçut pour cette entreprise, en 1853, l'appui de la Société de Géographie de Londres, et il parcourut le Hedjaz, sous le nom de Mirza Abdullah, se faisant passer pour un derviche Afghan. Ce dangereux subterfuge lui réussit, grâce à la connaissance approfondie qu'il avait des langues et des mœurs arabes et persanes.

Palgrave fit après lui, en 1862 - 63, le même voyage, se donnant pour un médecin ambulant, assisté comme aide d'un Syrien, et portant, pour ainsi dire, en guise de passeport, une boîte à médicaments. Un peu d'aplomb devant les indigènes ignorants l'aida à se tirer d'affaire.

Ensuite de ce voyage, Burton organisa une expédition dans le pays des Somalis, avec Speke, Stroyan et Herne. Son but était de visiter le Harar, que nombre de voyageurs avaient vainement tenté d'atteindre. Il y réussit, déguisé en arabe, et put donner, le premier, une

description fidèle de cette région. Mais au retour, l'expédition se termina d'une façon désastreuse. Les voyageurs furent attaqués de nuit à Berberah par les naturels, Stroyan fut tué, et les autres, grièvement blessés, parvinrent, non sans peine, à s'échapper.

Après ce pénible voyage Burton fut envoyé en Crimée, comme chef d'état-major de la cavalerie irrégulière.

Le nom de Burton se relie d'une manière permanente à l'histoire des grands voyages et découvertes des sources du Nil, et dans la région des grands lacs de l'Afrique équatoriale.

Chargé, en 1856, par la Société de Géographie de Londres, de faire un voyage au centre de l'Afrique, il employa quelques mois à l'étude de la langue *Kïsaouheli* dont la connaissance lui était absolument nécessaire pour le voyage projeté. En 1857, il se mettait en route, par Zanzibar, en compagnie de Speke, dont il avait demandé la collaboration.

Le résultat de cette difficile expédition, célèbre dans les annales géographiques, fut la découverte du *Lac Tanganyika*, spécialement dans sa partie septentrionale, découverte qui devait amener quelques semaines plus tard celle du *Victoria-Nyanza*. Burton atteint par la fièvre dut s'arrêter à *Kazèh*, et Speke, après vingt-cinq jours de marche au Nord de *Kazèh*, fut assez heureux pour atteindre, le premier, le fameux lac Victoria, la source du Nil.

Le caractère fier et énergique de Burton eut à souffrir cruellement de cette contrariété du sort, qui l'empêcha

de prendre part lui aussi, comme il en avait le droit et l'intention, à cette éclatante découverte. Il en résulta une mésintelligence entre les deux voyageurs, suivie, peu de temps après, d'une pénible rupture.

Après cette époque mémorable, la carrière militaire du capitaine Burton eut un terme.

En 1860, il partit pour les États-Unis, qu'il traversa d'une mer à l'autre. Il visita le pays des Mormons et la Californie. De retour en Europe, il fut nommé consul d'Angleterre dans la baie de Biafra, en Afrique, et il fit en compagnie du botaniste allemand Mann, l'ascension du mont *Cameroun*, qu'aucun explorateur n'avait tentée.

En 1863, il pénétra sur le territoire des Fans, peuple anthropophage, que de Chaillu avait fait connaître.

Il eut aussi à remplir une mission difficile auprès du roi Gelélé du Dahomey, et enfin nommé consul à San-Paulo, au Brésil, il explora cette province, ainsi que la République Argentine, les rivières de la Plata, de Paranà, du Paraguay, et traversa les Andes, du Chili au Pérou.

Nommé ensuite consul à Damas, il visita de 1868 à 1872, en compagnie du naturaliste Thyrwith Drake, la Syrie, Balbek et Palmyre, l'Asie Mineure, et comme changement d'air et de fatigues, fit une excursion intéressante en Islande, pratiquement décrite et relevée.

En 1876, avec le généreux appui de S. A. le Khédive Ismaïl, il visita le *Midian*, le célèbre pays biblique des mines d'or; enfin de 1884 à 1885, il fit un dernier voyage au *Maroc*.

Déjà nommé consul général d'Angleterre à Trieste

dès 1872, il n'occupa ce poste qu'en 1885 terminant ainsi sa longue et remarquable carrière d'explorateur, au cours de laquelle il a su fournir au monde savant les plus précieux renseignements sur les quatre continents du globe.

Travailleur infatigable, écrivain brillant, distingué, possédant la connaissance d'une trentaine de langues, Burton, en dehors de ses ouvrages géographiques, nous laisse des publications littéraires, commentées avec une verve et un talent tout spécial ; entre autres, ses traductions du Camoëns, et *Les Mille et une Nuits*. Dernièrement encore, une semaine avant sa mort, paraissait son dernier livre : *Tales for my grand children*.

L'ouvrage sur *Goa et les Montagnes bleues ;* la relation du voyage au Harar, avec une grammaire de son dialecte ; le livre sur la découverte des *Lacs équatoriaux* en collaboration avec Speke ; celui sur les Mormons, *Voyage à la ville des Saints ;* les lettres sur le *Paraguay ;* les pages sur l'*Ultima Thulè* ou *Un Été en Islande*, enfin tous les autres travaux et tous les récits de Burton, publiés dans les périodiques scientifiques et littéraires, forment un ensemble, un recueil d'études géographiques et anthropologiques d'un grand intérêt pour la science, et peuvent servir d'exemple et d'encouragement aux vaillants pionniers de la civilisation et du progrès.

J'avais eu la satisfaction de connaître Burton avant son voyage aux lacs équatoriaux ; j'eus ensuite le plaisir d'apprendre la grande nouvelle des premières découvertes de Burton et Speke dans la région des lacs, de la bouche même de Son Altesse Saïd pacha alors Vice-Roi

d'Egypte. Son Altesse qui s'intéressait beaucoup à la question dominante de l'époque, la recherche des sources du Nil, me fit cette communication au cours de son voyage au Soudan en 1857-58, voyage dans lequel je l'accompagnai.

Plusieurs années après, j'ai revu Burton ici, au Caire, avant et après son expédition de Midian. Je l'ai revu enfin en 1881, lors du Congrès international de géographie à Venise, et dans les derniers temps, plus d'une fois à Trieste.

Personnellement lié d'amitié avec cet illustre explorateur, je me suis imposé le devoir de consacrer dans les annales de notre Société ces quelques lignes à sa mémoire. Et Burton y avait certainement droit, car la Société khédiviale de Géographie reconnaissant ses mérites, s'était empressée, dès sa fondation, de l'inscrire dans la liste de ses premiers et illustres membres honoraires.

A la mémoire donc de Sir RICHARD FRANCIS BURTON, hommages et honneurs !...

Dr ABBATE.

LA LITHUANIE ET SES LÉGENDES

PAR

Mme ANNE NEUMANN

Membre correspondant (*).

Les découvertes récentes de nos grands voyageurs et leurs hardies explorations de l'Afrique centrale occupent tellement tous les esprits que ce n'est qu'avec regret que nous détournons les yeux de ces terres lointaines, où tant d'hommes courageux et dévoués à la science ont laissé leur vie, en frayant les premiers la voie à travers les déserts mystérieux et les peuplades sauvages du continent noir.

C'est l'inconnu qui nous attire, c'est la marche irrésistible de la civilisation qui nous entraîne vers ces contrées lointaines et inexplorées.

Il existe cependant, près de nous, en Europe même, des pays peu connus, peu visités par les explorateurs et les touristes et qui renferment dans leur sein encore vierge bien des trésors pour le linguiste, l'archéologue, de même que pour le simple observateur.

Dans la région nord-est de l'Europe, sur le versant de la mer Baltique, s'étend entre deux de ses principaux

(*) Voir le compte rendu de la séance du 25 avril 1890.

affluents, la Dunâ et le Niemen, une vaste contrée, peu accidentée mais fertile, sillonnée de nombreux cours d'eau et parsemée de grands lacs dont la surface azurée miroite dans l'encadrement d'immenses forêts de chênes et de sapins.

Ce pays, rarement visité par les étrangers et presque ignoré au dehors, quoique offrant dans son aspect, dans les mœurs de ses habitants,bien des détails intéressants, c'est la Lithuanie, qui, indépendante jadis, a eu ses jours de gloire et de puissance dans les annales historiques du nord. Cette contrée est habitée par un peuple robuste, honnête et vaillant, d'un naturel calme, mélancolique et rêveur mais en même temps énergique; tenace dans ses habitudes et ses croyances, il a religieusement conservé jusqu'à nos jours une grande partie des traditions et des coutumes de ses ancêtres.

On ne saurait nier que c'est sous l'influence de la diversité des climats, des différentes conditions géographiques et politiques auxquelles est soumise l'existance des peuples, que se forment les coutumes, les mœurs de chacun d'eux en particulier, que se développe l'ensemble d'idées, de principes, de tendances, qui constituent le caractère propre et distinctif de chaque nation.

Cependant, de même qu'il y a des hommes qui, malgré les épreuves d'une vie orageuse, conservent pieusement au fond de leur cœur les souvenirs de leur enfance, de même nous voyons certains peuples conserver pendant des siècles les traditions héritées de leurs aïeux, et restées vivaces chez eux en dépit des vicissitudes et

des profonds changements survenus dans le cours des siècles qui les séparent de leur berceau primitif.

C'est en vain que la civilisation moderne déracinant les anciens préjugés, effaçant le vif coloris des temps passés, tend à détruire toute individualité nationale en imposant les mêmes mœurs, les mêmes principes, les mêmes idées, aux peuples du nord comme à ceux du midi. Sous ce stuc artificiel, sous ce vernis moderne se fait jour cependant le caractère individuel de chaque nation. Il est même certaines populations chez lesquelles nous retrouvons les vestiges plus ou moins intacts des antiques coutumes, les échos plus ou moins sonores des vieilles croyances, qui font remonter à notre pensée le cours des âges et, nous reportant à un passé lointain, nous font entrevoir le berceau oublié de ces peuples, bien éloigné quelquefois de leurs demeures actuelles. Les habitants de la Lithuanie nous offrent un exemple frappant, et sans doute unique en Europe, de cette vitalité persistante chez un peuple de son individualité primitive tant sous le rapport ethnologique que sous le rapport psychologique et intellectuel ; c'est à ce point de vue surtout que cette contrée mérite d'attirer l'attention de ceux pour lesquels la plus attachante des études est celle des origines des peuples et qui aiment à en retrouver dans le présent des témoignages vivants et irrécusables.

Les Lithuaniens furent les derniers néophytes de la foi chrétienne en Europe. Ce n'est qu'à la fin du XIVe et au commencement du XVe siècle qu'ils embrassèrent

le christianisme par suite de leur union avec la Pologne. Cependant les croyances païennes étaient si profondément enracinées dans l'âme tenace de ce peuple, qu'au dire de certains écrivains on trouvait encore, il y a de cela deux siècles, au fond des forêts de la Lithuanie, des paysans adorant leurs anciennes divinités païennes sous les vieux arbres sacrés que révéraient leurs aïeux.

Quoique volontairement réunis à la Pologne, à laquelle ils donnèrent la glorieuse dynastie des Jaguellons, les Lithuaniens n'appartiennent nullement à la famille des peuples slaves. Ils n'ont de commun avec ces peuples que cette origine lointaine, perdue dans la nuit des âges préhistoriques, qui rattache les diverses races peuplant l'Europe à la même souche primitive des *Aryas*, habitant les hauts plateaux et les montagnes de l'Indo-Perse. Les recherches de la science moderne sont parvenues à démontrer, comme on sait, que les trois grandes familles des peuples celtes, germains et slaves, ne sont que des ramifications de la race aryenne, transplantées en Occident à des époques diverses et très reculées, par suite de migrations successives. Une dernière migration, bien postérieure aux précédentes, eut lieu au septième siècle avant J.-C. ; elle refoula sur son passage les Scythes Cimmériens, campés dans les steppes entre le Volga et le Don ; c'est alors que ces hordes franchissant les monts Caucase répandirent la dévastation dans l'Asie occidentale et portèrent au puissant empire d'Assyrie des coups mortels, précurseurs de sa chute. D'après les données historiques les plus vraisemblables, c'est à cette dernière alluvion

aryenne qu'appartiennent les Lithuaniens et les peuplades qui leur sont congénères, et leur venue relativement tardive en Europe explique suffisamment pourquoi leur langue se rapproche bien plus que tous les autres idiomes indo-germaniques de la langue primitive de leurs ancêtres communs, c'est-à-dire du sanscrit.

Les peuplades aryennes qui prirent possession des territoires compris entre la mer Baltique, la basse Vistule et le golfe de Finlande se partagèrent en diverses tribus désignées sous les noms de Lettons ou Lotiches, de Kourones, de Sémigules, de Samogitiens, de Prussiens et enfin de Lithuaniens. En lutte continuelle contre les peuples Germains et Slaves qui les entouraient de tous côtés, ces peuplades finirent pour la plupart par disparaître écrasées par des adversaires joignant à la supériorité du nombre celle d'une civilisation plus avancée. C'est ainsi que les *Prussiens*, obstinément attachés au paganisme, furent exterminés après un siècle de résistance désespérée contre les chevaliers Teutoniques. Le pays conquis par leurs vainqueurs, entre la Vistule et le Niemen, conserva le nom de *Prusse*, qui devint plus tard celui d'une puissante monarchie. Les Lettons et les Kourones furent subjugués à leur tour par un autre ordre monastique et militaire allemand, celui des chevaliers du Glaive. Seuls les Lithuaniens et les Samogitiens parvinrent par des prodiges de vaillance à maintenir leur indépendance. Ils fondèrent même, avec le temps, un puissant Etat qui, devenu redoutable à tous ses voisins s'accrut démesurément après l'envahissement de la Russie par les Tatares, en

étendant sa domination sur tous les pays riverains du Dnieper et de la Duna.

Une ère nouvelle s'ouvrit pour la Lithuanie par suite du mariage de son Grand-Duc *Yaguiello* ou Jaguellon avec la reine de Pologne Hedvige, petite-fille de Casimir-le-Grand et fille de Louis d'Anjou roi de Hongrie (1386). A l'exemple de leur prince, les Lithuaniens en masse reçurent le baptême et, par l'effet de leur esprit essentiellement religieux et porté au mysticisme, ils devinrent avec le temps de fervents adeptes de la foi catholique. La noblesse lithuanienne adopta bientôt les mœurs plus policées et la langue des Polonais, mais le peuple est resté fidèle jusqu'à nos jours aux coutumes et à la langue de ses ancêtres que parlent encore deux millions d'habitants de la Lithuanie, de la Samogitie et de quelques districts de la Prusse Orientale. Cette langue, bien qu'elle n'ait que bien peu de monuments écrits, a été étudiée avec intérêt depuis Bopp et Khaproth par les plus éminents philologues qui ont constaté sa dérivation directe du sanscrit, ou plutôt du *prâ-scrit*, langue vulgaire des anciens Indous. Une preuve non moins manifeste des affinités de race des Lithuaniens avec les peuples de l'Inde est fournie par leur ancienne mythologie qui rappelle d'une manière frappante les croyances des sectateurs de Brahma. Nous retrouvons dans cette mythologie la trinité indienne de *Brahma, Vichnou* et *Siva,* sous les noms de *Perkounas, Atrimpos, Poklons*. Cette trinité n'est que la manifestation diverse dans le monde créé du Dieu suprême, invisible, insondable, d'où tout émane et en qui tout retourne, du *Atma*

para-Brahma des Brahmanes, le *Bramzimas* des Lithuaniens. Ce Dieu unique comme créateur est multiple dans ses attributs, qui prennent peu à peu les formes de divinités secondaires, ou *Vévas*. Les Lithuaniens en adoraient une multitude, qui toutes avaient leur divinité analogue dans le culte des Indous.

Il est remarquable qu'à côté de leur mythologie empruntée aux doctrines panthéistes des Brahmanes, les Lithuaniens admettaient aussi le dualisme des Zends, le dieu de lumière et le dieu des ténèbres, ou le principe du bien et le principe du mal, se partageant le monde, sont en lutte éternelle pour en conquérir la domination. Jusqu'à présent, les forêts silencieuses et les lacs argentés de la Lithuanie sont peuplés, selon la croyance populaire, de bons et de mauvais génies que l'on doit également craindre et respecter.

Le culte du feu en honneur chez les sectateurs de Zoroastre l'était aussi chez les Lithuaniens. Une de leurs principales divinités était la déesse *Praurime*, symbole de la mère nature, du principe fécond de tout ce qui a été créé, répondant à la fois à l'*Isis-Neith* des Egyptiens et à la *Vesta* des Latins. Dans le sanctuaire de cette déesse brûlait le feu éternel appelé *Zniteh*. A l'entretien et à la garde de ce feu étaient préposées des vierges portant le nom de *Vaïdélottes*; ce nom désignait aussi les sacrificateurs et les chanteurs attachés au service des autels. Une catégorie supérieure de prêtres nommés *Krévès* formait une caste sacerdotale privilégiée entourée par le peuple d'un profond respect. A la tête de cette caste était le grand prêtre portant le titre

de *Krévé-Krévéïté*, issu par son ancêtre *Prouto*, de la race des dieux et dont le pouvoir surpassait celui des rois eux-mêmes. La résidence de ce grand prêtre était primitivement à *Romové* dans l'ancienne Prusse, temple érigé sous le règne du roi *Veïdavoutis* qui régnait à la fois sur les Prussiens et sur les Lithuaniens. Ce temple fut pendant longtemps le centre religieux de ces peuples ; après sa destruction par les chevaliers Teutoniques et l'asservissement de la Prusse, *Vilna* fut le siège du Krévé-Krévéïté jusqu'à l'abolition du culte païen par le Grand-Duc Jaguellon.

On ne trouve en Lithuanie que peu de vestiges des anciens temples. Le zèle religieux du clergé chrétien fit sans doute détruire de fond en comble tous les édifices consacrés à l'idolâtrie. On sait du reste que les sacrifices et les mystères religieux étaient très souvent célébrés au fond des forêts, au pied des arbres sacrés. Ce culte des arbres nous rappelle vivement le *Soma* des Indiens, arbre consacré aux Dieux, dont la sève servait à arroser les offrandes. Aujourd'hui encore certains vieux arbres sont l'objet d'une sorte de culte superstitieux de la part des paysans Lithuaniens. Presque chaque village possède un chêne ou un hêtre, plusieurs fois centenaire, vieillard vénéré, qui fut jadis témoin du culte païen des ancêtres. Malheur à celui qui oserait mutiler un tel arbre, abattre une de ses branches. En punition de son sacrilège il serait frappé de la foudre, d'après la croyance populaire, ou périrait par un accident quelconque.

Les serpents, animaux sacrés pour les anciens Lithua-

niens, jouissent encore d'un grand respect chez leurs descendants. On voit fréquemment dans les chaumières des paysans des serpents apprivoisés boire du lait dans la même écuelle que les enfants de la maison et dormir à côté d'eux. Il est vrai que les espèces de ces reptiles qui se trouvent dans les forêts du nord sont en général inoffensives, mais un Lithuanien s'il vient à rencontrer un serpent même venimeux, se décide difficilement à le tuer, tellement est enracinée en lui la croyance qu'il peut se cacher sous cette forme un être surnaturel.

On voit par les traits que nous venons de citer combien sont vivaces chez les Lithuaniens certaines croyances héritées du paganisme qui s'allient d'une façon bizarre à leur attachement sincère et profond à la foi catholique. Il ne se trouve pas sans doute en Europe un autre peuple qui soit en même temps aussi dévôt et aussi superstitieux. Chaque fête de famille, chaque anniversaire religieux donne lieu à des cérémonies semi-païennes très rigoureusement observées et accompagnées d'une foule de sortilèges et de pratiques magiques.

En première ligne parmi ces solennités traditionnelles vient la « fête des morts », dite « fête des aïeux » (*Dziady*) dans laquelle se manifeste surtout l'imagination fantastique de ce peuple. Les anciens Lithuaniens croyaient non-seulement à l'immortalité de l'âme, mais encore à l'existence individuelle prolongée par delà la tombe dans un être différent ; c'est, comme on voit, la croyance indienne à la transmigration des âmes ou à la métempsycose, transportée par les tribus aryennes des

bords de l'Indus sur les côtes de la mer Baltique. L'âme, pouvait, d'après cette croyance, revêtir après la mort du corps qu'elle habitait, des formes quelconques, nobles ou abjectes, belles ou hideuses, selon qu'elle l'avait mérité par les actions bonnes ou mauvaises qui avaient signalé son existence antérieure.

Aujourd'hui encore les enseignements du christianisme n'ont pu entièrement déraciner cette croyance chez le peuple Lithuanien ; pour lui un oiseau qui en passant fait entendre un cri plaintif, un chat-huant dont le gémissement lugubre retentit du haut d'une vieille masure, c'est une âme damnée implorant miséricorde et secours.

C'est à ces pauvres âmes en peine qu'est consacrée la solennité du jour des morts. Sur de longues tables dressées dans le cimetière sont servis pour les trépassés des mets abondants, parmi lesquels figure la chair d'un agneau mâle abattu et offert en holocauste. Du blé et des graînes de pavot sont répandus sur les tombes ; l'on y verse aussi du lait et du miel. Au festin funèbre du jour succèdent les mystérieux rites nocturnes. A minuit de grands feux sont allumés ; en présence des villageois assemblés, le sorcier de l'endroit (chaque village possède le sien) évoque les esprits à l'aide de chants et d'incantations magiques et par le sacrifice de l'encens, du feu et de l'eau.

Les Lithuaniens, comme tous les autres chrétiens, ensevelissent les corps des morts, mais étant païens ils les brûlaient, et cet usage se maintint chez eux jusqu'à la fin du quatorzième siècle. On trouve dans la chro-

nique de Stryikowski, écrivain polonais du XVI[e] siècle une description très caractéristique de la cérémonie funèbre qui eut lieu à la mort de *Kieystout*, prince de *Troki*, en 1382.

« Le corps du prince *Kieystout*, dit le chroniqueur, fut transporté à *Vilna* pour y être brûlé selon le rite antique. On le revêtit de son manteau ducal, de ses armes et de ses parures les plus belles. Son fidèle écuyer, son cheval favori, son faucon et ses chiens furent attachés au bûcher, pour être consumés tout vifs par le feu en témoignage de leur dévouement à leur maître bien-aimé. L'huile, le lait et le miel, derniers tributs de la terre furent versés sur le bûcher. Enfin le frère du prince défunt, après les prières d'usage, alluma lui-même le bûcher et tous les corps ayant été réduits en cendres, celles-ci furent recueillies pour être déposées dans le tombeau des aïeux ».

A l'époque de l'année correspondante à celle de la Pâque chrétienne, les anciens Lithuaniens célébraient la fête du printemps. L'agneau et l'œuf jouaient le principal rôle dans les cérémonies qui accompagnaient cette fête, de même qu'ils figurent d'une manière obligée jusqu'à nos jours dans celles de Pâques. Or l'œuf devenu, dans les pays du Nord, l'attribut essentiel de la plus grande solennité chrétienne, est incontestablement un antique symbole passé du paganisme dans les usages des peuples convertis à la foi du Christ. L'œuf, chez les Indiens, était doublement sacré, comme étant le symbole de l'ellipse du monde et le germe de tout ce qui existe. La genèse indienne nous apprend que *Brahma* lui-

même naquit d'un œuf, et que la forme de l'œuf est celle de l'univers.

Une des fêtes populaires les plus intéressantes est celle dite *Sobotki*, commune aux Lithuaniens et aux populations slaves. Cette fête, célébrée jadis au solstice d'été et maintenant à la S[t] Jean, était consacrée à célébrer le triomphe du dieu Soleil *(Sabastos)* sur le dieu des ténèbres. C'est pourquoi de grands feux étaient allumés en cette occasion en l'honneur de l'astre du jour, et le sont jusqu'à présent la nuit de la S[t] Jean, au milieu des champs et dans les clairières des forêts.

Les jeunes filles et les jeunes gens en habits de fête et couronnés de fleurs forment des rondes joyeuses autour de ces feux, en chantant les vieux refrains traditionnels où se retrouvent souvent des invocations païennes devenues incompréhensibles pour les chanteurs. En souvenir des anciens sacrifices, on jette dans la flamme du bûcher des plantes aromatiques et les plus vigoureux jeunes hommes déploient leur agilité en s'élançant par-dessus le foyer ardent. La nuit entière se passe en joyeux ébats autour du feu sacré, et cette fête des *Sobotki* est considérée comme l'époque de l'année la plus propice aux amours et où se concluent le plus de fiançailles.

La situation géographique de la Lithuanie, la nature de son sol et de son climat, favorisent singulièrement le penchant inné de ses habitants aux croyances mystiques, au culte du surnaturel. Les vives clartés de la civilisation moderne n'ont pu encore dissiper la foi aux

vieilles légendes abritées au fond des sombres et impénétrables forêts, sur les bords des grands lacs aux ondes bleues voilées de brume. L'imagination populaire anime les solitudes de ces forêts d'une foule de génies bons ou malfaisants et les eaux des rivières et des lacs de séduisantes et perfides ondènes, (*Rousatki*) fatales à l'imprudent qui se laisse attirer par leurs artifices. Il est vrai que même en Lithuanie les progrès de la culture modifient progressivement l'aspect et la nature du pays par le défrichement d'une grande moitié des forêts qui jadis couvraient la majeure partie de sa surface. Cependant celles qui existent encore sont assurément les plus vastes de l'Europe et il y en a parmi elles qui peuvent se comparer aux forêts vierges de l'Amérique du nord. Cela s'applique surtout au massif forestier de vingt-deux milles géographiques de superficie situé à l'angle sud-ouest de la Lithuanie, entre le cours supérieur du *Niémen* et celui de la *Narew* et du *Boug*. Cette vaste étendue de territoire entièrement couverte de forêts primitives entrecoupées de marais et d'infranchissables fondrières porte le nom de *Désert de Biatovièj (Pouchtcha Bialoviezka)*. C'est, en effet, un véritable désert, car à l'exception de quelques hameaux de bûcherons disséminés sur sa lisière et des habitations de gardes-chasse que l'on rencontre de loin en loin dans les intervalles des fourrés, la forêt de *Bialovièj* est une immense solitude, inaccessible à l'homme dans ses mystérieuses profondeurs, asile inviolable d'animaux sauvages de toute espèce, derniers représentants de races disparues depuis des siècles dans tout le reste de l'Europe. C'est

ici seulement qu'à côté de l'ours, du cerf, du daim et du chevreuil, hôtes habituels des forêts du nord, se rencontrent encore le *lynx*, l'*élan* et l'*uroch* ou *bison* d'Europe, espèces communes jadis en Sarmatie et en Germanie jusqu'au pied des Alpes, et dont le dernier refuge est le désert de Bialoviėj.

Grâce à la diversité de la nature du sol, tantôt sec et sablonneux, tantôt gras ou marécageux, les essences d'arbres les plus variées croissent et prospèrent dans la *Pouchtcha,* qui résume en elle les caractères divers des forêts de la Lithuanie dans ses différentes régions. Les chênes, les hêtres, les ormes, les bouleaux et les sapins, tantôt forment des futaies séparées, tantôt croissent entremêlés, atteignant souvent des dimensions prodigieuses et formant par leurs branchages entrelacés de sombres voûtes que percent à peine quelques faibles rayons de soleil.

Jadis apanage des grands ducs de Lithuanie, puis des rois de Pologne, la forêt de *Bialoviėj* fait encore partie des Domaines de l'Etat, qui y entretient des administrateurs et plusieurs centaines de gardes préposés à la conservation des chasses vraiment royales qu'elle renferme et des animanx rares dont elle est le dernier asile. Les habitations de ce personnel forestier sont éparses dans les parties accessibles de la *Pouchtcha*, mais il y a des recoins dans son intérieur où le pied de l'homme n'a jamais pénétré, car c'est surtout au désert de Bialoviej que s'applique l'admirable description des forêts de la Lithuanie que fait *Mickiewicz* dans un de ses plus beaux poèmes : « Qui, dit-il, a jamais sondé

les mystérieux abîmes que recèlent les forêts lithuaniennes dans leurs repaires les plus profonds ? De même que le pêcheur ne peut explorer la mer que près du rivage, les forêts de notre patrie ne sont parcourues par le chasseur, que sur leur pourtour ; il ne connaît que leur apparence extérieure, mais les mystères recélés dans leur sein ne parviennent au dehors que sous forme de récits fabuleux. Celui qui a franchi les hautes futaies et les épais taillis, se heurte au fond des bois à un infranchissable rempart de troncs d'arbres abattus, de branchages et de racines amoncelés défendu par de profondes fondrières, des milliers de ruisseaux, des fouillis de plantes entrelacées, d'immenses fourmilières, des nids de guêpes et de serpents. Plus loin, celui qui aurait franchi ces obstacles serait englouti par une infinité de mares, abîmes sans fond, aux eaux recouvertes de moisissures rougeâtres et d'où s'exhalent des vapeurs méphitiques ».

Par delà cette région redoutable qu'enveloppent d'épais brouillards, s'étend, d'après les fables populaires, une riante et belle contrée, royaume réservé aux animaux et aux plantes et dont l'accès est interdit à l'homme. C'est le *Matetchnik*, l'asile inviolable où végètent et fructifient toutes les plantes de la création, où de chaque espèce d'animaux un couple au moins vit en paix à l'abri des poursuites de l'homme.

La forêt de Bialoviècj a pris son nom (la tour blanche) de celui d'un ancien château dont on voit les ruines au milieu des bois. Ces ruines, d'après les contes populaires sont hantées par des espris qui apparaissent sous

la forme de bêtes hideuses. La légende raconte que ce château s'élevait jadis au milieu d'un jardin féerique. Deux frères, tous deux jeunes, beaux et vaillants, l'habitaient. Ils tombèrent l'un et l'autre amoureux d'une fée qui se montrait à eux sous la forme d'une jeune et fraîche paysanne. La jalousie alluma entre eux la discorde et la haine, et ils engagèrent un jour un combat fratricide. L'un d'eux périt; la malédiction divine frappa le meurtrier; le château fut détruit par la foudre, et le jardin qui l'entourait fut changé en une épaisse forêt, repaire des bêtes fauves.

La forêt de Bialoviècj nous a donné occasion de citer quelques vers du célèbre poète Mickièwicz, Lithuanien d'origine et une des gloires de la littérature polonaise. La Lithuanie en effet indissolublement unie à la Pologne de cœur et d'esprit lui a donné, depuis plusieurs siècles, un grand nombre de ses hommes les plus éminents dans la politique, les armes, les sciences et les lettres comme Mickièwicz, Kosciusko et autres. Le sérieux et la profondeur de l'esprit lithuanien uni à la hardiesse et aux facultés brillantes de l'esprit polonais ont produit le génie de la Pologne moderne. La fusion des deux peuples a fait qu'en Lithuanie les classes moyennes et supérieures ne parlent et n'écrivent qu'en polonais; le peuple cependant, surtout celui des campagnes, conserve encore son ancienne langue et reste fidèle à ses antiques coutumes, à ses fabuleuses légendes, au culte de ses vieux chênes, et à ses traditions semi-païennes, derniers souvenirs de son origine lointaine.

Ainsi une pierre arrachée de sa couche primitive et entraînée au loin par un rapide courant, garde pendant des siècles l'empreinte des plantes qui jadis fleurissaient auprès d'elle, témoignage ineffaçable de son existence première sous un autre ciel, à une époque depuis longtemps écoulée.

SUR UN CHEMIN DE FER RELIANT L'EGYPTE A LA SYRIE

PAR

ANTOUN YOUSSEF LOUTFY BEY (*).

EXCELLENCES, MESDAMES, MESSIEURS,

La Société Khédiviale de Géographie du Caire, s'intéressant comme toujours à tout ce qui a trait au développement géographique en général, et en ce qui concerne l'Egypte en particulier, a bien voulu m'offrir son hospitalité généreuse à l'effet de vous présenter les prémices d'un projet dont je suis l'auteur. Ce projet est relatif à l'établissement d'une ligne de chemin de fer reliant l'Egypte à la Syrie.

N'ayant pas l'habitude de prendre la parole en public, je viens réclamer votre indulgente attention.

Ne voulant pas abuser de la bienveillance que vous voulez bien m'accorder, je ne vous retracerai aujourd'hui qu'à grands traits l'ensemble du projet en question.

J'ai, en conséquence, élagué la partie technique et supprimé certains chiffres qui nous entraîneraient un peu loin et qui, du reste, ne seraient d'aucun intérêt pour le moment.

(*) Voir le compte rendu de la séance du 20 mai 1891.

Je ne vous présenterai donc de ce projet, qui n'est pas une simple utopie agrémentée de phrases pompeuses, que l'aperçu général suivant :

La nécessité de construire une ligne ferrée entre l'Egypte et la Syrie s'impose d'elle-même, et la mise à exécution d'une telle entreprise, de nos jours, est, sans conteste, d'une importante utilité tant pour le trafic que pour les voyageurs.

Dans ces derniers temps, où la facilité des communications et la rapidité des moyens de transport ont donné un essor si considérable à l'agriculture, au commerce et à l'industrie en Europe et en Amérique, la Syrie et la Palestine, ces grands centres historiques, si florissants jadis par leur commerce avec le monde connu de l'antiquité, sont restés bien en arrière, par le fait même d'avoir été privés jusqu'ici de ces deux grands facteurs du progrès et de la civilisation.

Il est incontestable que l'Egypte et la Syrie, par leur position géographique, forment le point le plus central de l'Afrique, de l'Asie et de l'Europe ; qu'elles ont toujours été, sont et doivent être l'entrepôt et le débouché commercial de l'ancien monde, le trait d'union de l'extrême Orient à l'extrême Occident et le point d'attache des pays septentrionaux et méridionaux.

La position des deux pays acquiert d'autant plus d'importance dans les circonstances actuelles que les vues de l'Europe se portent sur les contrées presque inconnues de l'Afrique dont les richesses végétales, minérales et animales, sont un vaste champ d'exploitation.

Il n'y a donc que les moyens de communication par voie rapide et permanente qui étendront les progrès de l'Egypte, relèveront la Syrie et feront avancer la colonisation des contrées récemment découvertes en Afrique.

Aussi Sa Majesté Impériale le Sultan, dans sa haute sollicitude et sa surprenante clairvoyance, a-t-il compris tous les avantages dont ses vastes et riches Etats pourraient bénéficier de l'établissement des chemins de fer et s'est-il fructueusement intéressé aux exigences du progrès.

Sans faire l'énumération des établissements utiles dont Sa Majesté Impériale a doté l'Empire, je ne parlerai ici que de la construction des voies ferrées concédées par son gouvernement impérial dans la Turquie d'Asie et plus spécialement en Syrie.

La plus grande partie de ces lignes est en ce moment en voie d'exploitation et le reste en cours d'exécution, et cela sans compter les lignes projetées ou à l'étude.

Je commencerai d'abord par celles de la Syrie, savoir :

Concédé à Youssef effendi Navon, notable de Jérusalem.

90	kilomètres	de	Jérusalem	à	Jaffa
80	d°	de	d°	à	Gaza
50	d°	de	d°	à	Nablous

soit un total de 220 kilomètres.

Les travaux sont commencés depuis quelque temps et à demi achevés entre Jaffa et Jérusalem. Cette ligne sera, sans aucun doute, ouverte à la circulation vers la fin de cette année et les deux autres dans le courant de l'année prochaine.

Concédé à Youssef effendi Elias, ancien ingénieur en chef du gouvernement du Mont-Liban.

185 kil. de St-Jean d'Acre à Damas par Mejdel, Tibériade et Banias,

45 kil. de Banias à Naousa dans le Hauran,

60 kil. de Naousa à Bosra d°

15 kil. de Mejdel à Haïffa,

30 kil. de Banias à Hasbaya.

Soit un total de 335 kilomètres.

Le concessionnaire de ces lignes a la faculté d'établir un service de bateaux à vapour sur le lac Tibériade pour le transport des marchandises et des voyageurs aux gares avoisinant le lac et d'établir également des échelles dans les ports de Haïffa et de St-Jean d'Acre, de façon à assurer un abri aux navires.

Les tracés définitifs des lignes ci-dessus relatées ont été soumis le mois dernier au Ministère Ottoman du Commerce et des Travaux publics pour approbation, et les travaux commenceront aussitôt que cette approbation aura été donnée ; d'autre part une société anonyme est déjà constituée sous le nom de *Compagnie Ottomane Asia Limited.*

Concédé à Youssef effendi Moutran, concessionnaire des travaux d'élargissement et d'agrandissement du port de Beyrouth.

Une ligne de 80 kil. environ pour l'établissement d'un tramway à vapeur de Damas à El Mézairib dans Hauran.

L'inauguration des travaux a eu lieu le 9 du mois

courant, à Damas, en présence des autorités civiles et militaires, du directeur de la Société et d'une foule manifestement sympathique.

Concédé à William effendi Sola, notable d'Alep, dans le courant de ce mois de mars.

400 kil. d'Alexandrette à Alep, Biredjik (obligatoire), Orfa et Diarbékir (facultatif),

200 kil. d'Alep à Hamah, Homs et Damas,

100 kil. de Hamah à Tripoli.

Soit un total de 700 kilomètres.

La Société pour cette entreprise est constituée sous la raison sociale : *Sola, Ralli et Cie.*

Vient d'être concédé en principe, il y a peu de jours seulement, à Hassan effendi Baïohom, notable de Beyrouth.

Une ligne d'environ 100 kilomètres de Damas à Beyrouth.

Ainsi toutes ces lignes d'une longueur totale de 1435 kilomètres pourront être livrées à la circulation d'ici à trois ou quatre ans au plus tard.

Viennent ensuite les lignes de la Turquie d'Asie dont une partie est en cours d'exploitation et l'autre en voie de construction, et voici le tracé qu'elles suivent pour rejoindre et relier les lignes ci-haut indiquées, savoir :

De Mersine à Tarsous et Adana se raccordant à la ligne d'Alexandrette-Alep ;

D'El-Kassaba à Magnésie, Smyrne, Scalanova, Aidin,

Guzel-Hissar et Deinizlu se prolongeant jusqu'à Isbarta et Konieh, avec un embranchement d'Isbarta à Adalia ;

De Moudania à Brousse, et de Panderma à Balouk-Hissari, Samav, Ouchak, Afioum-Kara-Hissar, Ak-Chéhir et Konieh, se raccordant aux lignes de Tarsous-Adana et Alexandrette-Alep par Karabinar, Erakli, Kutchuk-Kalessi avec trois embranchements, dont le premier de Moudania à Tchitli, le deuxième d'Afioun-Kara-Hissar à Kutahia, Eski-Chéhir et Angora et le troisième d'Ouchak ou d'Afioun-Kara-Hissar, ou bien d'un point qui sera désigné par le gouvernement impérial entre ces deux villes jusqu'à Allah-Chéhir, pour être, ce dernier embranchement, raccordé à la ligne d'El-Kassaba-Smyrne ;

De Scutari d'Asie à Ismid, Ada-Bazar, Lefkeh et Angora, ligne qui sera prolongée jusqu'à Kaissarieh, Maraach et Aïntab et raccordée à celle de Biredjik-Alep ;

Enfin, de Sinop à Tokat et Sivas, avec prolongation jusqu'à Arabker, Diarkébir et Mardin et deux embranchements, dont l'un de Tokat à Samsoun et l'autre de Silvas à Trébizonde sur la mer Noire.

Pour terminer, je vous mentionnerai la grande ligne commerciale et stratégique projetée par le général de division Nedjib Pacha, aide-de-camp de S. M. I. le Sultan, et dont l'étude se poursuit encore au Séraskiérat, qui, il est plus que probable, l'approuvera bientôt.

Cette ligne serait la continuation de celle qui part de Scutari pour aboutir à Aïntab par Ismid et Angora ; de

Aïntab, elle se diviserait en deux embranchements, dont l'un passerait par Killis et Alep et suivrait la rive droite de l'Euphrate, passerait par El-Deir, El-Hit, Saklawi, Kerbéla, Nedjef, Lamloum, Souk-El-Chyoukh et irait aboutir à Bassorah, sur le golfe Persique ; l'autre embranchement partirait de Antab pour Biredjik, Orfa, Mardîn, El-Djézireh, El-Moussoul, Karkouk, Salhyeh, Deili-Abbas, Baghdad et Saklawi.

Toute cette région de l'Empire sera donc sillonnée par un réseau de voies ferrées savamment combiné qui, sans nul doute, changera la face de ces pays, privés jusqu'aujourd'hui des bienfaits des moyens de communication, et leur rendra l'ancienne splendeur.

Or, une fois que ces lignes auront été construites, l'Egypte, si elle n'y rattachait pas son réseau, resterait isolée et restreinte à ses 2,000 kilom. de rails, sans pouvoir profiter des avantages dont elle bénéficierait par suite des communications qui s'établiraient entre ses voisines la Palestine et la Syrie, desquelles elle n'est séparée que par une bande de désert d'environ 160 kilomètres.

Cette petite bande de désert aurait, paraît-il, détourné jusqu'à ce jour l'idée du projet que je viens de concevoir ; cependant les études sérieuses auxquelles je me suis livré m'ont complètement convaincu qu'il serait facile d'établir une voie de communication.

Il s'en suit donc qu'il faudrait relier les diverses lignes de la Syrie au réseau ferré égyptien, qui s'arrête actuellement à Ismaïliah.

Pour arriver à un résultat pratique, il faudra cons-

truire une ligne qui partirait de Tripoli en côtoyant le littoral de la Méditerranée vers le sud et se raccordant avec les différentes lignes qui se détachent des divers points de la côte, ainsi que je vous l'ai expliqué plus haut, passerait par Beyrouth, Saïda (ancienne Sidon), Sour (ancienne Tir), Akka (Saint-Jean-d'Acre), Haïffa, Jaffa, Askalan et Gazah, et viendrait aboutir à El-Ariche, limite du territoire de l'Empire, et se joindre à la ligne d'Ismaïliah, qui serait prolongée jusqu'à El-Ariche, en passant par la petite oasis de Katieh.

Pour traverser le Canal de Suez, on n'aurait qu'à construire un pont suspendu au seuil d'El-Guisr, dont l'élévation est d'environ 35 mètres au-dessus du niveau du canal.

Cette ligne aurait un parcours de 600 kilomètres environ se répartissant comme suit :

D'Ismaïliah	à El-Ariche	160	kil.
D'El-Ariche	à Gaza	90	»
De Gaza	à Ascalan	30	»
De Ascalan	à Jaffa	30	»
De Jaffa	à Haïffa	70	»
De Haïffa	à St-Jean d'Acre	30	»
De St-Jean d'Acre	à Sour	40	»
De Sour	à Saïda	35	»
De Saïda	à Beyrouth	35	»
De Beyrouth	à Tripoli	60	»

De tout ce qui précède, il résulte clairement que la Syrie et l'Egypte ne feront que gagner à ce raccordement, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel et économique.

Les bienfaits qui résulteraient de l'exécution de ce projet pour l'Egypte et la Syrie sont innombrables : facilité de rapports entre les deux pays, augmentation du bien être de leurs populations par le développement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, rapidité de communication d'un côté, économie de temps de l'autre ; car dans les transactions commerciales le temps est toujours un grand facteur.

Toutes les richesses de la Syrie, que le manque de moyens rapides de transport rend presque inconnues, verraient le jour et profiteraient tant aux habitants de cette contrée qu'à ceux de ses voisines et surtout aux Egyptiens et seraient échangées contre les articles de première nécessité qui leur manquent actuellement et qui leur reviennent à des prix fort élevés.

Je ne parlerai qu'incidemment du grand mouvement de voyageurs qui se produirait surtout au moment du pèlerinage de la Mecque pour les Musulmans de l'Empire, de celui de Jérusalem pour les Chrétiens et les Israëlites d'Egypte, et enfin de celui d'El-Khalil et de Jérusalem pour les Musulmans tant d'Egypte que des Etats barbaresques qui, de retour de la Mecque et Médine, profiteraient de la diminution des distances et des frais de voyage pour y aller compléter leur pèlerinage.

Le climat si tempéré de l'Egypte profiterait en hiver aux Syriens et l'atmosphère si douce et si vivifiante de la Syrie attirerait bien certainement bon nombre d'Egyptiens qui y trouveraient santé et économie d'argent et de temps, sans compter les profits que les indigènes des deux pays retireraient des touristes

européens et américains dont le nombre va toujours en croissant d'année en année.

A propos du pèlerinage de la Mecque, je ne puis m'empêcher de m'arrêter ici un moment pour attirer votre attention sur les avantages sanitaires que les voyages, faits en chemin de fer, auraient sur ceux faits par caravanes et par bateaux à vapeur.

En effet, les agglomérations de personnes, qui aident si puissamment au développement des maladies épidémiques, seraient évitées par le seul fait que les pèlerins ne se trouveront plus dans la nécessités de séjourner dix à douze jours entassés dans les cales des bateaux à vapeur ou d'effectuer en caravane une marche d'un mois ou plus très pénible, très longue et très incommode, en plein désert, exposés à toutes les intempéries.

Les départs des trains, ayant lieu à plusieurs reprises quotidiennement et le trajet s'effectuant en beaucoup moins de temps, disperseraient toutes ces foules et éviteraient l'extension des épidémies.

Il n'y aurait par le fait qu'une traversée de quelques heures sur la mer Rouge entre Djeddah et El-Kosseir et vice-versa.

Et c'est ici justement qu'une partie des avantages de mon projet, viennent se greffer sur ceux du projet, actuellement à l'étude, préparé par l'éminent ingénieur M. Prompt, administrateur des chemins de fer de l'Etat égyptien, qui a pour but d'étendre la ligne de Syout-Djerdja à El-Kosseir par Kéneh.

Rien qu'en jetant un coup d'œil sur la carte, il vous sera facile, Mesdames et Messieurs, de vous faire une idée exacte de l'intérêt d'une telle ligne.

Point n'est besoin d'insister plus longtemps sur les avantages et l'utilité économique qui résulteraient de ce projet pour l'Egypte et la Syrie en particulier et pour le monde entier en général.

Je dis bien le monde entier, car, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'exposer il y a quelques instants, le raccordement de toutes ces lignes permettra de partir du Caire ou de l'Egypte pour n'importe quelle partie de l'Asie et de l'Europe et réciproquement, sans se trouver dans l'ennuyeuse nécessité de prendre la mer.

Le temps n'est pas loin où l'on entendra crier dans l'une des gares quelconques de l'ancien continent: Voyageurs pour l'Asie, l'Afrique ou l'Europe en wagon!

Et pour mieux compléter ma pensée, l'on peut dire dès aujourd'hui qu'au xxe siècle, à la suite de la réalisation des grands projets à l'étude actuellement et l'impulsion donnée par les divers gouvernements pour l'établisssement des chemins de fer, tels que: le transsibérien, se terminant à Vladivostok sur la mer du Japon, qui sera livré à la circulation en 1894, ainsi que s'est engagé de l'achever le général Annenkoff, auteur du transcaspien — le transsaharien, de l'Algérie à la Sénégambie par le lac Tchad, — et le translibyen que le Gouvernement Impérial Ottoman qui y a un intérêt des plus considérables se décidera à faire construire et qui reliera un jour l'Egypte à la Tripolitaine, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc à l'Espagne — qu'au xxe siècle, dis-je, le tour de l'Ancien et du Nouveau-Monde se fera en «wagon-lit» sans quitter les rails, en passant par des ponts suspendus sur la Manche, le Sund, le

Grand-Belt, le détroit de Gibraltar, le Bosphore et le Détroit de Behring.

Pour en revenir donc à mon projet de ligne de raccordement, je dois vous déclarer avec une pleine satisfaction que l'encouragement que j'ai trouvé auprès du public en général et, en particulier, auprès des hommes d'Etat de la Sublime Porte et du Gouvernement Egyptien, ainsi que de Messieurs les Administrateurs des Chemins de fer Egyptiens, qui m'ont promis leur bienveillant appui, me donne l'espoir et même la certitude d'une prompte réussite.

Et je crois fermement que vous penserez comme moi que le raccordement du réseau égyptien avec les lignes de la Syrie ne peut laisser aucun doute sur son exécution.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, que nous assistons aux progrès que fait l'Egypte sous l'impulsion intelligente de S. A. le Khédive et des membres de son gouvernement.

Ces progrès sont rapides et Son Altesse nous a donné plus d'un exemple de Sa haute bienveillance pour tout ce qui touche de près ou de loin au bonheur et à la prospérité du pays, sous l'égide de S. M. I. le Sultan.

Tel est succinctement, Mesdames et Messieurs, le projet à la réalisation duquel je consacre, en ce moment, toutes mes forces et toutes mes facultés et auquel je travaille depuis quelque temps.

NOTE SUR LES PYGMÉES

DE

L'AFRIQUE CENTRALE

PAR LE

COLONEL CHAILLÉ-LONG BEY (*).

MESDAMES ET MESSIEURS,

Dans son livre intitulé *Les Pygmées*, M. Quatrefages s'exprime ainsi : « Il n'est probablement pas de nation, pas de simple peuplade humaine qui n'ait cru à l'existence d'hommes de taille plus ou moins exiguë, et ne leur ait fait jouer un rôle dans des légendes ». L'éminent auteur de cet ouvrage est dans le vrai ; on trouve en effet des croyances analogues même chez les historiens de l'antiquité. Hérodote rapporte le fait suivant : « Etéarque, roi des Ammoniens, racontait que plusieurs de ses sujets, qui étaient allés explorer les déserts de la Libye, furent surpris et faits prisonniers par un grand nombre de guerriers nains, et que, depuis, l'on n'en avait plus entendu parler. »

Aristote prétendait qu'un peuple de pygmées habitait les marais où il supposait que le Nil prenait sa source, c'est-à-dire à la jonction du Bahr-el-Zaraf avec le

(*) Voir le compte rendu de la séance du 20 mars 1891.

Bahr-el-Ghazal. C'est probablement dans cette contrée que les Pygmées habitaient à cette époque, mais ils en furent sans doute repoussés depuis par les peuplades guerrières et plus robustes qui l'occupent actuellement.

Le mot pygmée vient du grec *pygmeos*, qui désigne une longueur égale à celle de l'extrémité du petit doigt au coude.

Pomponius Mela donne sur ce peuple plusieurs détails intéressants ; il les appelle *Pauchiens* ou ophiophages, c'est-à-dire mangeurs de serpents. Il raconta que ces nains livrèrent des batailles terribles à des légions innombrables de grues, qui finirent par les détruire, mais il est certain que si batailles il y eut avec ces échassiers, les Pygmées furent loin d'être exterminés, puisqu'ils existent encore aujourd'hui.

Ce doit être dans Homère que ce géographe avait puisé l'idée du fait qu'il rapporte. En effet, le chantre d'Achille, dans la *Batrachomyomachie*, célèbre une nation de très petite taille qui habitait les pays méridionaux d'où viennent les grues ; chaque année ce peuple nain, monté sur des moutons et sur des chèvres partait en expédition vers les côtes de la mer pour détruire les nids des grues et s'emparer de leurs œufs, faute de quoi il leur eût été impossible de résister aux myriades de ces oiseaux qui les attaquaient et auraient fini par les anéantir. Cette expédition, dit le poète, durait trois mois entiers.

Philostratus raconte dans *Les Tableaux* que, pendant son sommeil, Hercule fut un jour attaqué par une nuée

de Pygmées; il les prit et les enferma dans sa peau de lion. C'est probablement cette fiction qui a inspiré à Swift son voyage de Gulliver au pays des Lilliputiens.

Pline mentionne aussi des Pygmées qui existaient en Thrace, dans l'Asie Mineure et en Ethiopie.

Ctésias donne la description d'une race de nains qui habitaient l'intérieur de l'Asie, parlaient la même langue que les Indiens, et dont la taille atteignait tout au plus deux coudées. « Leurs cheveux, dit-il, sont très longs : ils descendent jusqu'aux genoux et même plus bas, et leur barbe, lorsqu'elle a atteint sa plus grande dimension leur sert de vêtements, les dispensant ainsi d'en employer d'autres ».

Il est hors de doute que les anciens Egyptiens connaissaient les Pygmées de l'Afrique centrale : il les appelaient même de leur nom actuel, les *Akkas*, et l'illustre Mariette pacha a retrouvé, sur un monument de la Haute-Egypte, la figure d'un Pygmée, dont une inscription retraçait le nom.

Battel, en 1625, est le premier des voyageurs modernes qui ait fait mention des pygmées. C'est au nord-est du pays du *Mani Kesoch* qu'il a signalé l'existence d'une « espèce de petit peuple » appellé *Matimba*. Ces Pygmées, ainsi qu'il les nomme encore « a kind of Pygmées », ne sont pas, dit-il, plus grands que des enfants de douze ans, mais sont très robustes. « Ils ne vivent que de la chair des animaux qu'ils tuent dans les bois avec leurs arcs et leurs flèches. Ils paient tribut au *Mani Kesoch* et lui apportent toutes leurs dents et toutes leurs queues d'éléphants. Les femmes

manient l'arc et la flèche aussi bien que les hommes. Un seul d'entre eux courant les bois peut tuer un pongo de ses flèches empoisonnées ». Il est à remarquer que M. Quatrefages, dans son ouvrage, cite les notes données par Battel et qui sont extraites d'un livre intitulé : « *The Strange Adventure of Andrew Battell of Leigh in Essex*, part. Lib. VII, Chap. III p. 983 London, 1625). »

Le *Mani Kesoch* dans la dépendance duquel Battell faisait vivre les petits nègres qu'il décrivait ainsi, paraît correspondre aujourd'hui, selon M. Hamy, au bassin de la Sette, qui se jette dans l'Atlantique à moins de 2 degrés au-dessous du cap Lopez.

Dapper, dans sa description de la Basse-Ethiopie (Amsterdam 1686), parle des *Mimos* ou Bakke-Bakkes, nains comme les *Matimbas*, chasseurs d'éléphants comme eux et comme eux aussi dispersés à l'intérieur des jungles et des forêts.

M. L'amiral Fleuriot de Langle, au Cap Lopez en 1868, a étudié et photographié un Akka. Il paraissait âgé d'environ quarante ans et mesurait 1^{m} 35 à 1^{m} 40. « Il était, dit-il, admirablement pris dans sa petite personne, la tête était assez belle, les cheveux bien plantés et moins laineux que ceux des nègres proprement dits, le nez droit, la commissure des lèvres bien prononcée; la peau ferme et élastique indiquait une bonne santé. Il était très craintif et crut voir sa dernière heure lorsqu'on le mit devant l'objectif de l'appareil photographique. Il se rassura toutefois jusqu'au point de devenir presque familier, lorsque je lui fis donner quelques brasses d'étoffe pour se vêtir. »

Puis Paul Du Chaillu et Marche ont, chacun de leur côté, rencontré des tribus de Pygmées qu'ils nomment Z'Iavis, Apudjis, Okatas et Okoas. Le docteur Wolf et d'Abbadie rapportent à leur tour avoir visité un pays habité par un peuple de très petite taille connu sous le nom de Batouas et dont le roi se nommait Loullengo de Bahoubas.

Dans son ouvrage intitulé *Au cœur de l'Afrique*, notre distingué docteur Schweinfurth nous donne une description très intéressante des Akkas qu'il trouva à la cour de Mounza, roi du Monbuttou. A son retour, il en ramenait un jeune garçon qui se nommait *Nsevoue*, mais cet enfant mourut à Berber pendant le voyage.

Il y a une trentaine d'années, le voyageur italien Miani envoya en Italie deux jeunes Pygmées nommés Tibou et Chairallah, et qui furent recueillis par le comte Miniscalchi Erizzo, de Verone, ou ils sont morts, et il en est parlé dans le livre de M. Quatrefages.

Monsieur Louis Vossion, consul de France à Khartoum, en 1880, a pris la photographie de deux pygmées, mâle et femelle; l'homme avait 42 ans et 1 m. 31 de taille ; la femme avait 24 ans et 1 m. 28 de taille ; les deux appartenaient à M. Marcopoulo bey.

Le capitaine Casati, le dévoué et courageux compagnon d'Emin, en parlant du pays Monbuttou, cite les Akkas et donne des renseignements précieux sur eux, renseignements que j'ai trouvés dans le bulletin de notre société qui vient de paraître ; il dit :

« Parmi les populations de ce bassin, celle qui attire plus particulièrement l'attention est sans contredit la

tribut des Pygmées, qu'on appelle Akka ou Tikki, groupe autochthone, dont l'existence a été constatée par le Dr Schweinfurth en 1871. Les Akkas ont un caractère fier et indépendant; ils vont nus et n'ont pas de superstitions; ils vivent en groupe de familles sous l'autorité d'un chef qui dirige les razzias et commande les gens en guerre. Ils ne cultivent pas les terrains; ils ont une manière originale de faire les échanges.

« Par exemple, après une chasse abondante, ils font invasion sur les terres des voisins et, à chaque régime de bananes qu'ils prennent, ils substituent sur les arbres un morceau de viande. Leur véritable et unique arme de guerre, c'est la flèche : quelques-uns d'entre eux se servent aussi de la lance et du bouclier, mais c'est une coutume empruntée aux voisins et limitée aux exploits de la chasse. L'habileté de ces petits êtres dans le maniement de l'arc est vraiment surprenante : œil rapide, main ferme, intrépidité et célérité, font d'eux des archers sans rivaux. Ils ne craignent pas d'affronter l'éléphant ; après l'avoir aveuglé par des coups de flèche bien dirigés, la bande des chasseurs tombe sur le malheureux animal et le tue à coup de lance, puis elle campe sur le lieu et y reste jusqu'à ce que l'animal ait été entièrement dévoré dans une suite de festins. Le buffle est tué de la même manière : les petits mammifères et les oiseaux sont tués à coups de flèches. Ils ne connaissent pas l'usage des lacets et des trappes.

« Pour avoir du poisson, ils l'arrêtent en endiguant avec de la boue les petits cours d'eau.

« Pour se procurer du blé, des bananes, des ignames, du manioc et des haricots, ils font des incursions chez les tribus voisines. Les hommes armés prennent position et, à l'occasion, se battent contre le propriétaire du champ, tandis que les femmes le dévalisent et emportent rapidement les produits qu'elles enveloppent de feuilles de bananier.

« Les Akkas sont beaucoup appréciés comme guerriers et les chefs des tribus les recherchent comme auxiliaires, en les payant par des dons et des vivres. Le roi Kanna, chef des Sandeh, m'assura, un jour, que pendant une guerre contre son voisin Zangapopo, ses hommes, très bons guerriers lorsqu'ils se trouvaient vis-à-vis des Medjes et des Mambettous, se repliaient honteusement à l'apparition des bandes d'Akkas. « Les flèches de ces petites canailles, disait le roi, arrivent et frappent avant que les assaillants soient visibles. »

« Si on les invite, ils jouent volontiers des pantomimes guerrières, tirent de l'arc, exécutent des ballets grotesques, et reçoivent avec joie des cadeaux, exprimant leur reconnaissance par des sauts et des gambades effrénées.

« Les Akkas sont des hommes très petits, mais bien faits et bien proportionnés et s'ils ne sont pas beaux, il n'y a rien non plus de difforme dans leur visage.

« Ils n'aiment pas les travaux sédentaires et suivis : donner la chasse aux oiseaux, rechercher les tanières des petits mammifères, attraper des papillons, cueillir des fruits sauvages, sont leurs plus grandes préoccupations. Passés maîtres dans l'art de mentir, ils sont

incapables d'une affection sincère. Ils mangent énormément, à tel point qu'il est curieux de voir un si petit corps absorber une aussi grande quantité de nourriture.»

Comme on a pu le voir, le capitaine Casati ne raconte pas de fables ; il constate des faits dont il a été témoin.

La première fois que je me trouvai en présence d'un spécimen de cette race curieuse, c'était au retour de ma mission auprès de M'tesa, roi d'Ouganda. J'avais quitté Khartoum en montant le Nil et je m'étais arrêté à Bor-Chambé, situé au 7me dégré de latitude Nord. (Je cite textuellement de mon livre l'*Afrique centrale*, page 244) :

« Le 3 janvier 1875, nous arrivons à Chambé, monticule boisé qui s'élève au-dessus du marais et fournit du combustible aux steamers qui passent. Nous laissâmes à cet endroit un détachement de soldats, tant pour abattre du bois que pour former un dépôt qui pût recevoir l'ivoire apporté du Niam-Niam et du Monbuttou par les bandes de Dongolouas, auxquels le chemin de ces contrées est connu depuis bien des années. Une troupe de ces gens venait d'arriver et ils me donnèrent des détails fort intéressants au sujet des tribus rencontrées sur leur parcours. Ils avaient amené avec eux une fille pygmée de six à huit ans en apparence. Tous les caractères d'une race lilliputienne se retrouvaient chez elle. C'est bien la même signalée par M. Marno plus tard. Elle était haute de 1 m. environ, le diamètre antéro-postérieur de la tête était de 170 millimètres, le transverso maximum de 130 millimètres et l'indice céphalique de 76,47. C'est le voyageur italien Gessi

(plus tard Gessi pacha) qui envoyait cet enfant au Caire où, m'a-t-on dit, elle aurait été présentée comme curiosité à Son Altesse l'ex-Khédive. »

Le 15 février 1875, à la tête de six compagnies de réguliers, je m'étais frayé un chemin à l'ouest et m'étais rendu maître du pays des Makrakas Niam-Niams. J'y fis la rencontre du cheikh Latroche, un vieux Dongoloua, qui, avec des hommes de sa tribu, chassait l'éléphant pour le compte de Zobeir pacha, alors le véritable sultan de ces contrées. Pour des raisons politiques, j'entretenais d'excellentes relations avec le cheikh. Il me fit présent, contre un mouchoir en soie — je n'étais pas riche — d'une jeune fille de la race des Akkas, et je ne crois mieux faire que de me reporter encore à mon livre (page 275) :

« Le cheikh Latroche et Achmet Agha me réservaient une vraie aubaine. Je les avais souvent questionnés sur les tribus Tikki-Tikki ou Akkas du sud-ouest. Quels ne furent pas ma suprise et mon ravissement lorsque Achmet Agha m'annonça qu'il pouvait me donner une femme parvenue à toute sa croissance et l'envoya chercher immédiatement afin de me la présenter ! »

Son aspect me remplit d'étonnement ; on ne pouvait, en aucune façon, comparer sa taille aux formes enfantines et peu développées de la Tikki-Tikki que j'avais déjà vue sur le Bahr-el-Abiad au retour de Chambé. La Tikki-Tikki actuelle avait au moins vingt-cinq ans ; elle était haute de 1m. 36 son index céphalique pris sur le crâne sec ne serait pas descendu

au-dessous de 80,23, index moyen des vingt-six crânes de petits nègres de l'ouest examinés par M. Hamy.

Les caractères, dit M. Hamy, fournis par l'étude de la tête, ne sont donc pas moins favorables que les autres caractères à l'idée d'une unité ethnique embrassant l'ensemble des populations équatoriales pygméennes, dispersées des bords du Nil à ceux de l'Ogooué.

« Les mains et les pieds de la femme Tikki-Tikki étaient petits et singulièrement hors de proportion avec le développement prodigieux de ses cuisses, de ses hanches et de son ventre. Elle avait de grands yeux, le nez épaté et le teint d'une couleur de cuivre clair. Elle me regardait avec des yeux à demi-baissés et craintifs ; j'étais le premier homme blanc qu'elle ait jamais vu.

« Je lui demandai (car dans ses fréquents rapports avec les Dongolouas qui l'avaient amenée de la cour de Mounza, roi du Monbuttou, elle avait appris à parler l'arabe) si elle aimerait à venir avec moi. « Oui, me répondit-elle, mais j'ai peur que vous ne me mangiez.»

« Pendant plusieurs jours elle refusa de se nourrir par cette raison que si elle devenait plus grasse, l'homme blanc la mangerait certainement, preuve concluante que chez ses compatriotes, les individus gras sont considérés comme un mets de luxe.

« Tikki-Tikki était entièrement dépourvue de vêtements, à l'exception d'une poignée de feuilles qui lui tenaient lieu de pagne ; c'est le seul habillement auquel les femmes prétendent ici ; il faut y ajouter toutefois

les ornements de cuivre et de fer qui enlacent de leurs anneaux brillants leurs jambes, leur cou et leurs bras. A la vue d'une pièce d'étoffe rouge que je lui offrais, la Lilliputienne perdit bientôt sa timidité, se mit à babiller et m'amusa beaucoup par ses grimaces et les passes d'armes qu'elle exécutait avec la lance de petite dimension des Akkas; les Dongolouas qui avaient amené Tikki-Tikki de la cour du roi du Monbuttou m'avaient apporté quatre échantillons de cette arme. Quelques jours après, lorsqu'elle se sentit parfaitement sûre que je ne la mangerais pas, elle me dit qu'elle avait été envoyée comme esclave à la cour de Mounza à Chambé, avec l'enfant dont j'ai déjà parlé, qu'on les avait séparés, et qu'elle était venue de ce dernier pays en compagnie de Gourah-Gourah, fille de Mounza, qui maintenant se trouvait à une des stations. Cette dernière me fut donnée plus tard comme curiosité.

« Le lecteur comprendra que cet enrôlements d'hommes et de femmes ne se faisait que de leur plein consentement. Le défaut d'attachement de Tikki-Tikki à son pays natal, ou à aucun lieu particulier, s'explique par ce fait que le peuple, dans les mains duquel elle se trouvait depuis plusieurs années, était nomade, et que, par conséquent, elle avait changé continuellement de maîtres. Elle protestait qu'elle n'avait jamais été mère, quoique son énorme poitrine semblât prouver le contraire. Elle me dit que S. M. *Congo* était roi des Tikki-Tikki, peuplade nombreuse qui payait le tribut au roi Mounza en ivoire et en esclaves; qu'en général ceux de sa tribu étaient beaucoup plus petits qu'elle et

que les femmes accompagnaient toujours les hommes dans leurs guerres contre les peuples voisins ou dans leurs chasses à l'éléphant. Toujours armés de la lance en question, vivant parmi les hautes herbes de la jungle, ils s'embusquent en grand nombre pour attendre l'approche d'une troupe d'éléphants ; ils les attaquent en foule et les percent de part à part avec leur lances. Elle représenta ses compatriotes comme beaucoup plus forts que les Dongolouas ou même que mes soldats noirs. Lorsque je lui demandais pourquoi ils étaient anthropophages, elle me fit comprendre que c'était seulement quand la viande était rare, ou que la nature exigeait une nourriture plus variée que le régime de la banane. Tikki-Tikki aimait passionnément à fumer, non pour obtenir du tabac cette excitation qui nous séduit, mais pour en tirer l'effet que recherchent toutes ces tribus ; on remplit un grand bol de tabac et de terre, quelquefois même d'une mixture douteuse, on en aspire la fumée jusqu'à ce qu'on tombe hébété, le cœur sur la main, et c'est ce résultat qu'on veut.

« Le cheikh qui m'avait offert cet étrange spécimen de Pygmées m'assura qu'à quelques jours de marche de ces tribus, à l'ouest, il existait un peuple dont les oreilles, semblables à celles de l'éléphant pour la dimension, pendaient presque jusqu'aux hanches ; il me l'affirma avec l'expression de la plus grande sincérité et d'innombrables *Wallais*, à l'appui de ces paroles. Je ne le répète qu'à titre d'anecdote, car tout ce qu'il m'en dit pourrait entrer dans la catégorie des mythes, aussi bien que les hommes à queue, qui jusqu'ici persistent

à se soustraire à la vue des voyageurs dans l'Afrique centrale, sauf aux yeux de ceux qui se laissent aller au Münchausénisme. »

De retour de mon voyage aux sources du Nil et au pays des Niams-Niams, je fus reçus le 29 mai 1875 au palais de Kasr-el-Nil par S. A. le Khédive Ismaïl pacha. Je saisis cette occasion pour lui offrir quantité d'armes, d'engins et d'ustensiles provenant des tribus sauvages que j'avais visitées dans le bassin du haut Nil; je lui présentais en même temps les deux guerriers Niams-Niams, la fille de M'Tesa, roi d'Ouganda, et la femme Tikki-Tikki.

Cette présentation avait été faite à Son Altesse dans le but de lui montrer une race essentiellement guerrière, ou son gouvernement pourrait au besoin recruter de bons soldats, et, d'un autre côté, pour que la princesse M'Tesa pût un jour servir d'intermédiaire entre son père et le gouvernement khédivial, de la part duquel je venais de conclure un traité, par lequel le grand M'Tesa se reconnaissait vassal de l'Egypte.

Quant à Tikki-Tikki, j'ai voulu qu'elle fut soumise à une étude sérieuse comme le seul spécimen adulte de sa race qui jusqu'aujourd'hui ait été mis sous les yeux du monde civilisé.

Tikki-Tikki est actuellement au Caire, elle jouit de la haute protection de la princesse Zenab-Hanem, qui, grâce aux démarches du docteur Murison, son conseiller médical, a obtenu de Son Altesse la bienveillante promesse de laisser soumettre Tikki-Tikki à des constatations médicales.

Le reporter du *New-York Herald*, par ignorance réelle ou voulue des faits que je viens d'exposer sur les Pygmées, découvre les Akkas! Si encore il s'était borné à enregistrer sa pseudo-découverte, il n'y aurait que demi-mal ; mais il se livra à ce sujet aux plus singuliers racontars ; ainsi, il place les Akkas dans une forêt, dont la superficie couvre, selon lui, *63.714.000* kilomètres carrés. C'est une forêt noire à faire peur aux singes et aux Pygmées qui l'habitent ! Et il en parla comme d'un peuple jouissant d'un système de monogamie et d'une organisation *aristocratique* remontant à plus de cinquante siècles !

Conter de semblables billevesées sur des nègres encore à l'état sauvage et dont les traditions et les souvenirs ne vont pas au delà de leurs ascendants encore existants, est tout au moins ridicule, pour ne pas dire plus !

LES EXPÉDITIONS ÉGYPTIENNES EN AFRIQUE (*)

NOTES ET DOCUMENTS

LA ROUTE DE KÉNEH A BÉRÉNICE LEVÉE EN 1873 PAR LE COLONEL R. E. COLSTON

Note de M. le professeur G. CORA (**).

Parmi les plus remarquables travaux exécutés en Egypte par les officiers de l'état-major, sous le règne d'Ismaïl Pacha, doit être placée la reconnaissance de la route entre Kéneh et Bérénice, par le colonel R.E.Colston, dans l'année 1873, à travers un pays des plus imparfaitement connus de nos jours, quoique dans l'antiquité classique il fut sillonné par des routes de commerce très suivies.

L'expédition du colonel Colston avait été envoyée par le regretté général Stone dans le but d'étudier le terrain sous le double point de vue militaire et de viabi-

(*) Voir la Série II, et pages 42, 67, 186 de la Série III.

(**) M. le professeur Guido Cora, le cartographe bien connu de Turin, ayant publié dans son journal *Cosmos* la carte de l'itinéraire du colonel Colston complétée par d'autres données, nous l'avons prié de vouloir bien nous permettre de reproduire cette carte dans notre bulletin. M. Cora s'est empressé de répondre en nous envoyant la note qui suit et en nous offrant le nombre d'exemplaires de la carte nécessaire à notre distribution.

N.D.L.R.

*

lité; certainement on songeait déjà à cette époque aux moyens d'ouvrir une communication plus rapide entre la mer Rouge et la vallée du Nil, en établissant un chemin de fer sur l'ancienne route ouverte trois siècles avant l'ère chrétienne par Ptolomée II Philadelphe. Les relèvements topographiques exécutés avec beaucoup de soin par le colonel Colston ont démontré qu'il ne pourrait y avoir aucune difficulté à faire passer un chemin de fer entre Kéneh et Bérénice, et probablement la dépense kilométrique ne devrait pas dépasser la moyenne.

Selon notre modeste avis, il y aurait une utilité réelle à reprendre le projet de ce chemin de fer, qui pourrait présenter beaucoup plus d'avantages, à certains points de vue, sur celui auquel on songe maintenant entre Kéneh et Kosseïr.

Il faut dire pourtant que pour l'exécution pratique, ou pour les devis de la première ligne proposée, manquent totalement les détails de certaines parties de la route, qui avait été levée à une plus grande échelle, avec des profils du terrain, par les officiers de l'expédition Colston, levés qui ont été malheureusement perdus dans les derniers troubles politiques de l'Egypte.

Mais au point de vue purement géographique, ce qui nous reste des travaux exécutés par l'expédition Colston a encore une importance de premier ordre, et c'est une gloire de plus pour la Société géographique khédiviale d'avoir déterré des documents si précieux et de les avoir mis à la portée de la science et du public en général.

Le levé de la route entre Kéneh et Bérénice par le colonel Colston existant aux archives de la Société au Caire, est composé d'une seule feuille à l'échelle d'un centimètre par mille anglais (1 : 160.931,5), avec le titre : *General Sketch of route between Keneh and Berenice, followed by Col. R. E. Colston, General Staff.* On y a marqué seulement le nord magnétique et les noms des lieux sont en très petit nombre ; les levés proprement dits commencent seulement à environ 10 kilomètres nord-ouest du puits de Marout, car le dessin sommaire du terrain entre ce point et Kéneh laisse voir qu'il a été déduit d'autres sources, le pays ayant été en effet, de ce côté, exploré par de nombreux voyageurs, qui l'ont fait connaître d'une manière satisfaisante.

Ce manuscrit m'a été communiqué, il y a déjà quelques années, par le zélé secrétaire général de la Société, M. le Dr Bonola bey, et c'était mon intention d'en donner plus tôt une reproduction à une échelle plus petite ; malheureusement plusieurs circonstances m'ont empêché d'exécuter tout de suite mon dessin, et seulement l'année dernière j'ai pu publier dans mon *Cosmos* (1) la carte du colonel Colston — que j'ai totalement remaniée selon les meilleurs procédés cartographiques — en la réduisant à l'échelle de 1 : 830.000.

Quoique l'échelle de ma carte soit plus petite d'un cinquième du manuscrit original, j'ai pu y introduire absolument tous les détails donnés par le colonel Colston, dont le dessin est traité d'une manière assez

(1) *Cosmos di Guido Cora,* volume X, 1889-90, première livraison, carte, n. 1 — avec texte (pages 19 à 26).

sommaire. Je me suis appuyé pour les points extrêmes de la route Kéneh-Bérénice, la vallée du Nil et la côte de la mer Rouge, et pour les côtés de la route même, sur des levés d'autres voyageurs et sur les plus récentes cartes hydrographiques et autres ; j'ai profité aussi de la seule détermination astronomique faite par l'expédition, c'est-à-dire la latitude d'Abou-Had, 24° 30' lat. nord, observée par le major Campbell.

Un simple coup d'œil jeté sur la carte que je présente aux lecteurs, suffira pour s'expliquer que tout l'intérêt du travail exécuté par l'expédition du colonel Colston se réduit à la topographie de la route suivie, sans que le pays environnant ait été l'objet d'un examen plus ou moins sérieux. De Marout à Bérénice le manuscrit original ne contient pas d'autres indications topographiques latérales, en dehors de la base du Djebel Hammada, et les autres données qui se trouvent sur ma carte, réduites à un petit nombre (pour ne pas nuire au but principal du travail), ont été empruntées à d'autres sources, ainsi que je l'ai expliqué plus haut. La région au sud et sud-ouest de Bérénice est réduite presque complètement de la carte du colonel Purdy, de la première partie de la route de Bérénice à Berber, publiée par la Société (1).

Les identifications, portées sur ma carte, des noms d'anciennes stations de la route ptolémaïque avec ceux de la route relevée par le colonel Colston, de Marout jusqu'à l'Ouadi Douek, sont les mêmes qui se trouvent dans le journal de route de ce même voyageur, publié par la Société (2), et j'ai cru devoir suivre cette

(1) *Bulletin*, deuxième Série, n. 8, avec carte.
(2) *Bulletin* deuxième Série, n. 9.

règle, car la carte doit être avant tout l'expression des levés et des observations du voyageur; pour ma part, j'ai seulement ajouté, avec réserve, les deux noms de Phalacron et de Apolonnos, qui, d'après la place donnée par Colston à Aristonos, me paraissaient correspondre avec quelque probabilité aux puits d'Abou-Had et de Hofeirat (ou les eaux de Hammada). Du reste, cette question de l'emplacement des anciennes stations de la route Koptos - Bérénice, à notre avis, quoiqu'on en dise (1),

(1) M. Richard Kiepert, le fils du célèbre géographe allemand et lui-même assez connu par ses travaux géographiques, a publié à la fin de l'année dernière, dans les *Verhandlungen der Gesellschaft fur Erdkunde zu Berlin* (année 1889, n. 9) une note sur la route de Koptos à Bérénice, dans laquelle il a voulu prouver, avec une assurance qui fait honneur à la confiance qu'il a dans ses propres forces, que les identifications des anciennes stations proposées par le colonel Colston et par moi n'ont pas de valeur — à l'exception de celle de Jovis ou Dios à Besh ou Beza — et que c'est très facile, au contraire, de placer d'une manière exacte les anciennes stations à leur place, d'après les levés du colonel Colston et en suivant les distances en milles romains données par les auteurs anciens qui parlent de cette route.

Sans exprimer ici toutes les observations qu'on pourrait opposer aux arguments de M. Kiepert fils, je dirai avant tout que rien ne prouve que la route suivie par Colston soit exactement et partout la même que la route ptolémaïque, surtout dans la partie sud, où, d'après les auteurs anciens, elle suivait la base des montagnes, en décrivant une courbe plus sensible vers le sud, en débouchant probablement vers la mer par l'Ouadi Chemchef — ainsi qu'on peut en trouver des indications dans les cartes de l'ancienne Egypte du prof. Henri Kiepert, le juge le plus compétent sur la géographie ancienne.

Admirateur de la méthode vraiment scientifique du prof. H. Kiepert pour l'interprétation de la géographie ancienne, et qui s'appuie sur des faits réels, et non sur des hypothèses, tout en rendant justice à l'esprit ingénieux du fils du savant allemand, j'attends, pour me prononcer à l'égard de la question par lui soulevée, que des explorations plus complètes et faites dans un sens archéologique, apportent toutes les données désirables sur le pays. G.G.

peut se prêter à plusieurs interprétations et ne sera pas réglée avant qu'on connaisse mieux la topographie du pays environnant la route levée par Colston.

En offrant à la Société Khédiviale de Géographie le nombre d'exemplaires de ma carte dont elle pourrait avoir besoin pour son bulletin, j'avais l'intention de changer l'orthographe italienne en française ; mais je n'ai pas cru nécessaire d'introduire cette modification, pensant avec raison que la langue italienne jouit en Egypte au moins de la même popularité que la langue française et qu'elle y est aussi bien comprise.

Ayant eu maintes fois l'occasion de mettre en lumière toute la valeur des explorations accomplies par des voyageurs et des officiers égyptiens, ou au service du Gouvernement égyptien, c'est pour moi un double plaisir, en publiant la carte du colonel Colston, d'insister ici sur les services que la Société Khédiviale de Géographie a rendus par ses publications à la géographie africaine, surtout en faisant connaître toute l'importance des travaux géographiques exécutés sous la dynastie de Mohammed Aly — importance qui ressort clairement par le très important *Sommaire Historique* publié par le secrétaire général, M. Bonola bey.

Turin, août 1891.

GUIDO CORA.



Longitudine Est di Greenwich

CARTA ORIGINALE
DELLA
VIA DA QÉNÊH A BERENICE
specialmente
secondo i rilievi eseguiti nel 1873 da
R. E. COLSTON
Colonnello dello Stato Maggiore Egiziano
costrutta e disegnata
da
GUIDO CORA

Scala 1: 830.000

Chilometri (111,3 = 1°)

Miglia (60 = 1°)

- Spedizione del colonn.° R. E. Colston, settembre e ottobre 1873.
- Spedizione dei colonnelli E. P. Purdy e R. E. Colston, dicembre 1873 – genn. 1874.
- Vie di altri viaggiatori.

Le altezze sono in metri sul livello medio del mare.

N.B.: Per dare un'idea più evidente dei rilievi eseguiti dal Colston, ho tralasciato di tracciare, tra Marut e la regione di Berenice, gli itinerari degli altri viaggiatori, dandone solo delle indicazioni in alcuni punti notevoli. V. il testo.

QÉNÊH
Seceh Rekab
Bir Anbar
Quft
Qûs
Nilo
El-Denfiq
Luqsor
Karnak
El-Aisceh
Umm Zerenat
U. Matuli
Timet el Kebir
U. Abu Uasel
Marut
Pozzo senz'acqua
PHŒNICON
Via di el-Her
Rî'at el-hâmra
Rî'at el-Khêl
Qoseir
Sito probabile di un pozzo senz'acqua (antico DIDYME ?), su un alto monte dirupato.
Zadun
Via di el-Her
direz.° vera di Qoseir
Via di Qoseir
Antico pozzo di APHRODITES
G. Abu Chiür
G. Scedit
G. Kasla
Abu Kariet ant. COMPASI
Besh o Beza, probabilmente
Tracce d'un antico pozzo, Samunt, ant. DIOS (JOVIS HYDREUM)
G. Rosas o Russâss (i. e. M. del Piombo)
M.° Sciuma
G. Ameius, 1067 (Fig.)
Bola Taraf
Sorg. (Schw., 1864)
Giacimenti di piombo (Figari Bei, 1844)
U. Kohol
Mirsa Zebara Kohol
R. Sciagra
R. Eghelah
Antico pozzo di ARISTONOS
Punto più elevato della via da Qénêh a Bernice
El-Hema
2280 sul mare, 1956 dalla base, secondo Figari Bei
Gebel Zebara (i. e. Monte degli Smeraldi)
Miniere di smeraldi.
NECHESIA
U. Nukeri
R. Dûrah
U. Ghadireh
R. Somadeie
Mirsa Tûndeba
Mirsa Nekkeri o Nukeri
Sciaab Ghadireh
Scerm Khelele
Latit.° determ.° 24° 30' N. ant. PHALACRON?
Abu-had, il miglior pozzo della via, da Qénêh: acqua buona ed abbondante.
G. Scedn?
Rocce granitiche ed anfiboliche
U. el-Gamal, Ghemâl o Gemâl
Tracce d'un antico muro, probabilm.° sito o contorni dell'antica città di miniere Sakait o Sikket el-Kebir.
R. Ûria
U. Gemâl
Scerm Sceikh
G. Kebrit, Miniere di zolfo
I. Uadi Gemâl
R. Omm el-Abâs
ABÂBDE
Hofeirat o acque di Hammada, Pozzo d'acqua buona ed abbondante, ant. APOLLONOS?
Sorg.° amarognola
Scerm Ranga
G. Runga (?) 1830
G. Hammada o Ollaki o S. Uadi Lechuma
Scerm Abu Chûsan
I. Seiâl
I. Scinuarit
I. Mehabis
Ras Gulhân
Is. Gulhân
NOMADI
G. Ergûb
Etit (Schweinfurth, 1864)
Antica cisterna
Pozzo
Si trovano degli alberi
MAR ROSSO
Mirsa Uadi Lechuma
Scerm Melle el Udd
Banco Fury
Berenice
Campo Egiziano
Porto di Berenice
B. Omm el-Ketef (Sinus Immundus)
R. Benâs
Tomba dello Sceikh Benâs Abu Ali
G. Oahlâ
G. Hodeh
Allaqi
M.° di Berenice
Zerâgeh, 1353
G. Bolkin

26° · 25° 30' · 25° · 24° 30' · 24° · 26° Lat. N. · 25° Lat. N. · 32° 30' · 33° · 34° · 35° · 35° 30' E. · 36° E.

LA DECOUVERTURE DES SOURCES DU NIL

LETTRE DE M. LE COLONEL CHAILLÉ-LONG BEY, MEMBRE HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ, A M. BONOLA BEY, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Monsieur le Secrétaire général,

Je pense qu'il est intéressant d'établir, une fois pour toutes et d'une manière irrécusable, la part qui revient à chacun de ceux qui ont contribué, de nos jours, à la découverte des sources du Nil et de la première partie de son cours.

Les notes qui suivent et que j'ai l'honneur de vous adresser vous intéresseront sans doute, ainsi que nos collègues de la Société.

A l'époque de mon expédition, en 1874, aux grands lacs de l'Afrique équatoriale, la question des sources du fleuve occupait toujours l'esprit des géographes, malgré les découvertes de Speke et de Sir Samuel Baker. Voilà ce que dit ce dernier, dans votre *Bulletin* même (série I, n° 5, page 19) :

« Dès que j'eus rencontré les voyageurs Speke et Grant, ma première impression fut que mon expédition était par cela même terminée, et qu'ils avaient découvert les sources du Nil ; mais,

lorsque je les félicitais de l'honneur qu'ils avaient si noblement acquis, ils me donnèrent avec la plus grande générosité un tracé de leur voyage, montrant qu'ils n'avaient pu compléter l'exploration du Nil proprement dit, et *qu'une partie très importante de son cours restait encore à déterminer*..... Ils n'avaient plus revu le fleuve jusqu'à leur arrivée au 3° 32 de latitude nord, point où le lit se dirige vers l'ouest sud-ouest. Les naturels du pays et le roi d'Ounioro (Kamrasi) leur disaient que depuis Karouma, le lit coulait vers l'ouest pendant l'espace de plusieurs journées de marche et se jetait enfin dans un grand lac nommé Louta N'zigé. Le lac venait du sud. Le Nil y entrait à l'extrémité pour en ressortir aussitôt et continuer son cours de rivière navigable vers le nord, à travers le pays de Koski et de Madi..........

Speke prévoyait que des géographes sédentaires, qui, dans leurs fauteuils confortables, voyagent facilement le doigt sur la carte, lui demanderaient pourquoi il n'était pas allé d'ici là? Pourquoi il n'avait pas suivi le Nil jusqu'au lac Louta N'zigé et ensuite depuis ce lac jusqu'à....... etc.

Or cette partie très importante qui restait à déterminer fut découverte et déterminée par moi (1).

M'étant plaint au colonel Gordon que la carte envoyée à la Société de Londres et publiée par l'*Intelligence Department* ne contenait aucune mention de la route tracée par moi, ni de la navigation du fleuve, ni de la découverte du lac Ibrahim, le colonel me répondit :

Massawa, 9 décembre 1879.

J'ai soumis les notes de ma carte comme simple croquis et j'y ai inscrit seulement les noms indigènes. La carte fut publiée

(1) CHAILLÉ-LONG. *L'Afrique centrale*, Paris, Plon ; BONOLA BEY, *Sommaire historique*, pag. 63.

quand j'étais au Soudan. Si j'avais su que vous désiriez y voir le nom de votre lac, je l'aurais fait tout de suite, ainsi : *lac Codjé, lac Ibrahim, lac Long.*

A la même date, le colonel Gordon adressait au *New-York Herald*, qui l'a publiée dans son numéro du 23 janvier 1880, la lettre suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU NEW-YORK HERALD,

Le Colonel Chaillé-Long bey, de l'état-major égyptien, a descendu le Nil, en 1874, depuis le lac Victoria jusqu'à Yamyongo, où le capitaine Speke fut arrêté dans son voyage et de là, jusqu'à M'rouli et ensuite à Foweira, et il a résolu définitivement, au péril de ses jours, la question jusqu'alors indécise de l'identité entre la rivière située au-dessus de Yamyongo et Ourondogani et celle qui coule à Foweira. Entre ces deux points, il a découvert le lac Ibrahim. Pour ceux qui cherchent à savoir comment on est arrivé successivement à la découverte des sources du Nil, ils devront reconnaître *que la première partie est due à Speke, la seconde à Baker, la troisième, avec le lac Ibrahim, au colonel Chaillé-Long.*

Je croyais que cette lettre de mon chef, Gordon, qui résumait d'une façon aussi nette et définitive l'historique des découvertes, aurait suffi. Malgré cela, j'ai vu, quelque temps après, non sans quelque ressentiment, que dans une carte publiée par M. Keith Johnston (1880), non seulement on retombait dans l'erreur dont j'ai déjà eu occasion de me plaindre, en substituant le nom de Codjé à celui de lac Ibrahim, mais on l'aggravait encore en y ajoutant le nom d'un autre et en supprimant complètement le mien. Présumant que c'était là une

méprise de la part de la Société royale de Géographie de Londres, sous les auspices de laquelle M. Keith Johnston avait, à ce que je croyais, compilé et publié sa carte, je m'adressai derechef à Sir Rutherford Alcock V.P. de la Société, pour protester contre l'injustice dont j'étais l'objet et pour attirer son attention sur ce fait, en vue d'obtenir une rectification. Ma lettre a été gracieusement soumise au Comité de la Société par Sir Rutherford même, lequel me fit écrire par son secrétaire ce qui suit :

Savile-Row, Burlington Garden. London, 1er juillet 1881.

CHER MONSIEUR,

Sir Rutherford Alcock me charge de vous informer qu'ayant communiqué le contenu de la lettre que vous avez bien voulu lui adresser en date du 19 mai (1881), au Comité de la Société, ce dernier y a attiré l'attention de M. Ravenstein, lequel est en train de compiler pour la Société une grande carte de l'Afrique centrale, afin que dans cette carte il vous soit reconnu le mérite qui vous est dû pour la priorité de la découverte et pour la dénomination du lac Ibrahim. Le Comité, en même temps, déclare n'avoir aucune part de responsabilité quant aux cartes géographiques de l'Afrique publiées par la mission N. V. A. K. Johnston, pour laquelle feu M. Keith Johnston aura probablement tracé la carte dont vous vous plaignez.

Agréez, etc.

Signé : H. W. BATE, Secrétaire.

Le Nil, depuis ses sources (les lacs Victoria, Ibrahim et Albert) parcourt, en faisant des tours et des détours, un espace de 4,000 milles à travers des jungles, des

plaines marécageuses et le désert, jusqu'à la mer Méditerranée.

Il appartient à l'Égypte (ou plutôt c'est l'Égypte qui appartient au Nil).

Au grand Méhémet Aly est due cette précieuse acquisition qui, en retour du sang et de l'argent dépensés sans parcimonie, devait doter d'avantages incalculables les tribus sauvages riveraines du fleuve.

Justement fier de l'extension du territoire égyptien jusqu'à ces lacs, et désirant perpétuer le souvenir de cet événement auquel l'histoire de la dynastie de Méhémet Aly est si intimement liée, S. A. Ismaïl pacha, khédive d'Égypte, exprima le désir que le lac nouvellement découvert portât le nom d'*Ibrahim*, en l'honneur de son illustre père, le soldat Ibrahim pacha, le héros de Nezib.

Voilà l'historique du nom qui a été donné à ce lac.

Pour la modeste part que j'ai eue dans l'acquisition des provinces équatoriales, ainsi que dans la navigation de la rivière et la découverte de ce lac, je n'ai demandé comme récompense que de voir mon nom uni à ceux de Speke et de Baker dans la solution d'un problème qui tenta l'âme de Néron à l'époque où, à Rome, on traduisait l'impossible par ce proverbe : *Caput Nili quaerere.*

Vous dites, mon cher secrétaire général, dans votre *Sommaire historique des travaux géographiques exécutés en Égypte sous la dynastie de Mohammed Aly* que « l'insurrection mahdiste a eu pour conséquence l'abandon par l'Égypte de toutes ses dépendances du Soudan et des mers orientales. »

Si cet abandon a été fait, il l'a été par cas de force majeure.

L'Égypte ne peut pas abandonner le Soudan, et, ni l'abandon par Gordon en 1879, ni l'abandon par Lord Dufferin en 1883, ni l'abandon par Emin, ne peuvent compter. Le firman d'investiture délivré à S. A. Tewfick Pacha le 19 Chaban 1296 (17 août 1879) contient cette clause formelle et absolue :

« Le Khédive n'abandonnera aux autres, *sous aucun* « *prétexte ou motif*, en totalité ou en partie, les privilèges « accordés à l'Égypte et qui émanent des prérogatives « et des devoirs naturels de notre Gouvernement Impé- « rial. Il n'abandonnera non plus aucune partie du ter- « ritoire. »

Veuillez,

LONG.

Post-Scriptum. — Il est à noter que la plainte que j'ai adressée à Gordon pacha au sujet de l'oubli de mon nom en ce qui regarde la navigation de la rivière Nil et la découverte du lac Ibrahim, concerne aussi l'omission faite sur sa carte de la route que j'ai suivie de Lado au Victoria N'yanza. Le tracé de cette route qui accompagnait mes rapports lui avait été soumis. Le dossier fut communiqué à mon ami Ernest Linant de Bellefonds, qui demandait à être envoyé chez M'tesa.

Linant de Bellefonds partit quelques temps après et arriva à Rubaga au mois d'avril 1875, où quelques jours plus tard arriva le voyageur H. M. Stanley.

Le but de la mission que Gordon pacha confia à Linant fut de mettre à profit un traité que j'avais passé avec le puissant roi

nègre, traité par lequel ce dernier se reconnaissait le vassal de l'Egypte. Gordon avait surtout recommandé à Linant de suivre la route de Chaillé-Long, en descendant la rivière et de faire un levé du lac Ibrahim.

Linant ne put accomplir cette tâche et fut obligé de retourner par la même route de terre par laquelle il était allé jusqu'à Foweira. De là, il gagna Beddin, où, avec les 36 soldats qui l'accompagnaient, il fut massacré. Ses notes furent retrouvées plus tard par le général Gordon. Elles contenaient maints incidents rapportés par moi.

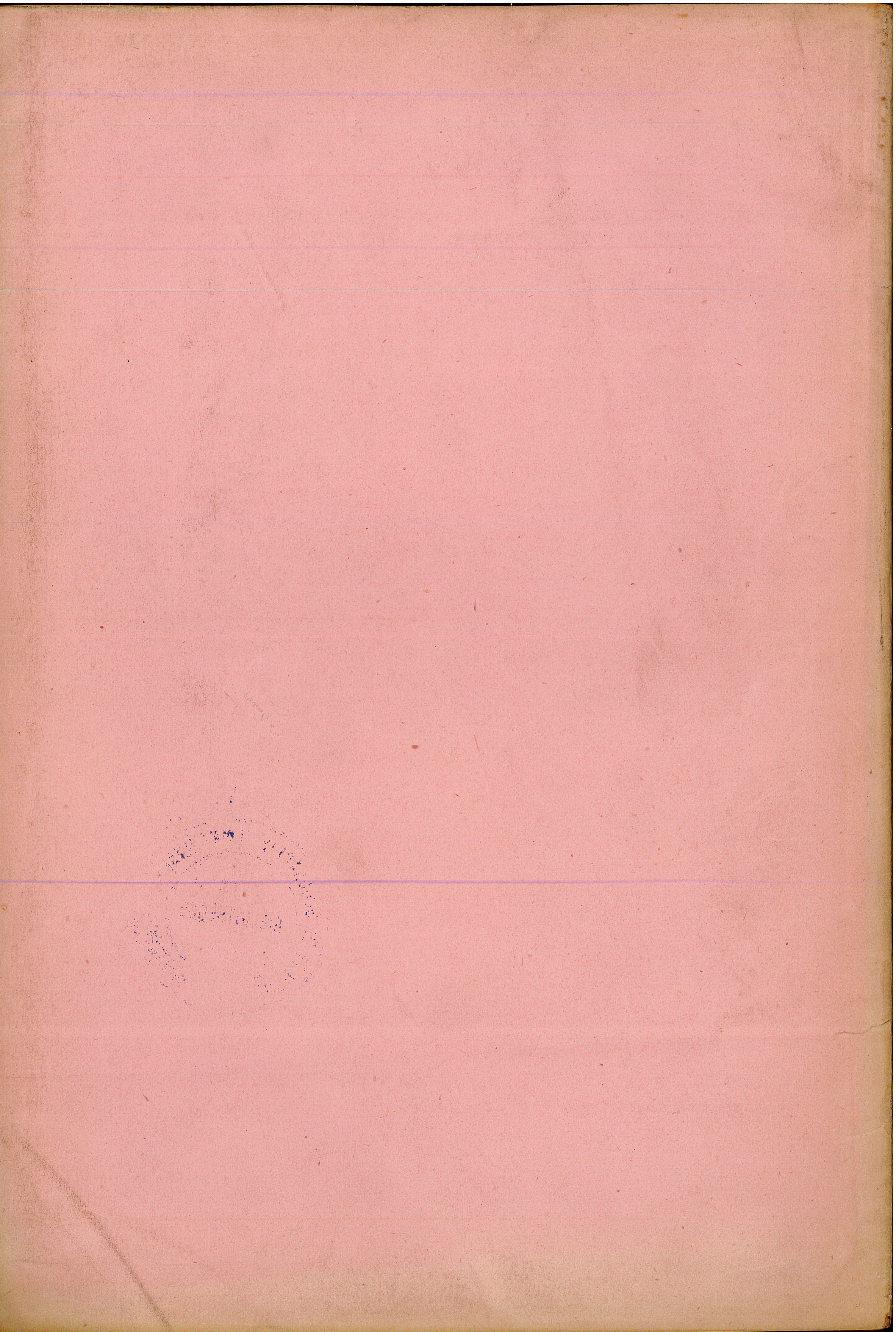
Il y notait les mêmes marches à travers les marais, les bourbiers et les jungles, et les mêmes luttes contre la perfidie et l'hypocrisie du nègre. Il y parlait également d'un endroit solitaire dans les jungles de Kedi, entre le port de Fatico et celui de Foweira, où, un jour triste et sombre de l'année précédente, Chaillé-Long s'était arrêté sous un orme afin de s'abriter d'un violent orage.

« Là, dit-il, j'ai vu le nom de mon ami Long ».

Taillés profondement dans l'écorce, se trouvaient en effet, ces mots :

Long, 1874.

C. C. L.



IIIe Série. — Numéro 8.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

SOMMAIRE:

LE CAIRE
IMPRIMERIE NATIONALE
1892



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

IIIe Série. — N° 8. — Janvier 1892

LE CAIRE
IMPRIMERIE NATIONALE
1892

La Commission Centrale de la Société khédiviale de Géographie a le profond regret d'annoncer aux Sociétés de Géographie et aux Institutions scientifiques avec lesquelles elle est en correspondance, le décès de

S. A. MOHAMED THEWFIK

Khédive d'Égypte,

sous le haut patronage duquel la Société était placée, décès survenu le 7 janvier 1892.

S. A. Thewfik pacha avait daigné, en toutes circonstances, témoigner à notre Institution le plus vif intérêt. Sa haute sollicitude et Sa généreuse bienveillance avaient toujours encouragé et accompagné nos modestes travaux.

La Commission Centrale.

COMPTE RENDU

DES

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 30 Janvier 1891.

Présidence de S. E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR:

COL. GEO. W. WILLIAMS : *L. L. D. Un. of Kentucky* : *De l'Afrique, sa condition actuelle et son avenir.*
AHMED CHAFIK : *De l'esclavage au point de vue musulman* (suite).
BONOLA BEY : *Routes et carrières de l'ancienne Égypte.*

La séance a lieu dans la salle des référés du Tribunal mixte et est présidée par S.E. Abbate pacha.

En outre des membres de la Société et de S.E. Zulfikar pacha, Ministre des Affaires étrangères, un grand nombre de dames et d'étrangers de distinction assistent à la séance. La grande carte d'Afrique de M. Habenicht est exposée dans la salle pour y suivre la conférence de M. le Col. Williams.

S.E. Abbate pacha ouvre la séance en annonçant que le Gouvernement khédivial a donné une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il porte à la Société en augmentant la subvention annuelle qui lui est accordée, et en mettant à sa disposition une somme pour commencer l'organisation de son Musée. Cet encouragement de la part du Gouvernement mérite toute la recon-

naissance de la Société. Le président, s'adressant ensuite à S.E. Zulfikar pacha, le prie de se faire l'interprète, près de ses collègues les Ministres, des sentiments de gratitude de la Société. (*Applaudissements*).

La parole est ensuite donnée à M. le secrétaire général, qui résume brièvement la correspondance reçue et la note des échanges et des dons, parmi lesquels figure le volume du *Voyage au Yémen*, de M. Deflers.

Le président présente à l'assemblée le Col. Williams, un métis mexicain, avocat éloquent, qui a voulu constater *de visu* l'état des régions africaines où luttent les influences européennes et s'en faire une opinion basée sur des faits. C'est le résultat de ses observations qu'il a demandé, par l'entremise du Col. Mason, à exposer devant la Société.

M. le Col. Williams s'exprime en anglais, et s'excuse en raison de sa santé très ébranlée, de la brièveté de la conférence qu'il va faire. Il aborde ainsi son sujet :

J'ai l'honneur de vous faire part de quelques incidents et observations relatives à l'Afrique, dont je viens de visiter toute la côte et une partie de l'intérieur jusqu'aux Stanley-Falls.

Au point de vue géographique, nos connaissances sur l'Afrique se sont plus accrues pendant ces derniers temps que pendant tous les siècles antérieurs, depuis l'origine de l'histoire du genre humain.

Le xv[e] siècle a été témoin d'un grand mouvement de l'Europe vers l'Afrique, mais l'esprit de l'époque était sordide et cruel. Il créa et favorisa sur une échelle gigantesque la traite des esclaves, et l'Océan se couvrit de navires transportant de l'*ivoire noir*.

Ce n'est guère que depuis quelques années, que, par suite d'idées plus élevées, de l'amour de la science et des besoins du commerce, des explorateurs courageux, mus par ces diverses causes, ont tenté l'impossible pour révéler au monde civilisé l'une des parties du globe terrestre pour ainsi dire encore inconnue. Je puis presque couvrir avec la paume de ma main, sur cette carte, ce qu'il reste à explorer en Afrique, et, à la fin de ce siècle, chaque montagne, chaque lac, chaque rivière, aura sa place sur la mappemonde.

Par un insondable décret de la Providence, les premiers étaient devenus les derniers ! Ainsi l'Afrique, qui a donné asile à l'Enfant-Dieu,

servi de berceau à l'Eglise naissante du Christ, produit les premiers et incomparables docteurs du christianisme, Ignace, Polycarpe, Chrysostome, St-Jérome, l'Afrique, dis-je, qui a senti le premier choc des controverses religieuses et a assisté au mouvement par lequel les Sarrasins ont arraché le christianisme de ses amarres, l'Afrique a été condamnée à rester toujours en arrière de la marche triomphante de la civilisation moderne. Mais, maintenant, la sombre nuit est dissipée et l'astre de l'espérance luit sur ses millions d'enfants plongés dans les ténèbres de l'ignorance !

Après avoir fait allusion à la théorie de Berkeley sur la marche de la civilisation de l'est à l'ouest, et donné des exemples qui appuient cette théorie, l'orateur se demande si nous assistons au premier ou au dernier des actes dans lesquels Berkeley partage l'épopée de la civilisation, puis il reprend :

La lutte indécente des puissances européennes pour avoir des possessions territoriales en Afrique a captivé l'attention de tout le monde civilisé, et, pour plus d'une raison, je m'en suis fait le spectateur intéressé. Ma mission m'a été inspirée par de purs sentiments d'humanité et par l'amour des investigations scientifiques.

M. Williams résume ici les données les plus récentes sur la superficie et la population de l'Afrique et ajoute :

Je considère que 100.000.000 est le chiffre le plus élevé que l'on puisse attribuer à la population africaine ; mais les vies qui s'éteignent annuellement sont nombreuses et leurs causes peuvent être réparties comme suit:

Par suite des incursions dans les villages et des procédés violents des négriers	450.000
Esclaves achetés ou capturés dans les combats ou mangés dans les fêtes religieuses	200.000
Meurtres et infanticides	130.000
Maladies épidémiques, famine et guerres entre tribus	650.000
Causes naturelles, accidents, etc	950.000
TOTAL	2.380 000

J'ai commencé mon périple par Sierra Leona et Libéria. Ce sont des districts dans lesquels les Européens ne peuvent guère séjourner longtemps en raison du climat, qui leur est contraire.

Le peuple de Libéria fut établi là dans l'intention de former un État ou République qui pût témoigner des capacités du nègre pour le gouvernement autonome; mais les résultats prouvent que le temple de la Liberté ne saurait être construit avec du mortier non délayé. En 1820, un grand nombre de vieux esclaves affranchis furent installés à Libéria par la *Société américaine de colonisation*; le résultat a démontré clairement que la colonisation et l'émigration, tentées à l'aide de la charité, sont des choses peu sensées. Pour fonder un État il faut un peuple fort, sobre, constant et d'un bon caractère.

De Libéria je suis passé à la côte de Krou, un des endroits les plus intéressants que j'ai vus en Afrique. Les habitants de Krou sont, à ma connaissance, les seuls qui prohibent absolument chez eux toute forme d'esclavage domestique. Le Krouman est marqué, à sa naissance, au front, à l'encre bleue, signe de liberté pour lui-même et pour les autres, et symbole de son opposition à toute forme de servitude. J'ai étudié ce peuple sur la côte et dans l'intérieur; les hommes travaillent sur des bateaux marchands pour des Sociétés de Missionnaires et font toute sorte de travaux. L'existence de l'Européen dans cette partie de l'Afrique dépend du Krouman, car, sans lui, impossible d'arriver à quelque chose. Le Krouman ne s'absente jamais de chez lui pour plus d'une année à la fois. En partant, il fait un nœud à un morceau de ficelle qu'il emporte avec lui, et à chaque nouvelle lune il y ajoute un nouveau nœud. Après le douzième, il commence son voyage de retour. Il est frugal, économe, et après deux voyages d'une année chacun, il se marie et s'établit dans son pays. Le Krouman est essentiellement pacifique, soit qu'il travaille à bord des navires, soit qu'il s'occupe d'agriculture, et s'il fortifie ses villages ce n'est que pour se défendre des Pakabasi, tribu de cannibales située immédiatement après le territoire Krouman, dans l'intérieur.

J'ai visité ensuite la Côte-d'Or dont les indigènes ont mis, il y a quelques années, la valeur des soldats anglais à une si rude épreuve. A quelque distance dans l'intérieur, se trouvent les Achantis. La Côte-d'Or est un pays très important, car il est l'entrepôt commercial des régions de l'intérieur.

J'ai trouvé Lagos dans une condition très florissante; c'est presque une ville européenne renfermant plus de 40,000 âmes.

Autrefois Lagos était le grand centre du commerce des esclaves.

Passant de Lagos aux rives du Niger, j'ai séjourné quelque temps à Bonny et j'ai visité le vieux Calabar où, malgré l'insalubrité de

la région, règne une grande activité commerciale. Si l'on arrive à obtenir le concours des naturels, j'ose prédire à ce pays un grand avenir. Toutefois, les Européens ne peuvent rester longtemps sous ce climat. A peine peut-être le 15 0/0 d'entre ceux que j'y ai trouvés pouvaient être considérés comme bien portants : les décès parmi eux atteignent 50 0/0.

Au pays de Cameroun, les Allemands ont fondé des écoles gouvernementales et y ont établi des professeurs. J'y ai rencontré beaucoup de garçons et de jeunes filles parlant l'allemand.

J'ai trouvé la colonie française du Gabon dans un état de grande prospérité ; les Français y ont introduit la meilleure et la plus solide forme de gouvernement ; ils y ont de bonnes écoles et d'excellents professeurs ; les Missions sont florissantes et le peuple prospère.

J'ai visité ensuite Loango, Landana et Banana, les rives et les îles du Bas-Congo jusqu'à Boma, où j'ai séjourné sept semaines en parcourant les alentours ; je m'y suis créé des relations avec les chefs indigènes. De Boma je me suis porté à Matadi, en visitant les stations de Ango-Ango, M'salla, Kalla, Fua-Fua, à une distance de 110 milles de la pointe de Banana.

De Matadi on arrive à Stanley-Pool par une marche en caravane de 270 milles à travers la région des cataractes jusqu'à Léopoldville. J'ai inspecté la route dont on a fait le plan et que doit suivre le chemin de fer du Congo, qu'on se propose de construire entre Matadi et la bouche du M'Boio, pour réunir le bas Congo avec la partie navigable du haut Congo, entreprise très nécessaire mais bien difficultueuse.

Le climat du Congo ne convient pas aux Européens; mais sur la ligne de l'Equateur et à quelques degrés au nord de cette ligne, il est très sain : à Bangalla je l'ai trouvé meilleur que partout ailleurs en Afrique.

Les populations de l'Afrique semblent avoir été géographiquement distribuées dans les bassins ou vallées des grands cours d'eau et le long des rivages des lacs ; chacun de ces groupes présente des variétés dans le mode d'existence, dans les mœurs, coutumes, habitudes, armes, etc. Le Niger, le Nil, le Congo, le Zambèse ont leur source sur des plateaux sis à plus d'un mille au-dessus du niveau de la mer et se transforment si rapidement en grands courants qu'il naît sur leurs cours une puissance hydraulique incalculable. En descendant les rives de ces fleuves, on rencontre des tribus établies sur chacune d'elles. Celles de ces tribus qui ne sont pas riveraines, mais qui avoisinent le fleuve, s'appellent *N'gambe* « le peuple de derrière ».

A Sangi, vers l'embouchure du Loumani, j'ai rencontré une tribu distincte de bohémiens africains, dont l'existence tout entière s'écoule sur des embarcations; leur flottille se compose de plusieurs centaines de barques couvrant une distance d'environ deux milles. Ce fut en juillet 1890 que je vis pour la première fois ce spectacle. Les embarcations qu'ils habitent ne sont pas les canots ordinaires de ces parages, mais des barques spacieuses dont les parois sont splendidement travaillées. Au centre de chaque barque se trouve une espèce de maisonnette servant d'abri en temps de pluie. Ces gens sont en général bien bâtis, industrieux, bienveillants, et paraissent vivre entre eux en bonne harmonie; ils hèlent les embarcations qui passent pour leur vendre du poisson frais ou fumé. Pendant la nuit, je fus considérablement ennuyé des bruits constants et variés qui m'arrivaient de leur flotte. Tandis que quelques-uns jouaient de divers instruments de musique, d'autres chantaient; des mères gourmandaient leurs enfants tapageurs et les bébés répondaient de temps à autre par des cris frénétiques; joignez à cela les sons répercutés du téléphone africain, et vous aurez une idée des tourments que j'endurais. Ce téléphone se compose d'une pièce de bois sonore, longue d'environ quatre pieds, munie au sommet d'une cavité assez large pour donner passage à la main et au poignet, tandis que son centre a été percé longitudinalement au moyen d'un fer chaud. On frappe sur ce téléphone primitif au moyen d'un morceau de bois dur et les sons qu'il émet peuvent être entendus distinctement à une grande distance. Ils ont évidemment un code de signaux pour ce téléphone, car en une demi-heure leurs centaines d'embarcations peuvent être armées et se mettre en marche.

Bien que ces bohémiens soient très pacifiques, ils savent pourtant se battre et beaucoup de tribus riveraines ont de bonnes raisons pour les respecter.

De l'embouchure du Loumani j'ai continué mon voyage jusqu'aux chutes de Stanley. J'ai trouvé cette partie du pays stérile et malsaine: dans le voisinage des chutes, un seul Européen sur cinq n'est pas malade. Il y règne d'épais brouillards et la pluie tombe par nombreuses averses pendant tous les mois de l'année; cette région ne connaît aucune saison sèche.

On peut aisément se faire une idée de la violence du courant du Congo, quand on pense qu'il se précipite ici par sept cataractes dans le lit qui l'amène, par un parcours de 1068 milles, jusqu'à Léopoldville.

A son retour vers la mer, *via* Léopoldville, Gombi, Benza, Ludima et Loango, stations situées sur le Congo français, le

Col. Williams monta sur un bateau à vapeur qui longeait la côte, et visita Saint-Paul de Loanda, dans l'Angola portugais, une des plus belles villes africaines. Il a voulu examiner une partie de la route ou les Portugais comptent établir une voie ferrée qui doit aboutir à Mozambique.

Après avoir passé un mois à Loanda, il partit pour le Cap, le Natal et la République sud-africaine. La République sud-africaine est, à son avis, admirablement située sur un plateau élevé de 10,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et possède une population d'environ 100,000 blancs. Le chemin de fer s'étend jusqu'à la frontière, et à partir de ce point la Compagnie concessionnaire construit une route qui traversera tout le territoire de la République. L'orateur ne doute pas que la ville de Lorenzo-Marquez ne devienne éventuellement, par sa situation géographique, le débouché le plus important du commerce et du trafic du Transvaal.

De Quilimane le voyageur se porte à Mozambico et à Zanzibar et de ce dernier endroit, via Mombaz et Aden, arrive au Caire.

Je n'ai eu que le temps, continue l'orateur, de vous tracer ma route et de vous donner quelques maigres détails sur mon voyage. Mais avant de m'arrêter, je désire attirer votre attention sur les résultats désastreux de l'importation dans ces malheureux pays de spiritueux de mauvaise qualité, que des négociants peu scrupuleux fournissent à la consommation des aborigènes.

J'ai vu en Afrique, grâce à ces abominables boissons, les spectacles les plus affreux; j'ai vu des villages entiers, je puis dire des tribus entières, périr victimes de cet infâme commerce. A Bonny, j'ai vu débarquer 96,000 gallons de spiritueux en un jour! Cette question des boissons devrait, à mon avis, faire l'objet d'une loi internationale. Nous avons des devoirs vis-à-vis de l'Afrique et si nous travaillons pour y exercer notre influence et nous en concilier les populations, nous devrions au moins prendre à charge d'assurer leur bien-être et nous efforcer d'améliorer leur condition morale et matérielle, au lieu de les décimer en leur vendant nos spiritueux et nos armes à feu. Il est nécessaire également de limiter la liberté de l'introduction de la poudre et des armes à feu, car il n'y a aucun profit à faire s'entretuer les habitants de régions où nous sommes incapables de nous établir.

J'ai grande confiance en l'avenir du commerce avec les aborigènes, qui se montrent de plus en plus traitables et paisibles. Il y a treize ans, on ne pouvait trouver sur le Congo 50 porteurs; aujourd'hui on peut en obtenir 70,000 pour exécuter le travail qu'il y a quelques années les femmes étaient tenues de faire. Ils sont honnêtes, fidèles, dignes de confiance et bons travailleurs. Quand, dans ma dernière marche, j'étais abattu par la maladie et les privations, que ma langue était enflée par le manque d'eau, mes hommes me portèrent dans leurs bras aussi délicatement que si j'avais été un enfant.

Quand on songe aux longues années qu'il a fallu après la bataille de Hastings pour que l'Angleterre devienne la puissance et le pays qu'elle est aujourd'hui, et au temps non moins considérable que les races barbares du nord ont mis pour devenir les races puissantes et éclairées qu'elles sont à présent, il semble qu'il doive s'écouler une période de temps aussi longue avant que les Africains ne se civilisent. Mais si l'on tient compte que l'Africain recevra de suite les fruits de nos centaines d'années d'efforts et de progrès, qui lui seront épargnées, il y a tout lieu d'espérer que ce sombre continent sera rapidement civilisé et éclairé, tandis qu'en retour nous obtiendrons les produits de ses riches terres et la matière première si nécessaire à nos usines. La science percera ses plus épaisses forêts, fera l'ascension de ses plus hautes montagnes, et la civilisation unira les tribus africaines par l'indissoluble lien de la fraternité.

Ce n'est pas l'occasion de faire de la politique, mais je me sens porté à faire quelques remarques sur le Soudan et l'esclavage, deux sujets qui, je le sais, tiennent à cœur à toutes les personnes ici présentes.

Je suis surpris et peiné de constater que le monde en général n'a pas su comprendre et apprécier les sincères et nobles efforts des Khédives d'Egypte pour réprimer la traite des esclaves.

Les hommes d'Etat de l'Europe et de l'Amérique semblent n'avoir pas eu confiance dans les efforts que les Khédives ont promis de faire pour l'émancipation de ceux déjà réduits en esclavage et la suppression de ce commerce; ils ne semblent pas non plus avoir étudié à ce sujet les Livres Bleus, relatant ce que Son Altesse Tewfik a fait, non seulement pour la répression de la traite, mais encore pour l'amélioration du sort des esclaves affranchis. Il n'a pu certainement étouffer la traite dans sa source même, mais ce dernier coup lui sera porté quand le Soudan tombera de nouveau sous la domination des Souverains de l'Egypte.

Les grandes nations ne devraient pas démontrer leur intérêt envers l'Afrique seulement par des livres et des mots, mais aussi par une ligne de conduite morale. L'Angleterre s'est créée des annales splendides comme étant le pays qui doit diriger l'avant-garde du progrès et de la

civilisation humaine en Europe et en Afrique. Partout où elle a été, nous avons trouvé les marques distinctives d'une politique noble et élevée à l'égard des peuples et des races indigènes. C'est l'Angleterre qui a ouvert un asile à Sierra Leone pour les nègres indigents et les esclaves repris. C'est l'Angleterre qui a couvert les mers de ses flottes pour mettre fin à la traite des nègres. C'est l'Angleterre qui, en 1834, acheta des esclaves et les libéra pour jamais. C'est l'Angleterre qui a fait disparaître ce commerce des côtes ouest et sud de l'Afrique, c'est l'Angleterre encore qui a usé de son influence pour amener S.A. le Sultan de Zanzibar à émettre un décret d'émancipation. Mais je regrette d'avoir à dire que c'est l'Angleterre également qui a conseillé au Gouvernement égyptien l'abandon du Soudan, donnant ainsi de nouveau la liberté d'allures aux marchands d'esclaves que l'Egypte avait si énergiquement pourchassés. L'Angleterre, dans cette circonstance, n'est guère restée fidèle à son caractère et à son histoire.

Je sais que le politicien ordinaire dira que les sacrifices à faire pour atteindre ce résultat sont considérables et que le jeu n'en vaut pas la chandelle; cependant tout homme qui connaît l'histoire de la Grande-Bretagne et qui est familier avec les événements survenus pendant ce dernier quart de siècle en Afrique, doit admettre que pour parler moins et faire davantage dans l'intérêt de la suppression de la traite, nous devons conseiller et aider l'Egypte à reprendre le Soudan, et cela de suite. C'est le devoir de l'heure présente.

Pour d'autres raisons encore le Soudan devrait rentrer sous la loi du Khédive. Quand Stanley se mit à la tête de la colonne envoyée au secours d'Emin pacha, il eut, dit-il, à choisir entre deux routes. S'il était allé par la côte Est, vià Uganda, son voyage aurait duré une année; par le Congo il avait à faire 4000 milles par mer, 1500 milles par le fleuve, et de là près de 369 milles à vol d'oiseau à travers une forêt encore inexplorée avant d'arriver à destination. Si l'Egypte avait été en possession du Soudan, il aurait pu établir ses quartiers généraux près de la garnison assiégée, à 60 jours du Caire.

Le Nil forme la route naturelle pour tout commerce avec le Soudan, avec les lacs de la région équatoriale et avec le centre de l'Afrique; quand cette route sûre et directe sera de nouveau ouverte, convenablement défendue et administrée dans l'intérêt d'une industrie et d'un commerce paisibles, l'Afrique aura reçu un grand bienfait; la traite des esclaves sera frappée au cœur et une nouvelle ère de civilisation et de prospérité commencera pour l'Egypte et le reste du continent africain.

Des applaudissements réitérés saluent l'orateur et lui expriment combien son éloquente communication a été appréciée par l'Assemblée.

Le président invite ensuite M. Ahmed Chafik à continuer la lecture de son travail sur *l'Esclavage au point de vue musulman*, qui est également fort apprécié et applaudi par l'assemblée.

M. le comte Zaluski demande la parole et expose avec son éloquence habituelle quelques observations à propos de l'institution dont M. Chafik vient de parler. Il appuie ces observations de citations de M. Cathareodory effendi, Ministre de la Sublime-Porte près la Cour de Bruxelles, et de *Fetwas* rendus par des cheikhs El Islam et favorables à l'adhésion de S.M. le Sultan et de S. A. le Khédive aux conventions concernant la suppression de la traite. Il exprime l'espoir que les interprètes du Coran ne s'arrêteront pas dans cette voie progressiste :

Je termine, dit-il, ces observations, en faisant ressortir l'importance de la question de l'esclavage au point de vue de la paix générale.

Dans son *Histoire de la guerre civile en Amérique*, le comte de Paris, ancien aide de camp du général Mac Clellan, commandant en chef l'armée fédérale, dit textuellement :

« C'est l'esclavage qui, prospérant dans une moitié de la république et « aboli dans l'autre, y avait créé deux sociétés hostiles. Il avait profondé- « ment modifié les mœurs de celle qui dominait, tout en laissant intactes « les formes apparentes du gouvernement. C'est lui qui fut non pas le « prétexte ou l'occasion, mais la cause unique de l'antagonisme dont la « conséquence inévitable fut la guerre civile. »

Vous voyez, Mesdames et Messieurs, combien l'abolition de l'esclavage est nécessaire à la tranquillité du monde et combien nous sommes tenus à concourir à cette œuvre de justice et de paix en y apportant chacun l'appoint de ses convictions personnelles.

L'heure étant avancée, la communication de M. Bonola bey est renvoyée à une séance ultérieure.

La séance est levée à 6 heures.

Séance du 27 février 1891.

Présidence de M. BONOLA BEY.

ORDRE DU JOUR :

H. W. SETON-KARR : *Voyages dans l'Alaska et la Columbia ;*
COL. CHAILLÉ-LONG BEY : *Souvenirs du pays de Djôsen (Corée). Expédition à l'île de Djoe-dou.*

La séance a lieu dans la salle des référés du Tribunal mixte gracieusement accordée.

S. E. Abbate pacha se trouvant empêché d'assister à la séance pour cause de maladie, et M. Gibson, second vive-président, étant absent du Caire, M. Bonola bey occupe le fauteuil de la présidence.

Le président annonce que la Commission centrale propose de conférer le titre de *Membre correspondant* à MM. le Col. Williams et à l'ingénieur Robecchi Brichetti. Le Col. Williams a donné dans la dernière séance une conférence qui peut être classée parmi les plus remarquables sur l'Afrique. D'autre part, sa condition personnelle de descendant de parents noirs, donne une importance exceptionnelle à son voyage, à ses vues et aspirations, et il est juste de l'encourager, par des récompenses morales, à continuer ses recherches et ses études.

M. l'ingénieur Luigi Robecchi Brichetti vient de parcourir, étudier et relever une partie tout à fait inconnue de la péninsule des Somalis, celle qui est entre Obbia et le Wadi-Nogal. Cet accroissement de connaissances sur l'Afrique, dont nous lui sommes redevables, lui constitue un droit à la récompense que la Commission centrale a décidé de lui accorder.

Les deux propositions sont approuvées, et M. Williams, présent, en remercie la Société.

Le président présente ensuite à l'assemblée M. H. W. Seton-Karr, membre de la Société de Londres, qui, de passage au Caire, d'où il se rend au pays Somali, a bien voulu accepter de narrer devant la Société les impressions de son récent voyage dans l'Alaska.

M. Seton-Karr a improvisé pour la circonstance une carte de la région dont il veut parler. Bien que sommairement faite à la craie sur du papier bleu, cette carte ne manque pas de précision et l'archipel compliqué qui longe la côte du pays est rendu avec une netteté frappante.

L'orateur raconte, en se servant de la langue anglaise, les détails de son voyage et le résultat de ses observations (*Voir Proceding's of R. Geog. Society London*, February 1891).

Le conférencier est applaudi et le président le remercie au nom de la Société.

Le président, en invitant M. le Colonel Long bey à prendre la parole, dit que cet illustre voyageur n'a pas besoin de présentation, étant depuis plusieurs années membre honoraire de la Société ; les services qu'il a rendus à l'Egypte et à la géographie africaine lui ont créé une réputation des mieux établies.

Une carte de la Corée, à grande échelle, dessinée par M. Bonola bey, est exposée dans la salle.

M. le Colonel Long bey présente à l'assemblée une ancienne carte de l'île de Djoe-dou (Quel-Paert), des monnaies du pays, et une collection de dessins qui attirent vivement l'attention, puis il prend la parole :

La Corée, plus connue sous le nom de Djosen, est une péninsule, formée par le prolongement du plateau de la Mandchourie. Elle est située entre le 33me et le 43me degré de latitude nord, et le 122me et le 128me degré de longitude E.G.

La frontière du nord est marquée par les deux rivières Yalu et Yumen, qui prennent leur source dans la montagne Pak-Tu-San, (la montagne aux cimes toujours blanches) rendue célèbre par les légendes sacrées et les superstitions auxquelles elle a donné naissance.

Ces deux rivières, comme deux bras étendus pour la défense du pays

coulent à l'est et à l'ouest, le Yalu se jetant dans la mer Jaune et le Yumen portant ses eaux à celle du Japon.

La Corée est bornée à l'ouest par la Chine proprement dite, au nord par le plateau de la Mandchourie et au nord-est par une langue de terre que projette la Sibérie sur la rive gauche du fleuve Amour. Non loin de là et au nord, se trouve Vladivostock, qui est appelé à devenir dans peu de temps une station navale et militaire russe très-importante. Ce sera en effet à cette ville qu'aboutira le chemin de fer transsibérien que construit la Russie pour relier sa capitale à l'Extrême-Orient, la mer Baltique à l'océan Pacifique. Ainsi la route imaginaire que Jules Verne fait suivre à Cæsar Cascabel pourrait bien, dans un temps très-prochain, devenir une réalité, par le prolongement de cette ligne à travers le détroit de Behring.

La Corée n'est certainement pas sans intérêt pour les nations commerçantes de l'Europe, et même pour l'Egypte, car il est certain que des relations commerciales ont existé autrefois entre les Arabes d'une part, et les Chinois et les Coréens de l'autre. *Khordabeb*, géographe arabe du IXe SIÈCLE, en fait mention dans son livre intitulé *Les routes et les Provinces*. Il dit que les Arabes visitaient ces contrées lointaines, et que bon nombre d'entre eux s'y fixaient par suite des avantages que ce pays leur offrait. Ils en exportaient, en effet, de la Qinseng, du bois de cerf, de l'aloés, du camphre, des clous, des selles, de la porcelaine, de la soie, du *Zimmit* et du *Qalauqa* (Ces deux derniers produits me sont tout à fait inconnus).

Les *Annales chinoises* parlent également de marchands syriens qui leur vendaient des verres coloriés et d'autres articles que la Chine ne possédait pas, et il est certain que les Arabes ont dominé le marché chinois jusqu'à la fin du XVe siècle, époque où ils cédèrent la place aux Portugais.

Depuis l'année 1120, la Corée est vassale de la Chine, qui l'a toujours traitée comme sa sœur cadette et l'a surnommée la *Nation Ermite*, par suite de la politique égoïste et exclusive de cette dernière. Cependant, depuis un quart de siècle, la Corée a dû sortir de cet isolement. En 1876, elle a conclu un traité de commerce avec le Japon, et en 1882, un autre avec les Etats-Unis d'Amérique. Des relations commerciales se sont nouées avec d'autres puissances européennes.

Le bombardement de Khang-Wai, qui fut effectué par la France en 1866, et celui que les Etats-Unis firent subir à la même ville en 1871, comme représailles du massacre de missionnaires et de naufragés, ont contribué considérablement à obtenir ce résultat.

La Corée a été la scène où s'est passé le premier acte des formidables invasions de l'Asie par Ghenghis Khan et Kublai Khan, de 1160 à 1227 ap. J.-C.

2

Partant du plateau de la Mandchourie, ils lancèrent sur l'Asie occidentale des hordes de *Kitains*, de *Huns*, de *Mongols*, de *Mandchoux*, de *Turcs* et de *Tartares* qu'ils avaient réunies sous leurs étendards.

Jusqu'à cette époque, la Corée portait le nom de *Korai*, ou les trois royaumes (Korai, Shinrai et Kiaksai). Ayant conquis le pays, Ghenghis Khan le dota des premières notions d'unité nationale, et depuis cette époque, il a repris son nom antique de *Djösen*.

Avant d'entreprendre la conquête de la Corée et du Japon, c'est dans l'île de Quel Paert que le grand Khan, à l'abri de toute attaque du dehors, préparait les expéditions qu'il allait diriger contre ces deux pays.

Envoyé par mon gouvernement dans cette contrée lointaine et peu connue, j'ai utilisé mes loisirs à étudier cette nation si intéressante, et j'y ai recueilli des notions et des détails assez curieux ; je me ferai un plaisir de les soumettre à votre appréciation, mais craignant de fatiguer votre attention par une lecture trop prolongée, j'en remettrai l'exposision à une séance ultérieure.

Je me contenterai pour aujourd'hui de vous exposer la relation d'une visite que j'ai faite à cette même île de Quel Paert, à laquelle le séjour de Ghenghis Khan a donné une certaine célébrité.

L'orateur résume avec lucidité un important rapport qu'il a fait à son Gouvernement sur cette île ; nous nous bornerons à en indiquer les points saillants.

L'île de Quel-Paert est située dans la mer de Chine à environ 96 kilomètres au sud de la péninsule coréenne. Sa longueur est de 64 kilomètres sur 27 de largeur.

Hendrik Hamel, le subrécargue du voilier le *Sparwehr* (hollandais) qui y fit naufrage en 1653 et qui passa dix-huit ans dans les prisons de l'île, est le seul Européen qui en put donner quelque notice,car l'hostilité contre les étrangers et un isolement complet du monde extérieur sont la base de la religion de ses habitants.

Le 7 septembre 1888, l'orateur, alors secrétaire à l'ambassade des Etats-Unis à Séoul, put obtenir de S. M. le Roi de Corée la permission de visiter Quel Peart, et, après bien des difficultés, il arriva le 30 du mois dans le port de Pelto.

Le voyageur s'était muni de provisions et de *sapèques*, dont il présente des spécimens. Le *sapèque*, ou *cash*, est composé d'un alliage de cuivre et de fer. Il en faut 1,500 pour égaler un dollar mexicain.

La Corée, toutefois, comme la Chine, s'obstine à maintenir l'échange en nature comme moyen de commerce.

Il y a dans cette mesure une raison politique,qui est d'empêcher l'étranger de pénétrer dans l'intérieur.

La difficulté des moyens de transport, limitant l'escorte de provisions, oblige du reste les voyageurs à retourner vite à la côte.

La ville de Pelto compte à peu près 600 maisons et 3.000 habitants. L'entrée dans le port du Colonel Long est accueillie par de longues clameurs de la foule, accompagnées de grands gestes et vociférations. Après des péripéties peu agréables, il est enfin conduit en présence du mandarin, dans la ville de Djoe-Dsoung, à deux heures de la côte, et capitale de l'île. Cette ville compte 5.000 maisons et 25,000 habitants; elle est entourée d'une muraille de six mètres de haut sur près d'un mètre de large et construite avec des roches noires volcaniques.

Le mandarin ayant ordonné que pendant le court séjour du voyageur, personne n'eut à sortir de sa case, le colonel Long a pu parcourir la ville, qu'il décrit dans tous ses détails.

La campagne est bien cultivée et des murs solides entourent les champs en exploitation. Les haricots, les pois, l'orge, le millet le sarrazin et le froment en sont les principaux produits.

Le jour suivant M. Long revint à Pelto, où ses hommes n'avaient pu descendre du bateau, et le 3, il abandonna le port.

La conférence de M. le colonel Long bey est fort applaudie par l'assistance et la séance est levée à 5 h. 1/2.

Séance du 20 mars 1891.

Présidence de S. E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

BONOLA BEY : *Routes et carrières de l'ancienne Égypte ;*
COL. CHAILLÉ LONG BEY : *Notes sur les Pygmées de l'Afrique centrale ;*
ABBATE PACHA : *Une solution de la question des réservoirs du Nil :*
ANTOUN YOUSSEF LOUTFI BEY : *Sur un chemin de fer reliant l'Égypte à la Syrie.*

La séance est ouverte à 4 heures et demie dans la salle des référés du tribunal mixte.

L'assistance est nombreuse et on y remarque S. E. le Gouverneur du Caire, M. le Consul de France, M. le Consul d'Autriche-Hongrie, etc...

Sont exposées dans la salle :

1° Une carte murale de l'Égypte ancienne. Sur cette carte, outre les noms des anciennes localités, sont indiquées les routes et les mines ;

2° Pour servir à la conférence de M. Loutfi bey, une carte murale de l'Empire Ottoman, l'Égypte y comprise, avec l'indication des lignes de chemin de fer en exploitation, en exécution, en projet.

Ces deux cartes ont été dessinées par M. Bonola bey ;

3° Les cartes de détail du désert oriental, de Purdy pacha, de Schweinfurth, de Mitchell et de M. Floyer ;

4° La carte géognostique de Figari bey, publiée en 1869.

5° Une photographie du célèbre *Papyrus de Turin*, représentant, la topographie de la vallée de Hammamat, offerte à la Société par M. Cope-Whitehouse;

6° Les photographies des Akkas et des Niams-Niams amenés en 1877 de l'Afrique centrale, par M. le colonel Chaillé Long bey.

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est approuvé, l'assemblée est informée des échanges opérés et des dons reçus ; parmi ces derniers figure un volume en arabe *La vie de Mohamed Aly*, récemment paru, dû à la plume de M. Ahmed Ferid bey, membre de la Société.

Le secrétaire général prend la parole pour sa communication sur les routes et carrières de l'ancienne Egypte.

M. Bonola bey commence par faire remarquer que, quoique les travaux de l'expédition française, de Caillaud, Wilkinson, Burton, Linant, Colston, Schweinfurth, Purdy, Mitchel et Floyer, aient fourni des détails précieux, nous manquons encore aujourd'hui d'une carte topographique exacte et complète du désert oriental. L'attention du gouvernement et des particuliers étant maintenant attirée sur cette contrée par les projets de chemins de fer et d'exploitation minière qui s'y rattachent, il espère que ces circonstances amèneront forcément une amélioration notable de cette partie de la cartographie égyptienne.

Après une description sommaire de la région et de sa condition actuelle de désolation et d'abandon, l'orateur dit qu'il n'en était pas ainsi dans l'antiquité, quand une vie intense animait ces lieux :

Partout, sur les flancs des montagnes et dans l'intérieur des vallées résonnait le marteau du mineur et du sculpteur; des chants joyeux s'élevaient le soir des nombreuses maisonnettes des ouvriers en repos; des processions solennelles traînaient à travers la vallée les rois et les dieux en granit, en marbre, en diorite, sortis, avec leur sourire bienveillant et protecteur, des entrailles de la terre, et les encens des sacrifices montaient au ciel avec la dernière plainte de la gazelle immolée. Partout des tours pour les sentinelles, des forts pour les garnisons, des boutiques pour les marchands ; partout des galeries pénétrant le mystère

du rocher et en faisant jaillir le marbre, le porphyre, l'albâtre, le granit rouge, pourpre et noir, le fer, le cuivre, la malachite, l'argent et l'or. Et des routes reliaient les points les plus éloignés, parcourues par les caravanes des fournisseurs qui apportaient de la mer Rouge les poissons, et des bords du Nil le blé, les fèves et les moutons.

L'orateur passe ensuite en revue les carrières exploitées à l'époque de l'ancien empire et cite les inscriptions principales qui en parlent, d'après la traduction donnée par M. E. Schiaparelli, le savant directeur du musée de Florence. Ces carrières sont celles de Tourah et de Massarah dans la montagne de Rofou (Mokattam) (IVe dynastie); celle d'albâtre du Wadi-Guerraoui, découverte par Schweinfurth un peu au sud de Hélouan ; celle de Hatnoub qu'on identifie avec El Bosra dans le Wadi-Siout ; celles de lapis-lazzuli, de cuivre, de fer, de grenats du Wadi-Maghara dans la péninsule sinaïtique.

Après la XIIe dynastie, l'exploitation minière, qui avait souffert une époqne d'arrêt, reprend et l'inscription de Bersche nous parle encore de Hatnoub, et les grandes inscriptions des rochers de Hammamat nous fournissent d'amples détails.

M. Bonola donne lecture des inscriptions de Amenhat et de Sanxi.

Mais la ferveur monumentale touche à son apogée sous les Ramesséides: on rouvre les carrières de Rofou, on perce de galeries la montagne entre Minieh et Manfalout, on travaille à Djebel-Silsilis, à Assouan et surtout dans la vallée de Hammamat (Bixen) et dans les montagnes de Aouat et de Nubit (Wadi Allaghi et Derehit), où il y a tant d'or « qu'on y chargeait les prisonniers de chaînes forgées avec le précieux métal. »

La grande inscription de Ramsès IV donne une idée de ce qu'était une exploitation de ce genre dans ces temps-là.

Le fer et le cuivre étaient cherchés dans le Wadi Hammameh, le Wadi Arabah et le Djebel Havache. Les ruines trouvées par Caillaud, près du Djebel Zabarah (montagne des Émeraudes), appartiennent à l'époque romaine. C'est aussi à cette époque qu'appartiennent les ruines, restes de routes, de villages, de forts, de puits, de magasins, décrites par Wilkinson et Schwein-

furth et trouvées près le *Mons Claudianus* et le *Mons Porphyrites*.

L'orateur clôt la première partie de sa conférence en donnant des détails très curieux sur la vie des mineurs sous les Pharaons et les Romains et sur l'organisation du service de surveillance et des provisions.

M. Bonola traite ensuite la non moins intéressante question des routes de l'ancienne Egypte.

La première route battue a été évidemment celle qui était la plus courte entre le Nil et la mer Rouge, c'est-à-dire une de celles qui relient Kéneh à Kosseir. Bien que les monuments soient muets sur ce sujet jusqu'après la XVe dynastie, on peut supposer que cette route était connue depuis la IVe.

Après la conquête persane, lorsque des communications maritimes furent établies avec le golfe Persique, la route Koptos-Bérénice prit une importance extraordinaire.

Ce n'était pas une route nouvelle qu'on ouvrait au commerce, car sur l'emplacement où surgit Bérénice, il y avait déjà, depuis les temps les plus reculés, un fort, *Shashirti*, destiné à protéger les routes qui menaient à la *Terre Noire* (Egypte), mais elle devient bientôt une des artères principales du commerce du monde, et sous les Ptolomées et les Romains, la route Bérénice-Koptos-Alexandrie reliait l'Extrême-Orient d'alors au monde occidental et servait à verser sur le monde romain les richesses de l'Afrique et de l'Asie.

Cette voie était soigneusement entretenue: des puits, *hydreuma*, avaient été creusés et des stations militaires protégeaient les voyageurs. Pline en donne une description détaillée et Belzoni trouva les restes de la ville. La *Tabula peutingeriana* et *l'Itinéraire d'Antonin* donnent le plan de cette route. Je pense qu'elle est appelée à reprendre encore aujourd'hui son importance dans le mouvement commercial égyptien, surtout quand un chemin de fer reliera Bérénice à Kéneh et Kéneh à Alexandrie.

L'établissement d'une ligne ferrée de Kéneh à Bérénice n'offre pas d'obstacles sérieux et n'exige pas de travaux d'art couteux. Le Col.

Colston a étudié, en 1873, le terrain à ce point de vue, et nous avons publié son rapport (Bull. n. 9 II série), dans lequel il insiste sur l'absence de toute difficulté.

Il paraît toutefois que le tracé du Col. Colston (1) ne suit pas complètement l'ancienne route, car Pline y signale deux points dans lesquels celle-ci s'internait *per montes*, condition que ne réalise pas l'itinéraire de Colston.

Il est certain que les anciens *hydreuma* construits dans ces lieux désolés et déserts ne servent plus, et le service de l'eau occasionnera une forte dépense ; mais cette nécessité s'impose également pour la ligne Kénch-Kosseir, projetée par l'Administration des Chemins de fer.

L'avantage d'une ligne Kénch-Bérénice sur une ligne Kénch-Kosseir est évident. On épargne plus d'une journee à la navigation ; la construction de la route offre moins de difficultés. Le port de Bérénice a une réputation établie depuis l'antiquité. Cette ligne peut devenir une succursale, même une rivale du Canal de Suez, car les frais de transbordement et de transport seraient amplement compensés par le non-paiement du transit à travers le Canal.

Enfin, pendant la bonne saison, les voyageurs, dirigés ou provenant des Indes et de l'Australie, pourraient, par un embranchement se détachant à El-Gaïta, visiter les monuments de Louqsor, à quelques kilomètres seulement de distance.

Tout le mouvement des marchandises et des passagers qui serait créé par la nouvelle ligne aboutirait à Alexandrie et la ville délaissée y trouverait des ressources qui assureraient son existence commerciale.

L'orateur termine en faisant mention des autres routes qui reliaent les points du désert oriental :

Celle de Rédésieh sur le Nil, à la Montagne des Emeraudes et au port de Nexesia ;

Celle qui de Koptos, par le Wadi-Kéneh et le Wadi-Belih, aboutissait à Myosormos ;

Les deux routes qui, par le Wadi-Siout et le Wadi-Tarfeh, se joignaient dans le Wadi-Kéneh pour déboucher à Myosormos (*Portus Muris*) ;

Celle qui par le Wadi Senour et le Wadi-el-Arabah arrivait à Arsinoe sur le golfe de Suez ;

(1) Voir page 533.

Enfin celle qui par le Wadi-Douglah, allait de Memphis à Clysma (*Suez*).

Il y avait, en outre, la *Via Adriana* créée par l'empereur Adrien, en 137 d. C., qui, partant de Bérénice, longeait la côte jusqu'au parallèle d'Antinoe et traversant le désert rejoignait cette ville sur le Nil.

La conférence est fort applaudie.

M. Cope-Whitehouse donne des informations sur le papyrus de Turin, dont il vient d'offrir une photographie à la Société.

Le président donne ensuite la parole à M. le Col. Long.

Le Col. Chaillé-Long bey donne lecture de ses *Notes sur les Pygmées d'Afrique* (voir page 519), et expose les photographies des sujets qu'il a ammenés au Caire en 1875. Il ajoute que d'accord avec le Dr Murison, et avec la permission de S. A. le Khédive, il espère voir la femme Akka qui se trouve encore au Caire, former le sujet d'études intéressantes.

La parole est donnée à M. Antoun Loutfi bey pour sa communication sur une ligne de chemin de fer entre l'Egypte et la Syrie. (Voir page :09).

Les deux communications sont applaudies par l'assistance.

Le président fait observer que la ligne projetée entre Ismaïlieh et Gaza, traversant le désert aride, ne sera d'aucun profit. M. Loutfi répond que les deux lignes de Kéneh-Kosseir et Kéneh-Bérénice dont on vient de parler, sont dans les mêmes conditions

La séance est levée à 5 h. 1/2.



A propos de la question des chemins de fer dans le désert oriental, S.E. Abbate pacha a publié dans l'*Egyptian Gazette* du 28 mars la lettre suivante :

LETTRE OUVERTE A M. PROMPT

Administrateur des Chemins de fer égyptiens.

« Veuillez me permettre de vous adresser cette lettre. Aux savants « comme vous, à l'imagination féconde et éclairée, leur parler clair est « un devoir.

« Vous patronnez un projet de chemin de fer entre Guirgueh, Kéneh « et Kosseir ; une commission technique et financière s'y est rendue, en « est revenue, et tout le monde est d'accord avec vous sur la possibilité « de réaliser ce projet.

« Je ne puis et ne saurais discuter la question financière ; cependant « il n'y a ni transactions ni produits qui donneraient un petit rapport à « la dépense, si ce n'est que des dattes et des gargoulettes, qui, d'ordi- « naire, descendent tranquillement le Nil en radeau, à très peu de frais, « à Damiette, à Rosette et jusqu'à Alexandrie.

« Quant à la partie technique de la question, elle n'appartient pas à « ma compétence. Je dirai seulement que si on se décidait à exécuter un « chemin de fer aboutissant à la mer Rouge, il serait préférable de « choisir la ligne de Kéneh à Bérénice, pour des raisons géologiques qui « ont été étudiées par Schiapparelli, tout dernièrement, dans sa *Catena* « *orientale d'Egitto*, et avant lui par Purdy, et plus spécialement par « Colston : *Route entre Kéneh et Bérénice.*

« Bonola bey, dans son intéressante communication à la dernière « séance de la Société Khédiviale de Géographie, a fait ressortir les avan- « tages qui résulteraient du choix de cette route, celle d'Alexandrie-Kéneh- « Bérénice, et assurément les difficultés techniques seraient de beaucoup « moindres dans celle-ci que dans l'autre, celle de Kéneh-Kosseir. Les « montagnes cristallines de la chaîne arabique offrent par des wadis « (*vallées*) plus réguliers et suivis jusqu'à Bérénice, moins de difficultés « d'exécution que les coupes énormément abruptes ou échelonnées du « côté de Kosseir, tout près de la mer.

« Si on veut construire un chemin de fer pour l'exploitation des ancien- « nes mines de granit, de porphyre, d'émeraudes et autres quartz pré- « cieux, je crois même de rubis, d'argent et d'or, ce serait au point que « l'on aurait en vue, favoriser des sociétés de spéculation, et profiter des « transports de ces produits — la chose alors est tout-à-fait différente.

« De la question stratégique, inutile aussi d'en discuter. C'était une « préoccupation des temps antérieurs à la situation actuelle.

« Pour ce qui est de la dépense, je crois qu'il y aurait presque compen-
« sation entre la ligne Alexandrie-Kosseir avec le transit direct du
« canal de Suez et ses frais, qui, au fur et à mesure, vont diminuer.

« Ce serait donc pour gagner à peu près 2 jours qu'on ferait une si
« énorme dépense? Et quels navires mouilleraient dans ces ports dépour-
« vus de tout le nécessaire, obligés qu'ils seraient d'aller se ravitailler à
« Suez? Les bateaux des grandes compagnies emmènent directement
« leurs passagers et leurs marchandises par le canal de Suez en Europe
« ou en Extrême-Orient, sans qu'il y ait lieu à deux transbordements à
« Alexandrie et à Kosseir.

« Même en cas d'*accidents* qui empêcheraient de naviguer dans le canal
« de l'Isthme, n'y a-t-il pas le chemin de fer parallèle « Alexandrie-Suez »
« qui parerait à cet inconvénient?

« Les partisans de la nouvelle ligne Kosseir, s'appuient fortement sur
« les mouvements des hadjis, les pélerins pour la Mecque, Yambo et
« Djeddah se trouvant presque vis-à-vis et à la portée de Kosseir en tra-
« versant la mer Rouge.

« C'est ici que se présente impérieusement la question sanitaire. On
« rencontrera la défense absolue de toute l'Europe, et même du gouver-
« nement égyptien, le plus et le premier intéressé.

« Jamais on ne permettra aux pélerins de prendre, au moins pour le re-
« tour, le chemin de Kosseir, qu'il y ait ou non le choléra ou toute autre
« épidémie sur la côte arabique.

« A la conférence sanitaire internationale de Rome en 1885, j'ai soute-
« nu, ce qui a été accepté, que toute approche ou établissements sur la
« côte africaine seraient difficiles et dangereux pour l'Egypte. A la suite,
« dans l'année 1888, j'ai publié un memorandum pour les puissances in-
« téressées, sur la *neutralisation quarantenaire du Canal de Suez*; et,
« en effet, ces idées sont presque en vigueur, quoique plusieurs détails
« restent encore à être définitivement adoptés.

« Je me résume : Je ne suis pas convaincu de l'utilité d'un chemin de fer
« Kéneh-Kosseir pour les considérations que je viens d'effleurer.

« Et quelles que soient les raisons que l'on pourrait formuler contre ce
« projet, il en est une surtout qui oppose formellement son *veto*, c'est la
« question sanitaire. «

Caire, 25 mars 1891.

Docteur Abbate.

Séance du 22 mai 1891.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

Nomination de Membres honoraires ;
Proposition de Candidats
K. FLEGEL : *La vie et les idées d'Edouard Flegel, voyageur africain.*

La réunion a lieu dans la salle des référés du Tribunal mixte, gracieusement accordée.

La séance est ouverte à 4 h. 1/2.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente qui est approuvé.

Le secrétaire général énumère les dons reçus et les achats. Parmi les premiers figurent la collection des publications statistiques de la Douane d'Alexandrie, les travaux de M. G. Beccari *In mar Rosso* et *Renseignements statistiques sur le Canal de Suez*, le *Sette anni nel Sudan Egiziano*, de Gessi pacha l'*Æquatoria* de G. Casati ; les récentes publications de M. V. Frank, membre correspondant, de Chaillé-Long, du Col. Wingate, du Dr Reiss, de M. Golenischeff, etc. Parmi les achats, les voyages de Rüppel et de J. Werne, les *Études* de Quatremère, les cartes de Coste, Lapie et Leake, le *Dictionnaire* de M. de Gubernatis, et *l'Antropologia Generale* de M. Morselli.

Le président, au nom de la Commission centrale, propose la nomination comme membres honoraires de MM. D. PHILIP PAULITSCHKE, professeur à l'Université de Vienne, qui a visité le Harâr et publié des travaux importants, dont il a fait don à la

Société, et de M. Frédéric Cope-Whitehouse, dont les études et les recherches ont contribué au progrès de la topographie égyptienne.

La proposition est approuvée.

Le président propose ensuite la nomination comme membres effectifs de MM. Sceffer bey, colonel de l'armée égyptienne et directeur du service de la traite; Mounib bey et Mahdi bey, conseiller à la Cour d'appel indigène.

Approuvé.

La parole est donnée au secrétaire général.

A propos de la dernière conférence sur les *Routes et carrières de l'ancienne Egypte* et sur une ligne de chemin de fer entre Kéneh et Bérénice qu'il a proposée, M. Bonola bey dit qu'il a voulu avoir sur ce sujet, dont s'est occupé la presse locale, l'avis d'un des hommes les plus compétents sur les questions de commerce dans la mer Rouge, M. G. B. Beccari, de Suez, délégué commercial de la Compagnie de navigation générale italienne. M. Beccari a répondu par la lettre suivante. Bien que les idées qui y sont émises soient opposées à celles de l'orateur, celui-ci a cru devoir, loyalement, les faire connaître à la Société.

Monsieur le Secrétaire général.

. . . .

L'idée de relier la mer Rouge moyenne avec la Méditerranée par un chemin de fer, ne peut être qu'avantageuse au mouvement commercial de l'Egypte de l'ouest et notamment au port d'Alexandrie, très compromis aujourd'hui par le développement toujours croissant de celui de Port-Saïd. En principe, les avantages seront d'autant plus grands que le point choisi sera plus méridional; mais, dans la pratique, je ne sais si les dépenses occasionnées par ce dernier choix pourront être compensées par les résultats.

Ce que je sais par expérience, c'est que la baie ou le port naturel de Bérénice est, il est vrai, un bon port, de 40 pieds de profondeur, très bien abrité des vents et, à cause de cela, un excellent lieu d'ancrage. Mais, pour y entrer, il y a des difficultés que je tiens comme très graves pour

les bateaux modernes, car le chenal qui y conduit ne mesure que 20 pieds de profondeur et est très étroit.

Kosseir, au contraire, possède un port très vaste, de la profondeur de 60 à 78 pieds, et les dépenses pour y construire une digue ne seraient pas très fortes.

En ce qui concerne la question de l'eau potable, je crois qu'on y remédierait très facilement avec des barrages dans les gorges des montagnes, qui sont peu éloignées, et où on pourrait emmagasiner à l'époque des pluies une quantité d'eau suffisante à tous les besoins.

Du reste, il ne faut pas se faire de grandes illusions sur l'importance de cette ligne. La Cie Péninsulaire et les passagers en profiteraient sans doute, mais les marchandises et notamment celles de retour, continueraient à suivre la route du Canal.

On y débarquera peut-être les marchandises à destination de l'Egypte, l'indigo, l'oricella (tournesol) et les sacs en jute.

A première vue, ce dernier article semble de peu d'importance, mais dans mes recherches statistiques, j'ai trouvé, qu'en moyenne, il en arrive à Suez 10,000 balles par an, de 250 à 300 sacs chacune et pesant 1,000 rotolis.

Ces sacs sont chargés à Calcutta sur les bateaux de la *British India* pour la plupart, et sur ceux du *Lloyd Autrichien* et de l'*Anchor Line*. On les vend en moyenne 60 f. le 100 et ils servent à l'exportation des céréales, sucres et cotons, produits principaux du sol égyptien.

Le rendement de la ligne Kéneh-Kosseir augmenterait sans doute dans le cas de la réouverture du Soudan, car Kosseir serait évidemment un lieu de relâche pour les bateaux provenant de Souakin et pour les paquebots-poste Khédivieh.

Veuillez agréer, etc.

G. Beccari.

Suez, 8 Mai 1891.

M. Antoun Youssef bey Loutfi demande la permission de distribuer à l'assemblée des exemplaires imprimés en français et en arabe de sa conférence sur une ligne de chemin de fer reliant l'Egypte à la Syrie, lue à la dernière séance.

S. E. Abbate pacha donne lecture d'une lettre qu'Emin pacha vient d'adresser à Mme Koch, femme de M. G. Koch, négociant au Caire, membre fondateur de notre Société.

Mme Koch, se trouvant à Vienne, a pu assister dans un théâtre à une féerie qui avait pour sujet les exploits de l'ancien gouver-

neur des provinces équatoriales. A cette occasion, on avait distribué aux dames, à titre de souvenir, des éventails peints avec des sujets de circonstance. Mme Koch a eu la gracieuse idée d'envoyer un de ces éventails au pacha, qui l'a reçu sur les bords du Lac Victoria et a répondu par la lettre suivante et que nous traduisons ;

Station allemande, Bukoba.
Victoria Nyanza.

1er février 1891.

Permettez-moi de vous exprimer, Madame, en premier lieu mes plus sincères remerciments pour vos lignes si aimables, ainsi que pour l'éventail que vous avez eu la bonté de me remettre par l'entremise de mon illustre ami, M. le Dr Junker. Dans ma réclusion à l'intérieur de ce continent, je m'amuse naturellement beaucoup de me voir le sujet de représentations semblables en Europe, d'autant plus que je suis spécialement ennemi de toutes les ovations.

J'espère que M. le Dr. Junker, qui m'est particulièrement sympathique, se trouve bien. Depuis bien longtemps je n'ai pas eu le plaisir d'avoir de ses nouvelles, et comme je sais qu'il est très occupé avec son livre, je n'ai pas voulu le déranger.

Mes meilleurs remerciments encore pour la sympathie que vous me portez, ainsi qu'à M. votre époux, duquel le Dr Junker m'a souvent parlé. Comme il est *peu probable que la destinée nous réserve jamais un retour dans la patrie,* je ne crois pas que j'aurai jamais l'honneur de faire personnellement votre connaissance. Dans les rudes sentiers que nous avons à parcourir en Afrique, il nous est une grande consolation de savoir que quelqu'un pense à nous. Aussi je vous prie de vous souvenir de temps à autre du voyageur isolé.

Votre tout dévoué,
Dr Emin.

M. Flegel a ensuite la parole. M. le professeur Karl Flegel est le frère de l'illustre voyageur Edouard Flegel, qui a trouvé la mort il y a quelques années dans l'Afrique occidentale. Il croit, à tort peut-être, que le monde géographique a trop vite oublié les services rendus par son frère, qui a tant contribué au succès de l'expansion coloniale allemande.

En effet, M. E. Flegel a été le premier à encourager ce mouvement dont l'Allemagne aujourd'hui fait si grand cas et qui l'a amenée à avoir, dans le partage politique de l'Afrique, une part si grande de possession et d'influence. C'est grâce à sa constance, à ses sacrifices, à son insistance, que l'Allemagne a tourné les yeux vers l'Afrique et s'est décidée à y créer des colonies.

L'orateur retrace dans un discours éloquent et passionné la vie et les œuvres de son frère et, entrant dans des détails très intimes, en fait ressortir l'esprit élevé et le cœur généreux. Edouard Flegel a été un des pionniers les plus hardis; sa découverte des sources du Bénoué et ses notices sur l'Adamaoua sont des titres inoubliables à la reconnaissance du monde scientifique.

M. K. Flegel, qui avait préparé sa conférence en allemand, ayant appris que la langue ordinairement employée dans les communications faites à la société était le français, s'est empressé de traduire son discours en cette langue, et ainsi tout l'auditoire a pu en apprécier la haute valeur littéraire et la précision scientifique.

Ce conférencier a été salué par d'unanimes applaudissements et plusieurs membres de l'assistance sont restés avec lui à examiner avec le plus vif intérêt les papiers laissés par l'infortuné voyageur, témoins douloureux de tant de travaux accomplis, de tant d'espérances déçues.

La séance est levée à 5 heures 1/2.

Le rédacteur du Bulletin,

BONOLA.

LISTE

DES

SOCIÉTÉS ET INSTITUTIONS

AVEC LESQUELLES LA SOCIÉTÉ ÉCHANGE SES PUBLICATIONS

Egypte.

CAIRE : — *Institut Égyptien.*
Bibliothèque de Darb-el-Gamamiz.
Comité des Monuments de l'art arabe.
Ministère de l'Instruction publique.
Ministère des Travaux publics (Tanzim-Irrigations).
Ministère de la Guerre (Intelligence Departement).
Mission archéologique française.
Journal Officiel.
L'Agriculture (arabe).
ALEXANDRIE : — *Douane* (Bureau de Statistique).
The Egyptian Gazette.
Telegraphos (journal hellène).

Allemagne.

BERLIN : — *Gesellschaft für Erdkunde.*
Kolonial Verein.
Dankelmann's Mittheilungen.
FRANKFURT A.M. : — *Senckenb. Naturforsch. Gesellschaft.*
HAMBURG : — *Geographische Gesellschaft.*
LEIPZIG : — *Verein für Erdkunde.*
JENA : — *Geographische Gesellschaft in Thüringien.*
METZ : — *Verein für Erdkunde.*
MUNCHEN : — *Geographische Gesellschaft.*
STUTTGART : — *Verein für Handelsgeographie.*
GREIFSWALD : — *Geographische Gesellschaft.*

3

Angleterre.

EDINBURGH : — *Scottish Geographical Society.*
LONDON : — *Royal Geographical Society.*
Meteorological Society.
Intelligence Departement.
MANCHESTER : — *Geographical Society.*

Autriche-Hongrie.

WIEN : — *Keis. Kœnig. Geograph. Gesellschaft.*
Monatschrift für den Orient.
BUDAPEST : — *Société hongroise de Géographie.*
TRIESTE : — *Società adriatica di Scienze naturali.*

Belgique.

ANVERS : — *Société royale de Géographie.*
BRUXELLES : — *Royale Société de Géographie.*
Royale Académie des Sciences.
Mouvement géographique (journal).
LEYDEN : — *Université. Leg. Warner.*

Danemark.

COPENHAGUE : — *Académie royale des Sciences.*

Espagne.

MADRID : — *Sociedad Geografica,*

France.

BORDEAUX : — *Société de Géographie commerciale.*
BREST : — *Académie. Section de Géographie.*
CAEN : — *Académie nationale.*
DIJON : — *Société bourguignonne de Géographie et d'Histoire.*
DOUAI : — *Groupe géographique du Nord.*
HAVRE : — *Société de Géographie commerciale.*
LILLE : — *Société de Géographie.*
LORIENT : — *Société bretonne de Géographie.*
LYON : — *Société de Géographie.*

Marseille : — *Société de Géographie.*
Paris : — *Société de Géographie.*
Société de Géographie commerciale.
Revue internationale de Géographie.
Direction du Musée Guimet.
Académie Indo-Chinoise.
Service géographique de l'armée.
Comité de l'Afrique française.
La Géographie (journal).
Annales de Géographie.
Société Topographique de France.
Société d'Ethnographie.
Revue de l'Afrique (journal).
Rochefort : — *Société de Géographie.*
Rouen : — *Société normande de Géographie.*
St Etienne : — *Société d'Agriculture, Sciences,* etc.
Toulouse : — *Société de Géographie.*
Union latine.
Tours : — *Société de Géographie.*

Hollande.

Amsterdam : — *Société hollandaise de Géographie.*
Académie royale des Sciences.

Italie.

Bergamo : — *La Geografia per tutti* (journal).
Firenze : - *Società africana.*
Istituto geografico militare.
Società asiatica Italiana.
Milano : — *Società d'Esplorazione commerciale.*
R. Biblioteca di Brera.
Napoli : — *Società africana.*
Palermo : — *Collegio degli ingegneri ed architetti.*
Roma : — *Società geografica Italiana.*
R. Academia dei Lincei.
Ministero degli Esteri.
Ufficio coloniale (ibi).
Istituto cartografico Italiano.
Direzione generale della Statistica.
Specola Vaticana.
Stato Maggior Generale.
Torino : — *Cosmos.*

Portugal.

LISBONNE : — *Sociedade de Geographia.*
Real Academia des Sciencias.

Russie.

MOSCOU : — *Académie impériale des Naturalistes.*
St PÉTERSBOURG : — *Société impériale de Géographie.*
HELSINFORS : — *Société de Géographie.*

Suède.

STOKOLM : — *R. Académie des Sciences.*

Suisse.

AARAU : — *Mittelschweiz. Geog. Comm. Gesellschaft*
BERNE : — *Geographische Gesellschaft.*
GENÈVE : — *Société de Géographie.*
Afrique civilisée (journal).
NEUCHATEL : — *Société neuchateloise de Géographie.*
St GALLEN : — *Geog. Comm. Gesellschaft.*

Roumanie.

BUKURESCI : — *Societate Geografica Romàna.*

Afrique.

ORAN : — *Société géographique et archéologique.*
COSTANTINE : — *Société d'Archéologie.*
BONE : — *Académie d'Hippone.*
ALGER : — *Société d'Agriculture et de Climatologie.*

Amérique du Nord.

NEW-YORK : — *American Geographical Society.*
WASHINGTON : — *National Geog. Society.*
Bureau of Ethnology.
U. S. Geological Survey.
U. S. Geographical Survey.

Smithsonian Institution.
Corps of Engineers U. S. A.
BOSTON : — *Appalachia Mountain Club.*
Harvard University.
American Academy of Sciences.
S. FRANCISCO : — *Geograf. Society of Pacific.*
Academy of Sciences.
QUEBEC : — *Geographical Society.*
WINELAND (Jersey) : — *The African* (journal).
MEXICO : — *Sociedad de Geographia y Estadistica.*
Observatorio Meteorologico, Magnetico, Central.
Secretaria de Ministerio de Fomento.
Sociedad Cientifica Antonio Alzate.

Amérique Centrale et Méridionale.

GUATEMALA : — *Direction générale de la Statistique.*
S[t] JOSE DE COSTARICA : — *Istituto Fisico Geografico.*
Museo Nacional.
SAN SALVADOR : — *Observatorio Astronomico y Meteorologico.*
RIO DE JANEIRO : — *Museo Nacional.*
Société de Géographie, Section du Brésil.
Istituto historico brasileiro.
Observatorio Imperial.
MONTEVIDEO : — *Colegio Pio de Villa Colon.*
BUENOS AIIES : — *Instituto Geografico Argentino.*
Bureau de Statistique municipale.
CORDOBA : — *Academia Nacional de Ciencias.*
ROSARIO DE SANTA FE : — *Direction de la Statistique.*
LA PLATA : — *Direcion de l'Estadistica municipal.*
SAN IAGO DE CHILI : — *Wissenscchaftliche Verein.*
LIMA : — *Sociedad geografica.*

Asie.

TOKIO : — *Geographical Society.*
SHANGHAI : — *Royal asiatic Society* (China Branch).
SAÏGON : — *Société des Etudes Indo-Chinoises.*

Océanie.

BRISBANE : — *R. Geog. Society of Australasia.*

*

Libraires (Envoi des Catalogues).

LONDRES : — *Trubner et C.* — *B. Quaritch* — *Stanford.*
BRISTOL : — *Villiam George.*
PARIS : — *Leroux* — *Faivre* — *Dufossé* — *Chadenat* — *Welther* — *Colin.*
ITALIE : — *Treves* — *Hoepli* — *Loescher* — *Paravia.*

OUVRAGES ENTRÉS A LA BIBLIOTHÈQUE

De Gubernatis.— Dictionnaire des écrivains du jour. Florence 1891. *Achat.*
C. Habeiche. — Dictionnaire français-arabe. Caire 1891. *Achat.*
Prof. Morselli. — Antropologia generale. Turin 1891. *En abonnement.*
Brehm. — Storia Naturale. Zoologia. Turin 1890. *En abonnement.*
La Grande Encyclopédie. — Tomes I - XIII. *En abonnement.*
Vivien de S. Martin. — Dictionnaire de Géographie. Tome II. *Achat.*
Ministère de l'Instruction publique. — Rapports annuels à S. A. le Khédive pro 1888-89-90. *Don.*
Catalogues des ouvrages et manuscrits arabes, existant dans la Bibliothèque de Darb-el-Gamamiz. I - VI.
Ministère des Travaux publics. — Reports on the irrigation 1888-89-90.
Les Temples de la Haute-Egypte, 2 fasc. avec pl. par *Grant bey.*
Ministère de la Guerre. — Chronological index of events of Sudan.
Sudan almanach for 1891.
Douane d'Alexandrie. — Collection des bulletins mensuels du Commerce extérieur.
G. Randone. — Le Commerce extérieur de l'Egypte. Statistique comparée 1884-89, 2 vol. in 4º avec tables graphiques.
Comité des monuments de l'art arabe. — Compte rendu des séances.
Mission archéologique française au Caire (Mémoires publiés par les membres de la). *Don de M. Bouriant.*
Intendance Sanitaire. — Rapport annuel pro 1889.
Direction des Domaines.— General Statement of Domains. Caire 1890.
L. Robecchi.— Viaggio all' Oasi di Ammone. Milano 1890.— Testi Somali. Roma Acad. Lincei. — Dialetto di Siwa ib. *Dons de l'auteur.*
G. B. Belzoni. — Viaggi in Egitto e Nubia, 4 vol. Milano 1825. *Achat.*
Ch. Edmond. — L'Egypte à l'Exposition de Paris 1867. *Achat.*
I. Artin pacha. — L'Instruction publique en Egypte. *Don de l'auteur.*
Neroutzos bey. — L'Ancienne Alexandrie. *Achat.*
Prof. Sickenberger. — Three lectures on Geology. Caire 1891. *Don de l'auteur.*
W. Reiss. — Funde aus der Steinzeit Ægyptens. *Don de l'auteur.*
Golenischeff. — Excursion à Bérénice, etc., 1 broch. *Don de l'auteur.*
G. B. Beccari. — In mar Rosso. Studi Commerciali. — Renseignements statistiques sur le Canal de Suez. 1891. *Don de l'auteur.*



G. SCHIAPARELLI. — La Catena Orientale dell' Egitto. *Don de l'auteur.*
T. THIBAUT. — Expédition aux sources du Nil Blanc. 1839-40. Paris 1846. *Achat.*
CLOT-BEY. — Aperçu général sur l'Egypte, 2 vol. Paris 1840. *Achat.*
LORET. — L'Egypte aux temps des Pharaons. *Achat.*
G. MASPERO. — Histoire ancienne des peuples de l'Orient. *Achat.*
K. GHALI. — Essai sur l'agriculture en Egypte. *Don de l'auteur.*
DE VAUJANY. — Recherches sur les anciens monuments d'Alexandrie. Alexandrie 1888. *Don de l'auteur.*
VOLNEY. — Viaggio in Egitto. Como. Ostinelli 1811. *Achat.*
DE LAUTURE. — Voyage au grand désert. *Achat.*
BILLARD. — Mœurs de l'Egypte. Milan. Dumolard 1869. *Achat.*
COPE WITEHOUSE. — Notes sur le Wadi-Rayan, 2 broch. *Don de l'auteur.*
PROMPT. — Rapport sur les chemins de fer de la Haute-Egypte. *Don de de M. Gaillardot bey.*
QUATREMÈRE. — Etudes géographiques et historiques sur l'Egypte. Paris 1811. 2 vol. *Achat.*
E. RUPPEL. — Reisen in Nubia, Kordofan, etc. Frankfurt A. M. 1829. *Achat.*
F. WERNE. — Expédition zur Entdekung Quelle Weisse Nil. Berlin 1848. *Achat.*
AHMED FERID. — Vie de Mohamed-Ali (en arabe). Caire 1891. *Don de l'auteur.*
J. PETHERICK. — Egypt, the Soudan and Central Africa. London 1861. *Achat.*
G. FORNI. — Viaggio nell' Egitto e nell' alta Nubia, 2 vol. Milano 1860. *Achat.*
ALI PACHA MOUBAREK. — Description de l'Egypte (en arabe), 5 vol. *Don de l'auteur.*
F. WERNE. — African Wanderings (Sennaar, Takaz) London 1852. *Achat.*
R. LEPSIUS. — Discoveries in Egypt, Ethiopia and Peninsula of Sinaï. London 1852. *Achat.*
PERRON. — Voyage au Darfour du cheikh Omar El-Tounsi. Paris 1855. *Achat.*
G. WADDINGTON ET HANBURY. — Journal of a visite to some part of Ethiopia. London 1822. *Achat.*
ROSSI BEY. — Nubia e Sudan. Costantinopoli 1854. *Achat.*
R. BURTON. — The gold mines of Midian. London 1878. *Achat.*
L. DESGRANDS. — Deux mois en Egypte. *Don de l'auteur.*
MENGIN. — Atlas pour servir à l'histoire de Mohamed-Ali. *Achat.*
CHAILLÉ LONG. — L'Afrique Centrale. Paris. Plon. *Achat.*
Les sources du Nil. *Don de l'auteur.*

R. GESSI PACHA. — Sette anni nel Sudan Egiziano. Milano Galli 1899. *Achat.*

Sette anni nel Sudan Egiziano. *Don de Felice Gessi.*

G. CASATI. — Dieci anni nell' Equatoria. Milano Dumolard 1890. *Achat. Don de l'auteur.*

H. M. STANLEY. — Nell' Africa Tenebrosa. Milano Treves. 2 vol. *Achat.*

Dans les ténèbres de l'Afrique. Paris Hachette. *Achat.*

M. JEPHSON. — Stanley, Emin et Casati. Milano Treves. *Achat.*

T. WANTERS. — Stanley au secours d'Emin pacha. *Achat.*

I. SCOTT KEITH.— La délivrance d'Emin pacha. *Don de M. Gaillardot bey.*

W. JUNKER. — Reisen in Afrika. Wien, Holzel, 3 vol. avec fig. et cartes. *Don de l'auteur.*

W. Junker. — Wissenschaftiche Ergebnisse, etc. Gotha Perthes. *Auteur.*

J. BORELLI. — Itinéraire de mon voyage. Caire 1889. *Don de l'auteur.*

Ethiopie méridionale, 1 vol. Fig. Cart. Paris Quantin 1890. *Don.*

D'ABADIE. — Ethiopie. *Don de l'auteur.*

PH. PAULITSCHKE. — Vanderung. D. Oromo oder Galla.

Harar. Leipzig. 1888. *Dons de l'auteur.*

STATO MAGGIORE ITALIANO. — *Sapeto* Etiopia. — Protettorati e possedimenti europei in Africa. 2a ediz. — *L. Dalverme.* Il paese dei Somali.—*Berencini.* I Beni-Amer.—*Nerazzini.* Itinerario in Etiopia. *Don du bureau.*

Ct TELEKI. — Berg Profilsammlung, etc. Wien 1888. *Don de l'auteur.*

TARAMELLI E BELLIO. — Geologia e geografia dell' Africa. Milano Hoepli 1890. *Achat.*

A. MARCHE. — Trois mois dans l'Afrique Occidentale. *Achat.*

COL. GALLIENI. — Voyage au Soudan Français. *Achat.*

TARDIEU. — Strabon. Tome IV. Table. *Achat.*

MOH. SAÏD. — Instruction publique en Egypte. *Don de l'auteur.*

Dr GOEJE. — Catalogus Cod. Arab. Bibl. Lugd. Bat. — Recueil de textes relatif à l'histoire des Seleucides. *Don de l'Univ. de Leyde.*

F. BORSARI. — Geografia, Etnologia e storia della Tripolitania, 1 vol.

La litteratura degli indigeni americani.

L'antica etnologia italica.

Le zone colonizzabili dell' Eritrea. *Dons de l'auteur.*

R. BONAPARTE. — La Nouvelle Guinée. — Le fleuve Augusta. — Les glaciers de l'Alaska. — Les premiers établissements des Hollandais à Meurice.— Note on the Laps. *Dons de l'auteur.*

P. HUNFALVY.—Die Volcher des Urals und ihre Sprache. *Don de l'auteur.*

L. SCOLART. — Gramatica Oromonica. *Don de l'auteur.*

A. MOULEMANS. — Chefs d'Etat, Ministres, Diplomates, 1 vol. *Don de l'auteur.*

P. SECCHI. — Lezioni di fisica terrestre. *Achat.*
G. COCORDA. — Sud-Africa Commerciale. *Don de l'auteur.*
M. BASSILAN.— Essai sur la cartographie de Madagascar. *Don de l'auteur.*
V. RUSSE. — Sylvania antica. *Don de la Société de Boukarest.*
L. VOSSION. — La Birmanie. Conférence. *Don de l'auteur.*
TH. OF BENKO. — Das datum aus Philippinen. *Don de l'auteur.*
A. R. HEIN. — Die bildende Kunste bei Bajak. *Don de l'auteur.*
A. LLAURADO. — La navigation intérieure en Espagne. *Don de l'auteur.*
L. DEFLERS. — Voyage au Yémen. *Don de M. Gaillardot bey.*
A. D'ABADIE. — Observations sur la physique du globe. *Don de l'auteur.*
S. POLAROSKI. — Les antiquités de Costa-Rica. *Don de l'auteur.*
T. BARBERIS. — Cinque anni in Birmania. *Achat.*
FRANK VINCENT. — Around and about South-America, 1 vol. — In and out of Central America, 1 vol. *Dons de l'auteur.*
H. GANZENMULLER. — Kara-Kouara, 1 br. *Don de l'auteur.*
DRAPEYRON. — Le premier Atlas National, 1 br. *Don de l'auteur.*
M. PANTOUSOFF. — Histoire des Emir de Kazan (en arabe). — Notice sur le district de Koulja (en russe). *Dons de l'auteur.*
K. FLEGEL. — Vom Niger-Benne Briefe. *Don de K. Flegel.*
H. MORIZE. — Esboco d'una climatologia du Brazil. *Don de l'auteur.*
U. S. GEOLOGICAL SURVEY. — Reports pro 1885-86. *Dons du bureau.*
U. S. A. OFFICE OF CHEF ENGINEERS. — Geographical Report. Tome I. *Don du bureau.*
REPUBLICA DE COSTA-RICA. — Anales do Museo Nacional.
OBSERVATORIO M. M. C. MEXICO. — Anuario pro 1886-89.
VILLE DE BUENOS-AIRES. — Censo Municipal pro 1888. 2 vol.
Anuario Statistica de la Provincia pro 1888.
OBSERVATORIO A. M. RIO DE JANEIRO. — Anales 1888-1890.
PROVINCIA DE SANTA FÈ. — Primo Censo de la province. 1889.
INSTITUTO HISTORICO BRASILERO. — Homenagen en sen quinquagenario en 21 octobre 1888.
GOUVERNEMENT MEXICAIN. — Estadistica General.
Informe sobra el Comercio Exterior.
Memorias pres. au Congreso de la Union, p. el general Pacheco.
Tablas psycrometricas de altura do Mexico.
R. ACADÉMIE DES SCIENCES. LISBONNE. — Historia de Dom Duarte. — Estudio sobra as provincias ultramarinas, 4 vol. — Elogio historico de Fernando II.— Originas de cundado de Portugal.
SOCIETA AFRICANA. NAPOLI. — Atti della Conferenza Coloniale.
SOCIETA GEOG. LISBONNE. — Catalogue de la Bibliothèque.
Répertoire de ses publications.
SOC. GEOG. ITALIANA. ROMA. — Memorie. Indagini sull'emigrazione.

Société Géog. Paris. — Plusieurs bulletins pour compléter la série VI.
Société d'Agriculture de S. Etienne. — Le Glaneur.
Kaulbars Gen. Aperçu des travaux géographiques exécutés en Russie. *Don de M. Bonola bey.*
Ministère de la Guerre. France. — Notice sur les objets exposés en 1889. *Don de M. Bonola bey.*
Congrès de Paris 1889. — Compte Rendus. *Souscription.*
A.Zehi.—Etude sur les Encyclopédies arabes (en arabe). *Don de l'auteur.*
Institut International de Statistique. — Bulletins. *Don.*
Mariette bey. — Notice des principaux monuments du Musée de Boulaq. *Achat.*
A. Bircher. — Notice sur le commerce en Egypte (en allemand). *Don de l'auteur.*
Gen. Dal Verme. — Giappone e Siberia, 1 vol. in fol. *Don de l'auteur.*
Prof. Pennesi. — Pietro della Valle e suoi viaggi. *Don de l'auteur.*
Statistique égyptienne de 1872. — *Achat.*
Amin Sami. — Tableau de Statistique égyptienne. — *Don de S. E. Fakry pacha.*
Musée Guimet Paris. — Annales. Tomes XV-XVIII.
Revue de l'histoire des religions.
Smithsonian Instit. — Reports on 1888-89.
Report on U. S. Nacional Museum.
R. Académie. Bruxelles. — Annuaires 1890-91.
Bulletins 1889-90.
Wingate bey.— The Mahdiism and the Egyptian Sudan. London 1891. *Don de l'auteur.*

CARTES

Ministère des Travaux publics. — Plans à 1 : 2000 des villes d'Alexandrie, Suez, Port-Saïd, Ramleh, Mehalla-Kobra, Damanhour.
Adm. Chemins de fer. — Carte des Chemins de fer de l'Egypte. *Don de M. Gaillardot.*
Intellig. Depart London. — Midle Egypt.
Carcereri. — Carta del Kordofan e dei Nuba. *Don de Mgr Sogara.*
Cope Whitehouse. — Map of Wadi-Rayan.
Copie phot. du *Papyrus de Turin.*
Lapie. — Carte géog. hist. physique de l'Egypte. Paris 1828. *Achat.*
Leake W. M. Map of Egypt. London 1818. *Achat.*
Saulnier. — Plan d'Alexandrie et environs. 1838. *Achat.*
Stato Maggiore Italiano. — Carta dei possedimenti italiani in Africa à 1 : 50,000 (onze feuilles).



STATO MAGGIORE ITALIANO.— Piano d'Obbia 1 : 2000.
Carta del corso del Giuba 1 : 500,000.
Carta dimostrativa della regione fra Massaua e Keren a 1:500,000.

WAGNER. — Nouvelle carte de l'Egypte 1 : 3,000,000. 1884. 3 f. *Achat.*

COMM. BERTHAUT. — Carte provisoire du Tonkin à 1 : 500,000. 3 f. *Don.*

ETAT-MAJOR DU SOUDAN FRANÇAIS. — Carte des campagnes 1886-88, à 1 : 500,000. (vingt feuilles). *Don.*

COM. BADENS. — Carte du territoire de Diego-Suares à 1 : 20,000 en 16 f. *Don.*

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. PARIS. — Carte vicinale de la France à 1 : 100,000, (les feuilles parues). *Don.*

LAILLET ET SUBERBIE. — Grande carte de Madagascar 1 : 10,000,000. Paris 1889. *Don des auteurs.*

CAP. BINGER. — Carte du Haut-Niger au golfe de Guinée, 1 : 1,000,000. *Don du Ministère de l'Instruction publique de France.*

IIe Série. — Numéro 9.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

SOMMAIRE:



LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE

1892

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE DE GÉOGRAPHIE

DU CAIRE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

IIIe Série. — No 9. — Mai 1892

LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE

1892

DE DJEBEL DÉLEN A EL-OBEID

PAR LE

R. P. J. OHRWALDER ancien prisonnier du Mahdi ([1])

(Traduit de l'italien).

L'esprit et le corps accablés par dix ans de tortures physiques et morales de toutes sortes, par le spectacle d'atrocités inouïes et de malheurs inoubliables, mon plus vif désir eût été de rester dans la tranquillité et l'oubli, d'autant plus que l'éloquence de l'orateur et l'amour de la publicité n'ont jamais été des qualités prééminentes chez moi. Mais vos invitations réitérées et votre gracieuse insistance ont réussi à faire violence à ma timidité et m'ont décidé à venir vous exposer, dans la mesure de mes forces, les événements du Soudan, dont j'ai été le témoin et la victime. ([2])

J'espère, mesdames et messieurs, pouvoir compter sur votre indulgence pour juger mon exposé, non d'après sa valeur très minime, mais bien d'après les efforts qu'il me coûte.

([1]) Voir le compte rendu de la séance du 27 février 1892.

([2]) Le père Ohrwalder avec sœur Elisabetta Venturini et sœur Caterina Chincarini a pu, aidé par des émissaires envoyés par Monseig. Sogaro Vicaire apostolique au Caire et chef de la Mission de l'Afrique Centrale, échapper d'Ondurmann en novembre 1891 et arriver le 20 décembre au Caire.

N.D.L.R.

Ordonné prêtre en 1880, j'ai eu le bonheur de voir se réaliser tout de suite mon désir le plus cher, celui de m'adonner à l'apostolat des nègres.

Attaché à la *Mission catholique de l'Afrique Centrale*, dirigée par le regretté Monseigneur Comboni, je quittai le Caire avec cet illustre prélat le 28 décembre 1880. L'expédition comprenait, en outre, cinq missionnaires et six sœurs ; par la route Souakin-Berber, elle arriva à Khartoum le 28 janvier 1881.

Nous fûmes reçus dans cette ville par le gouverneur général du Soudan, S. E. Raouf pacha, qui nous fit un chaleureux accueil, ainsi que les Européens qui y résidaient, parmi lesquels Gessi pacha et Slatin bey.

De Khartoum je passais à la station d'El Obeïd, où je suis arrivé le 5 avril. Après quelques mois de séjour dans cette localité, je fus destiné à la Mission de Delen, dans le Dar-Nouba, dont le R. P. L. Bonomi était supérieur.

Le pays des Nouba me fit une impression très agréable. Les montagnes y sont entrecoupées de jolies vallées de toutes grandeurs, où s'étale une végétation luxuriante, spécialement le long des khors où le feuillage est si épais que les rayons du soleil en sont interceptés ; des arbres partout et des herbacées gigantesques qui croissent avec une telle vigueur, surtout après les pluies, que par leur entrelacement elles constituent des obstacles sérieux à la circulation. Ces terres fertiles sont propres à toute espèce de culture.

La plaine est parfaitement accessible après l'incendie des herbes, et alors on y trouve une faune très riche :

girafes, sangliers, antilopes, gazelles, oiseaux aux couleurs splendides et singes de toutes espèces.

La population habite les lieux élevés et les montagnes. On compte une centaine de villages ou groupes de population. Parmi les plus importants, je citerai : Niouma, Golfan-Nama, Caderô, Dobàb, que les Arabes appellent Deier, célèbre pour son héroïque résistance aux mahdistes, Téghele, Gadir-Sceiboun, fameux pour son or, et Délen.

La population totale, plus nombreuse jadis, est réduite à environ 30,000 âmes ; les razzias des Baggâra, qui habitent la plaine, ont puissamment contribué à cette diminution.

Les Nouba constituent une belle race, d'un caractère doux et bon ; ces heureuses dispositions naturelles les rendent beaucoup plus sociables que les autres nègres. Ils travaillent la terre pour en tirer le peu de blé qui suffit à leurs besoins, et du sésame pour en extraire l'huile ; en cas de nécessité ils se nourrissent de fruits sauvages.

Ils possèdent beaucoup de chèvres et de vaches qui leur fournissent du laitage en abondance, mais leur boisson favorite est la mérissa (espèce de bière). Leurs fêtes, qui ne dégénèrent jamais en désordre, sont animées par la danse et les chants, qu'ils aiment avec passion.

A l'exception des *kodjours* et des cheikhs, les Nouba n'ont qu'une seule femme ; ils sont régis par un droit coutumier rigoureusement observé, et, en cas de divergence, la décision du kodjour est souveraine. Celui-ci est leur chef spirituel : il jouit d'une grande influence,

qui augmente en raison de son talent et de son habileté: Le kodjour vit des libéralités de son peuple; les prémices des champs sont à lui, car c'est lui qui bénit la semaille.

J'ai trouvé parmi ces kodjours des hommes qui ont su gouverner leurs sujets avec beaucoup de sagesse; le plus habile, toutefois, était celui de Délen, qui, ayant été quelque temps à Alexandrie comme soldat, s'était rallié aux idées de civilisation et de progrès. Il était fidèle partisan du gouvernement, et son mot habituel était *El Effendina tawila* (le Khédive est puissant).

Il nous aimait beaucoup et avec sincérité, car c'était lui-même qui avait demandé à El Obeïd des missionnaires « afin que ses gens devinssent des hommes ».

Le pays de Délen se compose d'un groupe de quatre pics isolés, dont le plus élevé atteint 500 mètres d'altitude. Au pied de ce dernier était campée une compagnie de soldats égyptiens sous les ordres du capitaine Mohamed Soliman, avec M. Roversi, inspecteur de la traite. Notre station et le village nouba étaient placés sur un des sommets : le kodjour occupait le deuxième et un nommé Dogman le troisième.

Lorsque j'arrivai à Délen, notre Mission, très nombreuse, se trouvait gênée dans les modestes constructions qui l'abritaient; on décida, après délibération, de les agrandir et de construire une espèce de bâtiment fortifié, entouré d'une zériba et d'un fossé, et qui devait servir, au besoin, de lieu de refuge. J'organisai une fabrique de briques cuites et j'eus le bonheur de trouver de la chaux à Sobeki, près de Délen. Notre

menuisier construisit un chariot sur lequel on transportait le bois coupé dans la forêt. Nos hommes, exempts de toute inquiétude, sans autre préoccupation que celle de leur travail auquel ils se livraient avec ardeur, avaient foi en un avenir heureux que tout semblait faire prévoir.

Mais hélas! pendant ce temps, le *Derviche* faisait son apparition dans la petite île d'Aba ; il devait détruire nos légitimes espérances, faire sombrer notre plan et bouleverser de fond en comble le malheureux Soudan !

Mohamed Ahmed—c'est le nom du fameux derviche—est né à Dongola en 1840 et est de race danagla (habitants de Dongola).

La population danagla, ne trouvant pas de moyens d'existence suffisants sur le petit territoire, situé sur les bords du Nil, qui forme son pays, se trouve dans l'obligation d'émigrer. Une bonne part de l'émigration se dirige vers le nord et fournit de domestiques ou portiers (boabs) les villes d'Egypte. Les plus audacieux des émigrants prennent la route du sud et s'adonnent à la traite et au commerce de l'ivoire, pénétrant dans l'intérieur jusqu'à l'équateur, fondant partout des stations où ils règnent en conquérants. C'est à eux que l'Europe est redevable de la connaissance de ces régions lointaines. Nous trouvons de ces dongolaouis devenus de puissants ministres du sultan du Darfour, et, aujourd'hui, c'est encore l'un d'eux qui est le maître à la cour du sultan du Borgou, ce qui prouve qu'en plus de l'audace et de l'intelligence, ils sont doués d'un tact politique supérieur.

Il paraît que le père de Mohamed a émigré de bonne heure au Soudan, car nous trouvons celui-ci, encore jeune, apprenant le Coran chez le Mesit de Kerreri : il était déjà alors d'un esprit exalté et fût bientôt promu *faki*. Ayant embrassé la profession de derviche, il parcourut le pays en prêchant, mais ses théories austères ne trouvaient pas d'adeptes parmi la population, toute préoccupée du besoin de gagner de l'argent et adonnée à la débauche.

Il se retira alors dans l'île d'Aba sur le fleuve Blanc ; il y mena une vie de pénitence et de prière : c'est là qu'il mûrit son projet de réforme de l'Islam. Sa réputation se forma, grandit et devint bientôt telle, que les bateliers qui descendaient ou remontaient le fleuve s'arrêtaient devant l'île pour implorer sa bénédiction. Il se déclara enfin ouvertement comme le *Mahdi*, soit le Messie des Musulmans.

Les autorités égyptiennes de Khartoum mises au courant de ces faits s'en émurent et sommèrent le prétendu Mahdi d'avoir à se tenir tranquille. Cette sommation étant restée sans effet, deux compagnies de soldats furent envoyées sur les lieux, mais les partisans du Mahdi les attaquèrent avec fureur et massacrèrent presque la moitié de l'expédition.

La réussite inespérée de cet acte de révolte affermit l'importance du nouveau prophète et son nom devint populaire et formidable.

Toutefois Mohamed Ahmed, craignant des représailles et ne se jugeant pas en sûreté dans son refuge, se dirigea vers les montagnes des Nouba. Mohamed Saïd pacha,

parti d'El Obeyd avec 500 hommes pour l'arrêter, le trouva environné d'une escorte devenue subitement si considérable qu'il n'osa pas lui barrer le passage.

Après un court séjour dans le Takale, le Mahdi alla s'établir à Gadir; tous ceux qu'avait mécontenté le gouvernement, tous les vagabonds du pays, les fanatiques, des esclaves fuyards, des négriers échappés aux sanglantes poursuites de Gessi pacha, se groupèrent autour de lui, ainsi que bon nombre de gens qui espéraient trouver dans cette aventure des occasions de pillage.

Ce ramassis d'éléments divers constituait une horde formidable, car ces hommes étaient en général braves et ne craignaient ni les fatigues, ni les privations, ni la mort ; ils se contentaient, pour vivre, d'une poignée de dourrah. Le Mahdi les rendit plus redoutables encore en exaltant leur fanatisme par ses prédications ; il put ainsi se mesurer avec les troupes du gouvernement et les vaincre.

Le moudir de Fachoda, mal renseigné sur l'importance des forces que commandait le Mahdi et croyant le surprendre, marcha avec ses troupes sur Gadir, mais l'expédition, tombée dans un guet-apens, fut complètement exterminée (9 décembre 1881).

Ce succès, qui grandit encore l'audace de Mohamed Ahmed, lui rallia de nouveaux partisans tandis que le gouvernement de Khartoum se trouva dans l'obligation de prendre des mesures énergiques.

Youssouf pacha Schellali, ancien lieutenant de Gessi, qui avait donné des preuves éclatantes de sa valeur

militaire, reçut l'ordre de partir avec de nouvelles troupes de Fachoda, tandis qu'Abdulaï, qui avait pris part à la guerre de Crimée, organisait les forces du Kordofân. Les deux chefs se réunirent près de Gadir et s'y fortifièrent dans une grande zériba. Mais pendant la nuit du 7 juin, les mahdistes donnèrent l'assaut en poussant des clameurs formidables ; tandis qu'une partie d'entre eux anéantissait la zériba, les autres, armés de lances qu'ils maniaient avec une habileté surprenante, entrèrent dans le camp, où eut lieu un combat acharné dans lequel Abdulaï tomba le dernier.

Cette victoire des rebelles fut le signal de la révolte générale du Kordofân. Schatt, Ashaf, Corsi, Birket, Teiara, furent pris d'assaut, la garnison et les habitants cruellement exterminés. El Obeïd et Bara seuls restaient encore au gouvernement.

Les conséquences de ces événements se firent bientôt sentir jusqu'à nous. Du côté de nos Nouba, rien à craindre, mais les Baggâra de la plaine s'étaient déclarés pour le Mahdi. Le 8 avril 1882, une bande de deux cents Baggâra à cheval fit irruption sur nos terres. Aussitôt que les Nouba s'en aperçurent, il s'éleva de toutes parts une clameur désespérée et tout le monde prit la fuite vers les montagnes ; les troupeaux mêmes, qui paissaient tranquillement, épouvantés par les cris, suivirent l'exemple.

Les Baggâra tuèrent plusieurs Nouba et en emmenèrent d'autres en esclavage. Les soldats qui surveillaient dans les champs les douze chameaux de la compagnie, se trouvant sans munitions, car le capitaine n'en avait

jamais distribué (!) eurent des morts et des blessés et les chameaux furent perdus.

Nous avons continué jusqu'en septembre cette existence de craintes et d'anxiétés. On ne pouvait s'éloigner de plus d'une demi-heure de marche de la station ou des villages sans risquer d'être surpris ; il devint nécessaire de faire accompagner par des gens armés les jeunes filles qui allaient au puits, qui, heureusement, était très proche.

Il arriva toutefois aussi aux Baggâra d'être surpris par nos hommes. Un jour un groupe de Nouba tomba sur eux, en tua dix-huit et captura trois chevaux. La troupe victorieuse rentra solennellement au village avec les chevaux ; les femmes et les jeunes filles les précédaient en dansant et chantant les louanges des vainqueurs.

Cet incident éloigna pour quelque temps nos ennemis, mais bientôt ils revinrent et nos angoisses recommencèrent.

Nous n'avions du Mahdi que des nouvelles vagues et aucune d'El Obeïd.

En septembre, notre position empira. Le Mahdi avait levé son camp de Gadir et s'était établi à Birket (entre Délen et El Obeïd), où il continuait à réunir des forces pour donner l'assaut à la capitale du Kordofân. Pendant ce temps, il envoyait à Délen l'émir Mak-Omar, ancien traitant, jadis poursuivi pour assassinat. A son arrivée, l'émir établit son camp au pied de la colline habitée par le cheikh Dogman, qu'il savait favorable à la révolte ; il arbora le drapeau du Mahdi et fit battre la noggâra jour et nuit pour recruter des partisans.

Peu de jours après, il nous fit dire que ce que nous avions de mieux à faire était de nous rendre, car El Obeïd était tombée.

Nous crûmes tout de suite à la véracité de cette nouvelle, qui nous expliquait l'audace de Mak-Omar de venir s'implanter chez nous avec une petite bande de cinquante hommes seulement. Si El Obeïd était tombée au pouvoir du Mahdi, c'était folie de songer à une résistance quelconque et le meilleur parti qu'il nous restait à prendre était d'abandonner le pays.

Nous tînmes conseil et nous décidâmes, sur l'avis également de M. Roversi et du capitaine,de nous sauver dans la direction de Fachoda, sûrs de ne rencontrer aucun obstacle sur la route, car toutes les bandes de pillards qui battaient la campagne étaient avec le Mahdi. Les gens du pays nous conseillaient, eux aussi, de prendre cette direction. Les soldats avaient 50 remingtons, nous possédions 30 fusils. On fixa le départ à minuit et des Nouba s'offrirent avec complaisance à nous guider.

Chacun de nous prépara sa petite valise et nous fîmes cadeau de tout ce que nous ne pouvions transporter à nos amis du pays. Un peu avant minuit nous quittâmes, les larmes aux yeux, notre Mission, pour nous rendre à la zériba des soldats.

Non seulement le capitaine n'avait pas donné les ordres nécessaires, mais il avait envoyé son écrivain entamer des pourparlers avec Mak-Omar ! Nos protestations, nos prières, n'obtinrent aucun résultat ; il répétait sans cesse « j'attends l'écrivain ! » L'écrivain ne

paraissant pas, il dépêcha à sa recherche un soldat, et, pas plus que l'écrivain, le soldat ne reparut.

A l'aube, les trompettes jouèrent, pour la dernière fois, le *Salam Effendina*, bientôt couvert par la sauvage rumeur des noggâra. Ainsi, la lumière de la civilisation devait être éteinte par la barbarie.

Le capitaine et les soldats confus et effrayés perdirent contenance, et, oubliant les engagements pris et les promesses, passèrent un à un au camp de Mak-Omar. Le soleil levant vit enfin la défection du capitaine.

Restés seuls avec Roversi, nous rentrâmes à notre station, où il n'y avait plus rien, ayant donné la veille tout ce que nous jugions ne pouvoir emporter. Essayer la retraite, nous seuls, avec plus de 200 personnes, femmes et enfants, eût été simplement absurde. Roversi décida d'aller chez Mak-Omar pour voir ce que nous pouvions espérer de lui. Mak-Omar répondit qu'il ne nous serait fait aucun mal, mais qu'il nous retiendrait nos bagages et nous enverrait au camp du Mahdi :

Bonomi et moi résolûmes d'aller à notre tour chez Mak-Omar pour avoir la confirmation de ces promesses. Il nous reçut avec la plus grande courtoisie, nous offrit le café et nous raconta les progrès du Mahdi :

« — Je sais bien, conclut-il, que vous ne vous ferez jamais musulmans. Je vais retenir vos effets et vos noirs, et je vais vous envoyer chez le Mahdi, qui vous renverra dans vos pays. »

Tandis que nous nous éloignions, on désarma nos hommes, qui pleuraient en apprenant que nous étions forcés de les abandonner et qu'ils allaient tomber en esclavage.

Rentrés à la mission, nous fîmes sonner l'*Ave Maria* pour la dernière fois : c'était le 15 septembre 1882, et le son de la cloche, dans de telles circonstances, se répercutait dans l'air avec une tristesse pleine de pleurs. *Lacrymœ rerum.*

A midi, Mak-Omar vint avec sa horde, la station fut bouleversée de fond en comble pour rechercher l'argent qu'on supposait caché, et nous dûmes assister au douloureux spectacle de la démolition de notre église et au désespoir de nos noirs qui furent maltraités.

Deux jours après, Mak-Omar nous fit partir sous escorte, commandée par son fils Nasr. La séparation d'avec nos noirs nous déchira le cœur ; ces pauvres gens s'attachaient à nos vêtements et ne voulaient point lâcher prise. Nous pûmes à grand peine obtenir des montures pour les sœurs.

En longeant la colline où habitait le kodjour, nous vîmes ce brave homme nous saluer de la main et nous faire des signes d'encouragement. Il ignorait encore que le Mahdi voulait aussi se débarrasser des kodjours!

A Coudrou, monticule tout près de Délen, les Nouba descendirent dans la plaine pour nous saluer. Nous y rencontrâmes des chameaux chargés de fil télégraphique. Donc El Obeïd était tombée !

Le voyage fut pénible ; les hautes herbes, la rosée excessivement abondante, les torrents qu'il fallait traverser avec de l'eau jusqu'au cou, le soleil torride, la marche accablante, nous exténuèrent à tel point qu'à la fin de notre voyage nous étions tous malades de dysenterie ou de fièvre.

Dans tous les villages que nous traversions, la population accourait pour nous voir, nous insulter et nous menacer, les femmes surpassant toujours les hommes dans leurs explosions de haine. Nos gardiens exhibaient les ornements sacerdotaux qu'ils avaient volés dans notre église, s'en revêtaient au milieu des risées générales, tandis qu'ils avaient grand' peine à empêcher notre massacre.

En récompense de leurs bons offices et pour les soins qu'ils apportaient à la sauvegarde de notre existence à la traversée de chaque village, ils nous enlevaient toujours quelque objet.

Arrivés près d'El Obeïd, notre conducteur, Nasr, fit suspendre la marche et s'éloigna en disant qu'il allait prendre les ordres du Mahdi, nous faisant bien comprendre que ces ordres pouvaient être de deux espèces, soit de nous conduire devant lui, soit de nous mettre à mort.

Bientôt après, il envoya l'ordre de nous faire avancer, attendu que le Mahdi « ne mangeait pas les hommes ». Nous nous remîmes en route à la rencontre de Nasr, que nous trouvâmes entouré d'une foule de misérables qui se précipitèrent sur nous et nous volèrent nos valises, nos montres et tout ce qu'ils nous purent arracher, puis ils s'emparèrent de nos montures et nous firent marcher à pied au milieu d'eux.

Le terrain sablonneux brûlait les pieds et le soleil torride la tête, de sorte que nous marchions très lentement malgré les hurlements et les menaces de nos bourreaux.

Tout à coup, nous entendîmes distinctement un bruit de fusillade et puis le grondement du canon.

— On se bat encore à El Obeïd, pensâmes-nous, donc la ville n'est pas tombée ; il nous reste encore quelque espoir !

La foule augmentait toujours et tous nous menaçaient furieusement, dirigeant la pointe de leurs lances contre nos poitrines. Le fracas était épouvantable et la poussière remuée par tant de monde nous aveuglait et nous suffoquait.

Enfin on nous fit reposer au pied d'un adansonia. Alors commencèrent les récriminations de ces misérables contre nos gardiens : ils prétendaient avoir leur part de butin et traitaient nos gardiens de voleurs. Pour donner satisfaction à ces forcenés, nous dûmes nous soumettre à une nouvelle perquisition.

Ne trouvant plus rien, ils nous dépouillèrent de nos vêtements et se préparaient à faire de même envers les sœurs. Résolus à mourir plutôt que de souffrir de pareilles violences, et faisant bon marché d'une existence qui était pire que la mort, nous nous révoltâmes contre cette canaille que nous reçûmes à coups de bâton. Cette attitude énergique nous valut un instant de répit ; Nasr, accouru, ordonna de nous restituer nos habits ; toutefois ma veste, où j'avais cousu trente thalers, avait disparu et j'ai dû me présenter à Sa Grandeur le Mahdi en chemise et pantalon !

Après cet incident, on reprit la marche vers le campement ; la foule était énorme, tout ce monde hurlait frénétiquement et notre pauvre tête endolorie ne pou-

vait plus supporter ce supplice. Le frère coadjuteur, Gabriel Mariani, très malade depuis Délen, s'évanouissait souvent et nous devions le porter. Les pauvres sœurs, malgré leur courage et leur résignation, sentaient aussi leurs forces les abandonner à chaque pas, car le soleil et la foule nous suffoquaient littéralement.

Alors Nasr eut peur, car il était responsable de nous; s'étant aperçu que parmi la foule quelques individus avaient essayé à plusieurs reprises de nous frapper de leur lance, il ordonna de former autour de nous un carré; les hommes de sa garde et quelques-uns parmi la foule lui obéirent et, tirant leurs sabres, nous entourèrent. Ainsi protégés, nous arrivâmes enfin au terme de ce douloureux pèlerinage, au campement du Mahdi, où la foule se pressait déjà pour voir les chrétiens. Ce fut alors que nous aperçûmes au loin, dans la plaine, la ville d'El Obeïd et ses maisons, et les arbres qui donnaient un peu de vie à ces lieux désolés.

On nous dirigea vers une cabane appartenant au Khalifa Chérif, qui était alors un garçonnet de treize ans; il était étendu, presque nu, sur un angareb (lit soudanien). A notre approche, il se leva, et, chassant à coups de courbache la multitude, nous fit entrer et asseoir et nous fit donner de l'eau. Notre gorge, brûlée par la chaleur et la poussière, se refusa d'abord à l'avaler! Nous avions perdu la voix et nos yeux étaient rouges de sang!

Donc nous étions dans le camp du Mahdi! Quel spectacle grandiose! Plus de cent mille guerriers s'y trouvaient réunis, logeant dans de petites cabanes improvi-

sées avec des branches d'euphorbia. Tout ce monde criait et hurlait, des centaines de noggàra battaient méthodiquement leur lugubre cadence, la fusillade se faisait entendre de tous côtés et la voix du canon d'El Obeïd dominait régulièrement tout ce fracas épouvantable. Nous pensions avec un serrement de cœur à ce petit groupe de héros, les défenseurs d'El Obeïd, que ces hordes serraient tous les jours de plus près, anxieuses de venger la déroute du 8 septembre.

Nous avons, dans notre récit, laissé le Mahdi à Birket, occupé à enrôler des combattants. De ce lieu, il envoya en embassade trois des siens, porteurs de lettres adressées à Mohammed Saïd pacha, moudir d'El Obeïd. Saïd pacha les reçut à la moudirieh entouré des fonctionnaires et des notables de la ville, qui avaient déjà averti secrètement le Mahdi qu'ils se déclareraient pour lui aussitôt qu'il arriverait sous les murs de la ville.

Les envoyés du Mahdi se comportèrent, dans cette réunion, avec une telle audace et avec un tel mépris des convenances, que le moudir donna l'ordre au kaimakan Skander bey, malgré les protestations des notables, de les pendre immédiatement sur la place du marché, ce qui fut fait.

La fureur du Mahdi, lorsqu'il apprit cette nouvelle, ne connut plus de bornes ; il ordonna immédiatement la marche sur El Obeïd ; à Kaaba, à quelques heures de la ville, il s'arrêta pour attendre les notables, traîtres à leur pays.

Le 7 septembre 1882, un jeudi, à midi, les Obeïdiens abandonnèrent en masse la ville et passèrent dans les rangs du Mahdi, et avec eux Mohamed Chabir pacha, qui avait été envoyé de Khartoum au secours d'El Obeïd.

La ville était entourée d'un large fossé, mais cette vaste enceinte aurait exigé au moins vingt mille défenseurs; le moudir, en prévision de la trahison des habitants, avait fait construire une seconde enceinte autour de la moudirieh, y comprenant quelques maisons des officiers, des employés et de marchands grecs et syriens [1]. Réduit à ses seules forces, Saïd pacha organisa du mieux qu'il put la défense en faisant renforcer l'enceinte et en distribuant avec habileté ses 3,000 soldats.

Pendant la nuit du 7 au 8 septembre, le Mahdi, qui avait reçu un renfort de 30,000 combattants, leva le camp de Kaaba et marcha sur la ville, résolu à donner l'assaut et à exterminer « l'ennemi de Dieu et du Prophète», ainsi qu'il appelait le Gouverneur égyptien.

Au lever du soleil, des masses de Mahdistes se présentèrent en vue d'El Obeïd sur les hauteurs du nord-est, tandis que d'autres, guidées par Féki-Mana, un des plus féroces lieutenants du Mahdi, s'approchaient par le côté ouest. Les cris, les hurlements de ces fanatiques étaient chose effrayante ; l'horizon était obscurci par les nuages de poussière que soulevait leur marche.

[1] Dans l'enceinte de la moudirieh se trouvait aussi la Mission catholique avec le R. P. Losi supérieur, qui y mourut de dysenterie pendant le siège, le 27 décembre. N.D.L.R.

En un instant le fossé fut franchi et toutes ces hordes se précipitèrent dans la ville, ne trouvant aucune résistance sur leur passage, car les habitants avaient, la veille, fait défection ; les envahisseurs, de rue en rue, de maison en maison, de terrasse en terrasse, arrivèrent bientôt devant l'enceinte de la moudirieh. Là l'invasion s'arrêta un instant ; mais, ainsi que le torrent furieux renverse l'obstacle qui s'oppose à sa marche, les mahdistes forcèrent deux points, et, pénétrés dans l'enceinte, en massacrèrent les défenseurs. L'attaque était tellement furieuse que les soldats ne pouvaient se servir de leurs armes, n'ayant pas le temps de les recharger ; les canons mêmes étaient rendus impuissants par l'invraisemblable courage de ces fanatiques, qui se jetaient bravement à leur encontre cherchant la mort, qu'ils désiraient pour aller droit à leur paradis.

Mohamed Saïd eut alors une idée heureuse ; il ordonna aux soldats de monter sur les terrasses et, de là, d'ouvrir un feu infernal sur les assaillants. Ceux-ci, déconcertés par cette tactique, hésitèrent un instant. Aly bey Chérif, profitant habilement de ce répit, reprit l'offensive avec une poignée de soldats contre les mahdistes qui essayaient de s'emparer du magasin des munitions. Le carnage fut horrible, et, dans la mêlée, on ne distinguait plus l'ami de l'ennemi, mais ce vigoureux effort réussit à dégager ce point de la ville. Mohamed Saïd eut le même succès devant la moudirieh, où l'émir Uad Goubara (un turc) faisait des efforts désespérés pour s'en emparer ; il fut repoussé et tué et les siens exterminés. Malgré ces insuccès, les mahdistes renouvelèrent les

assauts, mais les soldats du gouvernement, revenus de leur première surprise et enhardis par le succès, se firent à leur tour assaillants et, après avoir repoussé l'ennemi hors de l'enceinte, entrèrent dans les maisons dont les mahdistes opéraient le pillage ; ils en firent un massacre épouvantable. A midi, la ville était libre et les mahdistes y avaient laissé 10,000 morts.

Le Mahdi ordonna la retraite sur Kaaba, et il se serait peut-être réfugié dans les montagnes, si les habitants d'El Obeïd qui étaient passés à lui, craignant les vengéances du gouvernement, ne l'eussent obligé à faire le siège de la ville qu'il n'avait pu emporter d'assaut. Le jour suivant, en effet, il installa son camp sur une élévation appelée Giansara, à deux kilomètres de la moudirieh, et se prépara à faire capituler la ville par la faim.

Revenons à nos modestes personnes.

A son réveil, le Mahdi nous fit appeler devant lui. (1) Nous le trouvâmes dans une petite cabane, étendu sur une natte. Il avait alors quarante-deux ans ; son teint était d'un brun foncé, sa stature élevée ; un sourire gracieux entrouvrait sa bouche et laissait voir les dents supérieures largement espacées, ce qui, au Soudan, est considéré comme un pronostic de grande fortune. Sa voix était très douce, mais on devinait dans cette

(1) Les membres de la Mission de Délen prisonniers étaient sept : le R. P. L. Bonomi supérieur, qui put échapper en 1884 — le R. P. I. Ohrwalder, auteur de cette communication — le frère coadjuteur Gabriel Mariani, décédé le 31 octobre 1882 — le frère laïque J. Regnotto — sœur Amalia Andreis, décédée le 17 novembre — sœur Eulalia Pesavento, décédée le 27 octobre, et sœur Maria Caprini. N.D.L.R.

douceur un certain effort. Du reste, aucune particularité remarquable dans sa personne. Il nous regarda fixement pendant quelques instants, puis il salua amicalement et nous interrogea sur notre nationalité et sur le but que nous avions eu en nous établissant dans le pays; enfin il nous fit donner une boisson rafraîchissante. Il fit ensuite appeler un Syrien nommé George Stamboulie, un de ceux qui avaient abandonné la ville avec les rebelles, et l'invita à nous expliquer l'excellence de l'Islam, le but du Mahdi et ses victoires contre les *Turcs*; toutefois il ne nous fit pas demander de renier notre religion, évidemment par crainte d'un refus. L'audience terminée, il se retira pour tenir un conseil avec les siens. Peu après il reparut et nous fit accompagner dans la zériba du Khalife Abdul-Aï (le maître actuel du Soudan), où se trouvaient déjà une trentaine de voleurs enchaînés.

Là, à ciel ouvert, exposés à la curiosité de la foule, rangés sur une file comme des soldats, nous avons pu reconnaître avec émotion quelques-uns de nos Nouba qui nous avaient suivis de loin pour voir ce qu'on allait faire de nous. Peu après arrivèrent des ulémas qui commencèrent leurs instances pour obtenir notre conversion, mais le P. Bonomi, perdant patience, leur répliqua vertement et ils se retirèrent. Abdul-Aï vint en personne, et, pour nous amadouer, nous offrit une pastèque, que nous refusâmes ainsi que ses exhortations ; il s'en alla furieux en nous annonçant que le jour suivant on nous couperait la tête.

George Stamboulie vint le soir nous prévenir du sort qui nous attendait en nous disant que le Mahdi avait décidé de nous faire mettre à mort le lendemain, à l'occasion d'une grande revue, qu'ils appellent *Arda.*

Cette nouvelle,loin de nous abattre, fit disparaître de notre cœur les troubles que, depuis cinq long mois, la crainte et l'angoisse y avaient fait naître.

Enfin la libération approchait, car, pour nous, le martyre était la délivrance et la mort le repos. Nous passâmes la nuit tranquille, chacun s'occupant de préparer son âme à paraître devant Dieu.

A l'aurore se leva sur l'horizon une comète splendide, dont la queue majestueuse était dorée par une douce lumière, spectacle sublime sur le fond d'un beau ciel légèrement azuré.

Nous étions absorbés par la contemplation de cette magnifique apparition, lorsqu'un coup du grand tambour du Khalife et les sons graves de l'ombea (espèce de cor formé d'une défense d'éléphant réduite à l'épaisseur d'une feuille de papier) nous rappelèrent à la triste réalité.

George Stamboulie vint nous trouver et prit congé de nous en larmes. Nous lui pûmes confier un bout de papier contenant nos derniers adieux pour nos familles et signé par nous tous, en l'assurant que le courage ne nous manquait pas, car sous peu nous aurions cessé de souffrir.

Vers neuf heures, trente hommes armés de lances vinrent et nous ordonnèrent de les suivre, ce que nous fîmes en remerciant Dieu de mettre fin à nos maux.

Après une demi-heure de marche, nous arrivâmes devant les troupes alignées du Mahdi, quarante mille hommes au moins, tandis que le camp regorgeait encore de combattants.

On s'arrêta, et un groupe d'hommes en armes faisant cercle autour de nous, on nous demanda si nous voulions céder ou mourir. Nous répondîmes préférer la mort. On nous conduisit alors en présence du Mahdi.

Il montait un chameau magnifique ; un jeune garçon assis derrière lui, déployait un grand parasol pour le protéger des rayons du soleil.

Lorsqu'il nous vit rangés devant lui, il dit simplement : « Que Dieu vous amène à la vérité », et il s'en alla.

Aussitôt les lignes des troupes se mêlèrent d'hommes et de chevaux et se jetèrent sur nous. Voyant le danger que nous courions, le Mahdi accourut et nous ordonna de marcher devant son chameau pour être protégés, mais nos forces étaient à bout et nous ne pûmes profiter de sa protection. Il nous confia alors à des chefs qui, après nous avoir renouvelé avec des menaces la sommation de nous convertir, nous emmenèrent à la cabane du Mahdi. A son arrivée, celui-ci nous demanda si nous avions vu de combien de combattants il disposait, et puis nous renvoya chez le Khalife, où l'on nous laissa tranquilles jusqu'au soir.

Le Mahdi tint conseil avec les chefs sur notre sort ; tout le monde vota la mort, mais un des ulémas se leva et dit que par la loi de l'Islam on ne pouvait pas mettre à mort des prêtres. C'est ainsi que la condamnation ne

fût pas suivie d'exécution et que nous fûmes consignés à George Stamboulie, qui devait répondre de nous.

Il nous conduisit chez lui. Son logement consistait en une petite cabane à peine suffisante pour sa famille; nous dûmes, provisoirement, rester quinze jours dans une cour étroite, close par des haies en jonc. Nous pûmes ensuite nous bâtir un petit refuge avec des bûches.

Enfin nous étions chez nous et à l'abri de l'insultante curiosité de ces barbares; mais alors se déclarèrent les maladies. Les fatigues du voyage, les souffrances endurées, le manque de nourriture suffisante, l'air vicié qu'on respirait dans le camp, nous occasionnèrent des diarrhées et des fièvres. Nous n'avions, en outre, pas d'eau pour les soins de propreté, et nos vêtements, que nous ne pouvions ni changer ni laver, étaient infestés d'insectes immondes dont il était impossible de se débarrasser. La privation de tout confortable, l'obligation de rester enfermés dans notre petite cabane trop étroite, de dormir sur la terre nue, le manque absolu de médicaments pour les malades, firent que leur état empira rapidement et trois d'entre eux succombèrent en peu de temps. Sœur Eulalie Pesavento, de Vérone, mourut le 27 octobre; Gabriel Mariani le 31 et Amélie Andreis, de Vérone, le 17 novembre. Nous restions quatre, presque mourants.

Personne ne voulut se prêter à ensevelir ces *chiens de chrétiens*.

A grand' peine et réunissant dans un suprême effort le peu de forces qui nous restaient, nous pûmes les envelopper dans des nattes et obtenir de quelques

esclaves de creuser une fosse pour y déposer la dépouille mortelle de ces pauvres martyrs. Aucun de nous ne put les accompagner à leur dernière demeure !

Après décembre, la situation s'améliora, et nous réussîmes à survivre à tant de tribulations pour être réservés à de plus grands malheurs et assister au triste spectacle de la ruine du Soudan.

El Obeïd résista avec un héroïsme épique pendant cinq mois : ses défenseurs en étaient réduits à se nourrir de la gomme trouvée dans les magasins ; la famine y était horrible et les assiégés mouraient par centaines, espérant en vain un secours. Puis, après, survint le scorbut. Toute défense étant désormais inutile, les quelques survivants, réduits à l'état de squelette, se rendirent au Mahdi. Celui-ci les éloigna d'El Obeïd et les distribua parmi les siens. Quelques jours après il les fit massacrer !

Mesdames et Messieurs ! Après vous avoir remerciés de la bienveillante attention que vous avez bien voulu prêter à mon récit, permettez-moi, au nom de l'humanité, pour tant de monde massacré et torturé depuis dix ans, au nom des villes et villages saccagés et incendiés, au nom surtout de mes frères et de mes sœurs que j'ai laissés gémissant dans les horreurs de l'esclavage et exposés à la mort par le caprice subit d'un barbare quelconque, permettez-moi, dis-je, d'exprimer les vœux les plus ardents pour que ce scandale atroce, ce spectacle de barbarie, cette honte de l'humanité à laquelle le monde civilisé assiste impassible depuis dix ans, prenne fin ! *Amen !*

LE LAC MŒRIS

D'APRÈS LES MONUMENTS

PAR

H. BRUGSCH PACHA (¹)

Rien de plus curieux et en même temps de plus mystérieux que l'existence et l'emplacement de ce lac Mœris, dont les auteurs classiques ont fait mention dans leurs descriptions des merveilles de l'Egypte.

De nos jours, les traces visibles de cet immense bassin d'eau ont disparu et les savants les plus distingués se sont en vain efforcés pendant longtemps de retrouver ses anciennes limites sur le sol moderne de la province de Fayoum.

L'opinion la plus généralement acceptée au sujet de sa position a Linant pacha pour auteur. C'est lui qui, le premier, a rejeté l'idée de reconnaître le bassin du lac Mœris dans le Birket-el-Kouroun de nos jours, c'est-à-dire « le lac des Cornes » situé, comme on sait, à l'ouest du Fayoum. Suivant les recherches très minutieuses de l'illustre savant, il faudrait, au contraire, se diriger vers le côté oriental de la province susnommée, et, notamment, vers les plateaux bien connus de

(¹) Voir le compte rendu de la séance du 8 avril 1892.

Hawâra et de El Lahoun, où deux pyramides construites à l'époque de la xiime dynastie (vers 2,500 a. J.-C.) excitent encore la curiosité des voyageurs.

H. Lepsius, mon savant compatriote qui, il y a presque cinquante ans, a eu l'occasion d'examiner sur les lieux les résultats obtenus par Linant pacha, n'a pas hésité à déclarer dans un Mémoire spécial que le savant français avait fait la découverte la plus brillante et la plus indubitable quant à la véritable position topographique du fameux lac Mœris. Les doutes qu'il exprima à la même occasion ne s'appliquaient qu'à l'extension du lac vers le nord.

Depuis Linant et Lepsius, aucun savant sérieux, du nombre des géographes et des égyptologues, ne s'est opposé à l'opinion émise par ces deux illustres auteurs.

Je pourrais bien citer l'infatigable investigateur du Fayoum, M. F. Cope Whitehouse, qui, aussi de son côté, s'est occupé dans ces dernières années du lac Mœris des anciens en lui donnant une extension plus grande vers le Wadi-Rayan, au sud-ouest du Fayoum, mais je sais que les recherches du sagace Américain ont un autre but, celui de prouver l'existence d'un bassin, ou si l'on veut, d'une mer naturelle, dont les eaux, provenant du Nil, se seraient évaporées depuis de nombreux siècles. M. Whitehouse ne nie pas l'existence du lac Mœris construit par la main des hommes, mais il le regarde comme un bassin inférieur à la mer de Rayan et confondu par les auteurs de l'antiquité classique avec celle-ci.

Quoiqu'il en soit, l'existence du lac Mœris n'est pas à mettre en doute ; les auteurs anciens sont, sans excep-

tion, d'accord en le citant comme une œuvre artificielle et en en donnant une description détaillée.

Qu'on permette à l'auteur du *Dictionnaire géographique de l'ancienne Égypte d'après les traditions monumentales*, de réunir dans une Note tout ce que les textes hiéroglyphiques lui ont enseigné sur le lac Mœris à l'époque des anciens Égyptiens. Il est heureux de pouvoir y joindre quelques remarques et observations dues à ses dernières recherches sur les lieux, faites dans le courant du mois de mars de cette année. C'est avec empressement qu'il saisit l'occasion qui se présente à lui, d'exprimer publiquement ses sentiments de profonde reconnaissance à M. Grébaut, directeur général des Musées khédiviaux, et à M. Mahmoud bey Sadik, le moudir actuel de la province de Fayoum, pour avoir bien voulu lui faciliter ses travaux à Médinet-el-Fayoum, à Hawâra et à El Lahoun.

L'Égypte ancienne était divisée, comme je l'ai prouvé par mes études géographiques, en quarante-deux provinces ou moudiriehs, que les grecs appelaient Nomos, et dont chacune avait sa métropole, siège du gouverneur ou nomarque, ainsi que du culte principal du Nome entier. A l'époque des Grecs et des Romains, la Haute-Égypte ou, monumentalement parlant, *le Sud*, comptait vingt-deux provinces, la Basse-Égypte ou *le Nord* vingt. Comme plusieurs Nomes étaient divisés en deux, le *supérieur* et l'*inférieur*, ou l'*occidental* et l'*oriental*, il en résulte un nombre total de trente-six provinces, d'accord avec le nombre transmis par Strabon et avec une indication monumentale.

La province du Fayoum était exclue de ce nombre. Elle formait un pays à part qui portait le nom de To-SHE, c'est-à-dire, *la terre du Lac*. Cette dénomination est assez curieuse, car elle se répète dans le nom moderne de Fayoum, qui lui a été donné par les coptes et qui signifie à la lettre « *le pays maritime* ». Il faut savoir que déjà aux époques pharaoniques, le Nil, de même que les lacs existant en Egypte, ont été souvent désignés par des mots portant le sens de *Mer*.

Un de ces mots, le nom MERI ou MARI s'appliquait également au lac de Fayoum, ainsi qu'au grand lac d'Alexandrie, le *Mariout* de nos jours, le *Mareotis* ou *Lac de Mareia*, *Maria* des anciens géographes, et que les textes hiéroglyphiques appellent MERI. Quant à l'origine du nom *Moiris*, *Mœris*, donné au lac de Fayoum par les Grecs et par les Romains, il ne s'agit pas, comme on l'a cru longtemps, d'un Pharaon fabuleux de ce nom, mais de deux mots hiéroglyphiques MER-OUER ou ME-OUER, *la grande mer, le grand bassin*. Le fameux papyrus du Fayoum, un des trésors du Musée de Guizeh, se sert expressément de cette désignation. J'ai la satisfaction de pouvoir confirmer que des fragments d'un second exemplaire de cet important document existent en Europe (collection de papyrus de M. Graf à Vienne). Je me suis convaincu, par des études sur les morceaux en question, que le papyrus du Fayoum a été rédigé vers la fin du règne des Ptolémées en Egypte.

Le lac Mœris, le Maouer, ou « la grande mer » des textes hiéroglyphiques, recevait ses eaux annuellement par un grand canal, le même qui aujourd'hui est connu

sous le nom de Bahr-Joussouf, *fleuve de Joseph*, et qui existait par conséquent à l'époque des Pharaons. Les textes égyptiens lui donnent le nom de Hounet ou, avec perte du signe *t* pour le genre féminin à la fin, Houne, c'est-à-dire *le canal*, ce qui est le sens de ce mot. La fameuse stèle de Piankhi, au Musée de Guizeh, rédigée au dixième siècle av. J.-C. et contenant le récit des expéditions du roi Éthiopien de ce nom en Égypte, renferme un passage extrêmement remarquable par rapport à ce canal. Il y est dit que le conquérant passait à son entrée dans la «terre du lac» (Fayoum) un endroit nommé Ro-houne ou Lo-houne (1) c'est-à-dire l'*embouchure du canal*, certainement à la même place où se trouvait l'écluse mentionnée par les géographes grecs. C'est près d'El Lahoun de nos jours que le canal entrait dans le Fayoum et on peut se convaincre sur le champ que même le nom moderne d'El Lahoun, sauf l'article arabe *El*, ne diffère en rien de l'antique dénomination de la même contrée *Lo-houne* «l'embouchure du canal».

Pendant ma dernière excursion dans le Fayoum, où j'ai passé une douzaine de jours au milieu de la nécropole de Hawara, les textes hiéroglyphiques inscrits sur les cercueils des momies que mes fouilleurs ont mis à jour, m'ont confirmé d'une manière éclatante que, plus spécialement, la région de la nécropole de Hawara

(1) En égyptien il n'existe pas de différence entre les consonnes R et L; le même signe sert à représenter une articulation que les auteurs et les papyrus grecs rendent tantôt par R, tantôt par L. Dans la langue copte on rencontre la permutation continuelle entre ces deux consonnes.

N.D.A.

portait le nom de « terre du lac », dont le roi des morts, ou l'Osiris local était censé être le protecteur. Nul doute que le vaste gouffre de 20-30 mètres de hauteur qui s'ouvre entre les bords occidentaux du désert de Hawâra et les terrains cultivés du côté opposé est, qui maintenant porte le nom de « la Mer sans eau » (*Bahr-be-lama*), formait anciennement une partie du lac Mœris. C'est ainsi que ce dernier avait acquis fortuitement une signification funéraire en rapport avec le culte des morts, qui, d'après la tradition en vogue chez les anciens Égyptiens, devaient passer en bateau le Nil ou un lac pour aborder au port de la nécropole et à l'entrée du monde souterrain. Hawâra représentait depuis les temps de la XIIme dynastie le cimetière de la ville Crocodilopolis-Arsinoë, près de Medinet-el-Fayoum ; les défunts étaient transportés sur les canaux jusqu'au lac, qu'ils traversaient pour arriver au port de la nécropole. Les textes que j'ai consultés lors de mon dernier séjour à Hawâra ne parlent de la terre du lac qu'en la mettant en rapport avec l'Osiris de la nécropole locale.

Un canal principal (ou si l'on veut plusieurs peut-être) conduisait l'eau du lac au pied du plateau de Hawâra vers la métropole qui, à l'époque des Pharaons, s'appelait Shad et dont l'existence remonte au moins jusqu'au règne d'Amenemhè Ier, le fondateur de la XIIme dynastie. Les dernières fouilles que j'ai exécutées à Médinet, mettent ce fait hors de doute. Il paraît même que l'ancienne ville de Shad formait la résidence des rois de cette dynastie, dont les pyramides s'élèvent sur le sol de la terre du lac. Les inscriptions taillées dans

le roc des carrières de Hammamât, à l'est de Coptos, et provenant d'employés supérieurs des rois de la XIIme dynastie, mentionnent à plusieurs reprises les constructions en pierre dure que tel roi fit exécuter dans ladite résidence, pour bâtir un palais pharaonique ou pour élever un sanctuaire quelconque en l'honneur du dieu à tête de crocodile, SOBK, le SOUKHOS des textes grecs, le patron tutélaire de la résidence et de la province du lac.

J'ai trouvé pendant mes dernières fouilles non seulement les noms, mais aussi des images de ce dieu gravées sur des pierres appartenant aux ruines de la ville de SHAD, dont le nom sacré : *la ville de* SOBK, se trouve traduit en grec par *Crocodilopolis*.

Ce pays à part, la terre du lac, avait, à l'instar du royaume d'Egypte, sa propre division en petites provinces, ce qui est prouvé non seulement par un curieux passage chez Pline, mais aussi et surtout par les représentations et les textes contenus dans le *papyrus du Fayoum*. La série des nomes en miniature, pour me servir de cette expression, et celle de leurs chefs-lieux, dont les noms se sont, pour une grande partie, conservés miraculeusement jusqu'à ce jour dans le Fayoum, suivait le long des bords du lac, et leurs divinités locales possédaient en chaque lieu leur sanctuaire, leur statue et leur culte particulier. Nous sommes trop peu renseignés au sujet des détails du gouvernement de cet Etat, sans doute sacerdotal, dans l'Etat pharaonique, mais ce qui paraît indubitable, c'est que la bâtisse du célèbre Labyrinthe servait dès les temps

de la XIIme dynastie aux réunions des chefs des nomes en miniature de la terre du lac.

L'emplacement de l'édifice en question mentionné et décrit par les écrivains de l'antiquité, a été tout dernièrement retrouvé après de longues recherches. C'est à M. Flinders Petrie que la science doit sa découverte, sinon la découverte des pierres qui formaient ce vaste temple, du moins des dernières traces de ses fondations en sable. M. Petrie a pu reconstruire et dresser le plan complet du Labyrinthe en suivant les lignes des sables et démontrer ainsi que le temple avait une extension qui surpassait celle des plus vastes sanctuaires existant jadis en Egypte.

Le fondateur du Labyrinthe, pour me servir du nom grec de cet édifice, fut le roi AMENEMHÈ II de la XIIme dynastie, le même qui avait fait construire la pyramide en briques de Hawâra. Le Labyrinthe était situé vers le sud de la dite pyramide, en face du canal Hounet et de son embouchure, dont j'ai parlé plus haut. Il y a plus de vingt ans que j'ai essayé de trouver l'origine du nom grec de Labyrinthe en l'expliquant comme LAPIRE-HOUNET, *le temple à l'embouchure du canal*, et je vois avec plaisir qu'aucun savant ne s'est opposé à cette solution philologique.

La «terre du lac», ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, a dû exister déjà au commencement de la XIIme dynastie, dont le premier roi, Amenemhè Ier, avait fondé au bord de la ville Médinet un sanctuaire au Dieu SOBK. Au delà de cette époque je ne trouve aucune trace de sa mention dans les textes de l'ancien empire ; l'œuvre de l'arro-

sement du Fayoum par un canal du Nil doit donc être reportée au moins jusqu'à l'époque du roi que je viens de citer. Egalement à cette époque, la fondation d'un sanctuaire et d'un palais royal fait supposer l'existence d'une résidence, c'est-à-dire d'une grande ville à laquelle le canal Hounet fournissait ses eaux.

Tout porte à croire que le canal fut creusé longtemps avant la xiime dynastie, car une résidence ne s'établit pas dans un pays inhabitable, ou qui venait à peine d'être arrosé. L'opinion que les rois de la xiime dynastie doivent être regardés comme les créateurs du canal Hounet n'est plus à soutenir ; le Fayoum « la terre du lac » date certainement d'une époque de beaucoup antérieure à la xiime dynastie, et les rois de cette maison royale, pour des raisons que nous ignorons, ont seulement choisi cette terre pour y transférer leur résidence et les temples de leur divinités. Pendant le séjour que j'ai fait au milieu des ruines au nord de la ville moderne de Médinet, j'ai fait exécuter à différents endroits des fouilles et j'ai pu me convaincre par la présence de statues et de pierres de granit, toutes portant des textes hiéroglyphiques, et par l'extension des ruines remontant à la xiime dynastie, que l'ancien temple du dieu Sobk présentait jadis une grandeur et une splendeur qui a dû rappeler les plus vastes sanctuaires de Thèbes. Parmi les Pharaons qui y sont nommés, je cite les rois Amenemhè i et iii de la xiime dynastie, Thotmes iii et iv de la xviii, Ramsès ii, de la xixme, c'est-à-dire les rois les plus glorieux de l'histoire de l'Egypte. J'ai trouvé non seulement des fragments de leurs statues, mais aussi de celles de leurs

femmes. Je peux prédire que cette immense ruine livrera encore des monuments de la plus haute importance. A cette occasion je rappelle ici que Mariette pacha y a fait extraire un beau jour cette tête d'un roi Hycsos qui est du nombre des trésors historiques du Musée de Guizeh.

L'Égypte ne cessera jamais de préparer au monde moderne des surprises inattendues et la « terre du lac », cet « État dans l'État », qui doit son existence et sa renommée au lac Mœris, ne sera pas la dernière à nous en fournir surabondamment.

H. Brugsch.

NOTE SUR LES SIDONIENS ET LES EREMBES D'HOMÈRE [1]

(*Odyssée*, Liv. IV. 83)

Par E. A. FLOYER

(Traduit de l'anglais).

Je me proposais de soumettre à la Société un aperçu sommaire des résultats obtenus par l'*Expédition scientifique du Nord de l'Etbaye*, chargée par le gouvernement de Son Altesse de l'étude du désert oriental, mais un sommaire qui doit être renfermé dans les limites de l'heure habituellement accordée aux conférenciers ne pourrait donner qu'une série de faits isolés, dénués des raisons, preuves et arguments à l'appui qui peuvent seuls les faire admettre. J'ai donc cru mieux faire en consacrant ma communication à l'examen et à la complète élucidation d'un seul point, réservant tous les autres sujets pour les réunions futures, si on le juge convenable.

Je me propose aujourd'hui d'attirer votre attention sur certains faits, remarqués par l'expédition au cours de ses voyages, qui, bien qu'ils ne jettent aucune lumière nouvelle sur la guerre de Troie, pourront, toutefois, si on les trouve concluants, fixer un sujet dont la discussion a rempli de nombreux volumes, et confir-

(1) Voir le compte rendu de la séance du 19 octobre 1891.

mer l'exactitude de la géographie d'Homère, en ce qui a paru, jusqu'à ce jour, être son point le plus faible.

Récapitulons les événements principaux de cette guerre et les faits qui en furent la cause :

Pâris, pendant qu'il était l'hôte de Ménélas, enleva la femme de celui-ci et un trésor considérable, et fit voile avec le tout vers Troie. Ménélas le poursuivit, et, après un siège célèbre, il s'empara de Troie et reprit Hélène, avec laquelle il s'embarqua pour un voyage qui dura huit ans et au cours duquel il visita l'Egypte, où il fit l'acquisition d'un immense trésor d'or et d'ivoire.

Hérodote eut toujours de la difficulté à admettre cette version, qui est d'Homère. Il se refusait à croire que les Troyens eussent pu soutenir un siège de dix ans plutôt que de rendre une femme telle qu'on représente Hélène. Le poème homérique passait, à ses yeux, pour un mélange de fiction et de vérité. Se trouvant en Egypte en l'an 440 av. J. C. et constatant que les prêtres étaient une mine de renseignements précieux, il profita de l'occasion pour leur demander l'exacte vérité sur la guerre de Troie, vieille déjà de près de 600 ans. Les prêtres lui racontèrent une version différente de celle d'Homère et confirmèrent la vérité de leurs paroles par de nombreuses preuves tirées des circonstances.

D'après ces prêtres, Hélène n'était jamais arrivée à Troie ; des vents contraires avaient amené la flotte de Pâris en Egypte, où Protée l'avait traité avec hospitalité; les Troyens n'avaient pas rendu Hélène parce qu'elle ne se trouvait pas en leur possession. Ils assurèrent maintes fois à Ménélas qu'Hélène était en Egypte, mais

il ne voulut les croire que lorsque le sac de Troie vint confirmer leurs paroles ; il revint alors à contre-cœur en Egypte et la reçut des mains de Protée. C'est alors que Ménélas commença ses huit années d'aventures.

Il importe peu, pour le moment, que Ménélas ait amené Hélène en Egypte après le sac de Troie ou que, venu en Egypte, il l'y ait trouvée. Mais en racontant ses aventures, Ménélas emploie les termes suivants :

«Κύπρον Φοινίκην τε καὶ Αἰγυπτίους ἐπαληθεὶς Αἰθίοπας θ' ἱκόμην καὶ καὶ Σιδονίους καὶ Ἐρεμβοὺς καὶ Λιβύην».

Je vins à Cypre, en Phénicie et chez les Egyptiens, et je vins chez les Ethiopiens, les Sidoniens et les Erembes. (Odyssée, liv. IV, 83).

L'ordre dans lequel ces endroits furent visités a été pour Strabon une fameuse pierre d'achoppement dans sa chaleureuse défense de l'exactitude géographique d'Homère. Il revient à ces lignes sans cesse et sent évidemment que l'incapacité dans laquelle il se trouve de les expliquer met une arme formidable entre les mains des détracteurs d'Homère.

Les traducteurs anglais ont admis sans difficulté une licence poétique à laquelle Strabon ne voulait pas faire appel en faveur d'Homère.

Pope traduit :

« J'ai dirigé mon pénible voyage de Cypre à la côte
« lointaine de la Phénicie (Sidon la capitale), à travers
« les régions que fertilisent les flots du Nil ; j'ai exploré
« ensuite les dernières limites de l'Ethiopie et les bords
« desséchés du rivage de l'Arabie ».

*

Pope ne fut jamais helléniste; mais, à son avis, toutes les descriptions qu'Homère fait des peuples et des lieux sont exactes et historiques. Pourtant il élude ici la difficulté présentée par les lignes qu'il avait à traduire.

La difficulté est manifeste. Comment un grand poète et géographe pouvait-il faire quitter à ses personnages la Phénicie, les porter en Ethiopie et puis les amener à faire visite aux Sidoniens?

Les Erembes semblent aussi avoir présenté quelque difficulté aux anciens commentateurs. Les savants modernes y ont attaché moins d'importance. Ils ont pensé que si un poète pouvait imaginer un peuple, il ne pouvait, sans perdre son crédit, mal placer sur la terre un peuple déjà existant. Ils ont décidé donc que les Sidoniens étaient des habitants de Sidon en Phénicie, et ont adopté une théorie d'après laquelle une colonie d'Ethiopiens aurait émigré en Phénicie. Cette explication est défectueuse car elle ne tient aucun compte des Egyptiens qui figurent parmi les peuples visités.

L'érudition moderne reste donc bien au-dessous de la diligente ténacité de Strabon; ce dernier, bien qu'il n'ait pas mis le doigt sur la vérité, a pourtant affronté la difficulté, l'a tournée et retournée et a refusé d'admettre que le texte fût erroné parce qu'il ne pouvait le comprendre.

Son commentaire pourtant est précieux non seulement en tant que discussion du point, mais aussi à cause de la lumière qu'il répand, en passant, sur les connaissances géographiques de l'an 24 avant J. C.

Voici comment il s'exprime:

« La description des aventures de Ménélas pouvant paraître confirmer l'accusation d'ignorance portée contre Homère en ce qui concerne ces régions, il vaut mieux indiquer les difficultés du récit et leur explication, et prendre en même temps la défense de notre héros d'une façon plus complète. Ménélas s'adresse ainsi à Télémaque, qui admire la splendeur de son palais :

Oui, mais pour rapporter ces trésors, j'ai dû beaucoup souffrir et longtemps errer sur mes vaisseaux, et quand je retournai après huit ans j'avais parcouru Cypre, la Phénicie, l'Egypte et visité les Ethiopiens, les Sidoniens et les Erembes et aussi la Lybie.

« On se demande quels Ethiopiens il a pu rencontrer en partant d'Egypte. Il n'y en a point qui soient établis sur les rivages de notre mer, et avec ses vaisseaux il n'aurait jamais pu atteindre les cataractes du Nil. Mais qui sont les Sidoniens? Ce ne sont certainement pas les habitants de la Phénicie, car le poète ayant nommé le genre, il se serait ensuite certainement abstenu de particulariser l'espèce. Venons-en aux Erembes. C'est là un nom tout à fait nouveau. Le grammairien Aristonicus, dans ses observations sur les aventures de Ménélas, a rappelé les opinions de plusieurs écrivains sur chacun des chefs en discussion. Il suffira d'y faire brièvement allusion. Ceux qui assurent que Ménélas s'est rendu en Ethiopie par mer, nous disent qu'il a dirigé sa course par Cadix jusque dans l'océan Indien attenant au golfe Arabique. D'autres disent qu'il a passé par-dessus l'isthme du Nil, d'autres encore qu'il a passé par un des canaux. »

Strabon rejette la théorie de la circumnavigation. Pour ce qui est du passage à travers des canaux, à l'exemple d'Aristote, il dit que Sésostris avait renoncé au projet d'en former un dans la crainte d'une inondation. Quant au passage des navires par-dessus l'isthme de Suez, il écrit : « La chose n'était guère praticable pour des navires. Eratosthène n'est pas heureux dans cette supposition, car il conjecture que le détroit des colonnes d'Hercule n'était pas alors formé pour permettre à la mer extérieure de communiquer par ce chenal avec la mer intérieure. A cause de cela, la mer intérieure était plus élevée et submergeait l'isthme entier, qui ne devint terre ferme que lorsque les eaux purent se déverser par le détroit des colonnes. »

Strabon observe qu'Homère ayant fait naviguer Ulysse à travers le détroit de Gibraltar jusque dans l'Atlantique, il ne pouvait en même temps faire naviguer Ménélas de la Méditerranée dans la mer Rouge par-dessus l'isthme de Suez, que l'ouverture même du détroit de Gibraltar aurait dû dessécher.

Ensuite : « Voilà que Ménélas répond à l'observation que lui fait Télémaque sur les richesses d'électre, d'or, d'argent et d'ivoire qui se trouvent dans son palais. Comment aurait-il pu acquérir ces richesses chez les Ethiopiens ? S'il est dit que Ménélas a été en Ethiopie, c'est parce qu'il avait touché aux frontières de ces pays, voisines de l'Egypte. Mais peut-être dans ce temps-là, les frontières de ce pays étaient encore plus rapprochées de l'Egypte qu'elles ne le sont actuellement. A l'époque dont nous parlons (24 ans avant J.-C.), les districts

éthiopiens les plus proches sont ceux contigus à Syène et Philæ, la première ville étant entièrement en Egypte, tandis que Philæ est habitée par une population mixte d'Ethiopiens et d'Egyptiens. En supposant que Ménélas fût arrivé à Thèbes et eût éprouvé la munificence du roi, il n'y a rien d'extraordinaire s'il raconte d'avoir touché à l'Ethiopie ».

Après avoir admis que Ménélas peut avoir été jusqu'à Thèbes où il aurait rencontré les Ethiopiens, Strabon revient aux Sidoniens, et, contrairement à ce qu'il avait avancé auparavant, il dit que Sidon est la capitale de la Phénicie et qu'il en est fait une mention particulière à cause du long séjour que Ménélas y a fait.

Ainsi Strabon commence par dire que les Sidoniens n'étaient pas des Phéniciens, amène Ménélas jusqu'à Thèbes, puis déclare que les Sidoniens étaient des habitants de Phénicie! Nous suivrons l'exemple de Strabon, sans nous arrêter à la supposition qu'il y a eu ici, dans cette dernière phrase, une interpolation.

Strabon s'occupe ensuite des Erembes et cite les opinions de plusieurs auteurs : les uns disent que c'était là le nom grec des Arabes; d'autres le font dériver de Ἔγαν ἐμϐαίνειν qui signifie *entrer dans la terre;* ce nom fut transformé plus tard en celui plus intelligible de *Troglodytes*, peuple voisin de la Thébaïde. Beaucoup d'autres auteurs font des Erembes une tribu d'Ethiopiens ; mais ceux-ci, dit Strabon, sont dans l'erreur et doivent être classés parmi ceux qui placent les Sidoniens et les Phéniciens dans le golfe Persique. D'autres encore feraient croire que les

Sidoniens faisaient partie d'une colonie établie sur l'océan Indien et qu'on appelait phénicienne à cause de la couleur de la mer Erythrée. D'autres enfin transporteraient l'Ethiopie dans la Phénicie et feraient de Joppé le théâtre des aventures d'Andromède. C'est cette supposition de Strabon qu'ont adoptée les géographes modernes.

Voilà, en quelques mots, ce que Strabon dit très longuement au sujet des aventures de Ménélas. Et notons qu'il est fourvoyé par sa croyance qu'avant le règne de Psammeticus, 700 ans avant J.-C., c'est-à-dire 250 ans après la mort d'Homère, aucun étranger n'avait jamais pénétré en Egypte.

Je vais maintenant essayer de démontrer que si Ménélas n'est jamais arrivé à Thèbes, il a au moins passé une partie de ses huit ans près de Kous, à l'embouchure de Wadi Zeidoun, ou peut-être à Legaïta, situé à quelques milles à l'intérieur dans le même Wadi, et qu'il a fait le commerce avec les Blemmyes, race chamitique pastorale et commerçante, entretenant avec les Troglodytes, qui étaient des mineurs d'or et non des habitants de cavernes, des relations semblables à celles que les Arabes pâtres du Darfour entretiennent aujourd'hui avec les ouvriers en métaux, négroïdes qui habitent les montagnes de ce pays. La question des Troglodytes pourra être discutée à fond dans une autre occasion ; il suffira, pour aujourd'hui, d'indiquer les raisons qui permettent d'identifier les Blemmyes avec les Erembes.

Ce fut en 1885 que le Wadi Zeidoun fut placé par moi pour la première fois sur la carte. En 1887, après une reconnaissance de Legaïta à Luxor, il fut introduit sur une autre carte. Au mois de mai de l'année courante, nous fûmes surpris de la verdeur relative des arbrisseaux qui bordent le Wadi, même après 30 milles d'un calcaire absorbant et de sable et nous avons visité la localité jusqu'à l'origine du Wadi, le Djebel-Saba'i, situé à 80 milles à l'est. D'autres Wadi, en traversant la ceinture du désert compris entre le Nil et les collines, longue de 50 milles, vont en diminuant jusqu'à ne plus former qu'une simple ondulation dans le sable. Mais le Wadi Zeidoun conserve toujours quelques arbustes rabougris qui indiquent un cours d'eau souterrain. L'examen des anciennes mines et établissements, les uns ptolémaïques, d'autres remontant évidemment à une période bien antérieure, avait fourni l'occasion à une étude sur la nomenclature des collines et vallées. C'était intéressant, par exemple, de noter que l'énorme montagne située au sud des mines d'émeraude s'appellait, en l'an 800, *Karhashendah*, nom chamitique, aujourd'hui complètement disparu et remplacé par le nom sémitique *d'Hamata*, signifiant *figue sauvage*, par allusion à sa forme, qui est celle d'une figue renversée. *Feisoli*, nom d'une station de poste, nous sembla être un nom romain conservé jusqu'à présent. Mais beaucoup de ces noms sont phéniciens d'origine. Parmi ces derniers est *Ghadira*, le Wadi qui court des mines d'émeraude à la mer. Ce nom, est le même mot que Cadix et signifie *enclos* : Zeidoun était

Sidon. Il nous semblait être sur les traces des Phéniciens à l'époque de leur émigration du golfe Persique à la Méditerranée, où ils arrivèrent vers l'an 3000 avant J.-C.

Tel étant le cas, il devenait facile de supposer que Tor, sur la mer Rouge, était aussi un établissement phénicien et de conclure que le Tyr et le Sidon de la côte méditerranéenne n'étaient que les répétitions d'un Tyr et d'un Sidon fondés par le même peuple pendant sa lente émigration vers l'ouest.

Les historiens s'accordent généralement pour faire coïncider la chute de Thèbes à peu près avec celle de Troie et pour reconnaître que, presque à la même époque, le commerce des marchandises indiennes et africaines, quoique commençant à languir, devait être très considérable sur les routes égyptiennes de terre entre le Nil et la mer Rouge. Un peu plus tard, les royaux associés, Salomon et Hiram, établirent leur flotte au sommet du golfe d'Akaba et, pendant la vie de Salomon, firent par mer une heureuse concurrence aux voies de terre de l'Egypte.

Il n'est pas difficile donc de concevoir que Thèbes était desservie par une sorte de ville-caravansérail ou dépôt, situé soit à Legaïta, soit ailleurs, dans le Wadi Zeidoun, et que Ménélas a acquis ses richesses par le commerce terrestre avec l'est, s'établissant à Zeidoun au lieu de Thèbes, qui déclinait, afin d'être en contact direct avec les guides de sa caravane, les Erembes.

On reconnaît ordinairement que le peuple de pâtres, aux qualités guerrières et commerçantes, qui occupait le pays situé à l'est de Thèbes, s'appelait les Blemmyes,

et les hypothèses qui veulent que les Troglodytes aient habité le même pays ont causé quelque confusion. Mais on peut expliquer ce qui est passé depuis longtemps par ce qui se passe aujourd'hui. De nos jours, les montagnes du Darfour sont habitées par des mineurs négroïdes et des ouvriers en métaux, qui fabriquent des lances. Le long des vallées erre une race sémitique de pâtres, chasseurs et commerçants. Cette possession à deux de la terre découle nécessairement de la situation; car, là où l'agriculture est impossible, le mineur, que ses occupations forcent à rester stationnaire, ne saurait vivre sans le concours d'une race marchande. Il y avait, dans le nord de l'Etbaye (mot qui semble offrir une meilleure étymologie d'*Ethiopie* que le mot grec), justement cette double occupation : une race de mineurs négroïdes exploitait les mines d'or et les Blemmyes leur apportaient la nourriture et pourvoyaient aux autres nécessités de la vie.

Les mines les plus au nord que nous ayons trouvées sont celles de Hammamât et Sigdit. Peut-être, quand elles furent épuisées, ou quand l'industrie des transports se fut développée, les mineurs, qu'Hérodote nomme à tort les Troglodytes, allèrent vers le sud, tandis que les Blemmyes portaient les marchandises indiennes de la mer Rouge au Nil. Sévère et d'autres écrivains du IVme siècle écrivent le nom « Blemmyes » *Blembi*. De Blembi à *Brembi* il n'y a qu'une transformation philologique habituelle de l'*l* en *r*. Et pour faire de Brembi, *Erembi*, il ne faut guère plus qu'une simple erreur de copiste qui prend B pour E. Mais un argument plus satis-

faisant en faveur de l'identité des Erembes et des Blemmyes peut être tiré de la curieuse découverte suivante. Il est d'abord nécessaire d'établir que les Blemmyes et les Bedjas ne sont qu'un seul et même peuple. On ne saurait le prouver dans le sens strict du mot, mais il est incontestable qu'ils avaient les mêmes habitudes et occupaient le même pays. Le très diligent orientaliste Quatremère consacre un chapitre aux Blemmyes et dit :

« Je crois reconnaître les Blemmyes dans les Bedjas, peuple barbare que les écrivains orientaux nous ont fait connaître. En effet cette nation nous est représentée comme menant également la vie nomade, infestant l'Egypte par des courses fréquentes et habitant ces vastes déserts compris entre l'Egypte, la Nubie, l'Abyssinie et la mer Rouge qui, comme nous l'avons vu, étaient occupés par les Blemmyes. »

Le professeur Keane identifie les Bedjas avec les Bicharis. Mais il est plus probable que les Bicharis faisaient simplement partie d'une tribu chamitique pastorale, ou d'un groupe de tribus qui habitaient le pays compris entre Kous et Souakim et auxquelles les habitants de la vallée du Nil donnaient le nom collectif de Bedjas. Il est probable aussi que Bedja n'était que le mot nubien, ou plus strictement parlant, le mot *Kensi*, qui veut dire « peuple de dehors » ou « étrangers ». Les habitants du Nil les appelaient *extérieurs*, barbares, et *Balnemawi*, *Blemmys* et *Erembi* étaient les noms que leur donnaient les étrangers.

L'historien arabe Taki Addin Ahmed, mieux connu sous le nom d'El Makrizi, parce qu'il demeurait dans le

quartier Makrizi de Baalbek, qui écrivait au 15me siècle, écrit une note longue et détaillée sur les Bedjas. Il dit d'eux que leurs armes étaient des lances qui s'appelaient *Saba'iah*. La lame avait trois coudées et le manche quatre, ce qui faisait en tout sept coudées; d'où vient, dit l'historien arabe, le nom de *Saba'iah*, (du mot arabe qui signifie *sept*).

Mais cette étymologie ne résiste pas à l'examen. Les armes d'une tribu sauvage sont contemporaines de son existence. Supposant que, lorsque Makrizi écrivait, les Bedjas eussent appris quelques mots d'arabe (c'est, en effet, tout au plus ce qu'ils savent aujourd'hui), ils n'auraient toutefois jamais donné un nom étranger et nouveau à l'arme fidèle qui avait soutenu leur nation pendant des siècles. Car on peut se rappeler que là où les conquérants arabes trouvèrent les Bedjas, les Ptolémées laissèrent les Blemmyes, et il est peu probable que les lances des Erembes s'appelaient *Saba'iah*.

Nous avons déjà dit que le Wadi Zeidoun prend sa source dans le Djebel Saba'i. Et c'est un fait curieux qu'en approchant de ces montagnes, nous pûmes constater une forte déviation de la boussole. La variation était parfois de 40 degrés, trahissant ainsi la présence dans ces collines de minerai de fer en quantité peu commune. Nous n'avons découvert aucune mine, car l'expédition se détourna vers l'est à la recherche d'un Djebel Rusas (montagne de plomb) qui n'existe pas et qui, pendant plusieurs années, a figuré sur les cartes d'une façon très marquée. Mais l'existence d'une grande quantité de minerai de fer magnétique fut établie en dehors de toute discussion.

Les auteurs arabes donnent des métaux existant dans ces montagnes l'énumération suivante :

Or, argent, cuivre, fer, plomb, aimant naturel, pyrite de fer blanc, pierre à aiguiser, émeraudes et une pierre très cassante qui, frottée avec de l'huile, brûle comme une mèche (amiante).

Tous ces métaux ont été trouvés, sauf le fer, dont la boussole avait trahi l'existence au Djebel Saba'i.

El Makrizi dit, dans la traduction de Quatremère :

« Ces lances sont fabriquées par des femmes qui vivent dans un endroit écarté, n'ayant commerce qu'avec ceux qui viennent leur acheter des armes. Lorsqu'une d'entre elles met au monde une fille, elle la laisse vivre, mais si c'est un fils, elle le tue, parce qu'elles prétendent que les hommes ne sont propres qu'à faire naître les troubles et la guerre. »

Il nous paraît donc d'en avoir dit assez pour prouver qu'il est bien probable que Ménélas, lorsqu'il visita les Ethiopiens, les Sidoniens et les Erembes, remonta le Nil, s'établit dans une ville appelée Sidon, près de la ville de Thèbes, alors sur son déclin, et y amassa une grande provision d'or, d'ivoire et de pierres précieuses provenant du commerce entretenu avec l'Inde et l'Afrique Centrale par les Blemmyes.

Nous avons aussi montré comme chose probable que l'émigration phénicienne prit une direction qui l'amena sur le Nil près de Thèbes, ce qui fait supposer aussi que cette dernière ville fut le résultat de l'aventure financière des Phéniciens s'accordant avec l'instinct de commerce des anciens Egyptiens.

Mais, en soumettant à la Société ces observations, mon but a été de faire ressortir quel admirable voyage de découvertes s'offre à qui pourra, pendant cet hiver, avoir l'occasion de consacrer un mois à remonter le Nil. Il partirait en steamer pour Kous, d'où il suivrait à dos de chameau le Wadi Zeidoun jusqu'à son origine, cherchant en route les ruines des localités qu'auraient pu occuper les Sidoniens visités par Ménélas, et trouvant à l'origine le Djebel Saba'i, les mines où travaillaient les femmes forgerons. Ce serait probablement un des plus intéressants voyages à faire en Egypte en ce temps. Il n'est ni long, ni coûteux, ni pénible; il n'exige pas de préparatifs spéciaux. Il donnerait probablement lieu à des découvertes très intéressantes.

Je n'ai pas besoin de dire que, si je puis donner des renseignements ou être de quelque utilité, je serai très heureux d'entrer en communication, par l'entremise de la Société, avec toute personne qui aura le loisir et la volonté de faire ce voyage si intéressant.

30' 33° 30' 34° 30'

26° 30 25°

Keneh
قنا

Kous
قوص

لقيته
Leghaïta (Station commerciale de Menelas?)

W. Zeidoun (Sidon)
وادي زيدون

Louxor
الاقصر

B L E M M Y E S
ou
ε ρ ε μ β ο ι
ou
بجا

Route des Phéniciens?

Esneh
اسنا

Nil fl.

Edfou
ادفو

0 4 8 12 16 20 Mill. Ang.

Kosseir
قصير

de Tor (Tyr)

MER ROUGE
البحر الاحمر

Sabaï M^ts
جبل سباعي

Mersa Toronbi

Ligne de partage des eaux

M. Dhiba

Ras Sonadi

26° 30' 25°

30' 33° 30' 34° 30'

Expedition scientifique du nord de l'Etbaye - 1891.

Κύπρον Φοινίκην τε καὶ Αἰγυπτίους ἐπαληθεὶς
Αἰθίοπας θ' ἱκόμην καὶ Σιδονίους καὶ Ἐρεμβοὺς
καὶ Λιβύην, ...
Odyss. Lib. IV 83

IIIe Série. — Numéro 10.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

SOMMAIRE:

LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE

1892

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE DE GÉOGRAPHIE

DU CAIRE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

IIIe Série. — N° 10. — Septembre 1892

LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE

1892

NOTE SUR LES PYGMÉES DE L'ATLAS (*)

L'existence des Pygmées qui avait été considérée jusqu'à nos jours comme une légende des anciens, est maintenant une réalité ethnographique, grâce aux savants et hardis pionniers qui nous ont fourni les plus sûrs et les plus scientifiques détails sur ces curieuses races naines de l'intérieur du vaste continent africain.

Le docteur Schweinfurth, dans son grand ouvrage : *Au cœur de l'Afrique*, en dit assez pour que nous soyons suffisamment éclairés sur ce sujet. Stanley, en traversant la région de l'Arouvimi, a rencontré cette immense forêt habitée par une fourmilière de ces races naines et très sauvages. Le colonel Chaillé-Long bey, au cours de ses voyages dans les régions équatoriales, a vu différents spécimens de cette race curieuse, et l'on se rappelle encore son intéressante conférence sur les *Pygmées de l'Afrique*.

Cependant une toute récente communication faite au Congrès des Orientalistes à Londres par M. Haliburton : *The dwarfs of mount Atlas*, (les Pygmées du mont Atlas), m'a suggéré l'idée de relever certaines inexactitudes

(*) Voir compte rendu de la séance du 27 février 1892.

sur l'existence réelle de ces tribus de race naine sur les versants des montagnes de l'Atlas, qui seraient considérées, par M. Haliburton, comme des tribus troglodytes et tout à fait indépendantes des autres peuplades similaires des régions de l'Afrique centrale.

Les renseignements sur les Pygmées de l'Atlas ont été puisés par M. Haliburton à des sources douteuses et à celles plus incertaines encore des indigènes du Maroc. Aucun auteur n'a parlé de cette race naine de l'Atlas, et sir Drummond Hay, qui a, pendant de longues années, résidé dans ce pays et a publié sur le Maroc un très intéressant ouvrage, n'a jamais parlé de la prétendue existence des Pygmées.

Les différentes informations fournies à M. Haliburton par M. Harris, miss Lena Day, miss Herdmann et d'autres personnes sans aucun caractère scientifique, ne constituent pas, à mon avis, des renseignements sérieux pour être classés, au point de vue ethnographique, dans la catégorie des faits incontestables.

M. De Martino, l'ancien Consul général d'Italie, qui a longtemps habité le Maroc et en a parcouru toutes les régions, et qui était en relation avec les personnes citées par M. Haliburton, assure que ces nains de l'Atlas, regardés comme faisant partie de tribus indépendantes et localisées, ne sont que quelques rares individus isolés observés par hasard par quelques indigènes du Maroc et par des Européens, parmi lesquels M. Haliburton.

Il n'est cependant pas impossible que quelques-uns de ces individus aient pu être observés isolément, soit à Mequinez, à Robet, à Fez ou à Tanger ; mais ces Pyg-

mées sont venus des régions du Nyanza, du Mombouttou et des Niam-Niam, avec les caravanes qui se réunissent dans l'intérieur à Tombouctou et de là, par Tafilet, en passant la chaîne Atlantique, se rendent dans le versant sud jusqu'à Sus.

Néanmoins, dans la curieuse communication faite par M. Haliburton, il est certaines observations intéressantes qui se rattachent aux légendes des anciens.

Toujours d'après des renseignements qui lui ont été fournis par des témoins indigènes, M. Haliburton dit que certains de ces nains qui s'enveloppent la tête du burnous en laissant au milieu du front un trou pour voir ont été envisagés, par la fantaisie excitée des indigènes, comme des hommes à un œil central, en un mot des cyclopes. Permettez-moi de vous faire observer que cette remarque rappelle celle que fit le docteur Schweinfurth sur le même sujet; en effet, l'illustre explorateur relate que les Nubiens et les nègres de sa suite lui parlaient souvent de races pygmées et de cyclopes existant dans les régions équatoriales. Cette légende des cyclopes était due à l'accoutrement baroque et surtout à une étrange coiffure consistant en une large feuille percée d'un trou que portaient quelques individus de cette race, lesquels, vus de loin, offraient un aspect propre à exalter l'imagination de la plupart des indigènes.

M. le Dr Schweinfurth, en parlant des nains de l'Afrique, dit que : « le crâne est large, presque sphérique, et présente un *creux* profond à la racine du nez ». Cette particularité anatomique m'oblige à considérer la para-

doxale hypothèse des formes primitives des organismes se rattachant, pour ce qui regarde l'œil, aux cyclopes, c'est-à-dire à la forme primordiale de l'organe de la vue à la cellule unique qui, dans l'embryon, se sépare et forme les deux yeux. Cet œil rudimentaire, impair, incomplet sans doute, mais enfin un œil, est peut-être l'origine de l'idée de l'*œil cyclopéen.*

La paléontologie donne quelque appui à cette *hypothèse paradoxale*, car des naturalistes allemands comme Leydig et Korscheldt ont démontré l'existence de cette particularité chez certains animaux, en particulier dans l'*Hatteria punctata*.

Je ne sais pas (et il faudrait l'étudier si jamais l'opportunité venait à se présenter) si le *creux* profond à la racine du nez, observé dans les crânes des Pygmées par Schweinfurth, correspondrait dans leur cerveau à quelque chose de rudimentaire, à la cellule primordiale optique atrophiée et disparue par une métamorphose graduelle à travers les séculaires et complexes vicissitudes de l'évolution zoologique et de l'homme quaternaire.

Dr O. Abbate.

NOTES SUR LES TRIBUS DE PYGMÉES

QUI SE TROUVENT AU SUD DU GRAND ATLAS (1)

Le 2 septembre dernier, j'ai lu à une réunion du Congrès Oriental de Londres, un Mémoire sur les Pygmées, dans lequel je citais les preuves acquises en faveur de l'existence de tribus de Pygmées dans le Maroc du Sud. La question souleva l'intérêt général. Presque tous les premiers journaux de Londres consacrèrent à ce mémoire, pour ou contre, un article de tête, et le Congrès lui décerna une médaille. En octobre dernier, une brochure reproduisant ce mémoire presque intégralement avec des détails fournis par plusieurs personnes bien informées touchant les Pygmées de l'Atlas, leurs lieux de résidence, leur nombre probable, etc., (2) fut publiée par M. David Nutt, libraire à Londres, et a été analysée il y a quelques semaines par M. le Président de la *Société Khédiviale de Géographie*. (3)

Postérieurement à cette publication, Sir Georges Humphrey, professeur de médecine à l'Université de Cambridge, a répandu un nouveau jour sur la question

(1) Voir le compte rendu de la séance du 9 avril 1892.

(2) *The Dwarfs of Mount Atlas* by R. G. Haliburton Q. C. London. D. Nutt. 1891.

(3) Voir page 649.

des Pygmées (voir *British Medical Journal*, n° du 5 décembre 1891). Ne s'occupant que des nains d'Europe, c'est-à-dire de ceux qui ne le sont pas de race, il les divise en deux classes : les *vrais nains*, qui ne diffèrent de leur race que pour la grandeur, et les *nains par rachitisme*, qui sont rabougris et généralement difformes et faibles.

De sa déclaration qu'aucune de ces deux classes ne transmet sa petite taille à sa descendance, il fait découler la conséquence que les Pygmées découverts au Maroc consistent simplement en quelques familles de nains ordinaires, ou qu'ils ne sont que le résultat d'un développement sporadique.

Les Pygmées trouvés au Maroc ne sont ni rabougris ni déformés par le rachitisme; ils sont courageux, très forts, d'une activité merveilleuse, et il est établi que les autres indigènes les craignent. Ils ne sauraient non plus être de *véritables nains* ; c'est là une classe que l'on rencontre trop rarement, et bien que depuis plus d'un demi-siècle les musées médicaux et autres soient répandus partout en France et en Angleterre, ceux du premier pays ne possèdent qu'un seul squelette de *vrai nain* et le seul qu'ait l'Angleterre est celui qu'a présenté au musée médical de Cambridge Sir Georges Humphrey lui-même au mois de décembre dernier.

Les chances de rencontrer un *vrai nain* dans un pays comme le Maroc, où la population est très éparse, sont certainement bien moins grandes qu'elles ne le seraient au milieu des nombreux millions d'habitants de la France et de la Grande-Bretagne. Si donc une douzaine

de nains non rabougris ou déformés par le rachitisme ont trouvé leur chemin jusqu'au nord du Maroc, la conclusion indubitable en est qu'ils ne sauraient être ce que Sir Georges Humphrey appelle de *vrais nains* mais que ce sont des *Pygmées de race* et doivent appartenir à quelque tribu de Pygmées.

Cependant je trancherai nettement la question en faisant remarquer que les Pygmées trouvés au Maroc ne sont pas des Maures rapetissés ne différant de leurs compatriotes que par la grandeur ; ils se distinguent tellement des autres peuples de ce pays que, ne fussent-ils pas des Pygmées, il nous faudrait les classer comme appartenant à une race à part et spéciale. Entre autres points qui les différencient des Maures, Arabes, Berbères, juifs, nègres et mulâtres du Maroc, notons leur agilité et leur teint rougeâtre. Cette couleur forme la caractéristique de presque toutes les races de Pygmées et un de mes informateurs la fait ressembler à à celle des Peaux-Rouges de l'Amérique, ou bien encore, d'après Schweinfurth (dans son *Compte rendu sur les Akka de l'Albert-Nyanza*) elle ressemblerait à la couleur du café légèrement rôti.

Les nains du Maroc diffèrent aussi par les touffes laineuses de leurs cheveux qui distinguent les nains et leurs rejetons des autres races. Ils diffèrent même par leurs vêtements, etc. ; ils se rasent la figure, chose que les Maures musulmans ont en horreur. A tous ces points de vue, ainsi que pour la taille, ils ressemblent exactement aux Pygmées de l'Afrique équatoriale. Si nous rencontrions en Europe des nains à l'apparence

mongolique, n'ayant que quatre pieds de haut, au teint jaune, aux yeux obliques, à la tresse chinoise, nous n'hésiterions à conjecturer qu'une race de nains chinois a dû s'ouvrir un chemin vers l'ouest et que ces signes caractéristiques ne sauraient découler des nains ordinaires d'Europe. (*)

Autant qu'il s'agit des premiers âges, la question de l'existence de Pygmées au sud de l'Atlas n'est pas nouvelle ; en effet, elle a soulevé pendant quelques années des contestations entre les géographes et quelques anthropologistes français. Les premiers soutiennent que l'endroit décrit par Hérodote où les explorateurs Nasamons furent capturés par les nains Troglodytes doit être une oasis située dans la région nord-ouest du Sahara, non loin du sud-est du Maroc.

Les géographes français, qui constituent les plus grandes, pour ne pas dire les seules, autorités en matière de géographie ancienne et moderne de l'Afrique du nord, ont, pendant plus d'un demi-siècle, consacré beaucoup d'attention à ce sujet. Ce sont donc les meilleurs guides que nous puissions avoir en ce qui concerne les descriptions que donne Hérodote de la région sablonneuse qui s'étend dans la direction ouest du Nil jusqu'aux rivages de l'Atlantique, et des races qui l'habitent. (Liv. IV, 181, 170, 171, 43, 44.).

Une description a pour point de départ Thèbes, (Liv. II, 31, 32), et englobe ce qu'on appelle aujourd'hui le

(*) Dans ma brochure *de l'Atlas* j'ai négligé de mentionner, y ajoutant peu de foi, la déclaration de plusieurs indigènes du Maroc tendant à établir que les corps des nains sont couverts de cheveux. Toutefois mon scepticisme devient inutile puisque je constate que c'est là la caractéristique des nains, soit de l'Afrique Centrale, soit de tradition Celtique.

désert de Libye, le Sahara et le Sahel, le terme de *Colonnes d'Hercule* étant employé pour indiquer l'Atlantique, ou *l'horizon occidental le plus reculé.*

Le pays des Nasamons est maintenant connu sous le nom d'Oasis de Mzab; Procope l'appelle Zaba. A l'ouest de ce pays se trouvait une nation puissante, les Garamantes, aujourd'hui Touaregs, qu'il dit avoir combattu contre les Troglodytes d'Ethiopie. Ces habitants des cavernes doivent avoir habité cette région rocheuse des flancs méridionaux de l'Atlas, qui forme une barrière aux sables du désert et dont plusieurs contreforts s'enfoncent au loin dans le Sahara. Ces habitants de cavernes appartenaient sans doute à cette même race de Troglodytes aux pieds agiles, qu'Hannon vit sur la côte ouest du Maroc actuel. Les nombreux compartiments taillés dans des rochers inaccessibles dans le Maroc, et notamment au sud du grand Atlas, sont peut-être l'œuvre de ces mêmes Troglodytes.

Une autre description que nous donne Hérodote de cette région commence à Cyrène ou plutôt à Mzab, et parle de la chaîne de collines de sable qui s'étend au sud d'un pays boisé, séjour d'animaux sauvages, et se prolonge à l'ouest jusqu'au cap Soloïs, aujourd'hui connu sous le nom de cap Cantin, sur la côte ouest du Maroc. (Liv. II, 32). En fait, il décrit la route actuelle de la caravane de Tombouctou, de Tripoli à Draa.

Selon lui, quelques jeunes explorateurs Nasamons marchèrent pendant plusieurs jours vers le soleil couchant jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à une oasis où ils furent faits prisonniers par une race naine de Troglodytes qui vi-

vait sur les bord d'une rivière coulant de l'ouest à l'est. Trois grandes rivières coulent à proximité l'une de l'autre dans l'Atlas et roulent leurs eaux sur une grande distance dans la direction S.E., le Ghir, le Zis et le Draa. Bien que la localité précise dont il est question doive toujours rester l'objet de conjectures, elle devait être située sur l'une de ces rivières, et devait se trouver au sud ou sud-est du Maroc. L'on verra dans ma brochure que plusieurs indigènes de ce pays décrivent une race de nains, chasseurs d'autruches, vivant dans cette partie du Sahara, qui sont des marabouts, des astrologues, des magiciens, des inventeurs de trésors cachés, et qui possèdent une très petite espèce de poneys d'une agilité remarquable, et sont appelés *Teata Tajakans*, pour les distinguer des Tajakans plus grands qui sont plus à l'ouest, près de Tincint.

Les nains dont parle Aristote ne sauraient avoir vécu dans l'Afrique équatoriale, car ils possédaient une espèce de chevaux remarquablement petits.

Les compartiments taillés dans les rochers de l'Atlas, qu'ils aient été destinés à servir de magasins, de résidence ou de refuges, ont si régulièrement cinq pieds de haut, qu'ils doivent probablement être l'œuvre des nains Troglodytes.

Quatrefages dit (*Les Pygmées*, page 25) : « En présence de la précision d'Hérodote et de la concordance que son récit présente avec des faits matériels d'une nature constante, il faut admettre, ou bien que la petite race humaine vue par les Nasamons existe encore au nord du Niger, *mais n'a pas jusqu'ici été découverte*, ou bien qu'elle a disparu de ces régions ».

« Sans vouloir en rien préjuger de l'avenir, cette dernière hypothèse me semble avoir pour elle une grande probabilité. »

Les opinions des géographes français à ce sujet sont contestées dans un article remarquable sur *Les Pygmées de l'Antiquité*, qui a paru dans le numéro d'octobre dernier de la *Revue Historique*. Le contradicteur se base sur ce que nous ne pouvons découvrir aucune trace de l'existence des Pygmées dans cette partie du monde.

Par une singulière coïncidence, je reçus dans le courant du même mois, une lettre de M. Thomas Martin, habitant aujourd'hui à Crowborough (Angleterre), dans laquelle il dit que les claquements de langue particuliers, ou *kliks*, usités dans le langage des tribus de l'Afrique du sud qui ont été hérité des Buschmans nains,ou les leur ont empruntés, lui étant familiers, il fut surpris, en 1888,d'entendre à Mogador, port de la côte sud-ouest du Maroc, quelques indigènes de Sus et du Sahara se servir des même *kliks* que ceux des races de l'Afrique du Sud. Il en vint naturellement à conclure que, dans les premiers temps, les Buschmans devaient s'être frayé un chemin vers le nord jusqu'au mont Atlas.

Le président de la Société khédiviale en commentant ma brochure, a attiré l'attention sur la dentelure particulière que les crânes de ces nains ont à la base du nez. (V. Schweinfurth *Heart of Africa*, II, 142, 143). En limitant cette denteleure aux crânes des nains d'Afrique, cela semblerait indiquer qu'elle a quelque rapport avec les *kliks* des peuples de l'Afrique du sud, soit comme cause, soit comme effet.

Il a aussi, avec beaucoup d'à-propos, rattaché les nains vus au Maroc aux Akka du pays de Mombouttou. L'on ne saurait mettre en doute qu'il existe un district au nord du Sahara, qui s'appelle *Akka*, et qui passe pour être le quartier général des Pygmées de l'Atlas. Il existe aussi sur les bords de l'Albert Nyanza un autre *Akka* qui est habité par une race naine. De ces deux Akka lequel est l'original ? Quatrefages parle d'une tradition qui règne parmi quelques Pygmées de l'Afrique équatoriale et d'après laquelle leurs ancêtres seraient venus du nord-ouest, c'est-à-dire du Maroc.

Quand Schweinfurth, et après lui Miani, décrivèrent les Pygmées de Mombouttou, on les traita d'imposteurs, car ils n'apportaient à l'appui de leurs affirmations que de faibles preuves. Pour ce qui est des nains de l'Atlas, c'est heureux que 65 personnes, dont 35 pourraient décrire les tribus et villages des Pygmées du sud de l'Atlas, aient témoigné avoir vu un ou plusieurs nains.

Pour clore ces notes, je vous dirai que j'ai reçu il y a quelques semaines de Sir John Drummond Hay, quelques notes en *Shilhach* écrites par un Taleb de Saffi, sur les localités de Sus et du Sahara où se trouvent des ruines antiques. De plusieurs de ces endroits il dit :

« C'est là que vit le petit peuple. »

Avant qu'une année ne se soit écoulée, des renseignements encore plus précis viendront, je l'espère, trancher définitivement cette question.

HALIBURTON.

LES CAMPAGNES DE RAMSÈS III

EN PALESTINE ET EN SYRIE

DEMONTRÉES PAR LES CARTOUCHES GÉOGRAPHIQUES DE MEDINET HABOU(*)

Par le Prof. A. SAYCE

(Traduit de l'anglais par M. M. Schémeil)

Pendant l'hiver dernier j'ai fait une petite découverte qui présente un certain intérêt aussi bien au point de vue de la géographie qu'au point de vue de l'histoire : il s'agit des campagnes menées en Asie par Ramsès III, le dernier des Pharaons conquérants ; nous savons maintenant que ce prince, non-seulement s'avança au nord jusqu'à Hamath en Syrie, mais encore soumit la Palestine méridionale et s'empara des principales villes de cette région. De plus, cette découverte nous donne le nom égyptien de la Mer Morte, nom qui était inconnu jusqu'ici et elle nous démontre que le mont Hermon était connu des Egyptiens aussi bien que des Assyriens sous son nom Amorrhéen de *Shenir*.

Ramsès III est la seule grande figure de la XXe dynastie ; il sauva l'Egypte de la coalition des tribus septentrionales et libyennes qui tentèrent de l'envahir et porta la guerre dans le pays même de ses ennemis.

(*) Voir le compte rendu de la séance du 9 mai 1892.

2

Il nous raconte que les populations lointaines du nord, populations des côtes et des îles de Chypre, de l'Asie Mineure et peut-être de la Grèce elle-même, avaient été subitement poussées à envahir les pays du sud. C'était une migration militaire organisée sur une grande échelle. Ces peuplades s'avancèrent les uns par mer et les autres par terre. Ces dernières passèrent de la Cilicie sur le territoire des Hittites où ils s'adjoignèrent les princes de ce péuple, ainsi que le roi d'Aram Naharaim ; ces forces combinées assirent leur camp dans le pays des Amorrhéens juste au nord de la Palestine. De là, elles se répandirent comme un torrent dans la terre de Chanaan, grossies, à mesure qu'elles avançaient, par les tribus de Bédouins et d'Édomites, que la perspective du pillage ralliait à leurs rangs. Pendant ce temps-là, leur flotte, côtoyant le rivage, occupait, semble-t-il, les villes des Philistins sur sa route, et la flotte et l'armée parurent ensemble sur la frontière de l'Egypte.

L'attaque de la fertile vallée du Nil devait avoir été longuement préméditée. Pendant que l'ennemi du nord s'avançait vers la frontière est de l'Egypte, les Libyens l'avaient assaillie à l'ouest : heureusement pour l'Egypte, l'invasion libyenne était prématurée. L'armée des Libyens fut donc mise en déroute et presque anéantie par Ramsès III avant que leurs alliés du nord — s'il nous est permis d'employer cette expression — eurent fait leur apparition sur la scène. Il fut accordé aux Egyptiens un temps de répit pour recouvrer leurs forces avant d'être appelés à faire face au nouvel ennemi

du nord. Quand ce dernier parut, le Pharaon était préparé à le recevoir. Les Egyptiens furent victorieux encore une fois; les envahisseurs furent battus par terre et par mer, et l'Egypte fut délivrée des barbares.

Ramsès construisit à Medinet-Habou, au sud de Thèbes, un palais et un temple en commémoration de ses succès et pour remercier les dieux de l'avoir sauvé lui et son peuple. Les murs de l'édifice sacré furent recouverts d'inscriptions qui racontaient ses triomphes et célébraient son renom. Elles faisaient également allusion à une guerre de revanche qu'il entreprit en Asie après que l'Egypte eût été mise à l'abri de toute autre attaque.

Sur la façade extérieure du premier pylône par lequel on pénètre dans le temple, Ramsès a fait graver les noms de ses ennemis vaincus. Le tout est orné d'une rangée de boucliers ou cartouches contenant les noms de différents pays de l'Asie et du sud que connaissaient les Egyptiens. Les noms des pays du sud, de Koush et de Pount, étaient probablement copiés des listes plus anciennes que Thouthmos III avait fait dresser à Karnak, et ne nous intéressent pas aujourd'hui. Il n'en est pas de même des noms des pays de l'Asie, et c'est sur quelques-uns d'entre eux que je désire maintenant attirer votre attention.

Certains de ces noms furent copiés, mais très imparfaitement, par le grand égyptologue De Rougé. Son œuvre fut corrigée par Dümichen, qui publia tous les autres noms visibles à l'époque de sa visite à Medinet-Habou. J'ai confronté ces noms avec les originaux et j'ai eu la chance de pouvoir corriger les copies en plusieurs

points. Pourtant, depuis la visite de Dümichen, la partie inférieure du pylone a été déblayée sous la direction de M. Bouriant, mettant à découvert une longue et importante série de cartouches géographiques. Celles-ci diffèrent de celles copiées par Dümichen en ce qu'elles sont disposées par ordre géographique, tandis que les autres n'en sont qu'un choix destiné à couvrir la partie supérieure du mur.

J'ai copié les cartouches cet hiver en remontant le Nil, et à mon retour d'Assouan, j'ai comparé mes copies avec les originaux. Dans ce travail de comparaison et de vérification, j'étais assisté par M. Wilbour, dont le nom est une garantie du soin apporté dans la copie.

Il ne faut pas supposer que, dans chaque cas, les cartouches représentent des places qui ont été prises ou même visitées par Ramsès. Parfois les noms doivent être ceux de tribus ou peuples qui prirent part à l'invasion de l'Egypte, mais dont le siège original ne fut probablement jamais visité par le roi d'Egypte; dans d'autres cas, il est possible que les noms aient été empruntés à des listes dressées par les Pharaons précédents, et dont l'artiste se serait servi pour remplir un espace vide sur le mur.

L'examen des cartouches semble toutefois prouver que l'on avait rarement recours à ce moyen facile d'acquérir la gloire. Les Pharaons qui, avant Ramsès III, avaient énuméré les noms des places qu'ils avaient conquises étaient : Thoutmos III, Seti I et Ramsès II. Une très rapide comparaison des listes suffit pour démontrer que Ramsès III ne copia ni de Thoutmos III ni de Seti I. Il ne reste donc que Ramsès II.

Or Ramsès II nous a laissé à Karnak une liste des places du sud de la Palestine qu'il déclare avoir prises et dont M. Wilbour et moi avons cet hiver soigneusement pris copie. Les noms donnés par Ramsès II sont identiquement les mêmes que certains de ceux indiqués par Ramsés III. Mais tandis que dans la liste de Ramsès III ils suivent l'ordre géographique, dans celle de Ramsès II ils ne sont disposés qu'en vue de la symétrie architecturale.En outre, il y a dans ces deux listes, entre la représentation des noms, certaines différences qui parlent généralement en faveur de la liste de Ramsès III. Dans deux cas, il est vrai, la liste de Ramsès II est plus correcte que celle de Ramsès III, mais en dehors de cela, c'est le contraire. Dans le nom égyptien de la Mer Morte, par exemple, une syllabe a été omise dans la liste de Ramsès II. Si donc il y a eu emprunt de la part de l'un ou de l'autre roi, c'est certainement de la part de Ramsès II. Or, cela est impossible vis-à-vis de la liste de Ramsès III puisque Ramsès II a vécu quelque 70 ans avant celui-ci. Nous pouvons donc conclure que la liste de Ramsès III nous fournit une représentation authentique des places qu'il avait conquises, ou dont il avait soumis les habitants.

La coutume de dresser ainsi les listes des places conquises avait été établie par Thoutmos III. Ses listes géographiques ont été étudiées par Mariette, par Brugsch pacha, par le professeur Maspero et par M. Tomkins. La plus récente et plus complète édition de la partie syrienne et palestinienne de ces noms a été publiée cet hiver par M. Tomkins dans le 5me volume de la nouvelle

série des *Records of the Past*. Grâce aux travaux patients de plusieurs savants, à une attentive méthode d'examen, aux renseignements puisés dans les tablettes cunéiformes de Tel-el-Amarna, la plupart des noms de la liste de Palestine ont été identifiés, ainsi qu'un nombre considérable de ceux contenus dans la liste du nord de la Syrie.

L'analyse des noms, dans ces listes de Thoutmos III, démontre non-seulement que les scribes d'Egypte augmentaient le nombre des noms en considérant séparément des termes généraux, tels que *source*, *citerne*, *pays*, *montagne* et *vallée*, mais aussi que les noms étaient empruntés de divers *memoranda* ou *journaux* tenus par les scribes pendant le cours d'une campagne, de sorte que le même nom apparaîtra plus d'une fois sous une forme légèrement différente. L'analyse a, en outre, démontré que plusieurs de ces memoranda ont dû être originairement écrits en assyrien, expliquant ainsi la forme des noms que nous trouvons dans la liste. Le nom d'un des sanctuaires de Palestine, par exemple,qui est écrit *Bathshal* a grandement embarrassé les égyptologues. La position qu'il occupe dans les listes semblerait l'identifier avec le Beth-el de l'Ancien Testament. Mais il paraissait impossible d'identifier ces deux noms au point de vue philologique. Maintenant, tout s'éclaircit depuis que les tablettes de Tel-el-Amarna nous ont appris que l'assyrien était la langue littéraire usuelle de l'Orient à l'époque où les listes furent établies. Le nom assyrien du mot chananéen Beth-el est *Bit-sa-ili*, et c'est justement Bit-sa-ili que représentent les hiéroglyphes.

En éditant pour les *Records of the Past* les études de M. Tomkins sur les listes de Thoutmos III, j'ai ajouté quelques comparaisons avec les noms copiés par Dümichen à Médinet-Habou. Je ne savais pas alors que les noms publiés par Dümichen formaient la partie la moins importante des listes géographiques gravées sur le premier pylône du temple.

Aujourd'hui je me propose d'attirer votre attention à rien que sur deux lignes des cartouches géographiques que les excavations de M. Bouriant ont mis en lumière. Ces deux lignes sont à l'extrémité sud de la façade est du pylône et regardent vers la droite, en face de deux autres lignes qui regardent vers la gauche et contiennent les noms de certaines places du nord de la Syrie. Je prend d'abord la seconde ligne.

Nous commençons par deux places, *Akata* et *Karka*, que je ne puis identifier ; puis vient un nom brisé qui semble être le *Zadipoudil* de Shishak dans l'extrême sud de Juda. Ensuite vient un *Abel* ou prairie, nom très fréquent dans la géographie de l'ancienne Palestine. Il est possible que cet Abel particulier soit celui mentionné dans la liste de Shishak peu après Zadipoudil. Puis vient le *Qau* ou « District de Selâkh. » Le mot Qau, ou *District*, se retrouve plusieurs fois dans la liste de Palestine de Ramsès III. Dans la liste de Ramsès II c'est écrit *Qa'a* tandis que dans le poème de Pentaour nous trouvons apparemment le même mot écrit *Gaut*. De Rougé crut que ce mot était le *Gay* sémite (une vallée), mais la signification de vallée ne convient pas aux passages dans lesquels se trouve ce

mot et puisque les déterminatifs «localité» et «chemin» y sont accolés, il est clair qu'il doit renfermer l'idée de *route*. Dans le dictionnaire de Brugsch *Gai*, qui est le même mot que *Gau*, est donné avec le sens de *plateau* ; nous pouvons donc considérer *Gau* comme signifiant proprement un pays montagneux traversé par une grande route. Le terme général de District peut cependant convenir assez bien à ce mot.

Le nom *Selâkh* est écrit *Selâ* dans la liste de Ramsès II, montrant que le *kh* est une tentative de représenter le *'ayyin* sémite. Le mot sémite correspondant serait donc *Selâ*. Selâ est mentionné dans le Livre des Rois et d'Isaïe et on le confond habituellement avec Pétra.

Le nom de Selâ est suivi de celui d'un autre district que je ne puis identifier. Vient ensuite *Yâ*(q)*bal*, nom trouvé également dans la liste de Ramsès II aussi bien que dans celle de Toutmos III. On a depuis longtemps reconnu que Yâqbâl est la transcription exacte en caractères égyptiens du mot hébreu ou chananéen Jacob-el, où le nom du patriarche Jacob est composé avec *el* (Dieu). Plusieurs noms géographiques de la même espèce existaient en Palestine. L'Ancien Testament nous donne Jiphtah-el à côté de Jepthé, ainsi que Jérahme-el qui apparait dans la liste de Shishak comme Yurahma sans la finale *el*, tandis que dans la liste de Thoutmos III nous avons Yosep-el, ou Joseph-el.

Viennent ensuite, après celui de Yâqbâl, deux noms que je n'ai pu identifier ; puis nous lisons le nom de *Kazalto* ou Gaza. Ce dernier est suivi de *Rosha-Qadshou*, appelé *Rosh-Qadchou* par Thoutmos III, et que le

professeur Maspero a dit être le *Rosh-Kadesh* ou « Promontoire sacré » du Mont Carmel. Nous avons ensuite le nom qui n'a pas été identifié de *Jnzath*, suivi par le « *Ain* (source) de *Magar*. » Magar est décrit comme un endroit où le soleil s'obcurcissait vers le milieu du jour, et ailleurs le déterminatif « obscurité » est ajouté au nom. Ce nom est de fait la transcription exacte du mot sémite *Maghârah* (caverne). La rivière de Beyrouth s'appelait *Magoras* d'après les géographes classiques, et ceux qui ont visité les cavernes en pierre calcaire qui l'avoisinent comprendront immédiatement l'origine du nom. La source du Magar sera la source de la rivière de Beyrouth.

Le pays suivant qui est mentionné est *Loui-ail* qui semble être un *Levi-el* chananéen ou hébreu, où *el* est joint au mot *Levi* comme il l'est au nom de Jacob dans le terme géographique ci-dessus mentionné. Comment, cependant, Levi peut avoir eu quelque chose à faire avec la côte phénicienne, c'est un problème que je ne suis pas disposé à résoudre.

Loui-ail est suivi de *Bor* (la citerne) et de *Qamtu*, appelé *Kamadha* par Thoutmos III et *Kumidi* dans les tablettes de Tel-el-Amarna, desquelles nous apprenons que cet endroit se trouvait dans le nord de la Palestine; viennent ensuite trois autres noms non encore identifiés, et celui de *Sinnour*, le *Sanirou* des inscriptions assyriennes. Le roi d'Assyrie Salmanassar nous apprend que Sanirou était «un sommet de montagne sur le chemin allant au Liban». C'était, effectivement, d'après le livre des Deutéronomes le nom donné par les Amorrhéens au mont Hermon.

C'est la première fois que ce nom a été trouvé dans un texte égyptien.

Après Sinnour nous avons *Mandara*, mot araméique signifiant «la tour d'observation », *Zababa*, pays encore inconnu, et *Amata*, qui est cité par Thoutmos III, et se trouve être, comme l'a démontré M. Tomkins, l'Amata des inscriptions assyriennes, le *Hamath* de la Bible, maintenant représenté par *Hamah*. Le nom d'Amata est suivi de celui de *Zaouir*, le grand *Zerou* (plaine) du nord de la Syrie, appelée le *Zrou* ou « plaine » par Thoutmos III. Viennent ensuite les deux noms *Karna* et *Atou*. Dans la liste du nord de la Syrie de Thoutmos III, ils forment un seul mot composé : *Atougarna*.

La liste des noms que nous venons d'examiner a un intérêt tant historique que géographique. Elle démontre que Ramsès III, dans une de ses campagnes en Asie, a poussé au moins jusqu'à Hamath, sur l'Oronte : que sa marche vers le nord a dû être très rapide et qu'il n'a pu prendre sur la côte philistinienne et phénicienne aucune ville à part Gaza. Entre cette dernière au sud et Qamtu à l'intérieur du nord de la Syrie, les seules places mentionnées sont, soit des configurations naturelles du pays, comme « le promontoire sacré » du Carmel ou « la source » du Magoras, soit des villages obscurs et inconnus comme Loui-ail. Ramsès a dû choisir une route vers le nord évitant également les cités intérieures et les villes de la côte.

Passons maintenant à la première ligne de cartouches géographiques. Je ne puis guère dire grand chose au sujet des deux premiers noms *Hirnam* et *Lebanoth*,

excepté que le dernier pourrait être Libnah. Nous avons ensuite *Baïth-Antha* ou *Beth-Anoth*, petite ville au nord de Hebron, *Qalboutou* ou *Qarboutou* dont le site est inconnu, *Karmim* (les vignes), d'où peut-être le Carmel de Juda a tiré son nom, et *Shaboudouna*. Ce dernier s'associe à Soukou et Gath dans la liste de Thoutmosis III et a été identifié avec le moderne Shebtin.

Le nom qui suit est détruit en partie ; puis viennent *Khibour* ou *Hebron*, et *Inou* avec le déterminatif (eau). Inou est certainement le fameux *Ain* ou « source » de Hébron. Après cela nous trouvons le *Territoire de Lebana* ou *Libnah*, *Apaqa*, appelé *Apheqah* dans le livre de Josué, et *Abakhi*, que je ne puis identifier. Ce nom est suivi par un *Migdol* ou « Tour » probablement Migdol-Gad, qui est joint à Hadashah dans le livre de Josué (XV. 37). Vient ensuite un nom que je ne puis expliquer, puis *Kariman* ou Carmel de Juda, mentionné également par Thoutmos III. Le cartouche suivant présente de l'intérêt. On y lit : *Le District supérieur de Dhabara*, la dentale étant celle qui correspond au *d* dans les noms de Damas et Maghiddo. La transcription chananéenne de Dhabara serait par conséquent *Debir*, ville qui, avant sa destruction par les Israélites, était une des plus célèbres du sud de la Palestine. Elle fut appelée, à cause de sa bibliothèque *Kirjath-Sepher* (Ville des livres). Le nom suivant *Shimshana*, la « Cité du Soleil », nous rappelle le nom de Shimshon ou Samson. Ce peut avoir été Irshemesh, la « Cité du Soleil », sur la frontière qui séparait les tribus de Juda et de Dan (Josué. XIX. 41).

Nous arrivons maintenant à deux cartouches qui sont particulièrement curieux ; c'est d'abord *Hadasath*, puis *Erez*, l'Erez hébreu ou « pays ». Ecrit en lettres hébraïques, Hadasath serait Hadashah. Ce nom, comme je l'ai déjà dit, est joint à Migdol-Gad dans la liste des villes et villages de Juda donnée dans le livre de Josué. Hadasath ou Hadashah signifie « nouveau » ; c'est le même mot que celui qui se rencontre dans le nom composé de Kirjath-Hadashat ou Carthage (la nouvelle ville). Le Hadashah de Juda ne signifiait cependant pas nouvelle ville, comme l'indique le mot Erez (pays), que le scribe égyptien, fidèle à son habitude, a placé après, au lieu de le faire précéder l'adjectif sémite.

Après Hadasath ou Hadashah vient le *District de Salem*. Les tablettes de Tel-el-Amarna ont prouvé que Jérusalem était une cité importante et la capitale d'un territoire considérable au temps de la XVIIIe dynastie égyptienne, et les annales cunéiformes ont, en outre, indiqué que son nom est composé des mots *Uru* « cité » et *Salem* « le Dieu de la Paix ». Nous n'avons donc plus à hésiter pour reconnaître Jérusalem dans le « Shalam » énuméré au Ramesséum, parmi les conquêtes de Ramsès II en Palestine, ou pour admettre que dans la liste de Ramsès III le « District de Salem » dénote ce qui était déjà la ville principale du sud de la Palestine. On se souviendra que dans le 14me chapitre de la Genèse, Jérusalem est appelé Salem.

Le nom de Salem est suivi de deux autres, dont le second est *Yerdana* « le Jourdain ». Le premier

se lit : *District du lac de Rethpana.* Dans le voisinage de Jérusalem et du Jourdain il n'y a qu'un seul lac, la Mer Morte ; conséquemment, le lac de Rethpana doit être le nom égyptien de la Mer Morte. La dentale (*th*) qu'il renferme correspond habituellement au *samech* sémite, mais cela ne nous donnerait aucune racine sémite satisfaisante. Toutefois dans le mot égyptien *thoupar*, qui a été emprunté au mot sémite *shophar* (trompette), la dentale en question correspond au *shin ;* cela nous justifie donc de supposer que le cas est le même dans le nom de Rethpana. Dans l'affirmative, nous aurions un dérivé du nom du dieu Soleil chananéen *Resheph*, que l'on adorait sous la forme de flammes de feu. Le nom s'appliquerait bien à la région de la Mer Morte, qui a paru volcanique même aux voyageurs modernes, et où l'on raconte que les « cités de la plaine » furent détruites par le « feu et le soufre » du ciel.

Après le nom du Jourdain nous trouvons celui de *Khilza*, qui me semble représenter le nom assyrien Khalzou (forteresse) ; puis vient *Qarha*. Dans celui-ci, je reconnais le *Qorkhah* de la pierre moabite, qui semble être identique à la cité appelée dans l'Ancien Testament *Kir-hareth* et *Kir* de Moab.

Je ne m'aventurerai pas à expliquer les noms qui suivent.

Ces noms de places du sud de la Palestine que je viens de vous exposer soulèvent une question historique d'une certaine difficulté. L'on aura remarqué que Ramsès III a dû envahir tout le territoire de la tribu

de Juda, s'emparant de ses principales cités : Jérusalem, Hebron et Libnah, pénétrant même jusque dans le Moab. Il n'est pourtant fait aucune allusion au nom de Juda ou des Israélites, tandis que d'autre part les annales des Hébreux ne parlent point d'une campagne égyptienne en Palestine. Néanmoins la date de Ramsès III est 1200 av. J.-C., environ, bien postérieure à la date la plus reculée que nous puissions appliquer à l'Exode. Comment se fait-il, alors, que lorsque Ramsès III pénétra au sud de la Palestine, il n'y trouva apparemment aucun Israélite ?

C'est là toutefois une question qui regarde les historiens plutôt que les géographes, et c'est de géographie et non d'histoire que nous nous occupons aujourd'hui.

Le Caire, mai 1892.

A. H. Sayce.

LE D[r] ELIA ROSSI BEY

NOTICE NÉCROLOGIQUE (*)

La bienveillance dont m'honorait le regretté D[r] Elie Rossi bey et l'amitié qui depuis 25 ans me lie à son honorable famille, m'imposaient le pénible devoir de répondre à l'invitation de notre président, de tracer, en quelques mots, la biographie de cet homme de bien, qui, pendant plus de 56 ans, consacra son existence au profit de l'Egypte, sa patrie d'adoption ; mais j'aurais préféré, je ne vous le cache pas, qu'une parole plus autorisée que la mienne, pût dignement rendre hommage à sa mémoire.

Elie Rossi naquit à Ferrare le 27 octobre 1816 ; après avoir passé brillamment ses examens de médecine et chirurgie, il fut, sur la proposition de l'un de ses professeurs, engagé en 1838, en qualité de médecin de première classe, au service du Gouvernement égyptien.

Peu après son arrivée au Caire, le D[r] Rossi fut envoyé en Arabie en qualité de médecin militaire.

Pendant deux années il rendit par sa science, son zèle et son courage, des services éminents à l'armée de Hedjaz.

Il eût à cette occasion l'opportunité d'étudier deux maladies spéciales au pays, la plaie du Yemen et le ver de Médine, et le bonheur, en instituant une méthode rationnelle, d'obtenir de fréquentes guérisons de ces maladies considérées, jusque-là, comme incurables.

Il communiqua le résultat de ses études à l'Académie Médicale de Livorno, qui ordonna la publication de ce mémoire, repro-

(*) Voir le compte rendu de la séance du 27 février 1892.

duit, plus tard, par les principaux journaux scientifiques de l'époque.

En 1840, la peste éclata à Damiette; trois médecins avaient déjà péri victimes du devoir, il fallait un jeune médecin plein d'abnégation. Le Gouvernement égyptien désigna à ce poste d'honneur le Dr Rossi. Celui-ci répondit dignement à la confiance du Gouvernement par un dévouement constant qui lui valut des éloges mentionnés dans une lettre officielle du 7 juin 1841, lettre que la famille du défunt conserve, à juste titre, avec orgueil.

Le Dr Rossi bey publia ensuite une *Etude sur la peste de Damiette*, étude très sérieuse et qui fut favorablement accueillie par de nombreuses sociétés médicales d'Europe.

En 1843, la peste éclata à Mahallah-el-Kebira : la noble conduite du Dr Rossi à Damiette le désignait tout naturellement à la direction du service sanitaire de Mahallah.

Je passe sous silence le zèle avec lequel le Dr Rossi se voua aux dangereuses fonctions auxquelles il avait été appelé : je vous dirai seulement qu'après deux mois de dévouement, atteint lui-même du terrible fléau, il dut, en l'absence de tout autre médecin, procéder sur lui-même à une opération aussi cruelle que dangereuse avec un courage et un sang-froid remarquables.

En récompense de sa belle conduite et des services qu'il avait rendus à l'occasion de cette épidémie, le Gouvernement égyptien le nomma médecin en chef des hôpitaux du Caire.

Il eut alors l'occasion de constater les pernicieux effets du *hachisch* sur la population indigène et publia un mémoire pour inviter le Gouvernement à en interdire l'importation et l'usage.

Les mesures rigoureuses et salutaires adoptées plus tard à cet égard par le Gouvernement sont ainsi dues à son initiative.

En 1848 le Dr Rossi bey fut le premier à dénoncer au Conseil sanitaire l'existence du choléra au Caire.

Pendant les épidémies de choléra qui ont affligé l'Egypte en 1848 et 1850, le Dr Rossi rendit des services éminents.

En 1855 il fut nommé médecin particulier du prince Halim pacha.

Peu après, une nouvelle épidémie éclatait au Caire.

Le prince Halim invita le Dr Rossi bey à le suivre en Syrie, mais celui-ci préféra rester en Egypte, disant qu'un soldat ne pouvait déserter le jour de la bataille.

Le prince Halim pacha justement frappé de cette noble réponse, autorisa le Dr Rossi bey à prodiguer ses soins aux cholériques du Caire.

En 1856, le prince Halim fut nommé gouverneur général du Sennaar ; le Dr Rossi le suivit en qualité de médecin en chef.

Deux ans après, au retour du Soudan, le Dr Rossi publia un ouvrage remarquable, mais peu connu: *La Nubia e il Sudan.* (*)

Dans cet ouvrage il décrit avec précision la géologie et l'hydrographie des pays qu'il avait parcourus jusqu'au 13me parallèle; en mentionne, avec exactitude, la faune et la flore, se livre à un examen approfondi des maladies spéciales des provinces visitées, communique ses études anthropologiques très intéressantes sur les différentes races qui peuplent ces contrées, en indique les usages et les mœurs et termine par un petit vocabulaire des mots usuels des douze principaux dialectes de ces peuplades.

Il n'est pas de ma compétence de me livrer à un examen des détails de cet important ouvrage, mais je me bornerai à faire ressortir, à titre d'honneur, que le Dr Rossi bey a été l'un des premiers à deviner la solution du problème nilotique. D'après les informations par lui recueillies, informations conformes à celles déjà obtenues par M. le duc d'Aumont, par Figari, Ulivi et autres, il se rangea à cet avis que le Nil devait tirer sa source d'un grand lac équatorial.

Les découvertes de Speke et de Grant vinrent, quelques années plus tard, confirmer cette conjecture.

En 1865, le prince Halim pacha dut quitter le pays : le docteur Rossi, qui affectionnait l'Egypte comme sa patrie d'adoption, ne le suivit pas.

Il se consacra à l'exercice de sa profession.

(*) *La Nubia e il Sudan* Costantinopoli. Castro, 1858.

Par sa science il acquit bientôt une nombreuse clientèle, par son empressement, par ses sollicitudes affectueuses il devint plus que le médecin, l'ami de ses malades.

Travailleur infatigable, le Dr Rossi bey publia en 1870 une géographie médicale de l'Egypte, (1) dont le roi Victor-Emmanuel accepta la dédicace et qui fut favorablement accueillie par le monde scientifique.

Préoccupé du bien du pays, il avait été souvent frappé de la grande mortalité des enfants en Egypte et dans un ouvrage qu'il publia en 1875,(2) après avoir indiqué avec soin les causes de cette mortalité, il proposa comme remèdes : La création d'une société pour la protection de l'enfance, d'un établissement de crèches et d'un asile pour les enfants, et invita le Gouvernement à empêcher par des dispositions législatives les mariages précoces, à bien organiser le service de vaccination et insista sur la nécessité (c'est un argument d'actualité) d'assainir la ville du Caire en indiquant les mesures prophylactiques hygiéniques à prendre.

Parmi les publications du Dr Rossi bey dignes de remarque : un projet de charte constitutionnelle de l'Egypte, un projet de loi sur les mariages, un projet de loi sur l'instruction publique.

En lisant ces différents projets on peut ne pas partager les vues de l'auteur, mais on doit reconnaître la versatilité de son talent et l'amour profond pour l'Egypte qui guidait ses pensées.

Il publia plusieurs mémoires sur le choléra et notamment sur un sujet palpitant d'actualité : je parle des mesures destinées à empêcher toute invasion cholérique en Europe par les navires qui transitent le Canal : entre autres propositions il appuie fortement l'idée de créer un lazaret international dans la mer Rouge.

Le Dr Rossi bey, membre de plus de trente Académies et, entre autres, de l'Institut Egyptien, de l'Académie internationale de

(1) *Geografia medica dell'Egitto*. Livorno. Vigo 1870.

(2) *De la mortalité des enfants en Egypte*. Genève. Grosset 1875.

Paris, de l'Institut historique de Londres, l'un des fondateurs de notre Société de Géographie et membre de la Commission Centrale a publié plus de vingt-deux ouvrages, très remarquables pour la plupart. (*)

Il est probable, il est certain, qu'il eût rendu d'autres services au pays si, en 1882, un coup terrible, le plus terrible qui puisse frapper l'âme d'un père, l'assassinat de son fils aîné lors des événements du 11 juin, n'eût brisé son énergie.

A partir de ce moment, il ne trouva plus de consolation que dans les soins affectueux de sa famille.

Après une longue et cruelle maladie, le Dr Rossi bey s'est éteint, entouré des siens, le 30 décembre dernier.

Les services signalés qu'il a rendus au pays, sa noble conduite au cours de huit épidémies de peste et de choléra, les exemples d'abnégation et de dévouement qu'il a toujours donnés, le recommandent au souvenir de tout homme de bien.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien vous lever en signe d'hommage respectueux à la mémoire du regretté défunt.

Dr HUGUES LUSENA.

(*) *La population et les finances*. Paris. Richard 1878.



IIIe Série. — Numéro 11.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

SOMMAIRE:

LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE

1893

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE DE GÉOGRAPHIE

DU CAIRE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

IIIe Série. — N° 11. — Mai 1893

LE CAIRE
IMPRIMERIE NATIONALE
1893

LA QUESTION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES EN ÉGYPTE

PAR

F. BONOLA BEY (1)

En 1875, lors de l'ouverture des Tribunaux mixtes, j'avais signalé, par la voie des journaux, l'inconvénient de laisser au libre arbitre des avocats, clercs, huissiers et employés de la Réforme le soin de la transcription en français et en italien des noms indigènes des personnes et des lieux. La plupart des transcripteurs ignorant complètement l'arabe, transcrivaient les mots d'après la consonnance perçue par leur ouïe sans chercher à déchiffrer les mots dans les éléments qui les composent ; si l'on ajoute à cette incapacité les mille circonstances qui font percevoir différemment la même expression phonétique par différentes personnes, si l'on tient compte encore de ce que je pourrais appeler le daltonisme auriculaire qui change la nature des sons dans la cavité de l'oreille, il est facile d'imaginer quelle confusion de noms doit exister dans les montagnes d'actes qui gisent dans les archives de ces tribunaux et devant quelles difficultés on se trouvera dans l'avenir lorsque les parties, les avocats et les employés qui ont rédigé les actes auront disparu.

(1) Voir le Compte rendu de la séance du 28 janvier 1893.

A mon retour du Congrès international de géographie de Venise, en 1881, où j'ai eu l'honneur de représenter l'Egypte, dans mon *Rapport sur le questionnaire du Congrès* (1) j'ai conclu à une série de vingt-deux propositions de travaux à faire en Egypte. Sous le n° 20 je démontrais la nécessité de dresser un dictionnaire exact et définitif des noms des lieux de l'Egypte et de ses dépendances.

En effet, l'habitude bureaucratique, le caprice ou l'insouciance des voyageurs, la difficulté même, pour les plus méticuleux, de bien saisir les noms, par exemple, des localités du Soudan différemment prononcés par les diverses tribus, avaient donné lieu à des variétés et à des équivoques regrettables; on avait, il est vrai, recommandé aux officiers de l'état-major de service au Soudan la plus grande attention à ce sujet, mais par suite des différentes nationalités de ces officiers, les interprétations ne représentaient pas toujours l'orthoépie exacte et les transcriptions ne concordaient aucunement. Je vais en donner la preuve :

Dans mon *Sommaire historique* (2) j'ai suivi scrupuleusement la transcription française adoptée pour les cartes et les documents officiels; lorsque S. E. Riaz pacha me fit l'honneur d'ordonner la traduction en arabe du dit *Sommaire*, je priai notre collègue Ahmed Zéki, chargé de cette traduction, de vérifier avec attention si la

(1) Voir *Bulletin de la Société*, IIe série, p. 165.

(2) *Sommaire historique des travaux géographiques exécutés en Egypte sous la dynastie de Mohamed Aly*. Le Caire, Imprimerie Nationale 1890, et dans les *Compte-rendus* (tome second) du Congrès géographique international de Paris 1889.

transcription des noms arabes et celle, surtout, des noms soudaniens, était exacte. Ahmed Zéki, dont la compétence en pareille matière ne fait de doute pour personne, m'indiqua plusieurs noms dont la transcription officielle (suivie par moi) ne répondait point à leur valeur en arabe. Il en était de même de quelques noms soudaniens, dont il dut rectifier la transcription après avoir pris l'avis préalable de personnes bien en mesure de nous fournir des renseignements certains, telles que Zobeir pacha et d'autres djellabas.

C'est que la rédaction exacte des noms géographiques ou leur transcription correcte dans une autre langue ayant d'autres caractères, qui, à première vue, paraît être une question sans importance, est au contraire une grosse affaire. Les linguistes, les géographes et les Congrès de géographie ont constaté que les cartes, les livres scolaires, les publications officielles abondent, dans ce sens, d'erreurs contre l'orthographe et contre l'orthoépie; on a trouvé que dans tous les pays du monde, non seulement il y a une négligence déplorable dans l'interprétation des noms étrangers, mais même dans la rédaction des noms locaux. C'est ainsi qu'ont été mis en cours des noms qui sont en contradiction avec l'origine et la signification primitive du mot. Il a été reconnu nécessaire de remédier à cet état de choses et on a porté la question, à diverses reprises, devant les Congrès.

Je ne veux pas vous fatiguer, mesdames et messieurs, par l'exposé de tous les arguments et de toutes les propositions qui ont été avancées pour la résoudre par

des hommes éminents. Pour ce qui regarde la transcription des noms étrangers, il y a eu une véritable avalanche de propositions partagées entre le rêve de trouver un alphabet universel qui pourrait servir à représenter les sons de toutes les langues et le sens pratique qui en démontrait l'impossibilité. Des esprits plus positifs ne croyant pas à la possibilité d'un *volapük* géographique se contentèrent d'émettre l'idée qu'à côté des noms écrits comme à l'original, il y eut la transcription approximative dans la langue du pays. Les propositions les plus sérieuses ont été, à mon avis, celles qui visaient à dresser des dictionnaires locaux, ainsi que je l'ai suggéré dans mon Rapport de 1881.

Le Congrès géographique international d'Anvers, en 1871, n'aborda que très timidement la question et se borna à exprimer le vœu qu'à côté de l'orthographe locale, figurât, entre parenthèses, l'orthographe du pays auquel le nom appartient.

Le Congrès de Paris de 1875 vota au contraire que les noms fussent écrits sur les cartes et dans les livres selon l'orthographe du pays auquel ils appartiennent, sauf à indiquer par des instructions séparées la valeur phonétique des lettres latines en rapport avec la langue du pays duquel il s'agissait. Ce système a été suivi par nombre d'auteurs.

Le Congrès de Venise de 1881, constatant qu'on n'avait abouti à rien de pratique après dix ans de discussions, invita les Sociétés de géographie à s'entendre pour fixer au moins d'une manière permanente,

logique et rationnelle, la valeur des caractères latins usités dans l'écriture des noms géographiques (1).

Le Congrès de Paris en 1889 n'émit aucun vœu sur la question, et celui de Berne, en 1891, ne se prononça pour aucune nouvelle solution.

Étant donné l'impossibilité d'arriver à une conclusion définitive qui fît obtenir le double avantage d'une orthographe et d'une orthoépie exactes, d'après des règles générales applicables partout, la Société de géographie de Londres, en 1885, et celle de Paris, en 1886, décidèrent de n'étudier la question qu'au point de vue exclusivement anglais et français. On put ainsi tourner la difficulté et arriver à des conclusions pratiques, quoique dans un champ plus restreint.

On commença par reconnaître qu'il y avait lieu, tout d'abord, de reviser l'orthographe des noms dans chaque pays.

J'ai déjà dit que les livres, les cartes, les publications officielles de tous les pays d'Europe abondent d'erreurs.

En France, par exemple, on écrit : golfe de *Lyon*, avec l'*y*, tandis qu'il faut écrire *Lion* ; on écrit *Rheims* et *Rhodez* avec l'*h*, ce qui est contraire à l'étymologie de ces noms ; on écrit *Austrasie* au lieu de *Ostrasie*, signifiant *Ost* l'Orient (exemples fournis par M. Levasseur).

En Autriche, en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis, on s'est trouvé en présence de pareilles erreurs, et en Italie (où la campagne pour la réforme est menée rudement par le journal *La Géografia per tutti*), le

(1) Voir le Rapport du professeur Gambino au Congrès de Berne.

Ministère de l'Instruction publique a ordonné la rédaction d'un dictionnaire des noms géographiques italiens dont l'exactitude n'ait rien à désirer, *eu égard surtout à l'origine et à la signification des noms*. Un travail de cette nature ne peut que fournir des éléments très précieux, car l'étude de l'origine d'un nom local peut souvent donner la clef de problèmes historiques du plus haut intérêt [1].

Au sujet des noms géographiques étrangers, voici ce qui a été décidé :

En 1885, le Comité directeur de la Société royale de géographie de Londres « ému à juste titre de la nécessité de mettre un terme à la confusion qui régnait dans les cartes britanniques relativement à la transcription des noms géographiques, en conséquence de la variété des systèmes adoptés par les voyageurs et les cartographes », a délibéré d'arriver à une solution qui, sans être définitive, pourra diminuer le mal. Abandonnant tout à fait l'idée de créer un nouvel alphabet ou des signes spéciaux pour rendre les inflexions les plus délicates des autres langues, il se donna pour but de trouver « un système très simple qui, avec le moins d'ennui possible pour les personnes instruites (*educated person*), eût à rendre de la manière la plus approximative la valeur phonétique indigène ».

Comptant sur l'appui du gouvernement, sur le concours des voyageurs et des savants et aussi sur l'abnégation de ses compatriotes, le Comité, après avoir

(1) Voir Marial : La philologie dans les études géographiques. Bull. Soc. Oran. XII.

reconnu que la valeur multiple donnée par les Anglais aux voyelles était une des principales causes de confusion, proposa de donner, en géographie, aux lettres latines représentant les voyelles, la valeur italienne qui est plus simple et plus naturelle, les consonnes conservant leur valeur anglaise ; en outre, il établit que chaque lettre devait être prononcée en omettant les lettres muettes et qu'un seul accent serait employé, celui qui sert à indiquer la pose de la voix. En conséquence de ces modifications, il a fixé les règles suivantes :

1° Aucun changement n'est apporté dans l'orthographe des noms étrangers des pays où les lettres latines sont en usage ;

2° Aucun changement n'est apporté dans l'orthographe des noms étrangers d'autres pays, lorsqu'il s'agit de noms très connus, tels que *Calcutta*, *Célèbes*, *Mecca* ;

3° La base de toute transcription doit être l'effort de rendre la véritable expression phonétique du nom ;

4° Étant donné l'impossibilité d'arriver à la perfection, il est recommandé d'éviter toutes les complications qui auraient pour but d'atteindre cette perfection, et de s'en tenir toujours à la manière la plus simple d'interprétation orthoépique ;

5° Pour les noms de l'Inde anglaise, on suivra la transcription adoptée par la *Hunter's Gazzette of India*.

Ces règles, dont une circulaire du président Grant Duff, du 11 décembre 1891, confirme les excellents résultats, ont été acceptées. L'Amirauté refait ses cartes avec la nouvelle nomenclature, et tous les voyageurs, les publicistes, les professeurs, les écrivains, suivent

cet exemple. Ces mêmes règles ont été adoptées aux États-Unis, de sorte que tous les peuples parlant la langue anglaise suivent à présent une méthode uniforme de transcription géographique.

En France, la Société de géographie de Paris a trouvé que « il est urgent de mettre de l'ordre et de la clarté dans la représentation des noms géographiques, au moment où les derniers lambeaux de terre à peine explorés sont partagés entre les nations européennes, au moment où plusieurs centaines d'idiomes sont mis en lumière et où d'autres vont disparaître ». Elle a donc nommé une Commission composée de MM. d'Abadie, Bouquet de la Grie, Grandidier, Maunoir, secrétaire général de la Société, général Perrier, Gauthiot, secrétaire général de la Société de géographie commerciale, général Parmentier, Pinart, Schrader. Cette Commission a présenté son Rapport dans la séance du 17 avril 1886. Le Rapport a été adopté et ses conclusions sont que :

Les noms géographiques des nations qui emploient dans leur écriture des caractères latins seront écrits d'après l'orthographe de leur pays d'origine ;

Les noms pour lesquels l'usage a consacré une orthographe connue, seront conservés à titre exceptionnel ; exemple : *Naples*, *La Mecque*, *Calcutta* ;

Pour les noms de pays qui n'ont point d'écriture propre ou qui font usage de caractères différents des caractères latins, on appliquera certaines règles dont voici les principales :

La lettre *e* ne sera jamais muette ;

Le son *u* français sera représenté par un *u* avec un trema (*ü*) ;

Le son *ou* français sera représenté par un *u* comme en italien ;

L'articulation représentée en France par *ch* s'écrira *sh ;* exemple : *Sherif ;*

Le *q* pourra servir à représenter le *qaf* arabe, et le *ain* pourra être représenté par un esprit doux, etc. ([1])

En 1890, aux États-Unis d'Amérique, pays où la nomenclature géographique était jusqu'alors abandonnée au caprice des colonisateurs, le président Harrisson ne croyait pas devoir laisser la solution de cette grave question à l'initiative des Sociétés locales ou des particuliers.

Dans son Message au Sénat et à la Chambre, du 5 janvier 1892, il dit que : « préoccupé de la nécessité de régulariser la transcription des noms géographiques dans les publications du Gouvernement », il a institué, par *Ordre exécutif* du 4 Septembre 1890, un bureau des noms géographiques : *Board on geographic Names*, dont il présente le premier rapport. ([2])

Ce bureau, composé des directeurs des Services hydrographiques, géodésiques, géologiques, des Postes, du Génie, des Phares, des représentants de plusieurs institutions scientifiques, a tenu dix-sept séances dans lesquelles il a arrêté ses statuts, a fixé les règles à

(1) Voir *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, 1886, p. 193.

(2) First Report on the United States *Board on Geographic Names*. Washington, 1892.

suivre pour l'orthographe exacte des noms géographiques, et a présenté dans son rapport une *Liste of décisions*, statuant sur 2,000 noms indigènes et étrangers.

La réforme poursuivie par le président Harrisson et par le bureau, visait principalement l'orthographe des noms locaux, car, en ce qui regarde les noms étrangers, ils ont adopté les principes établis par la Société de géographie de Londres que nous avons indiqués plus haut.

Pour les noms des localités des États-Unis, le bureau a fixé des règles dont le détail figure dans son Rapport. Ces règles ont pour base fondamentale *l'usage*; ce n'est pas, à notre avis, la meilleure des solutions. Ce système fera forcément perdre la trace de l'origine des noms, ce qui, dans un pays comme les États-Unis, est fort regrettable et peu d'accord avec les travaux que l'*Ethnological Survey* poursuit avec tant de constance et tant de succès.

Arrivons maintenant à l'Egypte.

Je n'ai pas le bonheur de connaître la langue arabe, mais cette connaissance n'est pas indispensable pour pouvoir affirmer que l'Egypte ne peut échapper à la règle générale. Si l'on constate des erreurs dans la rédaction et l'interprétation des noms locaux dans les États d'Europe, qui possèdent depuis des siècles des cartes, des dictionnaires, des services réguliers de poste, de statistique, etc., et des administrations locales très compliquées, il est évident qu'il serait présomptueux d'affirmer que ces erreurs ne peuvent se

produire dans un pays ou le fonctionnement administratif régulier date de peu d'années. En outre, la circonstance spéciale que l'écriture arabe ne donne pas les voyelles et laisse au lecteur le soin de les deviner, ne peut que favoriser les erreurs; ainsi le mot *Massawa*, écrit en arabe peut, au dire de M. A. D'Abadie, compétent en la matière, être interprété de cinq manières différentes.

Ceci pour les noms arabes proprement dits; mais lorsque nous nous trouvons en présence de noms qui tirent leur origine de l'antique langue égyptienne ou proviennent des langues cophte, grecque ou romaine, l'étude de leur orthographe exacte devient d'une nécessité absolue; le travail important de M. de Quatremère nous enseigne que nous ne saurions, à ce sujet, être trop exigeants.

Enfin pour les noms du Soudan il est nécessaire de s'entendre une fois pour toutes, car il n'est pas dit que le Soudan restera pour l'Egypte un simple souvenir historique.

Je propose donc qu'une Commission nommée par le Gouvernement soit chargée de dresser un dictionnaire arabe exacte et définitif des noms des localités égyptiennes ou dépendantes de l'Egypte.

Nous avons déjà, il est vrai, des publications qui peuvent en quelque sorte remplir ce but; la Carte de l'expédition française, celles de Mahmoud El Felaki et le volume II du recensement de 1882 publié par notre collègue Boinet bey, sont dans ce cas, mais je crois qu'une révision soigneuse s'impose. Une rédaction

officielle définitive, rendue obligatoire dans les écoles, les administrations et la presse locale ne serait pas inutile.

La Commission dont je parle pourra se servir avec avantage des Moudirs en les chargeant, chacun pour sa Moudirieh, du catalogue, et de rechercher, outre la liste complète des noms, leur origine et leur signification exacte (1).

Les représentants de la Société de Géographie et des services qui ont le plus de contact avec les localités de l'intérieur, tels que la Poste, le Télégraphe, les Irrigations, les Finances, pourraient également faire partie de cette Commission, qui limiterait ses travaux, pour le moment, à l'Egypte proprement dite.

Passons au second point.

De quelle manière les Egyptiens instruits prononcent-ils et écrivent-ils les noms géographiques étrangers ?

Evidemment d'après leur instruction personnelle, les écrivains et l'usage. Ainsi, tandis que quelques noms ont conservé leur valeur phonétique originale, comme par exemple des noms italiens restés populaires depuis le temps des Républiques commerciales italiennes, d'autres sont rendus en arabe d'après l'orthographe adoptée par les écrivains arabes d'Espagne, ou d'après celle introduite par les administrations turques. Mais, en général, le transcripteur égyptien, exception faite pour les noms connus et pour lesquels l'usage a

(1) L'ouvrage de S. E. Ali pacha Moubarek pourra, à ce sujet, être consulté avec profit.

consacré une orthographe généralement acceptée, adaptera à la transcription la valeur phonétique de la langue qu'il connaît le mieux, de sorte que nous aurons en arabe, par exemple, *quatre* transcriptions différentes pour indiquer la ville de Milan, soit Milano (ital.), Milan (franç.), Maïland (allem.), Meïlan (angl.); *deux* pour *Leibach* (allem.) et Lubiana (ital.); *trois* pour *Vienne*, soit Vienna (ital.), Vienne (franç.), Vïn (allem.), etc.

J'ai choisi les noms les plus simples pour prouver que, même dans ce cas, les différences d'orthographe et de phonétique qui résulteraient d'une transcription inexacte sont très grandes; si nous voulions passer à des noms plus compliqués, Dieu sait quel gâchis nous constaterions (1).

Cela n'est ni rationnel, ni utile. Il faut qu'une nomenclature géographique uniforme des noms étrangers soit fixée et adoptée pour toutes les publications arabes, soit officielles, soit privées. C'est au gouvernement qu'il appartient de s'occuper de cette question, soit en nommant une Commission chargée de dresser un *Dictionnaire géographique universel arabe*, soit en ouvrant un concours pour ce dictionnaire.

Quelles seront les règles à suivre pour la transcription en arabe des noms étrangers?

Ici nous ne sommes pas en présence des difficultés causées, en Europe, par l'insuffisance de l'alphabet latin; mais il y aura lieu de tenir compte principale-

(1) Ne connaissant pas l'arabe, les exemples sont, peut-être, mal choisis, mais le fond reste le même, et le lecteur arabisant et intelligent suppléera lui-même au défaut.

ment des règles établies par les Sociétés de Londres, de Paris et par le gouvernement des Etats-Unis, c'est-à-dire que *la transcription rende le plus exactement possible la valeur phonétique des noms dans la langue du pays auxquels ils appartiennent*. Le transcripteur devra donc rendre en arabe *Roma* et non Rome (fr.) ou Roum (ang.), *Milano* et non Milan (fr.) ou Maïland (all.), *Venezia* et non Venise ou Venedig, *Leibach* et non Lubiana, *London* et non Londres.

La nouvelle nomenclature devra être rendue obligatoire dans l'enseignement scolaire et son usage recommandé aux écrivains arabes.

Enfin la troisième phase de la question est très importante à définir :

Comment traduire en caractères latins, en langue européenne, les noms arabes des lieux ?

Nous avons en Egypte un *Journal officiel* qui tous les jours donne des noms de localités du pays transcrits en français ou en anglais ; nous avons des Cartes du Tanzim en arabe avec une transcription française, des publications officielles de toute espèce en français et en anglais, où abondent les noms locaux. Or je me demande, quelles règles ont présidé à la transcription de ces noms de lieux ? L'arbitraire évidemment, comme pour les traductions des Tribunaux de la Réforme que je signalais tout à l'heure.

Cet état de choses est-il admissible ? Est-il possible que la dénomination officielle des localités du pays soit laissée au libre arbitre d'un traducteur ? Ne serait-il

pas urgent de mettre fin à cette confusion et de savoir comment on peut écrire correctement en langue européenne les noms du pays ?

Je vous prie, mesdames et messieurs, de bien noter que cette question n'est point banale : l'emploi de langues européennes est obligatoire dans les Tribunaux, est indispensable dans les écoles et les publications officielle ainsi que dans les administrations. Notez, en outre, que cette question intéresse au plus haut point le monde géographique étranger, qui a besoin d'être fixé une fois pour toutes sur la valeur phonétique des noms égyptiens qu'il interprète jusqu'à présent un peu trop au hasard.

La question d'une transcription des noms arabes en caractères latins n'est pas nouvelle ; elle s'est présentée tout de suite à l'esprit des membres de l'expédition française chargés de dresser la carte du pays et d'en faire la description ; le système qu'ils ont adopté se trouve détaillé dans le deuxième volume de la *Description de l'Egypte*, ce monument colossal du génie français. Plusieurs savants se sont ensuite occupés de la même question et des systèmes ont été proposés par Quatremère, d'Abadie, Lepsius, Parmentier, etc., tous très versés dans la langue arabe. Mais leurs propositions n'ont pas été acceptées par tout le monde et la confusion continue [1].

L'intervention du gouvernement par la nomination d'une Commission, chargée de porter remède à cet état

(1) M. Ahmed Zéki a traité le sujet, le 8 septembre 1892, devant la Section sémitique de l'Université de Londres.

de choses, est donc la seule solution pratique, elle s'impose même. Cette Commission mise au courant de la question et des tentatives faites pour la résoudre, pourra, en connaissance de cause, établir des règles définitives qui feront loi.

Voici, parmi les diverses solutions qui se présentent, celles qui, à mon avis, seraient les plus convenables.

Avant tout : dans quelle langue opérer la transcription officielle et quelle valeur reconnaître aux lettres latines ?

1° Je pense qu'il serait très utile et très pratique de dresser un dictionnaire arabe avec la transcription quintuple, c'est-à-dire en italien, français, allemand, anglais et grec; le travail serait plus compliqué et plus long, mais il aurait l'avantage de trancher définitivement la question et d'intéresser le monde géographique de l'étranger. Une Commission composée de personnes compétentes de ces diverses nationalités ferait le triage des noms et chacun arrêterait la transcription selon la valeur exacte de son alphabet national.

2° Ou bien, pour simplifier et hâter le travail, on pourrait se borner à traduire exactement en français, d'après la valeur française des lettres latines, les noms dont il s'agit, en laissant aux autres nations le soin de dresser leur dictionnaire géographique égyptien.

3° On pourrait enfin, employer pour la transcription l'alphabet latin avec la *valeur latine* des lettres, en ajoutant quelques signes spéciaux pour les inflexions des sons que ces lettres n'arrivent pas à rendre.

Mais la solution définitive appartient à la Commission que le gouvernement aura à nommer.

Mes conclusions sont donc :

A *Dresser en arabe un dictionnaire géographique des localités égyptiennes, soigneusement rédigé, eu égard spécialement à l'origine et à la signification des noms.*

B *Dresser un dictionnaire géographique universel, en arabe, où les noms seraient transcrits d'après la valeur phonétique de la langue du pays auxquels ils appartiennent.*

C *Dresser un dictionnaire géographique des localités égyptiennes, en lettres latines, d'après un système de transcription à établir.*

En donnant cours à ces propositions, l'Egypte arrivera encore la première à la solution définitive d'une question qui préoccupe depuis vingt ans le monde géographique.

BONOLA.

DIVISION POLITIQUE DE L'ÉGYPTE

EN

THÉBAÏDE, HEPTANOMIDE ET DELTA

DURANT LA PÉRIODE GRECO-ROMAINE (1)

A part la division naturelle de l'Egypte en partie haute et en partie basse (2), qui a pu, très anciennement, servir de base à l'existence dans ce pays de deux royaumes distincts, comme on en trouve un dernier vestige dans la double couronne symbolique dont se ceignaient les Pharaons et les Ptolémées, l'Egypte pharaonique ne paraît pas avoir connu d'autres divisions politiques que les *Nomes*.

Le nombre des nomes n'y fut pas toujours le même. En effet, tandis que les listes hiéroglyphiques nous en présentent 42 ou 44, attribués par moitié à la Haute et à la Basse-Egypte, les auteurs anciens nous ont conservé le souvenir d'une époque où l'Égypte était, à ce qu'il paraît, divisée en trente-six nomes seulement, dont dix étaient situés dans la Thébaïde, dix dans le Delta, et seize dans la région intermédiaire (3). A l'époque romaine, ou pour mieux dire, au second siècle

(1) Voir le Compte rendu de la séance du 25 novembre 1892.

(2) Ce travail est en partie extrait de notre *Essai sur la province romaine d'Égypte depuis la conquête jusqu'à Dioclétien*, in-8°. — Paris (1892), Thorin.

(3) Diod Sic. I, 54; Strabon, *géog.* xvii, p. 787.

après J.-C., on en peut compter jusqu'à cinquante-trois, dont quinze étaient situés dans la Haute-Egypte, dix dans l'Egypte centrale et vingt-huit dans l'Egypte inférieure. Malgré une séparation très nette qui existait entre ces nomes, principalement au point de vue du culte et des divinités locales, ils ne constituaient pas moins un système de divisions administratives semblable à celui qu'on trouve aujourd'hui dans les Etats à gouvernement centralisé, et bien différent des territoires des cités grecques et latines,qui étaient indépendantes les unes des autres, et n'avaient souvent d'autres liens communs que la même langue et les mêmes institutions. C'est pour cela que tous les écrivains et géographes anciens qui ont décrit l'Egypte, ont insisté sur sa division en nomes et l'ont présentée comme remarquable pour eux. A la tête de chaque nome se trouvait, dès l'origine, un agent du pouvoir central appelé d'abord *nomarque,* puis *stratège.* Les stratèges furent, sous les Ptolémées et les Romains, choisis parmi les gens du pays, Grecs ou Egyptiens. Ils étaient nommés et révoqués par le gouvernement auquel il arrivait, d'ailleurs, de confier plusieurs nomes à un seul stratège, ou de placer des stratèges à la tête d'un ou de plusieurs districts d'un nome, quand ce nome était important. Les stratèges cumulèrent durant un certain temps le pouvoir civil et le pouvoir militaire; mais ils finirent, probablement à partir de Ptolémée Evergète II (2e siècle av. J.-C.), par ne plus exercer qu'un pouvoir purement civil. Cette réforme, qui fut amenée sans doute par le danger que leurs

attributions militaires firent un moment courir à la dynastie des Lagides, coïncide avec l'apparition dans les monuments de la dignité de *stratège* (ou gouverneur) *de Thébaïde*, qu'on trouve conférée à un certain Lochus, dans une inscription de Philœ du règne d'Evergète II (1). Vers la fin du même règne, on retrouve un autre titre plus clair, celui de *épistratège* (ou commandant) *de Thébaïde* (2). Ce dernier titre est celui qu'on trouve constamment à l'époque postérieure, et notamment sous la domination romaine. Quand on pense que ce fonctionnaire devait, comme tous les grands dignitaires de la cour des Lagides, cumuler à la fois des attributions civiles et des attributions militaires, que l'on considère que, sauf une seule exception, tous les épistratèges connus de l'époque des Lagides sont grecs, pris dans la race gouvernante, on est tout naturellement amené à conclure que la raison qui décida les Ptolémées à instituer ce grand commandement administratif et militaire fut la position particulière de leur capitale, qui les mettait hors de portée de surveiller par eux-mêmes les nomes de la Haute-Egypte. Vous savez que l'on a justement comparé notre Egypte à un cerf-volant dont la queue est extrêmement allongée. Alexandrie était précisément sise sur l'extrémité occidentale de la base du triangle qui formait la tête du cerf-volant, c'est-à-dire le plus loin possible de l'Egypte méridionale. Le fondateur de la dynastie des Lagides, qui fut un prince remarquable dans les travaux de la paix comme dans ceux de la guerre, ne tarda

(1) LETRONNE, *Rec. des inscrip. grecq. et lat. de l'Egypte* I, n° 26-27.
(2) *Premier papyrus de Turin, p. 1.*

pas à comprendre les inconvénients politiques de cette situation. Aussi imagina-t-il de fonder au cœur de la Haute-Egypte une ville purement grecque, Ptolémaïs Hermiu, pour faire pendant dans ces parages à Alexandrie Plus tard, quand la monarchie fondée par lui commença de chanceler entre les mains de princes faibles et incapables, la cour d'Alexandrie sentit la nécessité de confier à quelqu'un de la suite immédiate du roi le soin de surveiller et de diriger les nomarques de la Haute-Egypte qui, comme on l'a déjà dit, étaient recrutés parmi les gens du pays. C'est pourquoi, à partir d'Evergète II, on voit paraître dans les monuments ces épistratèges, ou commandants de Thébaïde, qui devaient jouir de larges attributions civiles et militaires.

Reste à savoir ce qu'était cette Thébaïde dont on trouve déjà le nom dans Hérodote. Le vieil historien grec entendait par là tout simplement la région de Thèbes, l'extrémité méridionale de l'Egypte. Agatharchide, de Cnide et Artémidore (fin du 2me siècle av. J.-C.) lui donnent un sens plus précis. C'est la partie méridionale de l'Egypte à partir du nome Lycopolite, inclusivement. Strabon, pour le commencement de la domination romaine, Pline, pour le temps de Vespasien, et Claude Ptolémée, pour celui des Antonins, lui donnent les mêmes limites. Le géographe d'Alexandrie y fait expressément rentrer tous les nomes de l'Egypte méridionale, jusques et y compris le nome Lycopolite. Le commandement de Thébaïde, auquel les savants s'accordent à donner Ptolémaïs pour capitale, remonte donc au moins au règne de Ptolémée Evergète II. Il

continua d'exister sous les Romains, et la même politique qui avait amené les rois Ptolémées à le confier toujours à des Grecs, porta également les empereurs romains à n'y mettre que des citoyens chevaliers romains. Il faut dire que la Thébaïde finit même, au commencement du Bas-Empire, par former une province, dans une certaine mesure, distincte de l'Egypte, et avec des *praeses* ou gouverneurs particuliers.

Mais, vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, on voit paraître dans les inscriptions grecques et latines, le titre *d'épistratège* de l'Heptanomide, ou plus exactement, de la province des sept nomes et du nome Arsinoïte (*epistrategia septem nomorum et Arsinoïtae* ou *Arsinoïtum*) (1). Et, de fait, Ptolémée, dans sa *Géographie*, mentionne formellement *l'Heptanomis*, et lui attribue tous les nomes de la partie moyenne de l'Egypte, à partir de la frontière septentrionale de la Thébaïde jusqu'au nome Memphite inclusivement, y compris la région du Fayoum et les oasis du désert Libyque. Lors de sa création, ce commandement n'a dù comprendre que sept nomes seulement, savoir : le Memphite, l'Aphroditopolite, l'Arsinoïte, l'Heracléopolite, l'Oxyrynchite, le Cynopolite et l'Hermopolite. Mais ce nombre augmenta par la suite, et le nom de la province ne correspondit plus à la réalité des choses. C'est ainsi que Ptolémée fait dépendre de l'Heptanomide les deux oasis du désert Libyque et le nome Antinoïte, et que l'on consacrait, comme on vient de le voir, une

(1) *Corp. inscript. lat. III*, n° 6575.

mention spéciale à l'important nome Arsinoïte dans la périphrase par laquelle était désignée la province des sept nomes.

Quelle peut être l'origine de la province d'Heptanomide, il est impossible de le savoir d'une façon certaine. Les auteurs qui se sont occupés de l'Egypte ptolémaïque admettent, en général, pour l'époque des Lagides, l'existence d'une province intermédiaire entre la Basse-Egypte et la haute vallée du Nil. Mais ils reconnaissent que le nom de cette circonscription et le nombre de sept nomes ne se retrouvent dans aucun auteur, dans aucune inscription du temps des Ptolémées. C'est surtout l'analogie entre ce qui existait avant les Romains, et ce que les Romains maintinrent qui les détermine à se servir sans hésitation des documents de l'époque romaine pour combler cette lacune dans celle des Ptolémées. Tous les archéologues s'accordent, en effet, à admettre que l'Egypte était divisée, lors de la conquête romaine, et qu'elle resta divisée, depuis, en trois parties : le Delta ou Egypte inférieure, l'Heptanomide ou Egypte moyenne, et la Thébaïde ou Egypte supérieure, placées chacune sous le commandement d'un officier supérieur appelé épistratège.

C'est notamment dans ce sens qu'ils interprètent le passage où Strabon dit, que l'Egypte fut d'abord divisée en trente-six nomes : la Thébaïde en contient dix ; le Delta, également dix ; la région intermédiare seize » (1); et cet autre, où le même géographe raconte, que « les

(1) *Géog. XVII*, p. 787.

Romains maintinrent en Egypte, mais avec des pouvoirs limités aux affaires de peu d'importance, certaines magistratures locales confiées à des *épistratèges*, nomarques et ethnarques » ([1]). Il résulterait du premier passage que l'Egypte était, au moment où écrivait Strabon, sinon antérieurement, partagée en trois grandes circonscriptions administratives, qui comprenait chacune un certain nombre de nomes; et du second texte, que les Romains trouvèrent et maintinrent en Egypte plusieurs épistratèges, et nous savons qu'on appelait ainsi l'officier supérieur qui avait sous ses ordres plusieurs nomes égyptiens.

Mais, en considérant bien ces textes, on trouve qu'ils ne disent pas du tout ce qu'on leur fait dire. Le premier ne se réfère, dans la pensée du géographe grec, qu'à une répartition purement géographique et non point administrative des nomes de l'Egypte, dans le temps où ce pays n'en comptait que trente-six. Le Delta étant une région parfaitement circonscrite, et la Thébaïde ayant déjà, depuis longtemps, une existence géographiquement et politiquement distincte, il a pu paraître commode à Strabon, quelque artificiel que cela puisse nous sembler, de faire des trente-six nomes, trois groupes, deux égaux, et le troisième comprenant tous les nomes qui ne rentraient ni dans le Delta, ni dans la Thébaïde. Cela est si vrai, que Strabon prend ici le mot Delta dans son acception rigoureuse, c'est-à-dire qu'il entend par ce mot la région comprise entre les deux

(1) *Ibid.* p. 798.

branches Pélusiaque et Canopique, puisqu'il exclut des nomes situés dans cette région le Sethroite, le Bubastite, le Momemphite et une série d'autres, tous certainement situés dans la Basse-Egypte ([1]).

Si donc ces nomes ne comptaient pas parmi les dix qu'il fait figurer dans le Delta, ils devaient nécessairement rentrer dans ce qu'il appelle la *région intermédiaire*. Et l'on conçoit, sans beaucoup d'efforts, que cette région intermédiaire entre le Delta et la Thébaïde ait pu commencer à la base du triangle formant le Delta et non pas à sa pointe méridionale comme l'admettent en général les érudits. C'est, au reste, la seule manière de comprendre d'une façon raisonnable et acceptable le groupement des nomes dont il est question dans Strabon ; car, autrement, comment concevrait-on que l'Egypte inférieure, qui renfermait une bonne moitié des terres arables de l'Egypte entière, qui comptait sous les Romains vingt-huit nomes sur cinquante-trois, n'en eût que dix à l'époque dont parle le géographe d'Amasée, tandis que l'Égypte moyenne en aurait réuni jusqu'à seize, elle qui comptait sous les Romains sept ou huit nomes ?

Ainsi donc, on peut considérer ce texte de Strabon comme étranger à la question qui nous occupe, et nous croyons avoir établi qu'il serait inexact de le prendre pour base de l'existence, à l'époque de ce géographe, de trois provinces en Egypte : la Thébaïde, l'Heptanomide et le Delta. Le second texte que l'on fait valoir dans ce

(1) *Géogr. XVII, passim.*

sens n'est pas plus concluant. Plusieurs raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici nous portent à croire qu'il faut lire dans ce texte : *hypostratèges*, là où on lit *épistratèges*. Les hypostratèges sont, en effet, des fonctionnaires inférieurs subordonnés aux gouverneurs des nomes, et qu'on trouve mentionnés, sous les Lagides tout au moins, dans certains monuments. Mais, en supposant même, qu'il s'agit bien d'épistratèges dans le dit texte, le pluriel dont on tire argument a pu être employé par Strabon simplement pour dire que les Romains maintinrent les épistratèges ou gouverneurs de Thébaïde, en considérant ces gouverneurs dans leur ordre successif. Il se trouve, au contraire, plusieurs documents qui mentionnent formellement la Thébaïde et la Basse-Egypte en gardant un silence significatif au sujet de l'Heptanomide. Nous citerons, dans ce sens, un passage important de l'édit du préfet Tibère-Alexandre, qui date du principat de Galba (1). Rappelant, dans son édit, les plaintes qui lui arrivent de toutes les parties de l'Egypte relativement aux exactions commises par les fonctionnaires du fisc, il s'étonne que de pareils faits se passent « non seulement, dit-il, dans la Thébaïde et dans les nomes de la Basse-Egypte éloignés d'Alexandrie, mais à la porte même de la capitale, dans la banlieue d'Alexandrie et dans le nome Mareote.» Ainsi, dans cette sorte de récapitulation des régions du pays, on voit bien paraître la Thébaïde, la Basse-Egypte, mais point de région intermédiaire. De même, Pline

(1) *Corp. Insc. Graec. III*, n. 4957.

l'Ancien énumère, dans un passage de son *Histoire Naturelle* (1), les nomes de la Thébaïde après avoir nommé cette province; puis il énumère indifféremment tous les autres nomes de l'Egypte, en mélangeant ceux de la Basse-Egypte avec ceux de la Moyenne-Egypte. Il laisse donc voir à l'évidence qu'elle n'existait pas encore au moment où il écrivait le livre de son *Histoire Naturelle* relatif à l'Asie. Il faut ajouter à ce silence général des auteurs, celui des inscriptions ; car toutes les inscriptions connues, jusqu'à une époque récente, qui mentionnent des épistratèges, et l'on en a une dizaine, ne se réfèrent qu'aux épistratèges de la Thébaïde.

La première inscription, où il est formellement question d'un épistratège pour la province des sept nomes, date du principat de Trajan (2). Ceci permet de fixer à peu près la date à laquelle fut créée cette province : elle est postérieure à Pline l'Ancien, mais elle existait sous Trajan, et fut, peut-être, l'œuvre de cet empereur lui-même, qui fut aussi grand administrateur que guerrier. Et ce furent, pensons-nous, les mêmes motifs qui poussèrent à la création, sous Evergète II, de la province de Thébaïde, qui présidèrent également sous Trajan à la création d'un second commandement supérieur embrassant tous les nomes de la vallée moyenne de l'Egypte. En d'autres termes, on sentit, à un moment donné, le besoin de confier à un chevalier romain le soin de surveiller et de diriger les nomarques indigènes de l'Egypte centrale, comme on avait fait depuis deux siècles pour ceux de l'Egypte supérieure.

(1) *Hist. Nat.* v. 9, 2.
(2) ORELLI-HENZ, *Inscr. Select.*, n° 516.

On ignore quelle était la capitale de l'Heptanomide. Il est très probable que ce fut Memphis, qui, après Alexandrie, tenait le premier rang parmi les grandes villes de l'Egypte gréco-romaine. Ajoutons, enfin, que l'Heptanomide devint, assez tard, sous le Bas-Empire une province proprement dite, distincte du reste de l'Egypte, sous le nom d'Arcadie.

A côté de la Thébaïde, première en date des grandes régions administratives de l'Egypte grecque, et de l'Heptanomide, qui est de création plus récente, toutes deux occupant la vallée proprement dite du Nil, il ne reste plus qu'à citer la Basse-Egypte ou Delta. Forma-t-elle une province comme les deux autres régions, et à quelle époque fut-elle placée sous le commandement d'un épistratège ?

On répond à cette question en invoquant une inscription grecque découverte sur le mur d'enceinte du grand Sphinx, et qui date du règne des empereurs Antonin et Vérus (1). L'inscription nomme un certain Ofellianus, épistratège, et un certain Théon, stratège du nome. Elle ne dit pas quel nome. Mais les grandes Pyramides et le Sphinx étaient situés dans le nome Letopolite, qui faisait lui-même partie de la Basse-Egypte. Théon se trouvait donc être stratège du nome Letopolite, et Ofellianus, épistratège du Delta ou de la Basse-Egypte. Vous voyez tout ce qu'un pareil raisonnement a d'hypothétique. Le Dr Em. Kuhn le renforce d'une autre inscription qui mentionne un *procurator*

(1) *Corp. Inscr. Græc. III*, n° 4701.

Imp. Hadriani ad dioecesin Alexandriæ [1] ; et il est d'avis que le *diocèse d'Alexandrie* ne désigne pas autre chose que la Basse-Egypte, le Delta ; car à l'époque ancienne, les subdivisions des provinces romaines s'appelaient indifféremment *dioecesis*, *tractus*, *regio*. Il y aurait donc là une allusion certaine à la troisième et dernière grande circonscription administrative de l'Egypte gréco-romaine. Des motifs divers nous rendent cependant cette opinion problématique ; car le texte que l'on cite peut aussi bien s'entendre d'un autre haut fonctionnaire romain, celui qui avait l'intendance générale de la fortune privée de l'empereur en Egypte, et qui s'appelait proprement *Idioslogos*. Puis, on est en droit de s'étonner qu'Alexandrie, capitale de toute l'Egypte et résidence du gouverneur romain, Alexandrie qu'on opposait volontiers au reste de l'Egypte, fût en même temps le chef-lieu d'une des divisions administratives de ce pays. Enfin, et surtout, on a peine à trouver ici les raisons politiques qui amenèrent l'institution d'un grand commandement pour les nomes de la Thébaïde, et d'un autre grand commandement pour ceux de l'Heptanomide, puisque les nomarques de la Basse-Egypte étaient immédiatement sous les regards du préfet romain qui gouvernait l'Egypte, et n'avaient pas besoin d'être surveillés par un de ses lieutenants. Mais, en tout cas, s'il y a eu création d'une troisième épistratégie comprenant l'Egypte inférieure, cette création ne peut avoir été que

(1) Wilmanns, *Exemp. Inscr. Lat.* 1253; *Corp. Inscr. Lat. III*, n° 431; Kuhn, *Die Stadtische und burgerliche Vefassung der Rom. Reichs*, II, p. 483.

concomitante ou postérieure à celle de l'épistratégie d'Heptanomide. Les deux inscriptions qu'on invoque, et qui y feraient allusion, sont, en effet, l'une et l'autre du second siècle de l'ère chrétienne. Ajoutons, d'ailleurs, qu'au commencement du Bas-Empire, la Basse-Egypte fut divisée en deux provinces : la partie orientale fut appelée *Aegyptus Herculea*, et la partie occidentale, *Aegyptus Jovia*, par allusion aux surnoms que prirent les empereurs Dioclétien et Maximien.

En résumé, on peut donc constater l'existence d'un commandement supérieur de Thébaïde dès l'époque de Ptolémée Evergète II (2me siècle av. J.-C.) ; et ce commandement a subsisté sous le Haut-Empire romain. Mais le commandement supérieur d'Heptanomide n'a été créé que postérieurement à Pline l'Ancien, et probablement sous Trajan. Quant à celui de l'Egypte inférieure, peut-être n'a-t-il jamais existé ; et s'il a existé, sa création doit avoir été concomitante ou postérieure à celle de l'Heptanomide.

Voilà quelques aperçus nouveaux sur la triple division classique de l'Egypte en Thébaïde, Heptanomide et Delta que j'ai l'honneur de présenter à cette honorable Société, et que je serais très heureux de voir agréés par Elle.

A. SIMAIKA,

Docteur en droit, Membre du parquet indigène.

HUIT ANNÉES D'EXPLORATION

DANS

L'OUEST DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

PAR

le Comm. ETIENNE de ROGOZINSKI (1).

Mesdames et Messieurs,

Je suis profondément reconnaissant à S. E. Abbate pacha pour son invitation si aimable et hospitalière, et je suis vraiment heureux de pouvoir soumettre à votre attention distinguée le récit de mes pérégrinations dans l'Ouest de l'Afrique Equatoriale, qui a été le théâtre de mes explorations pendant presque neuf ans. Je le suis d'autant plus que j'ai l'honneur de parler ici, au Caire, devant cette Société Khédiviale de Géographie où tant de voyageurs célèbres ont raconté leurs explorations africaines.

Je suis parti pour le golfe de Guinée la première fois en 1882, commandant une expédition scientifique destinée à l'exploration de l'intérieur des pays situés à l'Est des Montagnes Cameroun. Le navire sur lequel je suis parti étant entièrement à ma disposition, j'ai visité, en route, autant de points que possible de

(1) Voir le compte rendu de la séance du 24 décembre 1892.

l'Afrique Occidentale et autant que possible aussi leur *hinterland*.

Ma première étape sur le continent africain a été la République nègre de Liberia ; j'ai pu, grâce à l'amabilité du Président de la République, M. Russel, remonter la rivière Saint Paul qui la traverse. Bien des fois on m'a fait en Europe des remarques sarcastiques à propos de cette république africaine ; ce voyage, ainsi que quatre autres consécutifs, m'ont permis de faire bonne connaissance avec le pays, ses institutions, son peuple, et aussi avec ses vastes forêts ; j'y ai constaté toujours une civilisation croissante.

Quant à la vie sociale des libériens je ne peux dire que ceci, que je souhaite à bien des pays d'Europe de vivre aussi tranquillement et d'une vie si entièrement « de famille », que celle de ces gens, affranchis, il n'y a pas longtemps, de la servitude, et qui ont bien employé leur temps. J'ai vu beaucoup de libériens qui étaient d'excellents cultivateurs et qui, ayant des propriétés, les travaillaient avec des machines à vapeur ; d'autres qui avaient fait leurs études dans des universités d'Europe. Il serait chaleureusement à désirer que ce pays intéressant et neuf puisse surmonter rapidement les difficultés de tout commencement et croître *per aspera ad astra*. J'ajoute que c'est d'ici qu'on pourrait facilement ouvrir le territoire des Kongs, qui forme les premiers échelons du haut plateau intérieur de cette partie de l'Afrique Occidentale.

Mon second mouillage a été à Assinie et je serais bien ingrat si je ne mentionnais pas les journées délicieuses

passées à la cour du souverain de ce pays, le roi Amatifou, qui nous reçut avec la plus aimable hospitalité dans sa capitale de Krindjabo. Quoique le territoire d'Assinie forme un protectorat français, ce n'est qu'une forêt vierge qu'on aperçoit en arrivant ; une factorerie française et deux anglaises représentent seules, sur la plage, la vie civilisée.

Après deux jours de répos, aidé par l'obligeant directeur de la factorerie, M. de Verdier de la Rochelle, qui nous trouva les chaloupes et les hommes nécessaires, nous organisâmes une expédition à Krindjabo, la capitale du royaume d'Amatifou.

Ce monarque, mort aujourd'hui, cousin du roi des Achantis, était ici tout-puissant ; l'influence de la cour de Krindjabo s'étendait alors jusqu'aux montagnes inconnues, aux Kongs déjà citées.

Après une navigation d'un jour et demi sur la rivière Assinie et le lac Ahé, nous arrivâmes à Emboué, un peu au-dessous des cataractes du fleuve, point où aboutit le chemin qui conduit à la capitale d'Amatifou.

Le vieux souverain était prévenu par un courrier de notre arrivée, et malgré le peu de temps qu'il avait à sa disposition, il avait fait tracer pour nous un chemin direct à travers la forêt vierge, depuis le fleuve jusqu'à la capitale : c'était vraiment merveilleux d'avoir accompli ce travail en si peu de temps ; il a dû mettre toute la population de Krindjabo à l'œuvre.

Dans ce chemin, nous rencontrâmes de temps en temps de petites députations du roi, qui échangeaient des politesses et à notre entrée dans Krindjabo, les chefs nous

introduisirent dans le palais : c'était une agglomération énorme d'édifices avec de nombreuses cours intérieures et dont la base était généralement en terre glaise et le haut en bois ou bambou.

J'envoyai Castor, notre interprète, pour demander préalablement au roi quand je pourrai lui présenter mes respects ; la réponse fut qu'il viendrait lui-même me voir quand nous nous serions reposés ; deux heures après on pouvait remarquer une agitation dans la foule: Amatifou arrivait.

C'était un superbe vieillard centenaire, avec une barbe blanche très imposante, surchargée de nombreuses pépites d'or. Malgré son âge (Amatifou avait alors cent huit ans), son attitude était très ferme et l'expression de sa physionomie était pleine d'intelligence et de dignité.

Après un échange de politesses et de cadeaux réciproques, commencèrent, le lendemain, des fêtes en notre honneur, après quoi nous pûmes faire connaissance avec le pays.

Bien intéressante est la manière dont les Assiniens traitent leurs morts : les féticheurs enlèvent le corps du défunt, le transportent dans la forêt et l'ensevelissent mystérieusement dans un endroit connu d'eux seuls, ensuite la famille fait sculpter une petite statuette en bois ou en terre glaise et la dépose sur une colline élevée par les indigènes eux-mêmes et qu'on appelle la *colline des morts*.

Il était nuit déjà quand je visitai cette colline ; les statuettes sont travaillées d'une manière très intelli-

gente ; chaque figure a une certaine expression et on peut facilement deviner qu'on a voulu représenter aussi exactement que possible les traits du défunt.

Malgré l'hospitalité du roi et du peuple, je dois dire que les coutumes de ce pays laissent encore beaucoup à désirer, comme, du reste, celles de ses voisins, les *Achantis* et les *Dahoméens*. Les soixante femmes que le roi possédait tremblaient de jour en jour pour leur vie, puisqu'elles savaient qu'elles seraient massacrées le jour de la mort du vieillard; c'est peu rassurant dans de pareilles conditions d'être la femme d'un centenaire !

Malgré cela les Assiniens sont très hospitaliers et tolérants pour les Européens, qu'ils apprécient beaucoup.

Le pays exporte une certaine quantité d'or en poudre et en pépites, qui est apporté chaque jour de l'intérieur à la côte. Il produit également de l'huile de palme ; il y a aussi de l'ivoire et on exportera probablement dans peu de temps beaucoup de gomme et de caoutchouc, ainsi que des bois précieux.

Malheureusement pour ce pays ses plages sont très malsaines à cause des lagunes et des nombreux palétuviers qui entourent les embouchures des rivières. La mauvaise barre d'Assinie rend en outre la communication avec les factoreries bien difficiles ; sur cinq débarquements j'ai chaviré trois fois !

Il était dans mes projets de remonter jusqu'aux cataractes d'Aboasso, mais il était temps de quitter la cour hospitalière du roi Amatifou, car parmi mes compagnons de voyage je ne tardai pas à remarquer les premiers symptômes de la fièvre africaine ; nous

dûmes donc redescendre la rivière et faire voile au sud, vers les montagnes de Cameroun, but final de l'expédition.

J'ai consacré deux ans et demi à l'étude de ce splendide massif de montagnes qui rappelle l'Abyssinie et qu'on devrait nommer l'Abyssinie de l'Afrique Occidentale. Plus d'un parmi vous, Messieurs, connaît probablement l'Abyssinie ; vous avez alors une idée de ces escalades, de ces ravins et gouffres, de ces gorges de montagnes, enfin de ces paysages splendides entourés d'une nuit grandiose sous le reflet d'une lune de l'équateur, ou baignés d'un soleil éblouissant !

Je ne puis prononcer sans une certaine émotion le nom « montagnes Cameroun », ce pays sur lequel domine le *Mongo-ma-Lobah* (le fameux pic de Cameroun), au pied duquel coulent le Moungo à l'est, le Rio del Rey au nord-ouest, qui se reflète dans les ondes de l'Océan Atlantique, et qui reçoit du nord et du nord-est l'écho direct des vastes forêts vierges des contrées inconnues de l'intérieur.

Le temps me manquerait aujourd'hui pour entrer dans les détails géographiques de mes explorations de l'intérieur du Cameroun ; je les ai, du reste, publié à Cracovie, sous le titre *A l'Equateur*, et dans un autre volume *La Navigation de la Lucie-Marguerite ;* je me bornerai donc à vous tracer les lignes et les faits spéciaux de nos itinéraires et les mœurs des peuplades au milieu desquelles j'ai pénétré avec mon intrépide et fidèle ami Tomczek, qui malheureusement a perdu la vie dans cette expédition si pénible et pleine de souffrances et de privations.

En arrivant en avril 1883 aux Monts Cameroun, j'ai établi le quartier général de l'expédition dans l'îlot de Mondoleh, situé dans la baie d'Ambas, au pied du massif méridional des montagnes. Ayant achevé les travaux que nécessitait la station, je la laissai sous la garde intelligente d'un des membres de l'expédition, M. Léopold Yanikowski, et je me dirigeai avec mon vaillant Tomczek vers l'intérieur.

Après avoir visité la rivière Cameroun et sa population, les Douallas, nous passâmes par les criques et entrâmes dans le fleuve Moungo pour atteindre le pays de Bacoundou.

Quelles nuits inoubliables nous avons passées dans ces criques étranges et sur le fleuve ! Son courant violent ne permettait pas d'utiliser les pagayes ; il fallait des bâtons d'une très grande longueur pour aider nos embarcations à remonter le fleuve. De temps en temps quelques hippopotames ou quelques éléphants nous barraient le chemin nous forçant de nous arrêter dans notre navigation nocturne et alors, naturellement, le courant anéantissait en quelques minutes le travail d'au moins une heure. C'étaient vraiment des nuits bien pénibles : il fallait lutter contre le courant, les indigènes des rivages qui nous étaient hostiles, et les animaux. Tomczek, en outre, avait été atteint de la fièvre.

Enfin nous passâmes la partie que je redoutais le plus, c'est-à-dire Moungo et Balungi, et le 18 août 1883 nous étions à Bacoundou-ba-Nambeleh, la capitale du pays. Les indigènes avaient appris depuis quelques

jours notre arrivée par le tam-tam qui sert ici de télégraphe, car l'on place d'étape en étape une espèce de sentinelle qui frappe des coups brefs et prolongés représentant des syllabes ou des mots.

Après deux semaines de séjour à Bacoundou-ba-Nambeleh pendant lesquelles notre caravane fut organisée, après des palabres sans fin qui firent passer une quantité de nos *dashes* (cadeaux) entre les mains des trois chefs principaux du pays, nous nous mîmes en route pour visiter le pays du haut Moungo, qui est formé d'une vaste forêt vierge au terrain accidenté, et ou de petits ruisseaux murmurent de cascade en cascade. Une énorme quantité d'éléphants vivent dans ces forêts; le matin du 16 septembre 1883, tout près des cataractes du Moungo, que nous venions de découvrir, nous eûmes un véritable engagement avec un troupeau de ces pachydermes qui passait, et ce fut avec beaucoup de peine que nous pûmes nous frayer un chemin sans être écrasés. Aussi est-il rare qu'un indigène s'aventure dans les broussailles après le coucher du soleil.

Mon but principal, dans le pays de Bacoundou et dans son voisinage, était de trouver les cataractes du Moungo et ensuite un lac qui devait exister, d'après les indigènes, dans un endroit situé à deux jours de marche des cataractes. Trois fois notre expédition fut dirigée sur de fausses routes; à la fin, le but fut atteint: le lac et ses environs furent relevés et même nous eûmes l'avantage de découvrir les sources de la branche méridionale du Rio del Rey.

Les indigènes étaient, en général, assez dociles. Très souvent ils étaient frappés de terreur à notre approche ; nous étions pour eux des monstres, des êtres surnaturels ; les femmes se mettaient à crier, on fermait les portes, les rues devenaient désertes en un clin d'œil, tout le monde prenait la fuite ; cependant je suis toujours parvenu à calmer peu à peu cet affolement et nous sommes devenus ensuite de bons amis.

Une partie des indigènes seulement restait impassible, les *Mokonyés*, qui nous furent ouvertement et constamment hostiles. Bien triste sera pour moi le souvenir du temps pendant lequel je fus le prisonnier du roi des *Mokonyés*. Le temple fétiche (une cabane de bambous), qu'on me désigna comme l'endroit de ma détention, était un logement bien peu rassurant. Un laideron d'idole montrait sa tête hideuse au milieu de la pièce ; une quantité de crânes humains étaient suspendus au-dessous du toit, et pendant la nuit, en me baissant pour chercher des allumettes, j'ai reconnu que sous mon lit de bambou s'en trouvaient d'autres, tout frais encore, prêts à être peints comme les autres, moitié jaune et moitié brun, d'après les règles des féticheurs. Certainement c'étaient des compagnons bien peu rassurants dans une nuit obscure, au milieu de sauvages ennemis, pour un européen séparé, par d'immenses forêts vierges, de l'océan et des dernières traces de la civilisation.

Ce fut une longue nuit blanche. En voyant le soleil se lever je m'attendais de minute en minute à voir entrer le funeste messager de mort qui devait me frap-

per, et je tenais entre mes doigts là pilule de strichnine qui devait me permettre d'echapper aux tortures atroces dont ces tribus tourmentent leurs victimes avant de les achever.

Grâce à Dieu, nous étions miraculeusement sauvés. Le courrier indigène que le roi le plus puissant du Cameroun nous avait promis d'envoyer à Mokonyé, pour déclarer que nous étions ses amis et alliés, était arrivé pendant la nuit. Quelques heures encore et il eût été trop tard !

Au lieu du bourreau, le roi lui-même vint pour nous faire ses excuses, et nous pûmes partir, après avoir fait la paix. Mais bientôt nous pûmes nous apercevoir que cette paix n'était qu'un piège.

Retournés à Bacoundou-ba-Nambeleh pour nous reposer et guérir quelques blessures que j'avais, je me suis occupé d'organiser l'expédition définitive pour l'intérieur, pour le Bayong et le pays de Liba ou Riba, qui, d'après les indigènes et d'après l'ancienne carte de Kœllen devait contenir des lacs considérables et des cours d'eau très intéressants, se dirigeant vers le Congo. Presque toutes les caravanes qui venaient à Bacoundou-ba-Nambeleh me parlaient de ces lacs et de la tribu des Ribas.

Nous partîmes donc une seconde fois pour traverser Mokonyé et atteindre ce pays qui me préoccupait. Une tribu de l'intérieur, les Befahrenganyas, s'était alliée à nous à cause d'un service rendu par Tomczek, qui avait sauvé la vie au fils du roi. J'avais toute espérance de pouvoir pénétrer avec leur aide dans le Bayong,

mais à peine étions-nous entrés dans les collines qui entourent Mokonyé que nous fûmes vigoureusement attaqués par cette peuplade perfide qui nous était, hélas ! déjà trop connue.

Nous étions six cents ; nos ennemis à peu près trois mille ; une lutte acharnée s'engagea et mes alliés se battirent vaillamment. Je dois ajouter (quoique je n'aie jamais approuvé ce moyen) que les carabines de ma suite faisaient bien leur devoir.

Mais la lutte devenait inégale pour nous ; aux Mokonyés s'étaient encore alliés les Balungi et il fallut rebrousser chemin ; je me dirigeai alors vers les montagnes de Cameroun pour atteindre la côte et ma station de Mondoleh.

Peu de marches peut-être furent si pénibles que celle-ci ; les vingt-trois jours employés à passer à travers la chaîne de montagnes furent pour moi un véritable supplice à cause de mes blessures, et quand le 1er janvier 1884 je revis l'Océan, à ma rentrée à Mondoleh, j'étais dans un fort triste état. Des plaies énormes couvraient mes jambes et mes pieds ; on dut me porter à bras dans ma maison.

Mes braves amis Tomczek et Yanikowski me soignèrent avec un dévouement entièrement fraternel, et peu de temps après je pus me lever et entreprendre de nouvelles explorations.

Je me mis alors à faire l'étude complète de la région des montagnes, et toute l'année 1884 leur fut consacrée. J'ai terminé cette étude au mois de décembre par l'ascension du sommet du grand pic de Cameroun, expédi-

tion dont on trouve les détails dans le Bulletin de la *Società Africana* d'Italie et dans les Comptes rendus de la *Société de Géographie de Paris.*

Les indigènes de ces splendides montagnes, les Bakwiris, sont d'une docilité extraordinaire, et jamais je n'ai fait usage de mes armes contre eux. Au contraire, nous sommes devenus de très bons amis et il n'y avait pas de *palabres* importants auxquels je ne fusse convié comme arbitre. J'ai pu ainsi faire bonne connaissance avec leur langue, dont un résumé de grammaire a été publié dans les Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Cracovie.

En 1885, le gouvernement allemand a pris possession des terres de Cameroun; les côtes indépendantes devinrent alors un colonie. L'entrée un peu trop brusque de l'occupant, qui commença par des bombardements, et la *Schneidigkeit* allemande a mis fin à la paix et à la tranquillité du pays. Tout le pays se mit en révolte; les explorations y devinrent alors impossibles et j'abandonnai mes belles montagnes pour faire un court voyage de repos en Europe, partant avec la ferme conviction que Cameroun est un pays de grand avenir s'il est gouverné avec le tact nécessaire et avec un peu d'habileté et de patience.

Vers la fin de 1886 je me suis embarqué de nouveau pour la côte occidentale d'Afrique.

Pendant les trois années de ma dernière expédition au Cameroun, j'ai dû souvent recourir, pour me ravitailler, à l'île de Fernando-Po, qui formait alors, sous ce

rapport, pour ainsi dire le point central de ces parages. C'est là que nous prîmes généralement les vivres et autres objets pour l'expédition. De cette manière, j'ai eu l'occasion de faire connaissance avec cette île merveilleuse, cette perle du golfe de Guinée, et j'ai senti pendant mon séjour en Europe un vif désir d'y retourner pour l'explorer en détail.

Ilha Formosa, comme Fernando-Po l'a nommée, serait un paradis terrestre et le sanatorium de toutes ces côtes malsaines si elle était bien administrée. Ce n'est pas toujours la faute du gouverneur qui y réside. J'ai souvent rencontré à Fernando-Po des gouverneurs excellents, mais le système de Madrid, de changer les gouverneurs tous les deux ans, finira par tuer directement la pauvre île.

Quand j'arrivai, le 18 décembre 1886, au port de Santa-Isabel, capitale de l'île, à bord du paquebot anglais *Benguela,* je fus charmé de l'extrême beauté des lieux. La matinée était si claire, l'atmosphère si limpide, qu'il nous semblait, du bord, distinguer même les arbres du Clarence-Pic, le célèbre sommet qui couronne les montagnes de Fernando-Po, s'élevant jusqu'à 11,000 pieds de hauteur, car le pic s'était même délivré de son manteau habituel de nuages qui le couvrent presque toujours, et resplendissait majestueusement.

La saison sèche régnait en souveraine absolue ; une chaleur étouffante m'inondait de sueur quand je montai la *cuesta,* chemin incliné sous un angle assez fort, qui mène le long de la falaise au plateau élevé sur lequel se dressent les maisonnettes de Santa-Isabel.

Malheureusement, l'île était sous un accès de sa maladie chronique ; on attendait le nouveau gouverneur, car à Fernando-Po on attend toujours l'arrivée d'un nouveau gouverneur. C'est une véritable vivisection dans la prospérité de Fernando-Po, qui pourrait être cependant bien grande. Le Ministère des colonies, à Madrid, a sans doute dépensé de grandes sommes pour cette île, et il s'étonne probablement qu'on n'ait point obtenu de résultat. C'est naturel et il ne peut pas en être autrement, considérant le système d'éternels changements des gouverneurs, dont chacun a généralement des idées diamétralement opposées à celles de son prédécesseur, et défait ce que l'autre a fait. En voici quelques exemples :

En venant en 1883 à Fernando-Po je remarquai une espèce d'escalier en maçonnerie qui n'était ni une ruine ni une œuvre complète et qui devait évidemment servir à relier le haut de la *cuesta* avec le port. On défaisait justement une partie de cet escalier et on en ôtait les briques. En m'informant de ce que c'était, on m'expliqua que l'escalier avait été construit par ordre du dernier gouverneur, M. Montes de Oca, pour éviter le détour de la *cuesta* ; mais le nouveau gouverneur M. Cano ayant trouvé cette œuvre inutile ne l'a pas continuée et ayant besoin de briques pour un pont ou un autre travail, faisait enlever celles de l'escalier. Vers la fin de 1884 M. Cano fut de nouveau remplacé par M. Montes de Oca, qui apprit avec colère, à son arrivée, la démolition de son escalier; il donna l'ordre de le recommencer de nouveau. N'était-ce pas un travail de Pénélope?

A chaque pas on rencontre ici des choses pareilles : Au centre de la ville, sur la *Plaza d'Espana*, on avait édifié une halle en fer qu'on avait baptisée *Mercado Publico*. Bien que ce temple de Mercure n'eut pas beaucoup d'adorateurs, on y voyait paraître de temps en temps du bœuf, de la viande de chèvre, des tortues, des poissons, ou des fruits du pays vendus par les petits fermiers des alentours de la ville; le *Mercado* était certainement bien placé; un des gouverneurs trouva qu'il serait mieux de le transporter sur un autre point de la ville, ce qu'on fit en le démontant et le remontant de nouveau dans un endroit peu frequenté. Il fût promptement envahi par l'herbe et les broussailles. Un mulâtre assez intelligent et de bonne humeur effaça un jour, ou plutôt une nuit, l'inscription *Mercado Publico* et y substitua celle de *Al Publico Inutil.*

Et pour règler cette affaire il a fallu *quatre comptes spéciaux!* Et ce n'est pas fini, car on se propose de le transporter de nouveau ailleurs!

Mais le comble est le fait suivant: on conçut un jour l'idée d'établir un chemin régulier entre *Santa Isabel* et la baie de *San Carlos* sur la côte occidentale de l'île. Une entreprise pareille dans ces régions (où la rapidité de la végétation couvre les traces d'un travail en peu de temps, si ce travail est interrompu) nécessitait une surveillance systématique de tous les instants. Eh bien! Plus de six fois on abandonna les travaux par suite de changement de gouverneur, pour les reprendre à de longs intervalles, quand tout ce qui avait été fait était de nouveau envahi par la brousse !

La forêt vierge finit par reprendre possession du terrain, ne laissant même pas une trace qui indiquât que des sommes considérables avaient été employées là pour un jeu capricieux d'enfants.

Malheureusement il y a peu d'espoir que ce système illogique change prochainement ; il est même incompréhensible que le gouvernement espagnol ne cherche pas à échanger cette colonie contre quelque autre point plus proche de ses autres possessions. L'île de Fernando-Po avec ses dépendances, *Corisco* et *Annobom*, ne rend, par suite d'un tel état de choses, absolument *rien*, tandis qu'elle coûte le maintien d'une quantité d'employés (la plupart inutiles) qui s'amusent à expérimenter des combinaisons extraordinaires et peu ingénieuses, mais toujours très coûteuses.

Tel était l'état des choses en 1886 ; il n'a changé en rien depuis, et il est probable que le destin de l'île est de le voir se perpétuer.

Mais puisque la petite ville de Santa Isabel est l'unique monument de colonisation ici et que l'île est grande, laissons la colonie et tournons notre attention vers l'île même, l'île vierge et intacte, comme elle l'est toute entière presque, à l'exception des environs, très-limités, de la ville, et de quelques petits points de ses côtes occupés par des fermes ou l'on s'occupe de la culture du cacao.

En arrivant, en 1886, j'avais acheté une propriété située à trois kilomètres à peu près de Santa Isabel et s'étendant de la plage vers les pentes des montagnes. Cette propriété qui possédait des plantations de cacao

et d'autres plantes de rapport fut acquise pour trois raisons : elle devait me fournir tout d'abord les moyens d'effectuer mes explorations ; elle formait un excellent poste d'observation pour l'étude des indigènes qui la traversaient à toute heure de la journée, et en troisième lieu elle se prêtait très bien à des expériences d'acclimatation de différentes plantes étrangères à ces parages et en même temps à l'étude des plantes utiles indigènes, et à la probabilité de les acclimater avec succès ailleurs. *Santa-Maria*, ainsi s'appelait la propriété, est placée dans une situation très pittoresque et saine, jouissant des brises de la mer et des montagnes, ce qui lui assure constamment une température fraîche et agréable. Fernando-Po est en général plus sain que le reste de la côte occidentale d'Afrique, à l'exception des Monts Cameroun.

M'y étant installé, je me livrais aux différentes occupations dont j'ai parlé. La maison de l'espagnol qui possédait la propriété avant moi étant tombée en ruine, je dus vivre pendant quelque temps sous la tente de campagne qui m'avait servi dans l'expédition de Cameroun. Elle fut remplacée ensuite par une petite maison, et enfin peu à peu j'ai construit la maison de résidence définitive qui existe encore.

Dès les premiers jours, cependant, je me mis en relations avec les indigènes de l'île, les *Boubis*, relations qui pendant presque quatre ans ne discontinuèrent pas et qui m'ont permis de faire ample connaissance avec ces montagnards aux coutumes et à la manière de vivre si étranges. La vie du *boubi* est aussi simple que son

costume, qui, dans la plupart des cas, se réduit à zéro; cependant ces indigènes sont tellement étranges et leurs traits sont si caractéristiques qu'il est impossible de ne pas reconnaître le boubi typique parmi des centaines d'autres nègres, même si on ne l'a vu que pendant un instant. Son corps généralement bien conformé n'est couvert que d'un mince ceinturon; chez les pauvres une corde avec un tout petit morceau de tissu végétal suspendu le remplace, et chez les plus civilisés il est enrichi d'un lambeau de vieille toile. Les boubis d'importance ont la ceinture faite de *nczibù,* petits morceaux d'une coquille brisée enfilés sur un fil végétal, qui sont la monnaie indigène. Le bras gauche est serré par une corde dans laquelle les hommes portent un petit couteau à pointe arrondie pour ne pas se piquer le bras. Avec ce couteau ils se grattent la peau, épluchent leurs noix de *kola* qu'ils mangent en route, ils se nettoient les pieds et ils coupent leur gibier ou leurs bananes. Les femmes, fumeuses enragées, portent généralement dans cette ligature du bras une pipe. La *sa'aka*, bâton de montagne assez original, un fusil, quelques calebasses suspendues au bras, et un chapeau de manufacture indigène attaché à la chevelure à l'aide d'une longue épingle de bois, complètent l'appareil de l'homme dans ce qui est de rigueur. Les femmes ne portent pas de chapeau ni de calebasses, mais une planche carrée sur la tête, qui leur sert à transporter des fardeaux. Elles portent ainsi généralement leur *riotcho*, panier ingénieusement fabriqué pour contenir de l'huile de palme; on les voit également chargées

de bananes ou de bois à brûler qu'elles portent au marché. Le côté le plus caractéristique chez les boubis, sans différence de sexe, est leur chevelure originale. Ils laissent pousser leurs cheveux et les retroussent en haut, leur ôtant ainsi en partie leur caractère crépu, ce qui donne à leurs têtes l'apparence d'un porc-épic. Souvent ils barbouillent cette chevelure d'une grande masse de *ntola*, pommade végétale rouge, dont les petites boulettes couvrent la tête comme si une grêle couleur de sang y était tombée. La *ntola*, qui possède une odeur très désagréable, joue un rôle important parmi ces indigènes ; très souvent tout leur corps en est copieusement couvert et l'individu dans cet attirail fait alors vraiment l'impression de quelque monstre infernal. Des peignes de bois d'une forme bizarre servent quelquefois d'ornement à la chevelure. Sur les bras et les jambes des personnages importants on voit une espèce de bracelet formé de *ntchibous* (monnaie du pays) ou de petites perles de Venise.

L'appareil des chefs, des *botoucous*, est beaucoup moins simple; un énorme chapeau couvert d'un morceau de peau de singe, de plumes de perroquet ou de coq, indique un botoucou en gala. Le visage et une partie du corps est peint en blanc et jaune, sans compter de grandes masses de *ntola*. Des bracelets nombreux et des colliers énormes, formés de toute sorte d'objets, font de lui une véritable apparition fantastique.

Un des traits caractéristiques des boubis est encore leur remarquable tenacité de résistance à tout ce qui est européen. Dans le voisinage de Santa Isabel cette résis-

tance commence à s'affaiblir. Là comme partout, les indigènes s'assimilent d'abord les vices; une ivrognerie regrettable a envahi les *besses* de Basileh, de Banapa et de Rôbola, c'est-à-dire les clans qui sont près de la ville. Le reste des indigènes, surtout ceux de la partie méridionale de l'île, se tient encore dans une réserve absolue. Moralement et physiquement ceux-ci sont supérieurs aux premiers.

Le fait suivant montre jusqu'à quel point les boubis reculent devant tout contact avec le blanc: j'ai pu acheter, en 1883, sur la côte orientale de l'île, deux haches en pierre encore en usage dans quelques endroits! Aujourd'hui ces dernières traces de l'époque de pierre si retardée sont extrêmement difficiles à retrouver, et après beaucoup de peines et de recherches j'ai pu en acquérir encore trois.

Les boubis ne connaissaient pas l'usage des métaux à l'époque de la prise de possession de Fernando-Po par les Espagnols, en 1778. Ils regardaient les vieux canons portugais abandonnés sur la plage par les anciens maîtres de l'île avec une méfiance absolue, de même que les grandes quantités de débris de navires échoués (qui gisent encore partout dans les sables des plages) et ne touchaient à aucun de ces objets étrangers.

Leurs ustensiles principaux étaient une hache en pierre, une zagaye en bois, un bouclier en peau et une espèce de couteau, parfois de pierre (impossible à retrouver aujourd'hui), parfois d'un bois très dur, d'une espèce de *Lignum Vitae* indigène, dont je parlerai plus loin.

Peu à peu, ces instruments primitifs cédèrent naturellement la place à des couteaux et à des haches en fer, importés d'Europe et achetés par les habitants noirs des factoreries européennes de Santa Isabel, pour être revendus dans la forêt. Ainsi la hache en pierre et les couteaux de bois disparurent devant les produits de Birmingham ou de Sheffield. La zagaye a aussi disparu partout, sauf dans l'extrême sud, et est remplacée par le fusil à silex d'Anvers. Toutefois les indigènes s'efforcent d'assimiler autant que possible l'apparence des objets modernes à celle des anciens. Ainsi, en achetant un couteau européen, le boubi lui ôte avant tout le manche et le remplace par un autre grossièrement taillé dans son bois; il en arrondit également la pointe, ainsi que je l'ai dit plus haut.

L'emploi des ustensiles de fer ne date que de l'occupation temporaire de l'île par l'Angleterre (1827) qui a établi le commerce à Fernando-Po et les premières relations avec les boubis.

Quelle est l'origine des boubis ? C'est jusqu'à présent une question fort controversée.

Cette île, évidemment détachée de la chaîne volcanique qui s'étend des montagnes de Roumby (dans l'intérieur des monts Cameroun) jusqu'à Annobon, la dernière des îles du golfe de Guinée, était sans doute inhabitée d'abord. Les autochtones d'aujourd'hui, les boubis, n'ont même pas des noms de tribu. *Boubi* signifie simplement homme. Ils n'ont pas non plus un nom propre pour leur patrie, l'île de Fernando-Po. Le village de Bassupu est le pays des boubis pour les habitants

de ce village ; celui de Busoso, pour les montagnards de cet endroit, etc. Si vous tâchez d'obtenir d'eux un nom général pour tous ces petits clans pris ensemble, afin d'arriver à un nom indigène pour l'île, vous n'entendez toujours que les mêmes mots : *ma-ma-ma-ma!* ce qui veut dire : tout, tout, tout, tout ; ou aussi : *atchih ma-ma*, toutes les places.

En étudiant leur langue, on y trouve cependant des indications très significatives quant à leur origine.

Beaucoup de mots rappellent les dialectes des pays du Cameroun. Je n'en citerai que quelques-uns : *moiso*, femme (*muayto* aux monts Cameroun) ; *sibâtu*, pagne, tissu (*dibatu*. Cam.) ; *mpa*, quelquefois *béba*, veut dire deux (*iba*, *béba*, Cam.) ; *béta*, cinq (*béta*, Cam.). D'autres mots ne sont pas empruntés aux langues des Camerouns et sont tout à fait différents ; il est probable qu'ils proviennent d'une tribu éteinte ou émigrée des côtes voisines, comme, par exemple, des Ambozes (desquels parle Grazilhier, voyageur portugais du XVIIe siècle),supposition que je crois très probable, puisque nous avons constamment des émigrations à noter dans les parages voisins.

Ensuite nous y trouvons une quantité de mots d'origine *okou* (Lagos), qui n'appartenant plus à la grande branche des langues bantou formeraient un grand contraste avec les autres, si le tout n'était pas assimilé par une étrange accentuation particulière aux boubis, laquelle rend leur langue assez mélodieuse.

Des mots gabonais ou d'origine plus méridionale, comme d'Angola, paraissent aussi avoir contribué à

former les éléments de ce qui est aujourd'hui la langue de ces indigènes intéressants.

Il paraît donc que l'île de Fernando-Po se peupla par des réfugiés, dans des siècles antérieurs au mouvement d'émigration sur la côte. L'élément principal à été fourni par une race, ou plutôt une tribu, éteinte aujourd'hui, qui a donné aux boubis leurs principaux traits caractéristiques et probablement aussi la base de leur langue.

J'ai souvent essayé d'obtenir d'eux des notices sur les origines de leurs croyances, mais ce ne sont que des légendes extraordinaires sur lesquelles on ne peut faire fond : par exemple, leurs pères sont sortis, disent-ils, de la montagne (du Clarence Pic); on peut en conclure qu'ils n'avaient et n'ont aucune tradition.

Persuadé que l'anthropologie seule pourrait aider à élucider cette question, j'ai fait tout mon possible pour me procurer un squelette de boubi authentique. Je ne pus pendant longtemps y parvenir. La grande vigilance des boubis, leurs superstitions et les conséquences qu'aurait pu avoir la découverte d'une telle tentative, m'en empêchaient. Finalement j'ai pu, avec l'aide de quelques amis de couleur qui m'étaient dévoués, réussir à exhumer un *boutoukou* (mort depuis 2 ans à peu près) pendant que les indigènes de la *bessé* étaient dans un autre endroit pour célébrer des fêtes à l'occasion des récoltes d'ignames. Le précieux objet fut expédié à Cracovie au Prof. Kopernicki, qui occupe la chaire d'anthropologie de cette Université.

Dans leurs institutions sociales, les boubis observent scrupuleusement un sentiment de caste héréditaire. Il y a le *boutoukou*, (le noble) et le *boubi*, l'homme du peuple. Les prérogatives des premiers sont considérables ; par exemple, dans les *bessés* tout à fait indemnes des influences étrangéres, c'est-à-dire dans les endroits qui nous montrent les coutumes des boubis telles qu'elles étaient dans toute l'île auparavant, il suffit qu'un *boutoukou* envoie son collier de *nchibou* à une jeune fille pour qu'elle lui soit remise comme une de ses femmes. Beaucoup de désagréments pèsent cependant en même temps sur le *boutoukou*. Il n'a pas le droit de manger chez des étrangers ni de se préparer lui-même sa nourriture. C'est une de ses femmes qui doit le faire ou un des siens. Il ne peut non plus grimper sur les palmiers pour s'approvisionner de vin de palme, de *topé*, comme les boubis l'appellent. Il est donc forcé d'avoir toujours un certain nombre de gens de rang inférieur autour de lui, autrement il risque de mourir de faim avant qu'il ait sa nourriture. Un guide que j'avais engagé pour notre expédition au grand pic de Santa Isabel (*Clarence Peak* des anglais), dût nous abandonner dans les régions élevées parce qu'il était *boutoukou*. Notre voyage dans les montagnes ayant duré plus longtemps que nous ne l'avions cru, sa provision de nourriture, préparée par ses femmes, était finie avant d'arriver au pic ; la *kola* (*Sterculia acuminata*), nourriture du boubi en voyage, ne croît plus dans ces régions : les exigences de sa caste ne permettaient plus à notre *boubi* de se nourrir ! Tous nos efforts

pour le persuader de manger du riz et de la morue de nos porteurs furent vains. Il s'enfuit pour chercher des bananes cuites dans de l'huile de palme et son *topé* préparé conformément aux exigences de la caste, dans la cabane de sa *bessé*.

Je ne puis guère m'arrêter ici sur les nombreuses particularités des coutumes des boubis. Ces détails trouveront leur place dans une monographie spéciale des îles du Golfe de Guinée.

L'élément nègre est représenté dans l'île par des individus qui y ont été importés, et notamment par :

1° Les *potonègres*, mélange de toutes espèces d'individus des côtes occidentales de l'Afrique, descendants des esclaves délivrés qu'on a transportés ici au commencement de ce siècle, gens paresseux, démoralisés et jouant aux grands seigneurs en lambeaux. La faute en est aux missionnaires anglais, lesquels, au lieu de faire d'eux des ouvriers, ont créé seulement des « Messieurs de couleur », sans profession et, *eo ipso*, sans moyens de pourvoir à leur existence par un travail honnête.

2° Les *Cubains*, insurgés de l'île de Cuba, déportés à Fernando-Po. Il y a beaucoup de mulâtres et de quarterons parmi eux ; ce sont d'excellents colons, et le développement des cultures de cacao et de tabac leur est surtout redevable.

3° Les ouvriers et hommes à gages, *Croumans, Accras, gens de Lagos et de Sierra-Leone*, apportés par les vapeurs qui font le service de la côte occidentale d'Afrique et engagés pour une période de un à trois ans pour les plantations.

Les indigènes de l'île, les boubis, ne font généralement aucun travail ; je suis cependant parvenu, à Santa-Maria, à les utiliser ; c'est une question de patience et de tact dans les relations avec eux.

L'élément blanc est représenté par les employés espagnols et les commerçants européens qui sont répartis dans cinq factoreries à Santa-Isabel, soit deux anglaises, une polonaise, une espagnole et une portugaise.

La bibliographie relative à Fernando-Po et aux boubis est assez considérable déjà, mais ces publications sont, pour la plupart, très inexactes. Le dernier explorateur de l'île, l'autrichien Oscar Baumann, qui, avant nous, a voyagé le plus dans l'intérieur de Fernando-Po, a donné une bonne notice sommaire dans son *Eine Afrikanishe Tropen-Insel. Fernando-Po und die Bube. Wien, Eduard Holzel 1888.* Ce petit livre contient quelques dates et appréciations erronées, ce qui s'explique par le court séjour de l'explorateur dans l'île, du 9 septembre au 13 novembre 1886, soit environ deux mois, certainement très utilement employés, mais insuffisants pour se former une idée exacte des hommes et des choses du pays.

Un excellent petit mémoire spécialement médical et sanitaire fut écrit après la monographie de M. Baumon, à Fernando-Po, par mon bon ami le docteur Oscar Montera : *Apuntes sobre la crofilaria y tratamientos de las fiebres paludicas.* Le docteur Montero a demeuré six ans sans interruption à Fernando-Po, à Mouny, Elobey et Annobon comme médecin de la colonie, et s'est fait une idée des plus exactes sur les maladies de ces pays

et leur traitement. Ses remarques sur les changements qu'opère le climat sur les individus qui y résident et surtout sur les indigènes, sont très intéressantes. Ce mémoire encore manuscrit se trouve parmi mes papiers, m'ayant été dédié comme gage d'amitié par le vaillant docteur à son retour en Europe en 1889. Je ne tarderai pas à lui donner la publicité qu'il mérite.

Un explorateur médecin pourrait, en général, obtenir dans ces parages des résultats remarquables. Dans ces terres vierges où souvent la fièvre ravage complètement l'organisme humain, la nature a créé en même temps des remèdes, dont la connaissance élargirait considérablement la pharmacopée européenne. Ces dons sommeillent encore dans ces forêts africaines.

Parmi les plantes utiles je citerai :

La *Kola* (*Sterculia acuminata v. Cola acuminata*), déjà mentionnée, qui abonde dans les forêts de Fernando-Po; cette plante est vénérée par les indigènes de l'Afrique à cause de ses remarquables qualités.

Le *Ocro* (*Hibiscus esculentus*). Son fruit contient une grande quantité d'albumine et est excessivement recherché comme nourriture. Les indigènes le font bouillir avec du poisson. Les feuilles sont utilisées pour préparer des cataplasmes.

L'écorce d'un autre arbre, de couleur jaune, très répandu dans l'île, fournit un remède excellent pour la cautérisation des blessures.

Le *tondo* du Cameroun et de Fernando-Po, plante très commune, douée de qualités stomachiques très importantes.

Viennent ensuite des légions de plantes dont les qualités encore peu connues méritent d'être étudiées.

La végétation est, à Fernando-Po d'une vigueur peu commune. Toute plante pousse dans l'île avec une rapidité extraordinaire, et elle peut être vraiment considérée comme un jardin d'acclimatation pour toutes les régions tropicales et subtropicales, ainsi que l'a dit un des plus remarquables géographes.

Les plantes indigènes, surtout nombreuses dans les régions inférieures de l'île, se présentent entrelacées de lianes et couvertes d'herbes parasites de toute espèce: les deux palmiers *Elaïs Guineensis* (l'arbre principal pour les boubis puisqu'il leur donne l'huile de palme) et la *Raphia Vinifera* (qui fournit leur principale boisson, le *topé* ou vin de palme) sont les plus populaires à côté des énormes ceibas des arbres de kola, d'une espèce de *Lignum vitæ*, des chênes africains, des cotonniers du pays, des caobas africaines *Oldefilia africana*, etc.

Des caoutchoucs et des lianes à caoutchouc, sont, sous le rapport économique, les représentants les plus précieux de ce labyrinthe végétal, surtout dans les régions un peu plus élevées de l'île ou les fougères arborescentes fournissent le côté pittoresque avec leurs belles couronnes suspendues sur les abîmes.

Le *cocotier*, cité par O. Baumann parmi les plantes indigènes de l'île de Fernando-Po, y manquait absolument, lorsque j'y étais, chose d'autant plus étrange qu'il abonde dans les îles et côtes voisines. Ce palmier fut importé de l'île du Prince par des nègres portugais, mais il y est très rare.

Une chose remarquable c'est que les boubis aiment extrêmement le coco, et achètent, au nord de l'île au moins, les noix désirées au potonègres, habitants de Santa Isabel, les payant un real (25 ctms) la pièce, au lieu de planter eux-mêmes l'arbre précieux dans leurs bessés. Il leur paraît absurde de se donner la peine de planter un arbre qui ne donnera des fruits qu'après cinq ou six ans.

Les plantes les plus précieuses aux yeux des indigènes sont celles qui leur donnent la nourriture. C'est avant tout le bananier et la koka (*Colocasia Esculenta*) *malanga* des espagnols, appelée aussi dans d'autres parages *taro* ; l'espèce de pomme de terre géante qu'elle produit forme, comme la banane, non seulement ici, mais dans toute la côte occidentale d'Afrique, une des bases de la nourriture. Les feuilles donnent aussi une espèce d'épinard très recherché; nous parlerons plus loin de l'utilité de la *Colocasia esculenta* sous un autre rapport. Très populaire est ensuite le manioc ou cassada comme on appelle ici la *manihat utilissima*. Un assez grand commerce en cassada se fait entre les plantations et la ville de Santa Isabel, ou elle sert comme nourriture et dont on extrait de l'amidon.

La patate douce, (*sweet potato* des anglais), *batatas edulis*, fait également partie des éléments de la nourriture indigène, bien que la plante ne soit pas strictement d'origine africaine.

La plante qu'on pourrait nommer nationale est l'*igname*. Les boubis la cultivent avant toute autre plante dans les plantations de leurs bessés. Des deux

qualités qu'il obtiennent, le *bito-oló*, ou igname jaune, est consommé par eux ou par la populace noire de Santa-Isabel; l'autre, le *brodau*, ou igname blanc, est vendu aux commerçants qui l'exportent sur les différents points de la baie de Biafra, Cameroun, Calabar, Bonny, Opobo, etc., où les habitants des factoreries européennes l'apprécient beaucoup sous le nom de : *Fernando-Po-Yams*.

L'igname blanc est cultivé dans l'île surtout dans sa partie occidentale, dans les environs de la baie de San-Carlos.

L'époque des semailles et celle de la récolte de l'igname, donnent lieu, chez les boubis, à de grandes fêtes.

Un produit absolument nécessaire à l'indigène est le poivre du pays (*Psicum fructiscens*, Linnée). Les petits grains rouges ou verts encore, sont broyés entre deux pierres ou laissés dans leur forme primitive et adjoints à la nourriture avec de l'huile.

Les fruits de l'arbre à pain (*Freculia africana*) ne sont que rarement mangés par les boubis, qui consomment beaucoup plus volontiers le *mangos* dont il existe une grande quantité dans les environs de Santa-Isabel.

La variété des plantes introduites dans l'île, qui se prête à toute acclimatation, est considérable. Laissant de côté les plantes d'ornement et les fleurs, je citerai en première ligne le cacao, le café, le tabac, le coton (devenu sauvage faute de culture), le gingembre, la canne à sucre, le ricin, le quinquina, le croton, *croton Tiglium*, et aussi la vanille et l'avaca *Musa textilis*. La

plante qui est vraiment cultivée et exploitée sur une grande echelle, est le cacao, importé de l'Amérique et des Iles de Saint-Thomé et Principe, qui possédaient déjà des plantations de cacao avant la colonisation actuelle de Fernando-Po.

Cette plante donne des résultats remarquables. Des grains de cacao semés vers la moitié de juin 1888 dans notre propriété de Santa-Maria, ont donné la première récolte en octobre 1890, ce qui est extraordinaire, puisque en général, le cacao ne produit dans ces parages qu'après trois ou quatre ans. Dans le court laps de temps que je viens de mentionner, la plupart des arbres avaient atteint une hauteur de six à sept pieds et possédaient un tronc extraordinairement sain et fort.

Si la culture de cette plante se pratiquait avec soin et énergie, elle enrichirait bien des personnes et formerait une forte revenu pour la colonie.

Le procédé de culture est très simple : après avoir abattu les arbres et les broussailles du terrain choisi, le planteur attend quelques semaines sèches, (1) il brûle le terrain et marque par des piquets les points ou les arbres seront plantés, à peu près à six pieds l'un de l'autre en lignes parallèles également distancées de six pieds. Il choisit ensuite une plante de croissance rapide pour ombrager les jeunes cacaoyers. Souvent le bana-

(1) Les saisons à Fernando-Po ne sont point aussi régulières que l'idée de saisons *sèche* et *pluvieuse* le fait supposer. En général, les pluies doivent régner en juin, juillet et août surtout; novembre, décembre, janvier et février, représentent la saison séche; nous avons cependant très souvent une pluie torrentielle en décembre et une sécheresse de désert au mois de juillet.

nier est utilisé à cet effet; beaucoup preférable, cependant, est la *Colocasia esculenta*, qui maintient la plantation plus propre, et dont les feuilles servent parfaitement d'abri. Une bouture de *Colocasia* est alors plantée au milieu de chaque groupe de quatre piquets, et avant la saison des pluies, quand les plantes protectrices ont poussé, on place le cacao aux points marqués et l'on met deux graines ensemble à chaque point par mesure de précaution. Beaucoup de planteurs font d'abord des pépinières et transplantent ensuite les jeunes cacaoyers. Ce procédé donne lieu à des pertes considérables de plantes qui s'étiolent et meurent ; je crois la première manière beaucoup préférable.

Les plantations doivent être nettoyées de temps à autre jusqu'à ce que les couronnes des arbres commencent à se toucher. Ce moment venu, les plantations ne nécessitent plus d'entretien, les couronnes ne permettant plus au soleil de pénétrer jusqu'au sol et d'y faire éclore les plantes parasites.

Les fruits étant mûrs, on coupe les pulpes qui poussent généralement dans les parties basses des troncs, ce qui donne un aspect assez original à une plantation de cacao. Ces pulpes, qui contiennent environ de 30 à 36 grains de cacao chacune, sont ensuite rompues et leur contenu est mis dans des corbeilles, couvertes de feuilles de bananier, où il fermente de un à trois jours ; on le fait ensuite sécher soit sur des plates-formes en bois ou en ciment, soit sur des nattes. Quand le cacao a été exposé pendant cinq ou six jours à un bon soleil, il est généralement prêt à être mis en sac et expédié.

Si le planteur n'a pas de suite une occasion pour faire transporter son fruit au marché de destination, il doit le garder dans des pilons en le ventilant de temps en temps, afin que le cacao ne perde pas une partie de sa belle couleur, ce qui arrive lorsqu'il est trop longtemps renfermé dans les sacs.

Cet important produit, qui jusqu'à ces dernières années n'était cultivé, dans l'Afrique occidentale, que dans les trois îles principales du golfe de Guinée, a pris aujourd'hui une extension considérable : on a établi des plantations de cacao aux monts Cameroun, à Corisco, au Calabar, à Bonny, à Opobo, à Lagos, à la Cote-d'Or et à Sierra-Leone.

Les autres produits mentionnés, tels que le café, le tabac, etc., ne peuvent être comparés au cacao sous le rapport du développement ; ils réussissent cependant à merveille. Du tabac de Fernando-Po et du Cameroun a été vendu à Hambourg à 1 fr. 20 la livre.

Trois autres plantes pourraient encore donner un très bon rendement : la kola, l'avaca *(Musa textilis)* et le cubèbe (*Piper cubeba*).

Ce dernier article m'a donné de très bons résultats dans une expérience que j'ai faite. Le prix très élevé (20 à 22 Lstg par quintal) que les bons cubèbes obtiennent sur les marchés d'Angleterre, devrait encourager à les introduire dans les régions qui lui sont favorables. La plante est originaire de Bornéo, Java et Sumatra, et croîtrait parfaitement bien, j'en suis sûr, en Abyssinie, par exemple, ou à Madagascar. Quant à l'expérience que j'ai faite à Fernando-Po, en voici les résultats :

En 1889, je fis venir par l'intermédiaire de T. Christy de Londres, douze plants de cubèbe, dont neuf arrivèrent en parfait état, tandis que trois s'affaiblirent dans le voyage maritime et moururent. La plante étant grimpante et nécessitant des endroits un peu humides et très ombragés, je fis nettoyer une place, choisie dans la forêt vierge, en coupant les brousses et laissant neuf grands arbres dont les couronnes entrelacées donnaient parfaitement une sorte de demi-jour que ces plantes exigent. Au pied de ces neuf arbres, que j'avais choisis de préférence à écorce dure, les jeunes cubèbes furent plantés au mois de juin, c'est-à-dire au commencement de la saison pluvieuse, et la plupart d'entre eux atteignirent en un an six à huit pieds de hauteur, formant une tige forte et saine. J'ai alors choisi un échantillon pour faire des essais de multiplication. La tige a des nœuds à trois ou quatre pouces de distance chacun, d'où s'échappent des racines qui s'attachent à l'arbre qui les supporte. Les morceaux coupés entre deux nœuds et plantés près des autres arbres, ont poussé également à merveille et m'ont convaincu que des plantations de *Piper Cubeba* peuvent être obtenues avec peu de dépenses dans des parages de l'Afrique équatoriale qui ont à peu près le caractère physique des îles d'où cette précieuse plante est originaire, c'est-à-dire dans des endroits chauds, humides et bien ombragés, ce qui est le caractère général de la côte occidentale d'Afrique et des îles du golfe de Guinée.

Je crois devoir une fois encore insister sur ma conviction que l'Abyssinie et Madagascar me paraissent des

terres très favorables à la culture de cette plante de grand avenir.

Une grande variété de bois utiles, de bois de valeur, ne doit pas être oubliée non plus comme facteur important parmi les produits à exploiter dans ces parages. Des scieries mécaniques établies à Fernando-Po, par exemple, où tant de cours d'eau tombent en courants rapides des montagnes, donneront probablement, dans un avenir prochain, de grands bénéfices à leurs propriétaires, tout en rendant un service véritable à l'île en la déboisant quelque peu et en l'assainissant.

Passons maintenant de la flore à la faune de l'île.

Je me rappelle, non sans émotion, combien de fois, dans mes premières explorations des pays Bacoundou et des monts Cameroun nous fûmes harcelés par le géant de leurs forêts, l'éléphant; j'ai vu un enfant être presque enlevé par une panthère sur le Remboë, au Gabon, et, presque sous nos yeux, une négresse fut atrocement défigurée par un alligator pendant qu'elle lavait du linge au bord de la rivière du Vieux- Calabar. A Fernando-Po, rien de pareil : les pentes de ses montagnes sont habitées par de nombreux animaux, mais la plupart inoffensifs, qui troublent seulement par leurs cris le silence des belles nuits équatoriales.

Sur les côtes de l'île, et principalement le long des plages orientales, se fait la pêche des tortues qui y atteignent des dimensions gigantesques.

Les plus grands animaux de terre sont, à Fernando-Po : le *singe noir*, que les Boubis appellent *mocio* (environ trois pieds de hauteur) dont la peau, très appréciée,

est vendue aux factoreries de Calabar et de Bonny, et une espèce de cerf, de couleur brun-clair, chassé par les boubis surtout dans les régions supérieures des montagnes ; son nom indigène est *njo-o*. Sa chair est excellente.

Les autres représentants de la faune indigène sont de petite taille ; les forêts en sont littéralement remplies, leurs peaux seraient probablement très recherchées sur les marchés d'Europe si elles étaient sérieusement exploitées.

Une quantité de petites antilopes grises, d'écureils, de porcs-épics, de rats énormes (qui ravagent les plantations de cacao) de petits singes gris et bruns, de chauves-souris et de « chiens volants », peuplent l'île.

La *neba* des boubis, appelée « bushgoat » par les potonègres de Santa Isabel, est un animal particulièrement remarquable. C'est une espèce de *Hyrax*. Cet animal étrange paraît être originaire de Fernando-Po ; je crois qu'un ou deux spécimens seulement ont été, jusqu'à présent, envoyés en Europe. Pendant notre ascension du Clarence Pic, en janvier 1890, notre chien en a pris un sur le sommet même du pic. Nous avons pu l'emmener vivant. A première vue, on prendrait cet animal pour un tout petit ourson de couleur brune. Sa fourrure (très douce quand l'animal est jeune) présente une tâche blanche au milieu du dos. Le poil de cette tâche se hérisse quand l'animal est irrité.

Tout vraiment est étrange dans cette créature qui n'a pas trace de queue, est munie de trois doigts aux pattes de devant et de quatre à celles de derrière avec des

ongles différents et des oreilles de chauve-souris. Une espèce de grognement trahit son lieu de retraite pendant la journée, tandis qu'un cri étrange, prolongé et très aigu, lui échappe de temps à autre pendant la nuit, du haut des arbres où il réside généralement.

Quand la *néba* est grande elle est excessivement féroce et, irritée, elle mord de ses grandes dents avec acharnement; les toutes jeunes cependant sont extrêmement douces et attachées quand on est parvenu à les apprivoiser, ce qui, du reste, est très difficile.

Tous nos efforts pour apporter une *néba* vivante en Europe ont échoué. J'en ai envoyé une conservée dans l'alcool au prof. Flower de la section d'Histoire Naturelle au Musée Britannique; j'ai, en outre, un squelette complet, ainsi que plusieurs peaux, dans les collections que j'ai rapportées de mon dernier voyage.

J'ai pu, de plus, observer pendant plusieurs semaines les coutumes et les traits caractéristiques de ce curieux animal, en ayant eu successivement trois que j'étais parvenu à apprivoiser parfaitement. D'abord très sauvage, la *néba* mordait dès qu'on s'en approchait; on l'attrapait cependant et on lui ingurgitait, au moyen d'une petite cuillère, du lait conservé. Peu à peu l'animal rassuré ouvrait lui-même son museau d'avance et ayant bu son lait ne voulait même pas lâcher la cuillère. Il commença ensuite à grimper sur les tables cherchant sa nourriture et finalement ne voulait plus se séparer de ma femme, son tuteur, la suivant partout comme un chien, bien que la marche lui soit un peu difficile, cet animal étant constamment disposé à grimper sur

quelque point élevé pour s'y mettre au repos. Chacun de mes sujets mourut, malheureusement, au bout de quelques semaines, le dernier deux jours avant notre départ de Fernando-Po.

Un autre petit animal étrange, cité par Baumann, qu'il croit un Gallego, a aussi attiré ma vive attention. C'est un animal nocturne aux yeux énormes, que les Boubis appelent *tibbo*. Il ne reste jamais sur le sol, mais grimpe avec une vitesse remarquable sur n'importe quelle corde, bâton ou arbre, le plus haut possible, surtout pendant la journée, pour chercher de l'ombre. Ses doigts longs, crispés comme les doigts d'un squelette, ont une force telle qu'il est difficile de lui arracher quelque chose. Les Boubis prétendent qu'il s'attache si fortement au cou des jeunes singes (que le *tibbo* enlève, selon eux, pendant la nuit) qu'on a trouvé souvent un *tibbo* tué avec sa proie toujours serrée entre ses doigts. Un jeune animal de cette espèce que nous avions apprivoisé, se tenait généralement inerte dans les coins les plus obscurs du toit pendant la journée, tandis qu'il courait toute la nuit dans les chambres de la maison: ses yeux luisaient comme deux énormes étincelles. Aussitôt qu'on allumait une bougie il s'arrêtait tout tremblant. Sa fourrure brun clair est très belle et souple. Je possède également un de ces animaux dans l'alcool.

Un tout petit animal, espèce de petit singe volant, que les boubis appellent *sah-ho*, est véritablement hideux. Sa tête paraît être un crâne humain minuscule avec des dents aigues, son corps rappelle celui de la chauve-souris avec des ailes très fines et des griffes.

Les serpents sont représentés par une grande variété d'espèces. Je considère la vipère cornue comme une de plus vénimeuses parmi les 37 spécimens différents que j'ai rapportés de l'île. D'énormes boas de 14 à 16 pieds de longueur sont chassés par les boubis qui sont friands de leur chair ainsi que de celle des *igouanas*, lézard énorme qui atteint quelquefois cinq pieds de longueur.

Parmi les araignées, je citerai : la grande araignée jaune, qui fournit un fil couleur jaune-or, tellement fort qu'il est impossible de le briser sans effort; une espèce de grande tarantelle dont les morsures sont dangereuses et qui fait souvent souffrir les Croumans pendant leurs travaux dans les plantations ; la *chique* (*chigœ* des Portugais, *nigua* des Espagnols, *jigger* des Anglais). *Sarcopsyla penetrans*. C'est un insecte commun sur toute la côte occidentale d'Afrique ; il s'introduit dans les pieds de l'homme et, si l'on n'y prend garde, il y forme des plaies ou il dépose ses œufs ; ces plaies sont parfois telles qu'elles nécessitent l'amputation. L'européen qui vient résider dans ces parages pour un certain temps en souffre généralement au début ; les Boubis même, bien qu'ils connaissent le mal, en sont atteints souvent.

Le monde ornithologique et ichtyologique est également un des plus riches et mérite d'être attentivement étudié par des spécialistes.

Du reste, les détails physiographiques de la région explorée appartiennent, comme je l'ai dit plus haut, à une monographie spéciale. Je me bornerai donc, pour

terminer, à vous narrer, en quelques lignes, l'ascension du sommet des montagnes de l'île.

Depuis longtemps je désirais entreprendre une expédition dans l'intérieur de l'île, encore inexploré. Ce désir s'accrût encore après mon expédition au *Mongo-ma-Lobah* (le grand pic de Cameroun).

En 1860, l'ingénieur espagnol Pellon avait fait l'ascension du Clarence Pic; le Ministère des Colonies, à Madrid, ne publia que des notes très brèves à ce sujet.

Plusieurs expéditions furent organisées ensuite, mais toujours sans résultat. En revenant d'Europe à Fernando-Po, en 1888, en compagnie de ma femme, je résolus d'entreprendre cette tâche et de déterminer exactement la hauteur du pic.

Les préparatifs furent assez longs. Je ne voulais pas éprouver un échec ; d'autre part les indigènes étaient entièrement opposés à notre entreprise ; donc, il fallait dire, comme les Italiens, *chi va piano va sano e va lontano.*

Quand je dis au gouverneur général de Fernando-Po : «je partirai demain pour entreprendre l'ascension du pic, accompagné de ma femme », je pus remarquer un petit sourire sarcastique qui voulait certainement dire que la « Senôra blanca » ne parviendrait même pas à Basileh (1000^{m} de hauteur dans les forêts). Il n'en fût rien. Enthousiasmée de cette entreprise scientifique, ma brave compagne montra une figure souriante et une énergie sans égale dans les circonstances les plus graves.

L'ascension du Clarence-Pic était beaucoup plus pénible que celle du sommet des Cameroun faite en 1884. Les pentes des montagnes étaient ici si abruptes, qu'il

fallait quelquefois escalader à la force du poignet les rochers presque perpendiculaires, très glissants et couverts d'une végétation tellement épaisse qu'il fallait s'ouvrir un chemin à coups de coutelas; la boussole seule pouvait nous diriger à travers ces fourrés inextricables. Souvent un précipice arrêtait notre marche, anéantissant le travail d'heures entières.

Le campement ne donnait même pas de repos. La tente ne pouvait, dans la plupart des cas, être dressée verticalement, tant les pentes étaient abruptes; et cependant ma brave compagne n'a jamais éprouvé la moindre défaillance.

Les instruments principaux que j'avais emportés étaient un théodolite, un baromètre à mercure, deux hygromètres, thermomètre, etc. Le baromètre normal avait été, préalablement, soigneusement comparé pendant quelques jours avec celui du croiseur espagnol *Isabel II* et avec ceux de deux canonnières anglaises qui étaient en rade.

A trois cents mètres au-dessous du sommet, un panorama magnifique se déroula sous nos yeux; je pus relever au théodolite beaucoup de points intéressants de la partie N. et N. E. de l'île, qui s'offrait à nos regards comme une carte gigantesque. Une chaîne de collines qui court entre la baie de San-Carlos et la *Sierra* du sud, marquait la ligne des côtes au S. O.

La température en cet endroit fut, pendant la nuit, vers 11 heures + 6° centigrades, ce qui nous parut plus pénibles que ne l'eût été une température de — 20° en Pologne. A la même heure, la température au niveau

de la mer était, selon le thermomètre Celsius du croiseur 24° 25'.

De ce campement jusqu'au sommet, l'ascension nous a laissé des impressions que nous n'oublierons jamais. Les boubis qui nous servaient de guides ayant perdu leur chemin s'enfuirent et les porteurs Croumans, se voyant devant un précipice nouveau qui nous séparait du sommet et qui parût de prime abord insurmontable, commençaient à hésiter et songeaient à rétrograder.

Nous n'avions plus qu'une demie bouteille d'eau pour quatorze personnes. La désertion des Croumans dans de telles circonstances eut mis notre vie en péril.

L'intrépidité de ma compagne sauva l'expédition. Il fallait donner un exemple, un encouragement, pour soutenir l'énergie des hommes : « Comment *boys*, vous avez peur d'aller où va une femme, votre « mami » ? (le *mistress* en anglais) et, ce disant, ma courageuse femme s'engagea, la première, dans le gouffre redouté. La situation était sauvée : un cri prolongé d'enthousiasme accueillit ces paroles, et toute la caravane, pleine de confiance, suivit son guide improvisé.

Après quelques heures d'une marche pénible, nous émergeâmes près de la crête du cratère et, une heure plus tard, nous étions au sommet, soit, d'après mes observations, à 10,992 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Là, dans le calme profond de la nature et éloigné de toute trace de la vie humaine, flottant pour ainsi dire dans l'atmosphère comme un météore suspendu au-dessus des nuages, se trouvaient les restes de l'expédition

de Pellon ; nous découvrîmes, sous une petite pyramide en pierre, une bouteille enfermant les documents de l'explorateur espagnol.

Ce ne fut pas sans une profonde émotion que nous prîmes possession du manuscrit presque moisi qui reposait depuis trente ans dans ce lieu désert et qu'une main de femme devait rapporter au monde civilisé.

C'était la dernière étape de mes explorations jusqu'à ce jour, mais j'espère qu'elle ne sera pas la dernière de ma vie.

En vous remerciant, Mesdames et Messieurs, de votre bienveillante et aimable attention, je me permets d'assurer la Société khédiviale de Géographie que tout ce qui concerne le Continent Africain m'est cher. Partout où il y aura une tâche scientifique à remplir je serai toujours prêt à renouveler les sacrifices que j'ai déjà faits à la science et au « fiat lux » pour ces terres encore si peu connues.

L'ONOMATOPÉE DE L'ÉGYPTE

PAR

le Dr O. ABBATE Pacha.

Il est bien difficile, a dit Platon *(Cratitos, I)*, de connaître l'essence des belles choses, et certainement ce n'est pas une petite connaissance la science des noms.... les hommes doivent la chercher et n'être pas satisfaits d'un contentement facile.

Point n'est facile, en effet, l'étymologie des noms, et peut-être ces recherches réveillent différentes opinions et jugements, plus que tout autre point controversé de l'histoire. Assurément, en trouvant le véritable sens et l'origine certaine de plusieurs noms, on éclaire d'une lumière indispensable les légendes et les récits des peuples primitifs, dès le temps de la formation des langues, par la manifestation phonique de leurs idées et les sensations corrélatives.

L'opinion de Cicéron, *sunt verba rerum notæ*, confirme la nécessité de remonter aux sources, afin d'apprécier à leur juste valeur la signification des objets exprimés par les paroles.

Cet argument, cependant, a été traité par Voltaire trop légèrement et tant soit peu avec mépris. Ses conclusions affirment qu'il est inutile de fatiguer l'intelligence dans ces recherches; que les mots sont

tels qu'ils sont produits soit du hasard, soit d'une convention inconsciente, et que l'on doit, sans souci, rejeter et exclure toute liaison entre leurs éléments et l'idée ou les choses exprimées.

Contrairement à cette opinion, la science moderne a voulu sonder profondément l'origine reculée des mots et des langues, connaissance primordiale des études sur les peuples et l'humanité entière, dont les savantes recherches d'illustres philologues, Bopp, Grimm et Müller, pour ne citer que les plus éminents, ont éclairé notre siècle comme un flambeau rayonnant (1).

Pour ce qui regarde le titre de cette note, l'*Onomatopée de l'Egypte*, c'est-à-dire les différents facteurs originaires de ses noms, il nous faut d'abord remonter à la légende et à l'histoire, et voir ensuite par quelles phases, par quelle évolution, s'est transformée l'appellation primitive de la terre nilotique, jusqu'à celle postérieure et définitive qui, depuis plus de 2,000 ans, est en cours et connue.

Les plus récentes découvertes géologiques signalent avec certitude l'existence de l'homme pendant la période quaternaire du globe dont la durée est évaluée à des

(1) Morin, Regnier, Pott, Curtius, Marchi, Canini ont contribué aussi aux recherches étymologiques, mais limitées seulement à un point de vue tout spécial. Quant à la question générale des noms et des langages, je conseillerais de lire ce qu'a dit à ce sujet, dans une conférence célèbre, Hering, à une séance de l'académie de Vienne, il y a quelques années, *Sur la mémoire comme fonction de la matière organisée*. L'illustre physiologue démontre avec grandeur d'esprit la partie morale et élevée qu'exerce le langage dans le développement intellectuel de l'humanité et de son histoire.

milliers de siècles. Ce n'est qu'en une période très rapprochée, il y a à peu près 7,000 ans, que les vestiges laissés par l'homme commencent à attester une transformation fondamentale. Par un changement rapide des mœurs sauvages et primitives d'une vie errante, l'homme, de nomade qu'il avait toujours été depuis son apparition sur le globe, se fait sédentaire. Il n'y a, en effet, d'aptes à la sociabilité et à la civilisation, que les peuples qui s'attachent à la terre en la cultivant et en construisant des cités. Dès l'instant qu'ils ont pris racine au sol, ils ont grandi.

Les pays chauds, arrosés par de grands fleuves, exempts des causes de trouble et d'inquiétude qu'offrent les contrées montagneuses et volcaniques, ou exposées à de brusques changements de saisons, durent être les premiers habités.

Les rivages du Nil présentaient ces conditions aux familles asiatiques qui, les premières, franchirent l'Isthme de Suez.

L'anatomie comparée a prouvé que les ancêtres des Égyptiens n'appartiennent pas à cette race qui habite l'Afrique proprement dite.

La conformation de la tête et les proportions des diverses parties du corps démontrent que les anciens Égyptiens ont dû appartenir à la grande race caucasique, dont ils forment une troisième branche, différant par certaines particularités des branches pélasgiques et sémitiques. Le berceau du peuple égyptien est donc, d'après ces recherches, l'Asie et non l'Afrique.

D'après les auteurs classiques, les habitants de la fertile vallée du Nil se croyaient autochtones dans leur pays. Créés par le Dieu *Horus* ils formaient, d'après leur opinion illustrée par plusieurs monuments, la première des quatre races humaines qui habitaient le monde connu. Ils s'appelaient, par une expression significative, *Roud* ou *Loud*, mot qui veut dire *germe;* de sorte qu'ils se regardaient comme le germe, le type du genre humain. Les autres races étaient les *Aamou*, en Palestine et en Syrie ; les *Nahas*, la troisième race, au type nègre, de la région du Soudan. La quatrième race était comprise sous le nom de *Tamah*, peuples et peuplades qui habitaient le nord de l'Afrique, désignés généralement par *Lybiens*.

Le sol de l'Egypte n'a changé en rien depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Sa formation et la nature sont restées les mêmes, sauf l'élévation des terrains causée par les alluvions périodiques du Nil.

Après avoir franchi la première cataracte, près la ville d'Assouan, commence la frontière sud de l'Egypte. Une vallée étroite qui s'étend vers le nord, s'élargissant très rarement, et formée par les chaînes de mongnes arabes et libyques, chaînes qui, s'éloignant l'une de l'autre sous un angle de 90 degrés, constituent la vaste plaine du Delta. La chaîne et le désert libyques forment vers l'ouest la frontière, ainsi que vers l'est le désert arabique, avec ses nombreuses collines, termine la Basse-Egypte dont les côtes septentrionales sont baignées par la mer.

Tout ce pays, dont on a tracé les limites naturelles, porte, chez les anciens Égyptiens, le nom de *Kemi*, c'est-à-dire la région (pays) noire.

Cette dénomination lui a été donnée à cause de la couleur sombre et foncée du sol, particularité remarquable, surtout pour ceux qui arrivent en Égypte par le désert. Analogiquement, les anciens Égyptiens désignaient la Phénicie sous le nom de *Desr*, c'est-à-dire Terre Rouge.

Quoiqu'il soit difficile d'expliquer complètement la provenance de la civilisation égyptienne, elle semble pourtant s'être développée sur place. Ce n'est qu'après des milliers d'années de travail qu'on a pu atteindre le degré qu'indiquent les monuments de l'ancien empire.

Ce progrès a été certainement effectué, en remontant aux dates les plus reculées et descendant graduellement à la transition qui conduisit ces peuples primitifs de l'état pastoral à la vie sédentaire et policée, ce progrès, dis-je, a été d'abord l'œuvre d'un climat stable, d'un peuple fécond et du génie réfléchi de la race, secondé par le travail docile de la population noire, probablement aborigène, du pays. La nation se perfectionna paisiblement ainsi, pendant plusieurs siècles consécutifs, sous le gouvernement patriarcal des chefs spirituels ou rois-pontifes que Manéthon a réunis sous le titre de dynastie des dieux.

Je crois qu'on peut facilement accepter l'hypothèse, conforme à la tradition égyptienne, qui veut que les premières populations aient descendu le cours du Nil. L'Égypte, toute en terre d'alluvions, fut une conquête

du Nil qui perça les montagnes pour s'élancer vers la Méditerranée. Hérodote, en effet, appelle l'Égypte un don du Nil. On peut admettre que des hommes de l'intérieur de l'Afrique, qui constitueraient les autochtones, se soient établis dans ses terres alluvionales qui commençaient à s'étendre et à s'élargir. C'est à cette population primitive que les races nouvelles, venues d'Asie, se sont mêlées intimement en se transformant progressivement avec un type définitif. Le mot de Champollion, partagé par Michelet, « l'Égypte est toute d'Afrique et non d'Asie », doit être désormais, par les recherches très rigoureuses et modernes, retenu comme appliqué à la terre et à sa formation, et point du tout au sens véritable de l'ethnographie positive actuelle. La civilisation n'est pas descendue avec le Nil ; elle l'a remonté.

L'empire égyptien, dès les temps reculés, embrassait le monde connu. Cette locution fut même usitée fort tard. Clément d'Alexandrie (*Stromata*), dit : *Per ægyptum allegorice significatur mundus*.

Les premiers rois, identifiés avec des personnages divins et allégoriques, se donnaient eux aussi le titre pompeux de souverains du monde.

L'un des titres les plus usités dans les inscriptions des Pharaons est encore celui de *man* ou *men*, signifiant celui qui est établi, le régent, le *stabiliteur*, pour employer le terme expressif des égyptologues. Par assimilation, celà est très étrange et surprenant, cette même syllabe sert à dénommer les patriarches fondateurs des sociétés antiques : *Menès*, en Egypte, *Manou*

dans l'Inde, ***Mannus***, chez les Phrygiens et chez les Germains, ***Menu***, en Chine, ***Minos***, parmi les Grecs. C'est partout la même qualification, *men-ous-men*, le régent, *ous* le gardien, le régent, le chef gardien — et dans nos langues, chose étrange, celui qui mène les affaires. Cette qualification donc était donnée aux Pharaons, surnommés gardiens du monde, *to-ous* ; gardiens stabiliteurs, *men-ous* de toute la région égyptienne, le monde bien entendu.

Par les données sommaires ci-dessus, il est évident que les peuples venus de dehors dans la vallée du Nil, frappés de cette verdoyante terre d'alluvion, impressionnés annuellement par cette couche de limon très fertilisant et très foncé (1), aient appelé la région le pays noir, la terre noire, le *Kemi*.

Nous avons ainsi le nom antique de l'Egypte qui est *Kem*. Ce nom, qui signifie *noir*, justifié par la couleur du sol, est donné à la contrée entière (2). Plutarque, dans son traité *d'Iside* et *Osiride*, le relève d'une manière évidente et claire.

L'Égypte a été aussi appelée *Baq*, le pays des oliviers et *Nehi*, le pays des sycomores.

On employait encore pour désigner l'Égypte d'une manière poétique, les mots *to-mera*, c'est-à-dire *la terre bien arrosée*.

(1) A propos des produits noirs de l'inondation, c'est dans ce sens, la belle allusion de VIRGILE (*Georg*.IV) *Et viridem Ægyptum nigra fecundit arena*.

(2) Dans l'expression hieroglyphique *Kem*, c'est-à-dire *noir*, on trouve le signe idéographe, désignant les pays, les contrées, qui accompagne toujours ces indications.

Mais il reste entendu que le nom populaire, démotique, est le *Kem*, KHMI KHME en copte, d'où est dérivé le mot *Chemia*, chimie, art que les arabes attribuèrent en partie aux anciens égyptiens.

Les hébreux ont appelé l'Égypte *Musur*, *Musru*, *Misir*, d'où les Phéniciens *Misrim*. Les Arabes ont conservé l'ancienne dénomination des Sémites *Misr*, *Beled Masr* ou *Beled Misr*.

Le premier roi historique de la vallée du Nil fut Menès ou Ména. Ména fit construire, dans le terrain gagné par le grand bassin de l'actuelle Cocheicha, des maisons, des fortifications et le grand temple dédié au culte de *Ptah*. La ville fut appelée *Mèn-nefer*, c'est-à-dire la *bonne place de Mèn*, et à cause de son dieu principal *Ha-Ka-Ptah*, la ville du culte de *Ptah*. La première dénomination est la plus commune et la plus connue. Les Grecs en faisaient *Memphis*, les Coptes *Menfi*.

Pour l'illustre savant Brugsch, le nom donné premièrement par les Grecs à tout le pays, qu'ils appelèrent *Aigyptos*, doit avoir une origine égyptienne. Ne pouvant adopter aucune des nombreuses analyses faites pour expliquer le mot étranger *Aigyptos*, Brugsch l'a décomposé en *Ha-Ka-Ptah*, littéralement *endroit du culte de Ptah*, nom divin du district, dont Memphis, la capitale, était déjà connue des Grecs.

Avec toute la déférence que je dois avoir pour l'éminent égyptologue, mon ami, je ne suis pas porté à suivre cette opinion.

Quand les Grecs commencèrent à se répandre en Egypte le prestige et l'importance de Memphis et du

culte de Ptah étaient sinon effacés, du moins très tièdes pour ne pas dire oubliés.

Les dynasties thébaines étaient les seigneurs du pays, et, après *Thèbes*, c'est *Koptos* qui paraît avoir eu le plus à sė louer de l'activité des premiers princes thébains. Située au débouché des routes qui mènent aux bords de la mer Rouge et aux fameuses carrières de *Rohannou*, *Koptos* avait pris, dès lors, un grand développement.

Entef IV (*Ra-noub-Khoper*) y avait élevé des édifices importants.

Mentouhotep III (*Ra-neb-taoui*) avait une dévotion spéciale pour le dieu local *Khem*, forme *d'Ammon-Ra générateur*, et marqua son zèle, son intérêt et son affection par la construction de divers monuments.

Désireux d'entretenir des relations au-delà de l'Égypte, dans la mer Rouge, les différents Pharaons chérissaient l'endroit de la ville *Koptos*, point de départ, et entrepôt de tout le commerce extérieur.

C'est ainsi que les Grecs, postérieurement attirés dans la région noire (*Kemi*) par leurs connaissances et leur esprit commercial, du nom de la ville principale où étaient concentrées les ressources des pays au-delà de la mer Rouge, créèrent le nom Αἴγυπτος, le pays ou la contrée de *Koptos*, la ville par excellence à cause de l'intérêt général qui s'y rattachait comme emporium de tout le trafic avec le Pount au Sud, et au Nord avec le bas pays et la Méditerranée.

Il parait encore probable que de la ville de *Koptos* sont originaires les Coptes du pays, les véritables descendants des Kemis, représentants de l'ancienne race.

On ne trouve pas, et ce serait un travail énorme de le faire, l'époque fixe de l'appellation Αἴγυπτος, soit par les Grecs en général, soit par leurs premiers auteurs qui l'ont employée. Depuis Homère tous les Grecs ont appelé la contrée du Nil, Αἴγυπτος, chose qui prouve que le nom était toujours en cours, dans cet espace de 2,000 ans, en substitution de *Kemi*, nom qui restait préféré et réservé de préférence pour les monuments.

La désignation, au moins, de la Haute-Egypte, par les mots spéciaux : *contrée de Koptos*, se trouve dans plusieurs documents authentiques de grande valeur. Lepsius (1) en parlant de la provenance de l'or, cite deux textes, l'*or de l'Etiopie*, Nub en Kush, et l'*or du pays de Koptos*, Nub en to Kopt.

On lit dans *Chabas* (traduction du grand discours de Ramsès III) (2).

« Leurs fils, les chefs du Toneter, viennent avec leurs tributs en personne en Egypte. Ils arrivent sains et saufs au pays de Koptos ».

Il semble très clair dans ces deux mots, *Egypte* et *Koptos*, qu'on employait le nom *Kemi*, Egypte, comme ancien nom générique, et les mots *contrée de Koptos*, pour désigner avec un nom spécial toute la région du haut pays.

Maspero, dans *Les Contes populaires*, contes de Setna, rapporte ces mots « le prêtre dit à *Nofer Kephtah* : le livre en question est au milieu du fleuve de Koptos » (3).

(1) *Les métaux*, page 6.

(2) Recherches sur la XIXe dynastie, p. 59. Papyrus Harris.

(3) Maspero, p. 177. Le Papyrus de Setna est conservé au Musée de Gizeh. Le mot employé pour indiquer le fleuve est *iaouma* la mer, comme au Papyrus d'Orbiney, c'est-à-dire le Nil. On sait que le mot *iam* correspond au nom arabe *bahr*, ainsi que l'explique M. W. Groff dans un mémoire à l'*Institut Egyptien*.

L'expression ici offre une grande latitude à l'interprétation. On y doit entendre quelque île au milieu du Nil, quelque endroit situé sur les rives à moitié du fleuve, ou par *fleuve de Koptos*, y voir désigné le fleuve de toute la région de *Koptos*, c'est-à-dire de l'Egypte ?

Mais nous avons les documents les plus autorisés, les inscriptions trilingues de Canope et de Rosette, clefs des découvertes hiéroglyphiques, qui nous renseignent d'une manière irréfutable sur l'appellation de la contrée nilotique depuis presque 2000 ans.

Le décret de Canope, rédigé sous Ptolomée Evergete I en grec, 238 ans avant notre ère, fut traduit en hiéroglyphes et en démotique postérieurement.

Le décret de Memphis (inscription trilingue connue sous le nom de Pierre ou Stèle de Rosette) fut promulgué à Memphis l'an 196 avant notre ère. L'original était rédigé en langue sacrée c'est-à-dire en hiéroglyphes, puis traduit en grec et en démotique.

Dans les *deux textes*, et de Canope et de Memphis, on remarque l'équivalence parfaite des deux mots traduits Αἴγυπτος par *Kemi*, et *Kemi* par Αἴγυπτος.

C'est ainsi que la nouvelle appellation du pays remplaça définitivement celle qui était anciennement employée.

Dans les textes antérieurs les mots *to-Kept* (la terre de Coptos) le *to* aurait pu être changé par les Grecs en l'affixe Αἰ, conjonction dorique qu'on apposait pour désigner l'évidence, la prééminance d'une chose.

Koptos, Kebt, Koubt, Kipt, sont identiques. L'*ou*, l'*o* l'*e* ont été changés par les Grecs en un υ, qui remplace

les autres voyelles prononcées indifféremment dans les textes.

La valeur réelle de la nouvelle appellation du pays est désormais en usage. De Αἴγυπτος, l'Egypte, les Grecs formèrent une série de noms, comme dérivés d'une souche ; c'est ainsi qu'on disait Αἰγύπτιος, égyptien, Αἰγυπτογενής né en Egypte, Αἰγυπτιάζω, vivre ou parler comme un égyptien, et par l'adverbe Αἰγυπτιστί, en égyptien, à la manière égyptienne. Par leur fourberie et leur intelligence naturelle, on disait les Egyptiens passés maîtres en ruse et friponneries [1]. C'était ainsi une expression proverbiale exceptionnelle pour les désigner.

Hypéride le défenseur de Phryné et le fameux plaidoyeur contre Athénogène, s'écrie à la tribune : « Athénogène, par comble, est Egyptien ».

Il ressort enfin que le nom *Egyptos* hellénisé par les Grecs sur l'expression primitive *to-Kebt, to-houbt, to-Kybt, to-Kyptos*, a été en cours comme une détermination fixe et raisonnée de la contrée nilotique et de ses habitants.

Et ici, pour terminer ma thèse, je citerai, ainsi que je l'ai fait au commencement, quelques mots de Platon sur le sujet : « Les Hellènes ont pris des barbares plusieurs noms..... les barbares sont plus anciens que nous..... Mais il nous est impossible rechercher ces origines à cause de leur ancienneté [2] ».

(1) G. Eschyle, fr. 373 : Δεινοὶ πλέκειν τοι μηχανὰς Αἰγύπτιοι.

(2) Πολλὰ οἱ Ἕλληνες ὀνόματα παρὰ τῶν βαρβάρων εἰλήφασι..... εἰσὶ δ' ἡμῶν ἀρχαιότεροι οἱ Βάρβαροι..... Ὑπὸ παλαιότητος ἀδύνατον αὐτὰ ἐπισκέψασθαι. PLATON, *Cratile*, I.

IIIe Série. — Numéro 12.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

SOMMAIRE :

LE CAIRE
IMPRIMERIE NATIONALE
1893

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE DE GÉOGRAPHIE

DU CAIRE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE

DE

GÉOGRAPHIE

IIIe Série. — N° 12. — Juillet 1893

LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE

1893

COMPTE RENDU

DES

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 27 novembre 1891.

Présidence de S. E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

1° *Nomination de candidats ;*
2° *Rapport annuel sur la situation de la Société et sur les progrès de la Géographie*, par le secrétaire général ;
3° *Le voyageur Burckhardt (Cheikh Ibrahim) et son tombeau au Caire*, par M. Gaillardot bey.

La séance est ouverte à 4 heures dans une salle des tribunaux mixtes, gracieusement accordée.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

Une carte d'Afrique, des photographies du tombeau de Burckhardt et le portrait de ce voyageur, prêté par M. Bircher, sont exposés dans la salle.

Le président, en ouvrant la séance, rappelle à l'assemblée que c'est la 17me session des réunions de la Société qui commence aujourd'hui, et il exprime le vœu qu'elle soit aussi laborieuse et utile que les précédentes.

M. **Ahmed Zéki**, traducteur au Conseil des Ministres, est nommé *membre effectif*.

La parole est donnée au secrétaire général pour son rapport.

C'est avec le plus grand plaisir — dit M. Bonola bey — que je prends la parole aujourd'hui, car si nos travaux scientifiques sont restés dans leur modeste périmètre habituel, la bienveillance envers nous du Gouvernement et de ceux qui le représentent va toujours croissant, ainsi que la sympathie du monde scientifique de l'étranger, qui n'a jamais cessé d'autre part de nous accompagner... En effet, nos relations avec les compagnies savantes de l'étranger se sont encore accrues : j'éprouve une légitime satisfaction en vous annonçant que non seulement toute Société scientifique qui se forme dans n'importe quelle partie du monde s'empresse de nous notifier son entrée dans la vie et demande l'échange des publications, mais aussi que des Sociétés et des Institutions depuis longtemps créées et jouissant d'une grande notoriété entretiennent avec nous d'amicales relations.

Depuis notre dernière réunion, nous avons noué des rapports avec :
La *Société de Géographie* de Lima (Pérou) ;
La *Geographical Society of Pacific* de San Francisco de Californie ;
La *Società Geologica Italiana* ;
La *Specola Vaticana*, fondée par S.S. Léon XIII ;
La *Société de Géographie* de Helsingfors ;
La *Société de Géographie* de Toulouse ;
Le *Comité de l'Afrique française* de Paris ;
Le *Ministerio de Fomento* de Costarica (Amérique Centrale).

Nous faisons actuellement l'échange avec cent trente-sept Sociétés, Institutions et Bureaux officiels des Gouvernements.

Cela occasionnerait une dépense très lourde pour notre budget si le Gouvernement ne nous avait gracieusement accordé l'impression gratuite de nos Bulletins.

Les cent trente-sept groupes avec lesquels nous sommes en correspondance sont ainsi partagés :

Océanie	2	Amérique du Nord et Cen.	22
Asie	3	Amérique du Sud	10
Afrique (Egypte comprise)	17	Europe	83

Dans cette dernière partie du monde, les quatre-vingt-trois échanges se distribuent de la manière suivante :

Allemagne	11	Hollande	2
Angleterre	5	Italie	16
Autriche-Hongrie	4	Portugal	2
Belgique	5	Russie	3
Danemark	1	Suède	1
Espagne	1	Suisse	6
France	25	Roumanie	1

Le Gouvernement français nous a fait don, par l'obligeante entremise de M. Bouteron, directeur des Domaines, de la *Carte vicinale de la France à 1 : 100.000.*

Le Gouvernement italien nous adresse les publications de son *Istituto geografico militare* et de son *Comando del corpo di stato maggiore*, qui contiennent, en rapports et cartes, les résultats des études italiennes dans l'Erythrée, et enfin le *Bolletino del Ministero degli Affari Esteri.*

Nous recevons encore les importantes publications mensuelles de statistique commerciale du Gouvernement mexicain.

La *Mission archéologique française*, par l'obligeante intervention de M. Bouriant, son directeur, nous adresse ses luxueuses publications, et, enfin, sur ma prière, le *Bureau international de statistique* ses Bulletins.

Après un exposé de l'état des ressources de la Société, l'orateur recommande aux sociétaires de s'occuper activement à recruter de nouveaux membres pour remplir les vides occasionnés par la mort et les départs ; puis il ajoute :

Nous ne saurions trop remercier le Gouvernement khédivial qui nous tend la main, qui nous protège, qui nous octroie ses largesses. Sur un rapport élaboré et présenté par votre Commission centrale, il a bien voulu reconnaître l'insuffisance de la subvention allouée jusqu'à présent à la Société, et par décision du Conseil des Ministres du 11 décembre 1890, l'a augmentée de 150 L.E. par an. Il a, de plus, mis à notre disposition une somme de 100 L.E. pour commencer l'organisation de notre Musée et nous a accordé l'impression gratuite de nos Bulletins.

Mais là ne s'arrête pas la générosité du Gouvernement à notre égard :

Votre Commission centrale a jugé, après mûr examen, que le local de la Société était trop restreint pour l'installation de son Musée et celle de la *Grande carte en relief du colonel Mircher*, don de S. E. le Sirdar. Elle s'est de nouveau adressée au Gouvernement, et celui-ci, sur un rapport très favorable de M. le colonel Ross, sous-secrétaire d'État *par intérim* aux Travaux publics, a voté, le 7 septembre courant, une somme de 1.000 L.E. pour la construction d'un local spécial pour notre Musée. D'après le projet conçu par M. Ross, ce bâtiment sera élevé dans le parc du Ministère des Travaux publics, tout près du local actuel de notre Société ; il comporte une salle de 35 mètres de longueur. Les plans dressés par les soins du Tanzim nous seront soumis dans quelques jours et les travaux commenceront bientôt. J'ai tout lieu d'espérer que l'ouverture de la 18me session sera accompagnée de l'inauguration du Musée.

L'orateur entre ensuite dans des détails sur l'organisation future du Musée, sur la Bibliothèque de la Société et les achats de livres et cartes, et sur la réception bienveillante que S.A. Abbas pacha, président de la Société, qui était venu passer ses vacances à Alexandrie, a faite à S. E. Abbate pacha et à l'orateur lui-même.

Ayant ainsi terminé son rapport sur la situation de la Société, M. Bonola passe en revue les événements géographiques les plus importants de l'année, y compris les faits politiques qui intéressent directement la géographie. C'est ainsi qu'il est amené à parler de la *Conférence anti-esclavagiste de Bruxelles*; du *Différend anglo-portugais* aplani par la convention du 20 mai 1891; du *Traité du 24 mars,* relatif à la partie orientale de l'Afrique, intervenu entre l'Italie et l'Angleterre et délimitant la zone d'influence de ces deux puissances sur les territoires faisant jadis partie des possessions égyptiennes; de la *Conférence de Paris* pour régler les différends entre la France et l'Espagne; du *Protectorat anglais* sur Zanzibar proclamé le 7 novembre 1890, et des *achats de l'Allemagne* sur la côte de Zanzibar.

Ensuite, l'orateur parle des compagnies commerciales qui ont pu se former en vue de l'exploitation de l'Afrique, soit la *Compagnie franco-portugaise,* au capital de vingt millions de francs, pour le territoire qui s'étend entre le Zambesi et le Sabi; la *Compagnie du Katanga* pour l'exploration et l'exploitation du bassin du Loualaba et les *Sociétés de chemins de fer* du Congo et de l'Afrique australe.

Passant aux voyages, M. Bonola résume ceux de M. *Robecchi* sur la côte orientale de la péninsule des Somali, qu'il vient, le premier, de traverser du sud au nord; du capitaine *Van Gèle,* qui a complété la reconnaissance de l'Oubangi-Ouelle ; de M. *Hodister* qui a étudié à plusieurs reprises le cours du Mangalla et de ses affluents; du capitaine *Roget* qui a exploré les bassins du M'bili et du Congo et du capitaine *Beker* qui a parcouru les régions de l'Itimbiri.

En dehors de ces expéditions qui ont touché à des territoires jadis égyptiens, l'orateur détaille les voyages de MM. *Cholet*, *Gaillard*, *Fourneau* et *Foudère* sur le Sanga, de M. *Marinel* sur le Lomani et ceux de *Stairs* et de *Bia* dans le domaine de la Compagnie du Katanga.

Il cite encore: le désastre de la mission *Crampel*, les échecs des expéditions *Zintgraff* et *Morgen* dans le Cameroun, les études de *Habicht* sur le Vieux-Calabar, de *Tappenbech* sur le Niger, de *Kling* et *Herold* à Togo, les reconnaissances de *Monteil*, *Menard*, *d'Albeca*, *Quiquerez*, *Segonzac*, *Trivier*, *Martinière* et *Harris*, et ensuite les travaux des Italiens dans l'Afrique orientale (voyages de *Candeo*, *Baudi de Vesme*, *Ferrandi*, *Airaghi* et *Baratieri*), et l'ouverture du fleuve Tana à la navigation.

Au sujet des nouvelles qui courent sur le sort d'Emin pacha, M. Bonola ne croit pas aux prétendus succès de l'ancien gouverneur des provinces équatoriales, qui aurait, dit-on, arboré de nouveau le drapeau égyptien dans ces provinces. Le but d'Emin pacha et du docteur Stuhlmann, en quittant, en février, la station de Bukoba sur le lac Victoria, était bien connu : il ne s'agissait que de délimiter la zone d'influence allemande. L'orateur ne pense pas qu'Emin pacha, redevenu le docteur Schnitzler, ait d'autres projets.

La parole est donnée à M. Gaillardot bey pour la communication annoncée. Après avoir retracé la vie et les œuvres de Burckhardt, l'orateur entre dans des détails sur le tombeau de l'illustre voyageur, qui se trouve au Caire, confié aux soins du consul anglais, et il présente les photographies qu'il en a prises.

La séance est levée à 5 heures et demie.

Séance du 19 décembre 1891.

Présidence de S. E. Abbate pacha.

ORDRE DU JOUR :

1° E. H. Floyer : *Sur les Sidoniens et les Erembes d'Homère (Odyssée IV. 83).*
2° Abbate pacha : *Projet sur le cours du Nil.*

La séance est ouverte à 4 heures dans une des salles des tribunaux mixtes, gracieusement accordée.

Un public d'élite, parmi lequel on compte beaucoup de dames, remplit la salle. On y remarque le major Wissmann, de passage au Caire ; M. Campbell, membre de la Chambre des Communes ; M. Scott Moncrieff, sous-secrétaire d'Etat aux Travaux publics ; le comm. Macciò, consul général d'Italie; S. E. Boghos pacha Nubar, administrateur des Chemins de fer; M. Cope Whitehouse, S. E. Artin pacha, président de l'Institut, etc...

Le secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est approuvé, et présente les dons reçus pour la bibliothèque de la Société ; il signale,parmi ces derniers, ceux envoyés par le Gouvernement français, qui ne cesse de témoigner sa bienveillance envers la Société ; ce sont :

Carte du Haut Niger, par le cap. Binger.

Cartes des campagnes de 1886-1888 au Soudan.

Carte provisoire du Tonkin, par Berthaut.

M. Bonola remercie ensuite le colonel Wingate bey, membre de la Commission centrale, pour le don de son ouvrage. *The Mahdisme and the Egyptian Sudan.*

Cet ouvrage a eu, à juste titre un succès énorme dans le monde politique et géographique, car la position occupée par l'auteur, chef de *l'Intelligence Department* de l'armée égyptienne, lui a permis de recueillir des notices précieuses sur la révolte du Soudan, dont il se fait l'historien aussi autorisé qu'impartial. La connaissance de la langue arabe et de la langue turque, les recherches consciencieuses et un jugement sûr, ont puissamment servi à M. Wingate pour donner à son ouvrage une valeur documentaire et un caractère de la plus haute importance et de la plus grande actualité.

M. M. Schemeil, membre de la Société, donne lecture de la traduction qu'il a faite de la communication de M. Floyer, présentée en anglais à la Société (1).

Une carte à grande échelle, dessinée par M. Bonola, est exposée dans la salle, et des petites cartes imprimées en trois couleurs sont distribuées par M. Floyer. Ces cartes représentent la partie orientale de l'Egypte et la péninsule du Sinaï.

Après la lecture de M. Schemeil, M. Floyer prend la parole et résume sa communication en anglais.

Le président donne lecture de son projet par lequel le Wadi-Allaqui, qu'il a visité deux fois en 1884 et 1886, pourrait être utilisé comme un canal du Nil, en évitant ainsi à la navigation le long détour que le fleuve fait à Dongola.

La séance est levée à 5 heures et demie.

(1) Voir Bulletin n. 9, p. 629.

Séance du 27 février 1893.

Présidence de S. E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

1° ABBATE PACHA et M. HUGO LUSENA : *Notices nécrologiques des voyageurs W. Yunker et E. Rossi bey ;*
2° R. P. J. OHRWALDER : *De Djebel Delen à El Obeïd, souvenirs de l'insurrection mahdiste ;*
3° ABBATE PACHA : *Les Pygmées de l'Atlas.*

La séance est ouverte à 4 heures dans la salle des référés des tribunaux mixtes, gracieusement accordée.

La salle est remplie d'un public d'élite : consuls généraux, consuls, dames, étrangers de distinction de passage au Caire. S. A. le Khédive Abbas pacha, a daigné Se faire représenter par S. E. Mazloum pacha, grand maître des cérémonies.

Ce témoignage de sympathie de Son Altesse est vivement apprécié par l'assemblée et donne la mesure de l'intérêt que le jeune Souverain sait apporter au mouvement intellectuel du pays.

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté, et l'annonce des dons reçus pour la bibliothèque, le secrétaire général dit :

Je viens de recevoir ce matin même une lettre de M. Schiaparelli, l'éminent égyptologue, directeur du Musée de Florence, qui se trouve à Assouan en mission scientifique.

M. Schiaparelli m'informe qu'il vient de faire une trouvaille d'une importance exceptionnelle au point de vue de la géographie pharaonique.

S. A. R. la princesse de Suède, ayant fait déblayer sans résultat l'intérieur d'un tombeau dans la nécropole en face d'Assouan, M. Schiaparelli pensa que les inscriptions que l'on rencontre d'habitude dans l'intérieur

des tombeaux pourraient bien, par exception, se trouver sur les parois extérieures.

Après deux jours laborieusement employés à l'enlèvement des sables, le savant professeur eut la bonne fortune de voir ses prévisions confirmées par la découverte d'une inscription de 50 lignes contenant des renseignements tout à fait nouveaux.

Le tombeau appartient au dignitaire *Hirchuf*, du temps du Pharaon Pepi Merenra, de la VIe dynastie.

Hirchuf raconte qu'il a été envoyé plusieurs fois par son maître dans le pays de *Amam*, de *Arat* et de *Uaba*, d'où il rapportait, comme tribut, de l'ébène et de l'encens ; une fois, pour y aller, il a traversé le pays de *Uhat*, et de là il visita les populations libyennes connues sous le nom générique de *Tamahou*, avec lesquelles il noua des relations amicales.

Il raconte, en outre, avoir ramené de ses voyages au sud un *Denka* pour servir de bouffon à la cour du Pharaon.

M. Schiaparelli m'écrit que dans l'interprétation hâtive qu'il a dû faire de cette inscription, il n'a pu encore définir si le mot *denka* s'applique à un nègre de la tribu que nous connaissons ou à un nain ou *pygmée*. A son arrivée à Louxor, où il restera quelques jours, il étudiera et déchiffrera plus exactement l'inscription qu'il a copiée.

D'un passage enfin de la même inscription, il résulte formellement que sous le règne du Pharaon Assa, de la Ve dynastie, un dignitaire, nommé *Tuta*, était allé et revenu de la terre de *Pount*. Donc les rapports des Egyptiens avec ce pays mystérieux datent de la plus haute antiquité, soit de la Ve dynastie, au lieu de la XIe, comme on l'a cru jusqu'ici.

Les trois nouvelles que nous a adressées M. Schiaparelli, bouleversent donc un peu les idées admises jusqu'ici sur les connaissances géographiques des temps primitifs de l'Egypte, et nous espérons que l'éminent professeur de Florence nous fera l'honneur de venir au milieu de nous exposer les résultats définitifs de son importante découverte (1).

Le président met aux voix la nomination de M. FLOYER comme *membre correspondant* et de M. MARIUS SCHEMEIL comme *membre effectif*. Adopté.

Le président dans une allocution aussi chaleureuse qu'émue, prie l'assistance de se lever pour rendre hommage à la mémoire de feu S. A. Tewfik pacha, qui avait bien voulu toujours couvrir la Société de Son auguste patronage.

(1) Voir à ce sujet l'ouvrage publié par M. Schiaparelli, *Una tomba egiziana inedita*.

Le président donne ensuite lecture d'une notice nécrologique sur l'illustre explorateur Dr W. Yunker, membre d'honneur de la Société, mort tout récemment. Après avoir relaté l'importance des deux conférences faites par ce voyageur à la Société khédiviale de Géographie en 1879 et en février 1887, dont la dernière portait pour titre : *Sept ans de voyage dans l'Afrique Centrale* (conférences publiées dans les bulletins de la Société), il termine en disant :

Cette conférence (la dernière) a donné l'alarme à l'Europe et l'a intéressée à courir au secours d'Emin pacha et de Casati ; c'est cette conférence qui fut la cause de l'expédition de Stanley, lequel organisa leur délivrance... Yunker vient de mourir le 15 de ce mois dans toute la vigueur de l'âge. La mort l'a frappé en plein cours de ses travaux scientifiques dont l'importance est incontestable. Néanmoins un grand ouvrage, qui vient d'être publié à Vienne, sera l'attestation de la valeur de l'homme éminent que la science en général, et plus spécialement la géographie, viennent de perdre.

M. H. Lusena, membre de la Société, lit une notice nécrologique sur le Dr Elie Rossi bey (1).

Sur l'invitation du président, l'assemblée se lève pour rendre hommage à la mémoire des deux membres dont il vient d'être question.

Avant d'entrer dans la partie scientifique de la séance, le président adresse un salut à S.A. le Khédive Abbas pacha, nouveau Patron de la Société, en exprimant les sentiments de respect de l'assemblée et de la Société, et priant le grand maître des cérémonies de vouloir bien s'en faire l'interprète auprès de Son Altesse.

S. E. Abbate pacha présente ensuite à l'assemblée le Père Ohrwalder, de la mission de l'Afrique Centrale, qui vient de s'échapper miraculeusement du Soudan, après dix ans de cruelle

(1) Voir page 675.

captivité chez le Mahdi. L'illustre martyr de la foi et de la civilisation est l'objet d'une véritable ovation et sa figure émaciée et où l'on lit les souffrances endurées, émeut l'assistance.

Le Père Ohrwalder donne lecture de sa communication (1), et des cartes et des photographies sont exposées dans la salle pour aider à l'intelligence de l'émouvant récit.

Le président remercie l'orateur de sa communication qui comptera parmi les plus intéressantes qui aient été faites devant la Société ; puis il donne lecture de sa *Note sur les Pygmées de l'Atlas*, réfutant les assertions de M. Haliburton qui, au dernier Congrès des orientalistes, a annoncé avoir constaté l'existence de pygmées dans la région de l'Atlas (2).

La séance est levée à 6 heures.

(1) Voir page 595.
(2) Voir page 649.

Séance du 8 avril 1892.

Présidence de S.E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

1° S.E. BRUGSCH PACHA : *Le Lac Mœris d'après les monuments ;*
2° M. H. HALIBURTON : *Les Pygmées de l'Atlas* ;
3° Dr ABBATE PACHA : *Le positivisme dans les recherches géographiques modernes.*

La séance a lieu dans le local habituel et est ouverte à 4 heures et demie.

Parmi l'assistance on remarque S.E. Nubar pacha, S.E. Fakry pacha, le com. de Martino, le colonel Long bey, M. Cope-Whitehouse, etc...

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté, le secrétaire général rend compte de la correspondance reçue :

La *Société de Rochefort* annonce la mort de son président, l'amiral Juin ;

La *Geog. Soc. of Pacific* adresse ses condoléances pour la mort du Khédive Tewfick pacha, Patron de la Société Khédiviale.

La *Société de Berne* annonce l'envoi des *Comptes rendus* du Congrès International de Géographie ;

M. de Goije, de Leyde, annonce l'envoi du volume V de *l'Histoire des Séleucides.*

M. Wauters adresse une brochure sur les *noms géographiques au Congo.*

M. A. d'Abadie, de l'Institut de France, envoie une brochure *Sur les fluctuations des latitudes terrestres.*

A propos de ces deux publications, le secrétaire général ajoute :

La question des variations de latitudes intéresse au plus haut degré les savants, et à plusieurs points de vue, astronomique, géodésique, météorologique, etc.

M. Brioschi, en 1820, avait, par des observations répétées pendant dix ans, conclu à deux espèces de fluctuations, l'une séculaire, l'autr annuelle.

M. Fergola, en 1871, avait répété les observations de M. Brioschi et était arrivé aux mêmes résultats. M. Nobile, à Naples, M. Peters à Pulkowah, M. Drowing à Greenwich, ont pu constater une oscillation périodique de la durée d'environ dix mois. D'autres observateurs sont arrivés aux mêmes conclusions.

La *Commission géodésique internationale*, saisie en 1883 par les astronomes italiens de la question, avait ordonné une série d'expériences simultanées à Prague, à Postdam, à Berlin ; puis, doutant que le phénomène fut dû à des circonstances locales, elle organisa des observations aux antipodes, à Honolulu : les fluctuations furent toujours constatées.

Dans sa dernière réunion à Florence, la *Commission géodésique internationale* a délibéré de proposer aux Gouvernements d'organiser un service international permanent d'observations sur la position de l'axe terrestre, afin de reconnaître la source de ces mouvements anormaux et d'en déduire les lois qui les régissent.

M. d'Abadie propose, dans sa brochure :

1° De fixer la latitude par la hauteur du pôle prise à l'équinoxe du printemps;

2° De substituer aux observations zénithales celles des fluctuations du nadir, et dans ce but, il propose l'adoption d'un appareil dont il est l'inventeur et qu'il appelle *nadirane*.

Passant à la brochure de M. Wauters, le secrétaire général dit :

M. Waûters, le directeur du *Mouvement géographique* de Bruxelles, nous adresse une note sur les noms géographiques au Congo.

La question de la transcription des noms géographiques étrangers est une des plus ardues qui se soient présentées à l'attention des géographes, et elle est encore bien loin d'être résolue.

La Société de Londres, en 1885, arrêta un certain nombre de principes pour l'orthographe des noms étrangers, et par une circulaire qu'elle nous adressa, en décembre dernier, elle nous informa des règles définitives qu'elle avait adoptées.

Un Comité de géographes américains s'est constitué à Washington, en 1890, dans le but de fixer l'orthoépie exacte des noms des Etats-Unis.

M. Wauters propose un système à adopter pour les noms de la région du Congo, dont l'interprétation a été laissée jusqu'ici à la volonté des explorateurs et des fonctionnaires de l'Etat.

Pour ce qui est des noms d'origine arabe, plusieurs savants ont proposé des systèmes de transcription, mais leurs solutions n'ont pas été acceptées par tout le monde.

Votre secrétaire général, qui avait proposé en 1881 la compilation d'un dictionnaire géographique local, transcrit en lettres latines, va s'occuper de la question, et il aura l'honneur de vous soumettre le modeste résultat de ses observations (1).

La parole est à S. E. Henri Brugsch pacha, qui donne lecture d'une note sur ses dernières recherches au Fayoum au sujet du lac Mœris (2).

M. Cope Whitehouse, à propos de la communication de S. E. Brugsch pacha, donne quelques explications sur la thèse qu'il a toujours soutenue, de l'identification du Wadi-Raïan avec le lac Mœris.

M. M. Schemeil donne lecture de la traduction française d'une note de M. Haliburton sur les *Pygmées de l'Atlas* (3).

S. E. Abbate pacha remercie les orateurs, et spécialement S. E. Brugsch pacha, qui a bien voulu honorer notre Société en lui offrant les prémices de son travail, et donne lecture de son étude sur le *Positivisme* portée à l'ordre du jour (4).

La séance est levée à 6 heures.

(1) Voir le compte rendu de la séance du 30 janvier 1893.

(2) Voir page 619.

(3) Voir page 653.

(4) Voir page 823.

Séance du 9 mai 1892.

Présidence de S. E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

1° PROF. H. SAYCE : *Campagnes de Ramsès III en Palestine et dans la Syrie ;*
2° Dr ABBATE PACHA : *L'Egypte au point de vue géographique dans ses rapports avec le monde ancien et moderne.*

La séance est ouverte à 4 heures et demie dans la salle des référés du tribunal mixte, gracieusement accordée.

S. A. le prince Mohamed-Ali, frère de S. A. le Khédive, honore la séance de sa présence, accompagné de S. E. Mazloum pacha, grand maître des cérémonies, S. E. De Martino pacha, secrétaire des commandements, MM. Rouiller bey et Chefik bey, secrétaires du cabinet européen de Son Altesse.

S. E. Nubar pacha, ancien président du Conseil des Ministres, et S. E. Artin Yacoub pacha, président de l'Institut, assistent également à la séance.

Le prof. Sayce donne lecture en anglais de sa communication(1).

S. E. Abbate pacha donne lecture de sa communication (2).

La séance est levée à 5 heures et demie.

(1) Voir la traduction page 661.
(2) Voir page 830.

Séance du 25 novembre 1892.

Présidence de S. E. Abbate pacha.

ORDRE DU JOUR :

1° *Communications du président et du secrétaire général* ;
2° Dr Simaïka : *Sur l'Egypte au temps des Romains.*

La séance est ouverte à 4 heures dans la salle des référés des tribunaux mixtes.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

Le président, en faisant remarquer que la Société entre dans la dix-huitième année de son existence, exprime l'espoir que les travaux et les projets à venir ne laisseront rien à envier à ceux déjà accomplis, et que la haute protection de S.A. le Khédive ne fera pas défaut à notre institution. Il souhaite également que pour seconder nos efforts, la fortune amène dans le sein de la Société bon nombre de voyageurs et de savants de passage au Caire, ainsi que cela est toujours heureusement arrivé.

Le secrétaire général prend la parole pour présenter les dons reçus :

Le Gouvernement égyptien, celui de France, d'Italie, de la République Argentine, du Guatemala, des Etats-Unis, du Congo, ont envoyé d'importantes publications.

Nos membres d'honneur, quoique loin de nous, n'oublient pas la Société, et M. le colonel Long bey nous adresse son *Egypte et ses provinces perdues* ; M. le comte Teleki, le *Rudolph See*, où son ami et compagnon von Hohnel relate les aventures de

leur célèbre voyage; M. A. d'Abadie, le premier volume de la traduction française du grand ouvrage du cardinal Massaja, et M. Casati une brochure sur l'Unioro.

D'autres savants illustres ont également envoyé leurs récents ouvrages. M. Schiaparelli, l'éminent égyptologue, *Una tomba inedita egiziana*; le professeur Benetti, de Bologna, un travail sur *Les irrigations en Egypte*, où il se plait à remercier notre secrétaire général du concours qu'il lui a prêté; le Rév. Père Denza le deuxième volume de la *Specola Vaticana* avec des essais de la *Carte du ciel photographiée*, etc.

Enfin, M. Hoffmann, l'éminent ethnographe de la *Smithsonian Institution*, a envoyé à la Société une collection très importante d'objets en pierre appartenant à l'âge archéolytique des tribus de l'Amérique du nord, avec un album de photographies d'Indiens, du plus haut intérêt.

Plusieurs de ces objets et les photographies sont exposées dans la salle.

M. le président présente à l'assemblée M. le Dr Simaïka, élève égyptien de l'Ecole de Droit de Montpellier, qui donne lecture de sa communication. (1)

La séance est levée à 5 heures et demie.

(1) Voir page 703.

Séance du 24 décembre 1892.

Présidence de S. E. Abbate pacha.

ORDRE DU JOUR :

1° Dr Abbate pacha : *L'Onomatopée de l'Egypte ;*
2° G. de Rogozinsky : *Huit années dans l'Afrique de l'Ouest.*

La séance a lieu dans la salle des référés des tribunaux mixtes, gracieusement accordée.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente, qui est approuvé.

Le secrétaire général, prenant la parole, annonce que S.E. Riaz pacha, président du Conseil des Ministres, a ordonné la traduction en arabe de son ouvrage: *Les travaux géographiques en Egypte sous la dynastie de Mohamed-Ali* (1). Cette traduction a été faite par M. Ahmed Zéki, traducteur au Conseil des Ministres et membre de la Société; S. E. Riaz pacha a bien voulu en faire mettre cinquante exemplaires à la disposition de la Société; le reste de l'édition a été distribué aux élèves des écoles supérieures du Gouvernement.

Le secrétaire général énumère ensuite les dons reçus et les achats faits pour la bibliothèque.

Parmi ces derniers, il signale le *Ten Year Captivity*, du major Wingate, membre de la Commission centrale, dans lequel l'auteur relate les aventures du Père Ohrwalder, avec une compétence que personne ne peut lui contester, et l'ouvrage du même Père Ohrwalder, *Das Mahdi Stat*, dans lequel l'héroïque missionnaire donne jour par jour, en un style émouvant, les détails de ses dix longues années de captivité. Le

(1) Publié par la Société en 1891.

secrétaire général recommande la lecture de ces deux ouvrages à ceux qui veulent se former une idée précise de l'état du Soudan pendant ces dix dernières années.

En présentant le bulletin de la Société italienne de géographie, M. Bonola dit qu'il y a trouvé une note de M. Sergi qui nous intéresse au plus haut degré. Par suite de recherches faites sur des crânes de momies égyptiennes, le savant anthropologiste de l'Université de Naples a trouvé un nouveau système de classification crâniologique. Il en conclut que le peuple égyptien existait sur les bords de la Méditerranée bien antérieurement aux invasions aryennes et sémitiques. Une race pré-aryenne et pré-sémitique occupait ce bassin. Cette race, qui présente des identités craniologiques indiscutables, comprenait les peuples qui, ensuite, ont été appelés Libyens, Hybères, Ligures, Sardes, Sicules et Égyptiens. Tous ces peuples étaient donc de la même famille et représentent les autochtones.

Sur quinze crânes égyptiens que M. Sergi a examinés dans le Musée de Naples, il en a trouvé onze dont les caractères correspondent à ceux des peuples méridionaux de l'Italie et de l'Espagne.

Les recherches de M. Orsi dans le sud-est de la Sicile et des frères Siret dans l'est de la péninsule espagnole viendraient à l'appui de la théorie de M. Sergi.

Le président donne lecture de la communication annoncée (1).

Le président présente à l'assemblée M. le Com. Etienne de Rogozinski, polonais, qui a habité pendant huit ans l'île Fernando-Po et a fait des excursions à l'intérieur.

La conférence de M. Rogozinski, accompagnée de l'exposition de cartes et de photographies prises sur les lieux par l'auteur même, est écoutée avec le plus vif intérêt et applaudie (2).

(1) Voir page 761.
(2) Voir page 717.

La séance, à laquelle assistaient MM. les consuls généraux de Russie, d'Autriche, d'Espagne et de Grèce, les consuls d'Italie et de Russie, S.E. Artin pacha, président de l'Institut, et a été levée à 6 heures.

Séance du 28 janvier 1893.

Présidence de S. E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

1° PROF. WILLIAM GROFF : *L'Egypte et la Bible au point de vue géographique :*
2° D[r] BONOLA BEY : *La question des noms géographiques en Egypte :*
3° D[r] ABBATE PACHA : *Observations physiographiques sur le Nil et sa contrée.*

La séance est ouverte à 4 heures dans la salle des référés du tribunal mixte, gracieusement accordée.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

Les trois communications portées à l'ordre du jour sont lues par les conférenciers dans l'ordre annoncé (1).

Le séance est levée à 6 heures.

(1) Voir pages 685, 801.

Séance du 25 mars 1893.

Présidence de S. E. ABBATE PACHA.

ORDRE DU JOUR :

1° Dr ABBATE PACHA : *Physiographie du Nil* (suite) ;
2° Dr BONOLA BEY : *Voyages récents en Afrique.*

La séance est ouverte à 4 heures et demie dans la salle des référés du tribunal mixte, gracieusement accordée.

Le président, en ouvrant la séance, rend hommage à la mémoire de feu S.E. Larmée pacha, général dans l'armée égyptienne, membre de la Commission centrale depuis la fondation de la Société.

Larmée pacha est entré au service du Gouvernement égyptien en 1864; il était alors chef d'escadron dans l'artillerie française et officier de la Légion d'honneur, et faisait partie de la mission présidée par le colonel Mircher bey. Nommé d'abord directeur des écoles d'artillerie et de génie et puis de l'école de tir d'artillerie, il était dernièrement directeur de l'Ecole militaire. En récompense de ses services, le Gouvernement égyptien lui avait conféré le grade de grand officier dans l'ordre impérial de la Medjidieh. Il laisse parmi ses collègues de la Société les plus unanimes regrets.

M. le Com. Tito Figari, membre de la Commission centrale, présente en don à la Société un autographe précieux : c'est la carte dressée par le regretté voyageur Miani en vue de son dernier voyage. Quoique dépourvue de toute valeur scientifique, cette carte est le document dernier d'un homme qui a donné sa vie pour la science.

Le président annonce que M. Peters, commissaire impérial dans l'Afrique allemande, de passage au Caire, devait honorer la séance de sa présence, mais dans une promenade à Ghézireh il a été victime d'un accident qui, heureusement, n'aura pas de suites fâcheuses. M. Peters en sera quitte pour deux mois de lit.

M. Bonola propose qu'une lettre soit adressée au nom de la Société à M. Peters pour lui exprimer ses regrets unanimes et lui offrir ses souhaits les plus cordiaux de prompt rétablissement. Adopté.

M. Bonola bey donne lecture de la communication annoncée ; la *Special Karte von Afrika*, de Habenicht, 3me édition, est exposée dans la salle avec la *Carte de l'Egypte et ses dépendances*, de Wagner.

J'ai l'honneur — dit-il — de vous présenter la troisième édition de la grande carte d'Afrique publiée par la maison Justus Perthes, de Gotha.

La maison Perthes, l'institut cartographique privé le plus important du monde, pour célébrer, en 1885, le centenaire de sa fondation, a voulu publier une carte d'Afrique contenant le résultat de toutes les explorations et reconnaissances effectuées par les voyageurs et par les gouvernements, pendant ce siècle, dans le continent noir.

Ce beau travail, œuvre de cartographes éminents, tels que Habenicht, Lüddeke et Bruno Domann, fut accueilli avec faveur par le public et la carte, vendue à un prix excessivement modéré, accessible à toutes les bourses (20 fr.), a été répandue par milliers d'exemplaires.

Ce succès encouragea la maison Perthes, qui décida de continuer cette publication en y ajoutant, au fur et à mesure, les résultats des nouvelles recherches et les rectifications que des reconnaissances récentes rendaient necessaires. C'est ainsi que deux ans après la première édition parut la seconde et aujourd'hui la troisième.

Je ne vous fatiguerai pas par le dénombrement de tous les documents qui ont servi à enrichir cette troisième édition. qui donne l'état exact des connaissances actuelles sur l'Afrique ; toutes les explorations qui ont eu lieu pendant ces cinq dernières années ont contribué à son établissement et y ont leur place.

Pour notre pays d'adoption, nous constatons douloureusement une nouvelle diminution de son territoire. Vous vous rappellerez qu'à l'occasion du Firman d'investiture pour le nouveau Khédive, la Turquie a

voulu reprendre une partie de la péninsule du Sinaï et de la côte arabique jusqu'au Ras-Gourkouma. Vous pouvez, en faisant la comparaison des deux cartes exposées, vous rendre compte de cette modification du territoire égyptien.

Les auteurs de la carte nous informent (dans les notes dont ils accompagnent chaque feuille), que :

1° Ils ont corrigé les routes des pèlerins *via* Djedda, Mecque, Medina, Yambo, d'après la carte très consciencieuse de S. E. Mohamed Sadik pacha, notre collègue.

2° Ils ont corrigé l'orographie du désert oriental d'après la carte de Colston (route entre Kéneh et Bérénice) que nous avons publiée dans notre Bulletin, série II-9 et d'après la *Carte du nord de l'Etbaye,* dressée par notre membre correspondant, E. H. Floyer.

3° Ils ont corrigé la carte du Sinaï d'après les documents laissés par S. E. Linant de Bellefonds pacha.

4° Ils ont corrigé la carte de Djebel Zeit d'après la reconnaissance de M. Mitchell, l'éminent géologue dont nous avons publié plusieurs travaux dans nos bulletins.

L'Egypte, qui a jadis fourni une quantité énorme de matériaux pour la cartographie africaine, a donc pu, tout récemment encore, donner un concours très apprécié à cette troisième édition d'un document africain de la plus haute valeur. Nous ne faisons pas entrer en compte, pour des raisons faciles à comprendre, les résultats des reconnaissances de l'état-major qui, pour le moment, ne peuvent être livrés à la publicité.

Si les personnes — conclut l'orateur — qui traitent avec indifférence les efforts fait par l'Egypte pour paraître dignement devant le monde géographique, se rendaient compte de la valeur de ces efforts et de l'importance des résultats qui en sont issus, je suis sûr que notre Société trouverait rapidement les moyens d'augmenter ses titres à la reconnaissance du monde scientifique.

Ensuite M. Bonola bey passe en revue les voyages africains les plus récents.

Il commence par celui du commandant Monteil, et après en avoir donné le sommaire, en résume les résultats géographiques obtenus.

Il raconte ensuite les expéditions du cap. Van Kerkowen, de l'Etat du Congo, qui a poussé une pointe jusqu'à Wadelaï et Lado.

Il expose les résultats des explorations du D[r] Baumann dans la région entre le Tanganjka et le lac Edward, et cite l'opinion de

cet illustre savant relativement aux *Montagnes de la Lune* qu'il aurait identifiées avec les Misori de l'Urundi, et à la source du Nil, qu'il déclare être le fleuve Kagera qui sort de ces montagnes.

Enfin l'orateur fait l'exposé des dernières nouvelles reçues des expéditions Hohnel au Baringo, Ferrandi au Djouba, Bottego et Grixoni au Wadi Shebeli, Lovatelli et Williers à Bardera et de Ruspoli au Kaffa.

S. E. Abbate pacha donne lecture de la suite de son étude sur *La physiographie du Nil* et la séance est levée à 6 heures.

Le Secrétaire général, rédacteur du Bulletin
BONOLA BEY.

L'ÉGYPTE ET LA BIBLE

AU POINT DE VUE GÉOGRAPHIQUE

Par William GROFF (1).

Tandis que des explorateurs et des voyageurs viennent ici faire connaître les pays étranges et les peuples plus étranges encore qu'ils ont visités, peut-être ne serait-il pas sans intérêt de faire, en quelque sorte, un voyage parmi les peuples de la haute antiquité et au lieu de remonter le cours d'un fleuve, remonter le cours des siècles et étudier la cosmogonie telle qu'on l'enseignait, et puis la géographie, ou plutôt les systèmes d'orientation géographique usités chez les deux grandes races de l'antiquité, Sémites et Hamites.

Chez les Sémites, à Ninive, par exemple, on racontait :

Jadis ce qui est en haut ne s'appelait pas le ciel,
(Et) ce qui est en bas, la terre, n'avait pas de nom ;
L'abime infini (fut) leur générateur,
Le chaos de la mer (fut) celle qui a tout engendré.

. . . .

Jadis les dieux n'existaient pas encore,
Aucun nom n'était prononcé,
Aucun destin n'était fixé (2).

(1) Voir Compte rendu de la séance du 28 janvier 1893.

(2) Voy. MENANT, *Manuel de la langue assyrienne*, p. 378-379. Oppert. dans LEDRAIN, *Histoire d'Israël*, t. I, 411, cf. p. 2 (notes); cf. LENORMANT, *Les origines de l'histoire*, t. I, et QUENTIN, *Du prétendu parallélisme*, etc., Ne s'appelait pas le ciel etc. ; c'est-à-dire le ciel etc., n'existait pas.

Selon les traditions grecques, les Phéniciens croyaient qu'au commencement était une atmosphère ténébreuse et orageuse..... de l'union du désir et de l'esprit naît.... l'élément aqueux qui devient limon et d'où sort l'univers (1). Conceptions dont le premier chapitre de la Genèse se fait l'écho : « La terre était sans forme et vide et (les) ténèbres (étaient) sur la face de l'abîme (2) ».

Il est généralement admis que les anciens Egyptiens furent d'origine asiatique ; il serait alors loisible de supposer qu'on retrouverait chez eux des traces de l'enseignement et des croyances qu'ils auraient apportés avec eux de l'Asie. Dans un des monuments les plus anciens de l'Egypte, la pyramide du roi Pépi (3), il est dit : « (Le) ciel n'existait pas, (la) terre n'existait pas, (les) hommes n'existaient pas, (les) dieux ne furent pas nés, (la) mort n'existait pas (4) ». Ailleurs, il est dit : « Shou a soulevé le Noun étant sur l'escalier qui est dans la ville des Huit... Je suis le dieu grand qui s'est donné la forme à lui-même, c'est-à-dire l'Eau, c'est-à-

(1) Voy. Pierret, *Petit manuel de mythologie*, p. 90.

(2) Rédaction élohiste.

(3) Voy. *Recueil de Travaux*, vol. VIII, cf. Maspero, *Le livre des morts*; *Revue de l'histoire des religions*, 1887.

(4) Litt. : « Non existait ciel », etc. Notons : *Kheper* « exister », avec la nuance « devenir ». (Voy. Maspero, *La conjugaison*, etc., p. 27). Remarquons l'écho, pour ainsi dire, que font les versets 4*b* et suiv. de la Genèse, chap. II, au passage précité de la pyramide du roi Pepi, on dirait du passage du texte égyptien, une page perdue qui aurait précédé la rédaction jéhoviste qui, dans le texte actuel, commence au 4e verset du chap. II de la Genèse. — Cf. « (la) mort n'existait pas », c'est-à-dire : « il n'y avait pas la mort ? » Cf. Gen. II, 17, et *Bulletin de l'Institut*, 1892, p. 13 et suiv.

dire le Noun, père des dieux, etc. » Ce passage signifierait que : « le « dieu grand », c'est-à-dire la divinité suprême, apparaît sous la forme de l'eau primordiale, le Noun ou Nil céleste, appelé Père des dieux ; la force solaire (Shou) met le ciel en haut et la terre en bas, triomphe du chaos..... (1) ».

Malheureusement, dans la Bible, le début du document jéhoviste, où aurait été raconté la création, manque ; mais d'après ce qui a été conservé, il semblerait bien, de même qu'en Egypte, que la création aurait eu lieu en un seul jour (2).

Quant à la forme de la terre, les Asiatiques et les Egyptiens différaient. Selon les Chaldéens la terre était comme une barque, non pas longue mais ronde, renversée ; dans la partie inférieure était le séjour des ténèbres et de la mort ; la terre reposait sur l'abîme ; le ciel, comme une vaste calotte hémisphérique, reposait sur la terre (3).

Les anciens Egyptiens concevaient la forme de la terre d'après leur propre pays, la vallée du Nil ; pour eux, la terre était censée être comme une longue table ou planche ; le ciel était soutenu par quatre piliers ; le Nil, qui traverse l'Egypte du sud au nord, selon les idées de ce temps-là, descendait du ciel ; peut-être croyait-on, c'était là-haut la voie lactée (4). Tout cela est purement égyptien et diffère très profondément des

(1) Pierret, *Le livre des morts*, p. 54 et 73 suiv.

(2) Voy. Renan. *Histoire du peuple d'Israël*, t. II, p. 385.

(3) Voy. Maspero, *Histoire ancienne*, 4e édit., p. 134.

(4) Voy. Maspero, *Le livre des morts ; Revue de l'histoire des religions*, 1887 ; *Hist. anc.*, p. 5, etc. Cf. *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1885, p. 19 et s. — Cf. Guieysse, *Hymne au Nil ; Recueil des Travaux*, vol. XIII.

doctrines qu'on enseignait en Asie. Mais si l'on examine de plus près le système géographique des anciens Egyptiens, on peut probablement retrouver des traces de l'ancien système prototype asiatique.

Le Sémite et l'Egyptien admettaient chacun quatre points cardinaux ; le Sémite s'orientait en tournant la face vers le côté du soleil levant, qui devenait, pour lui, le côté de devant, l'orient, et, par suite, l'arrière fut l'occident, le côté gauche le nord, le côté droit le sud (1). Il est probable que les aïeux des anciens Egyptiens, à leur arrivée dans la vallée du Nil, employaient ce système; mais en remontant le fleuve, le sud devint pour eux le *devant*. Ils auraient tourné ainsi le système sémitique. Le côté de devant ainsi devint le midi, et par suite, l'arrière, le nord ; le côté gauche, l'orient ; le côté droit, l'occident (2).

(1) Voy. *Gesenius'*. H. W. B., p. 27.

(2) Voy. Brugsch, *La table ethnique des anciens Egyptiens ; Revue égyptologique*, t. II, p. 322 et suiv. Les anciens Egyptiens auraient fait, mais en sens contraire, ce que font en Egypte les Arabes de nos jours. En arabe littéral, on a conservé l'ancienne orientation sémitique : شمال côté gauche, nord ; يمين côté droit ; تيمن sud, puis شرق orient, غرب occident; mais en Egypte, le *fellah* se figurant suivre, flotter, avec le cours du fleuve, tourne sa face vers le nord, qui est le بحرى vers la mer « nord » قبلى « sud », par suite شرقى « orient » reçoit la signification de « droit » et غربى « occident » devient la « gauche ». Voy. Yacoub Artin pacha. *Bulletin de l'Institut égyptien*. 1891, p. 265. Cf. « La terre est au milieu de l'univers comme un homme couché sur le dos et regardant le ciel... Elle tourne ses regards vers le ciel comme vers son père... Elle a la tête placée du côté du midi, l'épaule droite vers le vent d'est, la gauche vers le vent libyen, les pieds sous l'Ourse... *Hermès Trismégiste*, ed. Ménard, p. 205. — On voit sur des sarcophages, etc., la terre, *Seb*, représenté par un homme couché, recouvert de feuillage ou peint en vert, au-dessus de lui est le ciel, la déesse Nout, soulevée par *Shou* (peint en rouge). Voy. Sarcophages des grands prêtres d'Ammon au musée de Ghizeh, et *Mél d'archéol*,, t. I, p. 117.

Nous sommes ici dans la très haute antiquité ; au fur et à mesure que les rapports entre les Sémites et les Egyptiens devinrent de plus en plus intimes, on constate dans les textes égyptiens l'introduction d'un certain nombre de mots sémitiques relatifs à la géographie d'Asie et des expressions appartenant au système géographique des Sémites (1). On s'attendrait, par suite, à retrouver des traces du système géographique des Egyptiens employé, relatif à l'Egypte, par des Sémites. Je crois qu'on peut non seulement trouver des traces mais actuellement constater que la Bible emploie, relativement à l'Egypte, le système d'orientation égyptien, et, une fois ce fait reconnu, on peut expliquer certains passages qui ont beaucoup embarrassé les commentateurs de la Bible. Pour bien se rendre compte de ce fait, il faut faire une étude approfondie de certaines parties de la Bible relatives à l'Egypte (2).

Selon le chapitre XLI de la Genèse, un roi d'Egypte rêva que sept vaches belles et grasses sortaient du fleuve : puis sept vaches laides et maigres sortaient après elles. La mise en scène est bien simple. Une promenade au bord du Nil, de nos jours, et on peut voir en réalité ce que, dit-on, le roi rêva, et plus exactement qu'on ne le penserait, car la *gamousa*, qui aime tant à rester dans le fleuve, le corps couvert par l'eau, aurait dû ressembler singulièrement à la vache dont il est question dans la Genèse. Le roi rêva, dit-on, que les

(1) Voy. Brugsch, *Revue égyptologique*, t. II, p. 324 et suiv.
(2) Voy. mes *Etudes diverses*, Alger. Cf. *Bull. de l'Instit. Egypt.* 1892, p. 14, note 3.

sept vaches maigres dévoraient les sept vaches grasses; il est bien difficile à concevoir, même dans un songe, des herbivores jouant le rôle des carnivores. Il est probable que la narration a été faite pour cadrer avec l'interprétation; ce n'est pas le songe qui a donné naissance à l'explication, mais, au contraire, l'explication au songe.

On raconte : le roi rêva encore que sept *sibbolim* (1) grasses et bonnes poussaient d'un seul roseau, « et voici que sept *sibbolim* maigres et desséchées (par le) *qâdim* poussèrent après elles ». Le roi aurait rêvé que les *sibbolim* maigres dévoraient les grasses. Autant le premier songe est facile à comprendre autant le deuxième est difficile. Il y est question d'un végétal desséché, selon le texte hébreu, par le *Qâdim*, qui signifierait, d'après le lexique hébraïque : « l'est, le vent de l'est », un vent brûlant qui dessèche les semailles et les plantes (2). Les nombreux exemples et l'analogie rendent, en quelque sorte, cette traduction obligatoire. Mais, ainsi qu'il a été reconnu depuis longtemps, la traduction *vent d'est*, signifiant un vent néfaste, ne s'accorderait pas avec l'état météorologique de l'Egypte. C'est le vent du midi, le *Khamsin*, qu'il aurait fallu représenter comme ayant desséché les *sibbolim* (3). On a supposé que le narrateur biblique en rédigeant son récit en Chanaan, où le vent de l'orient est néfaste, aurait appliqué par inadver-

(1) Pour éviter d'employer plus d'une lettre dans la transcription d'une seule, je transcris le *shin* hébreu par *s*.

(2) Voy. *Gesenius'*, H. W. B., p. 725 et suiv.

(3) Voy. la traduction grecque dite des septante, cf. EBERS, *Ægypten und die Bücher Mose's*, p. 340, et DILLMANN, *Die Genesis*, p. 405.

tance à l'Egypte une expression qui lui était familière dans son pays, mais ce ne serait pas moins une faute très grave relativement à l'Egypte.

On se demande, naturellement : trouve-t-on d'autres exemples où le vent d'orient serait employé là où doit être le vent du midi ?

La tradition voulait que, peu avant l'Exode, il y eut en Egypte des désastres, parmi lesquels une invasion de sauterelles [1]. D'après une version, attribuée à l'ancien élohiste : « Moïse étendit son bâton sur le pays d'Egypte..... et il fit monter les sauterelles sur tout le pays d'Egypte ». D'après une autre version Moïse aurait étendu la main, au lieu de son bâton, sur la terre d'Egypte. Selon la version dont on doit la conservation au jéhoviste, traduit de l'hébreu, suivant le lexique, les événements se seraient passés de cette manière : « Jéhovah (*Yaho*) fit souffler un vent d'est (*rouah qâdim*) sur la terre tout ce jour-là et toute la nuit ; le matin fut et le vent oriental (*ve rouah haqqâdim*) avait amené les sauterelles [2]... et tournait Jéhovah (*Yaho*) [3] un vent d'ouest (*rouah yâm*) très fort emporta les sauterelles et les jeta à la mer Rouge [4] ».

On est surpris qu'un vent soit suffisant pour amener les sauterelles de l'Arabie, au-dessus de la mer

(1) *Exode* X, 12 et suiv.

(2) On s'attendrait, peut-être, plutôt à un vent du sud-ouest. Voy. DILLMANN, *Exodus*, p. 92 et suiv.

(3) C'est-à-dire, Jéhovah (Yaho) tournait le vent, — changea sa direction.

(4) Voy. DILLMANN, *Exodus*, p. 89. et s. — On attribue (*Exodus* X) le verset 12 à l'ancien élohiste (B). (Voy. DILLMANN, *Exodus*, p. 91 et suiv.). Mais peut-être jusqu'à *bâ'arbè* est de l'*élohiste*, cf. Exode, XIV, 16, etc. — Peut-être faudrait-il lire *vè'arbè* au lieu de *bâ'arbè*.

Rouge, en Egypte, et qu'un vent *très fort* les ait rejetées à la mer Rouge ; mais il y a une objection bien autrement grave : un vent d'ouest n'aurait pas emporté les sauterelles de la Basse-Egypte ni dans, ni vers la mer Rouge, mais à travers l'isthme de Suez, dans l'Arabie Pétrée.

En racontant les épisodes de l'Exode, les narrateurs furent très préoccupés d'un incident. Selon la tradition, la mer se serait séparée pour laisser passage libre aux fugitifs (1). Le texte actuel de la Bible donne deux versions à propos de ce phénomène et en laisse apercevoir, comme variante, une troisième. Selon l'élohiste, Jéhovah (*Yaho*) aurait dit à Moïse : « Etends ta main sur la mer et la fends... et Moïse étendit sa main sur la mer... et les eaux se fendirent ». D'après l'ancien élohiste c'est le bâton de Moïse qui a opéré le miracle (2). Le jéhoviste dit : « Chassa Jéhovah (*Yaho*) la mer par un vent oriental (*be rouah qddim*) fort, toute la nuit et mit la mer à sec ». Suivant le récit, les fugitifs se seraient trouvés à l'ouest de la mer, le vent de l'est aurait amené les eaux vers, *sur* eux.

Ainsi nous constatons que dans aucun des exemples précités, ni le vent oriental ni le vent occidental ne conviendraient à l'Egypte, et par suite ne donneraient pas un sens satisfaisant. Il me semble bien que toute cette question mérite une étude approfondie tant au point de vue biblique et égyptologique que géographique.

Le rêve d'un roi d'Egypte raconté au chapitre XLI de

(1) Exode, XIV, 15 et suiv. Voy. DILLMANN, *Exodus*, p. 148 et suiv.
(2) Voy. Exode, XIV, v. 16.

la Genèse appartiendrait, selon la critique moderne, à un des recueils les plus anciens, dont le texte actuel de la Bible a conservé des fragments. Ce document est connu sous le nom de l'*ancien élohiste ;* le rédacteur, ou plutôt le conteur qui l'aurait dicté [1], semble avoir été très familier avec le cycle des vieux mythes, légendes et traditions ; il était très préoccupé des théophanies et des angléophanies ; des rêves furent censés être des révélations de la divinité [2]. Mais ce qui caractérise encore ce conteur, c'est la couleur locale, pour ainsi dire, qu'il cherchait à donner à sa narration ; par exemple, dans la partie relative à l'Egypte, à part les mœurs dépeintes, il y introduisit des mots égyptiens. Pour bien faire ressortir ce fait, examinons de près le rêve, où, si l'on veut, les rêves du roi racontés au XLIe chapitre de la Genèse.

Premier rêve, versets 1-4. Pharaon (*Par'o*) rêva que sept vaches sortaient du fleuve (*min-hay'or*) et elles se mirent à brouter l'herbe du marais (*bd'âhou*) ; sept autres vaches sortirent et se tinrent à côté d'elles sur la lèvre du fleuve (*'al-sepat hay'or*).

Passons maintenant en revue les mots égyptiens qui sont employés en transcription par allitération dans le texte hébreu de ce passage. Par un étrange destin, deux d'entre eux ont été conservés jusque dans nos langues européennes d'aujourd'hui.

I. *Par'o*. Les textes égyptiens de l'ancien empire font connaître un titre royal qui se lut, probablement,

(1) Voy JÉRÉMIE XXXVI, 4, 32, cf. XLV, I.

(2) Voy. RENAN. Histoire du peuple d'Israël, etc.

per-âa « (la) grande maison » ; tout lieu franchi par le soleil ou habité par le roi, fils du soleil, est double, d'où l'on peut supposer la forme *per-ui-âa-ui*, « (les) deux grandes maisons »(1). Ce titre subit une des plus curieuses transformations, soit par un caprice graphique, soit peut-être d'après une prononciation ou plutôt assimilation réelle. Dans la famille des anciens Egyptiens, le mari était le *neb-pa* « maître de la maison », la femme était la *neb-t-pa* « maîtresse de la maison ». On avait probablement assimilé l'adjectif *âa* (grand) au roi, et on faisait ce mot précéder, ainsi que le témoignent les textes, le substantif maison (ou « double maison »); ainsi le roi « maître de la double terre » devient le « grand de la double maison ». La similitude entre l'hébreu *Par'o* (cf. la transcription grecque Φαραώ) et l'assyrien *Pi-ir-'-u* (2) indiquerait des transcriptions de l'ancien titre *per-âa*, qui aurait été conservé comme forme populaire (3).

(1) Voy. GRÉBAUT, *Hymne à Ammon*, p. 272; cf. PIERRET, *Etudes égypt.*, 2e part., p. 135. cf. p. 138 (2). L'adjectif s'accorde avec le subst. Cf. Pap. d'Orbiney. 17, 1. 19, 4. Mon étude sur le papyrus d'Orbiney, p. 46, 47 et 52, 53 ; peut-être *âaaiu* est pour *âaiu* = *âaui*, alors il faudrait transcrire *perui âaui*.

(2) Voy. OPPERT, *Les rapports*, etc., p. 15 et SCHRADER, K.A.T., p. 153.

(3) *Par'o*, Pharaon. La bible emploie ce *titre* comme *nom propre* du roi (cf. pourtant II Rois, XXIII, 29, Jérémie XLIV, 30). La tradition place la descente d'Israël en Egypte sous un des rois pasteurs qu'elle nomme Aphobis, c'est évidemment l'un des Apapi qui aurait été, alors, le nom du roi dont il est question au XLIe chapitre de la Genèse. Selon les écrivains orientaux ce roi fut nommé *Riyân*, il était fils d'*El Walid* l'Amalécite.

Il est généralement admis que : « Pharaon est une forme hébraïsée, puis grécisée, du titre *Piroui-âa* « la double Grande maison » (MASPERO,

II. *Ye'or*. Ce mot paraît être la transcription du nom populaire ou vulgaire employé par les anciens Egyptiens pour désigner leur fleuve. En Egypte, dès une très haute antiquité, on trouve le fleuve d'Egypte désigné par le mot *âtul*; ce nom fut apparenté avec la forme populaire *aal*=*aul*, d'où probablement la forme vulgaire *iuaol*—dans les textes démotiques *ial* ou *il* et coptes ⲁⲁⲣ, ⲓⲉⲣⲟ, ⲉⲓⲟⲟⲣ, etc., sont des dérivés des noms employés

Contes populaires, p. 21 (note). Cf. EBERS, *Ægypten und die Bücher Mose's*, p. 263. et suiv.)

Cette explication, rencontrerait une difficulté bien sérieuse : le signe de la maison serait, dans ce titre, transcrit *per*, tandis qu'ailleurs il est transcrit *pa* (voy., par exemple, PIERRET, *Vocabulaire hiérogl.*, p. 140 et suiv. et p. 152.— *Per-âa* cf. *prui*). On s'attendrait à trouver *âa* transcrit par *aïn* seul, au lieu de *aïn, hé* (voy. DE ROUGÉ, *Origine de l'alph.*, p. 95, *âa* = *aïn, hé*, p. 94; peut-être faut-il expliquer la transcription *aïn, hé* par le duel (ou pluriel) de l'adj. « grand ». De plus, on ne trouve aucun équivalent pour la formule *ankh uta senb*, vie, santé, force, qui accompagne ordinairement ce titre dans les textes égyptiens. On peut douter que le roi fût jamais qualifié la « grande maison » (cf. EBERS, p. 264), il aurait été plutôt qualifié « celui de la grande maison », mais il est bien facile à comprendre que le roi aurait été appelé le grand de la double maison — le palais. — Pourtant la traduction littérale du titre *per-âa* serait « maison grande », c'est-à-dire (la) grande maison; il est quelquefois même difficile pour nous de savoir s'il s'agit du roi ou de la « grande maison »; peut-être est-ce précisément cette amphibologie qui aurait aidé à faire assimiler l'adjectif « grand » *âa*, au roi *suten (?)* et, par suite, donnait naissance au titre le « grand de la double maison ».

Ce titre, très fréquent dans la langue sacrée, est diffficilement reconnaissable en démotique, s'il n'a pas tout à fait disparu ; le copte *piouro* serait plutôt une transcription de la forme employée par des textes grecs que de l'ancien *per-âa*. Cette forme copte, *piouro*, dont l'usage a détaché les deux premières lettres pour en faire l'article et *ouro* « roi » de *ur-âa* (voy. PIERRET, *Dict. d'arch.*, p. 434, et STERN, *Gramm.*, p. 92 et note). Littér. « le très grand » fait penser à l'ancienne forme le « grand de la double maison ».

par l'ancienne langue (1). La forme populaire ou vulgaire *iuaol* est transcrite dans le texte hébreu de la Bible par *Ye'or*; l'assyrien *Ia-ru'u*, paraît correspondre à une forme égyptienne *iuaol-âa*, le grand fleuve. Un texte persan désigne le fleuve d'Egypte par le nom *p-i-r-a-v*, dont *p* correspondrait à l'article égyptien masculin singulier et *i-r* au *il*, *ir*, « fleuve, rivière, » des textes démotiques. Les Grecs auraient adopté une forme qui correspondrait au nom populaire *il*, au pluriel, à cause des embranchements du fleuve qui traversaient le Delta et précédée de l'article pluriel *ne*. Lorsque ce nom, *ne-il-u*, passait en écrit, on se souvenait d'une assimilation entre le fleuve et l'année, et l'on choisissait des lettres de sorte que la somme totale de ces lettres, prises suivant leur valeur numérique, égalât le nombre des jours de l'année, 365, d'où le nom Νεῖλος qui se modifiant légèrement, devint *Nilus*, puis passa dans les langues européennes, où il devint Nil, etc., et s'est conservé encore de nos jours en arabe : نيل (2).

III. *'Ahou*. Les vaches que, dit-on, le roi rêva, sortirent du fleuve, se mirent à brouter l'*'âhou* (3). Le mot *'âhou*, employé par le texte hébreu, est la transcription d'un mot qu'on trouve employé dans la langue égyptienne dès l'époque des Pyramides jusque dans le copte;

(1) Je crois que je n'ai pas besoin de discuter les permutations entre L et R. — D'après Stern, *Gramm*, p. 92, IAR-O EIER-O dériverait de *atur-âa*, il serait, croyons-nous, plutôt de *aal-âa*, etc., ou *iuaol-âa* ?

(2) Voy. *Bulletin de l'Institut égypt.*, nov. 1892. *Ne* est l'article pluriel et non pas un préfix *n*, cf. *Bull. de l'Inst*, 1892, p. 169, n. 4, cf. la citation. Voyez-y le développement de la théorie selon laquelle le nom *Néilos* serait un mot artificiel formé du chiffre 365, nombre de jours de l'année.

(3) *Bâ'âhou.—Beth*, employé avec le même sens qu'aux Proverbes IX, 5.

le sens fondamental paraît être « verdoyer, verdure, herbe de marais », etc. Ce mot paraît bien avoir passé dans le grec alexandrin sous la forme Αχεὶ ou Αχὶ (1).

IV. *Sâpâ.* A part la question de savoir si *sâpâ* « lèvre » est un mot d'origine sémitique, ou hamitique, en admettant une identité entre ce mot et *sept* « lèvre » des textes égyptiens, on en peut constater l'emploi dans le sens de « rivage » dès une époque bien ancienne (2) ; par exemple dans les textes des pyramides il est dit : « sur (les) rives (*sepet-ui*) du lac ». Exemples plus récents : Sur le bord de l'eau ; — Alexandrie fut bâtie au bord (*her sept*) de la mer. La Bible offre un certain nombre d'exemples de cette expression ; par exemple : les vaches qui se tenaient sur la *lèvre*, c'est-à-dire rivage du fleuve. Dans la stèle d'Alexandre, il est question de *lèvre*, c'est-à-dire rivage de la mer, etc. (3). En terminant, ces observations sur les deux mots *'Ahou* « herbes de marais », et *sâpâ* ou *sepet* « lèvre » ; citons un passage d'après le texte grec de la Sagesse de Sirach : « Ἄχει ἐπὶ παντὸς ὕδατος καὶ χείλους ποταμοῦ πρὸ παντὸς χόρτου ἐκτιλήσεται » (4).

(1) Voy. A. Kamal, *Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les noms des plantes*, p. 37 et suiv. Voy. la traduction grecque dite des septante. Gen., XLI, 2, 18. Esaïe XIX, 7. — Cf. *La sagesse de Sirach*, XL, 16 (du grec). Voy. Job, VIII, 11 (texte hébreu).

(2) Mais pas exclusivement égyptienne.

(3) Voy. *Recueil des trav.*, vol, V. p. 190, *Mél. d'archéol.* III, p. 151 note. Stèle d'Alexandre au musée de Ghizeh. n° 283 du Catalogue. — Cf. Hérodote, II, 94, et Ebers, *Ægypten und die Bücher Mose's*, p. 339. — Cf. Gen. XXII, 17, Juges, VII, 22. — Cf. Papyrus Anast. I, pl. 3, lig. 8. — Pour le pronom réfléchi, voy. mes diverses études.

(4) *La sagesse de Sirach* XL, 16. — Cf. la pyramide de Pepi I, lig. 123, *Recueil*, vol. V, p. 177.

Deuxième rêve. Versets 5-7. — Le Pharaon aurait rêvé que sept *sibbolim* grasses et bonnes poussèrent d'un seul roseau (*qânè*) « et voici sept *sibbolim* maigres et desséchées (par le) *qâdim* poussèrent après elles ». Tâchons d'abord de déterminer le végétal dont il est question [1]. Nous venons de voir le mot égyptien *ah* employé par transcription en hébreu et en grec; un exemple de l'inverse, le sémitique *sibbol* (*èt*) a passé dans la langue égyptienne où on le trouve conservé dans des textes sous la forme *sebail*, ce qui s'accorderait bien avec l'hypothèse qui rattacherait ce mot à la racine verbale *s-b-l*, dont le sens fondamental paraît être « pendre, être suspendu » comme des fruits d'un arbre. En égyptien *sebail* semble signifier « touffe », *sebail-n-aar* grappe de raisin (عنقود عنب). Ailleurs, en égyptien, on rencontre ce mot déterminé par le vase. Parmi les végétaux de la vallée du Nil, celui qui semble le mieux répondre aux indications tant de la Genèse que des textes égyptiens, est le palmier, ou plutôt le fruit du palmier-dattier. On peut supposer que le mot *sebail* avait passé en égyptien d'abord avec le sens de touffe, grappe, etc., puis il fut plus particulièrement attribué à la touffe des dattes du palmier (سباطة), soit chez les Egyptiens, soit chez l'écrivain biblique; on lui aurait donné un sens encore plus précis : celui d'un régime de dattes (عرجون). Alors

(1) Le mot *sibbolèt* est traduit dans le lexique par « épi » ; le texte hébreu offre un certain nombre d'exemples de ce mot ; dans Esaïe, XVII,5, il semble bien être question des épis de blé ; peut-être de même Ruth II, 2, mais Job, XXIV, 24, est moins sûr, et dans Zach., IV, 12, ce mot est associé avec l'olivier.

il semblerait qu'il s'agissait des régimes de dattes qui furent desséchés par le vent, le *qddim* (¹).

Etudions maintenant le mot *qddim*, qui signifierait, selon le lexique, le vent de l'est.

Depuis l'époque où fut faite la traduction de la Bible dite des Septante, il a été reconnu que, relativement à l'Egypte, le vent d'est ne conviendrait pas. C'est évident qu'il s'agit du vent chaud et néfaste du midi ; mais

(1) Voy. *Gesenius*' H. W. B., p. 812 et suiv. Kamal. *Vocab.. hiérogl. des noms des plantes*, p. 214. — Pap. Anast. IV, 13, 1. Cf. Anast. III, 2, 12. Cf. MASPERO, *Du genre épistolaire*, p. 21 et 105. — Palmiers, cf. PIERRET, *Dict. d'archéol.*, p. 408 et suiv. On peut tracer ainsi l'histoire de ce mot : Racine, *sbl*, le subst. *sbl (sblt)* qui passa en égyptien sous la forme *sebail*, puis retourna en hébreu (Gen. XLI *sibbolim*) avec le sens régime de dattes, et est conservé dans l'arabe, سنبلات سنبل (cf. سبلة etc.) Il faut se figurer le roi rêvant qu'il vit une branche, tige ou, littéralement, *canne*, d'où poussèrent sept régimes de dattes gras et bons, puis il en poussait sept maigres et desséchés par le *khamsin*. Ainsi nous aurons un tableau très égyptien ; pourtant, on éprouve une certaine difficulté à se figurer des régimes de dattes qui poussèrent « maigres et desséchés par le vent du midi » ; on est surpris que les régimes de dattes, gras et bons, ne furent pas desséchés, mais il s'agit d'un rêve qui fut décrit, probablement, pour cadrer avec l'interprétation. — Peut-être l'écrivain biblique s'est-il servi d'une tradition égyptienne qui aurait été, en quelque sorte, ainsi conçue : « Un roi d'Egypte aurait rêvé qu'il vit sept régimes de dattes, peut-être sept branches de palmier, desséchés par le vent du midi (le *khamsin*) ». La signification serait bien évidente ; la branche de palmier est le signe hiéroglyphique de l'année, sept années de famine (cf. *Journal asiatique*, t. XIV, p. 527). L'association du palmier avec l'année, dans la légende primitive, ne doit pas être fortuite (cf. Gen. XLI, 26 et suiv.). — J'espère revenir encore sur cette question. — Notons que l'arabe paraît avoir conservé divers sens du mot, ainsi l'on trouve اسبل laisser retomber, laisser pendre ou traîner, monter en épi. Cette dernière signification paraît être apparentée avec سبله épi. — La traduction de *sibbolim* par *épis*, des *épis de blé* desséchés par le *khamsin*, serait bien égyptienne. Voy. GRÉGOIRE, *Du khamsin et de ses effets* ; — du blé retrait. *Mémoires de l'Institut égyptien*, t. I, p. 369 et suiv.

pourquoi avait-on employé le mot *qâdim* pour désigner le sud?

Nous avons vu que le *rouah hâqqâdim* aurait amené les sauterelles en Egypte et que le *rouah yâm* les aurait jetées à la mer Rouge. Le mot *yâm* signifie littéralement « mer »; la mer Méditerranée est à l'occident de la Palestine, d'où le mot *yâm* reçoit la signification de l'occident; les mots *rouah yâm* signifiaient littéralement un « vent de mer »; relativement à l'Egypte, la mer Méditerranée est au nord et au nord-ouest; un vent venu de cette direction aurait, en effet, jeté les sauterelles à la mer Rouge. Alors le narrateur biblique, quoique écrivant en Chanaan et en hébreux, une langue sémitique, aurait parlé, relativement à l'Egypte, au point de vue égyptien. Pour que le *rouah yâm* (vent de mer) souffle, il est dit que Jéhovah (*Yaho*) « tournait» (le vent); le verbe employé est *h'âpak*, qui signifie tourner, retourner, etc., et semble comporter la nuance de sens de « contraire », d'où *hépèk* « le contraire ». Alors si le *rouah yâm* servait à indiquer un vent venu du nord, le *rouah qâdim* (ou *rouah haqqâdim*) doit être un vent veuu du côté opposé, c'est-à-dire du sud.

Il s'agit maintenant d'expliquer le fait étrange que le texte hébreu emploie le mot *qâdim* qui signifie l'*est*, l'*orient*, pour indiquer le *sud*.

La Bible reconnaît quatre vents [1]; les mots employés

(1) Voy. par exemple Ezéchiel, XXXVII, 9, cf. XLII, 16 et suiv. Daniel, VII, 2, XI, 4. Voy. encore *Fragments d'un récit épique de la lutte de Maroudouk contre Tiamat*, LENORMANT, *Les origines de l'histoire*, t. I, p. 508, etc.

pour les indiquer sont les mêmes que ceux des points cardinaux ; ainsi que nous l'avons vu, le Sémite s'orientait en tournant sa face vers le côté du soleil levant, qui était pour lui le *qèdèm* ou *qâdim*, le côté de devant, l'orient, et par suite *qâdim* ou *rouah qâdim* signifiait le vent d'orient.

Chez les Egyptiens on reconnaissait également, et cela dès l'époque des Pyramides (1), quatre vents (2) qui furent indiqués par les mêmes noms qui servaient à désigner les quatre points cardinaux ; mais l'ancien Egyptien s'orientait en tournant sa face vers le sud, qui devint pour lui le côté antérieur, le devant.

Ainsi, pour les Sémites, le « devant » était l'*orient ;* pour les Egyptiens, le « devant » était le *midi.*

Nous avons vu que l'écrivain biblique cherchait à donner une couleur locale à son récit en y introduisant des mots égyptiens ; il serait alors parfaitement admissible que, relativement à l'Egypte, on ait représenté le roi rêvant et parlant, et qu'on ait parlé suivant le système d'orientation des anciens Egyptiens. Dans ce cas, le vent désigné par le mot *qâdim* ne serait autre que le vent du midi, le *khamsin.*

Examinons maintenant comment le *khamsin*, tel qu'on le décrit actuellement, correspondrait au vent décrit dans les exemples que nous venons de citer du texte biblique ; pour ne rien préjuger, citons des passages du

(1) Voy. *Recueil de travaux*, vol. V, p. 13.

(2) « O Ra... qui produit les vents par les feux de sa bouche ». « Il est curieux de noter que les Egyptiens avaient compris que les courants qui se produisent dans l'atmosphère résultent de la chaleur solaire ». PIERRET, *Le livre des morts*, p. 63 et 73.

travail de M. Grégoire, intitulé *Du khamsin et ses effets* (1), etc. :

« La durée de ce vent se prolonge rarement au-delà de trois jours..... Sous son influence, les végétaux se dessèchent..... parmi les effets fâcheux de ce vent..... ce sont les pertes importantes qu'il fait éprouver à l'agriculture. Les fruits à noyau qui sont surpris par le khamsin, pendant leur premier développement, sèchent et tombent en grand nombre ; la très grande diminution de la récolte des dattes de cette dernière année a été causée par ce vent..... souvent, après une journée pendant laquelle ce vent a régné, on voit, le soir..... se former, au Nord ou au Nord-Est, sur la mer, des nuages d'où s'échappent des éclairs..... On comprend que l'air sec et chaud, en arrivant sur la mer, absorbe une grande quantité de vapeurs d'eau qui..... se condensent sous forme de nuages..... Souvent même, après ces petits orages, le vent tourne au Nord et au Nord-Est, direction opposée à celle du khamsin... »

M. Barois dit (2) :

« Le khamsin est, à proprement parler, un vent oscillant entre le S. et l'O., qui est ensuite brusquement remplacé par un vent du N. »

Il cite comme exemple :

Dans la matinée du 18 mars 1887, le vent passe alternativement du sud au sud-sud-ouest pour tourner

(1) *Mémoires de l'Institut égyptien*, t. I, p. 369 et suiv. «Les cultivateurs l'appellent *cherd*, ce nom... signifie vent de face ». Est-ce un souvenir de l'ancien « devant ».

(2) *Notice sur le climat du Caire, Bulletin de l'Institut égyptien*, 1889, voy. p. 135 et suiv.

brusquement au nord-ouest à six heures du soir, puis au nord (1).

Voilà bien exactement décrit le vent dont il est question dans la Bible aux passages précités : un vent néfaste du sud ou du sud-ouest, qui dessèche les dattes et qui tourne brusquement au nord-ouest ou au nord, c'est-à-dire qui souffle de la mer, en un mot, le *khamsin*.

On traduira donc les passages bibliques précités :

I. Il s'endormit et rêva une seconde fois, et voici sept *régimes de dattes*, gras et bons, poussèrent d'une seule tige, « et voici sept *régimes de dattes*, maigres et desséchés (par le) vent du midi (le *khamsin*), poussèrent après eux » (2).

II. « Et Yaho fit souffler un vent du midi (3) sur le pays tout ce jour-là et toute la nuit, le matin fut, et le vent du midi avait amené les sauterelles..... et Yaho (le) tournait, un vent du nord (ouest) (4), très fort, enleva les sauterelles et les jeta à la mer Rouge » (5). Alors, la plaie des sauterelles (la huitième) aurait eu lieu pendant la saison de l'année où souffle le *khamsin*; il est

(1) Cf. l'expression « comme le vent du nord vient après le vent du sud ». Pyramide de Teta. *Recueil de Travaux*, vol. V, p. 13. Peut-être est-ce une allusion au khamsin ?

(2) Genèse, XLI, 5, 6.

(3) Le *khamsin*, « un vent oscillant entre S et O ». Voy. *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1889, p. 135 et suiv.

(4) Voy. DILLMANN, *Exodus*, p. 93. Il faudrait comprendre *rouah yâm* dans le sens de l'arabe حرى On s'attendrait à trouver une construction du texte hébreu à l'Exode X, 19, comme par exemple Job, I, 19. Par moments on est presque tenté de se demander si le mot *yâm* n'est pas employé suivant son sens géographique ordinaire, mais tourné pour être l'opposé à *qâdim* ici (Exode. X, 13), signifiant le midi.

(5) Exode, X, 13 et 19. Voy. la traduction grecque dite des Septante.

intéressant à noter que la plaie suivante (c'est-à-dire la neuvième) a déjà été reconnue comme ayant été causée par le khamsin (1); elle est ainsi décrite : « Et Yaho dit à Moïse : étends ta main vers les cieux et qu'il y ait des ténèbres sur le pays d'Egypte (2)... et Moïse étendit sa main vers les cieux et il y eut une obscurité profonde (3) sur tout le pays d'Egypte, trois jours » (4).

III. On peut traduire le passage relatif à la séparation des eaux : « Et Yaho chassa la mer par un vent du sud (ouest) véhément, toute la nuit, et il mit la mer à sec (5) ».

Ainsi, nous constatons que dans l'antiquité on avait bien le sentiment d'une couleur locale ; le livre de Job nous transporte chez les bédouins, et les épisodes du livre de Ruth sont censés se dérouler aux jours quand les juges jugèrent.

En Egypte, le papyrus Anastasi I, qui paraît avoir été le cahier d'un étudiant, est formé de fragments extraits des ouvrages plus anciens ; l'auteur de l'un des documents, dont le papyrus Anastasi I paraît

(1) Exode, X, 21 et suiv. cf. la traduction grecque dite des Septante, Voy. DILLMANN, *Exodus*, p. 94.

(2) Cf. Papyrus Sallier, IV, pl. 11, ligne. 5, 6, cf. pl. 14, ligne 7 et suiv.

(3) *Hosèk-'apèlâ* (Exode X, 22), cf. l'expression égyptienne *kakoui samoui*. Voy. MASPERO, *Les Hypogées*, etc. *Rev. de l'hist. des relig.*, 1888 (extrait) p. 24.

(4) Le *khamsin* « se prolonge rarement au delà de trois jours », *Mém. de l'Inst. égypt.*, t. I, p. 369.

(5) Exode, XIV, 21 *b* (jéhoviste). On peut objecter que c'était bien selon l'idée de l'écrivain, ou selon la légende, que le vent de l'est aurait séparé les eaux et qu'on n'employait plus, à ce moment de la narration, l'orientation égyptienne.

avoir conservé des extraits assez textuels, pour donner une couleur locale au récit, une sorte de voyage en Chanaan, y introduisait des mots sémitiques ; tout en traitait son sujet au point de vue littéraire et romantique. Un autre document dont on trouve des fragments assez considérables conservés par le papyrus Anastasi I, paraît bien avoir aussi décrit un voyage en Chanaan, mais cet ancien écrivain traitant son sujet en décrivant le pays, etc. (1).

Dans la partie de la Bible relative à l'Egypte on essaya de donner une couleur locale ou *égyptienne* au récit en décrivant des mœurs et coutumes des Egyptiens ; de plus, on introduisit dans le récit des mots égyptiens (2) ; ce qui est encore bien plus curieux, mais parfaitement dans l'esprit de la narration, on représenta non seulement le roi d'Egypte rêvant et

(1) Le papyrus Anastasi I, de la planche 1 à la planche 18, ligne 3, contient divers fragments sur divers sujets ; c'est de la planche 18, ligne 3, jusqu'à la fin du papyrus, qu'on reconnaît des ouvrages antérieurs plus spécialement relatifs à Chanaan. — Notons que certains indices portent à croire que le papyrus Anastasi I n'est que la copie, plus ou moins fidèle, d'un autre cahier qui fut, peut-être, lui-même la copie des études faites des ouvrages antérieurs ; en tous cas, ce qui paraît sûr, c'est qu'on reconnait des fragments appartenant à des ouvrages plus anciens ayant chacun son caractère spécial. Le papyrus Anastasi I, pl. 18, ligne 3 et suiv. ressemble ainsi, quant à la composition, à la Genèse, particulièrement chap. XXXIX et suiv. Exode, I et suiv. Au sujet du papyrus Anastasi I, voy. CHABAS, *Voyage d'un égyptien*. BRUGSCH, *Examen critique*, etc. CHABAS, *Réponse à la critique*. Cf. le *Rapport* de M. GRÉBAUT. *Rapport de l'école pratique des hautes études*, 1882-83, p. 36 et suiv.

(2) Les scènes sont censées se dérouler à l'époque des rois pasteurs sémites, et on trouve introduit dans le texte des mots usités dans la langue araméenne ou chaldéenne.

parlant suivant l'orientation du système géographique des Egyptiens, mais on se figurait d'être soi-même en Egypte et l'on parlait suivant ce même système ; de plus, on décrivait fort exactement un phénomène naturel de l'Egypte, le vent du midi, le *khamsin*.

LE POSITIVISME

DANS LES

RECHERCHES GÉOGRAPHIQUES ACTUELLES [1]

PAR

S. E. ABBATE PACHA, président de la Société.

Après les grandes découvertes des dernières années, je me limite à parler de la géographie africaine ; ce qui en fera l'originalité dans l'histoire, c'est le changement de système qui est suivi partout dans ce continent, c'est la disparition presque complète des expéditions désintéressées et internationales, la localisation de plus en plus évidente dans telle ou telle partie de l'Afrique de l'œuvre et des efforts géographiques de chaque nation.

Dès 1888, M. Supan, dans les *Mitheilungen*, signalait la tendance, suivant lui déplorable, des différentes nations, à délaisser la poursuite des grandes énigmes géographiques pour la mise en valeur hâtive des territoires acquis.

Mais cette tendance, déplorable ou non, est devenue générale depuis que l'Afrique sert de champ d'exploitation à la concurrence européenne. Le partage politique de presque tout le continent n'a fait que l'accentuer davantage.

(1) Voir procès-verbal de la séance du 8 avril 1892.

Il ne viendra à l'esprit de personne, dans ces exploits économiques, de consacrer ses forces à explorer un pays dévolu d'avance à une nation rivale et de travailler ainsi à développer l'exploitation là où est la richesse de cette même nation.

Tout au plus y aura-t-il encore des voyages de pure science dans les pays restés indivis, comme le Soudan central, ou dans les déserts comme le Sahara. Mais en général, l'ère des Livingstone, des Barth, des Nachtigal, des Cameron, des Wismann, des Chaillé-Long, des Baker, Schweinfurth, etc., sera, il me semble, close pour longtemps.

L'État du Congo, d'international qu'il était, devient de plus en plus une entreprise belge. Les Portugais, Serpa-Pinto et autres, travaillent avant tout à prouver leurs droits séculaires sur le Zambèse. Les Anglais mènent de front le commerce, l'exploration et la difficile et hypothétique conversion des indigènes, avec la grande *Société des lacs africains*, fondée pour aider les Missions anglaises, quoique en même temps le but visé soit le commerce. Leurs explorateurs sont maintenant les agents de grandes Compagnies anglaises : Mac-Intosh, sur le Niger ; Pennefather et Colqhoum, sur le Zambèse.

Quant aux régions de l'intérieur, Sir Samuel Baker, ainsi que c'est l'opinion des autres grands explorateurs après lui, pense que ces peuples ne pourront être gagnés à la civilisation que par le commerce. Il engage les missionnaires à attendre. Il ne place leurs travaux qu'en sous-œuvre et comme complément des autres éléments civilisateurs.

L'Allemagne elle-même, qui a fourni un grand nombre de voyageurs désintéressés — tant qu'elle n'a pas eu de colonies — est maintenant la première à ne pas éparpiller ses forces. Les officiers distingués et les illustres explorateurs qui servaient l'*Association internationale*, MM. Wissmann, von François, Tappenbeck, Kund et autres, ont tourné leur activité vers le Hinterland des colonies allemandes de l'Afrique orientale, de Togo et de Cameroun.

Ainsi, cette tendance utilitaire est générale et tant soit peu justifiée. Elle n'est pas, pourtant, regrettable au point de vue géographique, comme le croit M. Supan dans les *Mitheilungen*. D'abord c'est par la science que cette tendance nouvelle de positivisme commercial est devenue possible et profitable. Les travaux géodésiques en Algérie et en Tunisie, les missions scientifiques de toutes sortes dans le Soudan occidental, les pays entre le Niger, le Sénégal et la Gambie, qui sont maintenant connus d'une façon exacte, en sont une preuve évidente. La France, dans cette besogne, a fait marcher de pair l'exploration scientifique avec la conquête. Le Soudan occidental presque inconnu en 1880, est scientifiquement rangé dans la liste des pays les mieux étudiés.

Les Allemands, ainsi que je l'ai signalé, dans ces dernières années ont déjà obtenu des résultats importants pour la mise en valeur de leurs colonies. MM. von François, Dr Wolff, Kling, Krause ont exploré systématiquement l'intérieur du Togo dans un rayon d'environ 600 kilomètres, et fondé à 250 kilomètres de la côte, la station de Bismarckburg, à laquelle

correspondent, comme centre d'activité scientifique, les stations de Barambi et de Baliburg, fondées dans l'intérieur de Cameroun.

Dans l'Afrique orientale, les reconnaissances scientifiques faites dans un but commercial, se multiplient. Les levés du comte Pfeil, exécutés le long du Rovouma en vue de l'établissement de plantations allemandes; l'exploration par MM. Mayer et Baumann des monts de l'Ousambara (1888 et 1890) et du pays inconnu d'Ouguano, haut de 1,400 mètres en moyenne, et dont les voyageurs vantent le climat favorable à la colonisation européenne; le levé de deux degrés carrés dans l'Ousaramo; la carte à grande échelle et l'étude géologique de la route de Bagamoyo à Tabora; l'établissement de deux stations météorologiques sur la côte, et celle de Mpouapoua, Tabora et Boukoba (1890) dans l'intérieur: tels sont les principaux incidents géographiques de la prise de possession qui s'opère de ce côté.

Il nous faut rattacher dans le même rayon de connaissances et d'activité de la part des Anglais, la reconnaissance du fleuve Tana comme voie navigable (Pigott 1890), l'envoi de l'expédition Jackson en Ouganda, et, plus que tout autre, d'ailleurs, le grand projet de chemins de fer aux lacs équatoriaux, projet qui sera la grande gloire et le profit énorme de la Grande-Bretagne. De la part de l'Italie, les études sérieuses entreprises dans la côte des Somali et dans la colonie Erythrée, par exemple le levé de la côte entre Obbia et Alloula, par Robecchi en 1890: 16 feuilles de la carte au 100,000^{me} de la colonie Erythrée; l'itinéraire du cap. Bottego entre Massaoua et Assab en mai 1891.

Tels sont les progrès réalisés par les nations européennes sous l'impulsion de la concurrence commerciale. Ils sont assez beaux pour qu'on n'ait point d'inquiétude au sujet de l'exploration de l'Afrique. Assurément de grands vides existent encore sur les cartes, tel le grand carré inconnu au nord de l'Oubangi. Mais comme ils excitent la plupart, non seulement la curiosité des savants, mais des aventuriers, avec l'espoir de nouvelles voies commerciales, il faut croire que quelques-uns de ces vides seront prochainement comblés.

Ainsi, les Européens, poussés par des mobiles moins désintéressés que l'amour de la pure science, mais qui la servent en définitive, sont en train de prendre possession du continent presque tout entier. Ce partage entre les diverses nations est presque consommé par des *Hinterlands* réglés diplomatiquement.

L'exploration préliminaire des terres marche à pas de géant; l'étude scientifique lui succède et la mise pratique en valeur commence. Malheureusement il faut éviter les excès.

On se répète souvent qu'on a trop fait pour la science, et les peuples qui sont aujourd'hui à l'avant-garde de la civilisation se préoccupent plus d'un réel positivisme ; plus industriels qu'artistes, ils préfèrent l'utile à l'esthétique. Ce qu'on cherche aujourd'hui, c'est d'adapter la terre à ses besoins et d'en prendre possession complète pour en exploiter les immenses richesses naturelles.

Mais le côté moral et scientifique pourtant, sera aussi relevé hautement par les sincères et loyaux sen-

timents des colonisateurs. Du reste, les conquêtes de la géographie et de la science ont été nécessaires et comme un levain prodigieux au progrès de la civilisation ; et ce grand appui est incontestablement dû aux découvertes qui ont rapproché matériellement et moralement les distances.

C'est de deux manières que l'homme parvient à se rendre maître de l'espace, à rapprocher les distances, et à faire disparaître les barrières naturelles qui séparent les peuples : par la connaissance de plus en plus exacte de la surface du globe et par le perfectionnement progressif des moyens de transport. A mesure que le monde connu s'est agrandi, que d'intrépides explorateurs ont étudié les ressources que nous offrent les climats lointains, le besoin de communications plus sûres, plus faciles, plus rapides, s'est fait sentir et l'homme s'est associé la vapeur. Les mers qui autrefois séparaient deux mondes sont aujourd'hui leur lien le plus sûr ; les îles les plus isolées du milieu de l'Océan sont devenues des étapes de commerce, des entrepôts, des colonies, et, pour ainsi dire, des pied-à-terre de la civilisation. New-York est presque un port anglais, et Liverpool un port américain. La laine et les blés d'Australie déterminent les cours sur le marché de Londres ; le prix du coton dans les Etats-Unis fait monter ou baisser le prix du pain en Europe.

Cette conquête de l'espace, ce contact mutuel et incessant de toutes les nations du globe, est due en grande partie, on ne saurait le méconnaître, aux progrès de la géographie, quoique des problèmes de préci-

sion à résoudre au point de vue scientifique, deviennent de jour en jour plus nécessaires. Ce n'est plus le temps d'une géodésie expéditive qui incombe aux voyageurs; il s'agit maintenant d'observer avec extrême précision, de retourner et de corriger, grâce à la rigueur des calculs et aux procédés scientifiques de la triangulation.

C'est ainsi que le positivisme et l'utile, adoptés dans les recherches géographiques actuelles, doivent nécessairement s'appuyer et se lier forcément aux données exactes de la science.

C'est là l'œuvre à laquelle les nations doivent consacrer leurs efforts, sans tomber dans de stériles et vulgaires discordes, pour achever pacifiquement ce que leur hardiesse et leur habileté ont su entreprendre.

Maintenant on assiste à un prodigieux rayonnement qui converge en Afrique et des côtes de l'Afrique par mouvement centripète à l'intérieur sauvage du continent noir. Ce don d'expansion du loin et au large semble avoir été accordé à notre race civilisatrice.

Dans le vieux chant hébreu que nous ont conservé les plus vieilles légendes, et qui s'appelle dans la *Genèse IX « La bénédiction de Noë »*, il est dit : *« Dieu fasse que Japhet s'élargisse ! »* Cette tradition est comme un symbole de progrès que doit toujours accomplir notre race des deux mondes par des forces vives, par son indépendance, par la liberté sociale et scientifique, par les nobles tendances des sociétés européennes, les fils des Aryas, nos pères.

L'ÉGYPTE

DANS SES

RAPPORTS GÉOGRAPHIQUES ANCIENS ET MODERNES

PAR

le Dr O. ABBATE PACHA, président de la Société. (1)

Ra, le disque du Soleil, le triomphe de la nature flamboyante dans tout son éclat, le dieu caché visible et invisible, fut la première manifestation historique de l'Orient; car c'est ici, en Egypte, que, les premiers. les Pharaons, de Ramsès à Toutmès III, se donnèrent le titre rayonnant de *Roi-Soleil*, titre qui, 50 siècles plus tard, fut donné comme attribut à Louis XIV.

Les pays du soleil nous offrent les premiers jalons de civilisation, les premières traces de sociabilité, les premiers rapports entre peuples et contrées différentes.

Le panorama du monde géographique s'ouvre pour nous, en Orient, dans le continent de l'Asie, auquel il faut ethnographiquement annexer l'Egypte. Les découvertes linguistiques des savants, de M. Brugsch entre autres, sont dressées spécialement pour appuyer les quelques documents historiques que nous possédons sur cette affinité des anciens habitants de la vallée du Nil.

Trois groupes de peuples, devenus puissants, nous apparaissent sur la scène de l'Orient : les Egyptiens, les

(1) Voir le Compte-Rendu de la séance du 9 mai 1892.

Sémites, les Aryas, et comme centre polaire de ce flux et reflux, l'Egypte et Babylone ; ces deux grands centres se montrent à nous comme les foyers de la plus ancienne civilisation humaine.

Mais l'Egypte, le premier des empires, survécut avec ses vingt-six dynasties aux révolutions de l'Asie. Ses monuments gigantesques, ses Pharaons fabuleux, déterrés dernièrement de leur tombeau, et, pour ainsi dire, palpitants sous nos yeux après des milliers de siècles d'énigmes et de doutes, ces grandes attestations chroniques nous révèlent l'importance et la prépondérance de cette contrée dans l'histoire du monde.

C'est de l'Egypte civilisée que la conquête des connaissances humaines et de la terre prit l'essor vigoureux et son premier point de départ.

Une des meilleures expressions employée par Hérodote dans son Histoire (III) et dont les mots, on le suppose, ont été empruntés à Hecatée de Milet, se trouve dans la phrase célèbre : « l'Egypte est un don du Nil ».

En effet, depuis le commencement de la période historique, le Nil, ses alluvions gagnant toujours, avait formé ce grand triangle du Delta, dont la base est constituée par ses embouchures dans la mer, et le sommet est à peu près à la hauteur des Pyramides.

Ainsi tout en Egypte se régla sur le Nil. Les anciens étaient tellement saisis de ce sentiment de profonde conviction, qu'ils avaient fait de leur fleuve un dieu, le *dieu Hapi*. A ce sujet il est étonnant que les égyptiens n'aient pas songé à vouloir bien connaître les origines

du fleuve bienfaisant. Toutes leurs connaissances s'arrêtaient à la haute Nubie, comme une barrière infranchissable, et regardée comme un voile impénétrable et sacré. L'idée même générale d'une source lacustre ne s'était jamais montrée à leurs investigations, bien que le Nil ait été l'objet de plusieurs appréciations, de plusieurs appellations, et cela d'après les anciennes croyances, plus ou moins mythologiques et légendaires, que lui ont donnés les différents peuples et les auteurs de l'antiquité. A l'aube de l'histoire, tenu en vénération et honoré d'un culte par ses riverains, le Nil a pu échapper à la recherche de ses sources vitales et prodigieuses.

Comme on le pense bien, dans cette universelle adoration des forces de la nature qui était le fond du culte égyptien, les hiérogrammates ne pouvaient pas oublier Hapi, le dieu Nil. Dans le bel *hymne au Nil* composé par le scribe Enna, du temps de Seti II, les seules paroles qu'on pourrait regarder comme une allusion aux origines du Nil, se trouvent dans les phrases: *il n'y a point de demeure qui le contient, il* (le Nil) *répand la lumière lorsqu'il sort des ténèbres*, et les dernières plus significatives encore : *dans l'intérieur de sa demeure s'il le veut il sort, il sort de son sanctuaire mystérieux!* (v. Maspero, *trad. de l'Hymne*). Le mystère de ce sanctuaire était connu par les dieux seuls, ainsi que l'exprime la légende du XII pylone (v. Todtenbuch, ch. 146), et ce passage du papyrus Sallier. II, l. 7 : «*On ne connaît pas le lieu où il est ; les livres ne font pas trouver sa retraite.*»

Néanmoins ne se hasardant pas à pénétrer dans le

secret divin du fleuve, les anciens Egyptiens en étudièrent ses effets et son influence, appelant le Nil « le *revivant*» à cause de sa réapparition annuelle (v.Brugsch Geog.). Cette crue périodique était indiquée par eux, rapprochant le fait des connaissances zodiacales avec le signe astronomique du Lion, et dont Horapollon nous donne une suffisante explication dans les mots : « *Eo quod ingrediente Sole signum Leonis, Nilus crescat.*»

Sur les monnaies de l'époque romaine, il n'est pas sans intérêt d'observer le Dieu Nil personnifié, avec sa corne d'abondance. Au-dessous on lit l'année, et en haut le chiffre 16, ce qui indique que l'année où fut frappée la monnaie, la crue avait été bonne. (1)

Dans la statue du Nil qui se trouve au Musée du Vatican, statue dédiée par l'empereur Vespasien à l'empereur Auguste, fait confirmé par Pline, sont groupés autour du vieux Nil, avec l'emblème du lion, seize enfants avec des cornes d'abondance; ces seize enfants représentaient précisément chez les anciens les seize coudées qui indiquaient *l'ubertatem summam regionis* quand le Nil arrivait à ce degré, c'est-à-dire à une crue abondante et fertilisante. Le signe du lion adapté au Nil au commencement de l'inondation, était remplacé fréquemment par celui du sphinx, à cause que la partie supérieure représentait une vierge, et la partie infé-

(1) Avant l'époque romaine on avait les mêmes idées sur l'inondation du fleuve, ce qui s'accorde parfaitement avec ce que dit Herodote qu'il fallait en son temps que la crue soit arrivée de 15 à 16 coudées. Voilà le texte précis de l'historien : Νῦν δε ἢν μὴ ἐπ' ἑκκαίδεκα ἢ πεντεκαίδεκα πήχεας ἀναβῇ, τὸ ἐλάχιστον ὁ ποταμὸς, οὐκ ὑπερβαίνει ἐς ταν χώρην.

rieure un lion. En effet, le Nil augmente pendant le mois de juillet et le mois d'août, période où le soleil passe du signe zodiacal du Lion à celui de la Vierge.

C'est le fameux sphinx, le gardien des Pyramides, qui indique par sa situation le plus haut niveau que les eaux pourraient atteindre pendant l'inondation — inondation qui a son maximum au mois d'août, sous le patronage et l'influence du signe zodiacal de la Vierge; il demeure évident, par ces petits détails particuliers, que les Egyptiens observaient rigoureusement et scientifiquement depuis de longues années la périodicité de la crue du Nil et ses prodiges annuels, mais toujours se gardant bien, par préjugé religieux, de vouloir connaître le cours et les sources du fleuve majestueux qui avait formé et fécondait le sol qu'ils habitaient et qui était convoité ardemment par les peuples du dehors.

La période de formation du sol pendant l'époque géologique quaternaire et la première agglomération d'hommes, en Egypte, dura longtemps. « Avec cette naïveté instinctive, dit Maspero, à chercher la perfection dans le passé, les Egyptiens en étaient venus à considérer les premiers siècles de leur séjour aux bords du Nil comme un âge heureux entre tous les âges, et leurs ancêtres à demi sauvages comme des hommes pieux qu'on appelait d'une manière générale les *Shesou-Hor* (les serviteurs d'Horus); » mais cette appellation gracieuse pouvait être tournée, en supprimant Horus, dans la désignation de peuples *pillards*, exerçant le brigandage, mot dérivé de la racine sémitique שסה *Scesa.*

Quoiqu'il en soit,c'est à ces générations sans histoire que revient la priorité d'avoir constitué l'Egypte telle que nous la connaissons dès le début de la période historique.

Ces égyptiens appartenaient donc aux races sémitiques. Venus d'Asie par l'isthme de Suez, ils trouvèrent établis sur les bords du Nil une autre race, probablement des *Éthiopiens* qu'ils refoulèrent dans l'intérieur, et des *Kennous* ou *Barabras*, habitants actuel de la Nubie. Au lieu de descendre dans la vallée du Delta formé par le Nil depuis les cataractes d'Assouan, comme on l'avait cru jusqu'à nos temps, la civilisation, au contraire, les a remontées.

C'est ainsi que l'organisation de la nation égyptienne s'élève jusqu'aux générations préhistoriques que les générations postérieures respectèrent immuablement. Aussi bien les *Shesou-Hor* avaient eu le mérite de fonder presque toutes les institutions de l'Egypte historique. Ce n'est pas le cas ici d'en signaler les détails ; aussi me bornerai-je aux traits rapides, aux connaissances et aux rapports de l'ancien pays au point de vue des investigations géographiques.

Jusqu'aux époques de la Vme dynastie, on s'occupait exclusivement à repousser de nouveaux envahisseurs nomades de l'Asie, à construire des pyramides, à réparer les temples et à élever des villes nouvelles. Déjà, à la Vme dynastie, les progrès intellectuels nous sont mieux dévoilés, surtout par le titre donné dans un des tombeaux de Guizeh à un grand fonctionnaire comme *Gouverneur de la maison des livres*. Cette déno-

mination spéciale est à elle seule, clairement suffisante pour nous montrer le développement extraordinaire qu'avait alors la civilisation égyptienne. Les connaissances mathématiques et astronomiques prirent de la consistance pratique dans cette période, quoique les monuments nous prouvent cependant que dès le temps des Pyramides, la géométrie, sinon la géométrie théorique du moins la pratique, celle qui sert à mesurer les surfaces et à calculer le volume des corps, devait être fort avancée.

Depuis lors, de la VIme à la XIme dynastie (je me limite ici seulement à noter l'élargissement et l'expansion des connaissances sur les pays hors de l'Egypte) les mines du Sinaï furent exploitées avec plus de suite et de méthode appropriées. Une route régulière fut tracée à travers le désert, de Coptos à la mer Rouge, qui ouvrit une nouvelle voie au commerce. Pour la première fois, d'après nos connaissances historiques, des bateaux construits en Nubie passaient la première cataracte à à la faveur des hautes eaux. La barrière naturelle qui séparait l'Egypte et l'Ethiopie était franchie non sans peine et avec beaucoup de hardiesse. Honneur au roi *Merenra*, dont l'image gravée sur les rochers d'Assouan atteste ses exploits, ses grandeurs (1). Vers la fin de la XIme dynastie, les premiers colons égyptiens sur les

(1) Des recherches de M. W. GROFF sur *Lepsius Denkm* 11, 136, portent des éclaircissements sur la police des communications internationales à *Hah* (Senneh), frontière définitivement établie par Osortasen III, 5me roi de la XIIme dynastie. On est surpris de voir ainsi que les premières douanes et systèmes d'octroi étaient déja en cours dès la XIme dynastie.

bords de la mer Rouge furent établis, probablement aux environs de Kosseir, pour développer le commerce et se mettre en contact et en rapport avec l'extérieur ; les Pharaons de la XII[e] poussèrent activement l'exploitation des mines de cuivre et de turquoises dans la péninsule du Sinaï. C'est à la fin de cette dynastie et particulièrement sous *Amenemhat III* que les entreprises les plus gigantesques furent menées à bonne fin. Une de ces merveilles est la création du lac Mœris.

L'invasion des *Hyksos* arrêta ce développement pacifique de prospérité. Cinq siècles de guerres intestines et continues troublèrent profondément le pays. Les Hyksos, à leur tour, furent vaincus et écrasés, et, par contre-coup, l'Egypte se jeta sur l'Asie, et renversa le premier empire Chaldéen. « Avec l'entrée des Egyptiens en Syrie, s'ouvre une nouvelle époque dans les destinées des nations antiques : l'histoire des peuples isolés finit, l'histoire du monde commence.» (Maspero).

Ce fut à peu près vers la XVIII[me] dynastie que l'Egypte arriva sous les Toutmès à l'apogée de sa puissance et grandeur, que malheureusement arrêtèrent des troubles de toute nature.

Pour résumer la phase égyptienne au milieu de ces désordres, la nouvelle dynastie, la XX[me], s'éleva sous Ramsès III. Les papyrus, documents imposants et sûrs de l'époque, nous révèlent, spécialement le grand papyrus d'Harris, que l'Egypte avait non seulement recouvré après tant de troubles internes et étrangers son empire extérieur, mais avait repris toute son activité commer-

ciale et industrielle en élargissant l'horizon de ses connaissances, avec la Méditerranée et ses îles et le mélange des peuples de ce vaste bassin. Depuis ce temps jusqu'à *Psammetik Ier* (XXVIme dynastie) rien de saillant n'éclaira cette longue période. Cette XXVIme dynastie, cependant, marque assurément une véritable renaissance. La vallée du Nil devint comme un vaste atelier où l'on travaillait avec une activité sans égale. Les arts, les industries, le commerce, les rapports avec le monde extérieur, ne tardèrent pas à reprendre et à refleurir.

Psammétik chercha à attirer les étrangers en Egypte, idée encore mieux développée par *Ahmès II*. Les Grecs, frappés d'étonnement à la vue de cette civilisation si grande encore et si imposante même dans sa décadence, furent attirés avidement dans le pays. L'Egypte devint alors une école où les grands hommes de la Grèce et des contrées environnantes, Solon, Pythagore, Eudoxe, Platon, vinrent étudier les principes de la sagesse et des sciences.

Malheureusement ce calme propice au développement scientifique fut troublé de nouveau par l'invasion persane. Cambyse le Conquérant eut cependant l'idée de faire de l'Egypte une base d'opération solide pour la conquête de l'Afrique entière avec les connaissances géographiques alors connues. On connaît ses exploits, à force de hardiesse et de courage, vers l'ouest et vers le sud.

Darius, après Cambyse, rétablit du mieux qu'il put les anciennes voies commerciales qui avaient jadis apporté en Egypte toutes les richesses du dehors et spé-

cialement de l'Inde et du Pount. Il rouvrit et régla le canal de l'Isthme entre les deux mers. La stèle trilingue de Darius, trouvée pendant les travaux de l'isthme de Suez à Chalouf, atteste ce fait géographique de grande importance.

Aussitôt après cette époque, l'Egypte, jusqu'à la domination grecque, ne songeait plus ni à son indépendance, ni à s'étendre au loin. L'ère des Lagides commence.

L'Egypte grecque eut sur les autres Etats l'avantage de l'unité politique; elle fut aussi merveilleusement servie par sa situation géographique. Grâce, en effet, à la longue crevasse que remplit le golfe arabique, depuis le détroit de Bab-el-Mandeb jusqu'à Suez et Akaba, dans la direction de la grande ligne de *soulèvement* qui sillonne le globe du sud-sud-est au nord-nord-ouest, le mouvement des vaisseaux naviguant dans l'océan Indien n'était séparé que par quelques lieues de terre de celui qui se développait sur les côtes de la Méditerranée.

Trois grands monarques, amis de la science, les trois premiers Ptolémées, dont le règne ne comprend pas moins d'un siècle, ont, par les magnifiques établissements qu'ils fondèrent pour favoriser les progrès de l'intelligence, par leurs efforts non interrompus pour agrandir le commerce maritime, donné à la connaissance du pays et à la connaissance plus générale de la nature, un développement auquel jusque-là, n'avait pu atteindre aucun peuple. Alexandrie devint la plus grande place du monde.

Les causes qui amenèrent l'accroissement considé-

rable apporté sous les Lagides à la connaissance de la géographie et à celle de la nature sont : le commerce des caravanes dans l'intérieur par Cyrène et les oasis ; les conquêtes faites en Ethiopie, en suivant la trace de celles faites par les anciens Pharaons, et celle dans l'Arabie heureuse sous Ptolémée Evergète, et les relations constantes que l'Egypte entretenait par mer avec le Pount et avec toute la région des aromates, le Somali de nos jours, et la presqu'île occidentale de l'Inde. L'honneur d'avoir le premier frayé cette voie vers l'Inde est attribué à Hippalus, un marin aventureux de ces temps-là.

Assurément, les progrès qui ont signalé la période des Ptolémées sont les résultats produits par le concours de toutes les relations étrangères, par la fondation et l'entretien des grands établissements, tels que le Musée d'Alexandrie et les bibliothèques du Bruchium et de Rhakotis, par le rapprochement de tant d'hommes éminents réunis en collége et tous animés d'un amour pratique de la science. Eratosthène de Cyrène, le plus célèbre dans la liste des bibliothécaires d'Alexandrie, mit à profit les trésors dont il avait la disposition, et les fit entrer dans le plan systématique d'une géographie universelle. Il dégagea la description de la terre de toutes les légendes fabuleuses. Il s'interdit même, bien qu'il fut aussi versé dans la chronologie et l'histoire, le mélange des faits légendaires qui, avant lui, donnaient à la géographie de la vie et de l'intérêt. Ce désavantage fut bien compensé par des observations mathématiques sur la forme articulée et l'étendue des

continents, par des conjectures géologiques sur la liaison des chaînes de montagnes, sur l'effet des courants et sur les contréés jadis couvertes d'eau.

C'est à Eratosthène qu'on doit le premier essai de mesurer le degré, en prenant l'espace compris entre Syène (Assouan) et Alexandrie, afin de déterminer approximativement la circonférence de la terre ; bien que ce premier pas n'ait pas été exempt d'erreur, au moins nous démontre-t-il l'effort accompli par un savant pour arriver à connaître, en partant de l'étroit espace de son pays d'adoption, l'Egypte, la grandeur de la sphère terrestre. Strabon est tellement saisi de la justesse des grandes vues orographiques et des opinions physiques et géognostiques d'Eratosthène, qu'il en fait un éloge mémorable dans son grand ouvrage de géographie.

Le développement successif de l'idée de l'univers et les progrès intellectuels de l'humanité prirent un élan considérable en Egypte, à l'époque de la période romaine qui succéda immédiatement à la grecque. La période de la domination romaine se présente comme un des moments les plus importants de l'histoire du monde. Pour la première fois on trouve réunies dans une alliance étroite toutes les contrées qui entourent le bassin de la mer Méditerranée, sans compter les vastes pays qui s'ajoutèrent encore à cet immense empire, particulièrement en Orient. Assurément, si l'on considère les choses à un point de vue synthétique, il ne paraîtra pas sans intérêt de considérer que c'est même en partant par des routes diverses, de la vallée du Nil

ou de la Phénicie, de l'Euphrate ou de l'Inde, que s'est formé ce vaste fleuve de la civilisation grecque et latine, et que tous les éléments qui y ont afflué dans la période romaine égyptienne l'ont fait grandir énormément. De lointaines expéditions, dirigées au nord et au midi du vaste empire, furent suivies de succès. Quant à l'Egypte depuis César, ensuite sous Auguste, ces contrées furent étudiées particulièrement au point de vue géographique. Sous le règne de Claude et sous les règnes de Marc-Aurèle, d'Antonin, comme aussi de Néron, de Tibère jusqu'à Adrien, l'Egypte était le point de réunion, l'emporium où convergeaient par les connaissances géographiques de l'intérieur, toutes les richesses, l'ivoire et l'or et le nombre infini d'animaux qui, pendant quatre siècles, apparurent dans les triomphes et dans les cirques de Rome et de Byzance, les éléphants, les rhinocéros, les hyppopotames, les lions, les tigres, les panthères, les crocodiles et les autruches.

C'est pendant la période de la domination romaine que la grande question de la recherche des sources du Nil entre en première ligne. On disait à Rome, quand on voulait résoudre un problème grave et intéressant : *Caput Nili quœrere.*

Ælius Gallus avait déjà visité la Haute-Egypte ayant avec lui le géographe Strabon. Ce fut le commencement de sérieuses recherches scientifiques.

Mais c'est à Néron que revient l'honneur et la gloire de cette grande initiative. C'est à lui qu'on doit la grande expédition avec deux de ses centurions pour la découverte des origines du Nil.

L'histoire jusqu'à présent nous a présenté Néron et Tibère comme d'affreux tyrans. Mais les découvertes récentes nous apprendront, chose qu'on ne peut appliquer à aucun pharaon, à aucun roi ptolémaïque, à aucun empereur romain, la trouvaille des lettres ou ordres envoyés par Néron aux préfets de l'Egypte, lettres empreintes d'idées de grandeur et de bonté pour le bien-être matériel et moral du peuple (1).

L'histoire critique, dévoilée de nos jours, ainsi qu'on l'a fait tout récemment pour Tibère, le solitaire de Caprée, cherchera aussi à réhabiliter l'incendiaire de Rome, et par des actes et documents de grande valeur morale, effacera la mémoire exécrée jusqu'aujourd'hui des deux tyrans de l'empire ancien.

Du reste, Sénèque eut le courage de faire un grand éloge de Néron pour les soins qu'il prenait de l'Egypte et pour les voyages qu'il fit faire aux sources du Nil. Les noms de tous les empereurs ou bienfaiteurs de l'Egypte sont sculptés dans les cartouches des différents monuments ; mais tous les titres de gratitude propres à inspirer le respect du peuple furent donnés à Néron, l'aîmé de Phta et d'Isis, le dominateur bienfaisant des régions supérieure et inférieure, et, au nom de l'Egypte, le titre de nouvel *agathodemon*, le bon génie.

Les temps s'assombrirent. Les nouvelles religions, les nouvelles guerres intestines, les luttes des partis, ensanglantèrent l'Egypte pendant les temps postérieurs à la chute de l'empire romain et de l'empire de Byzance.

(1) C'est l'illustre professeur Brugsch qui vient de m'informer de ces dernières découvertes qu'on est en train de publier.

Après cette période indécise et obscure, arriva, pour secouer l'Egypte de sa torpeur, l'invasion arabe musulmane.

Les études des connaissances humaines eurent un mouvement soudain et décisif qui, cependant très étendu aux études religieuses, s'élargissait aux arts et aux notions mathématiques et géographiques nécessaires au commerce et aux relations extérieures.

Mais ensuite un profond sommeil intellectuel s'empara de l'Egypte, sommeil dont elle fut réveillée par l'expédition française.

Ce fut depuis cette époque que datent, parmi tant de faits intellectuels, les véritables recherches géographiques,plus au point de vue scientifique que commercial.

Le point culminant de toutes ces démarches, on le devine tout de suite, est le grand problème des sources du Nil.

Les premiers voyages dans la région du Soudan furent encouragés par le grand Mohamed-Ali, chef de la dynastie actuelle, et, ensuite, par son fils Saïd pacha; ces premiers voyages dirigés avec efforts vers les régions équatoriales de l'Afrique, concentraient toutes les visées géographiques et tous les *desiderata* du monde et de la science.

Pourtant, c'est au règne d'Ismaïl pacha, glorieux par ses grandes vues, par sa grande initiative, par son appui aux hommes dévoués, aux pionniers intrépides de la civilisation, que revient l'honneur de la découverte des lacs équatoriaux. Assistés également par la Société royale de Géographie de Londres, Speke, Grant,S.Beker,

Chaillé-Long, Gordon, Gessi, Mason, Piaggia, accomplirent heureusement cette glorieuse mission.

Je ne veux point entrer dans les détails concernant ces grandes découvertes, leur intérêt scientifique est suffisamment connu (1).

Je m'arrête, pour ne point abuser davantage de votre bienveillance. Cependant, qu'il me soit permis de faire ici un vœu pour le bonheur de ce beau pays qui nous donne sa gracieuse hospitalité, pour son jeune Souverain Abbas II, qui s'intéresse à la prospérité de l'Egypte, de Son peuple, et de tous ceux qui concourent à son développement matériel et moral en même temps (2). Les sciences géographiques poussées dans ce but, servent à rendre les hommes plus civilisés et plus perfectibles, à faire, comme dit Pline, les hommes plus humains, et à leur créer une patrie commune, la terre entière.

(1) Le secrétaire général de notre Société, Bonola bey, a résumé tous ces faits dans son *Sommaire historique des travaux géographiques exécutés en Egypte*. (Le Caire 1891).

(2) S.E. Riaz pacha, le président actuel du Ministère, a donné depuis longtemps, dès la fondation de la Société khédiviale de Géographie, tout son intelligent appui et son concours à notre œuvre.

TABLE DES MATIÈRES

contenues dans les Bulletins de la IIIe Série

COMMUNICATIONS

COMMUNICATIONS RÉSUMÉES

FAITS DIVERS

NOTICES NÉCROLOGIQUES

CORRESPONDANCE

COMPTE RENDU DES SÉANCES

CARTES

DESSINS

PUBLICATION SPÉCIALE

BONOLA BEY. — Sommaire historique des travaux géographiques exécutés en Egypte par la dynastie de Mohamed-Ali. Le Caire, Imp. Nat. 1893. (*Cet ouvrage a été traduit en arabe par ordre de S.E. Riaz pacha, président du Conseil des Ministres.*